This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

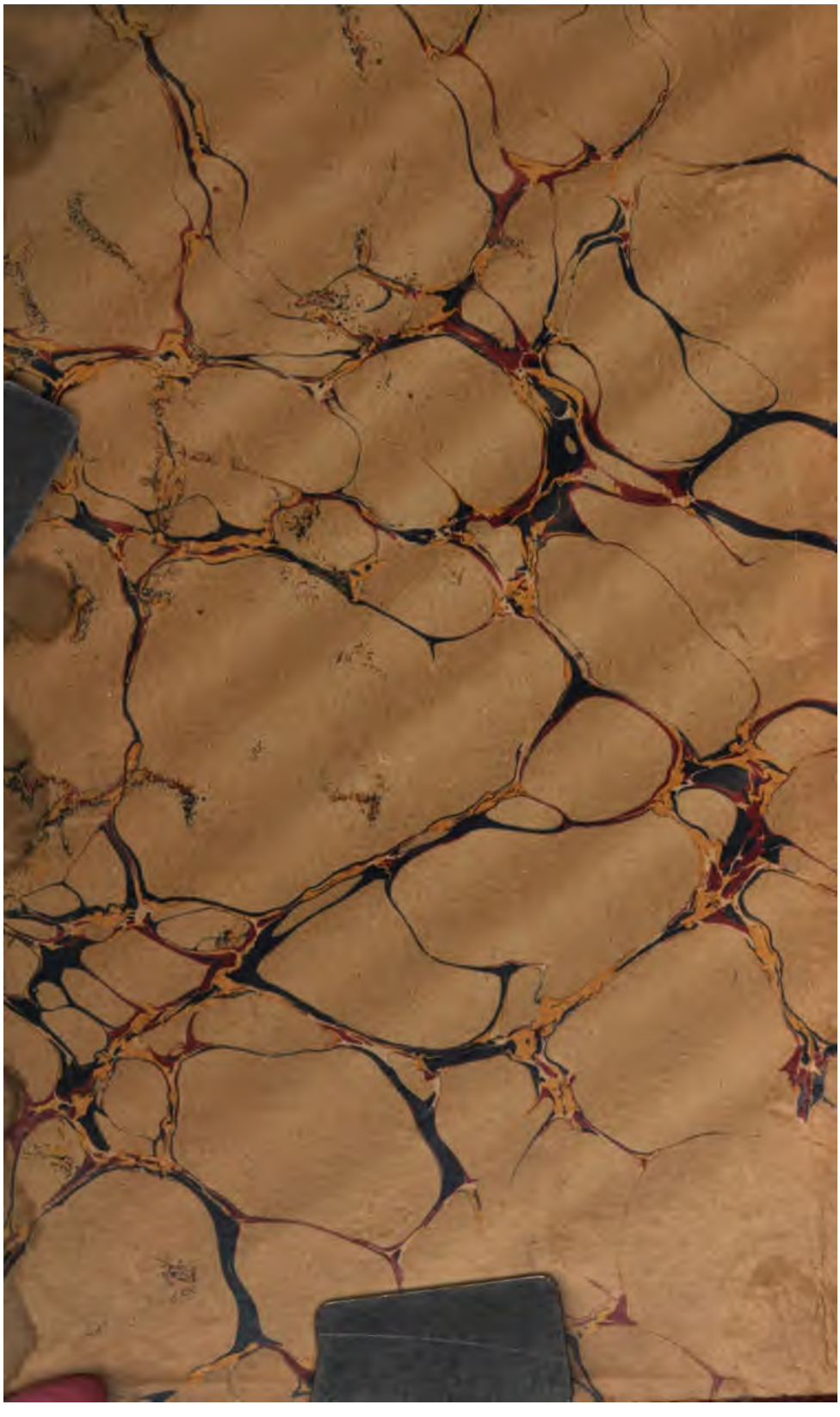

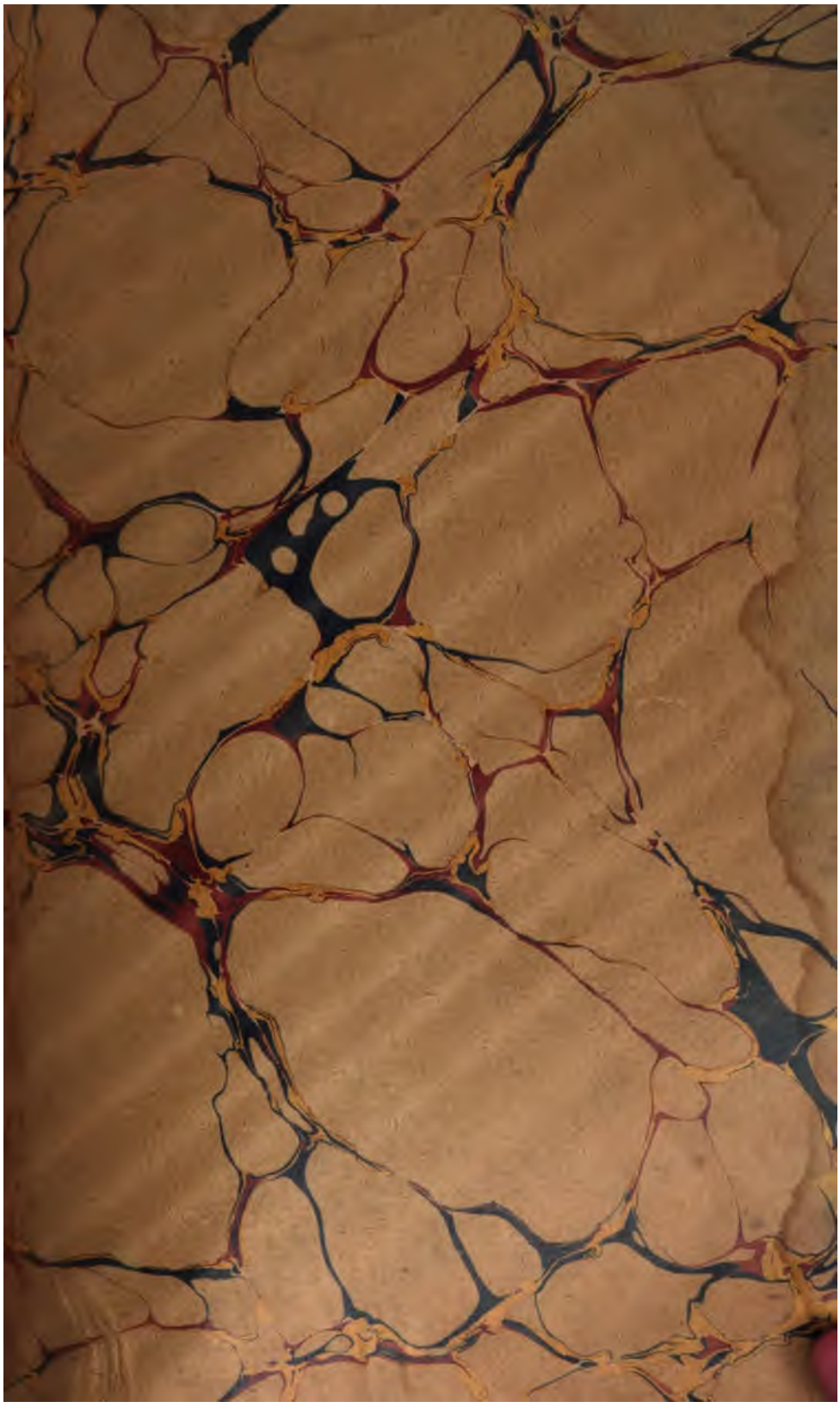

847.5
Y935 1
b

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

VOLTAIRE

19

DICTIONNAIRE PHILOSOPHIQUE

III

ANCIENNE MAISON J. CLAYE

PARIS. — IMPRIMERIE A. QUANTIN ET Cie

RUE SAINT-BENOIT

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

VOLTAIRE

NOUVELLE ÉDITION

AVEC

NOTICES, PRÉFACES, VARIANTES, TABLE ANALYTIQUE

LES NOTES DE TOUS LES COMMENTATEURS ET DES NOTES NOUVELLES

Conforme pour le texte à l'édition de BEUCHOT

ENRICHIE DES DÉCOUVERTES LES PLUS RÉCENTES

ET MISE AU COURANT

DES TRAVAUX QUI ONT PARU JUSQU'A CE JOUR

PRÉCÉDÉE DE LA

VIE DE VOLTAIRE

PAR CONDORCET

ET D'AUTRES ÉTUDES BIOGRAPHIQUES

Ornée d'un portrait en pied d'après la statue du foyer de la Comédie-Française

---

DICTIONNAIRE PHILOSOPHIQUE

III

PARIS

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6

1879

LIBRARY
LELAND STANFORD JUNIC
UNIVERSITY

DICTIONNAIRE

PHILOSOPHIQUE

ESPACE [1].

Qu'est-ce que l'espace? *Il n'y a point d'espace, point de vide,* disait Leibnitz après avoir admis le vide ; mais quand il l'admettait, il n'était pas encore brouillé avec Newton ; il ne lui disputait pas encore le calcul des fluxions, dont Newton était l'inventeur. Quand leur dispute eut éclaté, il n'y eut plus de vide, plus d'espace pour Leibnitz.

Heureusement, quelque chose que disent les philosophes sur ces questions insolubles ; que l'on soit pour Épicure, pour Gassendi, pour Newton ou pour Descartes et Rohault, les règles du mouvement seront toujours les mêmes ; tous les arts mécaniques seront exercés, soit dans l'espace pur, soit dans l'espace matériel.

> Que Rohault vainement sèche pour concevoir
> Comment, tout étant plein, tout a pu se mouvoir,
>
> (Boileau, ép. v, 31-32.)

cela n'empêchera pas que nos vaisseaux n'aillent aux Indes, et que tous les mouvements ne s'exécutent avec régularité, tandis que Rohault séchera. L'espace pur, dites-vous, ne peut être ni matière ni esprit ; or il n'y a dans le monde que matière et esprit : donc il n'y a point d'espace.

Eh ! messieurs, qui nous a dit qu'il n'y a que matière et esprit, à nous qui connaissons si imparfaitement l'un et l'autre? Voilà une plaisante décision : « Il ne peut être dans la nature que deux choses, lesquelles nous ne connaissons pas. » Du moins Montézume raisonnait plus juste dans la tragédie anglaise de Dryden : « Que venez-vous me dire au nom de l'empereur Charles-Quint? il

1. *Questions sur l'Encyclopédie,* cinquième partie, 1771. (B.)

80519

n'y a que deux empereurs dans le monde, celui du Pérou et moi. » Montézume parlait de deux choses qu'il connaissait; mais nous autres, nous parlons de deux choses dont nous n'avons aucune idée nette.

Nous sommes de plaisants atomes : nous faisons Dieu un esprit à la mode du nôtre ; et parce que nous appelons *esprit* la faculté que l'Être suprême, universel, éternel, tout-puissant, nous a donnée de combiner quelques idées dans notre petit cerveau large de six doigts tout au plus, nous nous imaginons que Dieu est un esprit de cette même sorte. Toujours Dieu à notre image, bonnes gens!

Mais s'il y avait des millions d'êtres qui fussent tout autre chose que notre matière, dont nous ne connaissons que les apparences, et tout autre chose que notre esprit, notre souffle idéal, dont nous ne savons précisément rien du tout? et qui pourra m'assurer que ces millions d'êtres n'existent pas? et qui pourra soupçonner que Dieu, démontré existant par ses effets, n'est pas infiniment différent de tous ces êtres-là, et que l'espace n'est pas un de ces êtres?

Nous sommes bien loin de dire avec Lucrèce [1] :

> Ergo, præter inane et corpora, tertia per se
> Nulla potest rerum in numero natura referri.
>
> Hors le corps et le vide il n'est rien dans le monde.

Mais oserons-nous croire avec lui que l'espace infini existe?

A-t-on jamais pu répondre à son argument : « Lancez une flèche des bornes du monde, tombera-t-elle dans le rien, dans le néant? »

Clarke, qui parlait au nom de Newton, prétend que « l'espace a des propriétés, qu'il est étendu, qu'il est mesurable; donc il existe » ; mais si on lui répond qu'on met quelque chose là où il n'y avait rien, que répliqueront Newton et Clarke?

Newton regarde l'espace comme le *sensorium* de Dieu. J'ai cru entendre ce grand mot autrefois [2], car j'étais jeune ; à présent je ne l'entends pas plus que ses explications de l'Apocalypse. L'es-

1. Livre Ier, vers 446.

2. Voyez dans les *Mélanges*, année 1738, le chapitre II de la première partie des *Éléments de la philosophie de Newton*. Toutefois il est à remarquer que ce qui forme cette première partie ne fut publié qu'en 1740; Voltaire avait alors quarante-six ans.

pace *sensorium* de Dieu, l'organe intérieur de Dieu! je m'y perds, et lui aussi. Il crut, au rapport de Locke[1], qu'on pouvait expliquer la création en supposant que Dieu, par un acte de sa volonté et de son pouvoir, avait rendu l'espace impénétrable. Il est triste qu'un génie tel que Newton ait dit des choses si inintelligibles.

ESPRIT.

SECTION PREMIÈRE[2].

On consultait un homme qui avait quelque connaissance du cœur humain sur une tragédie qu'on devait représenter : il répondit qu'il y avait tant d'esprit dans cette pièce qu'il doutait de son succès. Quoi! dira-t-on, est-ce là un défaut, dans un temps où tout le monde veut avoir de l'esprit, où l'on n'écrit que pour montrer qu'on en a, où le public applaudit même aux pensées les plus fausses quand elles sont brillantes? Oui, sans doute, on applaudira le premier jour, et on s'ennuiera le second.

Ce qu'on appelle esprit est tantôt une comparaison nouvelle, tantôt une allusion fine : ici l'abus d'un mot qu'on présente dans un sens, et qu'on laisse entendre dans un autre; là un rapport délicat entre deux idées peu communes; c'est une métaphore singulière; c'est une recherche de ce qu'un objet ne présente pas d'abord, mais de ce qui est en effet dans lui; c'est l'art ou de réunir deux choses éloignées, ou de diviser deux choses qui paraissent se joindre, ou de les opposer l'une à l'autre; c'est celui de ne dire qu'à moitié sa pensée pour la laisser deviner. Enfin, je vous parlerais de toutes les différentes façons de montrer de l'esprit si j'en avais davantage; mais tous ces brillants (et je ne parle pas des faux brillants) ne conviennent point ou conviennent fort rarement à un ouvrage sérieux et qui doit intéresser. La raison en est qu'alors c'est l'auteur qui paraît, et que le public ne veut voir que le héros. Or ce héros est toujours ou dans la passion ou en danger. Le danger et les passions ne cherchent point l'esprit. Priam et Hécube ne font point d'épigrammes quand leurs enfants sont égorgés dans

1. Cette anecdote est rapportée par le traducteur de l'*Essai sur l'entendement humain*, tome IV, page 175. (*Note de Voltaire.*) — Le traducteur de Locke est Coste.

2. Le morceau qui forme cette première section avait paru dès 1744, à la suite d'une édition de *Mérope*, et sous le titre de *Lettre sur l'esprit;* l'auteur y a fait depuis des additions et des suppressions. (B.)

Troie embrasée. Didon ne soupire point en madrigaux en volant au bûcher sur lequel elle va s'immoler. Démosthène n'a point de jolies pensées quand il anime les Athéniens à la guerre; s'il en avait, il serait un rhéteur, et il est un homme d'État.

L'art de l'admirable Racine est bien au-dessus de ce qu'on appelle *esprit;* mais si Pyrrhus s'exprimait toujours dans ce style :

> Vaincu, chargé de fers, de regrets consumé,
> Brûlé de plus de feux que je n'en allumai,....
> Hélas ! fus-je jamais si cruel que vous l'êtes?
>
> (*Andromaque*, I, IV.)

si Oreste continuait toujours à dire que *les Scythes sont moins cruels qu'Hermione,* ces deux personnages ne toucheraient point du tout : on s'apercevrait que la vraie passion s'occupe rarement de pareilles comparaisons, et qu'il y a peu de proportion entre les feux réels dont Troie fut consumée, et les feux de l'amour de Pyrrhus; entre les Scythes, qui immolent des hommes, et Hermione, qui n'aima point Oreste. Cinna (II, I) dit en parlant de Pompée :

> Il (le ciel) a choisi sa mort pour servir dignement
> D'une marque éternelle à ce grand changement;
> Et devait cette gloire aux mânes d'un tel homme,
> D'emporter avec eux la liberté de Rome.

Cette pensée a un très-grand éclat : il y a là beaucoup d'esprit, et même un air de grandeur qui impose. Je suis sûr que ces vers, prononcés avec l'enthousiasme et l'art d'un bon acteur, seront applaudis ; mais je suis sûr que la pièce de *Cinna,* écrite toute dans ce goût, n'aurait jamais été jouée longtemps. En effet, pourquoi le ciel devait-il faire l'honneur à Pompée de rendre les Romains esclaves après sa mort? Le contraire serait plus vrai : les mânes de Pompée devraient plutôt obtenir du ciel le maintien éternel de cette liberté pour laquelle on suppose qu'il combattit et qu'il mourut.

Que serait-ce donc qu'un ouvrage rempli de pensées recherchées et problématiques? Combien sont supérieurs à toutes ces idées brillantes ces vers simples et naturels :

> Cinna, tu t'en souviens, et veux m'assassiner!
> . . . . . .
> Soyons amis, Cinna, c'est moi qui t'en convie[1].

1. *Cinna,* V, I.

Ce n'est pas ce qu'on appelle *esprit*, c'est le sublime et le simple qui font la vraie beauté.

Que, dans *Rodogune*, Antiochus dise de sa maîtresse, qui le quitte après lui avoir indignement proposé de tuer sa mère :

> Elle fuit, mais en Parthe, en nous perçant le cœur [1],

Antiochus a de l'esprit : c'est faire une épigramme contre Rodogune ; c'est comparer ingénieusement les dernières paroles qu'elle dit en s'en allant aux flèches que les Parthes lançaient en fuyant ; mais ce n'est point parce que sa maîtresse s'en va que la proposition de tuer sa mère est révoltante ; qu'elle sorte, ou qu'elle demeure, Antiochus a également le cœur percé. L'épigramme est donc fausse, et si Rodogune ne sortait pas, cette mauvaise épigramme ne pouvait plus trouver place.

Je choisis exprès ces exemples dans les meilleurs auteurs, afin qu'ils soient plus frappants. Je ne relève pas dans eux les pointes et les jeux de mots dont on sent le faux aisément : il n'y a personne qui ne rie quand, dans la tragédie de la *Toison d'or*, Hypsipyle dit à Médée (III, iv), en faisant allusion à ses sortiléges :

> Je n'ai que des attraits, et vous avez des charmes.

Corneille trouva le théâtre et tous les genres de littérature infectés de ces puérilités, qu'il se permit rarement. Je ne veux parler ici que de ces traits d'esprit qui seraient admis ailleurs, et que le genre sérieux réprouve. On pourrait appliquer à leurs auteurs ce mot de Plutarque, traduit avec cette heureuse naïveté d'Amyot : « Tu tiens sans propos beaucoup de bons propos [2]. »

Il me revient dans la mémoire un des traits brillants que j'ai vu citer comme un modèle dans beaucoup d'ouvrages de goût, et même dans le *Traité des Études* de feu M. Rollin. Ce morceau est tiré de la belle oraison funèbre du grand Turenne, composée par Fléchier. Il est vrai que dans cette oraison Fléchier égala presque le sublime Bossuet, que j'ai appelé et que j'appelle encore *le seul homme éloquent* parmi tant d'écrivains élégants [3] ; mais il me

1. *Rodogune*, III, v.

2. La traduction d'Amyot porte : « Tu dis ce qu'il faut ailleurs qu'il ne faut. » Voyez sa traduction des *Apophthegmes des Lacédémoniens* (*Léon*, fils d'Eurycratidas).

3. Dans une édition du *Temple du Goût*, Amsterdam, Jacques Desbordes, 1733, in-8°, on lit : « Bossuet, le seul Français véritablement éloquent entre tant de

semble que le trait dont je parle n'eût pas été employé par l'évêque de Meaux. Le voici :

« Puissances ennemies de la France, vous vivez, et l'esprit de la charité chrétienne m'interdit de faire aucun souhait pour votre mort, etc. Mais vous vivez, et je plains en cette chaire un sage et vertueux capitaine, dont les intentions étaient pures, etc. »

Une apostrophe dans ce goût eût été convenable à Rome, dans la guerre civile, après l'assassinat de Pompée, ou dans Londres, après le meurtre de Charles Ier, parce qu'en effet il s'agissait des intérêts de Pompée et de Charles Ier. Mais est-il décent de souhaiter adroitement en chaire la mort de l'empereur, du roi d'Espagne et des électeurs, et de mettre en balance avec eux le général d'armée d'un roi leur ennemi? Les intentions d'un capitaine, qui ne peuvent être que servir son prince, doivent-elles être comparées avec les intérêts politiques des têtes couronnées contre lesquelles il servait? Que dirait-on d'un Allemand qui eût souhaité la mort au roi de France, à propos de la perte du général Merci, dont les intentions étaient pures[1]? Pourquoi donc ce passage a-t-il toujours été loué par tous les rhéteurs? C'est que la figure est en elle-même belle et pathétique; mais ils n'examinaient point le fond et la convenance de la pensée. Plutarque eût dit à Fléchier : « Tu as tenu sans propos un très-beau propos. »

Je reviens à mon paradoxe, que tous ces brillants, auxquels on donne le nom d'esprit, ne doivent point trouver place dans les grands ouvrages faits pour instruire ou pour toucher. Je dirai même qu'ils doivent être bannis de l'opéra. La musique exprime les passions, les sentiments, les images; mais où sont les accords qui peuvent rendre une épigramme? Quinault était quelquefois négligé, mais il était toujours naturel.

De tous nos opéras, celui qui est le plus orné, ou plutôt accablé de cet esprit épigrammatique, est le ballet du *Triomphe des Arts*, composé par un homme aimable[2], qui pensa toujours finement et qui s'exprima de même, mais qui, par l'abus de ce talent, contribua un peu à la décadence des lettres après les beaux jours

bons écrivains en prose qui, pour la plupart, ne sont qu'élégants, Bossuet voulait bien retrancher quelques familiarités, etc. » Cette variante n'a pas encore été recueillie (avril 1829). (B.)

1. Fléchier avait tiré mot pour mot la moitié de cette oraison funèbre du maréchal de Turenne de celle que l'évêque de Grenoble Lingendes avait faite d'un duc de Savoie. Or ce morceau, qui était convenable pour un souverain, ne l'est pas pour un sujet. (*Note de Voltaire.*) — C'est fort exagéré. Voyez *Des Prédicateurs du* XVIIe *siècle, avant Bossuet*, par P. Jacquinet, p. 248 et suiv.

2. Lamotte.

de Louis XIV. Dans ce ballet, où Pygmalion anime sa statue, il lui dit (V, IV) :

Vos premiers mouvements ont été de m'aimer.

Je me souviens d'avoir entendu admirer ce vers dans ma jeunesse par quelques personnes. Qui ne voit que les mouvements du corps de la statue sont ici confondus avec les mouvements du cœur, et que dans aucun sens la phrase n'est française ; que c'est en effet une pointe, une plaisanterie? Comment se pouvait-il faire qu'un homme qui avait tant d'esprit n'en eût pas assez pour retrancher ces fautes éblouissantes[1] ? Ce même homme, qui méprisait Homère et qui le traduisit, qui en le traduisant crut le corriger, et en l'abrégeant crut le faire lire, s'avise de donner de l'esprit à Homère. C'est lui qui, en faisant reparaître Achille réconcilié avec les Grecs, prêts à le venger, fait crier à tout le camp (*Iliade*, IX) :

Que ne vaincra-t-il point? il s'est vaincu lui-même.

Il faut être bien amoureux du bel esprit pour faire dire une pointe à cinquante mille hommes.

Ces jeux de l'imagination, ces finesses, ces tours, ces traits saillants, ces gaietés, ces petites sentences coupées, ces familiarités ingénieuses qu'on prodigue aujourd'hui, ne conviennent qu'aux petits ouvrages de pur agrément. La façade du Louvre de Perrault est simple et majestueuse : un cabinet peut recevoir avec grâce de petits ornements. Ayez autant d'esprit que vous voudrez, ou que vous pourrez, dans un madrigal, dans des vers légers, dans une scène de comédie qui ne sera ni passionnée ni naïve, dans un compliment, dans un petit roman, dans une lettre, où vous vous égayerez pour égayer vos amis.

Loin que j'aie reproché à Voiture d'avoir mis de l'esprit dans ses lettres, j'ai trouvé, au contraire, qu'il n'en avait pas assez[2], quoiqu'il le cherchât toujours. On dit que les maîtres à danser font mal la révérence, parce qu'ils la veulent trop bien faire. J'ai cru que Voiture était souvent dans ce cas : ses meilleures lettres sont étudiées ; on sent qu'il se fatigue pour trouver ce qui se présente si naturellement au comte Antoine Hamilton, à Mme de

1. La fin de cet alinéa n'existe pas dans l'édition de 1751 des *OEuvres de Voltaire*, mais se trouve dans l'édition de 1752. (B.)

2. Voyez le *Temple du Goût*, et aussi le chapitre XXXII du *Siècle de Louis XIV*.

Sévigné, et à tant d'autres dames qui écrivent sans efforts ces bagatelles mieux que Voiture ne les écrivait avec peine. Despréaux, qui avait osé comparer Voiture à Horace dans ses premières satires, changea d'avis quand son goût fut mûri par l'âge. Je sais qu'il importe très-peu aux affaires de ce monde que Voiture soit ou ne soit pas un grand génie, qu'il ait fait seulement quelques jolies lettres, ou que toutes ses plaisanteries soient des modèles; mais pour nous autres, qui cultivons les arts et qui les aimons, nous portons une vue attentive sur ce qui est assez indifférent au reste du monde. Le bon goût est pour nous en littérature ce qu'il est pour les femmes en ajustement: et pourvu qu'on ne fasse pas de son opinion une affaire de parti, il me semble qu'on peut dire hardiment qu'il y a dans Voiture peu de choses excellentes, et que Marot serait aisément réduit à peu de pages.

Ce n'est pas qu'on veuille leur ôter leur réputation: c'est au contraire qu'on veut savoir bien au juste ce qui leur a valu cette réputation qu'on respecte, et quelles sont les vraies beautés qui ont fait passer leurs défauts. Il faut savoir ce qu'on doit suivre et ce qu'on doit éviter; c'est là le véritable fruit d'une étude approfondie des belles-lettres; c'est ce que faisait Horace quand il examinait Lucilius en critique. Horace se fit par là des ennemis; mais il éclaira ses ennemis mêmes.

Cette envie de briller et de dire d'une manière nouvelle ce que les autres ont dit est la source des expressions nouvelles, comme des pensées recherchées. Qui ne peut briller par une pensée veut se faire remarquer par un mot. Voilà pourquoi on a voulu en dernier lieu substituer *amabilités* au mot d'*agréments*, *négligemment* à *négligence*, *badiner les amours* à *badiner avec les amours*. On a cent autres affectations de cette espèce. Si on continuait ainsi, la langue des Bossuet, des Racine, des Pascal, des Corneille, des Boileau, des Fénelon, deviendrait bientôt surannée. Pourquoi éviter une expression qui est d'usage, pour en introduire une qui dit précisément la même chose? Un mot nouveau n'est pardonnable que quand il est absolument nécessaire, intelligible et sonore. On est obligé d'en créer en physique; une nouvelle découverte, une nouvelle machine, exigent un nouveau mot; mais fait-on de nouvelles découvertes dans le cœur humain? y a-t-il une autre grandeur que celle de Corneille et de Bossuet? y a-t-il d'autres passions que celles qui ont été maniées par Racine, effleurées par Quinault? y a-t-il une autre morale évangélique que celle du P. Bourdaloue?

Ceux qui accusent notre langue de n'être pas assez féconde

doivent en effet trouver de la stérilité, mais c'est dans eux-mêmes. *Rem verba sequuntur*[1] : quand on est bien pénétré d'une idée, quand un esprit juste et plein de chaleur possède bien sa pensée, elle sort de son cerveau tout ornée des expressions convenables, comme Minerve sortit tout armée du cerveau de Jupiter. Enfin la conclusion de tout ceci est qu'il ne faut rechercher ni les pensées, ni les tours, ni les expressions ; et que l'art dans tous les grands ouvrages est de bien raisonner sans trop faire d'arguments, de bien peindre sans vouloir tout peindre, d'émouvoir sans vouloir toujours exciter les passions. Je donne ici de beaux conseils, sans doute. Les ai-je pris pour moi-même ? Hélas ! non.

Pauci, quos æquus amavit
Jupiter, aut ardens evexit ad æthera virtus,
Dis geniti potuere[2].

SECTION II[3].

Le mot *esprit*, quand il signifie *une qualité de l'âme*, est un de ces termes vagues auxquels tous ceux qui les prononcent attachent presque toujours des sens différents : il exprime autre chose que jugement, génie, goût, talent, pénétration, étendue, grâce, finesse, et il doit tenir de tous ces mérites ; on pourrait le définir : *raison ingénieuse*.

C'est un mot générique qui a toujours besoin d'un autre mot qui le détermine ; et quand on dit : *Voilà un ouvrage plein d'esprit, un homme qui a de l'esprit*, on a grande raison de demander duquel. L'esprit sublime de Corneille n'est ni l'esprit exact de Boileau, ni l'esprit naïf de La Fontaine ; et l'esprit de La Bruyère, qui est l'art de peindre singulièrement, n'est point celui de Malebranche, qui est de l'imagination avec de la profondeur.

Quand on dit qu'un homme a un *esprit judicieux*, on entend moins qu'il a ce qu'on appelle de l'esprit qu'une raison épurée. Un esprit ferme, mâle, courageux, grand, petit, faible, léger, doux, emporté, etc., signifie *le caractère et la trempe de l'âme*, et n'a point de rapport à ce qu'on entend dans la société par cette expression : *avoir de l'esprit*.

1. Horace, *Art poét.*, 311.
2. Virgile, *Æn*, VI, 129 et suiv.
3. *Encyclopédie*, tome V, 1755 ; mais Voltaire en parle dans sa lettre à Mme du Deffant, du 2 juillet 1754.

L'esprit, dans l'acception ordinaire de ce mot, tient beaucoup du bel esprit, et cependant ne signifie pas précisément la même chose : car jamais ce terme *homme d'esprit* ne peut être pris en mauvaise part, et *bel esprit* est quelquefois prononcé ironiquement.

D'où vient cette différence? C'est qu'*homme d'esprit* ne signifie pas *esprit supérieur, talent marqué,* et que *bel esprit* le signifie. Ce mot *homme d'esprit* n'annonce point de prétention, et le *bel esprit* est une affiche : c'est un art qui demande de la culture ; c'est une espèce de profession, et qui par là expose à l'envie et au ridicule.

C'est en ce sens que le P. Bouhours aurait eu raison de faire entendre, d'après le cardinal du Perron, que les Allemands ne prétendaient pas à l'esprit, parce qu'alors leurs savants ne s'occupaient guère que d'ouvrages laborieux et de pénibles recherches, qui ne permettaient pas qu'on y répandît des fleurs, qu'on s'efforçât de briller, et que le bel esprit se mêlât au savant.

Ceux qui méprisent le génie d'Aristote, au lieu de s'en tenir à condamner sa physique, qui ne pouvait être bonne étant privée d'expériences, seraient bien étonnés de voir qu'Aristote a enseigné parfaitement, dans sa *Rhétorique,* la manière de dire les choses avec esprit : il dit que cet art consiste à ne se pas servir simplement du mot propre, qui ne dit rien de nouveau ; mais qu'il faut employer une métaphore, une figure, dont le sens soit clair et l'expression énergique ; il en apporte plusieurs exemples, et entre autres ce que dit Périclès d'une bataille où la plus florissante jeunesse d'Athènes avait péri : *L'année a été dépouillée de son printemps* [1].

Aristote a bien raison de dire qu'il faut du nouveau.

Le premier qui, pour exprimer que les plaisirs sont mêlés d'amertume, les regarda comme des roses accompagnées d'épines eut de l'esprit ; ceux qui le répétèrent n'en eurent point.

Ce n'est pas toujours par une métaphore qu'on s'exprime spirituellement : c'est par un tour nouveau ; c'est en laissant deviner sans peine une partie de sa pensée ; c'est ce qu'on appelle *finesse, délicatesse;* et cette manière est d'autant plus agréable qu'elle exerce et qu'elle fait valoir l'esprit des autres.

Les allusions, les allégories, les comparaisons, sont un champ

1. C'est Aristote qui (*Rhét.*, I, 27) a conservé ce trait ; et comme il ne se trouve pas dans la harangue que Thucydide met dans la bouche de Périclès à cette occasion, on en a conclu, avec raison ce me semble, que cette harangue, telle qu'on la lit dans l'historien grec, était toute de sa composition. (B.)

vaste de pensées ingénieuses; les effets de la nature, la fable, l'histoire, présentés à la mémoire, fournissent à une imagination heureuse des traits qu'elle emploie à propos.

Il ne sera pas inutile de donner des exemples de ces différents genres. Voici un madrigal de M. de La Sablière, qui a toujours été estimé des gens de goût :

Églé tremble que dans ce jour
L'Hymen, plus puissant que l'Amour,
N'enlève ses trésors sans qu'elle ose s'en plaindre.
Elle a négligé mes avis :
Si la belle les eût suivis,
Elle n'aurait plus rien à craindre.

L'auteur ne pouvait, ce semble, ni mieux cacher ni mieux faire entendre ce qu'il pensait et ce qu'il craignait d'exprimer.

Le madrigal suivant paraît plus brillant et plus agréable; c'est une allusion à la fable :

Vous êtes belle, et votre sœur est belle;
Entre vous deux tout choix serait bien doux :
L'Amour était blond comme vous;
Mais il aimait une brune comme elle.

En voici encore un autre fort ancien. Il est de Bertaut, évêque de Séez, et paraît au-dessus des deux autres parce qu'il réunit l'esprit et le sentiment :

Quand je revis ce que j'ai tant aimé,
Peu s'en fallut que mon feu rallumé
N'en fît l'amour en mon âme renaître;
Et que mon cœur, autrefois son captif,
Ne ressemblât l'esclave fugitif
A qui le sort fait rencontrer son maître.

De pareils traits plaisent à tout le monde, et caractérisent l'*esprit* délicat d'une nation ingénieuse.

Le grand point est de savoir jusqu'où cet esprit doit être admis. Il est clair que dans les grands ouvrages on doit l'employer avec sobriété, par cela même qu'il est un ornement. Le grand art est dans l'à-propos.

Une pensée fine, ingénieuse, une comparaison juste et fleurie, est un défaut quand la raison seule ou la passion doivent parler, ou bien quand on doit traiter de grands intérêts : ce n'est pas

alors du faux bel esprit, mais c'est de l'esprit déplacé; et toute beauté hors de sa place cesse d'être beauté.

C'est un défaut dans lequel Virgile n'est jamais tombé, et qu'on peut quelquefois reprocher au Tasse, tout admirable qu'il est d'ailleurs. Ce défaut vient de ce que l'auteur, trop plein de ses idées, veut se montrer lui-même, lorsqu'il ne doit montrer que ses personnages.

La meilleure manière de connaître l'usage qu'on doit faire de l'esprit est de lire le petit nombre de bons ouvrages de génie qu'on a dans les langues savantes et dans la nôtre.

Le *faux esprit* est autre chose que l'*esprit déplacé:* ce n'est pas seulement une pensée fausse, car elle pourrait être fausse sans être ingénieuse; c'est une pensée fausse et recherchée.

Il a été remarqué ailleurs qu'un homme de beaucoup d'esprit [1], qui traduisit ou plutôt qui abrégea Homère en vers français, crut embellir ce poëte, dont la simplicité fait le caractère, en lui prêtant des ornements. Il dit au sujet de la réconciliation d'Achille (*Iliade*, IX) :

> Tout le camp s'écria, dans une joie extrême :
> Que ne vaincra-t-il point? il s'est vaincu lui-même.

Premièrement, de ce qu'on a dompté sa colère, il ne s'ensuit pas du tout qu'on ne sera point battu; secondement, toute une armée peut-elle s'accorder, par une inspiration soudaine, à dire une pointe?

Si ce défaut choque les juges d'un goût sévère, combien doivent révolter tous ces traits forcés, toutes ces pensées alambiquées que l'on trouve en foule dans des écrits d'ailleurs estimables? Comment supporter que dans un livre de mathématiques on dise que : « Si Saturne venait à manquer, ce serait le dernier satellite qui prendrait sa place, parce que les grands seigneurs éloignent toujours d'eux leurs successeurs? » Comment souffrir qu'on dise qu'Hercule savait la physique, et qu'*on ne pouvait résister à un philosophe de cette force?* L'envie de briller et de surprendre par des choses neuves conduit à ces excès.

Cette petite vanité a produit les jeux de mots dans toutes les langues, ce qui est la pire espèce du faux bel esprit.

Le faux goût est différent du faux bel esprit, parce que celui-ci est toujours une affectation, un effort de faire mal; au lieu que

1. Lamotte. Voyez page 6.

l'autre est souvent une habitude de faire mal sans effort, et de suivre par instinct un mauvais exemple établi.

L'intempérance et l'incohérence des imaginations orientales est un faux goût ; mais c'est plutôt un manque d'esprit qu'un abus d'esprit.

Des étoiles qui tombent, des montagnes qui se fendent, des fleuves qui reculent, le soleil et la lune qui se dissolvent, des comparaisons fausses et gigantesques, la nature toujours outrée, sont le caractère de ces écrivains, parce que dans ces pays, où l'on n'a jamais parlé en public, la vraie éloquence n'a pu être cultivée, et qu'il est bien plus aisé d'être ampoulé que d'être juste, fin, et délicat.

Le faux esprit est précisément le contraire de ces idées triviales et ampoulées : c'est une recherche fatigante de traits déliés ; une affectation de dire en énigme ce que d'autres ont déjà dit naturellement, de rapprocher des idées qui paraissent incompatibles, de diviser ce qui doit être réuni, de saisir de faux rapports, de mêler, contre les bienséances, le badinage avec le sérieux, et le petit avec le grand.

Ce serait ici une peine superflue d'entasser des citations dans lesquelles le mot *esprit* se trouve, on se contentera d'en examiner une de Boileau, qui est rapportée dans le grand Dictionnaire de Trévoux : « C'est le propre des grands esprits, quand ils commencent à vieillir et à décliner, de se plaire aux contes et aux fables. » Cette réflexion n'est pas vraie. Un grand esprit peut tomber dans cette faiblesse ; mais ce n'est pas le propre des grands esprits. Rien n'est plus capable d'égarer la jeunesse que de citer les fautes des bons écrivains comme des exemples.

Il ne faut pas oublier de dire ici en combien de sens différents le mot *esprit* s'emploie : ce n'est point un défaut de la langue, c'est au contraire un avantage d'avoir ainsi des racines qui se ramifient en plusieurs branches.

Esprit d'un corps, d'une société, pour exprimer les usages, la manière de parler, de se conduire, les préjugés d'un corps.

Esprit de parti, qui est à l'esprit d'un corps ce que sont les passions aux sentiments ordinaires.

Esprit d'une loi, pour en distinguer l'intention ; c'est en ce sens qu'on a dit : *La lettre tue, et l'esprit vivifie.*

Esprit d'un ouvrage, pour en faire concevoir le caractère et le but.

Esprit de vengeance, pour signifier désir et intention de se venger.

Esprit de discorde, esprit de révolte, etc.

On a cité dans un dictionnaire *esprit de politesse;* mais c'est d'après un auteur nommé Bellegarde, qui n'a nulle autorité. On doit choisir avec un soin scrupuleux ses auteurs et ses exemples. On ne dit point *esprit de politesse,* comme on dit *esprit de vengeance, de dissension, de faction;* parce que la politesse n'est point une passion animée par un motif puissant qui la conduise, lequel on appelle *esprit* métaphoriquement.

Esprit familier se dit dans un autre sens, et signifie ces êtres mitoyens, ces génies, ces démons admis dans l'antiquité, comme l'*esprit de Socrate,* etc.

Esprit signifie quelquefois la plus subtile partie de la matière : on dit *esprits animaux, esprits vitaux,* pour signifier ce qu'on n'a jamais vu, et ce qui donne le mouvement et la vie. Ces esprits, qu'on croit couler rapidement dans les nerfs, sont probablement un feu subtil. Le docteur Mead est le premier qui semble en avoir donné des preuves dans la préface du *Traité sur les poisons.*

Esprit, en chimie, est encore un terme qui reçoit plusieurs acceptions différentes, mais qui signifie toujours la partie subtile de la matière.

Il y a loin de l'*esprit* en ce sens, au *bon esprit,* au *bel esprit.* Le même mot, dans toutes les langues, peut donner des idées différentes, parce que tout est métaphore, sans que le vulgaire s'en aperçoive.

SECTION III [1].

Ce mot n'est-il pas une grande preuve de l'imperfection des langues, du chaos où elles sont encore, et du hasard qui a dirigé presque toutes nos conceptions ?

Il plut aux Grecs, ainsi qu'à d'autres nations, d'appeler vent, souffle, πνεῦμα, ce qu'ils entendaient vaguement par respiration, vie, âme. Ainsi âme et vent étaient en un sens la même chose dans l'antiquité ; et si nous disions que l'homme est une machine pneumatique, nous ne ferions que traduire les Grecs. Les Latins les imitèrent, et se servirent du mot *spiritus,* esprit, souffle. *Anima, spiritus,* furent la même chose.

Le *rouhak* des Phéniciens, et, à ce qu'on prétend, des Chaldéens, signifiait de même *souffle* et *vent.*

Quand on traduisit la *Bible* en latin, on employa toujours

1. Ce qui forme cette troisième section composait la première section de l'article dans les *Questions sur l'Encyclopédie,* cinquième partie, 1771. (B.)

indifféremment le mot souffle esprit, vent, âme. « Spiritus Dei ferebatur super aquas. — Le vent de Dieu, l'esprit de Dieu était porté sur les eaux. »

« Spiritus vitæ, — le souffle de la vie, l'âme de la vie. »

« Inspiravit in faciem ejus spiraculum *ou* spiritum vitæ. — Et il souffla sur sa face un souffle de vie. » Et selon l'hébreu : « Il souffla dans ses narines un souffle, un esprit de vie. »

« Hæc quum dixisset, insufflavit et dixit eis : Accipite spiritum sanctum.— Ayant dit cela, il souffla sur eux, et leur dit : Recevez le souffle saint, l'esprit saint. »

« Spiritus ubi vult spirat, et vocem ejus audis, sed nescis unde veniat. — L'esprit, le vent souffle où il veut, et vous entendez sa voix (son bruit) ; mais vous ne savez d'où il vient. »

Il y a loin de là à nos brochures du quai des Augustins et du Pont-Neuf, intitulées *Esprit de Marivaux, Esprit de Desfontaines*, etc. [1]

Ce que nous entendons communément en français par esprit, bel esprit, trait d'esprit, etc., signifie des pensées ingénieuses. Aucune autre nation n'a fait un tel usage du mot *spiritus*. Les Latins disaient *ingenium;* les Grecs, εὐφυΐα, ou bien ils employaient des adjectifs. Les Espagnols disent *agudo, agudeza.*

Les Italiens emploient communément le terme *ingegno.*

Les Anglais se servent du mot *wit, witty,* dont l'étymologie est belle, car ce mot autrefois signifiait *sage.*

Les Allemands disent *verstandig ;* et quand ils veulent exprimer des pensées ingénieuses, vives, agréables, ils disent « riche en sensations », *sinn-reich.* C'est de là que les Anglais, qui ont retenu beaucoup d'expressions de l'ancienne langue germanique et française, disent *sensible man.*

Ainsi, presque tous les mots qui expriment des idées de l'entendement sont des métaphores.

L'*ingegno,* l'*ingenium,* est tiré de ce qui engendre ; l'*agudeza,* de ce qui est pointu ; le *sinn-reich,* des sensations ; l'*esprit,* du vent ; et le *wit,* de la sagesse.

En toute langue, ce qui répond à *esprit* en général est de plusieurs sortes ; et quand vous dites : *Cet homme a de l'esprit,* on est en droit de vous demander duquel.

Girard, dans son livre utile des définitions, intitulé *Synonymes français,* conclut ainsi :

« Il faut, dans le commerce des dames, de l'esprit, ou du

1. L'*Esprit de Marivaux* est de 1769, in-8° ; l'*Esprit de Desfontaines* est de 1757, 4 volumes in-12.

jargon qui en ait l'apparence. » (Ce n'est pas leur faire honneur ; elles méritent mieux.) « L'entendement est de mise avec les politiques et les courtisans. »

Il me semble que l'entendement est nécessaire partout, et qu'il est bien extraordinaire de voir un entendement *de mise*.

« Le génie est propre avec les gens à projets et à dépense. »

Ou je me trompe, ou le génie de Corneille était fait pour tous les spectateurs, le génie de Bossuet pour tous les auditeurs, encore plus que propre avec les gens à dépense.

Le mot qui répond à *spiritus*, esprit, vent, souffle, donnant nécessairement à toutes les nations l'idée de l'air, elles supposèrent toutes que notre faculté de penser, d'agir, ce qui nous anime, est de l'air ; et de là notre âme fut de l'air subtil.

De là les mânes, les esprits, les revenants, les ombres, furent composés d'air [1].

De là nous disions, il n'y a pas longtemps : « Un esprit lui est apparu ; il a un esprit familier ; il revient des esprits dans ce château ; » et la populace le dit encore.

Il n'y a guère que les traductions des livres hébreux en mauvais latin qui aient employé le mot *spiritus* en ce sens.

Manes, umbræ, simulacra, sont les expressions de Cicéron et de Virgile. Les Allemands disent *geist*, les Anglais *ghost*, les Espagnols *duende, trasgo ;* les Italiens semblent n'avoir point de terme qui signifie *revenant*. Les Français seuls se sont servis du mot *esprit*. Le mot propre, pour toutes les nations, doit être *fantôme, imagination, rêverie, sottise, friponnerie*.

SECTION IV [2].

BEL ESPRIT, ESPRIT.

Quand une nation commence à sortir de la barbarie, elle cherche à montrer ce que nous appelons *de l'esprit*.

Ainsi, aux premières tentatives qu'on fit sous François Ier, vous voyez dans Marot des pointes, des jeux de mots qui seraient aujourd'hui intolérables.

> Romorentin sa perte remémore,
> Cognac s'en cogne en sa poitrine blême,
> Anjou fait joug, Angoulême est de même [3].

1. Voyez l'article AME. (*Note de Voltaire.*)
2. En 1771, seconde section, dans les *Questions sur l'Encyclopédie*. (B.)
3. Marot, *Complainte de madame Loyse de Savoye*.

Ces belles idées ne se présentent pas d'abord pour marquer la douleur des peuples. Il en a coûté à l'imagination pour parvenir à cet excès de ridicule.

On pourrait apporter plusieurs exemples d'un goût si dépravé ; mais tenons-nous-en à celui-ci, qui est le plus fort de tous.

Dans la seconde époque de l'esprit humain en France, au temps de Balzac, de Mairet, de Rotrou, de Corneille, on applaudissait à toute pensée qui surprenait par des images nouvelles, qu'on appelait *esprit*. On reçut très-bien ces vers de la tragédie de *Pyrame*[1] :

> Ah! voici le poignard qui du sang de son maître
> S'est souillé lâchement; il en rougit, le traître.

On trouvait un grand art à donner du sentiment à ce poignard, à le faire rougir de honte d'être teint du sang de Pyrame autant que du sang dont il était coloré.

Personne ne se récria contre Corneille quand, dans sa tragédie d'*Andromède*, Phinée dit au Soleil[2] :

> Tu luis, Soleil, et ta lumière
> Semble se plaire à m'affliger.
> Ah! mon amour te va bien obliger
> A quitter soudain ta carrière.
> Viens, Soleil, viens voir la beauté
> Dont le divin éclat me dompte;
> Et tu fuiras de honte
> D'avoir moins de clarté.

Le soleil qui fuit parce qu'il est moins clair que le visage d'Andromède vaut bien le poignard qui rougit.

Si de tels efforts d'ineptie trouvaient grâce devant un public dont le goût s'est formé si difficilement, il ne faut pas être surpris que des traits d'esprit qui avaient quelque lueur de beauté aient longtemps séduit.

Non-seulement on admirait cette traduction de l'espagnol :

> Ce sang qui, tout sorti, fume encore de courroux
> De se voir répandu pour d'autres que pour vous[3];

1. *Pyrame et Thisbé*, tragédie de Théophile.

2. Ces vers sont d'*Andromède*, II, 1; mais ils sont chantés par un page qui *parle pour Phinée*. Voyez les remarques sur *Andromède*.

3. *Le Cid*, acte II, scène dernière.

non-seulement on trouvait une finesse très-spirituelle dans ce vers d'Hypsipyle à Médée dans la *Toison d'or* [1] :

> Je n'ai que des attraits, et vous avez des charmes;

mais on ne s'apercevait pas, et peu de connaisseurs s'aperçoivent encore que, dans le rôle imposant de Cornélie, l'auteur met presque toujours de l'esprit où il fallait seulement de la douleur. Cette femme, dont on vient d'assassiner le mari, commence son discours étudié à César par un *car :*

> César, car le destin qui m'outre et que je brave,
> Me fait ta prisonnière et non pas ton esclave;
> Et tu ne prétends pas qu'il m'abatte le cœur
> Jusqu'à te rendre hommage et te nommer seigneur [2].

Elle s'interrompt ainsi, dès le premier mot, pour dire une chose recherchée et fausse. Jamais une citoyenne romaine ne fut esclave d'un citoyen romain ; jamais un Romain ne fut appelé *seigneur*, et ce mot *seigneur* n'est parmi nous qu'un terme d'honneur et de remplissage usité au théâtre.

> Fille de Scipion, et pour dire encore plus,
> Romaine, mon courage est encore au-dessus.

Outre le défaut, si commun à tous les héros de Corneille, de s'annoncer ainsi eux-mêmes, de dire : Je suis grand, j'ai du courage, admirez-moi ; il y a ici une affectation bien condamnable de parler de sa naissance, quand la tête de Pompée vient d'être présentée à César. Ce n'est point ainsi qu'une affliction véritable s'exprime. La douleur ne cherche point à dire *encore plus;* et ce qu'il y a de pis, c'est qu'en voulant dire encore plus, elle dit beaucoup moins. Être Romaine est sans doute moins que d'être fille de Scipion et femme de Pompée. L'infâme Septime, assassin de Pompée, était Romain comme elle. Mille Romains étaient des hommes très-médiocres ; mais être femme et fille des plus grands des Romains, c'était là une vraie supériorité. Il y a donc, dans ce discours, de l'esprit faux et déplacé, ainsi qu'une grandeur fausse et déplacée.

1. Acte III, scène VI.
2. *Pompée*, acte III, scène IV.

Ensuite elle dit, d'après Lucain, qu'elle doit rougir d'être en vie :

> Je dois rougir *pourtant,* après un tel malheur,
> De n'avoir pu mourir d'un excès de douleur [1] !

Lucain, après le beau siècle d'Auguste, cherchait de l'esprit, parce que la décadence commençait ; et dans le siècle de Louis XIV on commença par vouloir étaler de l'esprit parce que le bon goût n'était pas encore entièrement formé comme il le fut depuis.

> César, de ta victoire écoute moins le bruit;
> Elle n'est que l'effet du malheur qui me suit.

Quel mauvais artifice, quelle idée fausse autant qu'imprudente ! César ne doit point, selon elle, écouter le *bruit* de sa victoire. Il n'a vaincu à Pharsale que parce que Pompée a épousé Cornélie ! Que de peine pour dire ce qui n'est ni vrai, ni vraisemblable, ni convenable, ni touchant !

> Deux fois du monde entier j'ai causé la disgrâce.

C'est le *bis nocui mundo* de Lucain. Ce vers présente une très-grande idée. Elle doit surprendre, il n'y manque que la vérité. Mais il faut bien remarquer que si ce vers avait seulement une faible lueur de vraisemblance, et s'il était échappé aux emportements de la douleur, il serait admirable ; il aurait alors toute la vérité, toute la beauté de la convenance théâtrale.

> Heureuse en mes malheurs si ce triste hyménée
> Pour le bonheur de Rome à César m'eût donnée,
> Et si j'eusse avec moi porté dans ta maison
> D'un astre envenimé l'invincible poison !
> Car enfin n'attends pas que j'abaisse ma haine :
> Je te l'ai déjà dit, César, je suis Romaine;
> Et quoique ta captive, un cœur comme le mien,
> De peur de s'oublier, ne te demande rien.

C'est encore du Lucain ; elle souhaite dans la *Pharsale* d'avoir épousé César, et de n'avoir eu à se louer d'aucun de ses maris :

> O utinam in thalamos invisi Cæsaris issem
> Infelix conjux, et nulli læta marito [2] !

1. Voici le vers de Lucain :

> Turpe mori post te solo non posse dolore.

2. Lucain, *Phars.*, VIII, 88-89.

Ce sentiment n'est point dans la nature ; il est à la fois gigantesque et puéril ; mais du moins ce n'est pas à César que Cornélie parle ainsi dans Lucain. Corneille, au contraire, fait parler Cornélie à César même ; il lui fait dire qu'elle souhaite d'être sa femme, pour porter dans sa maison « le poison invincible d'un astre envenimé » : car, ajoute-t-elle, ma haine ne peut s'abaisser, et je t'ai déjà dit que je suis Romaine, et je ne te demande rien. Voilà un singulier raisonnement : je voudrais t'avoir épousé pour te faire mourir, car je ne te demande rien.

Ajoutons encore que cette veuve accable César d'injures dans le môment où César vient de pleurer la mort de Pompée, et qu'il a promis de la venger.

Il est certain que si l'auteur n'avait pas voulu donner de l'esprit à Cornélie, il ne serait pas tombé dans ces défauts, qui se font sentir aujourd'hui après avoir été applaudis si longtemps. Les actrices ne peuvent plus guère les pallier par une fierté étudiée et des éclats de voix séducteurs.

Pour mieux connaître combien l'esprit seul est au-dessous des sentiments naturels, comparez Cornélie avec elle-même, quand elle dit des choses toutes contraires dans la même tirade :

> Je dois bien, toutefois, rendre grâces aux dieux
> De ce qu'en arrivant je te trouve en ces lieux ;
> Que César y commande, et non pas Ptolémée.
> Hélas ! et sous quel astre, ô ciel ! m'as-tu formée,
> Si je leur dois des vœux de ce qu'ils ont permis
> Que je rencontre ici mes plus grands ennemis,
> Et tombe entre leurs mains plutôt qu'aux mains d'un prince
> Qui doit à mon époux son trône et sa province ?

Passons sur la petite faute de style, et considérons combien ce discours est décent et douloureux ; il va au cœur ; tout le reste éblouit l'esprit un moment, et ensuite le révolte.

Ces vers naturels charment tous les spectateurs :

> O vous ! à ma douleur objet terrible et tendre,
> Éternel entretien de haine et de pitié,
> Restes du grand Pompée, écoutez sa moitié, etc.
>
> (Acte V, scène 1re.)

C'est par ces comparaisons qu'on se forme le goût, et qu'on s'accoutume à ne rien aimer que le vrai mis à sa place [1].

1. Voyez l'article Gout. (*Note de Voltaire.*)

Cléopâtre, dans la même tragédie, s'exprime ainsi à sa confidente Charmion (acte II, sc. 1re) :

> Apprends qu'une princesse aimant sa renommée,
> Quand elle dit qu'elle aime, est sûre d'être aimée,
> Et que les plus beaux feux dont son cœur soit épris
> N'oseraient l'exposer aux hontes d'un mépris.

Charmion pouvait lui répondre : Madame, je n'entends pas ce que c'est que les beaux feux d'une princesse qui n'oseraient l'exposer à des hontes ; et à l'égard des princesses qui ne disent qu'elles aiment que quand elles sont sûres d'être aimées, je fais toujours le rôle de confidente à la comédie, et vingt princesses m'ont avoué leurs beaux feux sans être sûres de rien, et principalement l'infante du *Cid*.

Allons plus loin. César, César lui-même ne parle à Cléopâtre que pour montrer de l'esprit alambiqué :

> Mais, ô Dieu! ce moment que je vous ai quittée
> D'un trouble bien plus grand a mon âme agitée;
> Et ces soins importuns qui m'arrachaient de vous
> Contre ma grandeur même allumaient mon courroux;
> Je lui voulais du mal de m'être si contraire,
> De rendre ma présence ailleurs si nécessaire;
> Mais je lui pardonnais, au simple souvenir
> Du bonheur qu'à ma flamme elle fait obtenir;
> C'est elle dont je tiens cette haute espérance
> Qui flatte mes désirs d'une illustre apparence...
> C'était pour acquérir un droit si précieux
> Que combattait partout mon bras ambitieux;
> Et dans Pharsale même il a tiré l'épée
> Plus pour le conserver que pour vaincre Pompée.
>
> (Acte IV, scène III.)

Voilà donc César qui veut du mal à sa grandeur de l'avoir éloigné un moment de Cléopâtre, mais qui pardonne à sa grandeur en se souvenant que cette grandeur lui a fait obtenir le bonheur de sa flamme. Il tient la haute espérance d'une illustre apparence ; et ce n'est que pour acquérir le droit précieux de cette illustre apparence que son bras ambitieux a donné la bataille de Pharsale.

On dit que cette sorte d'esprit, qui n'est, il faut le dire, que du galimatias, était alors l'esprit du temps. C'est cet abus intolérable que Molière proscrivit dans ses *Précieuses ridicules*.

Ce sont ces défauts, trop fréquents dans Corneille, que La Bruyère désigna en disant[1] : « J'ai cru, dans ma première jeunesse, que ces endroits étaient clairs, intelligibles pour les acteurs, pour le parterre et l'amphithéâtre, que leurs auteurs s'entendaient eux-mêmes, et que j'avais tort de n'y rien comprendre. Je suis détrompé. » Nous avons relevé ailleurs[2] l'affectation singulière où est tombé Lamotte, dans son abrégé de *l'Iliade*, en faisant parler avec esprit toute l'armée des Grecs à la fois :

Tout le camp s'écria, dans une joie extrême :
Que ne vaincra-t-il point? il s'est vaincu lui-même.

C'est là un trait d'esprit, une espèce de pointe et de jeu de mots : car s'ensuit-il de ce qu'un homme a dompté sa colère qu'il sera vainqueur dans le combat? et comment cent mille hommes peuvent-ils, dans un même instant, s'accorder à dire un rébus, ou, si l'on veut, un bon mot?

SECTION V[3].

En Angleterre, pour exprimer qu'un homme a beaucoup d'esprit, on dit qu'il a de grandes parties, *great parts*. D'où cette manière de parler, qui étonne aujourd'hui les Français, peut-elle venir? d'eux-mêmes. Autrefois nous nous servions de ce mot *parties* très-communément dans ce sens-là. Clélie, Cassandre, nos autres anciens romans, ne parlent que des parties de leurs héros et de leurs héroïnes ; et ces parties sont leur esprit. On ne pouvait mieux s'exprimer. En effet, qui peut avoir tout? Chacun de nous n'a que sa petite portion d'intelligence, de mémoire, de sagacité, de profondeur d'idées, d'étendue, de vivacité, de finesse. Le mot de *parties* est le plus convenable pour des êtres aussi faibles que l'homme. Les Français ont laissé échapper de leurs dictionnaires une expression dont les Anglais se sont saisis. Les Anglais se sont enrichis plus d'une fois à nos dépens.

Plusieurs écrivains philosophes se sont étonnés de ce que, tout le monde prétendant à l'esprit, personne n'ose se vanter d'en avoir.

1. *Caractères de La Bruyère*, chapitre *des Ouvrages de l'esprit*. (*Note de Voltaire.*)

2. Voyez ci-dessus, pages 7 et 12, et dans les *Mélanges*, année 1764, le *Discours aux Welches*.

3. Section III, dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, en 1771. (B.)

« L'envie, a-t-on dit[1], permet à chacun d'être le panégyriste de sa probité, et non de son esprit. » L'envie permet qu'on fasse l'apologie de sa probité, non de son esprit : pourquoi ? c'est qu'il est très-nécessaire de passer pour homme de bien, et point du tout d'avoir la réputation d'homme d'esprit.

On a ému la question si tous les hommes sont nés avec le même esprit, les mêmes dispositions pour les sciences, et si tout dépend de leur éducation et des circonstances où ils se trouvent. Un philosophe[2], qui avait droit de se croire né avec quelque supériorité, prétendit que les esprits sont égaux : cependant on a toujours vu le contraire. De quatre cents enfants élevés ensemble sous les mêmes maîtres, dans la même discipline, à peine y en a-t-il cinq ou six qui fassent des progrès bien marqués. Le grand nombre est toujours des médiocres, et parmi ces médiocres il y a des nuances ; en un mot, les esprits diffèrent plus que les visages.

SECTION VI[3].

ESPRIT FAUX.

Nous avons des aveugles, des borgnes, des bigles, des louches, des vues longues, des vues courtes, ou distinctes, ou confuses, ou faibles, ou infatigables. Tout cela est une image assez fidèle de notre entendement ; mais on ne connaît guère de vues fausses. Il n'y a guère d'hommes qui prennent toujours un coq pour un cheval, ni un pot de chambre pour une maison. Pourquoi rencontre-t-on souvent des esprits assez justes d'ailleurs, qui sont absolument faux sur des choses importantes ? Pourquoi ce même Siamois, qui ne se laissera jamais tromper quand il sera question de lui compter trois roupies, croit-il fermement aux métamorphoses de Sammonocodom ? Par quelle étrange bizarrerie des hommes sensés ressemblent-ils à don Quichotte, qui croyait voir des géants où les autres hommes ne voyaient que des moulins à vent ? Encore don Quichotte était plus excusable que le Siamois, qui croit que Sammonocodom est venu plusieurs fois sur la terre, et que le Turc, qui est persuadé que Mahomet a mis la moitié de la lune dans sa manche : car don Quichotte, frappé de l'idée qu'il

1. Helvétius ; voyez ci-après QUISQUIS.

2. Helvétius. *De l'Esprit*, discours III, chapitre 1er.

3. Le commencement du morceau qui forme cette section a paru en 1765 dans une édition du *Dictionnaire philosophique*, et y formait un article intitulé ESPRIT FAUX. (B.)

doit combattre des géants, peut se figurer qu'un géant doit avoir le corps aussi gros qu'un moulin, et les bras aussi longs que les ailes du moulin ; mais de quelle supposition peut partir un homme sensé pour se persuader que la moitié de la lune est entrée dans une manche, et qu'un Sammonocodom est descendu du ciel pour venir jouer au cerf-volant à Siam, couper une forêt, et faire des tours de passe-passe ?

Les plus grands génies peuvent avoir l'esprit faux sur un principe qu'ils ont reçu sans examen. Newton avait l'esprit très-faux quand il commentait l'*Apocalypse*.

Tout ce que certains tyrans des âmes désirent, c'est que les hommes qu'ils enseignent aient l'esprit faux. Un fakir élève un enfant qui promet beaucoup ; il emploie cinq ou six années à lui enfoncer dans la tête que le dieu Fo apparut aux hommes en éléphant blanc, et il persuade l'enfant qu'il sera fouetté après sa mort pendant cinq cent mille années s'il ne croit pas ces métamorphoses. Il ajoute qu'à la fin du monde l'ennemi du dieu Fo viendra combattre contre cette divinité.

L'enfant étudie et devient un prodige ; il argumente sur les leçons de son maître ; il trouve que Fo n'a pu se changer qu'en éléphant blanc, parce que c'est le plus beau des animaux. Les rois de Siam et du Pégu, dit-il, se font la guerre pour un éléphant blanc ; certainement si Fo n'avait pas été caché dans cet éléphant, ces rois n'auraient pas été si insensés que de combattre pour la possession d'un simple animal.

L'ennemi de Fo viendra le défier à la fin du monde ; certainement cet ennemi sera un rhinocéros, car le rhinocéros combat l'éléphant. C'est ainsi que raisonne dans un âge mûr l'élève savant du fakir, et il devient une des lumières des Indes ; plus il a l'esprit subtil, plus il l'a faux ; et il forme ensuite des esprits faux comme lui.

On montre à tous ces énergumènes un peu de géométrie, et ils l'apprennent assez facilement ; mais, chose étrange ! leur esprit n'est pas redressé pour cela ; ils aperçoivent les vérités de la géométrie, mais elle ne leur apprend point à peser les probabilités ; ils ont pris leur pli ; ils raisonneront de travers toute leur vie, et j'en suis fâché pour eux [1].

Il y a malheureusement bien des manières d'avoir l'esprit faux :

1. Fin de l'article en 1765. Les quatre alinéas qui suivent étaient, en 1771, à la suite de la troisième section (aujourd'hui la cinquième), mais avec cet intitulé : ESPRIT FAUX. (B.)

1° De ne pas examiner si le principe est vrai, lors même qu'on en déduit des conséquences justes; et cette manière est commune[1];

2° De tirer des conséquences fausses d'un principe reconnu pour vrai. Par exemple, un domestique est interrogé si son maître est dans sa chambre, par des gens qu'il soupçonne d'en vouloir à sa vie : s'il était assez sot pour leur dire la vérité, sous prétexte qu'il ne faut pas mentir, il est clair qu'il aurait tiré une conséquence absurde d'un principe très-vrai.

Un juge qui condamnerait un homme qui a tué son assassin, parce que l'homicide est défendu, serait aussi inique que mauvais raisonneur.

De pareils cas se subdivisent en mille nuances différentes. Le bon esprit, l'esprit juste, est celui qui les démêle : de là vient qu'on a vu tant de jugements iniques; non que le cœur des juges fût méchant, mais parce qu'ils n'étaient pas assez éclairés.

ESPRIT DES LOIS, *voyez* LOIS[2].

ESSÉNIENS[3].

Plus une nation est superstitieuse et barbare, obstinée à la guerre malgré ses défaites, partagée en factions, flottante entre la royauté et le sacerdoce, enivrée de fanatisme, plus il se trouve chez un tel peuple un nombre de citoyens qui s'unissent pour vivre en paix.

Il arrive qu'en temps de peste, un petit canton s'interdit la communication avec les grandes villes. Il se préserve de la contagion qui règne; mais il reste en proie aux autres maladies.

Tels on a vu les gymnosophistes aux Indes, telles furent quelques sectes de philosophes chez les Grecs; tels les pythagoriciens en Italie et en Grèce, et les thérapeutes en Égypte; tels sont aujourd'hui les primitifs nommés *quakers* et les *dunkards* en Pensylvanie; et tels furent à peu près les premiers chrétiens qui vécurent ensemble loin des villes.

Aucune de ces sociétés ne connut cette effrayante coutume de se lier par serment au genre de vie qu'elles embrassaient; de se

1. Voyez l'article Conséquence. (*Note de Voltaire.*)
2. J'ai cru ce renvoi utile. (B.)
3. *Questions sur l'Encyclopédie*, cinquième partie, 1771. (B.)

donner des chaînes perpétuelles ; de se dépouiller religieusement de la nature humaine, dont le premier caractère est la liberté ; de faire enfin ce que nous appelons des *vœux*. Ce fut saint Basile qui le premier imagina ces vœux, ce serment de l'esclavage. Il introduisit un nouveau fléau sur la terre, et il tourna en poison ce qui avait été inventé comme remède.

Il y avait en Syrie des sociétés toutes semblables à celle des esséniens. C'est le Juif Philon qui nous le dit dans le *Traité de la liberté des gens de bien*. La Syrie fut toujours superstitieuse et factieuse, toujours opprimée par des tyrans. Les successeurs d'Alexandre en firent un théâtre d'horreurs. Il n'est pas étonnant que parmi tant d'infortunés, quelques-uns, plus humains et plus sages que les autres, se soient éloignés du commerce des grandes villes, pour vivre en commun dans une honnête pauvreté, loin des yeux de la tyrannie.

On se réfugia dans de semblables asiles en Égypte, pendant les guerres civiles des derniers Ptolémées ; et lorsque les armées romaines subjuguèrent l'Égypte, les thérapeutes s'établirent dans un désert auprès du lac Mœris.

Il paraît très-probable qu'il y eut des thérapeutes grecs, égyptiens et juifs. Philon [1], après avoir loué Anaxagore, Démocrite, et les autres philosophes qui embrassèrent ce genre de vie, s'exprime ainsi :

« On trouve de pareilles sociétés en plusieurs pays ; la Grèce et d'autres contrées jouissent de cette consolation ; elle est très-commune en Égypte dans chaque nome, et surtout dans celui d'Alexandrie. Les plus gens de bien, les plus austères se sont retirés au-dessus du lac Mœris, dans un lieu désert, mais commode, qui forme une pente douce. L'air y est très-sain, les bourgades assez nombreuses dans le voisinage du désert, etc. »

Voilà donc partout des sociétés qui ont tâché d'échapper aux troubles, aux factions, à l'insolence, à la rapacité des oppresseurs. Toutes, sans exception, eurent la guerre en horreur ; ils la regardèrent précisément du même œil que nous voyons le vol et l'assassinat sur les grands chemins.

Tels furent à peu près les gens de lettres qui s'assemblèrent en France, et qui fondèrent l'Académie. Ils échappaient aux factions et aux cruautés qui désolaient le règne de Louis XIII. Tels furent ceux qui fondèrent la Société royale de Londres, pendant que les fous barbares nommés *puritains* et *épiscopaux* s'égorgeaient

1. Philon, *De la Vie contemplative.* (*Note de Voltaire.*)

pour quelques passages de trois ou quatre vieux livres inintelligibles.

Quelques savants ont cru que Jésus-Christ, qui daigna paraître quelque temps dans le petit pays de Capharnaüm, dans Nazareth, et dans quelques autres bourgades de la Palestine, était un de ces esséniens qui fuyaient le tumulte des affaires, et qui cultivaient en paix la vertu. Mais ni dans les quatre Évangiles reçus, ni dans les apocryphes, ni dans les *Actes des apôtres*, ni dans leurs Lettres, on ne lit le nom d'*essénien*.

Quoique le nom ne s'y trouve pas, la ressemblance s'y trouve en plusieurs points : confraternité, biens en commun, vie austère, travail des mains, détachement des richesses et des honneurs, et surtout horreur pour la guerre. Cet éloignement est si grand que Jésus-Christ commande de tendre l'autre joue quand on vous donne un soufflet, et de donner votre tunique quand on vous vole votre manteau. C'est sur ce principe que les chrétiens se conduisirent pendant près de deux siècles, sans autels, sans temples, sans magistrature, tous exerçant des métiers, tous menant une vie cachée et paisible.

Leurs premiers écrits attestent qu'il ne leur était pas permis de porter les armes. Ils ressemblaient en cela parfaitement à nos pensylvains, à nos anabaptistes, à nos mennonites d'aujourd'hui, qui se piquent de suivre l'Évangile à la lettre. Car quoiqu'il y ait dans l'Évangile plusieurs passages qui, étant mal entendus, peuvent inspirer la violence, comme les marchands chassés à coups de fouet hors des parvis du temple, le *contrains-les d'entrer*, les cachots dans lesquels on précipite ceux qui n'ont pas fait profiter l'argent du maître à cinq pour un, ceux qui viennent au festin sans avoir la robe nuptiale ; quoique, dis-je, toutes ces maximes y semblent contraires à l'esprit pacifique, cependant il y en a tant d'autres qui ordonnent de souffrir au lieu de combattre, qu'il n'est pas étonnant que les chrétiens aient eu la guerre en exécration pendant environ deux cents ans.

Voilà sur quoi se fonde la nombreuse et respectable société des Pensylvains, ainsi que les petites sectes qui l'imitent. Quand je les appelle *respectables*, ce n'est point par leur aversion pour la splendeur de l'Église catholique. Je plains sans doute, comme je le dois, leurs erreurs. C'est leur vertu, c'est leur modestie, c'est leur esprit de paix que je respecte.

Le grand philosophe Bayle n'a-t-il donc pas eu raison de dire qu'un chrétien des premiers temps serait un très-mauvais soldat, ou qu'un soldat serait un très-mauvais chrétien ?

Ce dilemme paraît sans réplique ; et c'est, ce me semble, la différence entre l'ancien christianisme et l'ancien judaïsme.

La loi des premiers Juifs dit expressément : Dès que vous serez entrés dans le pays dont vous devez vous emparer, mettez tout à feu et à sang ; égorgez sans pitié vieillards, femmes, enfants à la mamelle ; tuez jusqu'aux animaux, saccagez tout, brûlez tout : c'est votre Dieu qui vous l'ordonne. Ce catéchisme n'est pas annoncé une fois, mais vingt ; et il est toujours suivi.

Mahomet, persécuté par les Mecquois, se défend en brave homme. Il contraint ses persécuteurs vaincus à se mettre à ses pieds, à devenir ses prosélytes ; il établit sa religion par la parole et par l'épée.

Jésus, placé entre les temps de Moïse et de Mahomet, dans un coin de la Galilée, prêche le pardon des injures, la patience, la douceur, la souffrance, meurt du dernier supplice, et veut que ses premiers disciples meurent ainsi.

Je demande en bonne foi si saint Barthélemy, saint André, saint Matthieu, saint Barnabé, auraient été reçus parmi les cuirassiers de l'empereur, ou dans les trabans de Charles XII ? Saint Pierre même, quoiqu'il ait coupé l'oreille à Malchus, aurait-il été propre à faire un bon chef de file ? Peut-être saint Paul, accoutumé d'abord au carnage, et ayant eu le malheur d'être un persécuteur sanguinaire, est le seul qui aurait pu devenir guerrier. L'impétuosité de son tempérament et la chaleur de son imagination en auraient pu faire un capitaine redoutable. Mais, malgré ces qualités, il ne chercha point à se venger de Gamaliel par les armes. Il ne fit point comme les Judas, les Theudas, les Barcochebas, qui levèrent des troupes ; il suivit les préceptes de Jésus, il souffrit ; et même il eut, à ce qu'on prétend, la tête tranchée.

Faire une armée de chrétiens était donc, dans les premiers temps, une contradiction dans les termes.

Il est clair que les chrétiens n'entrèrent dans les troupes de l'empire que quand l'esprit qui les animait fut changé. Ils avaient dans les deux premiers siècles de l'horreur pour les temples, les autels, les cierges, l'encens, l'eau lustrale ; Porphyre les comparait aux renards qui disent : *Ils sont trop verts.* Si vous pouviez avoir, disait-il, de beaux temples brillants d'or, avec de grosses rentes pour les desservants, vous aimeriez les temples passionnément. Ils se donnèrent ensuite tout ce qu'ils avaient abhorré. C'est ainsi qu'ayant détesté le métier des armes, ils allèrent enfin à la guerre. Les chrétiens, dès le temps de Dioclétien,

furent aussi différents des chrétiens du temps des apôtres que nous sommes différents des chrétiens du IIIe siècle.

Je ne conçois pas comment un esprit aussi éclairé et aussi hardi que celui de Montesquieu a pu condamner sévèrement un autre génie bien plus méthodique que le sien, et combattre cette vérité annoncée par Bayle[1], « qu'une société de vrais chrétiens pourrait vivre heureusement ensemble, mais qu'elle se défendrait mal contre les attaques d'un ennemi ».

« Ce seraient, dit Montesquieu[2], des citoyens infiniment éclairés sur leurs devoirs, et qui auraient un très-grand zèle pour les remplir. Ils sentiraient très-bien les droits de la défense naturelle. Plus ils croiraient devoir à la religion, plus ils penseraient devoir à la patrie. Les principes du christianisme, bien gravés dans le cœur, seraient infiniment plus forts que ce faux honneur des monarchies, ces vertus humaines des républiques, et cette crainte servile des États despotiques. »

Assurément l'auteur de *l'Esprit des lois* ne songeait pas aux paroles de l'Évangile quand il dit que les vrais chrétiens sentiraient très-bien les droits de la défense naturelle. Il ne se souvenait pas de l'ordre de donner sa tunique quand on vous vole le manteau, et de tendre l'autre joue quand on a reçu un soufflet. Voilà les principes de la défense naturelle très-clairement anéantis. Ceux que nous appelons *quakers* ont toujours refusé de combattre ; mais ils auraient été écrasés dans la guerre de 1756 s'ils n'avaient pas été secourus et forcés à se laisser secourir par les autres Anglais. (Voyez l'article PRIMITIVE ÉGLISE[3].)

N'est-il pas indubitable que ceux qui penseraient en tout comme des martyrs se battraient fort mal contre des grenadiers? Toutes les paroles de ce chapitre de *l'Esprit des lois* me paraissent fausses. « Les principes du christianisme, bien gravés dans le cœur, seraient infiniment plus forts, etc. » Oui, plus forts pour les empêcher de manier l'épée, pour les faire trembler de répandre le sang de leur prochain, pour leur faire regarder la vie comme un fardeau, dont le souverain bonheur est d'être déchargé.

« On les enverrait, dit Bayle, comme des brebis au milieu des loups, si on les faisait aller repousser de vieux corps d'infanterie, ou charger des régiments de cuirassiers. »

1. *Continuation des Pensées diverses,* article CXXIV. (*Note de Voltaire.*)
2. *Esprit des lois,* XXIV, 6.
3. C'est-à-dire la subdivision ou paragraphe qui porte ce titre dans l'article ÉGLISE (tome XVIII, page 495).

Bayle avait très-grande raison. Montesquieu ne s'est pas aperçu qu'en le réfutant il ne voyait que les chrétiens mercenaires et sanguinaires d'aujourd'hui, et non pas les premiers chrétiens. Il semble qu'il ait voulu prévenir les injustes accusations qu'il a essuyées des fanatiques, en leur sacrifiant Bayle; et il n'y a rien gagné. Ce sont deux grands hommes qui paraissent d'avis différent, et qui auraient eu toujours le même s'ils avaient été également libres.

« Le faux honneur des monarchies, les vertus humaines des républiques, la crainte servile des États despotiques » : rien de tout cela ne fait les soldats, comme le prétend *l'Esprit des lois*. Quand nous levons un régiment, dont le quart déserte au bout de quinze jours, il n'y a pas un seul des enrôlés qui pense à l'honneur de la monarchie; ils ne savent ce que c'est. Les troupes mercenaires de la république de Venise connaissent leur paye, et non la vertu républicaine, de laquelle on ne parle jamais dans la place Saint-Marc. Je ne crois pas, en un mot, qu'il y ait un seul homme sur la terre qui s'enrôle dans un régiment par vertu.

Ce n'est point non plus par une crainte servile que les Turcs et les Russes se battent avec un acharnement et une fureur de lions et de tigres; on n'a point ainsi du courage par crainte. Ce n'est pas non plus par dévotion que les Russes ont battu les armées de Moustapha. Il serait à désirer, ce me semble, qu'un homme si ingénieux eût plus cherché à faire connaître le vrai qu'à montrer son esprit. Il faut s'oublier entièrement quand on veut instruire les hommes, et n'avoir en vue que la vérité.

ÉTATS, GOUVERNEMENTS [1].

QUEL EST LE MEILLEUR?

Je n'ai connu jusqu'à présent personne qui n'ait gouverné quelque État. Je ne parle pas de MM. les ministres, qui gouvernent en effet, les uns deux ou trois ans, les autres six mois, les autres six semaines; je parle de tous les autres hommes qui, à souper ou dans leur cabinet, étalent leur système de gouvernement, réforment les armées, l'Église, la robe et la finance.

L'abbé de Bourzeis se mit à gouverner la France vers l'an 1645,

1. La première impression que je connaisse de cet article est de 1764, dans le *Dictionnaire philosophique*. Cependant les éditeurs de Kehl, dans la note qu'ils ont mise à la fin de cet article, disent qu'il a été écrit vers 1757. (B.)

sous le nom du cardinal de Richelieu, et fit ce *Testament politique*[1], dans lequel il veut enrôler la noblesse dans la cavalerie pour trois ans, faire payer la taille aux chambres des comptes et aux parlements, priver le roi du produit de la gabelle; il assure surtout que pour entrer en campagne avec cinquante mille hommes, il faut par économie en lever cent mille. Il affirme que « la Provence seule a beaucoup plus de beaux ports de mer que l'Espagne et l'Italie ensemble ».

L'abbé de Bourzeis n'avait pas voyagé. Au reste, son ouvrage fourmille d'anachronismes et d'erreurs; il fait signer le cardinal de Richelieu d'une manière dont il ne signa jamais, ainsi qu'il le fait parler comme il n'a jamais parlé. Au surplus, il emploie un chapitre entier à dire que « la raison doit être la règle d'un État », et à tâcher de prouver cette découverte. Cet ouvrage de ténèbres, ce bâtard de l'abbé de Bourzeis a passé longtemps pour le fils légitime du cardinal de Richelieu; et tous les académiciens, dans leurs discours de réception, ne manquaient pas de louer démesurément ce chef-d'œuvre de politique.

Le sieur Gatien de Courtilz, voyant le succès du *Testament politique* de Richelieu, fit imprimer à la Haye le *Testament de Colbert*[2], avec une belle lettre de M. Colbert au roi. Il est clair que si ce ministre avait fait un pareil testament, il eût fallu l'interdire; cependant ce livre a été cité par quelques auteurs.

Un autre gredin, dont on ignore le nom, ne manqua pas de donner le *Testament de Louvois*[3], plus mauvais encore, s'il se peut, que celui de Colbert; un abbé de Chevremont fit tester aussi Charles, duc de Lorraine[4]. Nous avons eu les *Testaments politiques* du cardinal Alberoni[5], du maréchal de Belle-Isle[6], et enfin celui de Mandrin[7].

M. de Bois-Guillebert, auteur du *Détail de la France*, imprimé en 1695, donna le projet inexécutable de la dîme royale sous le nom du maréchal de Vauban.

Un fou nommé La Jonchère, qui n'avait pas de pain, fit, en

1. Voyez la note, tome XVII, page 211.

2. 1693, in-12.

3. Le *Testament de Louvois* est aussi de Gatien de Courtilz, 1695, in-12.

4. Le *Testament politique de Charles V, duc de Lorraine et de Bar, en faveur du roi de Hongrie*, 1696, in-12, a pour auteur Henri de Straatman, conseiller aulique de l'empereur. L'abbé de Chevremont en fut éditeur.

5. Le *Testament du cardinal Alberoni* est de Durey de Morsan; voyez dans les *Mélanges*, année 1753, l'*Examen* qu'en fit Voltaire.

6. Le *Testament du maréchal de Belle-Isle*, 1761, in-12, est de Chevrier.

7. Le *Testament de Mandrin*, 1755, in-12, a pour auteur le chevalier de Goudar.

1720, un projet de finance en quatre volumes; et quelques sots ont cité cette production comme un ouvrage de La Jonchère le trésorier général, s'imaginant qu'un trésorier ne peut faire un mauvais livre de finance.

Mais il faut convenir que des hommes très-sages, très-dignes peut-être de gouverner, ont écrit sur l'administration des États, soit en France, soit en Espagne, soit en Angleterre. Leurs livres ont fait beaucoup de bien : ce n'est pas qu'ils aient corrigé les ministres qui étaient en place quand ces livres parurent, car un ministre ne se corrige point et ne peut se corriger ; il a pris sa croissance ; plus d'instructions, plus de conseils : il n'a pas le temps de les écouter, le courant des affaires l'emporte ; mais ces bons livres forment les jeunes gens destinés aux places ; ils forment les princes, et la seconde génération est instruite.

Le fort et le faible de tous les gouvernements a été examiné de près dans les derniers temps. Dites-moi donc, vous qui avez voyagé, qui avez lu et vu, dans quel État, dans quelle sorte de gouvernement voudriez-vous être né? Je conçois qu'un grand seigneur terrien en France ne serait pas fâché d'être né en Allemagne : il serait souverain au lieu d'être sujet. Un pair de France serait fort aise d'avoir les priviléges de la pairie anglaise : il serait législateur. L'homme de robe et le financier se trouveraient mieux en France qu'ailleurs. Mais quelle patrie choisirait un homme sage, libre, un homme d'une fortune médiocre, et sans préjugés?

Un membre du conseil de Pondichéry, assez savant, revenait en Europe par terre avec un brame, plus instruit que les brames ordinaires.

« Comment trouvez-vous le gouvernement du Grand Mogol? dit le conseiller.

— Abominable, répondit le brame ; comment voulez-vous qu'un État soit heureusement gouverné par des Tartares? Nos raïas, nos omras, nos nababs, sont fort contents ; mais les citoyens ne le sont guère : et des millions de citoyens sont quelque chose. »

Le conseiller et le brame traversèrent en raisonnant toute la haute Asie.

« Je fais une réflexion, dit le brame : c'est qu'il n'y a pas une république dans toute cette vaste partie du monde.

— Il y a eu autrefois celle de Tyr, dit le conseiller, mais elle n'a pas duré longtemps ; il y en avait encore une autre vers l'Arabie Pétrée, dans un petit coin nommé la Palestine, si on peut honorer du nom de république une horde de voleurs et d'usuriers, tantôt gouvernée par des juges, tantôt par des espèces de rois, tantôt par

des grands-pontifes, devenue esclave sept ou huit fois, et enfin chassée du pays qu'elle avait usurpé.

— Je conçois, dit le brame, qu'on ne doit trouver sur la terre que très-peu de républiques. Les hommes sont rarement dignes de se gouverner eux-mêmes[1]. Ce bonheur ne doit appartenir qu'à des petits peuples qui se cachent dans les îles, ou entre les montagnes, comme des lapins qui se dérobent aux animaux carnassiers ; mais à la longue ils sont découverts et dévorés. »

Quand les deux voyageurs furent arrivés dans l'Asie Mineure, le conseiller dit au brame :

« Croiriez-vous bien qu'il y a eu une république formée dans un coin de l'Italie, qui a duré plus de cinq cents ans, et qui a possédé cette Asie Mineure, l'Asie, l'Afrique, la Grèce, les Gaules, l'Espagne, et l'Italie entière?

— Elle se tourna donc bien vite en monarchie? dit le brame.

— Vous l'avez deviné, dit l'autre ; mais cette monarchie est tombée, et nous faisons tous les jours de belles dissertations pour trouver les causes de sa décadence et de sa chute.

— Vous prenez bien de la peine, dit l'Indien ; cet empire est tombé parce qu'il existait. Il faut bien que tout tombe ; j'espère bien qu'il en arrivera tout autant à l'empire du Grand Mogol.

— A propos, dit l'Européan, croyez-vous qu'il faille plus d'honneur dans un État despotique, et plus de vertu dans une république[2]? »

L'Indien, s'étant fait expliquer ce qu'on entend par honneur, répondit que l'honneur était plus nécessaire dans une république, et qu'on avait bien plus besoin de vertu dans un État monarchique. « Car, dit-il, un homme qui prétend être élu par le peuple ne le sera pas s'il est déshonoré ; au lieu qu'à la cour il pourra aisément obtenir une charge, selon la maxime d'un grand prince[3], qu'un courtisan, pour réussir, doit n'avoir ni honneur ni humeur. A l'égard de la vertu, il en faut prodigieusement dans une cour pour oser dire la vérité. L'homme vertueux est bien plus à son aise dans une république ; il n'a personne à flatter.

— Croyez-vous, dit l'homme d'Europe, que les lois et les religions soient faites pour les climats, de même qu'il faut des fourrures à Moscou, et des étoffes de gaze à Delhi[4]?

1. Voyez tome XI, page 528.
2. Fameux axiome de Montesquieu.
3. Le duc d'Orléans, régent ; voyez ci-après l'article Honneur.
4. Système de Montesquieu.

— Oui, sans doute, dit le brame ; toutes les lois qui concernent la physique sont calculées pour le méridien qu'on habite ; il ne faut qu'une femme à un Allemand, et il en faut trois ou quatre à un Persan. Les rites de la religion sont de même nature. Comment voudriez-vous, si j'étais chrétien, que je disse la messe dans ma province, où il n'y a ni pain ni vin ? A l'égard des dogmes, c'est autre chose : le climat n'y fait rien. Votre religion n'a-t-elle pas commencé en Asie, d'où elle a été chassée ? n'existe-t-elle pas vers la mer Baltique, où elle était inconnue ?

— Dans quel État, sous quelle domination aimeriez-vous mieux vivre ? dit le conseiller.

— Partout ailleurs que chez moi, dit son compagnon ; et j'ai trouvé beaucoup de Siamois, de Tunquinois, de Persans et de Turcs, qui en disaient autant.

— Mais encore une fois, dit l'Européan, quel État choisiriez-vous ? »

Le brame répondit : « Celui où l'on n'obéit qu'aux lois.

— C'est une vieille réponse, dit le conseiller.

— Elle n'en est pas plus mauvaise, dit le brame.

— Où est ce pays-là ? dit le conseiller. »

Le brame dit : « Il faut le chercher. »

(Voyez l'article GENÈVE dans l'*Encyclopédie*[1].)

ÉTATS GÉNÉRAUX[2].

Il y en a toujours eu dans l'Europe, et probablement dans toute la terre : tant il est naturel d'assembler la famille pour connaître ses intérêts et pourvoir à ses besoins. Les Tartares avaient leur *cour-ilté*. Les Germains, selon Tacite, s'assemblaient pour délibérer. Les Saxons et les peuples du Nord eurent leur *vittenagemoth*. Tout fut états généraux dans les républiques grecque et romaine.

Nous n'en voyons point chez les Égyptiens, chez les Perses, chez les Chinois, parce que nous n'avons que des fragments fort imparfaits de leurs histoires ; nous ne les connaissons guère que depuis le temps où leurs rois furent absolus, ou du moins depuis le temps où

1. Cet article a été écrit vers 1757. Voyez aussi l'article GOUVERNEMENT dans ce Dictionnaire. (K.) — L'article GENÈVE, dans l'*Encyclopédie*, est de d'Alembert, et fit naître la fameuse *Lettre* de J.-J. Rousseau.

2. *Questions sur l'Encyclopédie*, sixième partie, 1771. (B.)

ils n'avaient que les prêtres pour contre-poids de leur autorité.

Quand les comices furent abolis à Rome, les gardes prétoriennes prirent leur place; des soldats insolents, avides, barbares et lâches, furent la république. Septime Sévère les vainquit et les cassa.

Les états généraux de l'empire ottoman sont les janissaires et les spahis ; dans Alger et dans Tunis, c'est la milice.

Le plus grand et le plus singulier exemple de ces états généraux est la diète de Ratisbonne, qui dure depuis cent ans, où siégent continuellement les représentants de l'empire, les ministres des électeurs, des princes, des comtes, des prélats et des villes impériales, lesquelles sont au nombre de trente-sept.

Les seconds états généraux de l'Europe sont ceux de la Grande-Bretagne. Ils ne sont pas toujours assemblés comme la diète de Ratisbonne, mais ils sont devenus si nécessaires que le roi les convoque tous les ans. La chambre des communes répond précisément aux députés des villes reçus dans la diète de l'empire; mais elle est en beaucoup plus grand nombre, et jouit d'un pouvoir bien supérieur. C'est proprement la nation. Les pairs et les évêques ne sont en parlement que pour eux, et la chambre des communes y est pour tout le pays. Ce parlement d'Angleterre n'est autre chose qu'une imitation perfectionnée de quelques états généraux de France.

En 1355, sous le roi Jean, les trois états furent assemblés à Paris pour secourir le roi Jean contre les Anglais. Ils lui accordèrent une somme considérable, à cinq livres cinq sous le marc, de peur que le roi Jean n'en changeât la valeur numéraire. Ils réglèrent l'impôt nécessaire pour recueillir cet argent, et ils établirent neuf commissaires pour présider à la recette. Le roi promit, pour lui et pour ses successeurs, de ne faire, dans l'avenir, aucun changement dans la monnaie.

Qu'est-ce que promettre pour soi et pour ses héritiers? ou c'est ne rien promettre, ou c'est dire : Ni moi, ni mes héritiers, n'avons le droit d'altérer la monnaie ; nous sommes dans l'impuissance de faire le mal.

Avec cet argent, qui fut bientôt levé, on forma aisément une armée qui n'empêcha pas le roi Jean d'être fait prisonnier à la bataille de Poitiers.

On devait rendre compte aux états, au bout de l'année, de l'emploi de la somme accordée. C'est ainsi qu'on en use aujourd'hui en Angleterre avec la chambre des communes. La nation anglaise a conservé tout ce que la nation française a perdu.

Les états généraux de Suède ont une coutume plus honorable

encore à l'humanité, et qui ne se trouve chez aucun peuple. Ils admettent dans leurs assemblées deux cents paysans qui font un corps séparé des trois autres, et qui soutiennent la liberté de ceux qui travaillent à nourrir les hommes.

Les états généraux de Danemark prirent une résolution toute contraire en 1660 ; ils se dépouillèrent de tous leurs droits en faveur du roi. Ils lui donnèrent un pouvoir absolu et illimité. Mais ce qui est plus étrange, c'est qu'ils ne s'en sont point repentis jusqu'à présent.

Les états généraux, en France, n'ont point été assemblés depuis 1613 [1], et les cortès d'Espagne ont duré cent ans après. On les assembla encore en 1712, pour confirmer la renonciation de Philippe V à la couronne de France. Ces états généraux n'ont point été convoqués depuis ce temps.

ÉTERNITÉ [2].

J'admirais, dans ma jeunesse, tous les raisonnements de Samuel Clarke ; j'aimais sa personne, quoiqu'il fût un arien déterminé ainsi que Newton, et j'aime encore sa mémoire parce qu'il était bon homme ; mais le cachet de ses idées, qu'il avait mis sur ma cervelle encore molle, s'effaça quand cette cervelle se fut un peu fortifiée. Je trouvai, par exemple, qu'il avait aussi mal combattu l'éternité du monde qu'il avait mal établi la réalité de l'espace infini.

J'ai tant de respect pour la *Genèse* et pour l'Église, qui l'adopte, que je la regarde comme la seule preuve de la création du monde depuis cinq mille sept cent dix-huit ans, selon le comput des Latins, et depuis sept mille deux cent soixante et dix-huit ans, selon les Grecs.

Toute l'antiquité crut au moins la matière éternelle ; et les plus grands philosophes attribuèrent aussi l'éternité à l'ordre de l'univers.

Ils se sont tous trompés, comme on sait ; mais on peut croire, sans blasphème, que l'éternel formateur de toutes choses fit d'autres mondes que le nôtre.

Voici ce que dit sur ces mondes et sur cette éternité un auteur

1. A la fin de 1614 ; voyez tome XII, page 573 ; et tome XVI, le chapitre XLVI de l'*Histoire du Parlement*. Depuis Voltaire il y a eu les états généraux de 1789.

2. *Questions sur l'Encyclopédie*, cinquième partie, 1771. (B.)

inconnu, dans une petite feuille qui peut aisément se perdre, et qu'il est peut-être bon de conserver :

. . . Foliis tantum ne carmina manda.

(VIRG., *Æn.*, VI, 74.)

S'il y a dans cet écrit quelques propositions téméraires, la petite société qui travaille à la rédaction du recueil les désavoue de tout son cœur [1].

EUCHARISTIE [2].

Dans cette question délicate, nous ne parlerons point en théologiens. Soumis de cœur et d'esprit à la religion dans laquelle nous sommes nés, aux lois sous lesquelles nous vivons, nous n'agiterons point la controverse : elle est trop ennemie de toutes les religions, qu'elle se vante de soutenir; de toutes les lois, qu'elle feint d'expliquer; et surtout de la concorde, qu'elle a bannie de la terre dans tous les temps.

Une moitié de l'Europe anathématise l'autre au sujet de l'eucharistie, et le sang a coulé des rivages de la mer Baltique au pied des Pyrénées, pendant près de deux cents ans, pour un mot qui signifie *douce charité*.

Vingt nations, dans cette partie du monde, ont en horreur le système de la transsubstantiation catholique. Elles crient que ce dogme est le dernier effort de la folie humaine. Elles attestent ce fameux passage de Cicéron, qui dit [3] que les hommes ayant épuisé toutes les épouvantables démences dont ils sont capables, ne se sont point encore avisés de manger le dieu qu'ils adorent. Elles disent que presque toutes les opinions populaires étant fondées sur des équivoques, sur l'abus des mots, les catholiques romains n'ont fondé leur système de l'eucharistie et de la transsubstantiation que sur une équivoque; qu'ils ont pris au propre ce qui n'a pu être dit qu'au figuré, et que la terre, depuis seize cents ans, a été ensanglantée pour des logomachies, pour des malentendus.

1. Dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, on rapportait ici tout le premier couplet du dialogue intitulé *les Adorateurs* (voyez les *Mélanges*, année 1769). (B.)

2. *Questions sur l'Encyclopédie*, cinquième partie, 1771. (B.)

3. Voyez la *Divination* de Cicéron. (*Note de Voltaire.*) — Voyez, tome XI, la note de la page 67.

Leurs prédicateurs dans les chaires, leurs savants dans leurs livres, les peuples dans leurs discours, repètent sans cesse que Jésus-Christ ne prit point son corps avec ses deux mains pour le faire manger à ses apôtres; qu'un corps ne peut être en cent mille endroits à la fois, dans du pain et dans un calice; que du pain qu'on rend en excréments, et du vin qu'on rend en urine, ne peuvent être le Dieu formateur de l'univers; que ce dogme peut exposer la religion chrétienne à la dérision des plus simples, au mépris et à l'exécration du reste du genre humain.

C'est là ce que disent les Tillotson, les Smalridge, les Turretin, les Claude, les Daillé, les Amyrault, les Mestrezat, les Dumoulin, les Blondel, et la foule innombrable des réformateurs du XVIe siècle; tandis que le mahométan, paisible maître de l'Afrique, de la plus belle partie de l'Europe et de l'Asie, rit avec dédain de nos disputes, et que le reste de la terre les ignore.

Encore une fois, je ne controverse point; je crois d'une foi vive tout ce que la religion catholique apostolique enseigne sur l'eucharistie, sans y comprendre un seul mot.

Voici mon seul objet. Il s'agit de mettre aux crimes le plus grand frein possible. Les stoïciens disaient qu'ils portaient Dieu dans leur cœur; ce sont les expressions de Marc-Aurèle et d'Épictète, les plus vertueux de tous les hommes, et qui étaient, si on ose le dire, des dieux sur la terre. Ils entendaient par ces mots: « Je porte Dieu dans moi, » la partie de l'âme divine, universelle, qui anime toutes les intelligences.

La religion catholique va plus loin; elle dit aux hommes : Vous aurez physiquement dans vous ce que les stoïciens avaient métaphysiquement. Ne vous informez pas de ce que je vous donne à manger et à boire, ou à manger simplement. Croyez seulement que c'est Dieu que je vous donne; il est dans votre estomac. Votre cœur le souillera-t-il par des injustices, par des turpitudes? Voilà donc des hommes qui reçoivent Dieu dans eux, au milieu d'une cérémonie auguste, à la lueur de cent cierges, après une musique qui a enchanté leurs sens, au pied d'un autel brillant d'or. L'imagination est subjuguée, l'âme est saisie et attendrie. On respire à peine, on est détaché de tout lien terrestre, on est uni avec Dieu, il est dans notre chair et dans notre sang. Qui osera, qui pourra commettre après cela une seule faute, en recevoir seulement la pensée? Il était impossible, sans doute, d'imaginer un mystère qui retînt plus fortement les hommes dans la vertu.

Cependant Louis XI, en recevant Dieu dans lui, empoisonne son frère; l'archevêque de Florence, en faisant Dieu, et les Pazzi,

en recevant Dieu, assassinent les Médicis dans la cathédrale. Le pape Alexandre VI, au sortir du lit de sa fille bâtarde, donne Dieu à son bâtard César Borgia ; et tous deux font périr par la corde, par le poison, par le fer, quiconque possède deux arpents de terre à leur bienséance.

Jules II fait et mange Dieu ; mais, la cuirasse sur le dos et le casque en tête, il se souille de sang et de carnage. Léon X tient Dieu dans son estomac, ses maîtresses dans ses bras, et l'argent extorqué par les indulgences dans ses coffres et dans ceux de sa sœur.

Troll, archevêque d'Upsal, fait égorger sous ses yeux les sénateurs de Suède, une bulle du pape à la main. Van Galen, évêque de Munster, fait la guerre à tous ses voisins, et devient fameux par ses rapines.

L'abbé N...[1] est plein de Dieu, ne parle que de Dieu, donne à Dieu toutes les femmes, ou imbéciles, ou folles, qu'il peut diriger, et vole l'argent de ses pénitents.

Que conclure de ces contradictions? que tous ces gens-là n'ont pas cru véritablement en Dieu ; qu'ils ont encore moins cru qu'ils eussent mangé le corps de Dieu et bu son sang ; qu'ils n'ont jamais imaginé avoir Dieu dans leur estomac ; que s'ils l'avaient cru fermement, ils n'auraient jamais commis aucun de ces crimes réfléchis ; qu'en un mot, le remède le plus fort contre les atrocités des hommes a été le plus inefficace. Plus l'idée en était sublime, plus elle a été rejetée en secret par la malice humaine.

Non-seulement tous nos grands criminels qui ont gouverné, et ceux qui ont voulu extorquer une petite part au gouvernement, en sous-ordre, n'ont pas cru qu'ils recevaient Dieu dans leurs entrailles, mais ils n'ont pas cru réellement en Dieu ; du moins ils en ont entièrement effacé l'idée de leur tête. Leur mépris pour le sacrement qu'ils faisaient et qu'ils conféraient a été porté jusqu'au mépris de Dieu même. Quelle est donc la ressource qui nous reste contre la déprédation, l'insolence, la violence, la calomnie, la persécution ? De bien persuader l'existence de Dieu au puissant qui opprime le faible. Il ne rira pas du moins de cette opinion ; et s'il n'a pas cru que Dieu fût dans son estomac, il pourra croire que Dieu est dans toute la nature. Un mystère

1. Cette lettre N est employée ici d'une manière absolue, et non comme initiale de nom. Les derniers mots de l'alinéa portent à penser que Voltaire a voulu parler de Fantin, dont il a déjà été question au mot Dieu, Dieux, section v, tome XVIII, page 378.

incompréhensible l'a rebuté : pourra-t-il dire que l'existence d'un Dieu rémunérateur et vengeur est un mystère incompréhensible ? Enfin, s'il ne s'est pas soumis à la voix d'un évêque catholique qui lui a dit : Voilà Dieu, qu'un homme consacré par moi a mis dans ta bouche, résistera-t-il à la voix de tous les astres et de tous les êtres animés qui lui crient : C'est Dieu qui nous a formés ?

EUPHÉMIE [1].

On trouve ces mots au grand *Dictionnaire encyclopédique*, à propos du mot EUPHÉMISME : « Les personnes peu instruites croient que les Latins n'avaient pas la délicatesse d'éviter les paroles obscènes. C'est une erreur. »

C'est une vérité assez honteuse pour ces respectables Romains. Il est bien vrai que ni dans le sénat, ni sur les théâtres, on ne prononçait les termes consacrés à la débauche ; mais l'auteur de cet article [2] avait oublié l'épigramme infâme d'Auguste contre Fulvie, et les lettres d'Antoine [3], et les turpitudes affreuses d'Horace, de Catulle, de Martial. Ce qu'il y a de plus étrange, c'est que ces grossièretés, dont nous n'avons jamais approché, se trouvent mêlées dans Horace à des leçons de morale. C'est dans la même page l'école de Platon avec les figures de l'Arétin. Cette *Euphémie*, cet adoucissement était bien cynique.

ÉVANGILE [4].

C'est une grande question de savoir quels sont les premiers Évangiles. C'est une vérité constante, quoi qu'en dise Abbadie, qu'aucun des premiers Pères de l'Église, inclusivement jusqu'à Irénée, ne cite aucun passage des quatre Évangiles que nous connaissons. Au contraire, les alloges, les théodosiens, rejetèrent constamment l'Évangile de saint Jean, et ils en parlaient toujours

1. Dans l'édition de Kehl, qui, je crois, la première a donné cet article, il est intitulé *Euphémie*, et le mot *Euphémie* est répété dans la seconde ligne ; mais c'est dans l'article EUPHÉMISME de l'*Encyclopédie* qu'est le passage transcrit par Voltaire. En faisant la correction à la seconde ligne, j'ai pu toutefois conserver l'intitulé tel qu'il est dans l'édition de Kehl. (B.)

2. Dumarsais.

3. Voltaire a rapporté l'épigramme d'Auguste et une lettre d'Antoine, dans l'article AUGUSTE OCTAVE, tome XVII, page 484.

4. *Dictionnaire philosophique*, édition de 1767. (B.)

avec mépris, comme l'avance saint Épiphane dans sa trente-quatrième homélie. Nos ennemis remarquent encore que non-seulement les plus anciens Pères ne citent jamais rien de nos Évangiles, mais qu'ils rapportent plusieurs passages qui ne se trouvent que dans les Évangiles apocryphes rejetés du canon.

Saint Clément, par exemple, rapporte que notre Seigneur, ayant été interrogé sur le temps où son royaume aviendrait, répondit : « Ce sera quand deux ne feront qu'un, quand le dehors ressemblera au dedans, et quand il n'y aura ni mâle ni femelle. » Or il faut avouer que ce passage ne se trouve dans aucun de nos Évangiles. Il y a cent exemples qui prouvent cette vérité ; on les peut recueillir dans l'*Examen critique* de M. Fréret, secrétaire perpétuel de l'Académie des belles-lettres de Paris.

Le savant Fabricius s'est donné la peine de rassembler les anciens Évangiles que le temps a conservés ; celui de Jacques paraît le premier. Il est certain qu'il a encore beaucoup d'autorité dans quelques Églises d'Orient. Il est appelé *premier Évangile*[1]. Il nous reste la passion et la résurrection, qu'on prétend écrites par Nicodème. Cet Évangile de Nicodème est cité par saint Justin et par Tertullien : c'est là qu'on trouve les noms des accusateurs de notre Sauveur, Annas, Caïphas, Summas, Datam, Gamaliel, Judas, Lévi, Nephthalim : l'attention de rapporter ces noms donne une apparence de candeur à l'ouvrage. Nos adversaires ont conclu que, puisqu'on supposa tant de faux Évangiles reconnus d'abord pour vrais, on peut aussi avoir supposé ceux qui font aujourd'hui l'objet de notre croyance. Ils insistent beaucoup sur la foi des premiers hérétiques qui moururent pour ces Évangiles apocryphes. Il y eut donc, disent-ils, des faussaires, des séducteurs, et des gens séduits, qui moururent pour l'erreur : ce n'est donc pas une preuve de la vérité de notre religion que des martyrs soient morts pour elle?

Ils ajoutent de plus qu'on ne demanda jamais aux martyrs : Croyez-vous à l'Évangile de Jean, ou à l'Évangile de Jacques? Les païens ne pouvaient fonder des interrogatoires sur des livres qu'ils ne connaissaient pas : les magistrats punirent quelques chrétiens très-injustement, comme perturbateurs du repos public; mais ils ne les interrogèrent jamais sur nos quatre Évangiles. Ces livres ne furent un peu connus des Romains que sous Dioclétien;

1. Le *Protoévangile* a été publié en 1552 et a été ainsi nommé par l'éditeur Guillaume Postel, parce qu'il suppléait aux lacunes des anciens exemplaires hébreux de l'évangéliste saint Matthieu. (G. A.)

et ils eurent à peine quelque publicité dans les dernières années de Dioclétien. C'était un crime abominable, irrémissible à un chrétien, de faire voir un Évangile à un Gentil. Cela est si vrai que vous ne rencontrez le mot d'*Évangile* dans aucun auteur profane.

Les sociniens rigides ne regardent donc nos quatre divins Évangiles que comme des ouvrages clandestins, fabriqués environ un siècle après Jésus-Christ, et cachés soigneusement aux Gentils pendant un autre siècle ; ouvrages, disent-ils, grossièrement écrits par des hommes grossiers, qui ne s'adressèrent longtemps qu'à la populace de leur parti. Nous ne voulons pas répéter ici leurs autres blasphèmes. Cette secte, quoique assez répandue, est aujourd'hui aussi cachée que l'étaient les premiers Évangiles. Il est d'autant plus difficile de les convertir qu'ils ne croient que leur raison. Les autres chrétiens ne combattent contre eux que par la voix sainte de l'Écriture : ainsi il est impossible que les uns et les autres, étant toujours ennemis, puissent jamais se rencontrer [1].

Pour nous, restons toujours inviolablement attachés à nos quatre Évangiles avec l'Église infaillible ; réprouvons les cinquante Évangiles qu'elle a réprouvés ; n'examinons point pourquoi notre Seigneur Jésus-Christ permit qu'on fît cinquante Évangiles faux, cinquante histoires fausses de sa vie, et soumettons-nous à nos pasteurs, qui sont les seuls sur la terre éclairés du Saint-Esprit.

Qu'Abbadie soit tombé dans une erreur grossière en regardant comme authentiques les lettres, si ridiculement supposées, de Pilate à Tibère, et la prétendue proposition de Tibère au sénat de mettre Jésus-Christ au rang des dieux ; si Abbadie est un mauvais critique et un très-mauvais raisonneur, l'Église est-elle moins éclairée ? devons-nous moins la croire ? devons-nous lui être moins soumis ?

ÉVÊQUE [2].

Samuel Ornik, natif de Bâle, était, comme on sait, un jeune homme très-aimable, qui d'ailleurs savait par cœur son Nouveau Testament en grec et en allemand. Ses parents le firent voyager à

1. Fin de l'article en 1767 ; il était signé : *Par l'abbé de Tilladet.* La fin de l'article fut ajoutée dans les *Questions sur l'Encyclopédie,* cinquième partie, 1771, où l'auteur avait reproduit l'article. (B.)

2. *Questions sur l'Encyclopédie,* cinquième partie, 1771. (B.)

l'âge de vingt ans. On le chargea de porter des livres au coadjuteur de Paris, du temps de la Fronde[1]. Il arrive à la porte de l'archevêché ; le suisse lui dit que monseigneur ne voit personne. « Camarade, lui dit Ornik, vous êtes rude à vos compatriotes ; les apôtres laissèrent approcher tout le monde, et Jésus-Christ voulait qu'on laissât venir à lui tous les petits enfants. Je n'ai rien à demander à votre maître ; au contraire, je viens lui apporter. — Entrez donc, lui dit le suisse. »

Il attend une heure dans une première antichambre. Comme il était fort naïf, il attaque de conversation un domestique, qui aimait fort à dire tout ce qu'il savait de son maître. « Il faut qu'il soit puissamment riche, dit Ornik, pour avoir cette foule de pages et d'estafiers que je vois courir dans la maison. — Je ne sais pas ce qu'il a de revenu, répond l'autre ; mais j'entends dire à Joly et à l'abbé Charier qu'il a déjà deux millions de dettes. — Il faudra, dit Ornik, qu'il envoie fouiller dans la gueule d'un poisson pour payer son corban[2]. Mais quelle est cette dame qui sort d'un cabinet, et qui passe ? — C'est madame de Pomereu, l'une de ses maîtresses. — Elle est vraiment fort jolie ; mais je n'ai point lu que les apôtres eussent une telle compagnie dans leur chambre à coucher les matins. Ah ! voilà, je crois, monsieur qui va donner audience. — Dites : Sa Grandeur, monseigneur. — Hélas ! très-volontiers. » Ornik salue Sa Grandeur, lui présente ses livres, et en est reçu avec un sourire très-gracieux. On lui dit quatre mots, et on monte en carrosse, escorté de cinquante cavaliers. En montant, monseigneur laisse tomber une gaîne. Ornik est tout étonné que monseigneur porte une si grande écritoire dans sa poche. « Ne voyez-vous pas que c'est son poignard ? lui dit le causeur. Tout le monde porte régulièrement son poignard quand on va au parlement. — Voilà une plaisante manière d'officier, dit Ornik ; » et il s'en va fort étonné.

Il parcourt la France, et s'édifie de ville en ville ; de là il passe en Italie. Quand il est sur les terres du pape, il rencontra un de ces évêques à mille écus de rente, qui allait à pied. Ornik était très-honnête ; il lui offre une place dans sa cambiature. « Vous allez sans doute, monseigneur, consoler quelque malade ? — Monsieur, j'allais chez mon maître. — Votre maître ! c'est Jésus-

1. Le cardinal de Retz. Voyez ses Mémoires et ceux du temps de la Fronde pour cet article.

2. Mot de la basse latinité, signifiant d'abord *bolte* ou *tronc* où l'on déposait de l'argent, ensuite par extension le *trésor*, *trésorier*, etc. Voyez le *Glossaire* de Ducange. (K.)

Christ, sans doute? — Monsieur, c'est le cardinal Azolin; je suis son aumônier. Il me donne des gages bien médiocres; mais il m'a promis de me placer auprès de dona Olimpia, la belle-sœur favorite *di nostro signore*. — Quoi! vous êtes aux gages d'un cardinal? Mais ne savez-vous pas qu'il n'y avait point de cardinaux du temps de Jésus-Christ et de saint Jean? — Est-il possible! s'écria le prélat italien. — Rien n'est plus vrai; vous l'avez lu dans l'Évangile. — Je ne l'ai jamais lu, répliqua l'évêque; je ne sais que l'office de Notre-Dame. — Il n'y avait, vous dis-je, ni cardinaux ni évêques; et quand il y eut des évêques, les prêtres furent presque leurs égaux, à ce que Jérôme assure en plusieurs endroits. — Sainte Vierge! dit l'Italien, je n'en savais rien; et des papes? — Il n'y en avait pas plus que de cardinaux. » Le bon évêque se signa; il crut être avec l'esprit malin, et sauta en bas de la cambiature.

EXAGÉRATION [1].

C'est le propre de l'esprit humain d'exagérer. Les premiers écrivains agrandirent la taille des premiers hommes, leur donnèrent une vie dix fois plus longue que la nôtre, supposèrent que les corneilles vivaient trois cents ans, les cerfs neuf cents, et les nymphes trois mille années. Si Xerxès passe en Grèce, il traîne quatre millions d'hommes à sa suite. Si une nation gagne une bataille, elle a presque toujours perdu peu de guerriers, et tué une quantité prodigieuse d'ennemis. C'est peut-être en ce sens qu'il est dit dans les Psaumes : *Omnis homo mendax*.

Quiconque fait un récit a besoin d'être le plus scrupuleux de tous les hommes s'il n'exagère pas un peu pour se faire écouter. C'est là ce qui a tant décrédité les voyageurs, on se défie toujours d'eux. Si l'un a vu un chou grand comme une maison, l'autre a vu la marmite faite pour ce chou [2]. Ce n'est qu'une longue unanimité de témoignages valides qui met à la fin le sceau de la probabilité aux récits extraordinaires.

La poésie est surtout le champ de l'exagération. Tous les poëtes ont voulu attirer l'attention des hommes par des images frappantes. Si un dieu marche dans *l'Iliade*, il est au bout du monde à la troisième enjambée [3]. Ce n'était pas la peine de parler des

1. *Questions sur l'Encyclopédie*, cinquième partie, 1771. (B.)
2. La Fontaine, livre IX, fable 1re.
3. *Iliade*, livre XIII, vers 20-21.

montagnes pour les laisser à leur place ; il fallait les faire sauter comme des chèvres, ou les fondre comme de la cire.

L'ode, dans tous les temps, a été consacrée à l'exagération. Aussi plus une nation devient philosophe, plus les odes à enthousiasme, et qui n'apprennent rien aux hommes, perdent de leur prix.

De tous les genres de poésie, celui qui charme le plus les esprits instruits et cultivés, c'est la tragédie. Quand la nation n'a pas encore le goût formé, quand elle est dans ce passage de la barbarie à la culture de l'esprit, alors presque tout dans la tragédie est gigantesque et hors de la nature.

Rotrou, qui, avec du génie, travailla précisément dans le temps de ce passage, et qui donna dans l'année 1636 son *Hercule mourant*, commence par faire parler ainsi son héros (acte I, scène I) :

Père de la clarté, grand astre, âme du monde,
Quels termes n'a franchis ma course vagabonde?
Sur quels bords a-t-on vu tes rayons étalés
Où ces bras triomphants ne se soient signalés?
J'ai porté la terreur plus loin que ta carrière,
Plus loin qu'où tes rayons ont porté ta lumière;
J'ai forcé des pays que le jour ne voit pas,
Et j'ai vu la nature au-delà de mes pas.
Neptune et ses Tritons ont vu d'un œil timide
Promener mes vaisseaux sur leur campagne humide.
L'air tremble comme l'onde au seul bruit de mon nom,
Et n'ose plus servir la haine de Junon.
Mais qu'en vain j'ai purgé le séjour où nous sommes!
Je donne aux immortels la peur que j'ôte aux hommes.

On voit par ces vers combien l'exagéré, l'ampoulé, le forcé, étaient encore à la mode ; et c'est ce qui doit faire pardonner à Pierre Corneille.

Il n'y avait que trois ans que Mairet avait commencé à se rapprocher de la vraisemblance et du naturel dans sa *Sophonisbe*[1]. Il fut le premier en France qui non-seulement fit une pièce régulière, dans laquelle les trois unités sont exactement observées, mais qui connut le langage des passions, et qui mit de la vérité dans le dialogue. Il n'y a rien d'exagéré, rien d'ampoulé, dans cette pièce. L'auteur tomba dans un vice tout contraire :

1. La *Sophonisbe* de Mairet fut jouée en 1629 ; celle de Corneille l'a été en 1663 ; Voltaire, en 1770, a publié une *Sophonisbe*. Voyez tome VI du *Théâtre*.

c'est la naïveté et la familiarité, qui ne sont convenables qu'à la comédie. Cette naïveté plut alors beaucoup.

La première entrevue de Sophonisbe et de Massinisse charma toute la cour. La coquetterie de cette reine captive, qui veut plaire à son vainqueur, eut un prodigieux succès. On trouva même très-bon que de deux suivantes qui accompagnaient Sophonisbe dans cette scène, l'une dît à l'autre, en voyant Massinisse attendri : *Ma compagne, il se prend*[1]. Ce trait comique était dans la nature, et les discours ampoulés n'y sont pas ; aussi cette pièce resta plus de quarante années au théâtre.

L'exagération espagnole reprit bientôt sa place dans l'imitation du *Cid* que donna Pierre Corneille, d'après Guillem de Castro et Baptista Diamante, deux auteurs qui avaient traité ce sujet avec succès à Madrid. Corneille ne craignit point de traduire ces vers de Diamante :

Su sangre señor que en humo
Su sentimiento esplicava,
Por la boca que la vierté
De verse alli derramada
Por otro que por su rey.

Son sang sur la poussière écrivait mon devoir.
. . . . . .
Ce sang qui, tout sorti, fume encor de courroux
De se voir répandu pour d'autres que pour vous[2].

Le comte de Gormaz ne prodigue pas des exagérations moins fortes quand il dit :

Grenade et l'Aragon tremblent quand ce fer brille.
Mon nom sert de rempart à toute la Castille.
. . . . . .
Le prince, pour essai de générosité,
Gagnerait des combats marchant à mon côté[3].

1. *Sophonisbe* de Mairet, acte III, scène IV.
2. *Cid*, acte II, scène VIII.
3. *Cid*, acte Ier, scène III ; l'édition de 1664 et celles qui suivent portent :

Le prince, à mes côtés, ferait dans les combats
L'essai de son courage à l'ombre de mon bras.

Mais il était naturel que Voltaire fît ses citations d'après l'édition qu'il avait donnée du *Théâtre de Corneille* avec commentaires ; et il dit lui-même avoir fait en partie son travail sur des éditions antérieures à 1664 ; voyez ses lettres à Duclos, des 12 juillet, 14 septembre et 25 décembre 1761. (B.)

Non-seulement ces rodomontades étaient intolérables, mais elles étaient exprimées dans un style qui faisait un énorme contraste avec les sentiments si naturels et si vrais de Chimène et de Rodrigue.

Toutes ces images boursouflées ne commencèrent à déplaire aux esprits bien faits que lorsque enfin la politesse de la cour de Louis XIV apprit aux Français que la modestie doit être la compagne de la valeur ; qu'il faut laisser aux autres le soin de nous louer ; que ni les guerriers, ni les ministres, ni les rois, ne parlent avec emphase, et que le style boursouflé est le contraire du sublime.

On n'aime point aujourd'hui qu'Auguste parle de *l'empire absolu qu'il a sur tout le monde*, et de *son pouvoir souverain sur la terre et sur l'onde;* on n'entend plus qu'en souriant Émilie dire à Cinna (acte III, scène IV) :

> Pour être plus qu'un roi, tu te crois quelque chose.

Jamais il n'y eut en effet d'exagération plus outrée. Il n'y avait pas longtemps que des chevaliers romains des plus anciennes familles, un Septime, un Achillas, avaient été aux gages de Ptolémée, roi d'Égypte. Le sénat de Rome pouvait se croire au-dessus des rois ; mais chaque bourgeois de Rome ne pouvait avoir cette prétention ridicule. On haïssait le nom de roi à Rome, comme celui de maître, *dominus;* mais on ne le méprisait pas. On le méprisait si peu que César l'ambitionna, et ne fut tué que pour l'avoir recherché. Octave lui-même, dans cette tragédie, dit à Cinna :

> Bien plus, ce même jour je te donne Émilie,
> Le digne objet des vœux de toute l'Italie,
> Et qu'ont mise si haut mon amour et mes soins,
> Qu'en te couronnant roi je t'aurais donné moins [1].

Le discours d'Émilie est donc non-seulement exagéré, mais entièrement faux.

Le jeune Ptolémée exagère bien davantage lorsqu'en parlant d'une bataille qu'il n'a point vue, et qui s'est donnée à soixante lieues d'Alexandrie, il décrit « des fleuves teints de sang, rendus plus rapides par le débordement des parricides ; des montagnes de morts privés d'honneurs suprêmes, que la nature force à se

1. *Cinna,* acte V, scène Ire.

venger eux-mêmes, et dont les troncs pourris exhalent de quoi faire la guerre au reste des vivants ; et la déroute orgueilleuse de Pompée, qui croit que l'Égypte, en dépit de la guerre, ayant sauvé le ciel, pourra sauver la terre, et pourra prêter l'épaule au monde chancelant ».

Ce n'est point ainsi que Racine fait parler Mithridate d'une bataille dont il sort :

> Je suis vaincu : Pompée a saisi l'avantage
> D'une nuit qui laissait peu de place au courage.
> Mes soldats presque nus dans l'ombre intimidés,
> Les rangs de toutes parts mal pris et mal gardés,
> Le désordre partout redoublant les alarmes,
> Nous-mêmes contre nous tournant nos propres armes,
> Les cris que les rochers renvoyaient plus affreux,
> Enfin toute l'horreur d'un combat ténébreux :
> Que pouvait la valeur dans ce trouble funeste?
> Les uns sont morts, la fuite a sauvé tout le reste;
> Et je ne dois la vie, en ce commun effroi,
> Qu'au bruit de mon trépas que je laisse après moi.
>
> (*Mithridate*, II, III.)

C'est là parler en homme. Le roi Ptolémée n'a parlé qu'en poëte ampoulé et ridicule.

L'exagération s'est réfugiée dans les oraisons funèbres ; on s'attend toujours à l'y trouver, on ne regarde jamais ces pièces d'éloquence que comme des déclamations : c'est donc un grand mérite dans Bossuet d'avoir su attendrir et émouvoir dans un genre qui semble fait pour ennuyer.

EXPIATION [1].

> Dieu fit du repentir la vertu des mortels [2].

C'est peut-être la plus belle institution de l'antiquité que cette cérémonie solennelle qui réprimait les crimes en avertissant qu'ils doivent être punis, et qui calmait le désespoir des coupables en leur faisant racheter leurs transgressions par des espèces de pénitences. Il faut nécessairement que les remords aient prévenu

1. *Questions sur l'Encyclopédie*, cinquième partie, 1771. (B.)
2. Voltaire lui-même, *Olympie*, II, II.

les expiations : car les maladies sont plus anciennes que la médecine, et tous les besoins ont existé avant les secours.

Il fut donc, avant tous les cultes, une religion naturelle, qui troubla le cœur de l'homme quand il eut, dans son ignorance ou dans son emportement, commis une action inhumaine. Un ami dans une querelle a tué son ami, un frère a tué son frère, un amant jaloux et frénétique a même donné la mort à celle sans laquelle il ne pouvait vivre ; un chef d'une nation a condamné un homme vertueux, un citoyen utile : voilà des hommes désespérés, s'ils sont sensibles. Leur conscience les poursuit ; rien n'est plus vrai, et c'est le comble du malheur. Il ne reste plus que deux partis, ou la réparation, ou l'affermissement dans le crime. Toutes les âmes sensibles cherchent le premier parti, les monstres prennent le second.

Dès qu'il y eut des religions établies, il y eut des expiations ; les cérémonies en furent ridicules : car quel rapport entre l'eau du Gange et un meurtre ? comment un homme réparait-il un homicide en se baignant ? Nous avons déjà remarqué [1] cet excès de démence et d'absurdité, d'avoir imaginé que ce qui lave le corps lave l'âme, et enlève les taches des mauvaises actions.

L'eau du Nil eut ensuite la même vertu que l'eau du Gange : on ajoutait à ces purifications d'autres cérémonies ; j'avoue qu'elles furent encore plus impertinentes. Les Égyptiens prenaient deux boucs, et tiraient au sort lequel des deux on jetterait en bas, chargé des péchés des coupables. On donnait à ce bouc le nom d'*Hazazel*, l'expiateur. Quel rapport, je vous prie, entre un bouc et le crime d'un homme ?

Il est vrai que depuis Dieu permit que cette cérémonie fût sanctifiée chez les Juifs nos pères, qui prirent tant de rites égyptiaques ; mais sans doute c'était le repentir, et non le bouc, qui purifiait les âmes juives.

Jason, ayant tué Absyrthe son beau-frère, vient, dit-on, avec Médée, plus coupable que lui, se faire absoudre par Circé, reine et prêtresse d'Æa, laquelle passa depuis pour une grande magicienne. Circé les absout avec un cochon de lait et des gâteaux au sel. Cela peut faire un assez bon plat, mais cela ne peut guère ni payer le sang d'Absyrthe, ni rendre Jason et Médée plus honnêtes gens, à moins qu'ils ne témoignent un repentir sincère en mangeant leur cochon de lait.

1. Voyez l'article Baptême, tome XVII, page 547 ; et dans les *Mélanges*, année 1768, le troisième entretien de l'A, B, C, dialogue.

L'expiation d'Oreste, qui avait vengé son père par le meurtre de sa mère, fut d'aller voler une statue chez les Tartares de Crimée. La statue devait être bien mal faite, et il n'y avait rien à gagner sur un pareil effet. On fit mieux depuis, on inventa les mystères : les coupables pouvaient y recevoir leur absolution en subissant des épreuves pénibles, et en jurant qu'ils mèneraient une nouvelle vie. C'est de ce serment que les récipiendaires furent appelés chez toutes les nations d'un nom qui répond à initiés, *qui ineunt vitam novam,* qui commencent une nouvelle carrière, qui entrent dans le chemin de la vertu.

Nous avons vu, à l'article Baptême, que les catéchumènes chrétiens n'étaient appelés *initiés* que lorsqu'ils étaient baptisés.

Il est indubitable qu'on n'était lavé de ses fautes dans ces mystères que par le serment d'être vertueux : cela est si vrai que l'hiérophante, dans tous les mystères de la Grèce, en congédiant l'assemblée, prononçait ces deux mots égyptiens : *Koth, ompheth,* « veillez, soyez purs » ; ce qui est à la fois une preuve que les mystères viennent originairement d'Égypte, et qu'ils n'étaient inventés que pour rendre les hommes meilleurs.

Les sages, dans tous les temps, firent donc ce qu'ils purent pour inspirer la vertu, et pour ne point réduire la faiblesse humaine au désespoir ; mais aussi il y a des crimes si horribles qu'aucun mystère n'en accorda l'expiation. Néron, tout empereur qu'il était, ne put se faire initier aux mystères de Cérès. Constantin, au rapport de Zosime, ne put obtenir le pardon de ses crimes : il était souillé du sang de sa femme, de son fils, et de tous ses proches. C'était l'intérêt du genre humain que de si grands forfaits demeurassent sans expiation, afin que l'absolution n'invitât pas à les commettre, et que l'horreur universelle pût arrêter quelquefois les scélérats.

Les catholiques romains ont des expiations qu'on appelle *pénitences.* Nous avons vu à l'article Austérités quel fut l'abus d'une institution si salutaire.

Par les lois des barbares qui détruisirent l'empire romain, on expiait les crimes avec de l'argent ; cela s'appelait composer : « componat cum decem, viginti, triginta solidis. » Il en coûtait deux cents sous de ce temps-là pour tuer un prêtre, et quatre cents pour tuer un évêque ; de sorte qu'un évêque valait précisément deux prêtres.

Après avoir ainsi composé avec les hommes, on composa ensuite avec Dieu, lorsque la confession fut généralement établie. Enfin le pape Jean XII, qui faisait argent de tout, rédigea le tarif des péchés.

L'absolution d'un inceste, quatre tournois pour un laïque; « ab incestu pro laïco in foro conscientiæ turonenses quatuor. » Pour l'homme et la femme qui ont commis l'inceste, dix-huit tournois quatre ducats et neuf carlins. Cela n'est pas juste; si un seul ne paye que quatre tournois, les deux ne devaient que huit tournois.

La sodomie et la bestialité sont mises au même taux, avec la cause inhibitoire au titre XLIII : cela monte à 90 tournois 12 ducats et 6 carlins; « cum inhibitione turonenses 90, ducatos 12, carlinos 6, etc. »

Il est bien difficile de croire que Léon X ait eu l'imprudence de faire imprimer cette taxe en 1514, comme on l'assure; mais il faut considérer que nulle étincelle ne paraissait alors de l'embrasement qu'excitèrent depuis les réformateurs, que la cour de Rome s'endormait sur la crédulité des peuples, et négligeait de couvrir ses exactions du moindre voile. La vente publique des indulgences[1], qui suivit bientôt après, fait voir que cette cour ne prenait aucune précaution pour cacher des turpitudes auxquelles tant de nations étaient accoutumées. Dès que les plaintes contre les abus de l'Église romaine éclatèrent, elle fit ce qu'elle put pour supprimer le livre; mais elle ne put y parvenir.

Si j'ose dire mon avis sur cette taxe, je crois que les éditions ne sont pas fidèles; les prix ne sont du tout point proportionnés: ces prix ne s'accordent pas avec ceux qui sont allégués par d'Aubigné, grand-père de Mme de Maintenon, dans la *Confession de Sanci;* il évalue un pucelage à six gros, et l'inceste avec sa mère et sa sœur à cinq gros: ce compte est ridicule. Je pense qu'il y avait en effet une taxe établie dans la chambre de la daterie, pour ceux qui venaient se faire absoudre à Rome, ou marchander des dispenses, mais que les ennemis de Rome y ajoutèrent beaucoup pour la rendre plus odieuse. Consultez Bayle aux articles Banck, Du Pinet, Drelincourt.

Ce qui est très-certain, c'est que jamais ces taxes ne furent autorisées par aucun concile; que c'était un abus énorme inventé par l'avarice, et respecté par ceux qui avaient intérêt à ne le pas abolir. Les vendeurs et les acheteurs y trouvaient également leur compte: ainsi, presque personne ne réclama, jusqu'aux troubles de la réformation. Il faut avouer qu'une connaissance bien exacte de toutes ces taxes servirait beaucoup à l'histoire de l'esprit humain.

1. Voyez tome XII, page 280; et plus loin le mot Taxe.

EXTRÊME [1].

Nous essayerons ici de tirer de ce mot *extrême* une notion qui pourra être utile.

On dispute tous les jours si, à la guerre, la fortune ou la conduite fait les succès;

Si, dans les maladies, la nature agit plus que la médecine pour guérir ou pour tuer;

Si, dans la jurisprudence, il n'est pas très-avantageux de s'accommoder quand on a raison, et de plaider quand on a tort;

Si les belles-lettres contribuent à la gloire d'une nation ou à sa décadence;

S'il faut ou s'il ne faut pas rendre le peuple superstitieux;

S'il y a quelque chose de vrai en métaphysique, en histoire, en morale;

Si le goût est arbitraire, et s'il est en effet un bon et un mauvais goût, etc., etc.

Pour décider tout d'un coup toutes ces questions, prenez un exemple de ce qu'il y a de plus extrême dans chacune; comparez les deux extrémités opposées, et vous trouverez d'abord le vrai.

Vous voulez savoir si la conduite peut décider infailliblement du succès à la guerre; voyez le cas le plus extrême, les situations les plus opposées, où la conduite seule triomphera infailliblement. L'armée ennemie est obligée de passer dans une gorge profonde de montagnes; votre général le sait; il fait une marche forcée, il s'empare des hauteurs, il tient les ennemis enfermés dans un défilé; il faut qu'ils périssent ou qu'ils se rendent. Dans ce cas extrême, la fortune ne peut avoir nulle part à la victoire. Il est donc démontré que l'habileté peut décider du succès d'une campagne; de cela seul il est prouvé que la guerre est un art.

Ensuite, imaginez une position avantageuse, mais moins décisive; le succès n'est pas si certain, mais il est toujours très-probable. Vous arrivez ainsi, de proche en proche, jusqu'à une parfaite égalité entre les deux armées. Qui décidera alors? la fortune, c'est-à-dire un événement imprévu, un officier général tué lorsqu'il va exécuter un ordre important, un corps qui s'ébranle sur un faux bruit, une terreur panique, et mille autres

1. *Questions sur l'Encyclopédie*, cinquième partie, 1771. (B.)

cas auxquels la prudence ne peut remédier; mais il reste toujours certain qu'il y a un art, une tactique.

Il en faut dire autant de la médecine, de cet art d'opérer de la tête et de la main, pour rendre à la vie un homme qui va la perdre.

Le premier qui saigna et purgea à propos un homme tombé en apoplexie; le premier qui imagina de plonger un bistouri dans la vessie pour en tirer un caillou, et de refermer la plaie; le premier qui sut prévenir la gangrène dans une partie du corps, étaient sans doute des hommes presque divins, et ne ressemblaient pas aux médecins de Molière.

Descendez de cet exemple palpable à des expériences moins frappantes et plus équivoques; vous voyez des fièvres, des maux de toute espèce qui se guérissent sans qu'il soit bien prouvé si c'est la nature ou le médecin qui les a guéris; vous voyez des maladies dont l'issue ne peut se deviner; vingt médecins s'y trompent; celui qui a le plus d'esprit, le coup d'œil plus juste, devine le caractère de la maladie. Il y a donc un art; et l'homme supérieur en connaît les finesses. Ainsi La Peyronie devina qu'un homme de la cour devait avoir avalé un os pointu qui lui avai causé un ulcère, et le mettait en danger de mort; ainsi Boerhaave devina la cause de la maladie aussi inconnue que cruelle d'un comte de Vassenaar [1]. Il y a donc réellement un art de la médecine; mais dans tout art il y a des Virgiles et des Mævius.

Dans la jurisprudence, prenez une cause nette, dans laquelle la loi parle clairement : une lettre de change bien faite, bien acceptée; il faudra par tout pays que l'accepteur soit condamné à la payer. Il y a donc une jurisprudence utile, quoique dans mille cas les jugements soient arbitraires, pour le malheur du genre humain, parce que les lois sont mal faites.

Voulez-vous savoir si les belles-lettres font du bien à une nation; comparez les deux extrêmes, Cicéron et un ignorant grossier. Voyez si c'est Pline ou Attila qui fit la décadence de Rome.

On demande si l'on doit encourager la superstition dans le peuple; voyez surtout ce qu'il y a de plus extrême dans cette funeste matière, la Saint-Barthélemy, les massacres d'Irlande, les croisades : la question est bientôt résolue.

1. Boerhaave a écrit sur cette maladie un ouvrage intitulé *Atrocis nec descripti prius morbi Historia secundum medicæ artis leges*, Leyde, 1724, in-8°. On peut, sur cet ouvrage, consulter la *Bibliothèque raisonnée*, tome Ier, première partie, pages 177-202.

Y a-t-il du vrai en métaphysique? Saisissez d'abord les points les plus étonnants et les plus vrais; quelque chose existe, donc quelque chose existe de toute éternité. Un Être éternel existe par lui-même; cet Être ne peut être ni méchant ni inconséquent. Il faut se rendre à ces vérités; presque tout le reste est abandonné à la dispute, et l'esprit le plus juste démêle la vérité lorsque les autres cherchent dans les ténèbres.

Y a-t-il un bon et un mauvais goût? Comparez les extrêmes; voyez ces vers de Corneille dans *Cinna* (IV, III):

. . . Octave, ...
. . . ose accuser le destin d'injustice,
Quand tu vois que les tiens s'arment pour ton supplice,
Et que par ton exemple à ta perte guidés,
Ils violent des droits que tu n'as pas gardés!

Comparez-les à ceux-ci dans *Othon* (acte II, scène Ire):

Dis-moi donc, lorsque Othon s'est offert à Camille,
A-t-il été content, a-t-elle été facile?
Son hommage auprès d'elle a-t-il eu plein effet?
Comment l'a-t-elle pris, et comment l'a-t-il fait?

Par cette comparaison des deux extrêmes, il est bientôt décidé qu'il existe un bon et mauvais goût.

Il en est en toutes choses comme des couleurs : les plus mauvais yeux distinguent le blanc et le noir; les yeux meilleurs, plus exercés, discernent les nuances qui se rapprochent.

Usque adeo quod tangit idem est : tamen ultima distant.
(OVID., *Mét.*, VI, 67.)

ÉZÉCHIEL [1].

DE QUELQUES PASSAGES SINGULIERS DE CE PROPHÈTE, ET DE QUELQUES USAGES ANCIENS.

On sait assez aujourd'hui qu'il ne faut pas juger des usages anciens par les modernes : qui voudrait réformer la cour d'Alcinoüs dans *l'Odyssée* sur celle du Grand Turc ou de Louis XIV ne serait pas bien reçu des savants; qui reprendrait Virgile d'avoir

1. *Dictionnaire philosophique*, 1764. (B.)

représenté le roi Évandre couvert d'une peau d'ours, et accompagné de deux chiens, pour recevoir des ambassadeurs, serait un mauvais critique.

Les mœurs des anciens Égyptiens et Juifs sont encore plus différentes des nôtres que celles du roi Alcinoüs, de Nausica sa fille, et du bonhomme Évandre.

Ézéchiel, esclave chez les Chaldéens, eut une vision près de la petite rivière de Chobard, qui se perd dans l'Euphrate. On ne doit point être étonné qu'il ait vu des animaux à quatre faces et à quatre ailes, avec des pieds de veau, ni des roues qui marchaient toutes seules, et qui avaient l'esprit de vie : ces symboles plaisent même à l'imagination ; mais plusieurs critiques se sont révoltés contre l'ordre que le Seigneur lui donna de manger, pendant trois cent quatre-vingt-dix jours, du pain d'orge, de froment et de millet, couvert d'excréments humains.

Le prophète s'écria : « Pouah ! pouah ! pouah ! mon âme n'a point été jusqu'ici pollue ; » et le Seigneur lui répondit : « Eh bien ! je vous donne de la fiente de bœuf au lieu d'excréments d'homme, et vous pétrirez votre pain avec cette fiente. »

Comme il n'est point d'usage de manger de telles confitures sur son pain, la plupart des hommes trouvent ces commandements indignes de la majesté divine. Cependant il faut avouer que de la bouse de vache et tous les diamants du Grand Mogol sont parfaitement égaux, non-seulement aux yeux d'un être divin, mais à ceux d'un vrai philosophe ; et à l'égard des raisons que Dieu pouvait avoir d'ordonner un tel déjeuner au prophète, ce n'est pas à nous de les demander.

Il suffit de faire voir que ces commandements, qui nous paraissent étranges, ne le parurent pas aux Juifs.

Il est vrai que la synagogue ne permettait pas, du temps de saint Jérôme, la lecture d'Ézéchiel avant l'âge de trente ans ; mais c'était parce que, dans le chapitre XVIII, il dit que le fils ne portera plus l'iniquité de son père, et qu'on ne dira plus : Les pères ont mangé des raisins verts, et les dents des enfants en sont agacées.

En cela il se trouvait expressément en contradiction avec Moïse, qui, au chap. XXVIII des *Nombres*, assure que les enfants portent l'iniquité des pères jusqu'à la troisième et quatrième génération.

Ézéchiel, au chapitre XX, fait dire encore au Seigneur qu'il a donné aux Juifs des *préceptes qui ne sont pas bons*. Voilà pourquoi la synagogue interdisait aux jeunes gens une lecture qui pouvait faire douter de l'irréfragabilité des lois de Moïse.

Les censeurs de nos jours sont encore plus étonnés du chapitre XVI d'Ézéchiel : voici comme le prophète s'y prend pour faire connaître les crimes de Jérusalem. Il introduit le Seigneur parlant à une fille, et le Seigneur dit à la fille : « Lorsque vous naquîtes, on ne vous avait point encore coupé le boyau du nombril, on ne vous avait point salée, vous étiez toute nue, j'eus pitié de vous ; vous êtes devenue grande, votre sein s'est formé, votre poil a paru ; j'ai passé, je vous ai vue, j'ai connu que c'était le temps des amants : j'ai couvert votre ignominie ; je me suis étendu sur vous avec mon manteau ; vous avez été à moi ; je vous ai lavée, parfumée, bien habillée, bien chaussée ; je vous ai donné une écharpe de coton, des bracelets, un collier ; je vous ai mis une pierrerie au nez, des pendants d'oreilles, et une couronne sur la tête, etc.

« Alors ayant confiance à votre beauté, vous avez forniqué pour votre compte avec tous les passants... Et vous avez bâti un mauvais lieu..., et vous vous êtes prostituée jusque dans les places publiques, et vous avez ouvert vos jambes à tous les passants..., et vous avez couché avec des Égyptiens..., et enfin vous avez payé des amants, et vous leur avez fait des présents afin qu'ils couchassent avec vous... ; et en payant, au lieu d'être payée, vous avez fait le contraire des autres filles... Le proverbe est : *telle mère, telle fille ;* et c'est ce qu'on dit de vous, etc. »

On s'élève encore davantage contre le chapitre XXIII. Une mère avait deux filles qui ont perdu leur virginité de bonne heure : la plus grande s'appelait Oolla, et la petite Ooliba... « Oolla a été folle des jeunes seigneurs, magistrats, cavaliers ; elle a couché avec des Égyptiens dès sa première jeunesse... Ooliba, sa sœur, a bien plus forniqué encore avec des officiers, des magistrats et des cavaliers bien faits ; elle a découvert sa turpitude ; elle a multiplié ses fornications ; elle a recherché avec emportement les embrassements de ceux qui ont le membre comme un âne, et qui répandent leur semence comme des chevaux... »

Ces descriptions, qui effarouchent tant d'esprits faibles, ne signifient pourtant que les iniquités de Jérusalem et de Samarie ; les expressions qui nous paraissent libres ne l'étaient point alors. La même naïveté se montre sans crainte dans plus d'un endroit de l'Écriture. Il y est souvent parlé d'ouvrir la vulve. Les termes dont elle se sert pour exprimer l'accouplement de Booz avec Ruth, de Juda avec sa belle-fille, ne sont point déshonnêtes en hébreu, et le seraient en notre langue.

On ne se couvre point d'un voile quand on n'a pas honte de

sa nudité ; comment dans ces temps-là aurait-on rougi de nommer les génitoires, puisqu'on touchait les génitoires de ceux à qui l'on faisait quelque promesse ? c'était une marque de respect, un symbole de fidélité, comme autrefois parmi nous les seigneurs châtelains mettaient leurs mains entre celles de leurs seigneurs paramonts [1].

Nous avons traduit les génitoires par cuisse. Éliézer met la main sous la cuisse d'Abraham ; Joseph met la main sous la cuisse de Jacob. Cette coutume était fort ancienne en Égypte. Les Égyptiens étaient si éloignés d'attacher de la turpitude à ce que nous n'osons ni découvrir ni nommer, qu'ils portaient en procession une grande figure du membre viril nommé *phallum* [2], pour remercier les dieux de faire servir ce membre à la propagation du genre humain.

Tout cela prouve assez que nos bienséances ne sont pas les bienséances des autres peuples. Dans quel temps y a-t-il eu chez les Romains plus de politesse que du temps du siècle d'Auguste? cependant Horace ne fait nulle difficulté de dire dans une pièce morale :

> Nec vereor ne, dum futuo, vir rure recurrat.
>
> (Liv. I, sat. II, vers 127.)

[3] Auguste se sert de la même expression dans une épigramme contre Fulvie.

Un homme qui prononcerait parmi nous le mot qui répond à *futuo* serait regardé comme un crocheteur ivre ; ce mot, et plusieurs autres dont se servent Horace et d'autres auteurs, nous paraît encore plus indécent que les expressions d'Ézéchiel. Défaisons-nous de tous nos préjugés quand nous lisons d'anciens auteurs, ou que nous voyageons chez des nations éloignées. La nature est la même partout, et les usages partout différents [4].

Je rencontrai un jour dans Amsterdam un rabbin tout plein de ce chapitre. « Ah ! mon ami, dit-il, que nous vous avons obligation ! vous avez fait connaître toute la sublimité de la loi mo-

1. Suzerains. (K.)

2. M. J.-A. Dulaure a publié : *Des Divinités génératrices, ou du culte de Phallus chez les anciens et les modernes*, 1805, in-8° ; réimprimé, vingt ans après, dans le tome second de l'*Histoire abrégée de différents cultes*, Paris, Guillaume, 1825, 2 vol. in-8°.

3. Cette phrase n'est pas de 1764 ; elle est de 1765. L'épigramme d'Auguste est à l'article AUGUSTE-OCTAVE, tome XVII, page 484.

4. Fin de l'article en 1764 et 1765. Ce qui suit fut ajouté en 1767. (B.)

saïque, le déjeuner d'Ézéchiel, ses belles attitudes sur le côté gauche; Oolla et Ooliba sont des choses admirables : ce sont des types, mon frère, des types qui figurent qu'un jour le peuple juif sera maître de toute la terre; mais pourquoi en avez-vous omis tant d'autres qui sont à peu près de cette force? pourquoi n'avez-vous pas représenté le Seigneur disant au sage Osée, dès le second verset du premier chapitre : « Osée, prends une fille de « joie, et fais-lui des fils de fille de joie. » Ce sont ses propres paroles. Osée prit la demoiselle, il en eut un garçon, et puis une fille, et puis encore un garçon ; et c'était un type, et ce type dura trois années. Ce n'est pas tout, dit le Seigneur, au troisième chapitre : « Va-t'en prendre une femme qui soit non-seulement « débauchée, mais adultère. » Osée obéit; mais il lui en coûta quinze écus et un setier et demi d'orge : car vous savez que dans la terre promise il y avait très-peu de froment. Mais savez-vous ce que tout cela signifie? — Non, lui dis-je. — Ni moi non plus, dit le rabbin. »

Un grave savant s'approcha, et nous dit que c'étaient des fictions ingénieuses et toutes remplies d'agrément. « Ah! monsieur, lui répondit un jeune homme fort instruit, si vous voulez des fictions, croyez-moi, préférez celles d'Homère, de Virgile et d'Ovide, Quiconque aime les prophéties d'Ézéchiel mérite de déjeuner avec lui. »

ÉZOUR-VEIDAM [1].

Qu'est-ce donc que cet *Ézour-Veidam* qui est à la Bibliothèque du roi de France? C'est un ancien commentaire, qu'un ancien brame composa autrefois avant l'époque d'Alexandre sur l'ancien *Veidam*, qui était lui-même bien moins ancien que le livre du *Shasta*.

Respectons, vous dis-je, tous ces anciens Indiens. Ils inventèrent le jeu des échecs, et les Grecs allaient apprendre chez eux la géométrie.

Cet *Ézour-Veidam* fut en dernier lieu traduit par un brame, correspondant de la malheureuse compagnie française des Indes. Il me fut apporté au mont Krapack, où j'observe les neiges depuis longtemps; et je l'envoyai à la grande Bibliothèque royale de Paris, où il est mieux placé que chez moi.

Ceux qui voudront le consulter verront qu'après plusieurs

1. *Questions sur l'Encyclopédie*, neuvième partie, 1771. (B.)

révolutions produites par l'Éternel, il plut à l'Éternel de former un homme qui s'appelait *Adimo*, et une femme dont le nom répondait à celui de la vie.

Cette anecdote indienne est-elle prise des livres juifs ? les Juifs l'ont-ils copiée des Indiens ? ou peut-on dire que les uns et les autres l'ont écrite d'original, et que les beaux esprits se rencontrent ?

Il n'était pas permis aux Juifs de penser que leurs écrivains eussent rien puisé chez les brachmanes, dont ils n'avaient pas entendu parler. Il ne nous est pas permis de penser sur Adam autrement que les Juifs. Par conséquent je me tais, et je ne pense point.

F.

FABLE [1].

Il est vraisemblable que les fables dans le goût de celles qu'on attribue à Ésope, et qui sont plus anciennes que lui, furent inventées en Asie par les premiers peuples subjugués ; des hommes libres n'auraient pas eu toujours besoin de déguiser la vérité ; on ne peut guère parler à un tyran qu'en paraboles, encore ce détour même est-il dangereux.

Il se peut très-bien aussi que, les hommes aimant naturellement les images et les contes, les gens d'esprit se soient amusés à leur en faire sans aucune autre vue. Quoi qu'il en soit, telle est la nature de l'homme que la fable est plus ancienne que l'histoire.

Chez les Juifs, qui sont une peuplade toute nouvelle [2] en

1. Dans l'édition de 1764 du *Dictionnaire philosophique*, l'article était intitulé FABLES, et commençait ainsi :

« Les plus anciennes fables ne sont-elles pas visiblement allégoriques ? La première que nous connaissions dans notre manière de supputer les temps, n'est-ce pas celle qui est racontée dans le neuvième chapitre du livre des Juges ? Il fallut choisir un roi parmi les arbres ; l'olivier ne voulut point abandonner le soin de son huile, ni le figuier celui de ses figues, ni la vigne celui de son vin, ni les autres arbres celui de leur fruit ; le chardon, qui n'était bon à rien, se fit roi, parce qu'il avait des épines et qu'il pouvait faire du mal.

« L'ancienne fable de Vénus, etc. »

La version actuelle, jusqu'aux mots *ennemis des beaux-arts* (page 65), parut en 1771, dans la sixième partie des *Questions sur l'Encyclopédie*. (B.)

2. Il est prouvé que la peuplade hébraïque n'arriva en Palestine que dans un temps où le Chanaan avait déjà d'assez puissantes villes : Tyr, Sidon, Berith, floris-

comparaison de la Chaldée et de Tyr ses voisines, mais fort ancienne par rapport à nous, on voit des fables toutes semblables à celles d'Ésope dès le temps des Juges, c'est-à-dire mille deux cent trente-trois ans avant notre ère, si on peut compter sur de telles supputations.

Il est donc dit dans les *Juges* que Gédéon avait soixante et dix fils, qui étaient « sortis de lui parce qu'il avait plusieurs femmes », et qu'il eut d'une servante un autre fils nommé Abimélech.

Or cet Abimélech écrasa sous une même pierre soixante et neuf de ses frères, selon la coutume ; et les Juifs, pleins de respect et d'admiration pour Abimélech, allèrent le couronner roi sous un chêne auprès de la ville de Mello, qui d'ailleurs est peu connue dans l'histoire.

Joatham, le plus jeune des frères, échappé seul au carnage (comme il arrive toujours dans les anciennes histoires), harangua les Juifs ; il leur dit que les arbres allèrent un jour se choisir un roi. On ne voit pas trop comment les arbres marchent ; mais s'ils parlaient, ils pouvaient bien marcher. Ils s'adressèrent d'abord à l'olivier, et lui dirent : « Règne. » L'olivier répondit : « Je ne quitterai pas le soin de mon huile pour régner sur vous. » Le figuier dit qu'il aimait mieux ses figues que l'embarras du pouvoir suprême. La vigne donna la préférence à ses raisins. Enfin les arbres s'adressèrent au buisson ; le buisson répondit : « Je régnerai sur vous, je vous offre mon ombre ; et si vous n'en voulez pas, le feu sortira du buisson et vous dévorera. »

Il est vrai que la fable pèche par le fond, parce que le feu ne sort point d'un buisson ; mais elle montre l'antiquité de l'usage des fables.

Celle de l'estomac et des membres, qui servit à calmer une sédition dans Rome, il y a environ deux mille trois cents ans, est ingénieuse et sans défaut. Plus les fables sont anciennes, plus elles sont allégoriques.

L'ancienne fable de Vénus, telle qu'elle est rapportée dans Hésiode, n'est-elle pas une allégorie de la nature entière ? Les parties de la génération sont tombées de l'Ether sur le rivage de la mer : Vénus naît de cette écume précieuse ; son premier nom est celui d'Amante de l'organe de la génération, *Philometès :* y a-t-il une image plus sensible ?

saient. Il est dit que Josué détruisit Jéricho et la ville des lettres, des archives, des écoles, appelée Cariath Sepher ; donc les Juifs n'étaient alors que des étrangers qui portaient le ravage chez des peuples policés. (*Note de Voltaire.*)

Cette Vénus est la déesse de la beauté ; la beauté cesse d'être aimable si elle marche sans les grâces ; la beauté fait naître l'amour ; l'amour a des traits qui percent les cœurs ; il porte un bandeau qui cache les défauts de ce qu'on aime ; il a des ailes, il vient vite et fuit de même.

La sagesse est conçue dans le cerveau du maître des dieux sous le nom de Minerve ; l'âme de l'homme est un feu divin que Minerve montre à Prométhée, qui se sert de ce feu divin pour animer l'homme.

Il est impossible de ne pas reconnaître dans ces fables une peinture vivante de la nature entière. La plupart des autres fables sont, ou la corruption des histoires anciennes, ou le caprice de l'imagination. Il en est des anciennes fables comme de nos contes modernes : il y en a de moraux, qui sont charmants ; il en est qui sont insipides[1].

Les fables des anciens peuples ingénieux ont été grossièrement imitées par des peuples grossiers : témoin celles de Bacchus, d'Hercule, de Prométhée, de Pandore, et tant d'autres ; elles étaient l'amusement de l'ancien monde. Les barbares qui en entendirent parler confusément les firent entrer dans leur mythologie sauvage ; et ensuite ils osèrent dire : C'est nous qui les avons inventées. Hélas ! pauvres peuples ignorés et ignorants, qui n'avez connu aucun art ni agréable ni utile, chez qui même le nom de géométrie ne parvint jamais, pouvez-vous dire que vous avez inventé quelque chose ? Vous n'avez su ni trouver des vérités, ni mentir habilement.

[2] La plus belle fable des Grecs est celle de Psyché. La plus plaisante fut celle de la matrone d'Éphèse.

La plus jolie parmi les modernes fut celle de la Folie, qui, ayant crevé les yeux à l'Amour, est condamnée à lui servir de guide[3].

Les fables attribuées à Ésope sont toutes des emblèmes, des instructions aux faibles, pour se garantir des forts autant qu'ils le peuvent. Toutes les nations un peu savantes les ont adoptées. La Fontaine est celui qui les a traitées avec le plus d'agrément : il y en a environ quatre-vingts qui sont des chefs-d'œuvre de naïveté, de grâce, de finesse, quelquefois même de poésie ; c'est encore un

1. Fin de l'article en 1764. L'alinéa qui suit fut ajouté en 1767. (B.)

2. Ce qui suit, jusqu'à la page 65, fut ajouté par Voltaire en 1771, lorsqu'il reproduisit cet article dans la sixième partie des *Questions sur l'Encyclopédie*. (B.)

3. *Débat de Folie et d'Amour*, par Louise Labé. Voyez les diverses éditions des œuvres de cette illustre Lyonnaise. La Fontaine en a fait sa fable XIV du livre XII.

des avantages du siècle de Louis XIV d'avoir produit un La Fontaine. Il a trouvé si bien le secret de se faire lire, sans presque le chercher, qu'il a eu en France plus de réputation que l'inventeur même.

Boileau ne l'a jamais compté parmi ceux qui faisaient honneur à ce grand siècle : sa raison ou son prétexte était qu'il n'avait jamais rien inventé. Ce qui pouvait encore excuser Boileau, c'était le grand nombre de fautes contre la langue et contre la correction du style : fautes que La Fontaine aurait pu éviter, et que ce sévère critique ne pouvait pardonner. C'était la cigale [1], qui, « ayant chanté tout l'été, s'en alla crier famine chez la fourmi sa voisine » ; qui lui dit « qu'elle la payera avant l'août, foi d'animal, intérêt et principal » ; et à qui la fourmi répond : « Vous chantiez ? j'en suis fort aise ; eh bien ! dansez maintenant. »

C'était le loup [2], qui, voyant la marque du collier du chien, lui dit : « Je ne voudrais pas même à ce prix un trésor; » comme si les trésors étaient à l'usage des loups.

C'était la « race escarbote [3], qui est en quartier d'hiver comme la marmotte ».

C'était l'astrologue qui se laissa choir [4], et à qui on dit : « Pauvre bête, penses-tu lire au-dessus de ta tête? » En effet, Copernic, Galilée, Cassini, Halley, ont très-bien lu au-dessus de leur tête; et le meilleur des astronomes peut se laisser tomber sans être une pauvre bête.

L'astrologie judiciaire est à la vérité une charlatanerie très-ridicule; mais ce ridicule ne consistait pas à regarder le ciel : il consistait à croire ou à vouloir faire croire qu'on y lit ce qu'on n'y lit point. Plusieurs de ces fables, ou mal choisies, ou mal écrites, pouvaient mériter en effet la censure de Boileau.

Rien n'est plus insipide que la femme noyée [5], dont on dit qu'il faut chercher le corps en remontant le cours de la rivière, parce que cette femme avait été contredisante.

Le tribut des animaux envoyé au roi Alexandre [6] est une fable qui, pour être ancienne, n'en est pas meilleure. Les animaux n'envoient point d'argent à un roi; et un lion ne s'avise pas de voler de l'argent.

Un satyre qui reçoit chez lui un passant [7] ne doit point le ren-

1. Livre Ier, fable Ire.
2. Livre Ier, fable V.
3. Livre II, fable VIII.
4. Livre II, fable XIII.
5. Livre III, fable XVI.
6. Livre IV, fable XII.
7. Livre V, fable VII.

voyer sur ce qu'il souffle d'abord dans ses doigts parce qu'il a trop froid, et qu'ensuite, en prenant l'*écuelle aux dents*, il souffle sur son potage, qui est trop chaud. L'homme avait très-grande raison, et le satyre était un sot. D'ailleurs on ne prend point l'écuelle avec les dents.

Mère écrevisse, qui reproche à sa fille de ne pas aller droit [1], et la fille qui lui répond que sa mère va tortu, n'a point paru une fable agréable.

Le buisson et le canard en société avec une chauve-souris [2] pour des marchandises, « ayant des comptoirs, des facteurs, des agents, payant le principal et les intérêts, et ayant des sergents à leur porte », n'a ni vérité, ni naturel, ni agrément.

Un buisson qui sort de son pays avec une chauve-souris pour aller trafiquer est une de ces imaginations froides et hors de la nature, que La Fontaine ne devait pas adopter.

Un logis plein de chiens et de chats, « vivant entre eux comme cousins [3], et se brouillant pour un pot de potage », semble bien indigne d'un homme de goût.

La *pie-margot-caquet-bon-bec* [4] est encore pire; l'aigle lui dit qu'elle n'a que faire de sa compagnie, parce qu'elle parle trop. Sur quoi La Fontaine remarque qu'il faut à la cour *porter habit de deux paroisses*.

Que signifie un milan présenté par un oiseleur à un roi, auquel il prend le bout du nez avec ses griffes [5]?

Un singe qui avait épousé une fille parisienne [6] et qui la battait est un très-mauvais conte qu'on avait fait à La Fontaine, et qu'il eut le malheur de mettre en vers.

De telles fables et quelques autres pourraient sans doute justifier Boileau : il se pouvait même que La Fontaine ne sût pas distinguer ses mauvaises fables des bonnes.

Mme de La Sablière appelait La Fontaine *un fablier*, qui portait naturellement des fables, comme un prunier des prunes. Il est vrai qu'il n'avait qu'un style, et qu'il écrivait un opéra de ce même style dont il parlait de *Janot Lapin* et de *Rominagrobis*. Il dit dans l'opéra de *Daphné :*

J'ai vu le temps qu'une jeune fillette
Pouvait sans peur aller au bois seulette :

1. Livre XII, fable x.
2. Livre XII, fable vii.
3. Livre XII, fable viii.
4. Livre XII, fable xi.
5. Livre XII, fable xii.
6. Livre XII, fable xix. Voyez dans les *Mélanges*, année 1764, le *Discours aux Welches*.

Maintenant, maintenant les bergers sont loups.
Je vous dis, je vous dis: Filles, gardez-vous [1].

Jupiter vous vaut bien;
Je ris aussi quand l'Amour veut qu'il pleure:
Vous autres dieux, n'attaquez rien,
Qui, sans vous étonner, s'ose défendre une heure.
Que vous êtes reprenante,
Gouvernante [2]!

Malgré tout cela, Boileau devait rendre justice au mérite singulier du bonhomme (c'est ainsi qu'il l'appelait), et être enchanté avec tout le public du style de ses bonnes fables.

La Fontaine n'était pas né inventeur; ce n'était pas un écrivain sublime, un homme d'un goût toujours sûr, un des premiers génies du grand siècle; et c'est encore un défaut très-remarquable dans lui de ne pas parler correctement sa langue: il est dans cette partie très-inférieur à Phèdre; mais c'est un homme unique dans les excellents morceaux qu'il nous a laissés: ils sont dans la bouche de tous ceux qui ont été élevés honnêtement; ils contribuent même à leur éducation; ils iront à la dernière postérité; ils conviennent à tous les hommes, à tous les âges; et ceux de Boileau ne conviennent guère qu'aux gens de lettres [3].

DE QUELQUES FANATIQUES QUI ONT VOULU PROSCRIRE LES ANCIENNES FABLES.

Il y eut parmi ceux qu'on nomme *jansénistes* une petite secte de cerveaux durs et creux, qui voulurent proscrire les belles fables de l'antiquité, substituer saint Prosper à Ovide, et Santeul à Horace. Si on les avait crus, les peintres n'auraient plus représenté Iris sur l'arc-en-ciel, ni Minerve avec son égide: mais Nicole et Arnauld combattant contre des jésuites et contre des protestants; Mlle Perrier guérie d'un mal aux yeux par une épine de la couronne de Jésus-Christ, arrivée de Jérusalem à Port-Royal; le conseiller Carré de Montgeron, présentant à Louis XV le Recueil des convulsions de saint Médard, et saint Ovide ressuscitant des petits garçons.

1. *Daphné*, acte Ier, scène II.
2. *Id.*, acte II, scène V.
3. Comparez: *Œuvres complètes de La Fontaine*, nouvelle édition avec un travail de critique et d'érudition par M. Louis Moland. — Garnier frères, sept volumes in-8°, 1872-1876, tome I, p. LXXXVII et suiv.; tome VII, p. LXXXVI et suiv.

Aux yeux de ces sages austères, Fénelon n'était qu'un idolâtre qui introduisait l'enfant Cupidon chez la nymphe Eucharis, à l'exemple du poëme impie de *l'Énéide*.

Pluche, à la fin de sa fable du ciel, intitulée *Histoire*, fait une longue dissertation pour prouver qu'il est honteux d'avoir dans ses tapisseries des figures prises des *Métamorphoses* d'Ovide ; et que Zéphyre et Flore, Vertumne et Pomone, devraient être bannis des jardins de Versailles[1]. Il exhorte l'Académie des belles-lettres à s'opposer à ce mauvais goût ; et il dit qu'elle seule est capable de rétablir les belles-lettres.

Voici une petite apologie de la fable que nous présentons à notre cher lecteur pour le prémunir contre la mauvaise humeur de ces ennemis des beaux-arts[2].

D'autres rigoristes, plus sévères que sages, ont voulu proscrire depuis peu l'ancienne mythologie comme un recueil de contes puérils, indignes de la gravité reconnue de nos mœurs. Il serait triste pourtant de brûler Ovide, Homère, Hésiode, et toutes nos belles tapisseries, et nos tableaux, et nos opéras : beaucoup de fables, après tout, sont plus philosophiques que ces messieurs ne sont philosophes. S'ils font grâce aux contes familiers d'Ésope, pourquoi faire main-basse sur ces fables sublimes qui ont été respectées du genre humain, dont elles ont fait l'instruction ? Elles sont mêlées de beaucoup d'insipidité, car quelle chose est sans mélange ? Mais tous les siècles adopteront la boîte de Pandore, au fond de laquelle se trouve la consolation du genre humain ; les deux tonneaux de Jupiter, qui versent sans cesse le bien et le mal ; la nue embrassée par Ixion, emblème et châtiment d'un ambitieux ; et la mort de Narcisse, qui est la punition de l'amour-propre. Y a-t-il rien de plus sublime que Minerve, la divinité de la sagesse, formée dans la tête du maître des dieux ? Y a-t-il rien de plus vrai et de plus agréable que la déesse de la beauté, obligée de n'être jamais sans les grâces ? Les déesses des arts, toutes filles de la Mémoire, ne nous avertissent-elles pas aussi bien que Locke que nous ne pouvons sans mémoire

1. *Histoire du ciel*, tome II, page 398. (*Note de Voltaire.*)

2. Dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, en 1771, on rapportait ici la pièce intitulée l'*Apologie de la fable* (voyez dans les *Petits Poëmes*, tome IX), et c'était la fin de l'article.

Tout ce qui suit avait paru, dès 1746, dans le tome IV des *Œuvres de Voltaire*, sous le titre de *Discours sur la fable*. Ce morceau alors commençait ainsi : « Quelques personnes, plus tristes que sages, ont voulu, etc. » Ce sont les éditeurs de Kehl qui, en plaçant ici ce *Discours*, en ont changé les premiers mots. Voyez ALLÉGORIES, tome XVII, page 118. (B.)

avoir le moindre jugement, la moindre étincelle d'esprit? Les flèches de l'Amour, son bandeau, son enfance, Flore caressée par Zéphyre, etc., ne sont-ils pas les emblèmes sensibles de la nature entière? Ces fables ont survécu aux religions qui les consacraient; les temples des dieux d'Égypte, de la Grèce, de Rome, ne sont plus, et Ovide subsiste. On peut détruire les objets de la crédulité, mais non ceux du plaisir; nous aimerons à jamais ces images vraies et riantes. Lucrèce ne croyait pas à ces dieux de la fable; mais il célébrait la nature sous le nom de Vénus.

Alma Venus, cœli subter labentia signa
Quæ mare navigerum, quæ terras frugiferentes
Concelebras, per te quoniam genus omne animantum
Concipitur, visitque exortum lumina solis, etc.

(Lucr., I, 2-5.)

[1] Tendre Vénus, âme de l'univers,
Par qui tout naît, tout respire et tout aime;
Toi dont les feux brûlent au fond des mers,
Toi qui régis la terre et le ciel même, etc.

Si l'antiquité dans ses ténèbres s'était bornée à reconnaître la Divinité dans ces images, aurait-on beaucoup de reproches à lui faire? L'âme productrice du monde était adorée par les sages; elle gouvernait les mers sous le nom de Neptune, les airs sous l'emblème de Junon, les campagnes sous celui de Pan. Elle était la divinité des armées sous le nom de Mars; on animait tous ses attributs : Jupiter était le seul dieu. La chaîne d'or avec laquelle il enlevait les dieux inférieurs et les hommes était une image frappante de l'unité d'un être souverain. Le peuple s'y trompait; mais que nous importe le peuple?

On demande tous les jours pourquoi les magistrats grecs et romains permettaient qu'on tournât en ridicule sur le théâtre ces mêmes divinités qu'on adorait dans les temples? On fait là une supposition fausse : on ne se moquait point des dieux sur le théâtre, mais des sottises attribuées à ces dieux par ceux qui avaient corrompu l'ancienne mythologie. Les consuls et les préteurs trouvaient bon qu'on traitât gaiement sur la scène l'aventure des deux Sosies; mais ils n'auraient pas souffert qu'on eût attaqué devant le peuple le culte de Jupiter et de Mercure. C'est ainsi que mille choses, qui paraissent contradictoires, ne le sont

1. Ces quatre vers ne sont pas dans les éditions antérieures à 1756. (B.)

point. J'ai vu sur le théâtre d'une nation savante et spirituelle des aventures tirées de la *Légende dorée* : dira-t-on pour cela que cette nation permet qu'on insulte aux objets de la religion ? Il n'est pas à craindre qu'on devienne païen pour avoir entendu à Paris l'opéra de *Proserpine*[1], ou pour avoir vu à Rome les noces de Psyché peintes dans un palais du pape par Raphael. La fable forme le goût, et ne rend personne idolâtre.

Les belles fables de l'antiquité ont encore ce grand avantage sur l'histoire, qu'elles présentent une morale sensible : ce sont des leçons de vertu, et presque toute l'histoire est le succès des crimes. Jupiter, dans la fable, descend sur la terre pour punir Tantale et Lycaon ; mais, dans l'histoire, nos Tantales et nos Lycaons sont les dieux de la terre. Baucis et Philémon obtiennent que leur cabane soit changée en un temple ; nos Baucis et nos Philémons voient vendre par le collecteur des tailles leurs marmites, que les dieux changent en vases d'or dans Ovide.

Je sais combien l'histoire peut nous instruire, je sais combien elle est nécessaire ; mais en vérité il faut lui aider beaucoup pour en tirer des règles de conduite. Que ceux qui ne connaissent la politique que dans les livres se souviennent toujours de ces vers de Corneille :

> Ces exemples récents suffiraient pour m'instruire.
> Si par l'exemple seul on se devait conduire ;...
> Quelquefois l'un se brise où l'autre s'est sauvé,
> Et par où l'un périt, un autre est conservé.
>
> (*Cinna*, acte II, scène I.)

Henri VIII, tyran de ses parlements, de ses ministres, de ses femmes, des consciences et des bourses, vit et meurt paisible : le bon, le brave Charles Ier périt sur un échafaud. Notre admirable héroïne Marguerite d'Anjou donne en vain douze batailles en personne contre les Anglais, sujets de son mari : Guillaume III chasse Jacques II d'Angleterre sans donner bataille. Nous avons vu de nos jours la famille impériale de Perse égorgée, et des étrangers sur son trône. Pour qui ne regarde qu'aux événements, l'histoire semble accuser la Providence, et les belles fables morales la justifient. Il est clair qu'on trouve dans elles l'utile et l'agréable : ceux qui dans ce monde ne sont ni l'un ni l'autre crient contre elles. Laissons-les dire, et lisons Homère et Ovide,

1. Par Quinault.

aussi bien que Tite-Live et Rapin-Thoiras. Le goût donne des préférences, le fanatisme donne les exclusions.

Tous les arts sont amis, ainsi qu'ils sont divins :
Qui veut les séparer est loin de les connaître.
L'histoire nous apprend ce que sont les humains,
La fable ce qu'ils doivent être.

FACILE [1].

(GRAMMAIRE.)

Facile ne signifie pas seulement une chose aisément faite, mais encore qui paraît l'être. Le pinceau du Corrége est facile. Le style de Quinault est beaucoup plus facile que celui de Despréaux, comme le style d'Ovide l'emporte en facilité sur celui de Perse.

Cette facilité en peinture, en musique, en éloquence, en poésie, consiste dans un naturel heureux, qui n'admet aucun tour de recherche, et qui peut se passer de force et de profondeur. Ainsi les tableaux de Paul Véronèse ont un air plus facile et moins fini que ceux de Michel-Ange. Les symphonies de Rameau sont supérieures à celles de Lulli, et semblent moins faciles. Bossuet est plus véritablement éloquent et plus facile que Fléchier. Rousseau, dans ses épîtres, n'a pas, à beaucoup près, la facilité et la vérité de Despréaux.

Le commentateur de Despréaux dit que ce poëte exact et laborieux avait appris à l'illustre Racine à faire difficilement des vers, et que ceux qui paraissent faciles sont ceux qui ont été faits avec le plus de difficulté.

1. *Encyclopédie,* tome VI, 1756. (B.)

— « Je demande, écrit Voltaire à d'Alembert en 1755, si l'article FACILE (style) doit être restreint à la seule facilité du style, ou si on a entendu seulement qu'en traitant le mot *Facile* dans toute son étendue, on n'oubliât pas le style facile. Je demande le même éclaircissement sur *Fausseté* (morale), *Feu, Finesse, Faiblesse, Force*, dans les ouvrages. » C'est bien à partir de ce mot *Facile* que Voltaire s'embrigada tout entier dans l'*Encyclopédie*. Jusqu'alors il n'avait fourni que l'article ÉLOQUENCE sans plus s'engager. Mais dès 1755 il se déclare garçon encyclopédiste ; et il se désignait bien ainsi, car les articles qu'il fournit d'abord furent tous de grammaire, c'est-à-dire les plus humbles : « Je n'ai ni le temps, ni les connaissances, ni la santé qu'il faudrait, disait-il à d'Alembert, pour travailler comme je voudrais. Je ne vous présente ces essais que comme des matériaux que vous arrangerez à votre gré dans l'édifice immortel que vous élevez. Ajoutez, retranchez ; je vous donne mes cailloux pour fourrer dans quelque coin de mur. »

Il est très-vrai qu'il en coûte souvent pour s'exprimer avec clarté : il est vrai qu'on peut arriver au naturel par des efforts ; mais il est vrai aussi qu'un heureux génie produit souvent des beautés faciles sans aucune peine, et que l'enthousiasme va plus loin que l'art.

La plupart des morceaux passionnés de nos bons poëtes sont sortis achevés de leur plume, et paraissent d'autant plus faciles qu'ils ont en effet été composés sans travail ; l'imagination alors conçoit et enfante aisément. Il n'en est pas ainsi dans les ouvrages didactiques : c'est là qu'on a besoin d'art pour paraître facile. Il y a, par exemple, beaucoup moins de facilité que de profondeur dans l'admirable *Essai sur l'homme* de Pope.

On peut faire facilement de très-mauvais ouvrages qui n'auront rien de gêné, qui paraîtront faciles ; et c'est le partage de ceux qui ont, sans génie, la malheureuse habitude de composer. C'est en ce sens qu'un personnage de l'ancienne comédie, qu'on nomme italienne, dit à un autre :

Tu fais de méchants vers admirablement bien.

Le terme *facile* est une injure pour une femme, et est quelquefois dans la société une louange pour un homme ; c'est souvent un défaut dans un homme d'État. Les mœurs d'Atticus étaient faciles ; c'était le plus aimable des Romains. La facile Cléopâtre se donna à Antoine aussi aisément qu'à César. Le facile Claude se laissait gouverner par Agrippine. *Facile* n'est là par rapport à Claude qu'un adoucissement ; le mot propre est *faible*.

Un homme facile est en général un esprit qui se rend aisément à la raison, aux remontrances, un cœur qui se laisse fléchir aux prières ; et *faible* est celui qui laisse prendre sur lui trop d'autorité.

FACTION [1].

DE CE QU'ON ENTEND PAR CE MOT.

Le mot *faction* venant du latin *facere*, on l'emploie pour signifier l'état d'un soldat à son poste, en faction ; les quadrilles ou les troupes des combattants dans le cirque ; les factions vertes, bleues, rouges, et blanches.

1. *Encyclopédie*, tome VI, 1756. (B.)

La principale acception de ce terme signifie *un parti séditieux dans un État.* Le terme de *parti* par lui-même n'a rien d'odieux, celui de *faction* l'est toujours.

Un grand homme et un médiocre peuvent avoir aisément un parti à la cour, dans l'armée, à la ville, dans la littérature.

On peut avoir un parti par son mérite, par la chaleur et le nombre de ses amis, sans être chef de parti.

Le maréchal de Catinat, peu considéré à la cour, s'était fait un grand parti dans l'armée sans y prétendre.

Un chef de parti est toujours un chef de faction; tels ont été le cardinal de Retz, Henri duc de Guise, et tant d'autres.

Un parti séditieux, quand il est encore faible, quand il ne partage pas tout l'État, n'est qu'une faction.

La faction de César devint bientôt un parti dominant qui engloutit la république.

Quand l'empereur Charles VI disputait l'Espagne à Philippe V, il avait un parti dans ce royaume, et enfin il n'y eut plus qu'une faction. Cependant on peut dire toujours *le parti de Charles VI.*

Il n'en est pas ainsi des hommes privés. Descartes eut longtemps un parti en France; on ne peut dire qu'il eut une faction.

C'est ainsi qu'il y a des mots synonymes en plusieurs cas, qui cessent de l'être dans d'autres.

FACULTÉ[1].

Toutes les puissances du corps et de l'entendement ne sont-elles pas des facultés, et, qui pis est, des facultés très-ignorées, de franches qualités occultes, à commencer par le mouvement, dont personne n'a découvert l'origine?

Quand le président de la faculté de médecine, dans *le Malade imaginaire,* demande à Thomas Diafoirus[2] « quare opium facit dormire », Thomas répond très-pertinemment « quia est in eo virtus dormitiva, cujus est natura sensus assoupire », parce qu'il y a dans l'opium une faculté soporative qui fait dormir. Les plus grands physiciens ne peuvent guère mieux dire.

1. *Questions sur l'Encyclopédie,* sixième partie, 1771. (B.)

2. Ce n'est pas Thomas Diafoirus, c'est Argan qui, dans le troisième intermède du *Malade imaginaire,* est le *bachelierus,* et fait en cette qualité la réponse que cite Voltaire.

Le sincère chevalier de Jaucourt avoue, à l'article *Sommeil*, qu'on ne peut former sur la cause du sommeil que de simples conjectures. Un autre Thomas [1], plus révéré que Diafoirus, n'a pas répondu autrement que ce bachelier de comédie à toutes les questions qu'il propose dans ses volumes immenses.

Il est dit à l'article FACULTÉ du grand *Dictionnaire encyclopédique*[2] « que la faculté vitale une fois établie dans le principe intelligent qui nous anime, on conçoit aisément que cette faculté, excitée par les impressions que le sensorium vital transmet à la partie du sensorium commun, détermine l'influx alternatif du suc nerveux dans les fibres motrices des organes vitaux, pour faire contracter alternativement ces organes ».

Cela revient précisément à la réponse du jeune médecin Thomas, « quia est in eo virtus alternativa quæ facit alternare ». Et ce Thomas Diafoirus a du moins le mérite d'être plus court.

La faculté de remuer le pied quand on le veut, celle de se ressouvenir du passé, celle d'user de ses cinq sens, toutes nos facultés, en un mot, ne sont-elles pas à la *Diafoirus?*

Mais la pensée! nous disent les gens qui savent le secret; la pensée, qui distingue l'homme du reste des animaux!

> Sanctius his animal, mentisque capacius altæ.
>
> (OVID., *Met.*, I, 76.)
>
> Cet animal si saint, plein d'un esprit sublime.

Si saint qu'il vous plaira; c'est ici que Diafoirus triomphe plus que jamais. Tout le monde au fond répond « quia est in eo virtus pensativa quæ facit pensare ». Personne ne saura jamais par quel mystère il pense.

Cette question s'étend donc à tout dans la nature entière. Je ne sais s'il n'y aurait pas dans cet abîme même une preuve de l'existence de l'Être suprême. Il y a un secret dans tous les premiers ressorts de tous les êtres, à commencer par un galet des bords de la mer, et à finir par l'anneau de Saturne et par la voie lactée. Or comment ce secret sans que personne le sût? il faut bien qu'il y ait un être qui soit au fait.

Des savants, pour éclairer notre ignorance, nous disent qu'il

1. Saint Thomas d'Aquin.
2. Article de Bouillet père.

faut faire des systèmes, qu'à la fin nous trouverons le secret; mais nous avons tant cherché sans rien trouver qu'à la fin on se dégoûte. C'est la philosophie paresseuse, nous crient-ils. — Non, c'est le repos raisonnable de gens qui ont couru en vain; et après tout, philosophie paresseuse vaut mieux que théologie turbulente et chimères métaphysiques.

FAIBLE [1].

Foible, qu'on prononce *faible*, et que plusieurs écrivent ainsi, est le contraire de *fort*, et non de *dur* et de *solide*. Il peut se dire de presque tous les êtres. Il reçoit souvent l'article *de* : le *fort* et le *faible* d'une épée; *faible* de reins; armée *faible* de cavalerie; ouvrage philosophique *faible* de raisonnement, etc.

Le faible du cœur n'est point le faible de l'esprit; le faible de l'âme n'est point celui du cœur. Une âme faible est sans ressort et sans action ; elle se laisse aller à ceux qui la gouvernent.

Un cœur faible s'amollit aisément, change facilement d'inclinations, ne résiste point à la séduction, à l'ascendant qu'on veut prendre sur lui, et peut subsister avec un esprit fort : car on peut penser fortement et agir faiblement. L'esprit faible reçoit les impressions sans les combattre, embrasse les opinions sans examen, s'effraye sans cause, tombe naturellement dans la superstition.

Un ouvrage peut être faible par les pensées ou par le style : par les pensées, quand elles sont trop communes, ou lorsque, étant justes, elles ne sont pas assez approfondies; par le style, quand il est dépourvu d'images, de tours, de figures, qui réveillent l'attention. Les oraisons funèbres de Mascaron sont faibles, et son style n'a point de vie, en comparaison de Bossuet.

Toute harangue est faible quand elle n'est pas relevée par des tours ingénieux et par des expressions énergiques; mais un plaidoyer est faible quand, avec tout le secours de l'éloquence et toute la véhémence de l'action, il manque de raison. Nul ouvrage philosophique n'est faible, malgré la faiblesse d'un style lâche, quand le raisonnement est juste et profond. Une tragédie est faible, quoique le style en soit fort, quand l'intérêt n'est pas soutenu. La comédie la mieux écrite est faible si elle manque de ce que les

1. *Encyclopédie*, tome VII, 1757. C'était au mot *Foible* que l'article était placé. (B.)

Latins appelaient *vis comica*, la force comique : c'est ce que César reproche à Térence :

> Lenibus atque utinam scriptis adjuncta foret vis
> Comica [1] !

C'est surtout en quoi a péché souvent la comédie nommée *larmoyante* [2]. Les vers faibles ne sont pas ceux qui pèchent contre les règles, mais contre le génie; qui, dans leur mécanique, sont sans variété, sans choix de termes, sans heureuses inversions, et qui, dans leur poésie, conservent trop la simplicité de la prose. On ne peut mieux sentir cette différence qu'en comparant les endroits que Racine et Campistron son imitateur ont traités.

FANATISME.

SECTION PREMIÈRE [3].

C'est l'effet d'une fausse conscience qui asservit la religion aux caprices de l'imagination et aux dérèglements des passions.

En général, il vient de ce que les législateurs ont eu des vues trop étroites, ou de ce qu'on a passé les bornes qu'ils se prescrivaient. Leurs lois n'étaient faites que pour une société choisie. Étendues par le zèle à tout un peuple, et transportées par l'ambition d'un climat à l'autre, elles devaient changer et s'accommoder aux circonstances des lieux et des personnes. Mais qu'est-il arrivé? c'est que certains esprits d'un caractère plus proportionné

1. Voyez le commencement des *Honnêtetés littéraires*, dans les *Mélanges*, année 1767.

2. Le chef de l'école larmoyante au théâtre fut Lachaussée.

3. Cette première section est tirée mot pour mot de l'article FANATISME de l'*Encyclopédie*, par M. Deleyre; M. de Voltaire n'a fait ici que l'abréger et le mettre dans un autre ordre. (K.) — Ce morceau a paru pour la première fois dans les éditions de Kehl. (B.)

— Le philosophe Deleyre était compatriote de Montesquieu, et fut l'ami de Thomas et de J.-J. Rousseau. Après avoir été attaché à l'ambassade de Vienne, il devint pendant quelque temps bibliothécaire de l'infant de Parme, dont Condillac fut le précepteur. En 1792, le département de la Gironde le députa à la Convention nationale. En 1795, il fut chargé de surveiller l'École normale; il siégea ensuite aux Cinq-Cents et mourut en 1797. Son article FANATISME est célèbre. On l'intercala par prudence dans l'article SUPERSTITION avec cet avis : « Le fanatisme étant la superstition mise en action, nous allons faire connaître ici ce zèle aveugle et passionné qui naît des opinions religieuses. » L'article se termine par la glorification du *fanatisme du patriote*, qu'il semble opposer à l'autre. (G. A.)

à celui du petit troupeau pour lequel elles avaient été faites, les ont reçues avec la même chaleur, en sont devenus les apôtres et même les martyrs, plutôt que de démordre d'un seul *iota*. Les autres, au contraire, moins ardents, ou plus attachés à leurs préjugés d'éducation, ont lutté contre le nouveau joug, et n'ont consenti à l'embrasser qu'avec des adoucissements ; et de là le schisme entre les rigoristes et les mitigés, qui les rend tous furieux, les uns pour la servitude et les autres pour la liberté.

Imaginons une immense rotonde[1], un panthéon à mille autels ; et, placés au milieu du dôme, figurons-nous un dévot de chaque secte, éteinte ou subsistante, aux pieds de la divinité qu'il honore à sa façon, sous toutes les formes bizarres que l'imagination a pu créer. A droite, c'est un contemplatif étendu sur une natte, qui attend, le nombril en l'air, que la lumière céleste vienne investir son âme. A gauche, c'est un énergumène prosterné qui frappe du front contre la terre, pour en faire sortir l'abondance. Là, c'est un saltimbanque qui danse sur la tombe de celui qu'il invoque. Ici, c'est un pénitent immobile et muet comme la statue devant laquelle il s'humilie. L'un étale ce que la pudeur cache, parce que Dieu ne rougit pas de sa ressemblance ; l'autre voile jusqu'à son visage, comme si l'ouvrier avait horreur de son ouvrage. Un autre tourne le dos au midi, parce que c'est là le vent du démon ; un autre tend les bras vers l'orient, où Dieu montre sa face rayonnante. De jeunes filles en pleurs meurtrissent leur chair encore innocente pour apaiser le démon de la concupiscence, par des moyens capables de l'irriter ; d'autres, dans une posture tout opposée, sollicitent les approches de la Divinité. Un jeune homme, pour amortir l'instrument de la virilité, y attache des anneaux de fer d'un poids proportionné à ses forces ; un autre arrête la tentation dès sa source, par une amputation tout à fait inhumaine, et suspend à l'autel les dépouilles de son sacrifice.

Voyons-les tous sortir du temple, et, pleins du dieu qui les agite, répandre la frayeur et l'illusion sur la face de la terre. Ils se partagent le monde, et bientôt le feu s'allume aux quatre extrémités ; les peuples écoutent, et les rois tremblent. Cet empire que l'enthousiasme d'un seul exerce sur la multitude qui le voit ou l'entend, la chaleur que les esprits rassemblés se communiquent, tous ces mouvements tumultueux, augmentés par le trouble de chaque particulier, rendent en peu de temps le vertige général.

1. Tout ce paragraphe est le début de l'article Delcyre

C'est assez d'un peuple enchanté à la suite de quelques imposteurs, la séduction multipliera les prodiges, et voilà tout le monde à jamais égaré. L'esprit humain, une fois sorti des routes lumineuses de la nature, n'y rentre plus ; il erre autour de la vérité sans en rencontrer autre chose que des lueurs, qui, se mêlant aux fausses clartés dont la superstition l'environne, achèvent de l'enfoncer dans les ténèbres.

Il est affreux de voir comment l'opinion d'apaiser le ciel par le massacre, une fois introduite, s'est universellement répandue dans presque toutes les religions, et combien on a multiplié les raisons de ce sacrifice, afin que personne ne pût échapper au couteau. Tantôt ce sont des ennemis qu'il faut immoler à Mars exterminateur, les Scythes égorgent à ses autels le centième de leurs prisonniers, et par cet usage de la victoire on peut juger de la justice de la guerre ; aussi chez d'autres peuples ne la faisait-on que pour avoir de quoi fournir aux sacrifices ; de sorte qu'ayant d'abord été institués, ce semble, pour en expier les horreurs, ils servirent enfin à les justifier.

Tantôt ce sont des hommes justes qu'un Dieu barbare demande pour victimes : les Gètes se disputent l'honneur d'aller porter à Zamolxis les vœux de la patrie. Celui qu'un heureux sort destine au sacrifice est lancé à force de bras sur des javelots dressés : s'il reçoit un coup mortel en tombant sur les piques, c'est de bon augure pour le succès de la négociation et pour le mérite du député ; mais s'il survit à sa blessure, c'est un méchant dont le dieu n'a point affaire.

Tantôt ce sont des enfants à qui les dieux redemandent une vie qu'ils viennent de leur donner : justice affamée du sang de l'innocence, dit Montaigne [1]. Tantôt c'est le sang le plus cher : les Carthaginois immolaient leurs propres fils à Saturne, comme si le temps ne les dévorait pas assez tôt. Tantôt c'est le sang le plus beau : cette même Amestris qui avait fait enfouir douze hommes vivants dans la terre pour obtenir de Pluton, par cette offrande, une plus longue vie, cette Amestris sacrifie encore à cette insatiable divinité quatorze jeunes enfants des premières maisons de la Perse, parce que les sacrificateurs ont toujours fait entendre aux hommes qu'ils devaient offrir à l'autel ce qu'ils avaient de plus précieux. C'est sur ce principe que, chez quelques nations, on immolait les premiers-nés, et que chez d'autres on les rachetait par des offrandes plus utiles aux ministres du sacrifice. C'est

1. Livre II, chapitre XII.

alors la république : tant la religion, dans tous les temps, a servi à persécuter les grands hommes !

Lorsque enfin, dans un temps plus heureux, Cicéron fut rappelé, il plaida devant le peuple pour obtenir que le terrain de sa maison lui fût rendu, et qu'on la rebâtît aux frais du peuple romain. Voici comme il s'exprime dans son plaidoyer contre Clodius (*Oratio pro domo sua*, cap. XL) :

« Adspicite, adspicite, pontifices, hominem religiosum, et,.... monete eum, modum quemdam esse religionis : nimium esse superstitiosum non oportere. Quid tibi necesse fuit anili superstitione, homo fanatice, sacrificium, quod alienæ domi fieret, invisere? »

Le mot *fanaticus* signifie-t-il en cette place insensé fanatique, impitoyable fanatique, abominable fanatique, comme on l'entend aujourd'hui? ou bien signifie-t-il pieux, consécrateur, homme religieux, dévot zélateur des temples? ce mot est-il ici une injure ou une louange ironique? Je n'en sais pas assez pour décider, mais je vais traduire :

« Regardez, pontifes, regardez cet homme religieux;..... avertissez-le que la religion même a ses bornes, qu'il ne faut pas être si scrupuleux. Quel besoin, vous consécrateur, vous fanatique, quel besoin avez-vous de recourir à des superstitions de vieille pour assister à un sacrifice qui se faisait dans une maison étrangère? »

Cicéron fait ici allusion aux mystères de la bonne déesse, que Clodius avait profanés en se glissant déguisé en femme avec une vieille, pour entrer dans la maison de César et pour y coucher avec sa femme : c'est donc ici évidemment une ironie.

Cicéron appelle Clodius homme religieux ; l'ironie doit donc être soutenue dans tout ce passage. Il se sert de termes honorables pour mieux faire sentir la honte de Clodius. Il me paraît donc qu'il emploie le mot *fanatique* comme un mot honorable, comme un mot qui emporte avec lui l'idée de consécrateur, de pieux, de zélé desservant d'un temple.

On put depuis donner ce nom à ceux qui se crurent inspirés par les dieux.

Les dieux à leur interprète
Ont fait un étrange don :
Ne peut-on être prophète
Sans qu'on perde la raison?

Le même *Dictionnaire de Trévoux* dit que les anciennes chroniques de France appellent Clovis *fanatique et païen*. Le lecteur

désirerait qu'on nous eût désigné ces chroniques. Je n'ai point trouvé cette épithète de *Clovis* dans le peu de livres que j'ai vers le mont Krapack, où je demeure.

On entend aujourd'hui par fanatisme une folie religieuse, sombre et cruelle. C'est une maladie de l'esprit qui se gagne comme la petite-vérole. Les livres la communiquent beaucoup moins que les assemblées et les discours. On s'échauffe rarement en lisant : car alors on peut avoir le sens rassis. Mais quand un homme ardent et d'une imagination forte parle à des imaginations faibles, ses yeux sont en feu, et ce feu se communique ; ses tons, ses gestes, ébranlent tous les nerfs des auditeurs. Il crie : Dieu vous regarde, sacrifiez ce qui n'est qu'humain ; combattez les combats du Seigneur[1] ; et on va combattre.

[2] Le fanatisme est à la superstition ce que le transport est à la fièvre, ce que la rage est à la colère.

Celui qui a des extases, des visions, qui prend des songes pour des réalités, et ses imaginations pour des prophéties, est un fanatique novice qui donne de grandes espérances : il pourra bientôt tuer pour l'amour de Dieu.

Barthélemy Diaz fut un fanatique profès. Il avait à Nuremberg un frère, Jean Diaz, qui n'était encore qu'enthousiaste luthérien, vivement convaincu que le pape est l'antechrist, ayant le signe de la bête. Barthélemy, encore plus vivement persuadé que le pape est Dieu en terre, part de Rome pour aller convertir ou tuer son frère : il l'assassine ; voilà du parfait, et nous avons ailleurs rendu justice à ce Diaz[3].

Polyeucte, qui va au temple, dans un jour de solennité, renverser et casser les statues et les ornements, est un fanatique moins horrible que Diaz, mais non moins sot. Les assassins du duc François de Guise, de Guillaume prince d'Orange, du roi Henri III, du roi Henri IV, et de tant d'autres, étaient des énergumènes malades de la même rage que Diaz.

Le plus grand exemple[4] de fanatisme est celui des bourgeois de Paris qui coururent assassiner, égorger, jeter par les fenêtres,

1. *Præliare bella Domini*, se lit dans la Bible, I, Reg. XVIII, 17.

2. Dans la première édition du *Dictionnaire philosophique*, en 1764, ce qui suit, jusques et y compris les quatre vers de Bertaud, composait tout l'article FANATISME; sauf les différences que j'indiquerai. (B.)

3. Voltaire indique probablement sa lettre au roi de Prusse, de décembre 1740, qu'on a longtemps imprimée en tête de *Mahomet*, et qu'on trouvera dans la *Correspondance*, à sa date.

4. En 1764 on lisait : « Le plus détestable exemple. » (B.)

mettre en pièces, la nuit de la Saint-Barthélemy, leurs concitoyens qui n'allaient point à la messe.[1] Guyon, Patouillet, Chaudon, Nonotte, l'ex-jésuite Paulian[2], ne sont que des fanatiques du coin de la rue, des misérables à qui on ne prend pas garde; mais un jour de Saint-Barthélemy ils feraient de grandes choses.

Il y a des fanatiques de sang-froid : ce sont les juges qui condamnent à la mort ceux qui n'ont d'autre crime que de ne pas penser comme eux; et ces juges-là sont d'autant plus coupables, d'autant plus dignes de l'exécration du genre humain, que, n'étant pas dans un accès de fureur comme les Clément, les Chastel, les Ravaillac, les Damiens, il semble qu'ils pourraient écouter la raison[3].

Il n'est d'autre remède à cette maladie épidémique que l'esprit philosophique, qui, répandu de proche en proche, adoucit enfin les mœurs des hommes, et qui prévient les accès du mal : car dès que ce mal fait des progrès, il faut fuir et attendre que l'air soit purifié. Les lois et la religion ne suffisent pas contre la peste des âmes; la religion, loin d'être pour elles un aliment salutaire, se tourne en poison dans les cerveaux infectés. Ces misérables ont sans cesse présent à l'esprit l'exemple d'Aod, qui assassine le roi Églon; de Judith, qui coupe la tête d'Holopherne en couchant avec lui; de Samuel, qui hache en morceaux le roi Agag; du prêtre Joad, qui assassine sa reine à la porte aux chevaux, etc., etc., etc. Ils ne voient pas que ces exemples, qui sont respectables dans l'antiquité, sont abominables dans le temps présent : ils puisent leurs fureurs dans la religion même qui les condamne.

Les lois sont encore très-impuissantes contre ces accès de rage : c'est comme si vous lisiez un arrêt du conseil à un frénétique. Ces gens-là sont persuadés que l'esprit saint qui les pénètre est au-dessus des lois, que leur enthousiasme est la seule loi qu'ils doivent entendre.

Que répondre à un homme qui vous dit qu'il aime mieux obéir à Dieu qu'aux hommes, et qui en conséquence est sûr de mériter le ciel en vous égorgeant?

[4] Lorsqu'une fois le fanatisme a gangrené un cerveau, la ma-

1. Cette phrase, qui n'existait pas en 1764, fut ajoutée en 1771. (B.)

2. Tous adversaires de Voltaire.

3. Allusion aux juges des Calas, des La Barre, etc.— En 1764, c'était ici que se trouvait l'alinéa ci-après, qui commence par : « Lorsqu'une fois. » (B.)

4. Cet alinéa n'avait pas été conservé en 1771, dans les *Questions sur l'Encyclopédie*. Il a été reporté ici par les éditeurs de Kehl, qui, au commencement du suivant (ajouté en 1771), ont mis le mot *Oui*. (B.)

ladie est presque incurable. J'ai vu des convulsionnaires qui, en parlant des miracles de saint Pâris, s'échauffaient par degrés parmi eux; leurs yeux s'enflammaient, tout leur corps tremblait, la fureur défigurait leur visage, et ils auraient tué quiconque les eût contredits.

Oui, je les ai vus ces convulsionnaires, je les ai vus tordre leurs membres et écumer. Ils criaient: *Il faut du sang.* Ils sont parvenus à faire assassiner leur roi par un laquais[1], et ils ont fini par ne crier que contre les philosophes.

Ce sont presque toujours[2] les fripons qui conduisent les fanatiques, et qui mettent le poignard entre leurs mains; ils ressemblent à ce Vieux de la montagne qui faisait, dit-on, goûter les joies du paradis à des imbéciles, et qui leur promettait une éternité de ces plaisirs dont il leur avait donné un avant-goût, à condition qu'ils iraient assassiner tous ceux qu'il leur nommerait. Il n'y a eu qu'une seule religion dans le monde qui n'ait pas été souillée par le fanatisme, c'est celle des lettrés de la Chine. Les sectes des philosophes étaient non-seulement exemptes de cette peste, mais elles en étaient le remède: car l'effet de la philosophie est de rendre l'âme tranquille, et le fanatisme est incompatible avec la tranquillité. Si notre sainte religion a été si souvent corrompue par cette fureur infernale, c'est à la folie des hommes qu'il faut s'en prendre.

Ainsi du plumage qu'il eut
Icare pervertit l'usage:
Il le reçut pour son salut,
Il s'en servit pour son dommage.

(Bertaud, évêque de Séez.)

SECTION III[3].

Les fanatiques ne *combattent* pas toujours *les combats du Seigneur*[4]; ils n'assassinent pas toujours des rois et des princes. Il y a parmi eux des tigres, mais on y voit encore plus de renards.

Quel tissu de fourberies, de calomnies, de larcins, tramé par les fanatiques de la cour de Rome contre les fanatiques de la cour

1. Damiens; voyez le chapitre xxxvii du *Précis du Siècle de Louis XV.*
2. En 1764 on lisait: « Ce sont d'ordinaire les fripons. » (B.)
3. Section ii, dans la sixième partie des *Questions sur l'Encyclopédie*, en 1771. (B.)
4. Voyez la note 1 de la page 79.

de Calvin; des jésuites contre les jansénistes, *et vicissim!* et si vous remontez plus haut, l'histoire ecclésiastique, qui est l'école des vertus, est aussi celle des scélératesses employées par toutes les sectes les unes contre les autres. Elles ont toutes le même bandeau sur les yeux, soit quand il faut incendier les villes et les bourgs de leurs adversaires, égorger les habitants, les condamner aux supplices, soit quand il faut simplement tromper, s'enrichir et dominer. Le même fanatisme les aveugle; elles croient bien faire : tout fanatique est fripon en conscience, comme il est meurtrier de bonne foi pour la bonne cause.

Lisez, si vous pouvez, les cinq ou six mille volumes de reproches que les jansénistes et les molinistes se sont faits pendant cent ans sur leurs friponneries, et voyez si Scapin et Trivelin en approchent.

[1] Une des bonnes friponneries théologiques qu'on ait faites est, à mon gré, celle d'un petit évêque (on nous assure dans la relation que c'était un évêque biscayen ; nous trouverons bien un jour son nom et son évêché) ; son diocèse était partie en Biscaye et partie en France.

Il y avait dans la partie de France une paroisse qui fut habitée autrefois par quelques Maures de Maroc. Le seigneur de la paroisse n'est point mahométan ; il est très-bon catholique comme tout l'univers doit l'être, attendu que le mot *catholique* veut dire universel.

M. l'évêque soupçonna ce pauvre seigneur, qui n'était occupé qu'à faire du bien, d'avoir eu de mauvaises pensées, de mauvais sentiments dans le fond de son cœur, je ne sais quoi qui sentait l'hérésie. Il l'accusa même d'avoir dit en plaisantant qu'il y avait d'honnêtes gens à Maroc comme en Biscaye, et qu'un honnête Marocain pouvait à toute force n'être pas le mortel ennemi de l'Être suprême, qui est le père de tous les hommes.

Notre fanatique écrivit une grande lettre au roi de France, seigneur suzerain de ce pauvre petit seigneur de paroisse. Il pria dans sa lettre le seigneur suzerain de transférer le manoir de cette ouaille infidèle en Basse-Bretagne ou en Basse-Normandie, selon le bon plaisir de Sa Majesté, afin qu'il n'infectât plus les Basques de ses mauvaises plaisanteries.

1. Ce qui suit a rapport à la querelle de Biord, évêque d'Annecy, avec l'auteur, de laquelle il est question dans le *Commentaire historique* (*Mélanges*, année 1776) ; dans la *Correspondance*, année 1768, et ailleurs. (K.) — Voyez aussi la lettre à d'Argental, du 21 octobre 1772, et ci-après les articles PERSÉCUTION, et QUAKERS (à la note).

Le roi de France et son conseil se moquèrent, comme de raison, de cet extravagant.

Notre pasteur biscayen, ayant appris quelque temps après que sa brebis française était malade, défendit au porte-Dieu du canton de la communier, à moins qu'elle ne donnât un billet de confession par lequel il devait apparaître que le mourant n'était point circoncis, qu'il condamnait de tout son cœur l'hérésie de Mahomet, et toute autre hérésie dans ce goût, comme le calvinisme et le jansénisme, et qu'il pensait en tout comme lui évêque biscayen.

Les billets de confession étaient alors fort à la mode. Le mourant fit venir chez lui son curé, qui était un ivrogne imbécile, et le menaça de le faire pendre par le parlement de Bordeaux s'il ne lui donnait pas tout à l'heure le viatique, dont lui mourant se sentait un extrême besoin. Le curé eut peur; il administra mon homme, lequel, après la cérémonie, déclara hautement devant témoins que le pasteur biscayen l'avait faussement accusé auprès du roi d'avoir du goût pour la religion musulmane, qu'il était bon chrétien, et que le Biscayen était un calomniateur. Il signa cet écrit par-devant notaire[1]; tout fut en règle: il s'en porta mieux, et le repos de la bonne conscience le guérit bientôt entièrement.

Le petit Biscayen, outré qu'un vieux moribond se fût moqué de lui, résolut de s'en venger; et voici comme il s'y prit.

Il fit fabriquer en son patois, au bout de quinze jours, une prétendue profession de foi que le curé prétendit avoir entendue. On la fit signer par le curé et par trois ou quatre paysans qui n'avaient point assisté à la cérémonie. Ensuite on fit contrôler

1. Tout cela est exact. Il y a un premier acte signifié le 30 mai 1769, au curé de Ferney, pour le prier de faire tout ce que les ordonnances du roi et les arrêts des parlements lui commandent à l'égard d'un malade, conjointement avec les canons de l'Église catholique professée dans le royaume..., ledit acte signé Voltaire, Bigex et Wagnières; puis c'est une déclaration du même jour par-devant notaire qui dément ce qu'ont dit Nonotte, ci-devant soi-disant jésuite, et Guyon, soi-disant abbé, ladite déclaration faite en présence du révérend sieur Adam, prêtre, ci-devant soi-disant jésuite, du sieur Simon Bigex, bourgeois de la Balme de Rhin en Genevois; du sieur Claude-Étienne Maugier, orfévre-bijoutier; de Pierre L'Archevêque, syndic, tous demeurant audit Ferney, témoins requis, — et signée de Voltaire. Ensuite vient une autre déclaration de Voltaire en recevant la communion le même jour dans son lit. Il a prononcé ces paroles : *Ayant mon Dieu dans la bouche, je déclare que je pardonne sincèrement à ceux qui ont écrit au roi des calomnies contre moi, et qui n'ont pas réussi dans leur mauvais dessein.* (Il désigne là l'évêque d'Annecy.) Ont signé *Gros*, curé; *Adam, Bigex, Claude Joseph, capucin, Maugier, L'Archevêque*, avec Voltaire et le notaire. (G. A.)

cet acte de faussaire, comme si ce contrôle l'avait rendu authentique [1].

Un acte non signé par la partie seule intéressée, un acte signé par des inconnus, quinze jours après l'événement, un acte désavoué par des témoins véritables, était visiblement un crime de faux ; et comme il s'agissait de matière de foi, ce crime menait visiblement le curé avec ses faux témoins aux galères dans ce monde, et en enfer dans l'autre.

Le petit seigneur châtelain, qui était goguenard et point méchant, eut pitié de l'âme et du corps de ces misérables ; il ne voulut point les traduire devant la justice humaine, et se contenta de les traduire en ridicule. Mais il a déclaré que dès qu'il serait mort, il se donnerait le plaisir de faire imprimer toute cette manœuvre de son Biscayen avec les preuves, pour amuser le petit nombre de lecteurs qui aiment ces anecdotes, et point du tout pour instruire l'univers : car il y a tant d'auteurs qui parlent à l'univers, qui s'imaginent rendre l'univers attentif, qui croient l'univers occupé d'eux, que celui-ci ne croit pas être lu d'une douzaine de personnes dans l'univers entier. Revenons au fanatisme.

C'est cette rage de prosélytisme, cette fureur d'amener les autres à boire de son vin, qui amena le jésuite Castel et le jésuite Routh auprès du célèbre Montesquieu lorsqu'il se mourait. Ces deux énergumènes voulaient se vanter de lui avoir persuadé les mérites de l'attrition et de la grâce suffisante. Nous l'avons converti, disaient-ils ; c'était dans le fond une bonne âme ; il aimait fort la compagnie de Jésus. Nous avons eu un peu de peine à le faire convenir de certaines vérités fondamentales ; mais comme dans ces moments-là on a toujours l'esprit plus net, nous l'avons bientôt convaincu.

Ce fanatisme de convertisseur est si fort que le moine le plus débauché quitterait sa maîtresse pour aller convertir une âme à l'autre bout de la ville.

Nous avons vu le P. Poisson, cordelier à Paris, qui ruina son couvent pour payer ses filles de joie, et qui fut enfermé pour ses

1. Ce quatrième acte, intitulé *Profession de foi de M. de Voltaire*, a été rédigé, en effet, quinze jours après les autres, c'est-à-dire le 15 avril 1769, par-devant le notaire du bailliage de Gex, et hors de la présence de Voltaire. On y fait déclarer à Voltaire qu'il croit fermement tout ce que l'Église catholique croit et confesse, qu'il croit un seul Dieu en trois personnes, qu'il croit que la seconde personne s'est faite homme, qu'il croit qu'elle s'appelle Jésus-Christ ; qu'il condamne toutes les hérésies ; qu'il jure, qu'il promet, qu'il s'engage de mourir dans cette croyance, etc., etc. ; le tout contrôlé à Gex ; reçu 15 sols. (G. A.)

mœurs dépravées : c'était un des prédicateurs de Paris les plus courus, et un des convertisseurs les plus acharnés.

Tel était le célèbre curé de Versailles Fantin. Cette liste pourrait être longue ; mais il ne faut pas révéler les fredaines de certaines personnes constituées en certaines places. Vous savez ce qui arriva à Cham pour avoir révélé la turpitude de son père ; il devint noir comme du charbon.

Prions Dieu seulement, en nous levant et en nous couchant, qu'il nous délivre des fanatiques, comme les pèlerins de la Mecque prient Dieu de ne point rencontrer *de visages tristes* sur leur chemin.

SECTION IV[1].

Ludlow, enthousiaste de la liberté plutôt que fanatique de religion, ce brave homme qui avait plus de haine pour Cromwell que pour Charles Ier, rapporte que les milices du parlement étaient toujours battues par les troupes du roi, dans le commencement de la guerre civile, comme le régiment des portes-cochères ne tenait pas, du temps de la Fronde, contre le grand Condé. Cromwell dit au général Fairfax : « Comment voulez-vous que des portefaix de Londres et des garçons de boutique indisciplinés résistent à une noblesse animée par le fantôme de l'honneur ? Présentons-leur un plus grand fantôme, le fanatisme. Nos ennemis ne combattent que pour le roi ; persuadons à nos gens qu'ils font la guerre pour Dieu. Donnez-moi une patente, je vais lever un régiment de frères meurtriers, et je vous réponds que j'en ferai des fanatiques invincibles. »

Il n'y manqua pas, il composa son régiment des frères rouges de fous mélancoliques ; il en fit des tigres obéissants. Mahomet n'avait pas été mieux servi par ses soldats.

Mais pour inspirer ce fanatisme, il faut que l'esprit du temps vous seconde. Un parlement de France essayerait en vain aujourd'hui de lever un régiment de portes-cochères ; il n'ameuterait pas seulement dix femmes de la halle.

Il n'appartient qu'aux habiles de faire des fanatiques et de les conduire ; mais ce n'est pas assez d'être fourbe et hardi, nous avons déjà vu que tout dépend de venir au monde à propos[2].

1. Section III et dernière des *Questions sur l'Encyclopédie*, sixième partie, 1771. (B.)

2. Voyez la fin de la septième des *Lettres philosophiques* (*Mélanges*, année 1734), et aussi l'article A PROPOS, dans le *Dictionnaire philosophique*.

SECTION V[1].

La géométrie ne rend donc pas toujours l'esprit juste. Dans quel précipice ne tombe-t-on pas encore avec ces lisières de la raison ? Un fameux protestant[2], que l'on comptait entre les premiers mathématiciens de nos jours et qui marchait sur les traces des Newton, des Leibnitz, des Bernouilli, s'avisa, au commencement de ce siècle, de tirer des corollaires assez singuliers. Il est dit[3] qu'avec un grain de foi on transportera des montagnes ; et lui, par une analyse toute géométrique, se dit à lui-même : J'ai beaucoup de grains de foi, donc je ferai plus que transporter des montagnes. Ce fut lui qu'on vit à Londres, en l'année 1707, accompagné de quelques savants, et même de savants qui avaient de l'esprit, annoncer publiquement qu'ils ressusciteraient un mort dans tel cimetière que l'on voudrait. Leurs raisonnements étaient toujours conduits par la synthèse. Ils disaient : Les vrais disciples doivent faire des miracles ; nous sommes les vrais disciples, nous ferons donc tout ce qu'il nous plaira. De simples saints de l'Église romaine, qui n'étaient point géomètres, ont ressuscité beaucoup d'honnêtes gens : donc, à plus forte raison, nous, qui avons réformé les réformés, nous ressusciterons qui nous voudrons.

Il n'y a rien à répliquer à ces arguments ; ils sont dans la meilleure forme du monde. Voilà ce qui a inondé l'antiquité de prodiges ; voilà pourquoi les temples d'Esculape à Épidaure, et dans d'autres villes, étaient pleins d'*ex-voto* ; les voûtes étaient ornées de cuisses redressées, de bras remis, de petits enfants d'argent : tout était miracle.

Enfin le fameux protestant géomètre dont je parle était de si bonne foi, il assura si positivement qu'il ressusciterait les morts, et cette proposition plausible fit tant d'impression sur le peuple, que la reine Anne fut obligée de lui donner un jour, une heure et un cimetière à son choix, pour faire son miracle loyalement et en présence de la justice. Le saint géomètre choisit l'église cathédrale de Saint-Paul pour faire sa démonstration : le peuple se rangea en haie ; des soldats furent placés pour contenir les

1. Ce qui forme cette section a été imprimé dès 1742 dans le tome V des *Œuvres de Voltaire*. (B.)

2. Fatio Duillier. (*Note de Voltaire.*)

3. Saint Matthieu, XVII, 19.

vivants et les morts dans le respect ; les magistrats prirent leurs places ; le greffier écrivit tout sur les registres publics ; on ne peut trop constater les nouveaux miracles. On déterra un corps au choix du saint ; il pria, il se jeta à genoux, il fit de très-pieuses contorsions ; ses compagnons l'imitèrent : le mort ne donna aucun signe de vie ; on le reporta dans son trou, et on punit légèrement le ressusciteur et ses adhérents. J'ai vu depuis un de ces pauvres gens ; il m'a avoué qu'un d'eux était en péché véniel, et que le mort en pâtit, sans quoi la résurrection était infaillible.

S'il était permis de révéler la turpitude de gens à qui l'on doit le plus sincère respect, je dirais ici que Newton, le grand Newton, a trouvé dans l'*Apocalypse* que le pape est l'antechrist, et bien d'autres choses de cette nature ; je dirais qu'il était arien très-sérieusement. Je sais que cet écart de Newton est à celui de mon autre géomètre comme l'unité est à l'infini : il n'y a point de comparaison à faire. Mais quelle pauvre espèce que le genre humain, si le grand Newton a cru trouver dans l'*Apocalypse* l'histoire présente de l'Europe !

Il semble que la superstition soit une maladie épidémique dont les âmes les plus fortes ne sont pas toujours exemptes. Il y a en Turquie des gens de très-bon sens, qui se feraient empaler pour certains sentiments d'Abubeker. Ces principes une fois admis, ils raisonnent très-conséquemment ; les navariciens, les radaristes, les jabaristes, se damnent chez eux réciproquement avec des arguments très-subtils ; ils tirent tous des conséquences plausibles, mais ils n'osent jamais examiner les principes.

Quelqu'un répand dans le monde qu'il y a un géant haut de soixante et dix pieds ; bientôt après tous les docteurs examinent de quelle couleur doivent être ses cheveux, de quelle grandeur est son pouce, quelles dimensions ont ses ongles : on crie, on cabale, on se bat ; ceux qui soutiennent que le petit doigt du géant n'a que quinze lignes de diamètre font brûler ceux qui affirment que le petit doigt a un pied d'épaisseur. « Mais, messieurs, votre géant existe-t-il ? dit modestement un passant. — Quel doute horrible ! s'écrient tous ces disputants ; quel blasphème ! quelle absurdité ! » Alors ils font tous une petite trêve pour lapider le passant ; et après l'avoir assassiné en cérémonie, de la manière la plus édifiante, ils se battent entre eux comme de coutume au sujet du petit doigt et des ongles.

FANTAISIE[1].

Fantaisie signifiait autrefois *l'imagination*, et on ne se servait guère de ce mot que pour exprimer cette faculté de l'âme qui reçoit les objets sensibles.

Descartes, Gassendi, et tous les philosophes de leur temps, disent que *les espèces, les images des choses, se peignent en la fantaisie;* et c'est de là que vient le mot *fantôme*. Mais la plupart des termes abstraits sont reçus à la longue dans un sens différent de leur origine, comme des instruments que l'industrie emploie à des usages nouveaux.

Fantaisie veut dire aujourd'hui *un dèsir singulier, un goût passager :* il a eu la fantaisie d'aller à la Chine; la fantaisie du jeu, du bal, lui a passé.

Un peintre fait un portrait de fantaisie, qui n'est d'après aucun modèle. Avoir des fantaisies, c'est avoir des goûts extraordinaires qui ne sont pas de durée. Fantaisie en ce sens est moins que *bizarrerie* et que *caprice*.

Le caprice peut signifier un *dégoût subit et déraisonnable :* il a eu la fantaisie de la musique, et il s'en est dégoûté par caprice.

La bizarrerie donne une idée d'inconséquence et de mauvais goût que la fantaisie n'exprime pas : il a eu la fantaisie de bâtir, mais il a construit sa maison dans un goût bizarre.

Il y a encore des nuances entre avoir des fantaisies et être fantasque : le fantasque approche beaucoup plus du bizarre.

Ce mot désigne un caractère inégal et brusque. L'idée d'agrément est exclue du mot *fantasque*, au lieu qu'il y a des fantaisies agréables.

On dit quelquefois, en conversation familière, *des fantaisies musquées;* mais jamais on n'a entendu par ce mot, *des bizarreries d'hommes d'un rang supérieur qu'on n'ose condamner*, comme le dit le *Dictionnaire de Trévoux :* au contraire, c'est en les condamnant qu'on s'exprime ainsi; et *musquée*, en cette occasion, est une *expletive* qui ajoute à la force du mot, comme on dit *sottise pommée, folie fieffée*, pour dire sottise et folie complète.

1. *Encyclopédie*, tome VI, 1756. (B.)

FASTE [1].

DES DIFFÉRENTES IGNIFICATIONS DE CE MOT.

Faste vient originairement du latin *fasti*, jours de fête ; c'est en ce sens qu'Ovide l'entend dans son poëme intitulé *les Fastes*.

Godeau a fait sur ce modèle les *Fastes de l'Église*, mais avec moins de succès : la religion des Romains païens était plus propre à la poésie que celle des chrétiens ; à quoi on peut ajouter qu'Ovide était un meilleur poëte que Godeau.

Les fastes consulaires n'étaient que la liste des consuls.

Les fastes des magistrats étaient les jours où il était permis de plaider ; et ceux auxquels on ne plaidait pas s'appelaient néfastes, *nefasti*, parce qu'alors on ne pouvait parler, *fari*, en justice.

Ce mot *nefastus*, en ce sens, ne signifiait pas *malheureux;* au contraire *nefastus* et *nefandus* furent l'attribut des jours infortunés en un autre sens, qui signifiait jours dont on ne doit point parler, jours dignes de l'oubli ; *ille nefasto te posuit die.* (HOR., *ode* XIII, liv. II, vers 1.)

Il y avait chez les Romains d'autres fastes encore, *fasti urbis*, *fasti rustici :* c'était un calendrier de l'usage de la ville et de la campagne.

On a toujours cherché dans ces jours de solennité à étaler quelque appareil dans ses vêtements, dans sa suite, dans ses festins. Cet appareil étalé dans d'autres jours s'est appelé *faste*. Il n'exprime que la magnificence dans ceux qui, par leur état, doivent représenter ; il exprime la vanité dans les autres.

Quoique le mot de *faste* ne soit pas toujours injurieux, *fastueux* l'est toujours. Un religieux qui fait parade de sa vertu met du faste jusque dans l'humilité même.

FAUSSETÉ [2].

Fausseté est le contraire de la vérité. Ce n'est pas proprement le mensonge, dans lequel il entre toujours du dessein.

On dit qu'il y a eu cent mille hommes écrasés dans le tremblement de terre de Lisbonne : ce n'est pas un mensonge, c'est une fausseté.

1. *Encyclopédie*, tome VI, 1756. (B.)
2. *Encyclopédie*, tome VI, 1756. (B.)

La fausseté est presque toujours encore plus qu'erreur; la fausseté tombe plus sur les faits, l'erreur sur les opinions.

C'est une erreur de croire que le soleil tourne autour de la terre; c'est une fausseté d'avancer que Louis XIV dicta le testament de Charles II.

La fausseté d'un acte est un crime plus grand que le simple mensonge; elle désigne une imposture juridique, un larcin fait avec la plume.

Un homme a de la fausseté dans l'esprit quand il prend presque toujours à gauche; quand, ne considérant pas l'objet entier, il attribue à un côté de l'objet ce qui appartient à l'autre, et que ce vice de jugement est tourné chez lui en habitude.

Il y a de la fausseté dans le cœur quand on s'est accoutumé à flatter et à se parer de sentiments qu'on n'a pas; cette fausseté est pire que la dissimulation, et c'est ce que les Latins appelaient *simulatio*.

Il y a beaucoup de faussetés dans les historiens, des erreurs chez les philosophes, des mensonges dans presque tous les écrits polémiques, et encore plus dans les satiriques.

Les esprits faux sont insupportables, et les cœurs faux sont en horreur.

FAUSSETÉ DES VERTUS HUMAINES[1].

Quand le duc de La Rochefoucauld eut écrit ses pensées sur l'amour-propre, et qu'il eut mis à découvert ce ressort de l'homme, un monsieur *Esprit*, de l'Oratoire, écrivit un livre captieux, intitulé *De la Fausseté des vertus humaines*[2]. Cet *Esprit* dit qu'il n'y a point de vertu; mais par grâce il termine chaque chapitre en renvoyant à la charité chrétienne. Aussi, selon le sieur *Esprit*, ni Caton, ni Aristide, ni Marc-Aurèle, ni Épictète, n'étaient des gens de bien; mais on n'en peut trouver que chez les chrétiens. Parmi les chrétiens, il n'y a de vertu que chez les catholiques; parmi les catholiques, il fallait encore en excepter les jésuites, ennemis des oratoriens: partant, la vertu ne se trouvait guère que chez les ennemis des jésuites.

Ce monsieur *Esprit* commence par dire que la prudence n'est pas une vertu; et sa raison est qu'elle est souvent trompée. C'est

1. *Dictionnaire philosophique*, 1764. (B.)
2. 1768, 2 volumes in-12.

comme si on disait que César n'était pas un grand capitaine parce qu'il fut battu à Dirrachium.

Si monsieur *Esprit* avait été philosophe, il n'aurait pas examiné la prudence comme une vertu, mais comme un talent, comme une qualité utile, heureuse; car un scélérat peut être très-prudent, et j'en ai connu de cette espèce. O la rage de prétendre que

Nul n'aura de *vertu* que nous et nos amis [1] !

Qu'est-ce que la vertu, mon ami? c'est de faire du bien : fais-nous-en, et cela suffit. Alors nous te ferons grâce du motif. Quoi ! selon toi il n'y aura nulle différence entre le président de Thou et Ravaillac? entre Cicéron et ce Popilius auquel il avait sauvé la vie, et qui lui coupa la tête pour de l'argent? et tu déclareras Épictète et Porphyre des coquins, pour n'avoir pas suivi nos dogmes? Une telle insolence révolte. Je n'en dirai pas davantage, car je me mettrais en colère.

FAVEUR [2].

DE CE QU'ON ENTEND PAR CE MOT.

Faveur, du mot latin *favor*, suppose plutôt un bienfait qu'une récompense.

On brigue sourdement la faveur; on mérite et on demande hautement des récompenses.

Le dieu *Faveur*, chez les mythologistes romains, était fils de la Beauté et de la Fortune.

Toute faveur porte l'idée de quelque chose de gratuit; il m'a fait la faveur de m'introduire, de me présenter, de recommander mon ami, de corriger mon ouvrage.

La faveur des princes est l'effet de leur goût et de la complaisance assidue; la faveur du peuple suppose quelquefois du mérite, et plus souvent un hasard heureux.

Faveur diffère beaucoup de *grâce*. Cet homme est en faveur auprès du roi, et cependant il n'en a point encore obtenu de grâces.

1. Parodie de ce vers :

Nul n'aura de l'esprit, hors nous et nos amis.
(MOLIÈRE, *Femmes savantes*, III, II.)

2. *Encyclopédie*, tome VI, 1756. (B.)

On dit : *Il a été reçu en grâce;* on ne dit point : *Il a été reçu en faveur,* quoiqu'on dise *être en faveur ;* c'est que la faveur suppose un goût habituel, et que *faire grâce, recevoir en grâce,* c'est pardonner, c'est moins que donner sa faveur.

Obtenir grâce est l'effet d'un moment; obtenir la faveur est l'effet du temps. Cependant on dit également : *Faites-moi la grâce, faites-moi la faveur* de recommander mon ami.

Des lettres de recommandation s'appelaient autrefois *des lettres de faveur.* Sévère dit dans la tragédie de *Polyeucte* (acte II, scène I) :

> Car je voudrais mourir plutôt que d'abuser
> Des lettres de faveur que j'ai pour l'épouser.

On a la faveur, la bienveillance, non la grâce du prince et du public. On obtient la faveur de son auditoire par la modestie; mais il ne vous fait pas grâce si vous êtes trop long.

Les mois des *gradués,* avril et octobre, dans lesquels un collateur peut donner un bénéfice simple au gradué le moins ancien, sont des mois de faveur et de grâce.

Cette expression *faveur* signifiant une bienveillance gratuite qu'on cherche à obtenir du prince ou du public, la galanterie l'a étendue à la complaisance des femmes ; et quoiqu'on ne dise point: *Il a eu des faveurs du roi,* on dit : *Il a eu les faveurs d'une dame.*

L'équivalent de cette expression n'est point connu en Asie, où les femmes sont moins reines.

On appelait autrefois *faveurs,* des rubans, des gants, des boucles, des nœuds d'épée, donnés par une dame.

Le comte d'Essex portait à son chapeau un gant de la reine Élisabeth, qu'il appelait *faveur de la reine.*

Enfin l'ironie se servit de ce mot pour signifier les suites fâcheuses d'un commerce hasardé : *faveurs de Vénus, faveurs cuisantes.*

FAVORI ET FAVORITE[1].

DE CE QU'ON ENTEND PAR CES MOTS.

Ces mots ont un sens tantôt plus resserré, tantôt plus étendu. Quelquefois *favori* emporte l'idée de puissance, quelquefois seulement il signifie un homme qui plaît à son maître.

1. *Encyclopédie,* tome VI, 1756. (B.)

Henri III eut des favoris qui n'étaient que des mignons; il en eut qui gouvernèrent l'État, comme les ducs de Joyeuse et d'Épernon. On peut comparer un favori à une pièce d'or, qui vaut ce que veut le prince.

Un ancien a dit : « Qui doit être le favori d'un roi? C'est le peuple [1]. » On appelle les bons poëtes *les favoris des muses*, comme les gens heureux *les favoris de la fortune*, parce qu'on suppose que les uns et les autres ont reçu ces dons sans travail. C'est ainsi qu'on appelle un terrain fertile et bien situé *le favori de la nature*.

La femme qui plaît le plus au sultan s'appelle parmi nous la sultane favorite : on a fait l'histoire des *favorites* [2], c'est-à-dire des maîtresses des plus grands princes.

Plusieurs princes en Allemagne ont des maisons de campagne qu'on appelle la *favorite*.

Favori d'une dame ne se trouve plus que dans les romans et les historiettes du siècle passé.

FÉCOND [3].

Fécond est le synonyme de *fertile*, quand il s'agit de la culture des terres. On peut dire également *un terrain fécond* et *fertile*, *fertiliser* et *féconder un champ*.

La maxime, qu'il n'y a point de synonymes, veut dire seulement qu'on ne peut se servir dans toutes les occasions des mêmes mots : ainsi, une femelle, de quelque espèce qu'elle soit, n'est point fertile, elle est féconde.

On féconde des œufs, on ne les fertilise pas; la nature n'est pas fertile, elle est féconde. Ces deux expressions sont quelquefois également employées au figuré et au propre : un esprit est fertile ou fécond en grandes idées.

Cependant les nuances sont si délicates qu'on dit un orateur fécond, et non pas un orateur fertile; fécondité, et non fertilité de paroles; cette méthode, ce principe, ce sujet est d'une grande fécondité, et non pas d'une grande fertilité; la raison en est qu'un principe, un sujet, une méthode, produisent des idées qui naissent

1. Ce mot se trouve aussi dans les *Pensées, Remarques et Observations de Voltaire, ouvrage posthume*, 1802, in-12 et in-8°, page 6 de ce dernier format. (B.)

2. *Histoire des favorites*, contenant ce qui s'est passé de plus remarquable sous plusieurs règnes, par Mlle D ***. 2 volumes, Amsterdam, 1770. (G. A.)

3. *Encyclopédie*, tome VI, 1756. (B.)

« La naturelle température des femmes est fort humide, ce qui leur rend la charnure ainsi molle, lissée et luisante, avec leurs purgations menstruelles. Quand donc le vin vient à tomber en une si grande humidité, alors, se trouvant vaincu, il perd sa couleur et sa force, et devient décoloré et éveux; et en peut-on tirer quelque chose des paroles mêmes d'Aristote : car il dit que ceux qui boivent à grands traits sans reprendre haleine, ce que les anciens appelaient *amusizein*, ne s'enivrent pas si facilement parce que le vin ne leur demeure guère dedans le corps; ainsi étant pressé et poussé à force, il passe tout outre à travers. Or le plus communément nous voyons que les femmes boivent ainsi, et si est vraisemblable que leur corps, à cause de la continuelle attraction qui se fait des humeurs par contre-bas pour leurs purgations menstruelles, est plein de plusieurs conduits, et percé de plusieurs tuyaux et écheneaux, esquels le vin venant à tomber en sort vitement et facilement sans se pouvoir attacher aux parties nobles et principales, lesquelles étant troublées, l'ivresse s'en ensuit. »

Cette physique est tout à fait digne des anciens.

Les femmes vivent un peu plus que les hommes, c'est-à-dire qu'en une génération on trouve plus de vieilles que de vieillards. C'est ce qu'ont pu observer en Europe tous ceux qui ont fait des relevés exacts des naissances et des morts. Il est à croire qu'il en est ainsi dans l'Asie et chez les négresses, les rouges, les cendrées, comme chez les blanches. *Natura est semper sibi consona.*

Nous avons rapporté ailleurs [1] un extrait d'un *journal de la Chine*, qui porte qu'en l'année 1725 la femme de l'empereur Yong-tching ayant fait des libéralités aux pauvres femmes de la Chine qui passaient soixante et dix ans [2], on compta dans la seule province de Kanton, parmi celles qui reçurent ces présents, 98,222 femmes de soixante et dix ans passés, 40,893 âgées de plus de quatre-vingts ans, et 3,453 d'environ cent années. Ceux qui aiment les causes finales disent que la nature leur accorde une plus longue vie qu'aux hommes pour les récompenser de la peine qu'elles prennent de porter neuf mois des enfants, de les mettre au monde, et de les nourrir. Il n'est pas à croire que la nature donne des récompenses; mais il est probable que le sang des femmes étant plus doux, leurs fibres s'endurcissent moins vite.

1. Tome XI, page 169.

2. Lettre très-instructive du jésuite Constantin au jésuite Souciet, dix-neuvième recueil. (*Note de Voltaire.*)

Aucun anatomiste, aucun physicien n'a jamais pu connaître la manière dont elles conçoivent. Sanchez a eu beau assurer « Mariam et Spiritum sanctum emisisse semen in copulatione, et ex semine amborum natum esse Jesum », cette abominable impertinence de Sanchez, d'ailleurs très-savant, n'est adoptée aujourd'hui par aucun naturaliste.

[1] Les émissions périodiques de sang qui affaiblissent toujours les femmes pendant cette époque, les maladies qui naissent de la suppression, les temps de grossesse, la nécessité d'allaiter les enfants et de veiller continuellement sur eux, la délicatesse de leurs membres, les rendent peu propres aux fatigues de la guerre et à la fureur des combats. Il est vrai, comme nous l'avons dit, qu'on a vu dans tous les temps et presque dans tous les pays des femmes à qui la nature donna un courage et des forces extraordinaires, qui combattirent avec les hommes, et qui soutinrent de prodigieux travaux; mais, après tout, ces exemples sont rares. Nous renvoyons à l'article AMAZONES.

Le physique gouverne toujours le moral. Les femmes étant plus faibles de corps que nous; ayant plus d'adresse dans leurs doigts, beaucoup plus souples que les nôtres; ne pouvant guère travailler aux ouvrages pénibles de la maçonnerie, de la charpente, de la métallurgie, de la charrue; étant nécessairement chargées des petits travaux plus légers de l'intérieur de la maison, et surtout du soin des enfants; menant une vie plus sédentaire; elles doivent avoir plus de douceur dans le caractère que la race masculine; elles doivent moins connaître les grands crimes : et cela est si vrai que, dans tous les pays policés, il y a toujours cinquante hommes au moins exécutés à mort contre une seule femme [2].

Montesquieu, dans son *Esprit des lois* [3], en promettant de parler de la condition des femmes dans les divers gouvernements, avance que « chez les Grecs les femmes n'étaient pas regardées comme dignes d'avoir part au véritable amour, et que l'amour n'avait chez eux qu'une forme qu'on n'ose dire. » Il cite Plutarque pour son garant.

1. Dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, on lisait ici en 1771 : « Les femmes sont la seule espèce femelle qui répande du sang tous les mois. On a voulu attribuer la même évacuation à quelques autres espèces, et surtout aux guenons; mais le fait ne s'est pas trouvé vrai.

« Ces émissions, etc. » (B.)

2. Dans l'article HOMME, Voltaire établit la proportion de quatre sur mille.

3. Livre VII, chapitre IX. Voyez l'article AMOUR SOCRATIQUE, dans lequel on a déjà indiqué cette bévue. (*Note de Voltaire.*)

C'est une méprise qui n'est guère pardonnable qu'à un esprit tel que Montesquieu, toujours entraîné par la rapidité de ses idées, souvent incohérentes.

Plutarque, dans son chapitre de l'*amour*, introduit plusieurs interlocuteurs; et lui-même, sous le nom de Daphneus, réfute avec la plus grande force les discours que tient Protogènes en faveur de la débauche des garçons.

C'est dans ce même dialogue qu'il va jusqu'à dire qu'il y a dans l'amour des femmes quelque chose de divin ; il compare cet amour au soleil, qui anime la nature ; il met le plus grand bonheur dans l'amour conjugal, et il finit par le magnifique éloge de la vertu d'Éponine.

Cette mémorable aventure s'était passée sous les yeux mêmes de Plutarque, qui vécut quelque temps dans la maison de Vespasien. Cette héroïne, apprenant que son mari Sabinus, vaincu par les troupes de l'empereur, s'était caché dans une profonde caverne entre la Franche-Comté et la Champagne, s'y enferma seule avec lui, le servit, le nourrit pendant plusieurs années, en eut des enfants. Enfin, étant prise avec son mari et présentée à Vespasien, étonné de la grandeur de son courage, elle lui dit : « J'ai vécu plus heureuse sous la terre dans les ténèbres, que toi à la lumière du soleil au faîte de la puissance. » Plutarque affirme donc précisément le contraire de ce que Montesquieu lui fait dire; il s'énonce même en faveur des femmes avec un enthousiasme très-touchant.

Il n'est pas étonnant qu'en tout pays l'homme se soit rendu le maître de la femme, tout étant fondé sur la force. Il a d'ordinaire beaucoup de supériorité par celle du corps et même de l'esprit.

On a vu des femmes très-savantes comme il en fut de guerrières ; mais il n'y en a jamais eu d'inventrices.

L'esprit de société et d'agrément est communément leur partage. Il semble, généralement parlant, qu'elles soient faites pour adoucir les mœurs des hommes.

Dans aucune république elles n'eurent jamais la moindre part au gouvernement ; elles n'ont jamais régné dans les empires purement électifs; mais elles règnent dans presque tous les royaumes héréditaires de l'Europe, en Espagne, à Naples, en Angleterre, dans plusieurs États du Nord, dans plusieurs grands fiefs qu'on appelle *féminins*.

La coutume qu'on appelle *loi salique* les a exclues du royaume de France; et ce n'est pas, comme le dit Mézerai, qu'elles fussent

incapables de gouverner, puisqu'on leur a presque toujours accordé la régence.

On prétend que le cardinal Mazarin avouait que plusieurs femmes étaient dignes de régir un royaume, et qu'il ajoutait qu'il était toujours à craindre qu'elles ne se laissassent subjuguer *par des amants incapables de gouverner douze poules*. Cependant Isabelle en Castille, Élisabeth en Angleterre, Marie-Thérèse en Hongrie, ont bien démenti ce prétendu bon mot attribué au cardinal Mazarin. Et aujourd'hui nous voyons dans le Nord une législatrice[1] aussi respectée que le souverain de la Grèce, de l'Asie Mineure, de la Syrie et de l'Égypte est peu estimé.

L'ignorance a prétendu longtemps que les femmes sont esclaves pendant leur vie chez les mahométans, et qu'après leur mort elles n'entrent point dans le paradis. Ce sont deux grandes erreurs, telles qu'on en a débité toujours sur le mahométisme. Les épouses ne sont point du tout esclaves. Le sura ou chapitre IV du *Koran* leur assigne un douaire. Une fille doit avoir la moitié du bien dont hérite son frère. S'il n'y a que des filles, elles partagent entre elles les deux tiers de la succession, et le reste appartient aux parents du mort; chacune des deux lignes en aura la sixième partie; et la mère du mort a aussi un droit dans la succession. Les épouses sont si peu esclaves qu'elles ont permission de demander le divorce, qui leur est accordé quand leurs plaintes sont jugées légitimes.

Il n'est pas permis aux musulmans d'épouser leur belle-sœur, leur nièce, leur sœur de lait, leur belle-fille élevée sous la garde de leur femme; il n'est pas permis d'épouser les deux sœurs. En cela ils sont bien plus sévères que les chrétiens, qui tous les jours achètent à Rome le droit de contracter de tels mariages, qu'ils pourraient faire *gratis*.

POLYGAMIE.

Mahomet a réduit le nombre illimité des épouses à quatre. Mais comme il faut être extrêmement riche pour entretenir quatre femmes selon leur condition, il n'y a que les plus grands seigneurs qui puissent user d'un tel privilége. Ainsi la pluralité des femmes ne fait point aux États musulmans le tort que nous leur reprochons si souvent, et ne les dépeuple pas, comme on le répète tous les jours dans tant de livres écrits au hasard.

1. Catherine II.

Les Juifs, par un ancien usage établi selon leurs livres depuis Lamech, ont toujours eu la liberté d'avoir à la fois plusieurs femmes. David en eut dix-huit; et c'est depuis ce temps que les rabbins déterminèrent à ce nombre la polygamie des rois, quoiqu'il soit dit que Salomon en eut jusqu'à sept cents [1].

Les mahométans n'accordent pas publiquement aujourd'hui aux Juifs la pluralité des femmes: ils ne les croient pas dignes de cet avantage; mais l'argent, toujours plus fort que la loi, donne quelquefois en Orient et en Afrique, aux Juifs qui sont riches, la permission que la loi leur refuse.

On a rapporté sérieusement que Lélius Cinna, tribun du peuple, publia, après la mort de César, que ce dictateur avait voulu promulguer une loi qui donnait aux femmes le droit de prendre autant de maris qu'elles voudraient. Quel homme sensé ne voit que c'est là un conte populaire et ridicule, inventé pour rendre César odieux? Il ressemble à cet autre conte, qu'un sénateur romain avait proposé en plein sénat de donner permission à César de coucher avec toutes les femmes qu'il voudrait. De pareilles inepties déshonorent l'histoire, et font tort à l'esprit de ceux qui les croient. Il est triste que Montesquieu ait ajouté foi à cette fable.

Il n'en est pas de même de l'empereur Valentinien Ier, qui, se disant chrétien, épousa Justine du vivant de Severa sa première femme, mère de l'empereur Gratien. Il était assez riche pour entretenir plusieurs femmes.

Dans la première race des rois francs, Gontran, Cherebert, Sigebert, Chilpéric, eurent plusieurs femmes à la fois. Gontran eut dans son palais Venerande, Mercatrude et Ostregile, reconnues pour femmes légitimes. Cherebert eut Meroflède, Marcovèse et Théodogile.

Il est difficile de concevoir comment l'ex-jésuite Nonotte a pu, dans son ignorance, pousser la hardiesse jusqu'à nier ces faits, jusqu'à dire que les rois de cette première race n'usèrent point de la polygamie, et jusqu'à défigurer dans un libelle en deux volumes [2] plus de cent vérités historiques, avec la confiance d'un régent qui dicte des leçons dans un collége. Des livres dans ce goût ne laissent pas de se vendre quelque temps dans les pro-

1. Selon les rabbins il était loisible à un Hébreu d'épouser jusqu'à quatre femmes. C'est justement le nombre permis dans les lois de Manou et dans le Koran. (G. A.)

2. *Erreurs de M. de Voltaire.*

vinces où les jésuites ont encore un parti ; ils séduisent quelques personnes peu instruites.

Le P. Daniel, plus savant, plus judicieux, avoue la polygamie des rois francs sans aucune difficulté ; il ne nie pas les trois femmes de Dagobert Ier ; il dit expressément que Théodebert épousa Deuterie, quoiqu'il eût une autre femme nommée Visigalde, et quoique Deuterie eût un mari. Il ajoute qu'en cela il imita son oncle Clotaire, lequel épousa la veuve de Clodomir son frère, quoiqu'il eût déjà trois femmes.

Tous les historiens font les mêmes aveux. Comment, après tous ces témoignages, souffrir l'impudence d'un ignorant qui parle en maître, et qui ose dire, en débitant de si énormes sottises, que c'est pour la défense de la religion ; comme s'il s'agissait, dans un point d'histoire, de notre religion vénérable et sacrée, que des calomniateurs méprisables font servir à leurs ineptes impostures !

DE LA POLYGAMIE PERMISE PAR QUELQUES PAPES ET PAR QUELQUES RÉFORMATEURS.

L'abbé de Fleury, auteur de l'*Histoire ecclésiastique*, rend plus de justice à la vérité dans tout ce qui concerne les lois et les usages de l'Église. Il avoue que Boniface, apôtre de la basse Allemagne, ayant consulté, l'an 726, le pape Grégoire II pour savoir en quel cas un mari peut avoir deux femmes, Grégoire II lui répondit, le 22 novembre de la même année, ces propres mots : « Si une femme est attaquée d'une maladie qui la rende peu propre au devoir conjugal, le mari peut se marier à une autre ; mais il doit donner à la femme malade les secours nécessaires. » Cette décision paraît conforme à la raison et à la politique ; elle favorise la population, qui est l'objet du mariage.

Mais ce qui ne paraît ni selon la raison, ni selon la politique, ni selon la nature, c'est la loi qui porte qu'une femme séparée de corps et de biens de son mari ne peut avoir un autre époux, ni le mari prendre une autre femme. Il est évident que voilà une race perdue pour la peuplade, et que si cet époux et cette épouse séparés ont tous deux un tempérament indomptable, ils sont nécessairement exposés et forcés à des péchés continuels dont les législateurs doivent être responsaples devant Dieu si...

Les décrétales des papes n'ont pas toujours eu pour objet ce qui est convenable au bien des États et à celui des particuliers. Cette même décrétale du pape Grégoire II, qui permet en certains

cas la bigamie, prive à jamais de la société conjugale les garçons et les filles que leurs parents auront voués à l'Église dans leur plus tendre enfance. Cette loi semble aussi barbare qu'injuste : c'est anéantir à la fois des familles ; c'est forcer la volonté des hommes avant qu'ils aient une volonté ; c'est rendre à jamais les enfants esclaves d'un vœu qu'ils n'ont point fait ; c'est détruire la liberté naturelle ; c'est offenser Dieu et le genre humain.

La polygamie de Philippe, landgrave de Hesse, dans la communion luthérienne, en 1539, est assez publique[1]. J'ai connu un des souverains dans l'empire d'Allemagne, dont le père, ayant épousé une luthérienne, eut permission du pape de se marier à une catholique, et qui garda ses deux femmes.

Il est public en Angleterre, et on voudrait le nier en vain, que le chancelier Cowper épousa deux femmes qui vécurent ensemble dans sa maison avec une concorde singulière qui fit honneur à tous trois. Plusieurs curieux ont encore le petit livre que ce chancelier composa en faveur de la polygamie.

Il faut se défier des auteurs qui rapportent que dans quelques pays les lois permettent aux femmes d'avoir plusieurs maris. Les hommes, qui partout ont fait les lois, sont nés avec trop d'amour-propre, sont trop jaloux de leur autorité, ont communément un tempérament trop ardent en comparaison de celui des femmes, pour avoir imaginé une telle jurisprudence. Ce qui n'est pas conforme au train ordinaire de la nature est rarement vrai. Mais ce qui est fort ordinaire, surtout dans les anciens voyageurs, c'est d'avoir pris un abus pour une loi.

L'auteur de l'*Esprit des lois* prétend[2] que sur la côte de Malabar, dans la caste des Naïres, les hommes ne peuvent avoir qu'une femme, et qu'une femme au contraire peut avoir plusieurs maris ; il cite des auteurs suspects, et surtout Pirard. On ne devrait parler de ces coutumes étranges qu'en cas qu'on eût été longtemps témoin oculaire. Si on en fait mention, ce doit être en doutant : mais quel est l'esprit vif qui sache douter ?

« La lubricité des femmes, dit-il[3], est si grande à Patane que les hommes sont contraints de se faire certaines garnitures pour se mettre à l'abri de leurs entreprises. »

Le président de Montesquieu n'alla jamais à Patane. M. Lin-

1. Voltaire en a parlé dans l'*Essai sur les Mœurs*, chapitre CXXX, tome XII, page 297.
2. Livre XVI, chapitre V. (*Note de Voltaire.*)
3. Livre XVI, chapitre X. (*Id.*)

guet ne remarque-t-il pas très-judicieusement que ceux qui imprimèrent ce conte étaient des voyageurs qui se trompaient ou qui voulaient se moquer de leurs lecteurs? Soyons juste, aimons le vrai, ne nous laissons pas séduire, jugeons par les choses et non par les noms.

SUITE DES RÉFLEXIONS SUR LA POLYGAMIE [1].

Il semble que le pouvoir, et non la convention, ait fait toutes les lois, surtout en Orient. C'est là qu'on voit les premiers esclaves, les premiers eunuques, le trésor du prince composé de ce qu'on a pris au peuple.

Qui peut vêtir, nourrir et amuser plusieurs femmes, les a dans sa ménagerie, et leur commande despotiquement.

Ben-Aboul-Kiba, dans son *Miroir des fidèles*, rapporte qu'un des vizirs du grand Soliman tint ce discours à un agent du grand Charles-Quint :

« Chien de chrétien, pour qui j'ai d'ailleurs une estime toute particulière, peux-tu bien me reprocher d'avoir quatre femmes selon nos saintes lois, tandis que tu vides douze quartauts par an, et que je ne bois pas un verre de vin? Quel bien fais-tu au monde en passant plus d'heures à table que je n'en passe au lit? Je peux donner quatre enfants chaque année pour le service de mon auguste maître ; à peine en peux-tu fournir un. Et qu'est-ce que l'enfant d'un ivrogne? Sa cervelle sera offusquée des vapeurs du vin qu'aura bu son père. Que veux-tu d'ailleurs que je devienne quand deux de mes femmes sont en couches? Ne faut-il pas que j'en serve deux autres, ainsi que ma loi me le commande? Que deviens-tu, quel rôle joues-tu dans les derniers mois de la grossesse de ton unique femme, et pendant ses couches, et pendant ses maladies? Il faut que tu restes dans une oisiveté honteuse, ou que tu cherches une autre femme. Te voilà nécessairement entre deux péchés mortels, qui te feront tomber tout raide, après ta mort, du pont aigu au fond de l'enfer.

« Je suppose que dans nos guerres contre les chiens de chrétiens nous perdions cent mille soldats : voilà près de cent mille filles à pourvoir. N'est-ce pas aux riches à prendre soin d'elles? Malheur à tout musulman assez tiède pour ne pas donner

1. Dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, 1771, ce morceau était intitulé PLURALITÉ DES FEMMES. (B.)

retraite chez lui à quatre jolies filles en qualité de ses légitimes épouses, et pour ne pas les traiter selon leurs mérites!

« Comment donc sont faits dans ton pays la trompette du jour, que tu appelles *coq*, l'honnête bélier, prince des troupeaux, le taureau, souverain des vaches? Chacun d'eux n'a-t-il pas son sérail? Il te sied bien vraiment de me reprocher mes quatre femmes, tandis que notre grand prophète en a eu dix-huit, David le Juif autant, et Salomon le Juif sept cents de compte fait, avec trois cents concubines! Tu vois combien je suis modeste. Cesse de reprocher la gourmandise à un sage qui fait de si médiocres repas. Je te permets de boire; permets-moi d'aimer. Tu changes de vins, souffre que je change de femmes. Que chacun laisse vivre les autres à la mode de leur pays. Ton chapeau n'est point fait pour donner des lois à mon turban; ta fraise et ton petit manteau ne doivent point commander à mon doliman. Achève de prendre ton café avec moi, et vas-t'en caresser ton Allemande, puisque tu es réduit à elle seule. »

Réponse de l'Allemand.

« Chien de musulman, pour qui je conserve une vénération profonde, avant d'achever mon café je veux confondre tes propos. Qui possède quatre femmes possède quatre harpies, toujours prêtes à se calomnier, à se nuire, à se battre: le logis est l'antre de la Discorde. Aucune d'elles ne peut t'aimer: chacune n'a qu'un quart de ta personne, et ne pourrait tout au plus te donner que le quart de son cœur. Aucune ne peut te rendre la vie agréable: ce sont des prisonnières qui, n'ayant jamais rien vu, n'ont rien à te dire. Elles ne connaissent que toi: par conséquent tu les ennuies. Tu es leur maître absolu: donc elles te haïssent. Tu es obligé de les faire garder par un eunuque, qui leur donne le fouet quand elles ont fait trop de bruit. Tu oses te comparer à un coq! mais jamais un coq n'a fait fouetter ses poules par un chapon. Prends tes exemples chez les animaux; ressemble-leur tant que tu voudras: moi, je veux aimer en homme; je veux donner tout mon cœur, et qu'on me donne le sien. Je rendrai compte de cet entretien ce soir à ma femme, et j'espère qu'elle en sera contente. A l'égard du vin que tu me reproches, apprends que s'il est mal d'en boire en Arabie, c'est une habitude très-louable en Allemagne. Adieu. »

FERMETÉ [1].

Fermeté vient de *ferme*, et signifie autre chose que *solidité* et *dureté* : une toile serrée, un sable battu, ont de la fermeté sans être durs ni solides.

Il faut toujours se souvenir que les modifications de l'âme ne peuvent s'exprimer que par des images physiques : on dit *la fermeté de l'âme, de l'esprit;* ce qui ne signifie pas plus *solidité* ou *dureté* qu'au propre.

La fermeté est l'exercice du courage de l'esprit; elle suppose une résolution éclairée : l'opiniâtreté au contraire suppose de l'aveuglement.

Ceux qui ont loué la fermeté du style de Tacite n'ont pas tant de tort que le prétend le P. Bouhours : c'est un terme hasardé, mais placé, qui exprime l'énergie et la force des pensées et du style.

On peut dire que La Bruyère a un style ferme, et que d'autres écrivains n'ont qu'un style dur.

FERRARE [2].

Ce que nous avons à dire ici de Ferrare n'a aucun rapport à la littérature, principal objet de nos questions; mais il en a un très-grand avec la justice, qui est plus nécessaire que les belles-lettres, et bien moins cultivée, surtout en Italie.

[3] Ferrare était constamment un fief de l'empire, ainsi que Parme et Plaisance. Le pape Clément VIII en dépouilla César d'Este à main armée, en 1597. Le prétexte de cette tyrannie était bien singulier pour un homme qui se dit l'humble vicaire de Jésus-Christ.

Le duc Alfonse d'Este, premier du nom, souverain de Ferrare, de Modène, d'Este, de Carpi, de Rovigno, avait épousé une simple citoyenne de Ferrare, nommée Laura Eustochia, dont il avait eu trois enfants avant son mariage, reconnus par lui solennellement

1. *Encyclopédie,* tome VI, 1756. (B.)

2. *Questions sur l'Encyclopédie,* sixième partie, 1771. (B.)

3. Plusieurs des alinéas suivants faisaient déjà, en 1768, partie de l'opuscule intitulé *les Droits des hommes, etc.* (voyez les *Mélanges,* année 1768).

en face d'Église. Il ne manqua à cette reconnaissance aucune des formalités prescrites par les lois. Son successeur Alfonse d'Este fut reconnu duc de Ferrare. Il épousa Julie d'Urbin, fille de François duc d'Urbin, dont il eut cet infortuné César d'Este, héritier incontestable de tous les biens de la maison, et déclaré héritier par le dernier duc, mort le 27 octobre 1597. Le pape Clément VIII, du nom d'Aldobrandin, originaire d'une famille de négociants de Florence, osa prétexter que la grand'mère de César d'Este n'était pas assez noble, et que les enfants qu'elle avait mis au monde devaient être regardés comme des bâtards. La première raison est ridicule et scandaleuse dans un évêque; la seconde est insoutenable dans tous les tribunaux de l'Europe : car si le duc n'était pas légitime, il devait perdre Modène et ses autres États; et s'il n'y avait point de vice dans sa naissance, il devait garder Ferrare comme Modène.

L'acquisition de Ferrare était trop belle pour que le pape ne fît pas valoir toutes les décrétales et toutes les décisions des braves théologiens qui assurent que le pape peut rendre juste ce qui est injuste. En conséquence, il excommunia d'abord César d'Este; et comme l'excommunication prive nécessairement un homme de tous ses biens, le père commun des fidèles leva des troupes contre l'excommunié pour lui ravir son héritage au nom de l'Église. Ces troupes furent battues; mais le duc de Modène et de Ferrare vit bientôt ses finances épuisées et ses amis refroidis.

Ce qu'il y eut de plus déplorable, c'est que le roi de France Henri IV se crut obligé de prendre le parti du pape, pour balancer le crédit de Philippe II à la cour de Rome. C'est ainsi que le bon roi Louis XII, moins excusable, s'était déshonoré en s'unissant avec le monstre Alexandre VI et son exécrable bâtard le duc Borgia. Il fallut céder : alors le pape fit envahir Ferrare par le cardinal Aldobrandin, qui entra dans cette florissante ville avec mille chevaux et cinq mille fantassins.

Il est bien triste qu'un homme tel que Henri IV ait descendu à cette indignité, qu'on appelle *politique*. Les Caton, les Métellus, les Scipion, les Fabricius, n'auraient point ainsi trahi la justice pour plaire à un prêtre? et à quel prêtre!

Depuis ce temps, Ferrare devint déserte; son terroir inculte se couvrit de marais croupissants. Ce pays avait été, sous la maison d'Este, un des plus beaux de l'Italie; le peuple regretta toujours ses anciens maîtres. Il est vrai que le duc fut dédommagé: on lui donna la nomination à un évêché et à une cure, et on lui

fournit même quelques minots de sel des magasins de Cervia. Mais il n'est pas moins vrai que la maison de Modène a des droits incontestables et imprescriptibles sur ce duché de Ferrare, dont elle est si indignement dépouillée.

Maintenant, mon cher lecteur, supposons que cette scène se fût passée du temps où Jésus-Christ, ressuscité, apparaissait à ses apôtres, et que Simon Barjone, surnommé Pierre, eût voulu s'emparer des États de ce pauvre duc de Ferrare. Imaginons que le duc va demander justice en Béthanie au Seigneur Jésus ; n'entendez-vous pas notre Seigneur qui envoie chercher sur-le-champ Simon, et qui lui dit : « Simon, fils de Jone, je t'ai donné les clefs du royaume des cieux : on sait comme ces clefs sont faites ; mais je ne t'ai pas donné celles de la terre. Si on t'a dit que le ciel entoure le globe et que le contenu est dans le contenant, t'es-tu imaginé que les royaumes d'ici-bas t'appartiennent, et que tu n'as qu'à t'emparer de tout ce qui te convient? Je t'ai déjà défendu de dégaîner. Tu me parais un composé fort bizarre ; tantôt tu coupes, à ce qu'on dit, une oreille à Malchus ; tantôt tu me renies : sois plus doux et plus honnête ; ne prends ni le bien ni les oreilles de personne, de peur qu'on ne te donne sur les tiennes. »

FERTILISATION [1].

SECTION PREMIÈRE.

1° Je propose des vues générales sur la fertilisation. Il ne s'agit pas ici de savoir en quel temps il faut semer des navets vers les Pyrénées et vers Dunkerque ; il n'y a point de paysan qui ne connaisse ces détails mieux que tous les maîtres et tous les livres. Je n'examine point les vingt et une manières de parvenir à la multiplication du blé, parmi lesquelles il n'y en a pas une de vraie, car la multiplication des germes dépend de la préparation des terres, et non de celle des grains. Il en est du blé comme de tous les autres fruits : vous aurez beau mettre un noyau de pêche dans de la saumure ou de la lessive, vous n'aurez de bonnes pêches qu'avec des abris et un sol convenable.

2° Il y a dans toute la zone tempérée de bons, de médiocres et de mauvais terroirs. Le seul moyen, peut-être, de rendre les

1. Les deux sections de cet article ont paru, en 1771, dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, sixième partie. (B.)

dégoût. Cet article seul coûte au moins à la France six millions par an. Le déjeuner de leurs pères n'était pas préparé par les quatre parties du monde ; ils se passaient de l'herbe et de la terre de la Chine, des roseaux qui croissent en Amérique, et des fèves de l'Arabie. Ces nouvelles denrées, et beaucoup d'autres, que nous payons argent comptant, peuvent nous épuiser. Une compagnie de négociants qui n'a jamais pu en quarante années donner un sou de dividende à ses actionnaires sur le produit de son commerce, et qui ne les paye que d'une partie du revenu du roi, peut être à charge à la longue. L'agriculture est donc la ressource indispensable.

13° Plusieurs branches de cette ressource sont négligées. Il y a, par exemple, trop peu de ruches, tandis qu'on fait une prodigieuse consommation de bougies. Il n'y a point de maison un peu forte où l'on n'en brûle pour deux ou trois écus par jour. Cette seule dépense entretiendrait une famille économe. Nous consommons cinq ou six fois plus de bois de chauffage que nos pères ; nous devons donc avoir plus d'attention à planter et à entretenir nos plants : c'est ce que le fermier n'est pas même en droit de faire ; c'est ce que le seigneur ne fera que lorsqu'il gouvernera lui-même ses possessions.

14° Lorsque les possesseurs des terres sur les frontières y résident, les manœuvres, les ouvriers étrangers, viennent s'y établir ; le pays se peuple insensiblement ; il se forme des races d'hommes vigoureux. La plupart des manufactures corrompent la taille des ouvriers ; leur race s'affaiblit. Ceux qui travaillent aux métaux abrégent leurs jours. Les travaux de la campagne, au contraire, fortifient et produisent des générations robustes, pourvu que la débauche des jours de fêtes n'altère pas le bien que font le travail et la sobriété.

15° On sait assez quelles sont les funestes suites de l'oisive intempérance attachée à ces jours qu'on croit consacrés à la religion, et qui ne le sont qu'aux cabarets. On sait quelle supériorité le retranchement de ces jours dangereux a donnée aux protestants sur nous. Notre raison commence enfin à se développer au point de nous faire sentir confusément que l'oisiveté et la débauche ne sont pas si précieuses devant Dieu qu'on le croyait. Plus d'un évêque a rendu à la terre, pendant quarante jours de l'année ou environ, des hommes qu'elle demandait pour la cultiver. Mais sur les frontières, où beaucoup de nos domaines se trouvent dans l'évêché d'un étranger, il arrive trop souvent, soit par contradiction, soit par une infâme politique, que ces étrangers se plaisent

à nous accabler d'un fardeau que les plus sages de nos prélats ont ôté à nos cultivateurs, à l'exemple du pape. Le gouvernement peut aisément nous délivrer de ce très-grand mal que ces étrangers nous font. Ils sont en droit d'obliger nos colons à entendre une messe le jour de Saint-Roch ; mais au fond, ils ne sont pas en droit d'empêcher les sujets du roi de cultiver après la messe une terre qui appartient au roi, et dont il partage les fruits. Et ils doivent savoir qu'on ne peut mieux s'acquitter de son devoir envers Dieu qu'en le priant le matin, et en obéissant le reste du jour à la loi qu'il nous a imposée de travailler.

16° Plusieurs personnes ont établi des écoles dans leurs terres, j'en ai établi moi-même, mais je les crains. Je crois convenable que quelques enfants apprennent à lire, à écrire, à chiffrer ; mais que le grand nombre, surtout les enfants des manœuvres, ne sachent que cultiver, parce qu'on n'a besoin que d'une plume pour deux ou trois cents bras. La culture de la terre ne demande qu'une intelligence très-commune ; la nature a rendu faciles tous les travaux auxquels elle a destiné l'homme : il faut donc employer le plus d'hommes qu'on peut à ces travaux faciles, et les leur rendre nécessaires [1].

17° Le seul encouragement des cultivateurs est le commerce des denrées. Empêcher les blés de sortir du royaume, c'est dire aux étrangers que nous en manquons, et que nous sommes de mauvais économes. Il y a quelquefois cherté en France, mais rarement disette. Nous fournissons les cours de l'Europe de danseurs et de perruquiers ; il vaudrait mieux les fournir de froment. Mais c'est à la prudence du gouvernement d'étendre ou de resserrer ce grand objet de commerce. Il n'appartient pas à un particulier qui ne voit que son canton de proposer des vues à ceux qui voient et qui embrassent le bien général du royaume.

18° La réparation et l'entretien des chemins de traverse est un objet important. Le gouvernement s'est signalé par la confection des voies publiques, qui font à la fois l'avantage et l'ornement de la France. Il a aussi donné des ordres très-utiles pour les chemins

1. Le temps de l'enfance, celui qui précède l'âge où un enfant peut être assujetti à un travail régulier, est plus que suffisant pour apprendre à lire, à écrire, à compter, pour acquérir même des notions élémentaires d'arpentage, de physique, et d'histoire naturelle. Il ne faut pas craindre que ces connaissances dégoûtent des travaux champêtres. C'est précisément parce que presque aucun homme du peuple ne sait bien écrire que cet art devient un moyen de se procurer avec moins de peine une subsistance plus abondante que par un travail mécanique. Ce n'est que par l'instruction qu'on peut espérer d'affaiblir dans le peuple les préjugés, ses tyrans éternels, auxquels presque partout les grands obéissent même en les méprisant. (K.)

de traverse ; mais ces ordres ne sont pas si bien exécutés que ceux qui regardent les grands chemins. Le même colon qui voiturerait ses denrées de son village au marché voisin en une heure de temps avec un cheval, y parvient à peine avec deux chevaux en trois heures, parce qu'il ne prend pas le soin de donner un écoulement aux eaux, de combler une ornière, de porter un peu de gravier ; et ce peu de peine qu'il s'est épargnée lui cause à la fin de très-grandes peines et de grands dommages.

19° Le nombre des mendiants est prodigieux, et malgré les lois, on laisse cette vermine se multiplier. Je demanderais qu'il fût permis à tous les seigneurs de retenir et faire travailler à un prix raisonnable tous les mendiants robustes, hommes et femmes, qui mendieront sur leurs terres.

20° S'il m'était permis d'entrer dans des vues plus générales, je répéterais ici combien le célibat est pernicieux. Je ne sais s'il ne serait point à propos d'augmenter d'un tiers la taille et la capitation de quiconque ne serait pas marié à vingt-cinq ans [1]. Je ne sais s'il ne serait pas utile d'exempter d'impôts quiconque aurait sept enfants mâles, tant que le père et les sept enfants vivraient ensemble. M. Colbert exempta tous ceux qui auraient douze enfants ; mais ce cas arrive si rarement que la loi était inutile.

21° On a fait des volumes sur tous les avantages qu'on peut retirer de la campagne, sur les améliorations, sur les blés, les légumes, les pâturages, les animaux domestiques, et sur mille secrets presque tous chimériques [2]. Le meilleur secret est de veiller soi-même à son domaine.

SECTION II [3].

POURQUOI CERTAINES TERRES SONT MAL CULTIVÉES.

Je passai un jour par de belles campagnes, bordées d'un côté d'une forêt adossée à des montagnes, et de l'autre par une vaste

1. Cette loi ne serait ni juste ni utile ; le célibat, dans aucun système raisonnable de morale, ne peut être regardé comme un délit ; et une surcharge d'impôt serait une véritable amende. D'ailleurs, si cette punition est assez forte pour l'emporter sur les raisons qui éloignent du mariage, elle en fera faire de mauvais, et la population qui résultera de ces mariages ne sera ni fort nombreuse ni fort utile. (K.)

2. La science de l'agriculture a fait peu de progrès jusqu'ici ; et c'est le sort commun à toutes les parties des sciences qui emploient l'observation plutôt que l'expérience : elles dépendent du temps et des événements, plus que du génie des hommes. Telle est la médecine, telle est encore la météorologie. (K.)

3. Voyez la note de la page 107.

étendue d'eau saine et claire qui nourrit d'excellents poissons. C'est le plus bel aspect de la nature; il termine les frontières de plusieurs États; la terre y est couverte de bétail, et elle le serait de fleurs et de fruits toute l'année, sans les vents et les grêles qui désolent souvent cette contrée délicieuse, et qui la changent en Sibérie.

Je vis à l'entrée de cette petite province une maison bien bâtie, où demeuraient sept ou huit hommes bien faits et vigoureux. Je leur dis : « Vous cultivez sans doute un héritage fertile dans ce beau séjour? — Nous, monsieur, nous avilir à rendre féconde la terre qui doit nourrir l'homme! nous ne sommes pas faits pour cet indigne métier. Nous poursuivons les cultivateurs qui portent le fruit de leurs travaux d'un pays dans un autre; nous les chargeons de fers : notre emploi est celui des héros. Sachez que, dans ce pays de deux lieues sur six, nous avons quatorze maisons aussi respectables que celle-ci, consacrées à cet usage. La dignité dont nous sommes revêtus nous distingue des autres citoyens; et nous ne payons aucune contribution, parce que nous ne travaillons à rien qu'à faire trembler ceux qui travaillent. »

Je m'avançai tout confus vers une autre maison ; je vis dans un jardin bien tenu un homme entouré d'une nombreuse famille : je croyais qu'il daignait *cultiver son jardin;* j'appris qu'il était revêtu de la charge de contrôleur du grenier à sel.

Plus loin demeurait le directeur de ce grenier, dont les revenus étaient établis sur les avanies faites à ceux qui viennent acheter de quoi donner un peu de goût à leur bouillon. Il y avait des juges de ce grenier, où se conserve l'eau de la mer réduite en figures irrégulières; des élus dont la dignité consistait à écrire les noms des citoyens, et ce qu'ils doivent au fisc; des agents qui partageaient avec les receveurs de ce fisc; des hommes revêtus d'offices de toute espèce, les uns conseillers du roi n'ayant jamais donné de conseil, les autres secrétaires du roi n'ayant jamais su le moindre de ses secrets. Dans cette multitude de gens qui se pavanaient de par le roi, il y en avait un assez grand nombre revêtus d'un habit ridicule, et chargés d'un grand sac qu'ils se faisaient remplir de la part de Dieu.

Il y en avait d'autres plus proprement vêtus, et qui avaient des appointements plus réglés pour ne rien faire. Ils étaient originairement payés pour chanter de grand matin; et depuis plusieurs siècles ils ne chantaient qu'à table.

Enfin, je vis dans le lointain quelques spectres à demi nus,

qui écorchaient, avec des bœufs aussi décharnés qu'eux, un sol encore plus amaigri ; je compris pourquoi la terre n'était pas aussi fertile qu'elle pouvait l'être.

FÊTES.

SECTION PREMIÈRE[1].

Un pauvre gentilhomme du pays d'Haguenau cultivait sa petite terre, et sainte Ragonde ou Radegonde était la patronne de sa paroisse. Or il arriva que le jour de la fête de sainte Ragonde, il fallut donner une façon à un champ de ce pauvre gentilhomme, sans quoi tout était perdu. Le maître, après avoir assisté dévotement à la messe avec tout son monde, alla labourer sa terre, dont dépendait le maintien de sa famille ; et le curé et les autres paroissiens allèrent boire, selon l'usage.

Le curé, en buvant, apprit l'énorme scandale qu'on osait donner dans sa paroisse, par un travail profane : il alla, tout rouge de colère et de vin, trouver le cultivateur, et lui dit : « Monsieur, vous êtes bien insolent et bien impie d'oser labourer votre champ au lieu d'aller au cabaret comme les autres. — Je conviens, monsieur, dit le gentilhomme, qu'il faut boire à l'honneur de la sainte ; mais il faut aussi manger, et ma famille mourrait de faim si je ne labourais pas. — Buvez et mourez, lui dit le curé. — Dans quelle loi, dans quel concile cela est-il écrit ? dit le cultivateur. — Dans Ovide, dit le curé. — J'en appelle comme d'abus, dit le gentilhomme. Dans quel endroit d'Ovide avez-vous lu que je dois aller au cabaret plutôt que de labourer mon champ le jour de sainte Ragonde ? »

Vous remarquerez que le gentilhomme et le pasteur avaient très-bien fait leurs études. « Lisez la métamorphose des filles de *Minée*, dit le curé. — Je l'ai lue, dit l'autre, et je soutiens que cela n'a nul rapport à ma charrue. — Comment, impie ! vous ne vous souvenez pas que les filles de *Minée* furent changées en chauves-souris pour avoir filé un jour de fête ? — Le cas est bien différent, répliqua le gentilhomme : ces demoiselles n'avaient rendu aucun honneur à Bacchus ; et moi, j'ai été à la messe de sainte Ragonde ; vous n'avez rien à me dire : vous ne me changerez point en chauve-souris. — Je ferai pis, dit le prêtre ; je vous

1. Imprimé, en 1764, à la suite des *Contes de Guillaume Vadé*, ce morceau y porte la date de 1759. (B.)

ferai mettre à l'amende. » Il n'y manqua pas. Le pauvre gentilhomme fut ruiné; il quitta le pays avec sa famille et ses valets, passa chez l'étranger, se fit luthérien, et sa terre resta inculte plusieurs années.

On conta cette aventure à un magistrat de bon sens et de beaucoup de piété. Voici les réflexions qu'il fit à propos de sainte Ragonde.

« Ce sont, disait-il, les cabaretiers sans doute qui ont inventé ce prodigieux nombre de fêtes : la religion des paysans et des artisans consiste à s'enivrer le jour d'un saint qu'ils ne connaissent que par ce culte : c'est dans ces jours d'oisiveté et de débauche que se commettent tous les crimes : ce sont les fêtes qui remplissent les prisons, et qui font vivre les archers, les greffiers, les lieutenants criminels, et les bourreaux; voilà parmi nous la seule excuse des fêtes : les champs catholiques restent à peine cultivés, tandis que les campagnes hérétiques, labourées tous les jours, produisent de riches moissons.

« A la bonne heure, que les cordonniers aillent le matin à la messe de saint Crépin, parce que *crepido* signifie *empeigne;* que les faiseurs de vergettes fêtent sainte Barbe, leur patronne ; que ceux qui ont mal aux yeux entendent la messe de sainte Claire ; qu'on célèbre saint V.. dans plusieurs provinces ; mais qu'après avoir rendu ses devoirs aux saints on rende service aux hommes, qu'on aille de l'autel à la charrue : c'est l'excès d'une barbarie et d'un esclavage insupportable de consacrer ses jours à la nonchalance et au vice. Prêtres, commandez, s'il est nécessaire, qu'on prie Roch, Eustache et Fiacre le matin ; magistrats, ordonnez qu'on laboure vos champs le jour de Fiacre, d'Eustache et de Roch. C'est le travail qui est nécessaire ; il y a plus, c'est lui qui sanctifie. »

SECTION II [1].

LETTRE D'UN OUVRIER DE LYON A MESSEIGNEURS DE LA COMMISSION ÉTABLIE A PARIS POUR LA RÉFORMATION DES ORDRES RELIGIEUX, IMPRIMÉE DANS LES PAPIERS PUBLICS EN 1766.

MESSEIGNEURS,

Je suis ouvrier en soie, et je travaille à Lyon depuis dix-neuf ans. Mes journées ont augmenté insensiblement, et aujourd'hui

1. Première section dans la sixième partie des *Questions sur l'Encyclopédie,* 1771. (B.)

je gagne trente-cinq sous. Ma femme, qui travaille en passements, en gagnerait quinze s'il lui était possible d'y donner tout son temps; mais comme les soins du ménage, les maladies de couches ou autres, la détournent étrangement, je réduis son profit à dix sous, ce qui fait quarante-cinq sous journellement que nous apportons au ménage. Si l'on déduit de l'année quatre-vingt-deux jours de dimanches ou de fêtes, l'on aura deux cent quatre-vingt-quatre jours profitables, qui, à quarante-cinq sous, font six cent trente-neuf livres. Voilà mon revenu.

Voici les charges :

J'ai huit enfants vivants, et ma femme est sur le point d'accoucher du onzième, car j'en ai perdu deux. Il y a quinze ans que je suis marié. Ainsi je puis compter annuellement vingt-quatre livres pour les frais de couches et de baptême, cent huit livres pour l'année de deux nourrices, ayant communément deux enfants en nourrice, quelquefois même trois. Je paye de loyer, à un quatrième, cinquante-sept livres, et d'imposition quatorze livres. Mon profit se trouve donc réduit à quatre cent trente-six livres, ou à vingt-cinq sous trois deniers par jour, avec lesquels il faut se vêtir, se meubler, acheter le bois, la chandelle, et faire vivre ma femme et six enfants.

Je ne vois qu'avec effroi arriver des jours de fête. Il s'en faut très-peu, je vous en fais ma confession, que je ne maudisse leur institution. Elles ne peuvent avoir été instituées, disais-je, que par les commis des aides, par les cabaretiers, et par ceux qui tiennent les guinguettes.

Mon père m'a fait étudier jusqu'à ma seconde, et voulait à toute force que je fusse moine, me faisant entrevoir dans cet état un asile assuré contre le besoin; mais j'ai toujours pensé que chaque homme doit son tribut à la société, et que les moines sont des guêpes inutiles qui mangent le travail des abeilles. Je vous avoue pourtant que quand je vois Jean C***, avec lequel j'ai étudié, et qui était le garçon le plus paresseux du collége, posséder les premières places chez les prémontrés, je ne puis m'empêcher d'avoir quelques regrets de n'avoir pas écouté les avis de mon père.

Je suis à la troisième fête de Noël, j'ai engagé le peu de meubles que j'avais, je me suis fait avancer une semaine par mon bourgeois, je manque de pain, comment passer la quatrième fête? Ce n'est pas tout; j'en entrevois encore quatre autres dans la semaine prochaine. Grand Dieu! huit fêtes dans quinze jours! est-ce vous qui l'ordonnez?

Il y a un an que l'on me fait espérer que les loyers vont diminuer, par la suppression d'une des maisons des capucins et des cordeliers. Que de maisons inutiles dans le centre d'une ville comme Lyon ! les jacobins, les dames de Saint-Pierre, etc. : pourquoi ne pas les écarter dans les faubourgs, si on les juge nécessaires ? que d'habitants plus nécessaires encore tiendraient leurs places !

Toutes ces réflexions m'ont engagé à m'adresser à vous, messeigneurs, qui avez été choisis par le roi pour détruire des abus. Je ne suis pas le seul qui pense ainsi ; combien d'ouvriers dans Lyon et ailleurs, combien de laboureurs dans le royaume, sont réduits à la même nécessité que moi ! Il est visible que chaque jour de fête coûte à l'État plusieurs millions. Ces considérations vous porteront à prendre à cœur les intérêts du peuple, qu'on dédaigne un peu trop.

J'ai l'honneur d'être, etc.

BOCEN.

Nous avons cru que cette requête, qui a été réellement présentée, pourrait figurer dans un ouvrage utile.

SECTION III[1].

On connaît assez les fêtes que Jules César et les empereurs qui lui succédèrent donnèrent au peuple romain. La fête des vingt-deux mille tables, servies par vingt-deux mille maîtres-d'hôtel, les combats de vaisseaux sur des lacs qui se formaient tout d'un coup, etc., n'ont pas été imités par les seigneurs hérules, lombards ou francs, qui ont voulu aussi qu'on parlât d'eux.

Un Welche nommé Cahusac n'a pas manqué de faire un long article sur ces fêtes dans le grand *Dictionnaire encyclopédique*. Il dit que « le ballet de *Cassandre* fut donné à Louis XIV par le cardinal Mazarin, qui avait de la gaieté dans l'esprit, du goût pour les plaisirs dans le cœur, et dans l'imagination moins de faste que de galanterie ; que le roi dansa dans ce ballet à l'âge de treize ans, avec les proportions marquées et les attitudes dont la nature l'avait embelli ». Ce Louis XIV, né avec des attitudes, et ce faste de l'imagination du cardinal Mazarin, sont dignes du beau style qui est aujourd'hui à la mode. Notre Cahusac finit par

1. Seconde section dans la sixième partie des *Questions sur l'Encyclopédie*, 1771. (B.)

décrire une fête charmante, d'un genre neuf et élégant, donnée à la reine Marie Leczinska. Cette fête finit par le discours ingénieux d'un Allemand ivre, qui dit : « Est-ce la peine de faire tant de dépense en bougie pour ne faire voir que de l'eau ! » A quoi un Gascon répondit : « Eh sandis ! je meurs de faim ; on vit donc de l'air à la cour des rois de France ! »

Il est triste d'avoir inséré de pareilles platitudes dans un Dictionnaire des Arts et des Sciences.

FEU.

SECTION PREMIÈRE [1].

Le feu est-il autre chose qu'un élément qui nous éclaire, qui nous échauffe, et qui nous brûle ?

La lumière n'est-elle pas toujours du feu, quoique le feu ne soit pas toujours lumière ; et Boerhaave n'a-t-il pas raison ?

Le feu le plus pur, tiré de nos matières combustibles, n'est-il pas toujours grossier, toujours chargé des corps qu'il embrase, et très-différent du feu élémentaire ?

Comment le feu est-il répandu dans toute la nature, dont il est l'âme ?

Ignis ubique latet, naturam amplectitur omnem ;
Cuncta parit, renovat, dividit, unit, alit [2].

Quel homme peut concevoir comment un morceau de cire s'enflamme, et comment il n'en reste rien à nos yeux, quoique rien ne se soit perdu ?

Pourquoi Newton dit-il toujours, en parlant des rayons de la lumière, « de natura radiorum lucis, utrum corpora sint necne non disputans », n'examinant point si les rayons de lumière sont des corps ou non ?

N'en parlait-il qu'en géomètre ? en ce cas ce doute était inutile. Il est évident qu'il doutait de la nature du feu élémentaire, et qu'il doutait avec raison.

Le feu élémentaire est-il un corps à la manière des autres, comme l'eau et la terre ? Si c'était un corps de cette espèce, ne

1. Cette première section composait tout l'article dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, sixième partie, 1771. (B.)

2. Ces vers sont de Voltaire lui-même : il les a mis pour épigraphe à son *Essai sur la nature du feu*. Voyez *Mélanges*, année 1738.

graviterait-il pas comme toute matière? s'échapperait-il en tous sens du corps lumineux en droite ligne? aurait-il une progression uniforme? Et pourquoi jamais la lumière ne se meut-elle en ligne courbe quand elle est libre dans son cours rapide?

Le feu élémentaire ne pourrait-il pas avoir des propriétés de la matière à nous si peu connue, et d'autres propriétés de substances à nous entièrement inconnues?

Ne pourrait-il pas être un milieu entre la matière et des substances d'un autre genre? et qui nous a dit qu'il n'y a pas un millier de ces substances? Je ne dis pas que cela soit, mais je dis qu'il n'est point prouvé que cela ne puisse pas être.

J'avais eu autrefois [1] un scrupule en voyant un point bleu et un point rouge sur une toile blanche, tous deux sur une même ligne, tous deux à une égale distance de mes yeux, tous deux également exposés à la lumière, tous deux me réfléchissant la même quantité de rayons, et faisant le même effet sur les yeux de cinq cent mille hommes. Il faut nécessairement que tous ces rayons se croisent en venant à nous. Comment pourraient-ils cheminer sans se croiser? et s'ils se croisent, comment puis-je voir? Ma solution était qu'ils passaient les uns sur les autres. On a adopté ma difficulté et ma solution dans le *Dictionnaire encyclopédique*, à l'article Lumière. Mais je ne suis point du tout content de ma solution, car je suis toujours en droit de supposer que les rayons se croisent tous à moitié chemin, que par conséquent ils doivent tous se réfléchir, ou qu'ils sont pénétrables. Je suis donc fondé à soupçonner que les rayons de lumière se pénètrent, et qu'en ce cas ils ont quelque chose qui ne tient point du tout de la matière. Ce soupçon m'effraye, j'en conviens; ce n'est pas sans un prodigieux remords que j'admettrais un être qui aurait tant d'autres propriétés des corps, et qui serait pénétrable. Mais aussi je ne vois point comment on peut répondre bien nettement à ma difficulté. Je ne la propose donc que comme un doute et comme une ignorance.

Il était très-difficile de croire, il y a environ cent ans, que les corps agissaient les uns sur les autres, non-seulement sans se toucher et sans aucune émission, mais à des distances effrayantes; cependant cela s'est trouvé vrai, et on n'en doute plus. Il est difficile aujourd'hui de croire que les rayons du soleil se pénètrent; mais qui sait ce qui arrivera?

1. Voyez dans les *Mélanges*, année 1738, les *Éléments de la philosophie de Newton*, deuxième partie, chapitre x.

Quoi qu'il en soit, je ris de mon doute ; et je voudrais, pour la rareté du fait, que cette incompréhensible pénétration pût être admise. La lumière a quelque chose de si divin qu'on serait tenté d'en faire un degré pour monter à des substances encore plus pures.

A mon secours, Empédocle ; à moi, Démocrite ; venez admirer les merveilles de l'électricité ; voyez si ces étincelles qui traversent mille corps en un clin d'œil sont de la matière ordinaire ; jugez si le feu élémentaire ne fait pas contracter le cœur et ne lui communique pas cette chaleur qui donne la vie ; jugez si cet être n'est pas la source de toutes les sensations, et si ces sensations ne sont pas l'unique origine de toutes nos chétives pensées, quoique des pédants ignorants et insolents aient condamné cette proposition comme on condamne un plaideur à l'amende.

Dites-moi si l'Être suprême qui préside à toute la nature ne peut pas conserver à jamais ces monades élémentaires auxquelles il a fait des dons si précieux.

Igneus est ollis vigor et celestis origo [1].

Le célèbre Le Cat appelle ce fluide vivifiant [2] « un être amphibie, affecté par son auteur d'une nuance supérieure, qui le lie avec l'être immatériel, et par là l'ennoblit et l'élève à la nature mitoyenne qui le caractérise et fait la source de toutes ses propriétés ».

Vous êtes de l'avis de Le Cat ; j'en serais aussi si j'osais, mais il y a tant de sots et tant de méchants que je n'ose pas. Je ne puis que penser tout bas à ma façon au mont Krapack : les autres penseront comme ils pourront, soit à Salamanque, soit à Bergame.

SECTION II [3].

DE CE QU'ON ENTEND PAR CETTE EXPRESSION AU MORAL.

Le feu, surtout en poésie, signifie souvent l'*amour*, et on l'emploie plus élégamment au pluriel qu'au singulier. Corneille dit

1. Virgile, *Æn.*, VI, 730.

2. *Dissertation de Le Cat sur le fluide des nerfs*, page 36. (*Note de Voltaire.*)

3. Ce morceau a paru dans le tome VI de l'*Encyclopédie*, 1756. Comme il était placé après plusieurs autres articles Feu, il commençait ainsi : « Après avoir parcouru les différentes acceptions du feu au physique, il faut passer au moral. Le feu, surtout en poésie, etc. » (B.)

souvent un *beau feu*, pour un amour vertueux et noble. Un homme a du feu dans la conversation, cela ne veut pas dire qu'il a des idées brillantes et lumineuses, mais des expressions vives animées par les gestes.

Le feu dans les écrits ne suppose pas non plus nécessairement de la lumière et de la beauté, mais de la vivacité, des figures multipliées, des idées pressées.

Le feu n'est un mérite dans les discours et dans les ouvrages que quand il est bien conduit.

On a dit que les poëtes étaient animés d'un feu divin quand ils étaient sublimes : on n'a point de génie sans feu, mais on peut avoir du feu sans génie.

FICTION [1].

Une fiction qui annonce des vérités intéressantes et neuves n'est-elle pas une belle chose? N'aimez-vous pas le conte arabe du sultan qui ne voulait pas croire qu'un peu de temps pût paraître très-long, et qui disputait sur la nature du temps avec son derviche? Celui-ci le prie, pour s'en éclaircir, de plonger seulement la tête un moment dans le bassin où il se lavait. Aussitôt le sultan se trouve transporté dans un désert affreux ; il est obligé de travailler pour gagner sa vie. Il se marie, il a des enfants qui deviennent grands et qui le battent. Enfin il revient dans son pays et dans son palais ; il y retrouve son derviche, qui lui a fait souffrir tant de maux pendant vingt-cinq ans. Il veut le tuer. Il ne s'apaise que quand il sait que tout cela s'est passé dans l'instant qu'il s'est lavé le visage en fermant les yeux.

Vous aimez mieux la fiction des amours de Didon et d'Énée, qui rendent raison de la haine immortelle de Carthage contre Rome, et celle qui développe dans l'Élysée les grandes destinées de l'empire romain.

Mais n'aimez-vous pas aussi dans l'Arioste cette Alcine qui a la taille de Minerve et la beauté de Vénus, qui est si charmante aux yeux de ses amants, qui les enivre de voluptés si ravissantes, qui réunit tous les charmes et toutes les grâces? Quand elle est enfin réduite à elle-même, et que l'enchantement est passé, ce n'est plus qu'une petite vieille ratatinée et dégoûtante.

Pour les fictions qui ne figurent rien, qui n'enseignent rien,

1. *Questions sur l'Encyclopédie*, sixième partie, 1771. (B.)

dont il ne résulte rien, sont-elles autre chose que des mensonges? Et si elles sont incohérentes, entassées sans choix, comme il y en a tant, sont-elles autre chose que des rêves?

Vous m'assurez pourtant qu'il y a de vieilles fictions très-incohérentes, fort peu ingénieuses, et assez absurdes, qu'on admire encore. Mais prenez garde si ce ne sont pas les grandes images répandues dans ces fictions qu'on admire, plutôt que les inventions qui amènent ces images. Je ne veux pas disputer; mais voulez-vous être sifflé de toute l'Europe, et ensuite oublié pour jamais? donnez-nous des fictions semblables à celles que vous admirez.

FIERTÉ [1].

Fierté est une des expressions qui, n'ayant d'abord été employées que dans un sens odieux, ont été ensuite détournées à un sens favorable.

C'est un crime quand ce mot signifie la vanité hautaine, altière, orgueilleuse, dédaigneuse; c'est presque une louange quand il signifie la hauteur d'une âme noble.

C'est un juste éloge dans un général qui marche avec fierté à l'ennemi. Les écrivains ont loué la fierté de la démarche de Louis XIV: ils auraient dû se contenter d'en remarquer la noblesse.

La fierté de l'âme, sans hauteur, est un mérite compatible avec la modestie. Il n'y a que la fierté dans l'air et dans les manières qui choque: elle déplaît dans les rois mêmes.

La fierté dans l'extérieur, dans la société, est l'expression de l'orgueil; la fierté dans l'âme est de la grandeur.

Les nuances sont si délicates qu'esprit fier est un blâme; âme fière, une louange: c'est que par esprit fier on entend un homme qui pense avantageusement de soi-même, et par âme fière on entend des sentiments élevés.

La fierté annoncée par l'extérieur est tellement un défaut que les petits qui louent bassement les grands de ce défaut sont obligés de l'adoucir, ou plutôt de le relever par une épithète: *cette noble fierté*. Elle n'est pas simplement la vanité, qui consiste à se faire valoir par les petites choses; elle n'est pas la présomption, qui se croit capable des grandes; elle n'est pas le dédain, qui ajoute encore le mépris des autres à l'air de la grande opinion de soi-même; mais elle s'allie intimement avec tous ces défauts.

1. *Encyclopédie*, tome VI, 1756. (B.)

On s'est servi de ce mot dans les romans et dans les vers, surtout dans les opéras, pour exprimer la sévérité de la pudeur: on y rencontre partout *vaine fierté, rigoureuse fierté.*

Les poëtes ont eu peut-être plus de raison qu'ils ne pensaient. La fierté d'une femme n'est pas simplement la pudeur sévère, l'amour du devoir, mais le haut prix que son amour-propre met à sa beauté.

On a dit quelquefois *la fierté du pinceau,* pour signifier des touches libres et hardies.

FIÈVRE [1].

Ce n'est pas en qualité de médecin, mais de malade, que je veux dire un mot de la fièvre. Il faut quelquefois parler de ses ennemis : celui-là m'a attaqué pendant plus de vingt ans. Fréron n'a jamais été plus acharné.

Je demande pardon à Sydenham, qui définit la fièvre « un effort de la nature, qui travaille de tout son pouvoir à chasser la matière peccante ». On pourrait définir ainsi la petite-vérole, la rougeole, la diarrhée, les vomissements, les éruptions de la peau, et vingt autres maladies. Mais si ce médecin définissait mal, il agissait bien. Il guérissait, parce qu'il avait de l'expérience, et qu'il savait attendre.

Boerhaave, dans ses *Aphorismes,* dit : « La contraction plus fréquente, et la résistance augmentée vers les vaisseaux capillaires, donnent une idée absolue de toute fièvre aiguë. »

C'est un grand maître qui parle ; mais il commence par avouer que la nature de la fièvre est très-cachée.

Il ne nous dit point quel est ce principe secret qui se développe à des heures réglées dans des fièvres intermittentes ; quel est ce poison interne qui se renouvelle après un jour de relâche ; où est ce foyer qui s'éteint et se rallume à des moments marqués. Il semble que toutes les causes soient faites pour être ignorées.

On sait à peu près qu'on aura la fièvre après des excès, ou dans l'intempérie des saisons ; on sait que le quinquina pris à propos la guérira : c'est bien assez ; on ignore le comment. J'ai lu quelque part ces petits vers, qui me paraissent d'une plaisanterie assez philosophique :

> Dieu mûrit à Moka, dans le sable arabique,
> Ce café nécessaire aux pays des frimas :

1. Article ajouté, en 1774, dans l'édition in-4°. (B.)

Il met la fièvre en nos climats,
Et le remède en Amérique[1].

Tout animal qui ne meurt pas de mort subite périt par la fièvre. Cette fièvre paraît l'effet inévitable des liqueurs qui composent le sang, ou ce qui tient lieu de sang. C'est pourquoi les métaux, les minéraux, les marbres durent si long-temps, et les hommes si peu. La structure de tout animal prouve aux physiciens qu'il a dû, de tout temps, jouir d'une très-courte vie. Les théologiens ont eu ou ont étalé d'autres sentiments. Ce n'est pas à nous d'examiner cette question. Les physiciens, les médecins, ont raison *in sensu humano;* et des théologiens ont raison *in sensu divino.* Il est dit au *Deutéronome* (chap. XXVIII, v. 22) que « si les Juifs n'observent pas la loi, ils tomberont dans la pauvreté, ils souffriront le froid et le chaud, et ils auront la fièvre ». Il n'y a jamais eu que le *Deutéronome* et le *Médecin malgré lui* (acte II, sc. v) qui aient menacé les gens de leur donner la fièvre.

Il paraît impossible que la fièvre ne soit pas un accident naturel à un corps animé, dans lequel circulent tant de liqueurs, comme il est impossible que ce corps animé ne soit point écrasé par la chute d'un rocher.

Le sang fait la vie. C'est lui qui fournit à chaque viscère, à chaque membre, à la peau, à l'extrémité des poils et des ongles, les liqueurs, les humeurs, qui leur sont propres.

Ce sang, par lequel l'animal est en vie, est formé par le chyle. Ce chyle est envoyé de la mère à l'enfant dans la grossesse. Le lait de la nourrice produit ce même chyle dès que l'enfant est né. Plus il se nourrit ensuite de différents aliments, plus ce chyle est sujet à s'aigrir. Lui seul formant le sang, et ce sang étant composé de tant d'humeurs différentes si sujettes à se corrompre, ce sang circulant dans tout le corps humain plus de cinq cent cinquante fois en vingt-quatre heures avec la rapidité d'un torrent, il est étonnant que l'homme n'ait pas plus souvent la fièvre ; il est étonnant qu'il vive. A chaque articulation, à chaque glande, à chaque passage, il y a un danger de mort ; mais aussi il y a autant de secours que de dangers. Presque toute membrane s'élargit et se resserre selon le besoin. Toutes les veines ont des écluses qui s'ouvrent et qui se ferment, qui donnent passage au sang, et qui s'opposent à un retour par lequel la machine serait détruite. Le

1. Vers de Voltaire. Voyez, tome X, l'*Épître au roi de Prusse* (année 1751), qui commence par ces mots : « Blaise Pascal a tort, etc. »

sang, gonflé dans tous ses canaux, s'épure de lui même : c'est un fleuve qui entraîne mille immondices; il s'en décharge par la transpiration, par les sueurs, par toutes les sécrétions, par toutes les évacuations. La fièvre est elle-même un secours : elle est une guérison, quand elle ne tue pas.

L'homme, par sa raison, accélère la cure, avec des amers et surtout du régime. Il prévient le retour des accès. Cette raison est un aviron avec lequel il peut courir quelque temps la mer de ce monde, quand la maladie ne l'engloutit pas.

On demande comment la nature a pu abandonner les animaux, son ouvrage, à tant d'horribles maladies dont la fièvre est presque toujours la compagne; comment et pourquoi tant de désordre avec tant d'ordre, la destruction partout à côté de la formation. Cette difficulté me donne souvent la fièvre; mais je vous prie de lire les *Lettres de Memmius*[1] : peut-être vous soupçonnerez alors que l'incompréhensible artisan des mondes, des animaux, des végétaux, ayant tout fait pour le mieux, n'a pu faire mieux.

FIGURE[2].

Si on veut s'instruire, il faut lire attentivement tous les articles du grand *Dictionnaire de l'Encyclopédie*, au mot FIGURE.

Figure de la terre, par M. d'Alembert : ouvrage aussi clair que profond, et dans lequel on trouve tout ce qu'on peut savoir sur cette matière.

Figure de rhétorique, par César Dumarsais : instruction qui apprend à penser et à écrire, et qui fait regretter, comme bien d'autres articles, que les jeunes gens ne soient pas à portée de lire commodément des choses si utiles. Ces trésors, cachés dans un *Dictionnaire* de vingt-deux volumes in-folio, d'un prix excessif, devraient être entre les mains de tous les étudiants pour trente sous.

Figure humaine, par rapport à la peinture et à la sculpture : excellente leçon donnée par M. Watelet à tous les artistes.

Figure, en physiologie : article très-ingénieux, par M. d'Abbés de Caberoles.

Figure, en arithmétique et en algèbre, par M. Mallet.

Figure, en logique, en métaphysique et belles-lettres, par M. le chevalier de Jaucourt, homme au-dessus des philosophes de

1. Elles sont dans les *Mélanges*, année 1771.
2. *Questions sur l'Encyclopédie*, sixième partie, 1771. (B.)

l'antiquité, en ce qu'il a préféré la retraite, la vraie philosophie, le travail infatigable, à tous les avantages que pouvait lui procurer sa naissance, dans un pays où l'on préfère cet avantage à tout le reste, excepté à l'argent.

FIGURE OU FORME DE LA TERRE.

Comment Platon, Aristote, Ératosthènes, Posidonius, et tous les géomètres de l'Asie, de l'Égypte et de la Grèce, ayant reconnu la sphéricité de notre globe, arriva-t-il que nous crûmes si longtemps la terre plus longue que large d'un tiers, et que de là nous vinrent les degrés de longitude et de latitude : dénomination qui atteste continuellement notre ancienne ignorance?

Le juste respect pour la *Bible*, qui nous enseigne tant de vérités plus nécessaires et plus sublimes, fut la cause de cette erreur universelle parmi nous.

On avait trouvé dans le psaume CIII que Dieu a étendu le ciel sur la terre comme une peau ; et de ce qu'une peau a d'ordinaire plus de longueur que de largeur, on en avait conclu autant pour la terre.

Saint Athanase s'exprime avec autant de chaleur contre les bons astronomes que contre les partisans d'Arius et d'Eusèbe. « Fermons, dit-il, la bouche à ces barbares, qui, parlant sans preuve, osent avancer que le ciel s'étend aussi sous la terre. » Les Pères regardaient la terre comme un grand vaisseau entouré d'eau ; la proue était à l'orient, et la poupe à l'occident.

On voit encore dans Cosmas, moine du IVe siècle, une espèce de carte géographique où la terre a cette figure.

Tostato, évêque d'Avila, sur la fin du XVe siècle, déclare, dans son *Commentaire sur la Genèse*, que la foi chrétienne est ébranlée pour peu qu'on croie la terre ronde.

Colombo, Vespuce et Magellan, ne craignirent point l'excommunication de ce savant évêque, et la terre reprit sa rondeur malgré lui.

Alors on courut d'une extrémité à l'autre ; la terre passa pour une sphère parfaite. Mais l'erreur de la sphère parfaite était une méprise de philosophes, et l'erreur d'une terre plate et longue était une sottise d'idiots[1].

[Dès qu'on commença à bien savoir que notre globe tourne

1. Ce qui suit entre deux crochets [] sur la figure de la terre se retrouve en grande partie dans les *Éléments de la philosophie de Newton*, troisième partie, chapitre IX. Voyez les *Mélanges*, année 1738.

sur lui-même en vingt-quatre heures, on aurait pu juger de cela seul qu'une forme véritablement ronde ne saurait lui appartenir. Non-seulement la force centrifuge élève considérablement les eaux dans la région de l'équateur, par le mouvement de la rotation en vingt-quatre heures ; mais elles y sont encore élevées d'environ vingt-cinq pieds deux fois par jour par les marées. Il serait donc impossible que les terres vers l'équateur ne fussent perpétuellement inondées ; or elles ne le sont pas : donc la région de l'équateur est beaucoup plus élevée à proportion que le reste de la terre ; donc la terre est un sphéroïde élevé à l'équateur, et ne peut être une sphère parfaite. Cette preuve si simple avait échappé aux plus grands génies, parce qu'un préjugé universel permet rarement l'examen.

On sait qu'en 1672, Richer, dans un voyage à la Cayenne près de la ligne, entrepris par l'ordre de Louis XIV sous les auspices de Colbert, le père de tous les arts ; Richer, dis-je, parmi beaucoup d'observations trouva que le pendule de son horloge ne faisait plus ses oscillations, ses vibrations aussi fréquentes que dans la latitude de Paris, et qu'il fallait absolument raccourcir le pendule d'une ligne et de plus d'un quart. La physique et la géométrie n'étaient pas alors à beaucoup près si cultivées qu'elles le sont aujourd'hui ; quel homme eût pu croire que de cette remarque si petite en apparence, et que d'une ligne de plus ou de moins, pussent sortir les plus grandes vérités physiques? On trouva d'abord qu'il fallait nécessairement que la pesanteur fût moindre sous l'équateur que dans notre latitude, puisque la seule pesanteur fait l'oscillation d'un pendule. Par conséquent, puisque la pesanteur des corps est d'autant moins forte que ces corps sont plus éloignés du centre de la terre, il fallait absolument que la région de l'équateur fût beaucoup plus élevée que la nôtre, plus éloignée du centre : ainsi la terre ne pouvait être une vraie sphère.

Beaucoup de philosophes firent, à propos de ces découvertes, ce que font tous les hommes quand il faut changer son opinion : on disputa sur l'expérience de Richer ; on prétendit que nos pendules ne faisaient leurs vibrations moins promptes vers l'équateur que parce que la chaleur allongeait ce métal ; mais on vit que la chaleur du plus brûlant été l'allonge d'une ligne sur trente pieds de longueur ; et il s'agissait ici d'une ligne et un quart, d'une ligne et demie, ou même de deux lignes, sur une verge de fer longue de trois pieds huit lignes.

Quelques années après, MM. Varin, Deshayes, Feuillée, Couplet,

répétèrent vers l'équateur la même expérience du pendule : il le fallut toujours raccourcir, quoique la chaleur fût très-souvent moins grande sous la ligne même qu'à quinze ou vingt degrés de l'équateur. Cette expérience a été confirmée de nouveau par les académiciens que Louis XV a envoyés au Pérou, qui ont été obligés vers Quito, sur des montagnes où il gelait, de raccourcir le pendule à secondes d'environ deux lignes [1].

A peu près au même temps, les académiciens qui ont été mesurer un arc du méridien au nord ont trouvé qu'à Pello, par-delà le cercle polaire, il faut allonger le pendule pour avoir les mêmes oscillations qu'à Paris. Par conséquent la pesanteur est plus grande au cercle polaire que dans les climats de la France, comme elle est plus grande dans nos climats que vers l'équateur. Si la pesanteur est plus grande au nord, le nord est donc plus près du centre de la terre que l'équateur : la terre est donc aplatie vers les pôles.

Jamais l'expérience et le raisonnement ne concoururent avec tant d'accord à prouver une vérité. Le célèbre Huygens, par le calcul des forces centrifuges, avait prouvé que la diminution dans la pesanteur qui en résulte pour une sphère n'était pas assez grande pour expliquer les phénomènes, et que par conséquent la terre devait être un sphéroïde aplati aux pôles. Newton, par les principes de l'attraction, avait trouvé les mêmes rapports à peu de chose près : il faut seulement observer qu'Huygens croyait que cette force inhérente aux corps qui les détermine vers le centre du globe, cette gravité primitive est partout la même. Il n'avait pas encore vu les découvertes de Newton ; il ne considérait donc la diminution de la pesanteur que par la théorie des forces centrifuges. L'effet des forces centrifuges diminue la gravité primitive sous l'équateur. Plus les cercles dans lesquels cette force centrifuge s'exerce deviennnent petits, plus cette force cède à celle de la gravité ; ainsi sous le pôle même, la force centrifuge, qui est nulle, doit laisser à la gravité primitive toute son action. Mais ce principe d'une gravité toujours égale tombe en ruine par la découverte que Newton a faite, et dont nous avons tant parlé ailleurs [2], qu'un corps transporté, par exemple, à dix diamètres du centre de la terre, pèse cent fois moins qu'à un diamètre.

1. Ceci était écrit en 1736. (*Note de Voltaire.*)

2. Chapitre III de la troisième partie des *Eléments de la philosophie de Newton* (*Mélanges*, année 1738).

C'est donc par les lois de la gravitation, combinées avec celles de la force centrifuge, qu'on fait voir véritablement quelle figure la terre doit avoir. Newton et Grégori ont été si sûrs de cette théorie qu'ils n'ont pas hésité d'avancer que les expériences sur la pesanteur étaient plus sûres pour faire connaître la figure de la terre qu'aucune mesure géographique.

Louis XIV avait signalé son règne par cette méridienne qui traverse la France ; l'illustre Dominique Cassini l'avait commencée avec son fils ; il avait, en 1701, tiré du pied des Pyrénées à l'Observatoire une ligne aussi droite qu'on le pouvait, à travers les obstacles presque insurmontables que les hauteurs des montagnes, les changements de la réfraction dans l'air, et les altérations des instruments, opposaient sans cesse à cette vaste et délicate entreprise ; il avait donc, en 1701, mesuré six degrés dix-huit minutes de cette méridienne. Mais, de quelque endroit que vînt l'erreur, il avait trouvé les degrés vers Paris, c'est-à-dire vers le nord, plus petits que ceux qui allaient aux Pyrénées vers le midi : cette mesure démentait et celle de Norvood, et la nouvelle théorie de la terre aplatie aux pôles. Cependant cette nouvelle théorie commençait à être tellement reçue que le secrétaire de l'Académie n'hésita point, dans son histoire de 1701, à dire que les mesures nouvelles prises en France prouvaient que la terre est un sphéroïde dont les pôles sont aplatis. Les mesures de Dominique Cassini entraînaient à la vérité une conclusion toute contraire ; mais comme la figure de la terre ne faisait pas encore en France une question, personne ne releva pour lors cette conclusion fausse. Les degrés du méridien, de Collioure à Paris, passèrent pour exactement mesurés, et le pôle, qui par ces mesures devait nécessairement être allongé, passa pour aplati.

Un ingénieur nommé M. des Roubais, étonné de la conclusion, démontra que, par les mesures prises en France, la terre devait être un sphéroïde oblong, dont le méridien qui va d'un pôle à l'autre est plus long que l'équateur, et dont les pôles sont allongés [1]. Mais de tous les physiciens à qui il adressa sa dissertation, aucun ne voulut la faire imprimer, parce qu'il semblait que l'Académie eût prononcé, et qu'il paraissait trop hardi à un particulier de réclamer. Quelque temps après, l'erreur de 1701 fut reconnue ; on se dédit, et la terre fut allongée par une juste conclusion tirée d'un faux principe. La méridienne fut continuée sur ce principe de Paris à Dunkerque ; on trouva toujours les degrés du méridien

1. Son mémoire est dans le *Journal littéraire*. (*Note de Voltaire.*)

plus petits en allant vers le nord. On se trompa toujours sur la figure de la terre, comme on s'était trompé sur la nature de la lumière. Environ ce temps-là, des mathématiciens qui faisaient les mêmes opérations à la Chine furent étonnés de voir de la différence entre leurs degrés, qu'ils pensaient devoir être égaux, et de les trouver, après plusieurs vérifications, plus petits vers le nord que vers le midi. C'était encore une puissante raison pour croire le sphéroïde oblong, que cet accord des mathématiciens de France et de ceux de la Chine. On fit plus encore en France, on mesura des parallèles à l'équateur. Il est aisé de comprendre que sur un sphéroïde oblong nos degrés de longitude doivent être plus petits que sur une sphère. M. de Cassini trouva le parallèle qui passe par Saint-Malo plus court de mille trente-sept toises qu'il n'aurait dû être dans l'hypothèse d'une terre sphérique. Ce degré était donc incomparablement plus court qu'il n'eût été sur un sphéroïde à pôles aplatis.

Toutes ces fausses mesures prouvèrent qu'on avait trouvé les degrés comme on avait voulu les trouver : elles renversèrent pour un temps en France la démonstration de Newton et d'Huygens, et on ne douta pas que les pôles ne fussent d'une figure tout opposée à celle dont ont les avait crus d'abord ; on ne savait où l'on en était.

Enfin les nouveaux académiciens qui allèrent au cercle polaire en 1736, ayant vu, par d'autres mesures, que le degré était dans ces climats plus long qu'en France, on douta entre eux et MM. Cassini. Mais bientôt après on ne douta plus : car les mêmes astronomes qui revenaient du pôle examinèrent encore le degré mesuré en 1677 par Picard au nord de Paris ; ils vérifièrent que ce degré est de cent vingt-trois toises plus long que Picard ne l'avait déterminé. Si donc Picard, avec ses précautions, avait fait son degré de cent vingt-trois toises trop court, il était fort vraisemblable qu'on eût ensuite trouvé les degrés vers le midi plus longs qu'ils ne devaient être. Ainsi la première erreur de Picard, qui servait de fondement aux mesures de la méridienne, servait aussi d'excuse aux erreurs presque inévitables que de très-bons astronomes avaient pu commettre dans ces opérations.]

Malheureusement d'autres mesureurs trouvèrent, au cap de Bonne-Espérance, que les degrés du méridien ne s'accordaient pas avec les nôtres. D'autres mesures prises en Italie contredirent aussi nos mesures françaises. Elles étaient toutes démenties par celles de la Chine. On se remit donc à douter, et on

soupçonna très-raisonnablement, à mon avis, que la terre était bosselée[1].

Pour les Anglais, quoiqu'ils aiment à voyager, ils s'épargnèrent cette fatigue, et s'en tinrent à leur théorie.

[2] La différence d'un axe à l'autre n'est guère que de cinq de nos lieues : différence immense pour ceux qui prennent parti, mais insensible pour ceux qui ne considèrent les mesures du globe que par les usages utiles qui en résultent. Un géographe ne pourrait guère dans une carte faire apercevoir cette différence, ni aucun pilote savoir s'il fait route sur un sphéroïde ou sur une sphère.

Cependant on osa avancer que la vie des navigateurs dépendait de cette question. O charlatanisme ! entrerez-vous jusque dans les degrés du méridien ?

FIGURÉ, EXPRIMÉ EN FIGURE[3].

On dit : un *ballet figuré*, qui représente ou qu'on croit représenter une action, une passion, une saison, ou qui simplement forme des figures par l'arrangement des danseurs deux à deux, quatre à quatre ; *copie figurée*, parce qu'elle exprime précisément l'ordre et la disposition de l'original ; *vérité figurée* par une fable, par une parabole : l'*Église figurée* par la jeune épouse du Cantique des cantiques ; l'*ancienne Rome figurée* par Babylone ; *style figuré*, par les expressions métaphoriques qui figurent les choses dont on parle, et qui les défigurent quand les métaphores ne sont pas justes.

L'imagination ardente, la passion, le désir, souvent trompés,

1. On a remesuré depuis lors. La loi du 22 août 1790 ayant prescrit de déterminer une unité de poids et mesures, l'Académie des sciences chargea Delambre et Méchain de mesurer le dixième du quart du méridien terrestre, et la dix-millionième partie de ce quart fut décrétée l'unité naturelle de mesure.

2. En 1771 on lisait ici :

« Au reste, la différence de la sphère au sphéroïde ne donne point une circonférence plus grande ou plus petite : car un cercle changé en ovale n'augmente ni ne diminue de superficie.

« Quant à la différence d'un axe à l'autre, elle n'est guère que de cinq de nos lieues ; différence, etc. » (B.)

3. Ce morceau a paru dans l'*Encyclopédie*, tome VI, 1756, au mot FIGURÉ. Voltaire l'a compris, en 1771, dans son article FIGURE des *Questions sur l'Encyclopédie*. (B.) — Voltaire écrit à d'Alembert, 28 décembre 1755 : « Voilà *Figuré* plus correct ; *Force*, dont vous prendrez ce qu'il vous plaira ; *Faveur*, de même ; *Franchise* et *Fleuri*, item. Tout cela ne demande, à mon gré, que de petits articles. »

produisent le style figuré. Nous ne l'admettons point dans l'histoire, car trop de métaphores nuisent à la clarté; elles nuisent même à la vérité, en disant plus ou moins que la chose même.

Les ouvrages didactiques réprouvent ce style. Il est bien moins à sa place dans un sermon que dans une oraison funèbre : parce que le sermon est une instruction dans laquelle on annonce la vérité; l'oraison funèbre, une déclamation dans laquelle on exagère.

La poésie d'enthousiasme, comme l'épopée, l'ode, est le genre qui reçoit le plus ce style. On le prodigue moins dans la tragédie, où le dialogue doit être aussi naturel qu'élevé; encore moins dans la comédie, dont le style doit être plus simple.

C'est le goût qui fixe les bornes qu'on doit donner au style figuré dans chaque genre. Balthasar Gratian dit que « les pensées partent des vastes côtes de la mémoire, s'embarquent sur la mer de l'imagination, arrivent au port de l'esprit, pour être enregistrées à la douane de l'entendement ». C'est précisément le style d'Arlequin. Il dit à son maître : « La balle de vos commandements a rebondi sur la raquette de mon obéissance. » Avouons que c'est là souvent le style oriental qu'on tâche d'admirer.

Un autre défaut du style figuré est l'entassement des figures incohérentes. Un poëte, en parlant de quelques philosophes, les a appelés [1]

D'ambitieux pygmées
Qui, sur leurs pieds vainement redressés,
Et sur des monts d'arguments entassés [2],
De jour en jour, superbes Encelades,
Vont redoublant leurs folles escalades.

Quand on écrit contre les philosophes, il faudrait mieux écrire. Comment des pygmées ambitieux, redressés sur leurs pieds sur des montagnes d'arguments, continuent-ils des escalades? Quelle image fausse et ridicule! quelle platitude recherchée!

Dans une allégorie du même auteur, intitulée *la Liturgie de Cythère*, vous trouvez ces vers-ci :

De toutes parts, autour de l'inconnue
Il voit tomber comme grêle menue

1. Vers d'une épître de Jean-Baptiste Rousseau à Louis Racine, fils de Jean Racine. (*Note de Voltaire.*)

2. Voici le texte de J.-B. Rousseau :

D'ingénieux pygmées
Qui sur des monts d'arguments entassés,
Contre le ciel burlesquement haussés,
De jour en jour, etc.

Moissons de cœurs sur la terre jonchés,
Et des dieux même à son char attachés...
Oh! par Vénus nous verrons cette affaire.
Si s'en retourne aux cieux dans son sérail,
En ruminant comment il pourra faire
Pour attirer la brebis au bercail.

« Des moissons de cœurs jonchés sur la terre comme de la grêle menue; et parmi ces cœurs palpitants à terre, des dieux attachés au char de l'inconnue; l'Amour qui va de par Vénus ruminer dans son sérail au ciel comment il pourra faire pour attirer au bercail cette brebis entourée de cœurs jonchés! » Tout cela forme une figure si fausse, si puérile à la fois et si grossière, si incohérente, si dégoûtante, si extravagante, si platement exprimée, qu'on est étonné qu'un homme qui faisait bien des vers dans un autre genre, et qui avait du goût, ait pu écrire quelque chose de si mauvais.

On est encore plus surpris que ce style appelé *marotique* ait eu pendant quelque temps des approbateurs. Mais on cesse d'être surpris quand on lit les épîtres en vers de cet auteur; elles sont presque toutes hérissées de ces figures peu naturelles, et contraires les unes aux autres.

Il y a une épître à Marot qui commence ainsi :

Ami Marot, honneur de mon pupitre,
Mon premier maître, acceptez cette épître
Que vous écrit un humble nourrisson
Qui sur Parnasse a pris votre écusson,
Et qui jadis en maint genre d'escrime
Vint chez vous seul étudier la rime.

Boileau avait dit dans son épître à Molière :

Dans les combats d'esprit savant maître d'escrime.
(Sat. II, 6.)

Du moins la figure était juste. On s'escrime dans un combat; mais on n'étudie point la rime en s'escrimant. On n'est point l'honneur du pupitre d'un homme qui s'escrime. On ne prend point sur le Parnasse un écusson pour rimer à nourrisson. Tout cela est incompatible, tout cela jure.

Une figure beaucoup plus vicieuse est celle-ci :

Au demeurant assez haut de stature,
Large de croupe, épais de fourniture,

mains pendant la bataille contre les Madianites, peut-il être la figure de Jésus-Christ? Comment Juda, qui lie son ânon à la vigne et qui lave son manteau dans le vin, est-il aussi une figure? Comment Ruth, se glissant dans le lit de Booz, peut-elle figurer l'Église? Comment Sara et Rachel sont-elles l'Église, et Agar et Lia la synagogue? Comment les baisers de la Sunamite sur la bouche figurent-ils le mariage de l'Église?

On ferait un volume de toutes ces énigmes, qui ont paru aux meilleurs théologiens des derniers temps plus recherchées qu'édifiantes.

Le danger de cet abus est parfaitement reconnu par l'abbé Fleury, auteur de l'*Histoire ecclésiastique*. C'est un reste de rabbinisme, un défaut dans lequel le savant saint Jérôme n'est jamais tombé; cela ressemble à l'explication des songes, à l'*oneiromancie*. Qu'une fille voie de l'eau bourbeuse en rêvant, elle sera mal mariée; qu'elle voie de l'eau claire, elle aura un bon mari; une araignée signifie de l'argent, etc.

Enfin, la postérité éclairée pourra-t-elle le croire? on a fait pendant plus de quatre mille ans une étude sérieuse de l'intelligence des songes.

FIGURES SYMBOLIQUES.

Toutes les nations s'en sont servies, comme nous l'avons dit à l'article EMBLÈME; mais qui a commencé? Sont-ce les Égyptiens? il n'y a pas d'apparence. Nous croyons avoir prouvé plus d'une fois[1] que l'Égypte est un pays tout nouveau, et qu'il a fallu plusieurs siècles pour préserver la contrée des inondations et pour la rendre habitable. Il est impossible que les Égyptiens aient inventé les signes du zodiaque, puisque les figures qui désignent les temps de nos semailles et de nos moissons ne peuvent convenir aux leurs. Quand nous coupons nos blés, leur terre est couverte d'eau; quand nous semons, ils voient approcher le temps de recueillir. Ainsi le bœuf de notre zodiaque, et la fille qui porte des épis, ne peuvent venir d'Égypte[2].

C'est une preuve évidente de la fausseté de ce paradoxe nouveau que les Chinois sont une colonie égyptienne. Les caractères ne sont point les mêmes; les Chinois marquent la route du soleil

1. Voyez tome XI, page 59, et dans le présent Dictionnaire l'article AME, section x, tome XVII, page 162. (B.)

2. Voyez *Essai sur les Mœurs*, tome XI, page 31.

par vingt-huit constellations, et les Égyptiens, d'après les Chaldéens, en comptaient douze ainsi que nous.

Les figures qui désignent les planètes sont à la Chine et aux Indes toutes différentes de celles d'Égypte et de l'Europe, les signes des métaux différents, la manière de conduire la main en écrivant non moins différente. Donc rien ne paraît plus chimérique que d'avoir envoyé les Égyptiens peupler la Chine.

Toutes ces fondations fabuleuses faites dans les temps fabuleux ont fait perdre un temps irréparable à une multitude prodigieuse de savants, qui se sont tous égarés dans leurs laborieuses recherches, et qui auraient pu être utiles au genre humain dans des arts véritables.

Pluche, dans son Histoire ou plutôt dans sa fable du ciel, nous certifie que Cham, fils de Noé, alla régner en Égypte, où il n'y avait personne; que son fils Menès fut le plus grand des législateurs, que Thaut était son premier ministre.

Selon lui et selon ses garants, ce Thaut ou un autre institua des fêtes en l'honneur du déluge, et les cris de joie *Io Bacché*, si fameux chez les Grecs, étaient des lamentations chez les Égyptiens. *Bacché* venait de l'hébreu *beke*, qui signifie *sanglots*, et cela dans un temps où le peuple hébreu n'existait pas. Par cette explication, joie veut dire *tristesse*, et chanter signifie *pleurer*.

Les Iroquois sont plus sensés; ils ne s'informent point de ce qui se passa sur le lac Ontario il y a quelques milliers d'années : ils vont à la chasse au lieu de faire des systèmes.

Les mêmes auteurs assurent que les sphinx dont l'Égypte était ornée signifiaient la *surabondance*, parce que des interprètes ont prétendu qu'un mot hébreu *spang* voulait dire *un excès;* comme si la langue hébraïque, qui est en grande partie dérivée de la phénicienne, avait servi de leçon à l'Égypte; et quel rapport d'un sphinx à une abondance d'eau? Les scoliastes futurs soutiendront un jour, avec plus de vraisemblance, que nos mascarons qui ornent la clef des cintres de nos fenêtres sont des emblèmes de nos mascarades, et que ces fantaisies annonçaient qu'on donnait le bal dans toutes les maisons décorées de mascarons.

FIGURE, SENS FIGURÉ, ALLÉGORIQUE, MYSTIQUE, TROPOLOGIQUE, TYPIQUE, ETC.

C'est souvent l'art de voir dans les livres tout autre chose que ce qui s'y trouve. Par exemple, que Romulus fasse périr son frère Rémus, cela signifiera la mort du duc de Berry, frère de Louis XI;

Cette idée de la fin de notre petit monde et de son renouvellement frappa surtout les peuples soumis à l'empire romain, dans l'horreur des guerres civiles de César et de Pompée. Virgile, dans ses *Géorgiques* (I, 468), fait allusion à cette crainte généralement répandue dans le commun peuple :

Impiaque æternam timuerunt sæcula noctem.

L'univers étonné, que la terreur poursuit,
Tremble de retomber dans l'éternelle nuit.

Lucain s'exprime bien plus positivement quand il dit :

Hos, Cæsar, populos, si nunc non usserit ignis,
Uret cum terris, uret cum gurgite ponti.
Communis mundo superest rogus...
(*Pharsale*, VII, 812.)

Qu'importe du bûcher le triste et faux honneur?
Le feu consumera le ciel, la terre et l'onde;
Tout deviendra bûcher; la cendre attend le monde.

Ovide ne dit-il pas après Lucrèce :

Esse quoque in fatis reminiscitur affore tempus
Quo mare, quo tellus, correptaque regia cœli
Ardeat, et mundi moles operosa laboret.
(*Mét.*, I, 256.)

Ainsi l'ont ordonné les destins implacables;
L'air, la terre, et les mers, et les palais des dieux,
Tout sera consumé d'un déluge de feux.

Consultez Cicéron lui-même, le sage Cicéron. Il vous dit dans son livre *de la Nature des dieux*[1], le meilleur livre peut-être de toute l'antiquité, si ce n'est celui des devoirs de l'homme, appelé les *Offices;* il dit : « Ex quo eventurum nostri putant id, de quo Panætium addubitare dicebant, ut ad extremum omnis mundus ignesceret; quum, humore consumpto neque terra ali posset, nec remearet aer, cujus ortus, aqua omni exhausta, esse non posset : ita relinqui nihil præter ignem, a quo rursum animante ac Deo renovatio mundi fieret, atque idem ornatus oriretur. — Suivant les stoïciens, le monde entier ne sera que du feu; l'eau étant

1. *De Natura deorum*, lib. II, § 46. (*Note de Voltaire.*)

consumée, plus d'aliment pour la terre ; l'air ne pourra plus se former, puisque c'est de l'eau qu'il reçoit son être : ainsi le feu restera seul. Ce feu étant Dieu, et ranimant tout, renouvellera le monde, et lui rendra sa première beauté. »

Cette physique des stoïciens est, comme toutes les anciennes physiques, assez absurde ; mais elle prouve que l'attente d'un embrasement général était universelle.

Étonnez-vous encore davantage : le grand Newton pense comme Cicéron. Trompé par une fausse expérience de Boyle[1], il croit que l'humidité du globe se dessèche à la longue, et qu'il faudra que Dieu lui prête une main réformatrice, *manum emendatricem*. Voilà donc les deux plus grands hommes de l'ancienne Rome et de l'Angleterre moderne qui pensent qu'un jour le feu l'emportera sur l'eau.

Cette idée d'un monde qui devait périr et se renouveler était enracinée dans les cœurs des peuples de l'Asie Mineure, de la Syrie, de l'Égypte, depuis les guerres civiles des successeurs d'Alexandre. Celles des Romains augmentèrent la terreur des nations qui en étaient les victimes. Elles attendaient la destruction de la terre, et on espérait une nouvelle terre dont on ne jouirait pas. Les Juifs, enclavés dans la Syrie, et d'ailleurs répandus partout, furent saisis de la crainte commune.

Aussi il ne paraît pas que les Juifs fussent étonnés quand Jésus leur disait, selon saint Matthieu et saint Luc[2] : *Le ciel et la terre passeront.* Il leur disait souvent : *Le règne de Dieu approche.* Il prêchait l'Évangile du règne.

Saint Pierre annonce[3] que l'Évangile a été prêché aux morts, et que la fin du monde approche. *Nous attendons*, dit-il, *de nouveaux cieux et une nouvelle terre.*

Saint Jean, dans sa première Épître, dit[4] : « Il y a dès à présent plusieurs antechrists, ce qui nous fait connaître que la dernière heure approche. »

Saint Luc prédit dans un bien plus grand détail la fin du monde et le jugement dernier. Voici ses paroles[5] :

« Il y aura des signes dans la lune et dans les étoiles, des bruits de la mer et des flots ; les hommes, séchant de crainte, attendront ce qui doit arriver à l'univers entier. Les vertus des

1. Question à la fin de son *Optique*. (*Note de Voltaire.*)
2. Matthieu, chapitre XXIV ; Luc, chapitre XVI. (*Id.*)
3. I, *Épître de saint Pierre*, chapitre IV. (*Id.*)
4. Jean, chapitre II, v. 18. (*Id.*)
5. Luc, chapitre XXI. (*Id.*)

cieux seront ébranlées; et alors ils verront le fils de l'homme venant dans une nuée, avec grande puissance et grande majesté. En vérité, je vous dis que la génération présente ne passera point que tout cela ne s'accomplisse. »

[1] Nous ne dissimulons point que les incrédules nous reprochent cette prédiction même. Ils veulent nous faire rougir de ce que le monde existe encore. La génération passa, disent-ils, et rien de tout cela ne s'accomplit. Luc fait donc dire à notre Sauveur ce qu'il n'a jamais dit; ou bien il faudrait conclure que Jésus-Christ s'est trompé lui-même : ce qui serait un blasphème. On ferme la bouche à ces impies en leur disant que cette prédiction, qui paraît si fausse selon la lettre, est vraie selon l'esprit; que l'univers entier signifie la Judée, et que la fin de l'univers signifie l'empire de Titus et de ses successeurs.

Saint Paul s'explique aussi fortement sur la fin du monde, dans son Épître à ceux de Thessalonique : « Nous qui vivons, et qui vous parlons, nous serons emportés dans les nuées pour aller au-devant du Seigneur au milieu de l'air. »

Selon ces paroles expresses de Jésus et de saint Paul, le monde entier devait finir sous Tibère, ou au plus tard sous Néron. Cette prédiction de Paul ne s'accomplit pas plus que celle de Luc.

Ces prédictions allégoriques n'étaient pas sans doute pour le temps où vivaient les évangélistes et les apôtres. Elles étaient pour un temps à venir, que Dieu cache à tous les hommes.

> Tu ne quæsieris (scire nefas) quem mihi, quem tibi
> Finem dî dederint, Leuconoe; nec Babylonios
> Tentaris numeros. Ut melius, quidquid erit, pati!
>
> (Hor., l. I, od. xi, vers. 1-3.)

Il demeure toujours certain que tous les peuples alors connus attendaient la fin du monde, une nouvelle terre, un nouveau ciel. Pendant plus de dix siècles on a vu une multitude de donations aux moines, commençant par ces mots : « Adventante mundi vespero, etc. — La fin du monde étant prochaine, moi, pour le remède de mon âme, et pour n'être point rangé parmi les boucs, etc., je donne telles terres à tel couvent. » La crainte força les sots à enrichir les habiles.

Les Égyptiens fixaient cette grande époque après trente-six

1. Cet alinéa n'existait pas en 1771; il fut ajouté en 1774. (B.)

mille cinq cents années révolues. On prétend qu'Orphée l'avait fixée à cent mille et vingt ans.

L'historien Flavius Josèphe assure qu'Adam ayant prédit que le monde périrait deux fois, l'une par l'eau et l'autre par le feu, les enfants de Seth voulurent avertir les hommes de ce désastre. Ils firent graver des observations astronomiques sur deux colonnes, l'une de briques pour résister au feu qui devait consumer le monde, et l'autre de pierre pour résister à l'eau qui devait le noyer. Mais que pouvaient penser les Romains quand un esclave juif leur parlait d'un Adam et d'un Seth inconnus à l'univers entier? Ils riaient.

Josèphe ajoute que la colonne de pierre se voyait encore, de son temps, dans la Syrie.

On peut conclure de tout ce que nous avons dit que nous savons fort peu de choses du passé, que nous savons assez mal le présent, rien du tout de l'avenir; et que nous devons nous en rapporter à Dieu, maître de ces trois temps, et de l'éternité.

FINESSE[1].

DES DIFFÉRENTES SIGNIFICATIONS DE CE MOT.

Finesse ne signifie ni au propre, ni au figuré, *mince, léger, délié,* d'une contexture rare, faible, ténue : ce terme exprime quelque chose de délicat et de fini.

Un drap léger, une toile lâche, une dentelle faible, un galon mince, ne sont pas toujours fins.

Ce mot a du rapport avec *finir :* de là viennent les finesses de l'art; ainsi on dit la finesse du pinceau de Vanderwerf, de Mieris; on dit un *cheval fin,* de l'*or fin,* un *diamant fin.* Le cheval fin est opposé au cheval grossier; le diamant fin, au faux; l'or fin ou affiné, à l'or mêlé d'alliage.

La finesse se dit communément des choses déliées, et de la légèreté de la main-d'œuvre. Quoiqu'on dise un cheval fin, on ne dit guère la finesse d'un cheval. On dit la finesse des cheveux, d'une dentelle, d'une étoffe. Quand on veut, par ce mot, exprimer le défaut ou le mauvais emploi de quelque chose, on ajoute l'adverbe *trop.* Ce fil s'est cassé, il était trop fin; cette étoffe est trop fine pour la saison.

1. *Encyclopédie,* tome VI, 1756. (B.)

La finesse, dans le sens figuré, s'applique à la conduite, aux discours, aux ouvrages d'esprit. Dans la conduite, finesse exprime toujours, comme dans les arts, quelque chose de délié ; elle peut quelquefois subsister sans habileté : il est rare qu'elle ne soit pas mêlée d'un peu de fourberie ; la politique l'admet, et la société la réprouve.

Le proverbe des *finesses cousues de fil blanc* prouve que ce mot, au sens figuré, vient du sens propre de *couture fine*, d'*étoffe fine*.

La finesse n'est pas tout à fait la subtilité. On tend un piége avec finesse, on en échappe avec subtilité ; on a une conduite fine, on joue un tour subtil. On inspire la défiance en employant toujours la finesse ; on se trompe presque toujours en entendant finesse à tout.

La finesse dans les ouvrages d'esprit, comme dans la conversation, consiste dans l'art de ne pas exprimer directement sa pensée, mais de la laisser aisément apercevoir : c'est une énigme dont les gens d'esprit devinent tout d'un coup le mot.

Un chancelier offrant un jour sa protection au parlement, le premier président se tournant vers sa compagnie : « Messieurs, dit-il, remercions monsieur le chancelier : il nous donne plus que nous ne lui demandons » ; c'est là une réponse très-fine.

La finesse dans la conversation, dans les écrits, diffère de la délicatesse : la première s'étend également aux choses piquantes et agréables, au blâme et à la louange même, aux choses même indécentes, couvertes d'un voile à travers lequel on les voit sans rougir.

On dit des choses hardies avec finesse.

La délicatesse exprime des sentiments doux et agréables, des louanges fines ; ainsi la finesse convient plus à l'épigramme, la délicatesse au madrigal. Il entre de la délicatesse dans les jalousies des amants ; il n'y entre point de finesse.

Les louanges que donnait Despréaux à Louis XIV ne sont pas toujours également délicates ; ses satires ne sont pas toujours assez fines.

Quand Iphigénie, dans Racine, a reçu l'ordre de son père de ne plus revoir Achille, elle s'écrie :

> Dieux plus doux, vous n'avez demandé que ma vie !
>
> (Acte V, scène I.)

Le véritable caractère de ce vers est plutôt la délicatesse que la finesse.

FLATTERIE [1].

Je ne vois pas un monument de flatterie dans la haute antiquité; nulle flatterie dans Hésiode ni dans Homère. Leurs chants ne sont point adressés à un Grec élevé en quelque dignité, ou à madame sa femme, comme chaque chant des *Saisons* de Thomson est dédié à quelque riche, et comme tant d'épîtres en vers, oubliées, sont dédiées en Angleterre à des hommes ou à des dames de considération, avec un petit éloge et les armoiries du patron ou de la patronne à la tête de l'ouvrage.

Il n'y a point de flatterie dans Démosthène. Cette façon de demander harmonieusement l'aumône commence, si je ne me trompe, à Pindare. On ne peut tendre la main plus emphatiquement.

Chez les Romains, il me semble que la grande flatterie date depuis Auguste. Jules César eut à peine le temps d'être flatté. Il ne nous reste aucune épître dédicatoire à Sylla, à Marius, à Carbon, ni à leurs femmes ni à leurs maîtresses. Je crois bien que l'on présenta de mauvais vers à Lucullus et à Pompée; mais, Dieu merci, nous ne les avons pas.

C'est un grand spectacle de voir Cicéron, l'égal de César en dignité, parler devant lui en avocat pour un roi de la Bithynie et de la Petite-Arménie, nommé Déjotar, accusé de lui avoir dressé des embûches, et même d'avoir voulu l'assassiner. Cicéron commence par avouer qu'il est interdit en sa présence. Il l'appelle le vainqueur du monde, *victorem orbis terrarum*. Il le flatte; mais cette adulation ne va pas encore jusqu'à la bassesse; il lui reste quelque pudeur.

C'est avec Auguste qu'il n'y a plus de mesure. Le sénat lui décerne l'apothéose de son vivant. Cette flatterie devient le tribut ordinaire payé aux empereurs suivants: ce n'est plus qu'un style. Personne ne peut plus être flatté, quand ce que l'adulation a de plus outré est devenu ce qu'il y a de plus commun.

Nous n'avons pas eu en Europe de grands monuments de flatterie jusqu'à Louis XIV. Son père Louis XIII fut très-peu fêté; il n'est question de lui que dans une ou deux odes de Malherbe. Il l'appelle, à la vérité, selon la coutume, *roi le plus grand des rois*, comme les poëtes espagnols le disent au roi d'Espagne, et les

1. *Questions sur l'Encyclopédie*, sixième partie, 1771. (B.)

poëtes anglais lauréats au roi d'Angleterre ; mais la meilleure part des louanges est toujours pour le cardinal de Richelieu.

Son âme toute grande est une âme hardie,
Qui pratique si bien l'art de nous secourir
Que, pourvu qu'il soit cru, nous n'avons maladie
Qu'il ne sache guérir [1].

Pour Louis XIV, ce fut un déluge de flatteries. Il ne ressemblait pas à celui qu'on prétend avoir été étouffé sous les feuilles de roses qu'on lui jetait. Il ne s'en porta que mieux.

La flatterie, quand elle a quelques prétextes plausibles, peut n'être pas aussi pernicieuse qu'on le dit. Elle encourage quelquefois aux grandes choses ; mais l'excès est vicieux comme celui de la satire.

La Fontaine a dit, et prétend avoir dit après Ésope :

On ne peut trop louer trois sortes de personnes :
Les dieux, sa maîtresse et son roi.
Ésope [2] le disait ; j'y souscris quant à moi :
Ce sont maximes toujours bonnes.
(Liv. I, fable XIV.)

Ésope n'a rien dit de cela, et on ne voit point qu'il ait flatté aucun roi ni aucune concubine. Il ne faut pas croire que les rois soient bien flattés de toutes les flatteries dont on les accable. La plupart ne viennent pas jusqu'à eux.

Une sottise fort ordinaire est celle des orateurs qui se fatiguent à louer un prince qui n'en saura jamais rien. Le comble de l'opprobre est qu'Ovide ait loué Auguste en datant *de Ponto* [3].

Le comble du ridicule pourrait bien se trouver dans les compliments que les prédicateurs adressent aux rois quand ils ont le bonheur de jouer devant leur majesté. *Au révérend, révérend père Gaillard, prédicateur du roi :* Ah ! révérend père, ne prêches-tu que pour le roi ? es-tu comme le singe de la Foire, qui ne sautait que pour lui ?

1. *Ode de Malherbe (au roi, allant châtier la rébellion des Rochelois).* Mais pourquoi Richelieu ne guérissait-il pas Malherbe de la maladie de faire des vers si plats ? (*Note de Voltaire.*)

2. On lit dans La Fontaine : *Malherbe le disait, etc.*

3. Où il était exilé.

FLEURI [1].

Fleuri, qui est en fleur: arbre fleuri, rosier fleuri; on ne dit point des fleurs qu'elles fleurissent, on le dit des plantes et des arbres. Teint fleuri, dont la carnation semble un mélange de blanc et de couleur de rose. On a dit quelquefois : C'est un esprit fleuri, pour signifier un homme qui possède une littérature légère, et dont l'imagination est riante.

Un discours fleuri est rempli de pensées plus agréables que fortes, d'images plus brillantes que sublimes, de termes plus recherchés qu'énergiques : cette métaphore est justement prise des fleurs, qui ont de l'éclat sans solidité.

Le style fleuri ne messied pas dans ces harangues publiques, qui ne sont que des compliments: les beautés légères sont à leur place quand on n'a rien de solide à dire; mais le style fleuri doit être banni d'un plaidoyer, d'un sermon, de tout livre instructif.

En bannissant le style fleuri, on ne doit pas rejeter les images douces et riantes qui entreraient naturellement dans le sujet: quelques fleurs ne sont pas condamnables; mais le style fleuri doit être proscrit dans un sujet solide.

Ce style convient aux pièces de pur agrément, aux idylles, aux églogues, aux descriptions des saisons, des jardins : il remplit avec grâce une stance de l'ode la plus sublime, pourvu qu'il soit relevé par des stances d'une beauté plus mâle. Il convient peu à la comédie, qui, étant l'image de la vie commune, doit être généralement dans le style de la conversation ordinaire. Il est encore moins admis dans la tragédie, qui est l'empire des grandes passions et des grands intérêts; et si quelquefois il est reçu dans le genre tragique et dans le comique, ce n'est que dans quelques descriptions où le cœur n'a point de part, et qui amusent l'imagination avant que l'âme soit touchée ou occupée.

Le style fleuri nuirait à l'intérêt de la tragédie, et affaiblirait le ridicule dans la comédie. Il est très à sa place dans un opéra français, où d'ordinaire on effleure plus les passions qu'on ne les traite.

Le style fleuri ne doit pas être confondu avec le style doux.

> Ce fut dans ces vallons où, par mille détours,
> Inachus prend plaisir à prolonger son cours;

1. *Encyclopédie*, tome VI, 1756. (B.)

Ce fut sur son charmant rivage,
Que sa fille volage
Me promit de m'aimer toujours.
Le zéphyr fut témoin, l'onde fut attentive,
Quand la nymphe jura de ne changer jamais;
Mais le zéphyr léger et l'onde fugitive
Ont bientôt emporté les serments qu'elle a faits.

(*Isis*, acte I, scène II.)

C'est là le modèle du style fleuri. On pourrait donner pour exemple du style doux, qui n'est pas le doucereux, et qui est moins agréable que le style fleuri, ces vers d'un autre opéra :

Plus j'observe ces lieux, et plus je les admire;
Ce fleuve coule lentement,
Et s'éloigne à regret d'un séjour si charmant.

(*Armide*, acte II, scène III.)

Le premier morceau est fleuri, presque toutes les paroles sont des images riantes ; le second est plus dénué de ces fleurs, il n'est que doux[1].

FLEUVES[2].

Ils ne vont pas à la mer avec autant de rapidité que les hommes vont à l'erreur. Il n'y a pas longtemps qu'on a reconnu que tous les fleuves sont produits par les neiges éternelles qui couvrent les cimes des hautes montagnes, ces neiges par les pluies, ces pluies par les vapeurs de la terre et des mers, et qu'ainsi tout est lié dans la nature.

J'ai vu dans mon enfance soutenir des thèses où l'on prouvait que tous les fleuves et toutes les fontaines venaient de la mer. C'était le sentiment de toute l'antiquité. Ces fleuves passaient dans de grandes cavernes, et de là se distribuaient dans toutes les parties du monde.

Lorsque Aristée va pleurer la perte de ses abeilles chez Cyrène, sa mère, déesse de la petite rivière Énipée en Thessalie, la rivière se sépare d'abord et forme deux montagnes d'eau à droite et à gauche pour le recevoir selon l'ancien usage ; après quoi il voit

1. *Isis* et *Armide*, d'où ces deux morceaux sont tirés, sont des opéras de Quinault.

2 *Questions sur l'Encyclopédie*, sixième partie, 1771. (B.)

ces belles et longues grottes par lesquelles passent tous les fleuves de la terre : le Pô, qui descend du mont Viso en Piémont, et qui traverse l'Italie ; le Teveron, qui vient de l'Apennin ; le Phase, qui tombe du Caucase dans la mer Noire, etc.

Virgile adoptait là une étrange physique : elle ne devait au moins être permise qu'aux poëtes.

Ces idées furent toujours si accréditées que le Tasse, quinze cents ans après, imita entièrement Virgile dans son quatorzième chant, en imitant bien plus heureusement l'Arioste. Un vieux magicien chrétien mène sous terre les deux chevaliers qui doivent ramener Renaud d'entre les bras d'Armide, comme Mélisse avait arraché Roger aux caresses d'Alcine. Ce bon vieillard fait descendre Renaud dans sa grotte, d'où partent tous les fleuves qui arrosent notre terre : c'est dommage que les fleuves de l'Amérique ne s'y trouvent pas ; mais puisque le Nil, le Danube, la Seine, le Jourdain, le Volga, ont leur source dans cette caverne, *cela suffit*. Ce qu'il y a de plus conforme encore à la physique des anciens, c'est que cette caverne est au centre de la terre. C'était là que Maupertuis voulait aller faire un tour.

Après avoir avoué que les rivières viennent des montagnes, et que les unes et les autres sont des pièces essentielles à la grande machine, gardons-nous des systèmes qu'on fait journellement.

Quand Maillet imagina que la mer avait formé les montagnes [1], il devait dédier son livre à Cyrano de Bergerac. Quand on a dit que les grandes chaînes de ces montagnes s'étendent d'orient en occident, et que la plus grande partie des fleuves court toujours aussi à l'occident, on a plus consulté l'esprit systématique que la nature.

A l'égard des montagnes, débarquez au cap de Bonne-Espérance, vous trouvez une chaîne de montagnes qui règne du midi au nord jusqu'au Monomotapa. Peu de gens se sont donné le plaisir de voir ce pays, et de voyager sous la ligne en Afrique. Mais Calpé et Abila regardent directement le nord et le midi. De Gibraltar au fleuve de la Guadiana, en tirant droit au nord, ce sont des montagnes contiguës. La Nouvelle-Castille et la Vieille en sont couvertes, toutes les directions sont du sud au nord, comme celles des montagnes de toute l'Amérique. Pour les fleuves, ils coulent en tout sens, selon la disposition des terrains.

Le Guadalquivir va droit au sud depuis Villanueva jusqu'à San-Lucar ; la Guadiana de même depuis Badajoz. Toutes les

1. Voyez le chapitre XI *Des Singularités de la nature* (*Mélanges*, année 1768).

rivières dans le golfe de Venise, excepté le Pô, se jettent dans la mer vers le midi. C'est la direction du Rhône, de Lyon à son embouchure. Celle de la Seine est au nord-nord-ouest. Le Rhin depuis Bâle court droit au septentrion ; la Meuse de même, depuis sa source jusqu'aux terres inondées ; l'Escaut de même.

Pourquoi donc chercher à se tromper, pour avoir le plaisir de faire des systèmes, et de tromper quelques ignorants? Qu'en reviendra-t-il quand on aura fait accroire à quelques gens, bientôt détrompés, que tous les fleuves et toutes les montagnes sont dirigés de l'orient à l'occident, ou de l'occident à l'orient; que tous les monts sont couverts d'huîtres (ce qui n'est assurément pas vrai); qu'on a trouvé des ancres de vaisseau sur la cime des montagnes de la Suisse ; que ces montagnes ont été formées par les courants de l'Océan ; que les pierres à chaux ne sont autre chose que des coquilles [1] ? Quoi ! faut-il traiter aujourd'hui la physique comme les anciens traitaient l'histoire ?

Pour revenir aux fleuves, aux rivières, ce qu'il y a de mieux à faire, c'est de prévenir les inondations ; c'est de faire des rivières nouvelles, c'est-à-dire des canaux, autant que l'entreprise est praticable. C'est un des plus grands services qu'on puisse rendre à une nation. Les canaux de l'Égypte étaient aussi nécessaires que les pyramides étaient inutiles.

Quant à la quantité d'eau que les lits des fleuves portent, et à tout ce qui regarde le calcul, lisez l'article Fleuve de M. d'Alembert ; il est, comme tout ce qu'il a fait, clair, précis, vrai, écrit du style propre au sujet : il n'emprunte point le style du *Télémaque* pour parler de physique.

FLIBUSTIERS [2].

On ne sait pas d'où vient le nom de *flibustiers*, et cependant la génération passée vient de nous raconter les prodiges que ces flibustiers ont faits : nous en parlons tous les jours ; nous y touchons. Qu'on cherche après cela des origines et des étymologies ; et si l'on croit en trouver, qu'on s'en défie.

Du temps du cardinal de Richelieu, lorsque les Espagnols et les Français se détestaient encore, parce que Ferdinand le Catho-

1. Voyez le traité *Des Singularités de la nature* (dans les *Mélanges*, année 1768).

2. *Questions sur l'Encyclopédie*, neuvième partie, 1772. (B.)

lique s'était moqué de Louis XII, et que François Ier avait été pris à la bataille de Pavie par une armée de Charles-Quint; lorsque cette haine était si forte, que le faussaire, auteur du roman politique et de l'ennui politique, sous le nom du cardinal de Richelieu, ne craignait point d'appeler les Espagnols « nation insatiable et perfide, qui rendait les Indes tributaires de l'enfer »; lorsque enfin on se fut ligué en 1635 avec la Hollande contre l'Espagne; lorsque la France n'avait rien en Amérique, et que les Espagnols couvraient les mers de leurs galions: alors les flibustiers commencèrent à paraître. C'étaient d'abord des aventuriers français qui avaient tout au plus la qualité de corsaires.

Un d'eux, nommé Le Grand, natif de Dieppe, s'associa avec une cinquantaine de gens déterminés, et alla tenter fortune avec une barque qui n'avait pas même de canon. Il aperçut, vers l'île Hispaniola (Saint-Domingue), un galion éloigné de la grande flotte espagnole : il s'en approche comme un patron qui venait lui vendre des denrées; il monte suivi des siens; il entre dans la chambre du capitaine qui jouait aux cartes, le couche en joue, le fait son prisonnier avec son équipage, et revient à Dieppe avec son galion chargé de richesses immenses. Cette aventure fut le signal de quarante ans d'exploits inouïs.

Flibustiers français, anglais, hollandais, allaient s'associer ensemble dans les cavernes de Saint-Domingue, des petites îles de Saint-Christophe et de la Tortue. Ils se choisissaient un chef pour chaque expédition : c'est la première origine des rois. Des cultivateurs n'auraient jamais voulu un maître; on n'en a pas besoin pour semer du blé, le battre et le vendre.

Quand les flibustiers avaient fait un gros butin, ils en achetaient un petit vaisseau et du canon. Une course heureuse en produisait vingt autres. S'ils étaient au nombre de cent, on les croyait mille. Il était difficile de leur échapper, encore plus de les suivre. C'étaient des oiseaux de proie qui fondaient de tous côtés, et qui se retiraient dans des lieux inaccessibles : tantôt ils rasaient quatre à cinq cents lieues de côtes; tantôt ils avançaient à pied ou à cheval deux cents lieues dans les terres.

Ils surprirent, ils pillèrent les riches villes de Chagra, de Mecaizabo, de la Vera-Cruz, de Panama, de Porto-Rico, de Campêche, de l'île Sainte-Catherine, et les faubourgs de Carthagène.

L'un de ces flibustiers, nommé l'Olonois[1], pénétra jusqu'aux portes de la Havane, suivi de vingt hommes seulement. S'étant

1. Voyez tome XII, page 414.

ensuite retiré dans son canot, le gouverneur envoie contre lui un vaisseau de guerre avec des soldats et un bourreau. L'Olonois se rend maître du vaisseau, il coupe lui-même la tête aux soldats espagnols qu'il a pris, et renvoie le bourreau au gouverneur[1]. Jamais les Romains ni les autres peuples brigands ne firent des actions si étonnantes. Le voyage guerrier de l'amiral Anson autour du monde n'est qu'une promenade agréable en comparaison du passage des flibustiers dans la mer du Sud[2], et de ce qu'ils essuyèrent en terre ferme.

S'ils avaient pu avoir une politique égale à leur indomptable courage, ils auraient fondé un grand empire en Amérique. Ils manquaient de filles; mais au lieu de ravir et d'épouser des Sabines, comme on le dit des Romains, ils en firent venir de la Salpêtrière de Paris : cela ne forma pas une génération.

Ils étaient plus cruels envers les Espagnols que les Israélites ne le furent jamais envers les Chananéens. On parle d'un Hollandais nommé Roc, qui mit plusieurs Espagnols à la broche, et qui en fit manger à ses camarades. Leurs expéditions furent des tours de voleurs, et jamais des campagnes de conquérants : aussi ne les appelait-on dans toutes les Indes occidentales que *los ladrones*. Quand ils surprenaient une ville, et qu'ils entraient dans la maison d'un père de famille, ils le mettaient à la torture pour découvrir ses trésors. Cela prouve assez ce que nous dirons à l'article QUESTION, que la torture fut inventée par les voleurs de grand chemin.

Ce qui rendit tous leurs exploits inutiles, c'est qu'ils prodiguèrent en débauches aussi folles que monstrueuses tout ce qu'ils avaient acquis par la rapine et par le meurtre. Enfin il ne reste plus d'eux que leur nom, et encore à peine. Tels furent les flibustiers.

Mais quel peuple en Europe ne fut pas flibustier? Ces Goths, ces Alains, ces Vandales, ces Huns, étaient-ils autre chose? Qu'était Rollon, qui s'établit en Normandie, et Guillaume Fier-à-Bras[3], sinon des flibustiers plus habiles? Clovis n'était-il pas un flibustier qui vint des bords du Rhin dans les Gaules?

1. Cet Olonois fut pris et mangé depuis par les sauvages. (*Note de Voltaire.*)
2. Voyez tome XII, page 415.
3. Guillaume, duc d'Aquitaine et beau-frère de Hugues Capet, dut le surnom de *Fier-à-bras* à sa force extraordinaire, et non à ses expéditions guerrières, qui ne furent pas heureuses. (B.)

FOI ou FOY[1].

SECTION PREMIÈRE.

Qu'est-ce que la foi? Est-ce de croire ce qui paraît évident? non ; il m'est évident qu'il y a un Être nécessaire, éternel, suprême, intelligent : ce n'est pas là de la foi, c'est de la raison. Je n'ai aucun mérite à penser que cet Être éternel, infini, que je connais comme la vertu, la bonté même, veut que je sois bon et vertueux. La foi consiste à croire, non ce qui semble vrai, mais ce qui semble faux à notre entendement. Les Asiatiques ne peuvent croire que par la foi le voyage de Mahomet dans les sept planètes, les incarnations du dieu Fo, de Vistnou, de Xaca, de Brama, de Sammonocodom, etc., etc., etc. Ils soumettent leur entendement, ils tremblent d'examiner, ils ne veulent être ni empalés, ni brûlés; *ils disent* : Je crois.

Nous sommes bien éloignés de faire ici la moindre allusion à la foi catholique. Non-seulement nous la vénérons, mais nous l'avons : nous ne parlerons que de la foi mensongère des autres nations du monde, de cette foi qui n'est pas foi, et qui ne consiste qu'en paroles.

Il y a foi pour les choses étonnantes, et foi pour les choses contradictoires et impossibles.

Vistnou s'est incarné cinq cents fois : cela est fort étonnant, mais enfin cela n'est pas physiquement impossible, car si Vistnou a une âme, il peut avoir mis son âme dans cinq cents corps pour se réjouir. L'Indien, à la vérité, n'a pas une foi bien vive ; il n'est pas intimement persuadé de ces métamorphoses; mais enfin il dira à son bonze : « J'ai la foi ; vous voulez que Vistnou ait passé par cinq cents incarnations, cela vous vaut cinq cents roupies de rente ; à la bonne heure ; vous irez crier contre moi, vous me dénoncerez, vous ruinerez mon commerce si je n'ai pas la foi. Eh bien ! j'ai la foi, et voilà de plus dix roupies que je vous donne.» L'Indien peut jurer à ce bonze qu'il croit, sans faire un faux serment : car, après tout, il ne lui est pas démontré que Vistnou n'est pas venu cinq cents fois dans les Indes.

1. L'article Foy, qui parut pour la première fois dans une édition de 1765 du *Dictionnaire philosophique*, se composait alors de la majeure partie de cette première section. En le reproduisant, en 1771, dans la sixième partie des *Questions sur l'Encyclopédie*, l'auteur y ajouta le second alinéa et une grande partie du dernier. (B.)

Mais si le bonze exige de lui qu'il croie une chose contradictoire, impossible, que deux et deux font cinq, que le même corps peut être en mille endroits différents, qu'être et n'être pas c'est précisément la même chose : alors, si l'Indien dit qu'il a la foi, il a menti ; et s'il jure qu'il croit, il fait un parjure.

Il dit donc au bonze : « Mon révérend père, je ne peux vous assurer que je crois ces absurdités-là, quand elles vous vaudraient dix mille roupies de rente au lieu de cinq cents.

— Mon fils, répond le bonze, donnez vingt roupies, et Dieu vous fera la grâce de croire tout ce que vous ne croyez point.

— Comment voulez-vous, répond l'Indien, que Dieu opère sur moi ce qu'il ne peut opérer sur lui-même? Il est impossible que Dieu fasse ou croie les contradictoires. Je veux bien vous dire, pour vous faire plaisir, que je crois ce qui est obscur ; mais je ne peux vous dire que je crois l'impossible. Dieu veut que nous soyons vertueux, et non pas que nous soyons absurdes. Je vous ai donné dix roupies, en voilà encore vingt ; croyez à trente roupies, soyez homme de bien si vous pouvez, et ne me rompez plus la tête[1]. »

Il n'en est pas ainsi des chrétiens : la foi qu'ils ont pour des choses qu'ils n'entendent pas est fondée sur ce qu'ils entendent ; ils ont des motifs de crédibilité. Jésus-Christ a fait des miracles dans la Galilée : donc nous devons croire tout ce qu'il a dit. Pour savoir ce qu'il a dit, il faut consulter l'Église. L'Église a prononcé que les livres qui nous annoncent Jésus-Christ sont authentiques : il faut donc croire ces livres. Ces livres nous disent que qui n'écoute pas l'Église doit être regardé comme un publicain ou comme un païen : donc nous devons écouter l'Église pour n'être pas honnis comme des fermiers généraux ; donc nous devons lui soumettre notre raison, non par crédulité enfantine ou aveugle, mais par une croyance docile que la raison même autorise. Telle est la foi chrétienne, et surtout la foi romaine, qui est la foi par excellence[2]. La foi luthérienne, calviniste, anglicane, est une méchante foi.

SECTION II.

La foi divine, sur laquelle on a tant écrit, n'est évidemment qu'une incrédulité soumise : car il n'y a certainement en nous que la faculté de l'entendement qui puisse croire, et les objets de

1. Fin de l'article en 1765. (B.)
2. Fin de l'article en 1771 La dernière phrase est de 1774. (B.)

la foi ne sont point les objets de l'entendement. On ne peut croire que ce qui paraît vrai ; rien ne peut paraître vrai que par l'une de ces trois manières, ou par l'intuition, le sentiment : *j'existe, je vois le soleil;* ou par des probabilités accumulées qui tiennent lieu de certitude : *il y a une ville nommée Constantinople;* ou par voie de démonstration : *les triangles ayant même base et même hauteur sont égaux.*

La foi, n'étant rien de tout cela, ne peut donc pas plus être une croyance, une persuasion, qu'elle ne peut être jaune ou rouge. Elle ne peut donc être qu'un anéantissement de la raison, un silence d'adoration devant des choses incompréhensibles. Ainsi, en parlant philosophiquement, personne ne croit la *Trinité*, personne ne croit que le même corps puisse être en mille endroits à la fois ; et celui qui dit : Je crois ces mystères, s'il réfléchit sur sa pensée, verra, à n'en pouvoir douter, que ces mots veulent dire : Je respecte ces mystères ; je me soumets à ceux qui me les annoncent ; car ils conviennent avec moi que ma raison ni la leur ne les croit pas ; or il est clair que quand ma raison n'est pas persuadée, je ne le suis pas : ma raison et moi ne peuvent être deux êtres différents. Il est absolument contradictoire que le *moi* trouve vrai ce que l'entendement de *moi* trouve faux. La foi n'est donc qu'une incrédulité soumise.

Mais pourquoi cette soumission dans la révolte invincible de mon entendement? on le sait assez : c'est parce qu'on a persuadé à mon entendement que les mystères de ma foi sont proposés par Dieu même. Alors tout ce que je puis faire, en qualité d'être raisonnable, c'est de me taire et d'adorer. C'est ce que les théologiens appellent foi externe, et cette foi externe n'est et ne peut être que le respect pour des choses incompréhensibles, en vertu de la confiance qu'on a dans ceux qui les enseignent.

Si Dieu lui-même me disait : La pensée est couleur d'olive, un nombre carré est amer ; je n'entendrais certainement rien du tout à ces paroles ; je ne pourrais les adopter, ni comme vraies, ni comme fausses. Mais je les répéterai s'il me l'ordonne, je les ferai répéter au péril de ma vie. Voilà la foi, ce n'est que l'obéissance.

Pour fonder cette obéissance, il ne s'agit donc que d'examiner les livres qui la demandent ; notre entendement doit donc examiner les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament comme il discute *Plutarque* et *Tite-Live;* et s'il voit dans ces livres des preuves incontestables, des preuves au-dessus de toute objection, sensibles à toutes sortes d'esprits, et reçues de toute la terre, que

Dieu lui-même est l'auteur de ces ouvrages, alors il doit captiver son entendement sous le joug de la foi.

SECTION III.

« Nous avons longtemps balancé si nous imprimerions cet article Foi, que nous avions trouvé dans un vieux livre. Notre respect pour la chaire de saint Pierre nous retenait. Mais des hommes pieux nous ayant convaincus que le pape Alexandre VI n'avait rien de commun avec saint Pierre, nous nous sommes enfin déterminés à remettre en lumière ce petit morceau, sans scrupule. »

Un jour le prince Pic de La Mirandole rencontra le pape Alexandre VI chez la courtisane Émilia, pendant que Lucrèce, fille du saint-père, était en couche, et qu'on ne savait pas dans Rome si l'enfant était du pape ou de son fils le duc de Valentinois, ou du mari de Lucrèce, Alphonse d'Aragon, qui passait pour impuissant. La conversation fut d'abord fort enjouée. Le cardinal Bembo en rapporte une partie. « Petit Pic, dit le pape, qui crois-tu le père de mon petit-fils? — Je crois que c'est votre gendre, répondit Pic. — Eh! comment peux-tu croire cette sottise? — Je la crois par la foi. — Mais ne sais-tu pas bien qu'un impuissant ne fait point d'enfants?— La foi consiste, repartit Pic, à croire les choses parce qu'elles sont impossibles; et de plus, l'honneur de votre maison exige que le fils de Lucrèce ne passe point pour être le fruit d'un inceste. Vous me faites croire des mystères plus incompréhensibles. Ne faut-il pas que je sois convaincu qu'un serpent a parlé, que depuis ce temps tous les hommes furent damnés, que l'ânesse de Balaam parla aussi fort éloquemment, et que les murs de Jéricho tombèrent au son des trompettes? » Pic enfila tout de suite une kyrielle de toutes les choses admirables qu'il croyait. Alexandre tomba sur son sopha à force de rire. « Je crois tout cela comme vous, disait-il, car je sens bien que je ne peux être sauvé que par la foi, et que je ne le serai point par mes œuvres. — Ah! saint-père, dit Pic, vous n'avez besoin ni d'œuvres ni de foi : cela est bon pour les pauvres profanes comme nous; mais vous qui êtes vice-Dieu, vous pouvez croire et faire tout ce qu'il vous plaira. Vous avez les clefs du ciel, et sans doute saint Pierre ne vous fermera pas la porte au nez. Mais pour moi, je vous avoue que j'aurais besoin d'une puissante protection, si, n'étant qu'un pauvre prince, j'avais couché avec ma fille, et si je m'étais servi du stylet et de la cantarella aussi souvent que Votre

Sainteté. » Alexandre VI entendait raillerie. « Parlons sérieusement, dit-il au prince de La Mirandole. Dites-moi quel mérite on peut avoir à dire à Dieu qu'on est persuadé de choses dont en effet on ne peut être persuadé? Quel plaisir cela peut-il faire à Dieu? Entre nous, dire qu'on croit ce qu'il est impossible de croire, c'est mentir. »

Pic de La Mirandole fit un grand signe de croix. « Eh! Dieu paternel, s'écria-t-il, que Votre Sainteté me pardonne, vous n'êtes pas chrétien. — Non, sur ma foi, dit le pape. — Je m'en doutais, dit Pic de La Mirandole. »

FOIBLE, *voyez* FAIBLE.

FOLIE[1].

Qu'est-ce que la folie? c'est d'avoir des pensées incohérentes et la conduite de même. Le plus sage des hommes veut-il connaître la folie? qu'il réfléchisse sur la marche de ses idées pendant ses rêves. S'il a une digestion laborieuse dans la nuit, mille idées incohérentes l'agitent; il semble que la nature nous punisse d'avoir pris trop d'aliments, ou d'en avoir fait un mauvais choix, en nous donnant des pensées: car on ne pense guère en dormant que dans une mauvaise digestion. Les rêves inquiets sont réellement une folie passagère.

La folie pendant la veille est de même une maladie qui empêche un homme nécessairement de penser et d'agir comme les autres. Ne pouvant gérer son bien, on l'interdit; ne pouvant avoir des idées convenables à la société, on l'en exclut; s'il est dangereux, on l'enferme; s'il est furieux, on le lie. Quelquefois on le guérit par les bains, par la saignée, par le régime.

Cet homme n'est point privé d'idées; il en a comme tous les autres hommes pendant la veille, et souvent quand il dort. On peut demander comment son âme spirituelle, immortelle, logée dans son cerveau, recevant toutes les idées par les sens très-nettes

1. Dans l'édition de 1764 du *Dictionnaire philosophique*, l'article commençait ainsi :

« Il n'est pas question de renouveler le livre d'Érasme, qui ne serait aujourd'hui qu'un lieu commun assez insipide.

« Nous appelons folie cette maladie des organes du cerveau qui empêche, etc. »

La version actuelle date des *Questions sur l'Encyclopédie*, sixième partie, 1771. (B.)

et très-distinctes, n'en porte cependant jamais un jugement sain. Elle voit les objets comme l'âme d'Aristote et de Platon, de Locke et de Newton, les voyait; elle entend les mêmes sons, elle a le même sens du toucher: comment donc, recevant les perceptions que les plus sages éprouvent, en fait-elle un assemblage extravagant sans pouvoir s'en dispenser?

Si cette substance simple et éternelle a pour ses actions les mêmes instruments qu'ont les âmes des cerveaux les plus sages, elle doit raisonner comme eux. Qui peut l'en empêcher? Je conçois bien à toute force que si mon fou voit du rouge, et les sages du bleu; si, quand les sages entendent de la musique, mon fou entend le braiement d'un âne; si, quand ils sont au sermon, mon fou croit être à la comédie; si, quand ils entendent oui, il entend non: alors son âme doit penser au rebours des autres. Mais mon fou a les mêmes perceptions qu'eux: il n'y a nulle raison apparente pour laquelle son âme, ayant reçu par ses sens tous ses outils, ne peut en faire d'usage. Elle est pure, dit-on; elle n'est sujette par elle-même à aucune infirmité; la voilà pourvue de tous les secours nécessaires: quelque chose qui se passe dans son corps, rien ne peut changer son essence; cependant on la mène dans son étui aux petites-maisons.

Cette réflexion peut faire soupçonner que la faculté de penser, donnée de Dieu à l'homme, est sujette au dérangement comme les autres sens. Un fou est un malade dont le cerveau pâtit, comme le goutteux est un malade qui souffre aux pieds et aux mains; il pensait par le cerveau, comme il marchait avec les pieds, sans rien connaître ni de son pouvoir incompréhensible de marcher, ni de son pouvoir non moins incompréhensible de penser. On a la goutte au cerveau comme aux pieds. Enfin après mille raisonnements, il n'y a peut-être que la foi seule qui puisse nous convaincre qu'une substance simple et immatérielle puisse être malade.

Les doctes ou les docteurs diront au fou: « Mon ami, quoique tu aies perdu le sens commun, ton âme est aussi spirituelle, aussi pure, aussi immortelle que la nôtre; mais notre âme est bien logée, et la tienne l'est mal; les fenêtres de la maison sont bouchées pour elle: l'air lui manque, elle étouffe. » Le fou, dans ses bons moments, leur répondrait: « Mes amis, vous supposez à votre ordinaire ce qui est en question. Mes fenêtres sont aussi bien ouvertes que les vôtres, puisque je vois les mêmes objets, et que j'entends les mêmes paroles: il faut donc nécessairement que mon âme fasse un mauvais usage de ses sens, ou que mon âme ne soit elle-

même qu'un sens vicié, une qualité dépravée. En un mot, ou mon âme est folle par elle-même, ou je n'ai point d'âme. »

Un des docteurs pourra répondre : « Mon confrère, Dieu a créé peut-être des âmes folles, comme il a créé des âmes sages. » Le fou répliquera : « Si je croyais ce que vous me dites, je serais encore plus fou que je ne le suis. De grâce, vous qui en savez tant, dites-moi pourquoi je suis fou. »

Si les docteurs ont encore un peu de sens, ils lui répondront : « Je n'en sais rien. » Ils ne comprendront pas pourquoi une cervelle a des idées incohérentes ; ils ne comprendront pas mieux pourquoi une autre cervelle a des idées régulières et suivies. Ils se croiront sages, et ils seront aussi fous que lui [1].

Si le fou a un bon moment, il leur dira : « Pauvres mortels qui ne pouvez ni connaître la cause de mon mal, ni le guérir, tremblez de devenir entièrement semblables à moi, et même de me surpasser. Vous n'êtes pas de meilleure maison que le roi de France Charles VI, le roi d'Angleterre Henri VI, et l'empereur Venceslas, qui perdirent la faculté de raisonner dans le même siècle. Vous n'avez pas plus d'esprit que Blaise Pascal, Jacques Abbadie, et Jonathan Swift, qui sont tous trois morts fous. Du moins le dernier fonda pour nous un hôpital : voulez-vous que j'aille vous y retenir une place ? »

N. B. Je suis fâché pour Hippocrate qu'il ait prescrit le sang d'ânon pour la folie, et encore plus fâché que le *Manuel des dames* [2] dise qu'on guérit la folie en prenant la gale. Voilà de plaisantes recettes : elles paraissent inventées par les malades.

FONTE [3].

Il n'y a point d'ancienne fable, de vieille absurdité que quelque imbécile ne renouvelle, et même avec une hauteur de maître,

1. Fin de l'article en 1764 ; ce qui suit fut ajouté en 1771, dans la sixième partie des *Questions sur l'Encyclopédie*, où Voltaire reproduisait son article. (B.)

2. Le *Manuel des dames de charité* a pour auteur Arnault de Nobleville, mort en 1778 ; la première édition est d'Orléans, 1747, in-12.

3. Une petite brochure de cinquante-six pages sans frontispice, sans date (mais qui doit être de 1770 ; voyez la lettre de Voltaire à d'Alembert, du 19 auguste 1770), et portant en tête de la première page ces mots : DIEU, *réponse au Système de la nature* (article dont une partie forme aujourd'hui la cinquième section de l'article DIEU), contient aussi quelques autres morceaux dont l'un est intitulé FONTE : *Art de faire en fonte des figures considérables d'or ou de bronze ; réponse à un homme qui est d'un autre métier : article tiré des Questions sur l'Encyclopédie, tome IV.* Ce

pour peu que ces rêveries antiques aient été autorisées par quelque auteur ou classique ou théologien.

Lycophron (autant qu'il m'en souvient) rapporte qu'une horde de voleurs, qui avait été justement condamnée en Éthiopie par le roi Actisanès à perdre le nez et les oreilles, s'enfuit jusqu'aux cataractes du Nil, et de là pénétra jusqu'au Désert de sable, dans lequel elle bâtit enfin le temple de Jupiter-Ammon.

Lycophron, et après lui Théopompe, raconte que ces brigands, réduits à la plus extrême misère, n'ayant ni sandales, ni habits, ni meubles, ni pain, s'avisèrent d'élever une statue d'or à un dieu d'Égypte. Cette statue fut commandée le soir et faite pendant la nuit. Un membre de l'Université, qui est fort attaché à Lycophron et aux voleurs éthiopiens, prétend que rien n'était plus ordinaire dans la vénérable antiquité que de jeter en fonte une statue d'or en une nuit, de la réduire ensuite en poudre impalpable en la jetant dans le feu, et de la faire avaler à tout un peuple.

Mais où ces pauvres gens, qui n'avaient point de chausses, avaient-ils trouvé tant d'or?

— Comment, monsieur, dit le savant, oubliez-vous qu'ils avaient volé de quoi acheter toute l'Afrique, et que les pendants d'oreilles de leurs filles valaient seuls neuf millions cinq cent mille livres au cours de ce jour.

— D'accord ; mais il faut un peu de préparation pour fondre une statue; M. Lemoine a employé plus de deux ans à faire celle de Louis XV.

n'est que dans le tome VI des *Questions sur l'Encyclopédie,* en 1771, que parut l'article FONTE. Il était conforme au texte actuel. Mais dans la brochure de cinquante-six pages dont j'ai parlé, il commençait ainsi :

« On a prétendu depuis peu que rien n'est plus aisé que de jeter en fonte, en trois jours, une statue qui puisse être aisément aperçue de deux ou trois millions d'hommes. Les savants qui ont donné au public cette nouvelle méthode d'ériger de grands monuments sont peut-être ignorants en fait de fonderie.

« On peut être un galant homme, très-bien intentionné pour la patrie, et ne pas savoir un mot de la manière dont on s'y est pris pour jeter en fonte la statue équestre du grand Henri IV, de Louis XIII, de Louis XIV, de Louis XV.

« Un ancien professeur du collége du Plessis a écrit contre nous et contre les sculpteurs anciens et modernes, faute d'avoir consulté les ateliers. Il oppose l'autorité des commentateurs à celle de nos artistes. Ce n'est pas ainsi que les arts se traitent.

« Il ne s'agit ici que d'une affaire de fondeur. Il ne faut pas consulter Artapan, Bérose, Manethon, pour savoir comment on fait de grosses cloches ou une statue qui puisse être vue de toute l'armée de Xerxès en marche.

« Voici comme on fond une statue d'environ trois pieds seulement :

« 1° On fait un modèle, etc. »

On voit que cet article FONTE est une réponse au passage des *Lettres de quelques Juifs,* dont l'auteur est l'abbé Guenée. (B.)

— Oh! notre Jupiter-Ammon était haut de trois pieds tout au plus. Allez-vous-en chez un potier d'étain, ne vous fera-t-il pas six assiettes en un seul jour?

— Monsieur, une statue de Jupiter est plus difficile à faire que des assiettes d'étain, et je doute même beaucoup que vos voleurs eussent de quoi fondre aussi vite des assiettes, quelque habiles larrons qu'ils aient été. Il n'est pas vraisemblable qu'ils eussent avec eux l'attirail nécessaire à un potier: ils devaient commencer par avoir de la farine. Je respecte fort Lycophron; mais ce profond Grec, et ses commentateurs encore plus creux que lui, connaissent si peu les arts, ils sont si savants dans tout ce qui est inutile, si ignorants dans tout ce qui concerne les besoins de la vie, les choses d'usage, les professions, les métiers, les travaux journaliers, que nous prendrons cette occasion de leur apprendre comment on jette en fonte une figure de métal. Ils ne trouveront cette opération ni dans Lycophron, ni dans Manethon, ni dans Artapan, ni même dans la *Somme* de saint Thomas.

1° On fait un modèle en terre grasse.

2° On couvre ce modèle d'un moule en plâtre, en ajustant les fragments de plâtre les uns aux autres.

3° Il faut enlever par parties le moule de plâtre de dessus le modèle de terre.

4° On rajuste le moule de plâtre encore par parties, et on met ce moule à la place du modèle de terre.

5° Ce moule de plâtre étant devenu une espèce de modèle, on jette en dedans de la cire fondue, reçue aussi par parties: elle entre dans tous les creux de ce moule.

6° On a grand soin que cette cire soit partout de l'épaisseur qu'on veut donner au métal dont la statue sera faite.

7° On place ce moule ou modèle dans un creux qu'on appelle *fosse*, laquelle doit être à peu près du double plus profonde que la figure que l'on doit jeter en fonte.

8° Il faut poser ce moule dans ce creux sur une grille de fer, élevée de dix-huit pouces pour une figure de trois pieds, et établir cette grille sur un massif.

9° Assujettir fortement sur cette grille des barres de fer, droites ou penchées, selon que la figure l'exige, lesquelles barres de fer s'approchent de la cire d'environ six lignes.

10° Entourer chaque barre de fer de fil d'archal, de sorte que tout le vide soit rempli de fil de fer.

11° Remplir de plâtre et de briques pilées tout le vide qui est entre les barres et la cire de la figure; comme aussi le vide qui

est entre cette grille et le massif de brique qui la soutient, et c'est ce qui s'appelle *le noyau.*

12° Quand tout cela est bien refroidi, l'artiste enlève le moule de plâtre qui couvre la cire, laquelle cire reste, est réparée à la main, et devient alors le modèle de la figure; et ce modèle est soutenu par l'armature de fer et par le noyau dont on a parlé.

13° Quand ces préparations sont achevées, on entoure ce modèle de cire de bâtons perpendiculaires de cire, dont les uns s'appellent des *jets,* et les autres des *évents.* Cet jets et ces évents descendent plus bas d'un pied que la figure, et s'élèvent aussi plus qu'elle, de manière que les évents sont plus hauts que les jets. Ces jets sont entrecoupés par d'autres petits rouleaux de cire qu'on appelle *fournisseurs,* placés en diagonale de bas en haut entre les jets et le modèle auquel ils sont attachés. Nous verrons au numéro 17 de quel usage sont ces bâtons de cire.

14° On passe sur le modèle, sur les évents, et sur les jets, quarante à cinquante couches d'une eau grasse qui est sortie de la composition d'une terre rouge, et de fiente de cheval macérée pendant une année entière, et ces couches durcies forment une enveloppe d'un quart de pouce.

15° Le modèle, les évents et les jets ainsi disposés, on entoure le tout d'une enveloppe composée de cette terre, de sable rouge, de bourre, et de cette fiente de cheval qui a été bien macérée, le tout pétri dans cette eau grasse. Cet enduit forme une pâte molle, mais solide et résistante au feu.

16° On bâtit tout autour du modèle un mur de maçonnerie ou de brique, et entre le modèle et le mur on laisse en bas l'espace d'un cendrier d'une profondeur proportionnée à la figure.

17° Ce cendrier est garni de barres de fer en grillage. Sur ce grillage on pose de petites bûches de bois que l'on allume, ce qui forme un feu tout autour du moule, et qui fait fondre ces bâtons de cire tout couverts de couches d'eau grasse, et de la pâte dont nous avons parlé numéros 14 et 15; alors la cire étant fondue, il reste les tuyaux de cette pâte solide, dont les uns sont les jets, et les autres les évents et les fournisseurs. C'est par les jets et les fournisseurs que le métal fondu entrera, et c'est par les évents que l'air sortant empêchera la matière enflammée de tout détruire.

18° Après toutes ces dispositions, on fait fondre sur le bord de la fosse le métal dont on doit former la statue. Si c'est du bronze, on se sert du fourneau de briques doubles; si c'est de l'or, on se sert de plusieurs creusets. Lorsque la matière est liquéfiée par l'action du feu, on la laisse couler par un canal dans la fosse pré-

parée. Si malheureusement elle rencontre des bulles d'air ou de l'humidité, tout est détruit avec fracas, et il faut recommencer plusieurs fois.

19° Ce fleuve de feu, qui est descendu au creux de la fosse, remonte par les jets et par les fournisseurs, entre dans le moule, et en remplit les creux. Ces jets, ces fournisseurs et les évents, ne sont plus que des tuyaux formés par ces quarante ou cinquante couches de l'eau grasse, et de cette pâte dont on les a longtemps enduits avec beaucoup d'art et de patience, et c'est par ces branches que le métal liquéfié et ardent vient se loger dans la statue.

20° Quand le métal est bien refroidi, on retire le tout. Ce n'est qu'une masse assez informe dont il faut enlever toutes les aspérités, et qu'on répare avec divers instruments.

J'omets beaucoup d'autres préparations que messieurs les encyclopédistes, et surtout M. Diderot, ont expliquées bien mieux que je ne pourrais faire, dans leur ouvrage qui doit éterniser tous les arts avec leur gloire. Mais pour avoir une idée nette des procédés de cet art, il faut voir opérer. Il en est ainsi dans tous les arts, depuis le bonnetier jusqu'au diamantaire. Jamais personne n'apprit dans un livre ni à faire des bas au métier, ni à brillanter des diamants[1], ni à faire des tapisseries de haute-lice. Les arts et métiers ne s'apprennent que par l'exemple et le travail.

Ayant eu le dessein de faire élever une petite statue équestre du roi, en bronze, dans une ville qu'on bâtit à une extrémité du royaume, je demandai, il n'y a pas longtemps, au Phidias de la France, à M. Pigalle, combien il faudrait de temps pour faire seulement le cheval de trois pieds de haut; il me répondit par écrit: « Je demande six mois au moins. » J'ai sa déclaration datée du 3 juin 1770[2].

1. L'édition dont j'ai parlé (note 3 de la page 161), et qui fait partie de la brochure de cinquante-six pages, ne contient pas les mots *ni à brillanter des diamants*. (B.)

2. Il ne s'agissait point d'une statue équestre du roi à élever à Ferney, mais du veau d'or d'Aaron, auquel Voltaire fait allusion dans tout cet article. Le sculpteur Pigalle, chargé de faire la statue du patriarche, était allé à Ferney pour modeler son sujet, et ce fut là qu'on lui posa cette question sur la fonte. Voici comment: « Le patriarche, dit Grimm, lui accordait bien chaque soir une séance....; mais la plupart du temps il avait son secrétaire à côté de lui pour dicter des lettres pendant qu'on le modelait, et, suivant un tic qui lui est familier en dictant des lettres, il soufflait des pois ou faisait d'autres grimaces mortelles pour le statuaire... Enfin, le dernier jour, la conversation se mit, pour le bonheur de l'entreprise, sur le veau d'or d'Aaron; le patriarche fut si content que Pigalle lui demandât au moins six mois pour mettre une pareille machine en fonte, que l'artiste fit de lui, le reste de la séance, tout ce qu'il voulut et parvint heureusement à faire son modèle comme il aurait désiré. » (G. A.)

M. Guénée, ancien professeur du collége du Plessis, qui en sait sans doute plus que M. Pigalle sur l'art de jeter des figures en fonte, a écrit contre ces vérités dans un livre intitulé *Lettres de quelques Juifs portugais et allemands, avec des réflexions critiques, et un petit commentaire extrait d'un plus grand. A Paris, chez Laurent Prault,* 1769, *avec approbation et privilége du roi.*

Ces lettres ont été écrites sous le nom de messieurs les Juifs Joseph Ben Jonathan, Aaron Mathataï, et David Winker.

Ce professeur, secrétaire des trois Juifs, dit dans sa Lettre seconde : « Entrez seulement, monsieur, chez le premier fondeur ; je vous réponds que si vous lui fournissez les matières dont il pourrait avoir besoin, que vous le pressiez et que vous le payiez bien, il vous fera un pareil ouvrage en moins d'une semaine. Nous n'avons pas cherché longtemps, et nous en avons trouvé deux qui ne demandaient que trois jours. Il y a déjà loin de trois jours à trois mois, et nous ne doutons pas que si vous cherchez bien, vous pourrez en trouver qui le feront encore plus promptement. »

M. le professeur secrétaire des Juifs n'a consulté apparemment que des fondeurs d'assiettes d'étain, ou d'autres petits ouvrages qui se jettent en sable. S'il s'était adressé à M. Pigalle ou à M. Lemoine, il aurait un peu changé d'avis.

C'est avec la même connaissance des arts que ce monsieur prétend que de réduire l'or en poudre en le brûlant, pour le rendre potable, et le faire avaler à toute une nation, est la chose du monde la plus aisée et la plus ordinaire en chimie. Voici comme il s'exprime :

« Cette possibilité de rendre l'or potable a été répétée cent fois depuis Stahl et Sénac, dans les ouvrages et dans les leçons de vos plus célèbres chimistes, d'un Baron, d'un Macquer, etc.; tous sont d'accord sur ce point. Nous n'avons actuellement sous les yeux que la nouvelle édition de la Chimie de Lefèvre. Il l'enseigne comme tous les autres; et il ajoute que rien n'est plus certain, et qu'on ne peut plus avoir là-dessus le moindre doute.

« Qu'en pensez-vous, monsieur? le témoignage de ces habiles gens ne vaut-il pas bien celui de vos critiques? Et de quoi s'avisent aussi ces incirconcis? ils ne savent pas de chimie, et ils se mêlent d'en parler; ils auraient pu s'épargner ce ridicule.

« Mais vous, monsieur, quand vous transcriviez cette futile objection, ignoriez-vous que le dernier chimiste serait en état de la réfuter? La chimie n'est pas votre fort, on le voit bien : aussi la bile de Rouelle s'échauffe, ses yeux s'allument, et son dépit

éclate, lorsqu'il lit par hasard ce que vous en dites en quelques endroits de vos ouvrages. Faites des vers, monsieur, et laissez là l'art des Pott et des Margraff.

« Voilà donc la principale objection de vos écrivains, celle qu'ils avançaient avec le plus de confiance, pleinement détruite. »

Je ne sais si M. le secrétaire de la synagogue se connaît en vers, mais assurément il ne se connaît pas en or. J'ignore si M. Rouelle se met en colère quand on n'est pas de son opinion, mais je ne me mettrai pas en colère contre M. le secrétaire ; je lui dirai avec ma tolérance ordinaire, dont je ferai toujours profession, que je ne le prierai jamais de me servir de secrétaire, attendu qu'il fait parler ses maîtres, MM. Joseph, Mathataï, et David Winker, en francs ignorants [1].

Il s'agissait de savoir si on peut, sans miracle, fondre une figure d'or dans une seule nuit, et réduire cette figure en poudre le lendemain, en la jetant dans le feu. Or, monsieur le secrétaire, il faut que vous sachiez, vous et maître Aliboron, votre digne panégyriste [2], qu'il est impossible de pulvériser l'or en le jetant au feu : l'extrême violence du feu le liquéfie, mais ne le calcine point.

C'est de quoi il est question, monsieur le secrétaire ; j'ai souvent réduit de l'or en pâte avec du mercure, je l'ai dissous avec de l'eau régale, mais je ne l'ai jamais calciné en le brûlant. Si on vous a dit que M. Rouelle calcine de l'or au feu, on s'est moqué de vous, ou bien on vous a dit une sottise que vous ne deviez pas répéter, non plus que toutes celles que vous transcrivez sur l'or potable.

L'or potable est une charlatanerie ; c'est une friponnerie d'imposteur qui trompe le peuple : il y en a de plusieurs espèces. Ceux qui vendent leur or potable à des imbéciles ne font pas entrer deux grains d'or dans leur liqueur ; ou s'ils en mettent un peu, ils l'ont dissous dans de l'eau régale, et ils vous jurent que c'est de l'or potable sans acide ; ils dépouillent l'or autant qu'ils le peuvent de son eau régale, ils la chargent d'huile de romarin. Ces préparations sont très-dangereuses : ce sont de véritables poisons, et ceux qui en vendent méritent d'être réprimés.

Voilà, monsieur, ce que c'est que votre or potable, dont vous parlez un peu au hasard, ainsi que de tout le reste.

1. Voyez l'article Juifs. (*Note de Voltaire.*)

2. Fréron avait fait l'éloge des *Lettres de quelques Juifs*, comme contenant *beaucoup de recherches, d'érudition et d'esprit.* Voyez l'*Année littéraire*, 1769, III, 40. (B.)

[1] Cet article est un peu vif, mais il est vrai et utile. Il faut confondre quelquefois l'ignorance orgueilleuse de ces gens qui croient pouvoir parler de tous les arts parce qu'ils ont lu quelques lignes de saint Augustin [2].

1. Au lieu du dernier alinéa qu'on lit aujourd'hui, et qui parut en 1771, dans le tome VI des *Questions*, l'édition première dont j'ai déjà parlé porte :

« Vous vous connaissez en métal comme en écriture. On avait dit que dans l'antiquité on écrivait sur la pierre, sur la brique, sur le bois. Vous oubliez le bois, et vous faites de bien mauvaises difficultés sur la pierre. Vous oubliez surtout que le *Deutéronome* fut écrit sur du mortier, comme il est dit expressément dans le livre de Josué. Il y a là, monsieur le secrétaire de la synagogue, un peu de méprise, ou, si vous me le pardonnez, un peu de mauvaise foi. Vous oubliez dans quel siècle vous écrivez. Votre petite satire est fort bonne pour l'âne littéraire; mais elle ne vaut rien du tout pour les honnêtes gens un peu instruits.

« Vous avez copié des écrivains presbytériens anglais, qui ont voulu relever la gloire de Fairfax et de Cromwell. Ces presbytériens prétendent qu'après la bataille de Nusby, Cromwell trouva dans le village de ce nom plus de six cent soixante mille brebis, soixante et douze mille bœufs, sans compter les vaches et les veaux, soixante à soixante-deux mille mulets, et au delà de trente mille petites filles malheureuses que leurs mères avaient abandonnées. Vous êtes si attaché aux presbytériens d'Angleterre que vous poussez l'esprit de parti jusqu'à vous emporter contre tous les gens sensés qui trouvent un peu d'exagération dans ces récits, et qui soupçonnent quelque faute de copiste. Si je n'étais pas le plus tolérant des hommes, je vous dirais que vous êtes le plus hardi des hommes et le moins honnête.

« A l'égard de M. Rouelle, savant chimiste et apothicaire du roi, que vous dites être si en colère contre moi, j'ignore sur quoi peut être fondé son courroux. Il y eut en effet un M. Rouelle, chimiste et apothicaire de Sa Majesté, qui accompagna un garde du trésor royal, en 1753, à Colmar, où j'ai un petit bien. Il venait faire l'essai d'une terre qu'un chimiste des Deux-Ponts changeait en salpêtre. Le roi devait lui payer son secret dix-sept cent mille francs, et lui faire d'autres avantages. Le marché était conclu. Je dis à M. le garde du trésor qu'il ne débourserait dans cette affaire d'autre argent que celui de son voyage; et à M. Rouelle, qu'il ne ferait point de salpêtre. Il me demanda pourquoi. « C'est, lui dis-je, que « je ne crois pas aux transformateurs; qu'il n'y a point de transmutation; que « Dieu a tout fait; et que les hommes ne peuvent qu'assembler et désunir. »

« Ma proposition était orthodoxe, et ma prédiction fut accomplie. Si M. Rouelle est fâché contre moi, si vous êtes fâché, j'en suis fâché pour vous et pour lui; mais je ne crois point qu'il soit si colère que vous le dites.

« Croyez-moi, laissez là vos anciens commentaires, qui n'ont rien de commun avec l'art de jeter en fonte un petit cheval de trois pieds ou un autre animal de cette taille : et surtout, si vous êtes au service des Juifs, n'insultez point les chrétiens. »

Ce passage, où l'aventure avec M. Rouelle est rapportée, est d'autant plus important à conserver que, sans lui, on ne peut comprendre ce que veut dire Voltaire dans sa lettre à d'Alembert, du 19 auguste 1770. (B.)

2. M. l'abbé Guénée a été trompé par ceux qu'il a consultés; il faut très-peu de temps, à la vérité, pour jeter en fonte une petite statue dont le moule est préparé; mais il en faut beaucoup pour former un moule. Or on ne peut supposer que les Juifs aient eu la précaution d'apporter d'Égypte le moule où ils devaient couler le veau d'or.

Le célèbre chimiste Stahl, après avoir montré que le foie de soufre peut dis-

FORCE PHYSIQUE [1].

Qu'est-ce que force? où réside-t-elle? d'où vient-elle? périt-elle? subsiste-t-elle toujours la même?

On s'est complu à nommer *force* cette pesanteur qu'exerce un corps sur un autre. Voilà une boule de deux cents livres; elle est sur ce plancher; elle le presse, dit-on, avec une force de deux cents livres : et vous appelez cela une *force morte*. Or, ces mots de *force* et de *morte* ne sont-ils pas un peu contradictoires? Ne vaudrait-il pas autant dire mort vivant, oui et non?

Cette boule pèse : d'où vient cette pesanteur? et cette pesanteur est-elle une force? Si cette boule n'était arrêtée par rien, elle se rendrait directement au centre de la terre. D'où lui vient cette incompréhensible propriété?

Elle est soutenue par mon plancher, et vous donnez à mon plancher libéralement la force d'inertie. Inertie signifie *inactivité, impuissance*. Or n'est-il pas singulier qu'on donne à l'impuissance le nom de *force?*

Quelle est la force vive qui agit dans votre bras et dans votre jambe? quelle en est la source? comment peut-on supposer que cette force subsiste quand vous êtes mort? va-t-elle se loger ailleurs, comme un homme change de maison quand la sienne est détruite?

Comment a-t-on pu dire qu'il y a toujours égalité de force dans la nature? Il faudrait donc qu'il y eût toujours égal nombre d'hommes ou d'êtres actifs équivalents.

Pourquoi un corps en mouvement communique-t-il sa force à un corps qu'il rencontre?

Ni la géométrie, ni la mécanique, ni la métaphysique, ne répondent à ces questions. Veut-on remonter au premier principe de la force des corps et du mouvement, il faudra remonter encore à un principe supérieur. Pourquoi y a-t-il quelque chose?

FORCE MÉCANIQUE.

On présente tous les jours des projets pour augmenter la force des machines qui sont en usage, pour augmenter la portée des

soudre l'or, ajoute qu'en supposant qu'il y eût des fontaines sulfureuses dans le désert, on pourrait expliquer par là l'opération attribuée à Moïse. C'est une plaisanterie un peu leste qu'on peut pardonner à un physicien, mais qu'un théologien aussi grave que M. l'abbé Guenée ne devait pas se permettre de répéter. (K.)

1. *Questions sur l'Encyclopédie*, sixième partie, 1771. (B.)

boulets de canon avec moins de poudre, pour élever des fardeaux sans peine, pour dessécher des marais en épargnant le temps et l'argent, pour remonter promptement des rivières sans chevaux, pour élever facilement beaucoup d'eau, et pour ajouter à l'activité des pompes.

Tous ces faiseurs de projets sont trompés eux-mêmes les premiers, comme Lass le fut par son système.

Un bon mathématicien, pour prévenir ces continuels abus, a donné la règle suivante. Il faut dans toute machine considérer quatre quantités :

1° La puissance du premier moteur, soit homme, soit cheval, soit l'eau, ou le vent, ou le feu ;

2° La vitesse de ce premier moteur dans un temps donné;

3° La pesanteur ou résistance de la matière qu'on veut faire mouvoir ;

4° La vitesse de cette matière en mouvement, dans le même temps donné.

De ces quatre quantités, le produit des deux premières est toujours égal à celui des deux dernières : ces produits ne sont que les quantités du mouvement.

Trois de ces quantités étant connues, on trouve toujours la quatrième.

Un machiniste, il y a quelques années, présenta à l'Hôtel de Ville de Paris le modèle en petit d'une pompe, par laquelle il assurait qu'il élèverait à cent trente pieds de hauteur cent mille muids d'eau par jour. Un muid d'eau pèse cinq cent soixante livres : ce sont cinquante-six millions de livres qu'il faut élever en vingt-quatre heures, et six cent quarante-huit livres par chaque seconde.

Le chemin et la vitesse sont de cent trente pieds par seconde.

La quatrième quantité est le chemin, ou la vitesse du premier moteur.

Que ce moteur soit un cheval, il fait trois pieds par seconde tout au plus.

Multipliez ce poids de six cent quarante-huit livres par cent trente pieds d'élévation, auquel on doit le porter, vous aurez quatre-vingt-quatre mille deux cent quarante, lesquels divisés par la vitesse, qui est trois, vous donnent vingt-huit mille quatre-vingts.

Il faut donc que le moteur ait une force de vingt-huit mille quatre-vingts pour élever l'eau dans une seconde.

La force des hommes n'est estimée que vingt-cinq livres, et celle des chevaux de cent soixante et quinze.

Or, comme il faut élever à chaque seconde une force de vingt-huit mille quatre-vingts, il résulte de là que pour exécuter la machine proposée à l'Hôtel de Ville de Paris on avait besoin de onze cent vingt-trois hommes ou de cent soixante chevaux ; encore aurait-il fallu supposer que la machine fût sans frottement. Plus la machine est grande, plus les frottements sont considérables : ils vont souvent à un tiers de la force mouvante ou environ ; ainsi il aurait fallu, suivant un calcul très-modéré, deux cent treize chevaux, ou quatorze cent quatre-vingt-dix-sept hommes.

Ce n'est pas tout : ni les hommes ni les chevaux ne peuvent travailler vingt-quatre heures sans manger et sans dormir. Il eût donc fallu doubler au moins le nombre des hommes, ce qui aurait exigé deux mille neuf cent quatre-vingt-quatorze hommes, ou quatre cent vingt-six chevaux.

Ce n'est pas tout encore : ces hommes et ces chevaux, en douze heures, doivent en prendre quatre pour manger et se reposer. Ajoutez donc un tiers ; il aurait fallu à l'inventeur de cette belle machine l'équivalent de cinq cent soixante-huit chevaux, ou trois mille neuf cent quatre-vingt-douze hommes.

Le célèbre maréchal de Saxe tomba dans le même mécompte quand il construisit une galère qui devait remonter la rivière de Seine en vingt-quatre heures, par le moyen de deux chevaux qui devaient faire mouvoir des rames.

Vous trouvez dans l'*Histoire ancienne* de Rollin, remplie d'ailleurs d'une morale judicieuse, les paroles suivantes :

« Archimède se met en devoir de satisfaire la juste et raisonnable curiosité de son parent et de son ami Hiéron, roi de Syracuse. Il choisit une des galères qui étaient dans le port, la fait tirer à terre avec beaucoup de travail et à force d'hommes, y fait mettre sa charge ordinaire, et, par-dessus sa charge, autant d'hommes qu'elle en peut tenir. Ensuite se mettant à quelque distance, assis à son aise, sans travail, sans le moindre effort, en remuant seulement de la main le bout d'une machine à plusieurs cordes et poulies qu'il avait préparée, il ramena la galère à lui par terre aussi doucement et aussi uniment que si elle n'avait fait que fendre les flots. »

Que l'on considère, après ce récit, qu'une galère remplie d'hommes, chargée de ses mâts, de ses rames et de son poids ordinaire, devait peser au moins quatre cent mille livres ; qu'il fallait une force supérieure pour la tenir en équilibre et la faire mouvoir ; que cette force devait être au moins de quatre cent vingt mille livres ; que les frottements pouvaient être la moitié de la puissance

employée pour soulever un pareil poids; que par conséquent la machine devait avoir environ six cent mille livres de force. Or on ne fait guère jouer une telle machine en un tour de main, *sans le moindre effort.*

C'est de Plutarque que l'estimable auteur de l'*Histoire ancienne* a tiré ce conte. Mais quand Plutarque a dit une chose absurde, tout ancien qu'il est, un moderne ne doit pas la répéter.

FORCE [1].

Ce mot a été transporté du simple au figuré. *Force* se dit de toutes les parties du corps qui sont en mouvement, en action; la force du cœur, que quelques-uns ont faite de quatre cents livres et d'autres de trois onces; la force des viscères, des poumons, de la voix; à force de bras.

On dit par analogie faire force de voiles, de rames; rassembler ses forces; connaître, mesurer ses forces; aller, entreprendre au delà de ses forces; le travail de l'*Encyclopédie* est au-dessus des forces de ceux qui se sont déchaînés contre ce livre. On a longtemps appelé *forces* de grands ciseaux, et c'est pourquoi dans les états de la Ligue on fit une estampe de l'ambassadeur d'Espagne, cherchant avec ses lunettes ses ciseaux qui étaient à terre, avec ce jeu de mots pour inscription : *J'ai perdu mes forces.*

Le style familier admet encore, force gens, force gibier, force fripons, force mauvais critiques. On dit : à force de travailler il s'est épuisé; le fer s'affaiblit à force de le polir.

La métaphore qui a transporté ce mot dans la morale en a fait une vertu cardinale. La force, en ce sens, est le courage de soutenir l'adversité, et d'entreprendre des choses vertueuses et difficiles, *animi fortitudo.*

La force de l'esprit est la pénétration et la profondeur, *ingenii vis.* La nature la donne comme celle du corps : le travail modéré les augmente, et le travail outré les diminue.

La force d'un raisonnement consiste dans une exposition claire des preuves mises dans tout leur jour, et une conclusion juste; elle n'a point lieu dans les théorèmes mathématiques, parce qu'une démonstration ne peut recevoir plus ou moins d'évidence, plus ou moins de force; elle peut seulement procéder par un chemin plus long ou plus court, plus simple ou plus compliqué. La

1. *Encyclopédie*, tome VII, 1757. (B.)

force du raisonnement a surtout lieu dans les questions problématiques. La force de l'éloquence n'est pas seulement une suite de raisonnements justes et vigoureux, qui subsisteraient avec la sécheresse; cette force demande de l'embonpoint, des images frappantes, des termes énergiques. Ainsi on a dit que les sermons de Bourdaloue avaient plus de force, ceux de Massillon plus de grâce. Des vers peuvent avoir de la force, et manquer de toutes les autres beautés. La force d'un vers dans notre langue vient principalement de dire quelque chose dans chaque hémistiche :

Et monté sur le faîte, il aspire à descendre.
(*Cinna*, acte II, scène I.)

L'Éternel est son nom; le monde est son ouvrage.
(*Esther*, acte III, scène IV.)

Ces deux vers, pleins de force et d'élégance, sont le meilleur modèle de la poésie.

La force, dans la peinture, est l'expression des muscles que des touches ressenties font paraître en action sous la chair qui les couvre. Il y a trop de force quand ces muscles sont trop prononcés. Les attitudes des combattants ont beaucoup de force dans les batailles de Constantin dessinées par Raphael et par Jules Romain, et dans celles d'Alexandre peintes par Lebrun. La force outrée est dure dans la peinture, ampoulée dans la poésie.

Des philosophes ont prétendu que la force est une qualité inhérente à la matière, que chaque particule invisible, ou plutôt monade, est douée d'une force active; mais il est aussi difficile de démontrer cette assertion qu'il le serait de prouver que la blancheur est une qualité inhérente à la matière, comme le dit le *Dictionnaire de Trévoux* à l'article INHÉRENT.

La force de tout animal a reçu son plus haut degré quand l'animal a pris toute sa croissance. Elle décroît quand les muscles ne reçoivent plus une nourriture égale; et cette nourriture cesse d'être égale quand les esprits animaux n'impriment plus à ces muscles le mouvement accoutumé. Il est si probable que ces esprits animaux sont du feu que les vieillards manquent de mouvement, de force, à mesure qu'ils manquent de chaleur.

FORNICATION [1].

Le *Dictionnaire de Trévoux* dit que c'est un terme de théologie. Il vient du mot latin *fornix*, petites chambres voûtées dans lesquelles se tenaient les femmes publiques à Rome. On a employé ce terme pour signifier *le commerce des personnes libres*. Il n'est point d'usage dans la conversation, et n'est guère reçu aujourd'hui que dans le style marotique. La décence l'a banni de la chaire. Les casuistes en faisaient un grand usage, et le distinguaient en plusieurs espèces. On a traduit par le mot de *fornication* les infidélités du peuple juif pour des dieux étrangers, parce que chez les prophètes ces infidélités sont appelées *impuretés, souillures*. C'est par la même extension qu'on a dit que les Juifs avaient rendu aux faux dieux un hommage *adultère*.

FRANC OU FRANQ [2];
FRANCE, FRANÇOIS, FRANÇAIS.

L'Italie a toujours conservé son nom, malgré le prétendu établissement d'Énée, qui aurait dû y laisser quelques traces de la langue, des caractères et des usages de Phrygie, s'il était jamais venu avec Achate, Cloanthe et tant d'autres, dans le canton de Rome alors presque désert. Les Goths, les Lombards, les Francs, les Allemands ou Germains, qui envahirent l'Italie tour à tour, lui laissèrent au moins son nom.

Les Tyriens, les Africains, les Romains, les Vandales, les Visigoths, les Sarrasins, ont été les maîtres de l'Espagne les uns après les autres; le nom d'*Espagne* est demeuré. La Germanie a toujours conservé le sien; elle y a joint seulement celui d'Allemagne, qu'elle n'a reçu d'aucun vainqueur.

Les Gaulois sont presque les seuls peuples d'Occident qui aient perdu leur nom. Ce nom était celui de *Walch* ou *Wuelch*; les Romains substituaient toujours un *G* au *W*, qui est barbare: de Welche ils firent *Galli, Gallia*. On distingua la Gaule celtique,

1. *Encyclopédie*, tome VII, 1757. (B.) — « A l'égard de *Fornication*, écrit Voltaire à d'Alembert, 9 décembre 1755, je suis d'autant plus en droit d'approfondir cette matière que j'y suis malheureusement très-désintéressé. »

2. *Questions sur l'Encyclopédie*, sixième partie, 1771. (B.)

la belgique, l'aquitanique, qui parlaient chacune un jargon différent [1].

Qui étaient et d'où venaient ces Francs, lesquels, en très-petit nombre et en très-peu de temps, s'emparèrent de toutes les Gaules, que César n'avait pu entièrement soumettre qu'en dix années? Je viens de lire un auteur qui commence par ces mots : *Les Francs dont nous descendons.* Hé! mon ami, qui vous dit que vous descendez en droite ligne d'un Franc? Hildvic ou Clodvic, que nous nommons *Clovis*, n'avait probablement pas plus de vingt mille hommes mal vêtus et mal armés quand il subjugua environ huit ou dix millions de Welches ou Gaulois tenus en servitude par trois ou quatre légions romaines. Nous n'avons pas une seule maison en France qui puisse fournir, je ne dis pas la moindre preuve, mais la moindre vraisemblance qu'elle ait un Franc pour son origine.

Quand des pirates des bords de la mer Baltique vinrent, au nombre de sept ou huit mille tout au plus, se faire donner la Normandie en fief, et la Bretagne en arrière-fief, laissèrent-ils des archives par lesquelles on puisse faire voir qu'ils sont les pères de tous les Normands d'aujourd'hui?

Il y a bien longtemps que l'on a cru que les Franqs venaient des Troyens. Ammien Marcellin, qui vivait au IVe siècle, dit [2] : « Selon plusieurs anciens écrivains, des troupes de Troyens fugitifs s'établirent sur les bords du Rhin, alors déserts. » Passe encore pour Énée : il pouvait aisément chercher un asile au bout de la Méditerranée; mais Francus, fils d'Hector, avait trop de chemin à faire pour aller vers Dusseldorf, Vorms, Ditz, Aldved, Solms, Ehrenbreistein, etc.

Fredegaire ne doute pas que les Franqs ne se fussent d'abord retirés en Macédoine, et qu'ils n'aient porté les armes sous Alexandre, après avoir combattu sous Priam. Le moine Olfrid en fait son compliment à l'empereur Louis le Germanique.

Le géographe de Ravenne, moins fabuleux, assigne la première habitation de la horde des Franqs parmi les Cimbres, au delà de l'Elbe, vers la mer Baltique. Ces Franqs pourraient bien être quelques restes de ces barbares Cimbres défaits par Marius; et le savant Leibnitz est de cette opinion.

Ce qui est bien certain, c'est que du temps de Constantin il y avait au delà du Rhin des hordes de Franqs ou Sicambres qui

1. Voyez LANGUE. (*Note de Voltaire.*)
2. Livre XII. (*Id.*)

exerçaient le brigandage. Ils se rassemblaient sous des capitaines de bandits, sous des chefs que les historiens ont eu le ridicule d'appeler *rois;* Constantin les poursuivit lui-même dans leurs repaires, en fit pendre plusieurs, en livra d'autres aux bêtes dans l'amphithéâtre de Trèves pour son divertissement : deux de leurs prétendus rois, nommés Ascaric et Ragaise, périrent par ce supplice ; c'est sur quoi les panégyristes de Constantin s'extasient, et sur quoi il n'y avait pas tant à se récrier.

La prétendue loi salique, écrite, dit-on, par ces barbares, est une des plus absurdes chimères dont on nous ait jamais bercés. Il serait bien étrange que les Francs eussent écrit dans leurs marais un code considérable, et que les Français n'eussent eu aucune coutume écrite qu'à la fin du règne de Charles VII. Il vaudrait autant dire que les Algonquins et les Chikasaws avaient une loi par écrit. Les hommes ne sont jamais gouvernés par des lois authentiques consignées dans les monuments publics, que quand ils ont été rassemblés dans des villes, qu'ils ont eu une police réglée, des archives, et tout ce qui caractérise une nation civilisée. Dès que vous trouvez un code dans une nation qui était barbare du temps de ce code, qui ne vivait que de rapine et de brigandage, qui n'avait pas une ville fermée, soyez très-sûrs que ce code est supposé, et qu'il a été fait dans des temps très-postérieurs. Tous les sophismes, toutes les suppositions, n'ébranleront jamais cette vérité dans l'esprit des sages.

Ce qu'il y a de plus ridicule, c'est qu'on nous donne cette loi salique en latin, comme si des sauvages errants au delà du Rhin avaient appris la langue latine. On la suppose d'abord rédigée par Clovis, et on le fait parler ainsi :

« Lorsque la nation illustre des Francs était encore réputée barbare, les premiers de cette nation dictèrent la loi salique. On choisit parmi eux quatre des principaux, Visogast, Bodogast, Sologast, et Vidogast, etc.[1] »

Il est bon d'observer que c'est ici la fable de La Fontaine :

> Notre magot prit pour ce coup
> Le nom d'un port pour un nom d'homme.
>
> (Liv. IV, fab. VII.)

Ces noms sont ceux de quelques cantons franqs dans le pays de Vorms. Quelle que soit l'époque où les coutumes nommées *loi*

1. Voyez, dans les *Mélanges*, année 1777, le paragraphe du *Commentaire sur l'Esprit des lois*, intitulé *De la Loi salique*.

salique aient été rédigées sur une ancienne tradition, il est bien certain que les Franqs n'étaient pas de grands législateurs.

Que voulait dire originairement le mot *Franq?* Une preuve qu'on n'en sait rien du tout, c'est que cent auteurs ont voulu le deviner. Que voulait dire Hun, Alain, Got, Welche, Picard? Et qu'importe?

Les armées de Clovis étaient-elles toutes composées de Franqs? il n'y a pas d'apparence. Childéric le Franq avait fait des courses jusqu'à Tournai. On dit Clovis fils de Childéric et de la reine Bazine, femme du roi Bazin. Or *Bazin* et *Bazine* ne sont pas assurément des noms allemands, et on n'a jamais vu la moindre preuve que Clovis fût leur fils. Tous les cantons germains élisaient leurs chefs; et le canton des Franqs avait sans doute élu *Clodvic* ou *Clovis*, quel que fût son père. Il fit son expédition dans les Gaules, comme tous les autres barbares avaient entrepris les leurs dans l'empire romain.

Croira-t-on de bonne foi que l'Hérule Odo, surnommé *Acer* par les Romains, et connu parmi nous sous le nom d'*Odoacre*, n'ait eu que des Hérules à sa suite, et que Genseric n'ait conduit en Afrique que des Vandales? Tous les misérables sans profession et sans talent, qui n'ont rien à perdre et qui espèrent gagner beaucoup, ne se joignent-ils pas toujours au premier capitaine de voleurs qui lève l'étendard de la destruction?

Dès que Clovis eut le moindre succès, ses troupes furent grossies sans doute de tous les Belges qui voulurent avoir part au butin; et cette armée ne s'en appela pas moins l'*armée des Francs*. L'expédition était très-aisée. Déjà les Visigoths avaient envahi un tiers des Gaules, et les Burgundiens un autre tiers. Le reste ne tint pas devant Clovis. Les Franqs partagèrent les terres des vaincus, et les Welches les labourèrent.

Alors le mot *Franq* signifia *possesseur libre*, tandis que les autres étaient esclaves. De là vinrent les mots de *franchise* et d'*affranchir*: Je vous fais franq : je vous rends homme libre. De là *francalenus*, tenant librement; *franq aleu*, *franq dad*, *franq chamen*, et tant d'autres termes moitié latins, moitié barbares, qui composèrent si longtemps le malheureux patois dont on se servit en France.

De là un franq en argent ou en or, pour exprimer la monnaie du roi des Franqs, ce qui n'arriva que longtemps après, mais qui rappelait l'origine de la monarchie. Nous disons encore *vingt francs*, *vingt livres*, et cela ne signifie rien par soi-même; cela ne donne aucune idée ni du poids ni du titre de l'argent; ce n'est qu'une expression vague par laquelle les peuples ignorants ont

presque toujours été trompés, ne sachant en effet combien ils recevaient, ni combien ils payaient réellement.

[1] Charlemagne ne se regardait pas comme un Franq; il était né en Austrasie, et parlait la langue allemande. Son origine venait d'Arnoul, évêque de Metz, précepteur de Dagobert. Or, un homme choisi pour précepteur n'était pas probablement un Franq. Ils faisaient tous gloire de la plus profonde ignorance, et ne connaissaient que le métier des armes. Mais ce qui donne le plus de poids à l'opinion que Charlemagne regardait les Franqs comme étrangers à lui, c'est l'article IV d'un de ses capitulaires sur ses métairies : « Si les Franqs, dit-il, commettent quelques délits dans nos possessions, qu'ils soient jugés suivant leurs lois. »

La race carlovingienne passa toujours pour allemande; le pape Adrien IV, dans sa lettre aux archevêques de Mayence, de Cologne, et de Trèves, s'exprime en ces termes remarquables : « L'empire fut transféré des Grecs aux Allemands. Le roi ne fut empereur qu'après avoir été couronné par le pape... Tout ce que l'empereur possède, il le tient de nous. Et comme Zacharie donna l'empire grec aux Allemands, nous pouvons donner celui des Allemands aux Grecs. »

Cependant la France ayant été partagée en orientale et en occidentale, et l'orientale étant l'Austrasie, ce nom de *France* prévalut au point que, même du temps des empereurs saxons, la cour de Constantinople les appelait toujours *prétendus empereurs Franqs*, comme il se voit dans les lettres de l'évêque Luitprand, envoyé de Rome à Constantinople.

DE LA NATION FRANÇAISE.

Lorsque les Francs s'établirent dans le pays des premiers Welches, que les Romains appelaient *Gallia*, la nation se trouva composée des anciens Celtes ou Gaulois subjugués par César, des familles romaines qui s'y étaient établies, des Germains qui y avaient déjà fait des émigrations, et enfin des Francs qui se rendirent maîtres du pays sous leur chef Clovis. Tant que la monarchie qui réunit la Gaule et la Germanie subsista, tous les peuples, depuis la source du Veser jusqu'aux mers des Gaules, portèrent le nom de *Francs*. Mais lorsqu'en 843, au congrès de Verdun, sous Charles le Chauve, la Germanie et la Gaule furent séparées, le nom de

1. Cet alinéa offre beaucoup de ressemblance avec le commencement du chapitre XVII de l'*Essai sur les Mœurs*, tome XI, page 267.

Francs resta aux peuples de la France occidentale, qui retint seule le nom de *France*.

On ne connut guère le nom de *Français* que vers le xe siècle. Le fond de la nation est de familles gauloises, et les traces du caractère des anciens Gaulois ont toujours subsisté.

En effet, chaque peuple a son caractère comme chaque homme; et ce caractère général est formé de toutes les ressemblances que la nature et l'habitude ont mises entre les habitants d'un même pays, au milieu des variétés qui les distinguent. Ainsi le caractère, le génie, l'esprit français, résultent de ce que les différentes provinces de ce royaume ont entre elles de semblable. Les peuples de la Guienne et ceux de la Normandie diffèrent beaucoup; cependant on reconnaît en eux le génie français, qui forme une nation de ces différentes provinces, et qui les distingue des Italiens et des Allemands. Le climat et le sol impriment évidemment aux hommes, comme aux animaux et aux plantes, des marques qui ne changent point. Celles qui dépendent du gouvernement, de la religion, de l'éducation, s'altèrent. C'est là le nœud qui explique comment les peuples ont perdu une partie de leur ancien caractère, et ont conservé l'autre. Un peuple qui a conquis autrefois la moitié de la terre n'est plus reconnaissable aujourd'hui sous un gouvernement sacerdotal; mais le fond de son ancienne grandeur d'âme subsiste encore, quoique caché sous la faiblesse.

Le gouvernement barbare des Turcs a énervé de même les Égyptiens et les Grecs, sans avoir pu détruire le fond du caractère et la trempe de l'esprit de ces peuples.

Le fond du Français est tel aujourd'hui que César a peint le Gaulois : prompt à se résoudre, ardent à combattre, impétueux dans l'attaque, se rebutant aisément. César, Agathias, et d'autres, disent que de tous les barbares le Gaulois était le plus poli. Il est encore, dans le temps le plus civilisé, le modèle de la politesse de ses voisins, quoiqu'il montre de temps en temps des restes de sa légèreté, de sa pétulance, et de sa barbarie.

Les habitants des côtes de la France furent toujours propres à la marine; les peuples de la Guienne composèrent toujours la meilleure infanterie; ceux qui habitent les campagnes de Blois et de Tours ne sont pas, dit le Tasse,

> . . . Gente robusta, o faticosa,
> Sebben tutta di ferro ella riluce.
> La terra molle, lieta, e dilettosa
> Simili a se gli abitator produce.
>
> (*Gerus.*, lib. C. 1, st. 62.)

Mais comment concilier le caractère des Parisiens de nos jours avec celui que l'empereur Julien, le premier des princes et des hommes après Marc-Aurèle, donne aux Parisiens de son temps? « J'aime ce peuple, dit-il dans son *Misopogon*, parce qu'il est sérieux et sévère comme moi. » Ce sérieux, qui semble banni aujourd'hui d'une ville immense, devenue le centre des plaisirs, devait régner dans une ville alors petite, dénuée d'amusements : l'esprit des Parisiens a changé en cela, malgré le climat.

L'affluence du peuple, l'opulence, l'oisiveté, qui ne peut s'occuper que des plaisirs et des arts, et non du gouvernement, ont donné un nouveau tour d'esprit à un peuple entier.

Comment expliquer encore par quels degrés ce peuple a passé des fureurs qui le caractérisèrent du temps du roi Jean, de Charles VI, de Charles IX, de Henri III, de Henri IV même, à cette douce facilité de mœurs que l'Europe chérit en lui? C'est que les orages du gouvernement et ceux de la religion poussèrent la vivacité des esprits aux emportements de la faction et du fanatisme, et que cette même vivacité, qui subsistera toujours, n'a aujourd'hui pour objet que les agréments de la société. Le Parisien est impétueux dans ses plaisirs, comme il le fut autrefois dans ses fureurs. Le fond du caractère, qu'il tient du climat, est toujours le même. S'il cultive aujourd'hui tous les arts dont il fut privé si longtemps, ce n'est pas qu'il ait un autre esprit, puisqu'il n'a point d'autres organes ; mais c'est qu'il a eu plus de secours; et ces secours, il ne se les est pas donnés lui-même, comme les Grecs et les Florentins, chez qui les arts sont nés comme des fruits naturels de leur terroir : le Français les a reçus d'ailleurs ; mais il a cultivé heureusement ces plantes étrangères ; et, ayant tout adopté chez lui, il a presque tout perfectionné.

Le gouvernement des Français fut d'abord celui de tous les peuples du Nord : tout se réglait dans les assemblées générales de la nation ; les rois étaient les chefs de ces assemblées, et ce fut presque la seule administration des Français dans les deux premières races, jusqu'à Charles le Simple.

Lorsque la monarchie fut démembrée, dans la décadence de la race carlovingienne ; lorsque le royaume d'Arles s'éleva, et que les provinces furent occupées par des vassaux peu dépendants de la couronne, le nom de Français fut plus restreint; sous Hugues Capet, Robert, Henri, et Philippe, on n'appela Français que les peuples en deçà de la Loire. On vit alors une grande diversité dans les mœurs, comme dans les lois des provinces demeurées à la couronne de France. Les seigneurs particuliers qui s'étaient

rendus les maîtres de ces provinces introduisirent de nouvelles coutumes dans leurs nouveaux États. Un Breton, un Flamand, ont aujourd'hui quelque conformité, malgré la différence de leur caractère, qu'ils tiennent du sol et du climat; mais alors ils n'avaient entre eux presque rien de semblable.

Ce n'est guère que depuis François Ier que l'on vit quelque uniformité dans les mœurs et dans les usages. La cour ne commença que dans ce temps à servir de modèle aux provinces réunies; mais, en général, l'impétuosité dans la guerre, et le peu de discipline, furent toujours le caractère dominant de la nation.

La galanterie et la politesse commencèrent à distinguer les Français sous François Ier [1]. Les mœurs devinrent atroces depuis la mort de François II. Cependant, au milieu de ces horreurs, il y avait toujours à la cour une politesse que les Allemands et les Anglais s'efforçaient d'imiter. On était déjà jaloux des Français dans le reste de l'Europe, en cherchant à leur ressembler. Un personnage d'une comédie de Shakespeare dit qu'*à toute force on peut être poli sans avoir été à la cour de France.*

Quoique la nation ait été taxée de légèreté par César et par tous les peuples voisins, cependant ce royaume, si longtemps démembré, et si souvent près de succomber, s'est réuni et soutenu principalement par la sagesse des négociations, l'adresse et la patience, mais surtout par la division de l'Allemagne et de l'Angleterre. La Bretagne n'a été réunie au royaume que par un mariage; la Bourgogne, par droit de mouvance, et par l'habileté de Louis XI; le Dauphiné, par une donation qui fut le fruit de la politique; le comté de Toulouse, par un accord soutenu d'une armée; la Provence, par de l'argent. Un traité de paix a donné l'Alsace; un autre traité a donné la Lorraine. Les Anglais ont été chassés de France autrefois, malgré les victoires les plus signalées, parce que les rois de France ont su temporiser et profiter de toutes les occasions favorables. Tout cela prouve que si la jeunesse française est légère, les hommes d'un âge mûr qui la gouvernent ont toujours été très-sages. Encore aujourd'hui la magistrature, en général, a des mœurs sévères, comme du temps de l'empereur Julien. Si les premiers succès en Italie, du temps de Charles VIII, furent dus à l'impétuosité guerrière de la nation, les disgrâces qui les suivirent vinrent de l'aveuglement d'une cour qui n'était composée que de jeunes gens. François Ier ne fut mal-

1. Voyez l'ouvrage de M. Rœderer, intitulé *Louis XII et François Ier;* Paris, Bossange frères, 1825, 2 vol. in-8°.

heureux que dans sa jeunesse, lorsque tout était gouverné par des favoris de son âge; et il rendit son royaume florissant dans un âge plus avancé.

Les Français se servirent toujours des mêmes armes que leurs voisins, et eurent à peu près la même discipline dans la guerre. Ils ont été les premiers qui ont quitté l'usage de la lance et des piques. La bataille d'Ivry commença à décrier l'usage des lances, qui fut bientôt aboli, et sous Louis XIV les piques ont été oubliées. Ils portèrent des tuniques et des robes jusqu'au XVIe siècle. Ils quittèrent sous Louis le Jeune l'usage de laisser croître la barbe, et le reprirent sous François Ier; et on ne commença à se raser entièrement que sous Louis XIV. Les habillements changèrent toujours; et les Français, au bout de chaque siècle, pouvaient prendre les portraits de leurs aïeux pour des portraits d'étrangers.

FRANÇOIS [1].

On prononce aujourd'hui *français*, et quelques auteurs l'écrivent de même; ils en donnent pour raison qu'il faut distinguer *François* qui signifie une *nation*, de *François*, qui est un nom propre, comme saint François, ou François Ier.

Toutes les nations adoucissent à la longue la prononciation des mots qui sont le plus en usage; c'est ce que les Grecs appelaient *euphonie*. On prononçait la diphthongue *oi* rudement, au commencement du XVIe siècle. La cour de François Ier adoucit la langue comme les esprits : de là vient qu'on ne dit plus *françois* par un *o*, mais *français;* qu'on dit il *aimait*, il *croyait*, et non pas il *aimoit*, il *croyoit*, etc.

La langue française ne commença à prendre quelque forme que vers le Xe siècle; elle naquit des ruines du latin et du celte, mêlées de quelques mots tudesques. Ce langage était d'abord le *romanum rusticum*, le romain rustique, et la langue tudesque fut la langue de la cour jusqu'au temps de Charles le Chauve; le tudesque demeura la seule langue de l'Allemagne, après la grande époque du partage en 843. Le romain rustique, la langue romance prévalut dans la France occidentale ; le peuple du pays de Vaud, du Valais, de la vallée d'Engadine, et de quelques autres can-

1. Dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, sixième partie, 1771, était ici l'article intitulé LANGUE FRANÇAISE. Voyez ci-après, page 185. Ce sont les éditeurs de Kehl qui ont intercalé l'article FRANÇOIS, que Voltaire avait donné, en 1757, dans le tome VII de l'*Encyclopédie*. (B.)

tons, conserve encore aujourd'hui des vestiges manifestes de cet idiome.

A la fin du xe siècle le *français* se forma ; on écrivit en *français* au commencement du onzième ; mais ce *français* tenait encore plus du romain rustique que du *français* d'aujourd'hui. Le roman de Philomena, écrit au xe siècle en romain rustique, n'est pas dans une langue fort différente des lois normandes. On voit encore les origines celtes, latines et allemandes. Les mots qui signifient les parties du corps humain, ou des choses d'un usage journalier, et qui n'ont rien de commun avec le latin ou l'allemand, sont de l'ancien gaulois ou celte[1], comme *tête, jambe, sabre, aller, pointe, parler, écouter, regarder, aboyer, crier, coutume, ensemble,* et plusieurs autres de cette espèce. La plupart des termes de guerre étaient francs ou allemands : *marche, halte, maréchal, bivouac, reître, lansquenet.* Presque tout le reste est latin ; et les mots latins furent tous abrégés, selon l'usage et le génie des nations du Nord : ainsi de *palatium,* palais ; de *lupus,* loup ; d'*Auguste,* août ; de *Junius,* juin ; d'*unctus,* oint ; de *purpura,* pourpre ; de *pretium,* prix, etc.... A peine restait-il quelques vestiges de la langue grecque, qu'on avait si longtemps parlée à Marseille.

On commença au XIIe siècle à introduire dans la langue quelques termes de la philosophie d'Aristote ; et vers le XVIe siècle, on exprima par des termes grecs toutes les parties du corps humain, leurs maladies, leurs remèdes : de là les mots de *cardiaque, céphalique, podagre, apoplectique, asthmatique, iliaque, empyème,* et tant d'autres. Quoique la langue s'enrichît alors du grec, et que depuis Charles VIII elle tirât beaucoup de secours de l'italien déjà perfectionné, cependant elle n'avait pas pris encore une consistance régulière. François Ier abolit l'ancien usage de plaider, de juger, de contracter en latin : usage qui attestait la barbarie d'une langue dont on n'osait se servir dans les actes publics ; usage pernicieux aux citoyens, dont le sort était réglé dans une langue qu'ils n'entendaient pas. On fut alors obligé de cultiver le *français ;* mais la langue n'était ni noble ni régulière. La syntaxe était abandonnée au caprice. Le génie de la conversation était tourné à la plaisanterie, la langue devint très-féconde en expressions burlesques et naïves, et très-stérile en termes nobles et harmonieux : de là vient que dans les dictionnaires de rimes on trouve vingt termes convenables à la poé-

1. On trouve une critique de ce morceau dans l'*Année littéraire,* 1761, VI, 310-311. (B.). — Voyez *Voltaire et ses Maîtres,* page 288 et suiv.

sie comique pour un d'un usage plus relevé ; et c'est encore une raison pour laquelle Marot ne réussit jamais dans le style sérieux, et qu'Amyot ne put rendre qu'avec naïveté l'élégance de Plutarque.

Le *français* acquit de la vigueur sous la plume de Montaigne ; mais il n'eut point encore d'élévation et d'harmonie. Ronsard gâta la langue en transportant dans la poésie française les composés grecs dont se servaient les philosophes et les médecins. Malherbe répara un peu le tort de Ronsard. La langue devint plus noble et plus harmonieuse par l'établissement de l'Académie française, et acquit enfin, dans le siècle de Louis XIV, la perfection où elle pouvait être portée dans tous les genres.

Le génie de cette langue est la clarté et l'ordre : car chaque langue a son génie, et ce génie consiste dans la facilité que donne le langage de s'exprimer plus ou moins heureusement, d'employer ou de rejeter les tours familiers aux autres langues. Le *français* n'ayant point de déclinaisons, et étant toujours asservi aux articles, ne peut adopter les inversions grecques et latines ; il oblige les mots à s'arranger dans l'ordre naturel des idées. On ne peut dire que d'une seule manière : « Plancus a pris soin des affaires de César » ; voilà le seul arrangement qu'on puisse donner à ces paroles ; exprimez cette phrase en latin : « Res Cæsaris Plancus diligenter curavit » ; on peut arranger ces mots de cent vingt manières sans faire tort au sens et sans gêner la langue. Les verbes auxiliaires, qui allongent et qui énervent les phrases dans les langues modernes, rendent encore la langue française peu propre pour le style lapidaire. Les verbes auxiliaires, ses pronoms, ses articles, son manque de participes déclinables, et enfin sa marche uniforme, nuisent au grand enthousiasme de la poésie : elle a moins de ressources en ce genre que l'italien et l'anglais ; mais cette gêne et cet esclavage même la rendent plus propre à la tragédie et à la comédie qu'aucune langue de l'Europe. L'ordre naturel dans lequel on est obligé d'exprimer ses pensées et de construire ses phrases répand dans cette langue une douceur et une facilité qui plaît à tous les peuples ; et le génie de la nation, se mêlant au génie de la langue, a produit plus de livres agréablement écrits qu'on n'en voit chez aucun autre peuple.

La liberté et la douceur de la société n'ayant été longtemps connues qu'en France, le langage en a reçu une délicatesse d'expression et une finesse pleine de naturel qui ne se trouvent guère ailleurs. On a quelquefois outré cette finesse, mais les gens de goût ont su toujours la réduire dans de justes bornes.

Plusieurs personnes ont cru que la langue française s'était appauvrie depuis le temps d'Amyot et de Montaigne : en effet, on trouve dans ces auteurs plusieurs expressions qui ne sont plus recevables ; mais ce sont pour la plupart des termes familiers auxquels on a substitué des équivalents. Elle s'est enrichie de quantité de termes nobles et énergiques ; et sans parler ici de l'éloquence des choses, elle a acquis l'éloquence des paroles. C'est dans le siècle de Louis XIV, comme on l'a dit, que cette éloquence a eu son plus grand éclat, et que la langue a été fixée. Quelques changements que le temps et le caprice lui préparent, les bons auteurs du XVIIe et du XVIIIe siècle serviront toujours de modèles.

On ne devait pas attendre que le Français dût se distinguer dans la philosophie. Un gouvernement longtemps gothique étouffa toute lumière pendant plus de douze cents ans, et des maîtres d'erreur payés pour abrutir la nature humaine épaissirent encore les ténèbres. Cependant aujourd'hui il y a plus de philosophie dans Paris que dans aucune ville de la terre, et peut-être que dans toutes les villes ensemble, excepté Londres. Cet esprit de raison pénètre même dans les provinces. Enfin le génie français est peut-être égal aujourd'hui à celui des Anglais en philosophie ; peut-être supérieur à tous les autres peuples, depuis quatre-vingts ans, dans la littérature ; et le premier, sans doute, pour les douceurs de la société, pour cette politesse si aisée, si naturelle, qu'on appelle improprement *urbanité*.

LANGUE FRANÇAISE [1]

Il ne nous reste aucun monument de la langue des anciens Welches, qui faisaient, dit-on, une partie des peuples celtes, ou keltes, espèce de sauvages dont on ne connaît que le nom, et qu'on a voulu en vain illustrer par des fables. Tout ce que l'on sait est que les peuples que les Romains appelaient *Galli*, dont nous avons pris le nom de Gaulois, s'appelaient *Welches* ; c'est le nom qu'on donne encore aux Français dans la basse Allemagne, comme on appelait cette Allemagne *Teutch*.

La province de Galles, dont les peuples sont une colonie de Gaulois, n'a d'autre nom que celui de *Welch*.

Un reste de l'ancien patois s'est encore conservé chez quelques rustres dans cette province de Galles, dans la Basse-Bretagne, dans quelques villages de France.

1. Voyez la note de la page 182.

Quoique notre langue soit une corruption de la latine, mêlée de quelques expressions grecques, italiennes, espagnoles, cependant nous avons retenu plusieurs mots dont l'origine paraît être celtique. Voici un petit catalogue de ceux qui sont encore d'usage, et que le temps n'a presque point altérés.

A.

Abattre, acheter, achever, affoler, aller, aleu, franc-aleu.

B.

Bagage, bagarre, bague, bailler, balayer, ballot, ban, arrière-ban, banc, banal, barre, barreau, barrière, bataille, bateau, battre, bec, bègue, béguin, béquée, béqueter, berge, berne, bivouac, blêche, blé, blesser, bloc, blocaille, blond, bois, botte, bouche, boucher, bouchon, boucle, brigand, brin, brise de vent, broche, brouiller, broussailles, bru (mal rendu par *belle-fille*).

C.

Cabas, caille, calme, calotte, chance, chat, claque, cliquetis, clou, coi, coiffe, coq, couard, couette, cracher, craquer, cric, croc, croquer.

D.

Da (cheval), nom qui s'est conservé parmi les enfants, dada; d'abord, dague, danse, devis, devise, deviser, digue, dogue, drap, drogue, drôle.

E.

Échalas, effroi, embarras, épave; est, ainsi que ouest, nord et sud.

F.

Fifre, flairer, flèche, fou, fracas, frapper, frasque, fripon, frire, froc.

G.

Gabelle, gaillard, gain, galand, galle, garant, garre, garder, gauche, gobelet, gober, gogue, gourde, gousse, gras, grelot, gris, gronder, gros, guerre, guetter.

H.

Hagard, halle, halte, hanap, hanneton, haquenée, harasser, hardes, harnois, havre, hasard, heaume, heurter, hors, hucher, huer.

L.

Ladre, laid, laquais, leude (homme de pied), logis, lopin, lors, lorsque, lot, lourd.

M.

Magasin, maille, maraud, marche, maréchal, marmot, marque, mâtin, mazette, mener, meurtre, morgue, mou, moufle, mouton.

N.

Nargue, narguer, niais.

O.

Osche ou hoche (petite entaillure que les boulangers font encore à de petites baguettes pour marquer le nombre des pains qu'ils fournissent, ancienne manière de tout compter chez les Welches : c'est ce qu'on appelle encore *taille*), oui, ouf.

P.

Palefroi, pantois, parc, piaffe, piailler, picorer.

R.

Race, racler, radoter, rançon, rat, ratisser, regarder, renifler, requinquer, rêver, rincer, risque, rosse, ruer.

S.

Saisir, saison, salaire, salle, savate, soin, sot (ce nom ne convenait-il pas un peu à ceux qui l'ont dérivé de l'hébreu ? comme si les Welches avaient autrefois étudié à Jérusalem), soupe.

T.

Talus, tanné (couleur), tantôt, tape, tic, trace, trappe, trapu, traquer (qu'on n'a pas manqué de faire venir de l'hébreu, tant les Juifs et nous étions voisins autrefois), tringle, troc, trognon, trompe, trop, trou, troupe, trousse, trouve.

V.

Vacarme, valet, vassal.

Voyez à l'article Grec les mots qui peuvent être dérivés originairement de la langue grecque.

De tous les mots ci-dessus, et de tous ceux qu'on y peut joindre, il en est qui probablement ne sont pas de l'ancienne langue gauloise, mais de la teutone. Si on pouvait prouver l'origine de la moitié, c'est beaucoup.

Mais quand nous aurons bien constaté leur généalogie, quel fruit en pourrons-nous tirer? Il n'est pas question de savoir ce que notre langue fut, mais ce qu'elle est. Il importe peu de connaître quelques restes de ces ruines barbares, quelques mots d'un jargon qui ressemblait, dit l'empereur Julien, au hurlement des

bêtes. Songeons à conserver dans sa pureté la belle langue qu'on parlait dans le grand siècle de Louis XIV.

Ne commence-t-on pas à la corrompre? N'est-ce pas corrompre une langue que de donner aux termes employés par les bons auteurs une signification nouvelle? Qu'arriverait-il si vous changiez ainsi le sens de tous les mots? On ne vous entendrait, ni vous, ni les bons écrivains du grand siècle.

Il est sans doute très-indifférent en soi qu'une syllabe signifie une chose ou une autre. J'avouerai même que si on assemblait une société d'hommes qui eussent l'esprit et l'oreille justes, et s'il s'agissait de réformer la langue, qui fut si barbare jusqu'à la naissance de l'Académie, on adoucirait la rudesse de plusieurs expressions, on donnerait de l'embonpoint à la sècheresse de quelques autres, et de l'harmonie à des sons rebutants. *Oncle, ongle, radoub, perdre, borgne,* plusieurs mots terminés durement, auraient pu être adoucis. *Épieu, lieu, dieu, moyeu, feu, bleu, peuple, nuque, plaque, porche,* auraient pu être plus harmonieux. Quelle différence du mot *Theos* au mot Dieu, de *populos* à peuples, de *locus* à lieu!

Quand nous commençâmes à parler la langue des Romains nos vainqueurs, nous la corrompîmes. D'*Augustus* nous fîmes aoust, août; de *pavo,* paon; de *Cadomum,* Caen; de *Junius,* juin; d'*unctus,* oint; de *purpura,* pourpre; de *pretium,* prix. C'est une propriété des barbares d'abréger tous les mots. Ainsi les Allemands et les Anglais firent d'*ecclesia,* kirk, church; de *foras,* furth; de *condemnare,* damn. Tous les nombres romains devinrent des monosyllabes dans presque tous les patois de l'Europe; et notre mot vingt, pour *viginti,* n'atteste-t-il pas encore la vieille rusticité de nos pères? La plupart des lettres que nous avons retranchées, et que nous prononcions durement, sont nos anciens habits de sauvages: chaque peuple en a des magasins.

Le plus insupportable reste de la barbarie welche et gauloise est dans nos terminaisons en *oin:* coin, soin, oint, groin, foin, point, loin, morsouin, tintouin, pourpoint. Il faut qu'un langage ait d'ailleurs de grands charmes pour faire pardonner ces sons, qui tiennent moins de l'homme que de la plus dégoûtante espèce des animaux.

Mais enfin, chaque langue a des mots désagréables que les hommes éloquents savent placer heureusement, et dont ils ornent la rusticité. C'est un très-grand art: c'est celui de nos bons auteurs. Il faut donc s'en tenir à l'usage qu'ils ont fait de la langue reçue.

Il n'est rien de choquant dans la prononciation d'*oin* quand ces terminaisons sont accompagnées de syllabes sonores. Au contraire, il y a beaucoup d'harmonie dans ces deux phrases : « Les tendres soins que j'ai pris de votre enfance. Je suis loin d'être insensible à tant de vertus et de charmes. » Mais il faut se garder de dire, comme dans la tragédie de *Nicomède* (acte II, sc. III):

> Non ; mais il m'a surtout laissé ferme en ce point,
> D'estimer beaucoup Rome, et ne la craindre point.

Le sens est beau ; il fallait l'exprimer en vers plus mélodieux : les deux rimes de *point* choquent l'oreille. Personne n'est révolté de ces vers dans l'*Andromaque :*

> Nous le verrions encor nous partager ses soins ;
> Il m'aimerait peut-être : il le feindrait du moins.
> Adieu, tu peux partir ; je demeure en Épire.
> Je renonce à la Grèce, à Sparte, à son empire,
> A toute ma famille, etc.
>
> (*Andromaque*, acte V, scène III.)

Voyez comme les derniers vers soutiennent les premiers, comme ils répandent sur eux la beauté de leur harmonie.

On peut reprocher à la langue française un trop grand nombre de mots simples auxquels manque le composé, et de termes composés qui n'ont point le simple primitif. Nous avons des *architraves*, et point de *traves ;* un homme est *implacable*, et n'est point *placable ;* il y a des gens *inaimables*, et cependant *inaimable* ne s'est pas encore dit.

C'est par la même bizarrerie que le mot de *garçon* est très-usité, et que celui de *garce* est devenu une injure grossière. *Vénus* est un mot charmant, *vénérien* donne une idée affreuse.

Le latin eut quelques singularités pareilles. Les Latins disaient *possible*, et ne disaient pas *impossible*. Ils avaient le verbe *providere*, et non le substantif *providentia ;* Cicéron fut le premier qui l'employa comme un mot technique.

Il me semble que, lorsqu'on a eu dans un siècle un nombre suffisant de bons écrivains, devenus classiques, il n'est plus guère permis d'employer d'autres expressions que les leurs, et qu'il faut leur donner le même sens, ou bien dans peu de temps le siècle présent n'entendrait plus le siècle passé.

Vous ne trouverez dans aucun auteur du siècle de Louis XIV que Rigault ait peint les portraits *au parfait*, que Benserade ait

persiflé la cour, que le surintendant Fouquet ait eu *un goût décidé* pour les beaux arts, etc.

Le ministère prenait alors des engagements, et non pas des *errements*. On tenait, on remplissait, on accomplissait ses promesses; on ne les *réalisait* pas. On citait les anciens, on ne *faisait pas des citations*. Les choses avaient du rapport les unes aux autres, des ressemblances, des analogies, des conformités; on les rapprochait, on en tirait des inductions, des conséquences : aujourd'hui on imprime qu'un article d'une déclaration du roi *a trait* à un arrêt de la cour des aides. Si on avait demandé à Patru, à Pellisson, à Boileau, à Racine, ce que c'est qu'*avoir trait*, ils n'auraient su que répondre. On recueillait ses moissons; aujourd'hui on les *récolte*. On était exact, sévère, rigoureux, minutieux même; à présent on s'avise d'être *strict*. Un avis était semblable à un autre; il n'en était pas différent; il lui était conforme; il était fondé sur les mêmes raisons; deux personnes étaient du même sentiment, avaient la même opinion, etc., cela s'entendait : je lis dans vingt mémoires nouveaux que les états ont eu un avis *parallèle* à celui du parlement; que le parlement de Rouen n'a pas une opinion *parallèle* à celui de Paris, comme si *parallèle* pouvait signifier conforme; comme si deux choses parallèles ne pouvaient pas avoir mille différences.

Aucun auteur du bon siècle n'usa du mot de *fixer* que pour signifier arrêter, rendre stable, invariable.

> Et fixant de ses vœux l'inconstance fatale,
> Phèdre depuis longtemps ne craint plus de rivale.
>
> (*Phèdre*, acte I, scène I.)

> C'est à ce jour heureux qu'il fixa son retour.
> . . . . . .
> Égayer la chagrine, et fixer la volage.

Quelques Gascons hasardèrent de dire : *J'ai fixé cette dame*, pour : je l'ai regardée fixement, j'ai fixé mes yeux sur elle. De là est venue la mode de dire : *Fixer une personne*. Alors vous ne savez point si on entend par ce mot : j'ai rendu cette personne moins incertaine, moins volage; ou si on entend : je l'ai observée, j'ai fixé mes regards sur elle. Voilà un nouveau sens attaché à un mot reçu, et une nouvelle source d'équivoques.

Presque jamais les Pellisson, les Bossuet, les Fléchier, les Massillon, les Fénelon, les Racine, les Quinault, les Boileau, Molière même et La Fontaine, qui tous deux ont commis beaucoup de fautes

contre la langue, ne se sont servis du terme *vis-à-vis* que pour exprimer une position de lieu. On disait : L'aile droite de l'armée de Scipion vis-à-vis l'aile gauche d'Annibal. Quand Ptolémée fut vis-à-vis de César, il trembla.

Vis-à-vis[1] est l'abrégé de visage à visage ; et c'est une expression qui ne s'employa jamais dans la poésie noble, ni dans le discours oratoire.

Aujourd'hui l'on commence à dire : Coupable vis-à-vis de vous, bienfaisant vis-à-vis de nous, difficile vis-à-vis de nous, mécontent vis-à-vis de nous, au lieu de : coupable, bienfaisant envers nous, difficile avec nous, mécontent de nous.

J'ai lu dans un écrit public : *Le roi mal satisfait vis-à-vis de son parlement.* C'est un amas de barbarismes. On ne peut être mal satisfait. *Mal* est le contraire de *satis*, qui signifie assez. On est peu content, mécontent ; on se croit mal servi, mal obéi. On n'est ni satisfait, ni mal satisfait, ni content, ni mécontent, ni bien, ni mal obéi, vis-à-vis de quelqu'un, mais de quelqu'un. *Mal satisfait* est de l'ancien style des bureaux. Des écrivains peu corrects se sont permis cette faute.

Presque tous les écrits nouveaux sont infectés de l'emploi vicieux de ce mot *vis-à-vis*. On a négligé ces expressions si faciles, si heureuses, si bien mises à leur place par les bons écrivains : *envers, pour, avec, à l'égard, en faveur de.*

Vous me dites qu'un homme est bien disposé *vis-à-vis* de moi ; qu'il a un ressentiment *vis-à-vis* de moi ; que le roi veut se conduire en père *vis-à-vis* de la nation. Dites que cet homme est bien disposé pour moi, à mon égard, en ma faveur ; qu'il a du ressentiment contre moi ; que le roi veut se conduire en père du peuple ; qu'il veut agir en père avec la nation, envers la nation : ou bien vous parlerez fort mal.

Quelques auteurs, qui ont parlé allobroge en français, ont dit *élogier* au lieu de louer, ou faire un éloge ; *par contre* au lieu d'au contraire ; *éduquer* pour élever, ou donner de l'éducation ; *égaliser* les fortunes pour égaler.

Ce qui peut le plus contribuer à gâter la langue, à la replonger dans la barbarie, c'est d'employer dans le barreau, dans les conseils d'État, des expressions gothiques dont on se servait dans le XIVe siècle : « Nous aurions reconnu ; nous aurions

1. Sur cette locution, voyez la *Requête à messieurs les Parisiens* (en tête de la comédie de *l'Écossaise*) ; et aussi les lettres à d'Alembert, du 13 décembre 1756 ; à d'Olivet, du 5 janvier 1767. (B.)

observé; nous aurions statué; il nous aurait paru aucunement utile. »

Hé, mes pauvres législateurs! qui vous empêche de dire : « Nous avons reconnu; nous avons statué; il nous a paru utile ? »

Le sénat romain, dès le temps des Scipions, parlait purement, et on aurait sifflé un sénateur qui aurait prononcé un solécisme. Un parlement croit se donner du relief en disant au roi qu'il ne peut *obtempérer*. Les femmes ne peuvent entendre ce mot, qui n'est pas français. Il y a vingt manières de s'exprimer intelligiblement.

C'est un défaut trop commun d'employer des termes étrangers pour exprimer ce qu'ils ne signifient pas. Ainsi de *celata*, qui signifie un casque en italien, on fit le mot *salade* dans les guerres d'Italie; de *bowling-green*, gazon où l'on joue à la boule, on a fait boulingrin; *roastbeef*, bœuf rôti, a produit chez nos maîtres-d'hôtel du bel air des bœufs rôtis d'agneau, des bœufs rôtis de perdreaux. De l'habit de cheval *riding-coat* on a fait redingote; et du salon du sieur Devaux à Londres, nommé *vaux-hall*, on a fait un *facs-hall* à Paris. Si on continue, la langue française si polie redeviendra barbare. Notre théâtre l'est déjà par des imitations abominables; notre langage le sera de même. Les solécismes, les barbarismes, le style boursouflé, guindé, inintelligible, ont inondé la scène depuis Racine, qui semblait les avoir bannis pour jamais par la pureté de sa diction toujours élégante. On ne peut dissimuler qu'excepté quelques morceaux d'*Électre*, et surtout de *Rhadamiste*, tout le reste des ouvrages de l'auteur est quelquefois un amas de solécismes et de barbarismes, jeté au hasard en vers qui révoltent l'oreille.

Il parut, il y a quelques années, un *Dictionnaire néologique* dans lequel on montrait ces fautes dans tout leur ridicule. Mais malheureusement cet ouvrage, plus satirique que judicieux, était fait par un homme un peu grossier [1], qui n'avait ni assez de justesse dans l'esprit ni assez d'équité pour ne pas mêler indifféremment les bonnes et les mauvaises critiques.

Il parodie quelquefois très-grossièrement les morceaux les plus fins et les plus délicats des éloges des académiciens, prononcés par Fontenelle; ouvrage qui en tout sens fait honneur à la France. Il condamne, dans Crébillon, *fais-toi d'autres vertus* [2], etc.; l'auteur, dit-il, veut dire *pratique d'autres vertus*. Si l'auteur qu'il

1. L'abbé Desfontaines : on croit qu'il eut pour collaborateur un nommé Bel. Voyez le *Préservatif*, nos VIII et IX (dans les *Mélanges*, année 1738).

2. *Pyrrhus*, acte I, scène IV.

reprend s'était servi de ce mot *pratique*, il aurait été fort plat. Il est beau de dire : Je me fais des vertus conformes à ma situation. Cicéron a dit : *Facere de necessitate virtutem ;* d'où nous est venu le proverbe *faire de nécessité vertu.* Racine a dit dans *Britannicus :*

Qui, dans l'obscurité nourrissant sa douleur,
S'est fait une vertu conforme à son malheur.

(Acte II, scène III.)

Ainsi Crébillon avait imité Racine ; il ne fallait pas blâmer dans l'un ce qu'on admire dans l'autre.

Mais il est vrai qu'il eût fallu manquer absolument de goût et de jugement pour ne pas reprendre les vers suivants, qui pèchent tous, ou contre la langue, ou contre l'élégance, ou contre le sens commun.

Mon fils, je t'aime encor tout ce qu'on peut aimer.

(CRÉBILLON, *Pyrrhus*, acte III, scène V.)

Tant le sort entre nous a jeté de mystère.

(IDEM, acte III, scène IV.)

Les dieux ont leur justice, et le trône a ses mœurs.

(IDEM, acte II, scène I.)

Agénor inconnu ne compte point d'aïeux,
Pour me justifier d'un amour odieux.

(IDEM, *Sémiramis*, acte I, scène V.)

Ma raison s'arme en vain de quelques étincelles.

(IDEM, *ibid.*)

Ah ! que les malheureux éprouvent de tourments !

(IDEM, *Électre*, acte III, scène II.)

Un captif tel que moi
Honorerait ses fers même sans qu'il fût roi.

(IDEM, *Sémiramis*, acte II, scène III.)

Un guerrier généreux, que la vertu couronne,
Vaut bien un roi formé par le secours des lois :
Le premier qui le fut n'eut pour lui que sa voix.

(IDEM, *Sémiramis*, acte II, scène III.)

A ce prix je deviendrai sa mère,
Mais je ne la suis pas ; je n'en ressens du moins
Les entrailles, l'amour, les remords, ni les soins.

(IDEM, *ibid.*, acte IV, scène VII.)

Je crois que tu n'es pas coupable;
Mais si tu l'es, tu n'es qu'un homme détestable.

(CRÉBILLON, *Catilina*, acte IV, scène II.)

Mais vous me payerez ses funestes appas.
C'est vous qui leur gagnez sur moi la préférence.

(IDEM, *ibid.*, acte II, scène I.)

Seigneur, enfin la paix si longtemps attendue
M'est redonnée ici par le même héros
Dont la seule valeur nous causa tant de maux.

(IDEM, *Pyrrhus*, acte V, scène III.)

Autour du vase affreux par moi-même rempli
Du sang de Nonnius avec soin recueilli,
Au fond de ton palais j'ai rassemblé leur troupe.

(IDEM, *Catilina*, acte IV, scène III.)

Ces phrases obscures, ces termes impropres, ces fautes de syntaxe, ce langage inintelligible, ces pensées si fausses et si mal exprimées; tant d'autres tirades où l'on ne parle que des dieux et des enfers, parce qu'on ne sait pas faire parler les hommes; un style boursouflé et plat à la fois, hérissé d'épithètes inutiles, de maximes monstrueuses exprimées en vers dignes d'elles[1], c'est là ce qui a succédé au style de Racine; et pour achever la décadence de la langue et du goût, ces pièces visigothes et vandales ont été suivies de pièces plus barbares encore.

La prose n'est pas moins tombée. On voit, dans des livres sérieux et faits pour instruire, une affectation qui indigne tout lecteur sensé.

« Il faut mettre sur le compte de l'amour-propre ce qu'on met sur le compte des vertus.

1. Voici quelques-unes de ces maximes détestables qu'on ne doit jamais étaler sur le théâtre :

Cependant, sans compter ce qu'on appelle crime....
Et du joug des serments esclaves malheureux,
Notre honneur dépendra d'un vain respect pour eux!
Pour moi, que touche peu cet honneur chimérique,
J'appelle à ma raison d'un joug si tyrannique.
Me venger et régner, voilà mes souverains;
Tout le reste pour moi n'a que des titres vains...
De froids remords voudraient en vain y mettre obstacle :
Je ne consulte plus que ce superbe oracle.

(*Xerxès*, acte I, scène I.)

Quelles plates et extravagantes atrocités! « appeler à sa raison d'un joug; mes souverains sont me venger et régner; de froids remords qui veulent mettre obstacle à ce superbe oracle! » quelle foule de barbarismes et d'idées barbares! (*Note de Voltaire.*)

« L'esprit se joue à pure perte dans ces questions où l'on a fait les frais de penser.

« Les éclipses étaient en droit d'effrayer les hommes.

« Épicure avait un extérieur à l'unisson de son âme.

« L'empereur Claudius renvia sur Auguste.

« La religion était en collusion avec la nature.

« Cléopâtre était une beauté privilégiée.

« L'air de gaieté brillait sur les enseignes de l'armée.

« Le triumvir Lépide se rendit nul.

« Un consul se fit clef de meute dans la république.

« Mécénas était d'autant plus éveillé qu'il affichait le sommeil.

« Julie, affectée de pitié, élève à son amant ses tendres supplications.

« Elle cultiva l'espérance.

« Son âme épuisée se fond comme l'eau.

« Sa philosophie n'est point parlière.

« Son amant ne veut pas mesurer ses maximes à sa toise, et prendre une âme aux livrées de la maison. »

Tels sont les excès d'extravagance où sont tombés des demi-beaux esprits qui ont eu la manie de se singulariser.

On ne trouve pas dans Rollin une seule phrase qui tienne de ce jargon ridicule, et c'est en quoi il est très-estimable, puisqu'il a résisté au torrent du mauvais goût.

Le défaut contraire à l'affectation est le style négligé, lâche et rampant, l'emploi fréquent des expressions populaires et proverbiales.

« Le général poursuivit sa pointe[1].

« Les ennemis furent battus à plate couture.

« Ils s'enfuirent à vauderoute.

« Il se prêta à des propositions de paix, après avoir chanté victoire.

« Les légions vinrent au-devant de Drusus par manière d'acquit.

« Un soldat romain se donnant à dix as par jour, corps et âme[2]. »

1. Ces expressions sont employées par l'historien Daniel ; voyez ci-après, l'article GENRE DE STYLE ; et dans les *Mélanges*, année 1764, les *Extraits de la Gazette littéraire* (article du 30 septembre).

2. La Bletterie, dans sa traduction des *Annales de Tacite*, livre Ier, paragraphe XVII, a mis : *A dix as par jour un soldat romain, corps et bien.* Tacite dit : *Animam et corpus.* (B.)

La différence *qu'il y avait entre eux était*, au lieu de dire, dans un style plus concis, *la différence entre eux était*. Le plaisir *qu'il y a à cacher ses démarches à son rival*, au lieu de dire *le plaisir de cacher ses démarches à son rival*.

Lors de la bataille de Fontenoy, au lieu de dire *dans le temps de la bataille, l'époque de la bataille, tandis, lorsque l'on donnait la bataille*.

Par une négligence encore plus impardonnable, et faute de chercher le mot propre, quelques écrivains ont imprimé : *Il l'envoya faire faire la revue des troupes*. Il était si aisé de dire : *Il l'envoya passer les troupes en revue; il lui ordonna d'aller faire la revue*.

Il s'est glissé dans la langue un autre vice : c'est d'employer des expressions poétiques dans ce qui doit être écrit du style le plus simple. Des auteurs de journaux et même de quelques gazettes parlent des *forfaits* d'un coupeur de bourse condamné à être fouetté *dans ces lieux*. Des janissaires ont *mordu la poussière*. Les troupes n'ont pu résister à *l'inclémence des airs*. On annonce une histoire d'une petite ville de province, avec les preuves, et une table des matières, en faisant l'éloge de la *magie* du style de l'auteur. Un apothicaire donne avis au public qu'il débite une drogue nouvelle à trois livres la bouteille ; il dit *qu'il a interrogé la nature, et qu'il l'a forcée d'obéir à ses lois*.

Un avocat, à propos d'un mur mitoyen, dit que le droit de sa partie *est éclairé du flambeau des présomptions*.

Un historien, en parlant de l'auteur d'une sédition, vous dit qu'*il alluma le flambeau de la discorde*. S'il décrit un petit combat, il dit que *ces vaillants chevaliers descendaient dans le tombeau, en y précipitant leurs ennemis victorieux*.

Ces puérilités ampoulées ne devaient pas reparaître après le plaidoyer de maître Petit-Jean dans *les Plaideurs*. Mais enfin il y aura toujours un petit nombre d'esprits bien faits qui conservera les bienséances du style et le bon goût, ainsi que la pureté de la langue. Le reste sera oublié.

FRANC ARBITRE.

Depuis que les hommes raisonnent, les philosophes ont embrouillé cette matière ; mais les théologiens l'ont rendue inintelligible par leurs absurdes subtilités sur la grâce. Locke est peut-être le premier homme qui ait eu un fil dans ce labyrinthe, car il est le premier qui, sans avoir l'arrogance de croire partir d'un principe général, ait examiné la nature humaine par analyse.

On dispute depuis trois mille ans si la volonté est libre ou non ; Locke[1] fait voir d'abord que la question est absurde, et que la liberté ne peut pas plus appartenir à la volonté que la couleur et le mouvement.

Que veut dire ce mot *être libre?* il veut dire *pouvoir*, ou bien il n'a point de sens. Or que la volonté *puisse*, cela est aussi ridicule au fond que si on disait qu'elle est jaune ou bleue, ronde ou carrée. La volonté est le vouloir, et la liberté est le pouvoir. Voyons pied à pied la chaîne de ce qui se passe en nous, sans nous offusquer l'esprit d'aucun terme de l'école ni d'aucun principe antécédent.

On vous propose de monter à cheval, il faut absolument que vous fassiez un choix, car il est bien clair que vous irez ou que vous n'irez pas. Il n'y a point de milieu. Il est donc de nécessité absolue que vous vouliez le oui ou le non. Jusque-là il est démontré que la volonté n'est pas libre. Vous voulez monter à cheval ; pourquoi? C'est, dira un ignorant, parce que je le veux. Cette réponse est un idiotisme; rien ne se fait ni ne se peut faire sans raison, sans cause : votre vouloir en a donc une. Quelle est-elle? l'idée agréable de monter à cheval qui se présente dans votre cerveau, l'idée dominante, l'idée déterminante. Mais, direz-vous, ne puis-je résister à une idée qui me domine? Non ; car quelle serait la cause de votre résistance? aucune. Vous ne pouvez obéir par votre volonté qu'à une idée qui vous dominera davantage.

Or vous recevez toutes vos idées ; vous recevez donc votre vouloir, vous voulez donc nécessairement : le mot de *liberté* n'appartient donc en aucune manière à la volonté.

Vous me demandez comment le penser et le vouloir se forment en vous. Je vous réponds que je n'en sais rien. Je ne sais pas plus comment on fait des idées que je ne sais comment le monde a été fait. Il ne nous est donné que de chercher à tâtons ce qui se passe dans notre incompréhensible machine.

La volonté n'est donc point une faculté qu'on puisse appeler libre. Une volonté libre est un mot absolument vide de sens ; et ce que les scolastiques ont appelé volonté d'indifférence, c'est-à-dire de vouloir sans cause, est une chimère qui ne mérite pas d'être combattue.

Où sera donc la liberté? dans la puissance de faire ce qu'on

1. Voyez l'*Essai sur l'entendement humain*, chapitre de *la puissance*. (*Note de Voltaire.*)

veut. Je veux sortir de mon cabinet, la porte est ouverte, je suis libre d'en sortir.

Mais, dites-vous, si la porte est fermée, et que je veuille rester chez moi, j'y demeure librement. Expliquons-nous. Vous exercez alors le pouvoir que vous avez de demeurer; vous avez cette puissance, mais vous n'avez pas celle de sortir.

La liberté, sur laquelle on a écrit tant de volumes, n'est donc, réduite à ses justes termes, que la puissance d'agir.

Dans quel sens faut-il donc prononcer ce mot : *L'homme est libre?* dans le même sens qu'on prononce les mots de santé, de force, de bonheur. L'homme n'est pas toujours fort, toujours sain, toujours heureux.

Une grande passion, un grand obstacle, lui ôtent sa liberté, sa puissance d'agir.

Le mot de *liberté*, de *franc arbitre*, est donc un mot abstrait, un mot général, comme beauté, bonté, justice. Ces termes ne disent pas que tous les hommes soient toujours beaux, bons et justes; aussi ne sont-ils pas toujours libres.

Allons plus loin : cette liberté n'étant que la puissance d'agir, quelle est cette puissance? Elle est l'effet de la constitution et de l'état actuel de nos organes. Leibnitz veut résoudre un problème de géométrie, il tombe en apoplexie, il n'a certainement pas la liberté de résoudre son problème. Un jeune homme vigoureux, amoureux éperdument, qui tient sa maîtresse facile entre ses bras, est-il libre de dompter sa passion? non sans doute : il a la puissance de jouir, et n'a pas la puissance de s'abstenir. Locke a donc eu très-grande raison d'appeler la liberté *puissance*. Quand est-ce que ce jeune homme pourra s'abstenir malgré la violence de sa passion? quand une idée plus forte déterminera en sens contraire les ressorts de son âme et de son corps.

Mais quoi! les autres animaux auront donc la même liberté, la même puissance? Pourquoi non? Ils ont des sens, de la mémoire, du sentiment, des perceptions, comme nous; ils agissent avec spontanéité comme nous : il faut bien qu'ils aient aussi, comme nous, la puissance d'agir en vertu de leurs perceptions, en vertu du jeu de leurs organes.

On crie : S'il est ainsi, tout n'est que machine, tout est dans l'univers assujetti à des lois éternelles. Eh bien, voudriez-vous que tout se fît au gré d'un million de caprices aveugles? Ou tout est la suite de la nécessité de la nature des choses, ou tout est l'effet de l'ordre éternel d'un maître absolu : dans l'un et dans l'autre cas nous ne sommes que des roues de la machine du monde.

C'est un vain jeu d'esprit, c'est un lieu commun de dire que sans la liberté prétendue de la volonté, les peines et les récompenses sont inutiles. Raisonnez, et vous conclurez tout le contraire.

Si, quand on exécute un brigand, son complice qui le voit expirer a la liberté de ne se point effrayer du supplice; si sa volonté se détermine d'elle-même, il ira du pied de l'échafaud assassiner sur le grand chemin; si ses organes, frappés d'horreur, lui font éprouver une terreur insurmontable, il ne volera plus. Le supplice de son compagnon ne lui devient utile et n'assure la société qu'autant que sa volonté n'est pas libre.

La liberté n'est donc et ne peut être autre chose que la puissance de faire ce qu'on veut. Voilà ce que la philosophie nous apprend. Mais si on considère la liberté dans le sens théologique, c'est une matière si sublime que des regards profanes n'osent pas s'élever jusqu'à elle [1].

FRANCHISE [2].

Mot qui donne toujours une idée de liberté dans quelque sens qu'on le prenne; mot venu des Francs, qui étaient libres: il est si ancien que, lorsque le Cid assiégea et prit Tolède, dans le XIe siècle, on donna des *franchis* ou *franchises* aux Français qui étaient venus à cette expédition, et qui s'établirent à Tolède. Toutes les villes murées avaient des franchises, des libertés, des priviléges, jusque dans la plus grande anarchie du pouvoir féodal. Dans tous les pays d'états, le souverain jurait à son avénement de garder leurs franchises.

Ce nom, qui a été donné généralement aux droits des peuples aux immunités, aux asiles, a été plus particulièrement affecté aux quartiers des ambassadeurs à Rome. C'était un terrain autour des palais; et ce terrain était plus ou moins grand, selon la volonté de l'ambassadeur. Tout ce terrain était un asile aux criminels; on ne pouvait les y poursuivre. Cette franchise fut restreinte sous Innocent XI à l'enceinte des palais. Les églises et les couvents en Italie ont la même franchise, et ne l'ont point dans les autres États. Il y a dans Paris plusieurs lieux de franchise, où les débiteurs ne peuvent être saisis pour leurs dettes par la justice ordinaire, et où les ouvriers peuvent exercer leurs métiers sans

1. Voyez l'article LIBERTÉ.
2. *Encyclopédie*, tome VII, 1757. (B.)

être passés maîtres. Les ouvriers ont cette franchise dans le faubourg Saint-Antoine ; mais ce n'est pas un asile comme le Temple.

Cette franchise, qui exprime ordinairement la liberté d'une nation, d'une ville, d'un corps, a bientôt après signifié la liberté d'un discours, d'un conseil qu'on donne, d'un procédé dans une affaire ; mais il y a une grande nuance entre *parler avec franchise*, et *parler avec liberté*. Dans un discours à son supérieur, la liberté est une hardiesse ou mesurée ou trop forte ; la franchise se tient plus dans les justes bornes, et est accompagnée de candeur. Dire son avis avec liberté, c'est ne pas craindre ; le dire avec franchise, c'est se conduire ouvertement et noblement. Parler avec trop de liberté, c'est marquer de l'audace ; parler avec trop de franchise, c'est trop ouvrir son cœur.

FRANÇOIS RABELAIS [1].

FRANÇOIS XAVIER [2].

Il ne serait pas mal de savoir quelque chose de vrai concernant le célèbre François Xavero, que nous nommons Xavier, surnommé l'apôtre des Indes. Bien des gens s'imaginent encore qu'il établit le christianisme sur toute la côte méridionale de l'Inde, dans une vingtaine d'îles, et surtout au Japon. Il n'y a pas trente ans qu'à peine était-il permis d'en douter dans l'Europe.

Les jésuites n'ont fait nulle difficulté de le comparer à saint Paul. Ses voyages et ses miracles avaient été écrits en partie par Tursellin et Orlandin, par Lucéna, par Bartoli, tous jésuites, mais très-peu connus en France : moins on était informé des détails, plus sa réputation était grande.

Lorsque le jésuite Bouhours composa son histoire, Bouhours passait pour un très-bel esprit ; il vivait dans la meilleure compagnie de Paris ; je ne parle pas de la compagnie de Jésus, mais de celle des gens du monde les plus distingués par leur esprit et par leur savoir. Personne n'eut un style plus pur et plus éloigné

1. L'article qu'on trouvait sous ce mot dans les *Questions sur l'Encyclopédie* était divisé en deux sections. La première se composait de la première des *Lettres à Son Altesse sérénissime monseigneur le prince de* ***. La seconde section était formée de la majeure partie de la seconde des mêmes *Lettres*. Voyez *Mélanges*, année 1767. (B.)

2. *Questions sur l'Encyclopédie*, sixième partie, 1771. (B.) — Voyez aussi XAVIER.

de l'affectation : il fut même proposé dans l'Académie française de passer par-dessus les règles de son institution pour recevoir le père Bouhours dans son corps[1].

Il avait encore un plus grand avantage, celui du crédit de son ordre, qui alors, par un prestige presque inconcevable, gouvernait tous les princes catholiques.

La saine critique, il est vrai, commençait à s'établir; mais ses progrès étaient lents : on se piquait alors en général de bien écrire plutôt que d'écrire des choses véritables.

Bouhours fit les Vies de saint Ignace et de saint François Xavier sans presque s'attirer de reproches; à peine releva-t-on sa comparaison de saint Ignace avec César, et de Xavier avec Alexandre : ce trait passa pour une fleur de rhétorique.

J'ai vu au collége des jésuites de la rue Saint-Jacques un tableau de douze pieds de long sur douze de hauteur, qui représentait Ignace et Xavier montant au ciel chacun dans un char magnifique, attelé de quatre chevaux blancs; le Père éternel en haut, décoré d'une belle barbe blanche, qui lui pendait jusqu'à la ceinture; Jésus-Christ et la vierge Marie à ses côtés, le Saint-Esprit au-dessous d'eux en forme de pigeon, et des anges joignant les mains et baissant la tête pour recevoir père Ignace et père Xavier.

Si quelqu'un se fût moqué publiquement de ce tableau, le révérend P. La Chaise, confesseur du roi, n'aurait pas manqué de faire donner une lettre de cachet au ricaneur sacrilége.

Il faut avouer que François Xavier est comparable à Alexandre en ce qu'ils allèrent tous deux aux Indes, comme Ignace ressemble à César pour avoir été en Gaule; mais Xavier, vainqueur du démon, alla bien plus loin que le vainqueur de Darius. C'est un plaisir de le voir passer, en qualité de convertisseur volontaire, d'Espagne en France, de France à Rome, de Rome à Lisbonne, de Lisbonne au Mozambique, après avoir fait le tour de l'Afrique. Il reste longtemps au Mozambique, où il reçoit de Dieu le don de prophétie; ensuite il passe à Mélinde, et dispute sur l'*Alcoran* avec les mahométans[2], qui entendent sans doute sa langue aussi bien qu'il entend la leur; il trouve même des caciques, quoiqu'il n'y en ait qu'en Amérique. Le vaisseau portugais arrive à l'île Zocotora,

1. Sa réputation de bon écrivain était si bien établie que La Bruyère dit dans ses *Caractères* (chapitre 1er) : « Capys croit écrire comme Bouhours ou Rabutin. » (*Note de Voltaire.*)

2. Tome I, page 86. (*Id.*)

qui est sans contredit celle des Amazones; il y convertit tous les insulaires; il y bâtit une église : de là il arrive à Goa[1]; il y voit une colonne sur laquelle saint Thomas avait gravé qu'un jour saint Xavier viendrait rétablir la religion chrétienne qui avait fleuri autrefois dans l'Inde. Xavier lut parfaitement les anciens caractères, soit hébreux, soit indiens, dans lesquels cette prophétie était écrite. Il prend aussitôt une clochette, assemble tous les petits garçons autour de lui, leur explique le *Credo*, et les baptise[2]. Son grand plaisir surtout était de marier les Indiens avec leurs maîtresses.

On le voit courir de Goa au cap Comorin, à la côte de la Pêcherie, au royaume de Travancor; dès qu'il est arrivé dans un pays, son plus grand soin est de le quitter : il s'embarque sur le premier vaisseau portugais qu'il trouve; vers quelque endroit que ce vaisseau dirige sa route, il n'importe à Xavier : pourvu qu'il voyage, il est content. On le reçoit par charité; il retourne deux ou trois fois à Goa, à Cochin, à Cori, à Negapatan, à Méliapour. Un vaisseau part pour Malaca : voilà Xavier qui court à Malaca avec le désespoir dans le cœur de n'avoir pu voir Siam, Pégu, et le Tonquin.

Vous le voyez dans l'île de Sumatra, à Bornéo, à Macassar, dans les îles Moluques, et surtout à Ternate et à Amboyne. Le roi de Ternate avait dans son immense sérail cent femmes en qualité d'épouses, et sept ou huit cents concubines. La première chose que fait Xavier est de les chasser toutes. Vous remarquerez d'ailleurs que l'île de Ternate n'a que deux lieues de diamètre.

De là, trouvant un autre vaisseau portugais qui part pour l'île de Ceilan, il retourne à Ceilan; il fait plusieurs tours de Ceilan à Goa et à Cochin. Les Portugais trafiquaient déjà au Japon; un vaisseau part pour ce pays, Xavier ne manque pas de s'y embarquer; il parcourt toutes les îles du Japon.

Enfin, dit le jésuite Bouhours, si on mettait bout à bout toutes les courses de Xavier, il y aurait de quoi faire plusieurs fois le tour de la terre.

Observez qu'il était parti pour ses voyages en 1542, et qu'il mourut en 1552. S'il eut le temps d'apprendre toutes les langues des nations qu'il parcourut, c'est un beau miracle; s'il avait le don des langues, c'est un plus grand miracle encore. Mais malheureusement, dans plusieurs de ses lettres, il dit qu'il est obligé

1. Tome I, page 92. (*Note de Voltaire.*)
2. *Ibid.*, page 102. (*Id.*)

de se servir d'interprète, et dans d'autres il avoue qu'il a une difficulté extrême à apprendre la langue japonaise, qu'il ne saurait prononcer.

Le jésuite Bouhours, en rapportant quelques-unes de ses lettres, ne fait aucun doute que saint François Xavier *n'eût le don des langues*[1]; mais il avoue « qu'il ne l'avait pas toujours. Il l'avait, *dit-il*, dans plusieurs occasions : car sans jamais avoir appris la langue chinoise, il prêchait tous les matins en chinois dans Amanguchi » (qui est la capitale d'une province du Japon).

Il faut bien qu'il sût parfaitement toutes les langues de l'Orient, puisqu'il faisait des chansons dans ces langues, et qu'il mit en chanson le *Pater*, l'*Ave Maria*, et le *Credo*, pour l'instruction des petits garçons et des petites filles[2].

Ce qu'il y a de plus beau, c'est que cet homme, qui avait besoin de truchement, parlait toutes les langues à la fois comme les apôtres; et lorsqu'il parlait portugais, langue dans laquelle Bouhours avoue que le saint s'expliquait fort mal, les Indiens, les Chinois, les Japonais, les habitants de Ceilan, de Sumatra, l'entendaient parfaitement[3].

Un jour surtout qu'il parlait sur l'immortalité de l'âme, le mouvement des planètes, les éclipses de soleil et de lune, l'arc-en-ciel, le péché et la grâce, le paradis et l'enfer, il se fit entendre à vingt personnes de nations différentes.

On demande comment un tel homme put faire tant de conversions au Japon? Il faut répondre simplement qu'il n'en fit point; mais que d'autres jésuites, qui restèrent longtemps dans le pays, à la faveur des traités entre les rois de Portugal et les empereurs du Japon, convertirent tant de monde qu'enfin il y eut une guerre civile qui coûta la vie, à ce que l'on prétend, à près de quatre cent mille hommes. C'est là le prodige le plus connu que les missionnaires aient opéré au Japon.

Mais ceux de François Xavier ne laissent pas d'avoir leur mérite.

Nous comptons dans la foule de ses miracles huit enfants ressuscités.

« Le plus grand miracle de Xavier, dit le jésuite Bouhours[4], n'était pas d'avoir ressuscité tant de morts, mais de n'être pas mort lui-même de fatigue. »

Mais le plus plaisant de ses miracles est qu'ayant laissé tomber

1. Tome II, p. 59. (*Note de Voltaire.*)
2. *Ibid.*, page 317. (*Id.*)
3. Tome II, p. 56. (*Note de Voltaire.*)
4. *Ibid.*, page 313. (*Id.*)

son crucifix dans la mer près l'île de Baranura, que je croirais plutôt l'île de Barataria[1], un cancre vint le lui rapporter entre ses pattes au bout de vingt-quatre heures.

Le plus brillant de tous, et après lequel il ne faut jamais parler d'aucun autre, c'est que dans une tempête qui dura trois jours, il fut constamment à la fois dans deux vaisseaux à cent cinquante lieues l'un de l'autre[2], et servit à l'un des deux de pilote; et ce miracle fut avéré par tous les passagers, qui ne pouvaient être ni trompés ni trompeurs.

C'est là pourtant ce qu'on a écrit sérieusement et avec succès dans le siècle de Louis XIV, dans le siècle des *Lettres provinciales*, des tragédies de Racine, du *Dictionnaire de Bayle*, et de tant d'autres savants ouvrages.

Ce serait une espèce de miracle qu'un homme d'esprit tel que Bouhours eût fait imprimer tant d'extravagances, si on ne savait à quel excès l'esprit de corps et surtout l'esprit monacal emportent les hommes. Nous avons plus de deux cents volumes entièrement dans ce goût, compilés par des moines; mais ce qu'il y a de funeste, c'est que les ennemis des moines compilent aussi de leur côté. Ils compilent plus plaisamment, ils se font lire. C'est une chose bien déplorable qu'on n'ait plus pour les moines, dans les dix-neuf vingtièmes parties de l'Europe, ce profond respect et cette juste vénération que l'on conserve encore pour eux dans quelques villages de l'Aragon et de la Calabre.

Il serait très-difficile de juger entre les miracles de saint François Xavier, *Don Quichotte*, *le Roman comique*, et les convulsionnaires de Saint-Médard.

Après avoir parlé de François Xavier, il serait inutile de discuter l'histoire des autres François : si vous voulez vous instruire à fond, lisez les *Conformités de saint François d'Assise*.

Depuis la belle *Histoire de saint François Xavier* par le jésuite Bouhours, nous avons eu l'*Histoire de saint François Régis* par le jésuite Daubenton, confesseur de Philippe V, roi d'Espagne; mais c'est de la piquette après de l'eau-de-vie : il n'y a pas seulement un mort ressuscité dans l'histoire du bienheureux Régis[3].

1. Tome II, page 237. (*Note de Voltaire.*)
2. *Ibid.*, page 157. (*Id.*)
3. Voyez l'article IGNACE DE LOYOLA. (*Id.*)

FRAUDE[1].

S'IL FAUT USER DE FRAUDES PIEUSES AVEC LE PEUPLE[2].

Le fakir Bambabef rencontra un jour un des disciples de Confutzée, que nous nommons *Confucius*, et ce disciple s'appelait *Ouang*, et Bambabef soutenait que le peuple a besoin d'être trompé, et Ouang prétendait qu'il ne faut jamais tromper personne; et voici le précis de leur dispute.

BAMBABEF.

Il faut imiter l'Être suprême, qui ne nous montre pas les choses telles qu'elles sont; il nous fait voir le soleil sous un diamètre de deux ou trois pieds, quoique cet astre soit un million de fois plus gros que la terre; il nous fait voir la lune et les étoiles attachées sur un même fond bleu, tandis qu'elles sont à des profondeurs différentes. Il veut qu'une tour carrée nous paraisse ronde de loin; il veut que le feu nous paraisse chaud, quoiqu'il ne soit ni chaud ni froid; enfin il nous environne d'erreurs convenables à notre nature.

OUANG.

Ce que vous nommez erreur n'en est point une. Le soleil, tel qu'il est placé à des millions de millions de lis[3] au delà de notre globe, n'est pas celui que nous voyons. Nous n'apercevons réellement et nous ne pouvons apercevoir que le soleil qui se peint dans notre rétine, sous un angle déterminé. Nos yeux ne nous ont point été donnés pour connaître les grosseurs et les distances, il faut d'autres secours et d'autres opérations pour les connaître.

Bambabef parut fort étonné de ce propos. Ouang, qui était très-patient, lui expliqua la théorie de l'optique; et Bambabef, qui avait de la conception, se rendit aux démonstrations du disciple de Confutzée; puis il reprit la dispute en ces termes.

BAMBABEF.

Si Dieu ne nous trompe point par le ministère de nos sens, comme je le croyais, avouez au moins que les médecins trompent toujours les enfants pour leur bien: ils leur disent qu'ils leur

1. *Dictionnaire philosophique*, 1764. (B.)

2. On a déjà imprimé plusieurs fois cet article, mais il est ici beaucoup plus correct. (*Note de Voltaire.*) — Cette note est de 1771. *Questions sur l'Encyclopédie*, sixième partie. (B.)

3. Un li est de 124 pas. (*Note de Voltaire.*)

donnent du sucre, et en effet ils leur donnent de la rhubarbe. Je puis donc, moi fakir, tromper le peuple, qui est aussi ignorant que les enfants.

OUANG.

J'ai deux fils ; je ne les ai jamais trompés ; je leur ai dit, quand ils ont été malades : Voilà une médecine très-amère, il faut avoir le courage de la prendre ; elle vous nuirait si elle était douce. Je n'ai jamais souffert que leurs gouvernantes et leurs précepteurs leur fissent peur des esprits, des revenants, des lutins, des sorciers ; par là j'en ai fait de jeunes citoyens courageux et sages.

BAMBABEF.

Le peuple n'est pas né si heureusement que votre famille.

OUANG.

Tous les hommes se ressemblent à peu près ; ils sont nés avec les mêmes dispositions. Il ne faut pas corrompre la nature des hommes.

BAMBABEF.

Nous leur enseignons des erreurs, je l'avoue ; mais c'est pour leur bien. Nous leur faisons accroire que s'ils n'achètent pas nos clous bénits, s'ils n'expient pas leurs péchés en nous donnant de l'argent, ils deviendront, dans une autre vie, chevaux de poste, chiens ou lézards : cela les intimide, et ils deviennent gens de bien.

OUANG.

Ne voyez-vous pas que vous pervertissez ces pauvres gens ? Il y en a parmi eux bien plus qu'on ne pense qui raisonnent, qui se moquent de vos miracles, de vos superstitions, qui voient fort bien qu'ils ne seront changés ni en lézards ni en chevaux de poste. Qu'arrive-t-il ? ils ont assez de bon sens pour voir que vous leur dites des choses impertinentes, et ils n'en ont pas assez pour s'élever vers une religion pure et dégagée de superstition, telle que la nôtre. Leurs passions leur font croire qu'il n'y a point de religion, parce que la seule qu'on leur enseigne est ridicule ; vous devenez coupables de tous les vices dans lesquels ils se plongent.

BAMBABEF.

Point du tout, car nous ne leur enseignons qu'une bonne morale.

OUANG.

Vous vous feriez lapider par le peuple si vous enseigniez une morale impure. Les hommes sont faits de façon qu'ils veulent bien commettre le mal, mais ils ne veulent pas qu'on le leur prêche. Il faudrait seulement ne point mêler une morale sage avec des fables absurdes, parce que vous affaiblissez par vos im-

postures, dont vous pourriez vous passer, cette morale que vous êtes forcés d'enseigner.

BAMBABEF.

Quoi! vous croyez qu'on peut enseigner la vérité au peuple sans la soutenir par des fables?

OUANG.

Je le crois fermement. Nos lettrés sont de la même pâte que nos tailleurs, nos tisserands, et nos laboureurs; ils adorent un Dieu créateur, rémunérateur et vengeur; ils ne souillent leur culte, ni par des systèmes absurdes, ni par des cérémonies extravagantes; et il y a bien moins de crimes parmi les lettrés que parmi le peuple. Pourquoi ne pas daigner instruire nos ouvriers comme nous instruisons nos lettrés?

BAMBABEF.

Vous feriez une grande sottise; c'est comme si vous vouliez qu'ils eussent la même politesse, qu'ils fussent jurisconsultes: cela n'est ni possible ni convenable. Il faut du pain blanc pour les maîtres, et du pain bis pour les domestiques.

OUANG.

J'avoue que tous les hommes ne doivent pas avoir la même science; mais il y a des choses nécessaires à tous. Il est nécessaire que chacun soit juste; et la plus sûre manière d'inspirer la justice à tous les hommes, c'est de leur inspirer la religion sans superstition.

BAMBABEF.

C'est un beau projet, mais il est impraticable. Pensez-vous qu'il suffise aux hommes de croire un Dieu qui punit et qui récompense? Vous m'avez dit qu'il arrive souvent que les plus déliés d'entre le peuple se révoltent contre mes fables; ils se révolteront de même contre votre vérité. Ils diront: Qui m'assurera que Dieu punit et récompense? où en est la preuve? quelle mission avez-vous? quel miracle avez-vous fait pour que je vous croie? Ils se moqueront de vous bien plus que de moi.

OUANG.

Voilà où est votre erreur. Vous imaginez qu'on secouera le joug d'une idée honnête, vraisemblable, utile à tout le monde, d'une idée dont la raison humaine est d'accord, parce qu'on rejette des choses malhonnêtes, absurdes, inutiles, dangereuses, qui font frémir le bon sens.

Le peuple est très-disposé à croire ses magistrats : quand ses magistrats ne lui proposent qu'une créance raisonnable, il l'embrasse volontiers. On n'a pas besoin de prodiges pour croire un

Dieu juste, qui lit dans le cœur de l'homme; cette idée est trop naturelle, trop nécessaire, pour être combattue. Il n'est pas nécessaire de dire précisément comment Dieu punira et récompensera; il suffit qu'on croie à sa justice. Je vous assure que j'ai vu des villes entières qui n'avaient presque point d'autres dogmes, et que ce sont celles où j'ai vu le plus de vertu.

BAMBABEF.

Prenez garde; vous trouverez dans ces villes des philosophes qui vous nieront et les peines et les récompenses.

OUANG.

Vous m'avouerez que ces philosophes nieront bien plus fortement vos inventions : ainsi vous ne gagnez rien par là. Quand il y aurait des philosophes qui ne conviendraient pas de mes principes, ils n'en seraient pas moins gens de bien; ils n'en cultiveraient pas moins la vertu, qui doit être embrassée par amour, et non par crainte. Mais de plus, je vous soutiens qu'aucun philosophe ne serait jamais assuré que la Providence ne réserve pas des peines aux méchants et des récompenses aux bons. Car s'ils me demandent qui m'a dit que Dieu punit, je leur demanderai qui leur a dit que Dieu ne punit pas. Enfin je vous soutiens que les philosophes m'aideront, loin de me contredire. Voulez-vous être philosophe?

BAMBABEF.

Volontiers; mais ne le dites pas aux fakirs.

OUANG.

Songeons surtout qu'un philosophe doit annoncer un Dieu, s'il veut être utile à la société humaine[1].

FRIVOLITÉ[2].

Ce qui me persuade le plus de la Providence, disait le profond auteur de *Bacha Bilboquet*, c'est que, pour nous consoler de nos innombrables misères, la nature nous a faits frivoles. Nous sommes tantôt des bœufs ruminants accablés sous le joug, tantôt des colombes dispersées qui fuyons en tremblant la griffe du vautour, dégouttante du sang de nos compagnes; renards poursuivis par

1. Voyez dans les *Mélanges*, année 1756, l'opuscule intituló *Jusqu'à quel point on doit tromper le peuple;* et, année 1763, le chapitre xx du *Traité sur la Tolérance.*

2. *Nouveaux Mélanges*, III, 1765. (B.)

des chiens; tigres qui nous dévorons les uns les autres. Nous voilà tout d'un coup devenus papillons, et nous oublions en voltigeant toutes les horreurs que nous avons éprouvées.

Si nous n'étions pas frivoles, quel homme pourrait demeurer sans frémir dans une ville où l'on brûla une maréchale, dame d'honneur de la reine, sous prétexte qu'elle avait fait tuer un coq blanc au clair de la lune[1] ? dans cette même ville où le maréchal de Marillac fut assassiné en cérémonie, sur un arrêt rendu par des meurtriers juridiques, apostés par un prêtre dans sa propre maison de campagne, où il caressait Marion de Lorme comme il pouvait, tandis que ces scélérats en robe exécutaient ses sanguinaires volontés?

Pourrait-on se dire à soi-même, sans trembler dans toutes ses fibres et sans avoir le cœur glacé d'horreur : Me voici dans cette même enceinte où l'on rapportait les corps morts et mourants de deux mille jeunes gentilshommes égorgés près du faubourg Saint-Antoine, parce qu'un homme en soutane rouge avait déplu à quelques hommes en soutane noire[2] ?

Qui pourrait passer par la rue de la Ferronnerie[3] sans verser des larmes et sans entrer dans des convulsions de fureur contre les principes abominables et sacrés qui plongèrent le couteau dans le cœur du meilleur des hommes et du plus grand des rois?

On ne pourrait faire un pas dans les rues de Paris, le jour de la Saint-Barthélemy, sans dire : C'est ici qu'on assassina un de mes ancêtres pour l'amour de Dieu; c'est ici qu'on traîna tout sanglant un des aïeux de ma mère; c'est là que la moitié de mes compatriotes égorgea l'autre.

Heureusement les hommes sont si légers, si frivoles, si frappés du présent, si insensibles au passé, que sur dix mille il n'y en a pas deux ou trois qui fassent ces réflexions.

Combien ai-je vu d'hommes de bonne compagnie qui, ayant perdu leurs enfants, leur maîtresse, une grande partie de leur bien, et par conséquent toute leur considération, et même plusieurs de leurs dents dans l'humiliante opération des frictions réitérées de mercure, ayant été trahis, abandonnés, venaient décider encore d'une pièce nouvelle et faisaient à souper des contes qu'on croyait plaisants! La solidité consiste dans l'uniformité des idées. Un homme de bon sens, dit-on, doit toujours penser de la

1. La maréchale d'Ancre, brûlée comme sorcière.
2. Mazarin et le Parlement.
3. Où fut assassiné Henri IV par Ravaillac.

même façon : si on en était réduit là, il vaudrait mieux n'être pas né.

Les anciens n'imaginèrent rien de mieux que de faire boire les eaux du fleuve Léthé à ceux qui devaient habiter les champs Élysées.

Mortels, voulez-vous tolérer la vie? oubliez et jouissez.

FROID [1].

DE CE QU'ON ENTEND PAR CE TERME DANS LES BELLES-LETTRES ET DANS LES BEAUX-ARTS.

On dit qu'un morceau de poésie, d'éloquence, de musique, un tableau même, est froid, quand on attend dans ces ouvrages une expression animée qu'on n'y trouve pas. Les autres arts ne sont pas si susceptibles de ce défaut. Ainsi l'architecture, la géométrie, la logique, la métaphysique, tout ce qui a pour unique mérite la justesse, ne peut être ni échauffé, ni refroidi. Le tableau de la Famille de Darius, peint par Mignard, est très-froid, en comparaison du tableau de Lebrun, parce qu'on ne trouve point dans les personnages de Mignard cette même affliction que Lebrun a si vivement exprimée sur le visage et dans les attitudes des princesses persanes. Une statue même peut être froide. On doit voir la crainte et l'horreur dans les traits d'une Andromède, l'effort de tous les muscles et une colère mêlée d'audace dans l'attitude et sur le front d'un Hercule qui soulève Antée.

Dans la poésie, dans l'éloquence, les grands mouvements des passions deviennent froids quand ils sont exprimés en termes trop communs et dénués d'imagination. C'est ce qui fait que l'amour, qui est si vif dans Racine, est languissant dans Campistron son imitateur.

Les sentiments qui échappent à une âme qui veut les cacher demandent au contraire les expressions les plus simples. Rien n'est si vif, si animé que ces vers du *Cid* [2] : « Va, je ne te hais point... Tu le dois... Je ne puis. » Ce sentiment deviendrait froid s'il était relevé par des termes étudiés.

C'est par cette raison que rien n'est si froid que le style ampoulé. Un héros, dans une tragédie [3], dit qu'il a essuyé une tem-

1. *Encyclopédie*, tome VII, 1757. (B.)
2. Acte III, scène IV.
3. Tydée, dans l'*Électre* de Crébillon, acte II, scène Ire.

pête, qu'il a vu périr son ami dans cet orage ; il touche, il intéresse, s'il parle avec douleur de sa perte, s'il est plus occupé de son ami que de tout le reste ; il ne touche point, il devient froid, s'il fait une description de la tempête, s'il parle de « source de feu bouillonnant sur les eaux », et de « la foudre qui gronde, et qui frappe à sillons redoublés la terre et l'onde ». Ainsi le style froid vient tantôt de la stérilité, tantôt de l'intempérance des idées, souvent d'une diction trop commune, quelquefois d'une diction trop recherchée.

L'auteur qui n'est froid que parce qu'il est vif à contre-temps peut corriger ce défaut d'une imagination trop abondante ; mais celui qui est froid parce qu'il manque d'âme n'a pas de quoi se corriger. On peut modérer son feu ; on ne saurait en acquérir.

G.

GALANT [1].

Ce mot vient de *gal*, qui d'abord signifia *gaieté* et *réjouissance*, ainsi qu'on le voit dans Alain Chartier et dans Froissard : on trouve même dans le *Roman de la Rose*, *galandé*, pour signifier *orné*, *paré*.

> La belle fut bien atornée,
> Et d'un filet d'or galandée.

Il est probable que le *gala* des Italiens, et le *galan* des Espagnols, sont dérivés du mot *gal*, qui paraît originairement celtique : de là se forma insensiblement *galant*, qui signifie *un homme empressé à plaire*. Ce mot reçut une signification plus noble dans les temps de la chevalerie, où ce désir de plaire se signalait par des combats. *Se conduire galamment*, *se tirer d'affaire galamment*, veut même encore dire *se conduire en homme de cœur*. Un *galant homme*, chez les Anglais, signifie un *homme de courage ;* en France, il veut dire de plus : *un homme à nobles procédés*. Un *homme galant* est tout autre chose qu'un *galant homme ;* celui-ci tient plus de l'honnête homme, celui-là se rapproche plus du petit-maître, de l'homme à bonnes fortunes. *Être galant*, en général, c'est chercher à plaire par des soins agréables, par des empressements flatteurs. *Il a été très-galant avec ces dames* veut dire seule-

1. *Encyclopédie*, tome VII, 1757. (B.)

ment *il a montré quelque chose de plus que de la politesse ;* mais *être le galant d'une dame* a une signification plus forte ; cela signifie *être son amant :* ce mot n'est presque plus d'usage que dans les vers familiers. Un *galant* est non-seulement un homme à bonnes fortunes, mais ce mot porte avec soi quelque idée de hardiesse, et même d'effronterie ; c'est en ce sens que La Fontaine a dit :

Mais un *galant,* chercheur de pucelages.

Ainsi le même mot se prend en plusieurs sens. Il en est de même de *galanterie,* qui signifie tantôt *coquetterie* dans l'esprit, paroles flatteuses, tantôt présent de petits bijoux, tantôt intrigue avec une femme ou plusieurs ; et même depuis peu il a signifié ironiquement *faveurs de Vénus :* ainsi, *dire des galanteries, donner des galanteries, avoir des galanteries, attraper une galanterie,* sont des choses toutes différentes. Presque tous les termes qui entrent fréquemment dans la conversation reçoivent ainsi beaucoup de nuances qu'il est difficile de démêler : les mots techniques ont une signification plus précise et moins arbitraire.

GARANT[1].

Garant est celui qui se rend responsable de quelque chose envers quelqu'un, et qui est obligé de l'en faire jouir. Le mot *garant* vient du celte et du tudesque *warrant.* Nous avons changé en *G* tous les doubles *W* des termes que nous avons conservés de ces anciens langages. *Warrant* signifie encore, chez la plupart des nations du Nord, *assurance, garantie ;* et c'est en ce sens qu'il veut dire en anglais *édit du roi,* comme signifiant *promesse du roi.* Lorsque, dans le moyen âge, les rois faisaient des traités, ils étaient garantis de part et d'autre par plusieurs chevaliers qui juraient de faire observer le traité, et même qui le signaient, lorsque par hasard ils savaient écrire. Quand l'empereur Frédéric-Barberousse céda tant de droits au pape Alexandre III, dans le célèbre congrès de Venise, en 1177, l'empereur mit son sceau à l'instrument que le pape et les cardinaux signèrent. Douze princes de l'empire garantirent le traité par un serment sur l'Évangile ; mais aucun d'eux ne signa. Il n'est point dit que le doge de Venise garantit cette paix, qui se fit dans son palais.

1. *Encyclopédie,* tome VII, 1757. (B.)

Lorsque Philippe-Auguste conclut la paix en 1200 avec Jean, roi d'Angleterre, les principaux barons de France et ceux de Normandie en jurèrent l'observation, comme cautions, comme parties garantes. Les Français firent serment de combattre le roi de France s'il manquait à sa parole ; et les Normands, de combattre leur souverain s'il ne tenait pas la sienne.

Un connétable de Montmorency ayant traité avec un comte de la Marche, en 1227, pendant la minorité de Louis IX, jura l'observation du traité sur l'âme du roi.

L'usage de garantir les États d'un tiers était très-ancien sous un nom différent. Les Romains garantirent ainsi les possessions de plusieurs princes d'Asie et d'Afrique, en les prenant sous leur protection, en attendant qu'ils s'emparassent des terres protégées.

On doit regarder comme une garantie réciproque l'alliance ancienne de la France et de la Castille de roi à roi, de royaume à royaume, et d'homme à homme.

On ne voit guère de traité où la garantie des États d'un tiers soit expressément stipulée, avant celui que la médiation de Henri IV fit conclure entre l'Espagne et les États-Généraux en 1609. Il obtint que le roi d'Espagne Philippe III reconnût les Provinces-Unies pour libres et souveraines. Il signa et fit même signer au roi d'Espagne la garantie de cette souveraineté des sept Provinces ; et la république reconnut qu'elle lui devait sa liberté. C'est surtout dans nos derniers temps que les traités de garantie ont été plus fréquents. Malheureusement ces garanties ont quelquefois produit des ruptures et des guerres, et on a reconnu que la force est le meilleur garant qu'on puisse avoir.

GARGANTUA [1].

S'il y a jamais eu une réputation bien fondée, c'est celle de Gargantua. Cependant il s'est trouvé dans ce siècle philosophique et critique des esprits téméraires qui ont osé nier les prodiges de ce grand homme, et qui ont poussé le pyrrhonisme jusqu'à douter qu'il ait jamais existé.

Comment se peut-il faire, disent-ils, qu'il y ait eu au XVIe siècle un héros dont aucun contemporain, ni saint Ignace, ni le cardinal Cajetan, ni Galilée, ni Guichardin, n'ont jamais parlé, et sur

1. *Questions sur l'Encyclopédie*, neuvième partie, 1772. (B.)

lequel on n'a jamais trouvé la moindre note dans les registres de la Sorbonne ?

Feuilletez les histoires de France, d'Allemagne, d'Angleterre, d'Espagne, etc., vous n'y voyez pas un mot de Gargantua. Sa vie entière, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, n'est qu'un tissu de prodiges inconcevables.

Sa mère Gargamelle accouche de lui par l'oreille gauche. A peine est-il né qu'il crie à boire d'une voix terrible, qui est entendue dans la Beauce et dans le Vivarais. Il fallut seize aunes de drap pour sa seule braguette, et cent peaux de vaches brunes pour ses souliers. Il n'avait pas encore douze ans qu'il gagna une grande bataille et fonda l'abbaye de Thélême. On lui donna pour femme Mme Badebec, et il est prouvé que Badebec est un nom syriaque.

On lui fait avaler six pèlerins dans une salade. On prétend qu'il a pissé la rivière de Seine, et que c'est à lui seul que les Parisiens doivent ce beau fleuve.

Tout cela paraît contre la nature à nos philosophes, qui ne veulent pas même assurer les choses les plus vraisemblables, à moins qu'elles ne soient bien prouvées.

Ils disent que si les Parisiens ont toujours cru à Gargantua, ce n'est pas une raison pour que les autres nations y croient; que si Gargantua avait fait un seul des prodiges qu'on lui attribue, toute la terre en aurait retenti, toutes les chroniques en auraient parlé, que cent monuments l'auraient attesté. Enfin ils traitent sans façon les Parisiens qui croient à Gargantua de badauds ignorants, de superstitieux imbéciles, parmi lesquels il se glisse des hypocrites qui feignent de croire à Gargantua pour avoir quelque prieuré de l'abbaye de Thélême.

Le révérend P. Viret, cordelier à la grand'manche, confesseur de filles, et prédicateur du roi, a répondu à nos pyrrhoniens d'une manière invincible. Il prouve très-doctement que si aucun écrivain, excepté Rabelais, n'a parlé des prodiges de Gargantua, aucun historien aussi ne les a contredits[1]; que le sage de Thou même, qui croit aux sortiléges, aux prédictions et à l'astrologie, n'a jamais nié les miracles de Gargantua. Ils n'ont pas même été

1. On n'a du R. P. Viret que deux ouvrages, et tous deux contre Voltaire, intitulés : l'un, *Réponse à la Philosophie de l'histoire*, 1767, in-12; l'autre, *le Mauvais Dîner, ou Lettres sur le Dîner du comte de Boulainvilliers*, 1770, in-8°. Dans aucun d'eux il ne parle de Gargantua; mais à l'occasion du peuple juif, il dit (page 450 de sa *Réponse*) : « Cette nation rend témoignage encore aujourd'hui dans toute la terre de tous les faits qui sont rapportés dans ses annales; et jamais ni leurs voisins, ni leurs ennemis, *ni aucun historien ne les a contredits.* » (B.)

révoqués en doute par La Mothe Le Vayer. Mézerai les a respectés au point qu'il n'en dit pas un seul mot. Ces prodiges ont été opérés à la vue de toute la terre. Rabelais en a été témoin ; il ne pouvait être ni trompé ni trompeur. Pour peu qu'il se fût écarté de la vérité, toutes les nations de l'Europe se seraient élevées contre lui ; tous les gazetiers, tous les faiseurs de journaux, auraient crié à la fraude, à l'imposture.

En vain les philosophes, qui répondent à tout, disent qu'il n'y avait ni journaux ni gazettes dans ce temps-là. On leur réplique qu'il y avait l'équivalent, et cela suffit. Tout est impossible dans l'histoire de Gargantua, et c'est par cela même qu'elle est d'une vérité incontestable : car si elle n'était pas vraie, on n'aurait jamais osé l'imaginer ; et la grande preuve qu'il la faut croire, c'est qu'elle est incroyable.

Ouvrez tous les mercures, tous les journaux de Trévoux, ces ouvrages immortels qui sont l'instruction du genre humain, vous n'y trouverez pas une seule ligne où l'on révoque l'histoire de Gargantua en doute. Il était réservé à notre siècle de produire des monstres qui établissent un pyrrhonisme affreux, sous prétexte qu'ils sont un peu mathématiciens, et qu'ils aiment la raison, la vérité, et la justice. Quelle pitié ! je ne veux qu'un argument pour les confondre.

Gargantua fonda l'abbaye de Thélême. On ne trouve point ses titres, il est vrai, jamais elle n'en eut ; mais elle existe, elle possède dix mille pièces d'or de rente. La rivière de Seine existe, elle est un monument éternel du pouvoir de la vessie de Gargantua. De plus, que vous coûte-t-il de le croire ? Ne faut-il pas embrasser le parti le plus sûr ? Gargantua peut vous procurer de l'argent, des honneurs et du crédit. La philosophie ne vous donnera jamais que la satisfaction de l'âme : c'est bien peu de chose. Croyez à Gargantua, vous dis-je ; pour peu que vous soyez avare, ambitieux et fripon, vous vous en trouverez très-bien.

GAZETTE [1].

Relation des affaires publiques. Ce fut au commencement du XVIIe siècle que cet usage utile fut inventé à Venise, dans le temps que l'Italie était encore le centre des négociations de l'Europe, et que Venise était toujours l'asile de la liberté. On appela ces

1. *Encyclopédie*, tome VII, 1757. (B.)

feuilles, qu'on donnait une fois par semaine, *Gazettes*, du nom de *Gazetta*, petite monnaie revenant à un de nos demi-sous, qui avait cours à Venise. Cet exemple fut ensuite imité dans toutes les grandes villes de l'Europe.

De tels journaux étaient établis à la Chine de temps immémorial ; on y imprime tous les jours la *Gazette de l'Empire*, par ordre de la cour. Si cette gazette est vraie, il est à croire que toutes les vérités n'y sont pas ; aussi ne doivent-elles pas y être.

Le médecin Théophraste Renaudot donna en France les premières gazettes en 1631, et il en eut le privilége, qui a été longtemps un patrimoine de sa famille. Ce privilége est devenu un objet important dans Amsterdam ; et la plupart des gazettes des Provinces-Unies sont encore un revenu pour plusieurs familles de magistrats, qui payent les écrivains. La seule ville de Londres a plus de douze gazettes par semaine. On ne peut les imprimer que sur du papier timbré : ce qui n'est pas une taxe indifférente pour l'État.

Les gazettes de la Chine ne regardent que cet empire ; celles de l'Europe embrassent l'univers. Quoiqu'elles soient souvent remplies de fausses nouvelles, elles peuvent cependant fournir de bons matériaux pour l'histoire, parce que d'ordinaire les erreurs d'une gazette sont rectifiées par les suivantes, et qu'on y trouve presque toutes les pièces authentiques que les souverains mêmes y font insérer. Les gazettes de France ont toujours été revues par le ministère. C'est pourquoi les auteurs ont toujours employé certaines formules qui ne paraissent pas être dans la bienséance de la société, en ne donnant le titre de *monsieur* qu'à certaines personnes, et celui de *sieur* aux autres ; les auteurs ont oublié qu'ils ne parlaient pas au nom du roi. Ces journaux publics n'ont d'ailleurs été jamais souillés par la médisance, et ont été toujours assez correctement écrits.

Il n'en est pas de même des gazettes étrangères ; celles de Londres, excepté celle de la cour, sont souvent remplies de cette indécence que la liberté de la nation autorise. Les gazettes françaises faites en ce pays ont été rarement écrites avec pureté, et n'ont pas peu servi quelquefois à corrompre la langue. Un des grands défauts qui s'y sont glissés, c'est que les auteurs, en voyant la teneur des arrêts de France, qui s'expriment suivant les anciennes formules, ont cru que ces formules étaient conformes à notre syntaxe, et ils les ont imitées dans leur narration ; c'est comme si un historien romain eût employé le style de la loi des Douze Tables. Ce n'est que dans le style des lois qu'il est permis de dire : *Le roi aurait reconnu, le roi aurait établi une loterie ;*

mais il faut que le gazetier dise : *Nous apprenons que le roi a établi,* et non pas *aurait établi une loterie, etc.; nous apprenons que les Français ont pris Minorque,* et non pas *auraient pris Minorque.* Le style de ces écrits doit être de la plus grande simplicité; les épithètes y sont ridicules. Si le parlement a eu une audience du roi, il ne faut pas dire : « Cet auguste corps a eu une audience du roi; ces pères de la patrie sont revenus à cinq heures précises. » On ne doit jamais prodiguer ces titres; il ne faut les donner que dans les occasions où ils sont nécessaires. « Son Altesse dîna avec Sa Majesté; et Sa Majesté mena ensuite Son Altesse à la comédie; après quoi Son Altesse joua avec Sa Majesté; et les autres Altesses et Leurs Excellences messieurs les ambassadeurs assistèrent au repas que Sa Majesté donna à Leurs Altesses.» C'est une affectation servile qu'il faut éviter. Il n'est pas nécessaire de dire que les termes injurieux ne doivent jamais être employés, sous quelque prétexte que ce puisse être.

A l'imitation des gazettes politiques, on commença en France à imprimer des gazettes littéraires en 1665 : car les premiers journaux ne furent en effet que de simples annonces des livres nouveaux imprimés en Europe; bientôt après on y joignit une critique raisonnée. Elle déplut à plusieurs auteurs, toute modérée qu'elle était. Nous ne parlerons ici que de ces gazettes littéraires dont on surchargea le public, qui avait déjà de nombreux journaux de tous les pays de l'Europe où les sciences sont cultivées. Ces gazettes parurent vers l'an 1723, à Paris, sous plusieurs noms différents : *Nouvelliste du Parnasse, Observations sur les écrits modernes,* etc. La plupart ont été faites uniquement pour gagner de l'argent; et comme on n'en gagne point à louer des auteurs, la satire fit d'ordinaire le fond de ces écrits. On y mêla souvent des personnalités odieuses, la malignité en procura le débit; mais la raison et le bon goût, qui prévalent toujours à la longue, les firent tomber dans le mépris et dans l'oubli.

GÉNÉALOGIE [1].

SECTION PREMIÈRE.

Les théologiens ont écrit des volumes pour tâcher de concilier saint Matthieu avec saint Luc sur la généalogie de Jésus-

1. Voltaire refusa de faire l'article GÉNÉALOGIE pour l'*Encyclopédie,* parce qu'il n'y aurait pu dire ce qu'il voulait : « J'ai de l'aversion, écrit-il à d'Alembert à ce

Christ. Le premier ne compte [1] que vingt-sept générations depuis David par Salomon, tandis que Luc [2] en met quarante-deux, et l'en fait descendre par Nathan. Voici comment le savant Calmet résout une difficulté semblable en parlant de Melchisédech. Les Orientaux et les Grecs, féconds en fables et en inventions, lui ont forgé une généalogie dans laquelle ils nous donnent les noms de ses aïeux. Mais, ajoute le judicieux bénédictin, comme le mensonge se trahit toujours par lui-même, les uns racontent sa généalogie d'une manière, les autres d'une autre. Il y en a qui soutiennent qu'il était d'une race obscure et honteuse, et il s'en est trouvé qui l'ont voulu faire passer pour illégitime.

Tout cela s'applique naturellement à Jésus, dont Melchisédech était la figure, suivant l'apôtre [3]. En effet, l'Évangile de Nicodème [4] dit expressément que les Juifs devant Pilate reprochèrent à Jésus qu'il était né de la fornication. Sur quoi le savant Fabricius observe qu'on n'est assuré par aucun témoignage digne de foi que les Juifs aient objecté à Jésus-Christ pendant sa vie, ni même aux apôtres, cette calomnie qu'ils répandirent partout dans la suite. Cependant les *Actes des apôtres* [5] font foi que les Juifs d'Antioche s'opposèrent, en blasphémant, à ce que Paul leur disait de Jésus ; et Origène [6] soutient que ces paroles, rapportées dans l'Évangile de saint Jean : « Nous ne sommes point nés de fornication, nous n'avons jamais servi personne », étaient de la part des juifs un reproche indirect qu'ils faisaient à Jésus sur le défaut de sa naissance et sur son état de serviteur : car ils prétendaient, comme nous l'apprend ce Père [7], que Jésus était originaire d'un petit hameau de la Judée, et avait eu pour mère une pauvre villageoise qui ne vivait que de son travail, laquelle ayant été convaincue d'adultère avec un soldat nommé Panther, fut chassée par son fiancé, qui était charpentier de profession ; qu'après cet affront, errant misérablement de lieu en lieu, elle accoucha secrètement de Jésus, lequel, se trouvant dans la nécessité, fut contraint de s'aller louer serviteur en Égypte, où, ayant appris quelques-uns de ces secrets que les

sujet, pour la vanité des généalogies ; je n'en crois pas quatre d'avérées avant la fin du XIIIe siècle, et je ne suis pas assez savant pour concilier les deux généalogies absolument différentes de notre divin Sauveur. » L'article GÉNÉALOGIE parut dans les *Questions*. (G. A.)

1. Chapitre I. (*Note de Voltaire.*)
2. Chapitre III, v. 23. (*Id.*)
3. *Épître aux Hébreux*, chapitre VII, v. 3. (*Id.*)
4. Article 2. (*Note de Voltaire.*)
5. Chapitre XIII. (*Id.*)
6. *Sur saint Jean*, chap. VIII, v. 41. (*Id.*)
7. *Contre Celse*, chapitre VIII. (*Id.*)

Égyptiens font tant valoir, il retourna en son pays, et que, tout fier des miracles qu'il savait faire, il se proclama lui-même Dieu.

Suivant une tradition très-ancienne, ce nom de Panther, qui a donné lieu à la méprise des Juifs, était le surnom du père de Joseph, comme l'assure saint Épiphane [1]; ou plutôt le nom propre de l'aïeul de Marie, comme l'affirme saint Jean Damascène [2].

Quant à l'état de serviteur qu'ils reprochaient à Jésus, il déclare lui-même [3] qu'il n'était pas venu pour être servi, mais pour servir. Zoroastre, selon les Arabes, avait également été serviteur d'Esdras, Épictète était même né dans la servitude; aussi saint Cyrille de Jérusalem a grande raison de dire [4] qu'elle ne déshonore personne.

Sur l'article des miracles, nous apprenons à la vérité de Pline que les Égyptiens avaient le secret de teindre des étoffes de diverses couleurs en les plongeant dans la même cuve; et c'est là un des miracles qu'attribue à Jésus l'Évangile de l'enfance [5]; mais, comme nous l'apprend saint Chrysostome [6], Jésus ne fit aucun miracle avant son baptême, et ceux qu'on lui attribue sont de purs mensonges. La raison qu'en donne ce Père, c'est que la sagesse du Seigneur ne lui permettait pas d'en faire pendant son enfance, parce qu'on les aurait regardés comme des prestiges.

C'est en vain que saint Épiphane [7] prétend que de nier les miracles que quelques-uns attribuent à Jésus dans son enfance, ce serait fournir aux hérétiques un prétexte spécieux de dire qu'il ne devint fils de Dieu que par l'effusion du Saint-Esprit, qui descendit sur lui dans son baptême; ce sont les Juifs que nous combattons ici, et non pas les hérétiques.

M. Wagenseil nous a donné la traduction latine d'un ouvrage des Juifs, intitulé *Toldos Jeschu*, dans lequel il est rapporté [8] que Jeschu étant à Bethléem de Juda, lieu de sa naissance, il se mit à crier tout haut : « Quels sont ces hommes méchants qui prétendent que je suis bâtard et d'une origine impure? ce sont eux qui sont des bâtards et des hommes très-impurs. N'est-ce pas une mère vierge qui m'a enfanté? Et je suis entré en elle par le sommet de la tête. »

Ce témoignage a paru d'un si grand poids à M. Bergier que ce savant théologien n'a point fait difficulté de l'employer sans

1. *Hérésie*, LXXVIII. (*Note de Voltaire.*)
2. Livre IV, chap. XV, *de la Foi*. (*Id.*)
3. Matthieu, chapitre XX, v. 28. (*Id.*)
4. *Sixième catéchèse*, article XIV. (*Id.*)
5. Article XXXVII. (*Note de Voltaire.*)
6. *Homélie* XX, sur saint Jean. (*Id.*)
7. *Hérésie*, LI, n° 20. (*Id.*)
8. Page 7. (*Id.*)

en citer la source. Voici ses propres termes, page 23 de la *Certitude des preuves du christianisme* : « Jésus est né d'une vierge par l'opération du Saint-Esprit ; Jésus lui-même nous l'a ainsi assuré plusieurs fois de sa propre bouche. Tel est le récit des apôtres. » Il est certain que ces paroles de Jésus ne se trouvent que dans le *Toldos Jeschu*, et la certitude de cette preuve de M. Bergier subsiste, quoique saint Matthieu [1] applique à Jésus ce passage d'Isaïe [2] : « Il ne disputera point, il ne criera point, et personne n'entendra sa voix dans les rues. »

Selon saint Jérôme [3], c'est aussi une ancienne tradition parmi les gymnosophistes de l'Inde que Buddas, auteur de leur dogme, naquit d'une vierge qui l'enfanta par le côté. C'est ainsi que naquirent Jules César, Scipion l'Africain, Manlius, Édouard VI, roi d'Angleterre, et d'autres, au moyen d'une opération que les chirurgiens nomment césarienne, parce qu'elle consiste à tirer un enfant de la matrice par une incision faite à l'abdomen de la mère. Simon [4] surnommé le Magicien, et Manès, prétendaient aussi tous les deux être nés d'une vierge. Mais cela signifiait seulement que leurs mères étaient vierges lorqu'elles les conçurent. Or, pour se convaincre combien sont incertaines les marques de la virginité, il ne faut que lire la glose du célèbre évêque du Puy-en-Velai, M. de Pompignan, sur ce passage des Proverbes [5] : « Trois choses me sont difficiles à comprendre, et la quatrième m'est entièrement inconnue : la voie de l'aigle dans l'air, la voie du serpent sur le rocher, la voie d'un navire au milieu de la mer, et la voie de l'homme dans sa jeunesse. » Pour traduire littéralement ces paroles, suivant ce prélat, chap. III, seconde partie de l'*Incrédulité convaincue par les prophéties*, il aurait fallu dire : *viam viri in virgine adolescentula*, la voie de l'homme dans une jeune fille *alma* [6]. La traduction de notre Vulgate, dit-il, substitue un autre sens, exact et véritable en lui-même, mais moins conforme au texte original. Enfin il confirme sa curieuse interprétation par l'analogie de ce verset avec le suivant : « Telle est la voie de la femme adultère, qui après avoir mangé s'essuie la bouche, et dit : Je n'ai point fait de mal. »

Quoi qu'il en soit, la virginité de Marie n'était pas encore généralement reconnue au commencement du IIIe siècle. Plusieurs

1. Chapitre XII, v. 19. (*Note de Voltaire.*)
2. Chapitre XLII, v. 2. (*Id.*)
3. Livre I, *contre Jovinien*. (*Id.*)
4. *Récognitions*, livre II, art. XIV. (*Id.*)
5. Chap. XXX, v. 18. (*Note de Voltaire.*)
6. La signification propre de ce mot est *adolescente, en état de produire, nubile, féconde, etc.* C'est l'épithète ordinaire de Cérès. (K.)

ont été dans cette opinion et y sont encore, disait saint Clément d'Alexandrie[1], que Marie est accouchée d'un fils sans que son accouchement ait produit aucun changement dans sa personne : car quelques-uns disent qu'une sage-femme l'ayant visitée après son enfantement, elle lui trouva toutes les marques de la virginité. On voit que ce Père veut parler de l'Évangile de la nativité de Marie, où l'ange Gabriel lui dit[2] : « Sans mélange d'homme, vierge vous concevrez, vierge vous enfanterez, vierge vous nourrirez » ; et du protévangile de Jacques, où la sage-femme s'écrie[3] : « Quelle merveille inouïe ! Marie vient de mettre un fils au monde, et a encore toutes les marques de la virginité. » Ces deux Évangiles n'en furent pas moins déclarés apocryphes par la suite, quoiqu'ils fussent en ce point conformes au sentiment adopté par l'Église : on écarta les échafauds quand une fois l'édifice fut élevé.

Ce que Jeschu ajoute : « Je suis entré en elle par le sommet de la tête », a de même été le sentiment de l'Église[4]. Le bréviaire des maronites porte que le verbe du père est entré par l'oreille de la femme bénie. Saint Augustin et le pape Félix disent expressément que la vierge devint enceinte par l'oreille. Saint Éphrem dit la même chose dans une hymne, et Voisin, son traducteur, observe que cette pensée vient originairement de Grégoire de Néocésarée, surnommé *Thaumaturge*. Agobar[5] rapporte que l'Église chantait de son temps : « Le Verbe est entré par l'oreille de la Vierge, et il en est sorti par la porte dorée. » Eutychius parle aussi d'Élianus, qui assista au concile de Nicée, et qui disait que le Verbe entra par l'oreille de la Vierge, et qu'il en sortit par la voie de l'enfantement. Cet Élianus était un chorévêque, dont le nom se trouve dans la liste arabe des Pères de Nicée, publiée par Selden.

On n'ignore pas que le jésuite Sanchez a sérieusement agité la question si la vierge Marie a fourni de la semence dans l'incarnation du Christ, et qu'il s'est décidé pour l'affirmative d'après d'autres théologiens ; mais ces écarts d'une imagination licencieuse doivent être mis au rang de l'opinion de l'Arétin, qui y fait intervenir le Saint-Esprit sous la forme d'un pigeon, comme la fable dit que Jupiter changé en cygne avait visité Léda ; ou comme les premiers Pères de l'Église, tels que saint Justin, Athénagore, Tertullien, saint Clément d'Alexandrie, saint Cyprien,

1. *Stromates*, l. VII. (*Note de Voltaire.*)
2. Article IX. (*Id.*)
3. Article XIX. (*Id.*)
4. Assemani, *Bibliothèque orientale*, tome I, page 91. (*Note de Voltaire.*)
5. Chapitre VIII de la *Psalmodie*. (*Id.*)

Lactance, saint Ambroise, et autres, ont cru, d'après les Juifs Philon et Josèphe l'historien, que les anges avaient connu charnellement les femmes et avaient engendré avec elles. Saint Augustin[1] impute même aux manichéens d'enseigner que de belles filles et de beaux garçons, apparaissant tout nus aux princes des ténèbres, qui sont les mauvais anges, font échapper de leurs membres relâchés par la concupiscence la substance vitale, que ce Père appelle la nature de Dieu. Évode[2] tranche le mot en disant que la majesté divine trouve moyen de s'échapper par les génitoires des démons.

Il est vrai que tous ces Pères croyaient les anges corporels[3]; mais depuis que les ouvrages de Platon eurent donné l'idée de la spiritualité, on expliqua cette ancienne opinion d'un commerce charnel des anges avec les femmes en disant que le même ange qui, transformé en femme, avait reçu la semence d'un homme, se servait de cette semence pour engendrer avec une femme, auprès de laquelle il prenait à son tour la figure d'un homme. Les théologiens désignent par les termes d'incube et de succube ces différents rôles qu'ils font jouer aux anges. Les curieux peuvent lire les détails de ces dégoûtantes rêveries, page 225 des variantes de la *Genèse*, par Othon Gualtérius; liv. II, chap. xv des *Disquisitions magiques*, par Delrio; et chap. XIII du *Discours des sorciers*, par Henri Boguet.

SECTION II[4].

Aucune généalogie, fût-elle réimprimée dans le Moréri, n'approche de celle de Mahomet ou Mohammed, fils d'Abdallah, fils d'Abd'all Moutaleb, fils d'Ashem; lequel Mohammed fut, dans son jeune âge, palefrenier de la veuve Cadisha, puis son facteur, puis son mari; puis prophète de Dieu, puis condamné à être pendu, puis conquérant et roi d'Arabie, puis mourut de sa belle mort, rassasié de gloire et de femmes.

Les barons allemands ne remontent que jusqu'à Vitikind, et nos nouveaux marquis français ne peuvent guère montrer de titres au delà de Charlemagne. Mais la race de Mahomet ou Mohammed, qui subsiste encore, a toujours fait voir un arbre

1. Livre XX, *contre Fauste*, chapitre XLIV, *de la Nature du bien;* et ailleurs. (*Note de Voltaire.*)

2. Chapitre XVII, *de la Foi.* (*Id.*)

3. Tertullien, *contre Praxée*, chapitre VII. (*Id.*)

4. Formait tout l'article, en 1774, dans l'édition in-4°, et aussi dans l'édition encadrée de 1775. (B.)

généalogique dont le tronc est Adam, et dont les branches s'étendent d'Ismael jusqu'aux gentilshommes qui portent aujourd'hui le grand titre de cousins de Mahomet.

Nulle difficulté sur cette généalogie, nulle dispute entre les savants, point de faux calculs à rectifier, point de contradiction à pallier, point d'impossibilités qu'on cherche à rendre possibles.

Votre orgueil murmure de l'authenticité de ces titres. Vous me dites que vous descendez d'Adam, aussi bien que le grand prophète, si Adam est le père commun ; mais que cet Adam n'a jamais été connu de personne, pas même des anciens Arabes; que ce nom n'a jamais été cité que dans les livres juifs ; que par conséquent vous vous inscrivez en faux contre les titres de noblesse de Mahomet ou Mohammed.

Vous ajoutez qu'en tout cas, s'il y a eu un premier homme, quel qu'ait été son nom, vous en descendez tout aussi bien que l'illustre palefrenier de Cadisha ; et que s'il n'y a point eu de premier homme, si le genre humain a toujours existé, comme tant de savants le prétendent, vous êtes gentilhomme de toute éternité.

A cela on vous réplique que vous êtes roturier de toute éternité, si vous n'avez pas vos parchemins en bonne forme.

Vous répondez que les hommes sont égaux ; qu'une race ne peut être plus ancienne qu'une autre ; que les parchemins, auxquels pend un morceau de cire, sont d'une invention nouvelle; qu'il n'y a aucune raison qui vous oblige de céder à la famille de Mohammed, ni à celle de Confutzée, ni à celle des empereurs du Japon, ni aux secrétaires du roi du grand collége. Je ne puis combattre votre opinion par des preuves physiques, ou métaphysiques, ou morales. Vous vous croyez égal au daïri du Japon, et je suis entièrement de votre avis. Tout ce que je vous conseille, quand vous vous trouverez en concurrence avec lui, c'est d'être le plus fort.

GÉNÉRATION [1].

Je dirai comment s'opère la génération, quand on m'aura enseigné comment Dieu s'y est pris pour la création.

Mais toute l'antiquité, me dites-vous, tous les philosophes, tous les cosmogonites sans exception, ont ignoré la création proprement dite. Faire quelque chose de rien a paru une contradiction à tous les penseurs anciens. L'axiome *rien ne vient de rien* a été le

1. *Questions sur l'Encyclopédie,* sixième partie, 1771. (B.)

fondement de toute philosophie; et nous demandons, au contraire, comment quelque chose peut en produire une autre?

Je vous réponds qu'il m'est aussi impossible de voir clairement comment un être vient d'un autre être, que de comprendre comment il est arrivé du néant.

Je vois bien qu'une plante, un animal engendre son semblable; mais telle est notre destinée, que nous savons parfaitement comment on tue un homme, et que nous ignorons comment on le fait naître.

Nul animal, nul végétal ne peut se former sans germe; autrement une carpe pourrait naître sur un if, et un lapin au fond d'une rivière, sauf à y périr.

Vous voyez un gland, vous le jetez en terre, il devient chêne. Mais savez-vous ce qu'il faudrait pour que vous sussiez comment ce germe se développe et se change en chêne? Il faudrait que vous fussiez Dieu.

Vous cherchez le mystère de la génération de l'homme; dites-moi d'abord seulement le mystère qui lui donne des cheveux et des ongles; dites-moi comment il remue le petit doigt quand il le veut.

Vous reprochez à mon système que c'est celui d'un grand ignorant: j'en conviens; mais je vous répondrai ce que dit l'évêque d'Aire Montmorin à quelques-uns de ses confrères. Il avait eu deux enfants de son mariage avant d'entrer dans les ordres; il les présenta, et on rit. « Messieurs, dit-il, la différence entre nous, c'est que j'avoue les miens. »

Si vous voulez quelque chose de plus sur la génération et sur les germes, lisez ou relisez ce que j'ai lu autrefois dans une de ces petites brochures qui se perdent quand elles ne sont pas enchâssées dans des volumes d'une taille un peu plus fournie[1].

GÉNÉREUX, GÉNÉROSITÉ[2].

La générosité est un dévouement aux intérêts des autres, qui porte à leur sacrifier ses avantages personnels. En général, au

1. Dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, cet article est terminé par l'*Entretien d'un jeune marié fort naïf et d'un philosophe*; c'était la conversation qu'on trouvera dans *l'Homme aux quarante écus*, au chapitre intitulé *Mariage de l'Homme aux quarante écus*. (B.)

2. Voltaire avait composé pour l'*Encyclopédie* un article Généreux (voyez sa lettre à d'Alembert du 29 novembre 1756).

Cependant l'article Généreux ne porte pas, dans l'*Encyclopédie*, la signature de

moment où l'on relâche de ses droits en faveur de quelqu'un, et qu'on lui donne plus qu'il ne peut exiger, on devient généreux. La nature, en produisant l'homme au milieu de ses semblables, lui a prescrit des devoirs à remplir envers eux. C'est dans l'obéissance à ces devoirs que consiste l'honnêteté, et c'est au delà de ces devoirs que commence la générosité. L'âme généreuse s'élève donc au-dessus de l'intention que la nature semblait avoir en la formant. Quel bonheur pour l'homme de pouvoir ainsi devenir supérieur à son être! et quel prix ne doit point avoir à ses yeux la vertu qui lui procure cet avantage! On peut donc regarder la générosité comme le plus sublime de tous les sentiments, comme le mobile de toutes les belles actions, et peut-être comme le germe de toutes les vertus : car il y en a peu qui ne soient essentiellement le sacrifice d'un intérêt personnel à un intérêt étranger. Il ne faut pas confondre la grandeur d'âme, la générosité, la bienfaisance et l'humanité : on peut n'avoir de la grandeur d'âme que pour soi, et l'on n'est jamais généreux qu'envers les autres ; on peut être bienfaisant sans faire de sacrifices, et la générosité en suppose toujours ; on n'exerce guère l'humanité qu'envers les malheureux et les inférieurs, et la générosité a lieu envers tout le monde. D'où il suit que la générosité est un sentiment aussi noble que la grandeur d'âme, aussi utile que la bienfaisance, et aussi tendre que l'humanité : elle est le résultat de la combinaison de ces trois vertus, et, plus parfaite qu'aucune d'elles, elle y peut suppléer. Le beau plan que celui d'un monde où tout le genre humain serait généreux! Dans le monde tel qu'il est, la générosité est la vertu des héros ; le reste des hommes se borne à l'admirer. La générosité est de tous les états : c'est la vertu dont la pratique satisfait le plus l'amour-propre. Il est un art d'être généreux : cet art n'est pas commun ; il consiste à dérober le sacrifice que l'on fait. La générosité ne peut guère avoir de plus beau motif que l'amour

Voltaire ; mais il y est terminé par la note que voici : « Ce n'est là qu'une partie des idées qui étaient renfermées dans un article sur la générosité qu'on a communiqué à M. Diderot. Les bornes de cet ouvrage n'ont pas permis de faire usage de cet article en entier. »

Est-il croyable que les éditeurs de l'*Encyclopédie* aient rejeté un article de Voltaire pour en admettre un d'une plume anonyme? N'est-il pas probable au contraire que, ayant tronqué l'article de Voltaire, ils n'auront pas voulu le donner sous son nom?

Il est à remarquer que leur note sur l'article Généreux est sur un tout autre ton que celle qu'ils avaient mise en tête de l'article Éloquence, tome XVIII, page 513. Cette circonstance, je ne me le dissimule pas, peut motiver des doutes. Malgré cela, j'ai cru pouvoir admettre ici cet article. C'est la première fois qu'il paraît dans les *OEuvres de Voltaire*. Ce 24 avril 1829. (B.)

de la patrie et le pardon des injures. La libéralité n'est autre chose que la générosité restreinte à un objet pécuniaire ; c'est cependant une grande vertu lorsqu'elle se propose le soulagement des malheureux. Mais il y a une économie sage et raisonnée, qui devrait toujours régler les hommes dans la dispensation de leurs bienfaits. Voici un trait de cette économie. Un prince[1] donne une somme d'argent pour l'entretien des pauvres d'une ville ; mais il fait en sorte que cette somme s'accroisse à mesure qu'elle est employée, et que bientôt elle puisse servir au soulagement de toute la province. De quel bonheur ne jouirait-on pas sur la terre si la générosité des souverains avait toujours été dirigée par les mêmes vues !

On fait des générosités à ses amis, des libéralités à ses domestiques, des aumônes aux pauvres.

GENÈSE[2].

L'écrivain sacré s'étant conformé aux idées reçues, et n'ayant pas dû s'en écarter, puisque sans cette condescendance il n'aurait pas été entendu, il ne nous reste que quelques remarques à faire sur la physique de ces temps reculés : car pour la théologie, nous la respectons, nous y croyons, et nous n'y touchons jamais.

« Au commencement, Dieu créa le ciel et la terre. »

C'est ainsi qu'on a traduit ; mais la traduction n'est pas exacte. Il n'y a pas d'homme un peu instruit qui ne sache que le texte porte : « Au commencement, les dieux firent *ou* les dieux fit le ciel et la terre. » Cette leçon d'ailleurs est conforme à l'ancienne idée des Phéniciens, qui avaient imaginé que Dieu employa des dieux inférieurs pour débrouiller le chaos, le chautereb. Les Phéniciens étaient depuis longtemps un peuple puissant, qui avait sa théogonie avant que les Hébreux se fussent emparés de quelques cantons vers son pays. Il est bien naturel de penser que quand

1. Le roi de Pologne, duc de Lorraine, a donné aux magistrats de la ville de Bar dix mille écus, qui doivent être employés à acheter du blé lorsqu'il est à bas prix, pour le revendre aux pauvres à un prix médiocre lorsqu'il est monté à un certain point de cherté. Par cet arrangement, la somme augmente toujours, et bientôt on pourra la répartir sur d'autres endroits de la province. (*Note de Voltaire.*)

2. Dans l'édition in-12 de 1765 du *Dictionnaire philosophique*, l'article commençait ainsi :

« Nous ne préviendrons point ici ce que nous disons de Moïse à son article ; nous suivrons quelques principaux traits de la *Genèse* l'un après l'autre.

« Au commencement, etc. »

La version actuelle est des *Questions sur l'Encyclopédie*, sixième partie, 1771 et 1774. (B.)

les Hébreux eurent enfin un petit établissement vers la Phénicie, ils commencèrent à apprendre la langue. Alors leurs écrivains purent emprunter l'ancienne physique de leurs maîtres : c'est la marche de l'esprit humain.

Dans le temps où l'on place Moïse, les philosophes phéniciens en savaient-ils assez pour regarder la terre comme un point, en comparaison de la multitude infinie de globes que Dieu a placés dans l'immensité de l'espace qu'on nomme le *ciel?* Cette idée si ancienne et si fausse, que le ciel fut fait pour la terre, a presque toujours prévalu chez le peuple ignorant. C'est à peu près comme si on disait que Dieu créa toutes les montagnes et un grain de sable, et qu'on s'imaginât que ces montagnes ont été faites pour ce grain de sable. Il n'est guère possible que les Phéniciens, si bons navigateurs, n'eussent pas quelques bons astronomes ; mais les vieux préjugés prévalaient, et ces vieux préjugés[1] durent être ménagés par l'auteur de la *Genèse,* qui écrivait pour enseigner les voies de Dieu, et non la physique :

« La terre était tohu-bohu et vide ; les ténèbres étaient sur la face de l'abîme, et l'esprit de Dieu était porté sur les eaux. »

Tohu-bohu signifie précisément chaos, désordre ; c'est un de ces mots imitatifs qu'on trouve dans toutes les langues, comme sens dessus dessous, tintamarre, trictrac, tonnerre, bombe. La terre n'était point encore formée telle qu'elle est ; la matière existait, mais la puissance divine ne l'avait point encore arrangée. L'esprit de Dieu signifie à la lettre le *souffle,* le *vent,* qui agitait les eaux. Cette idée est exprimée dans les fragments de l'auteur phénicien Sanchoniathon. Les Phéniciens croyaient, comme tous les autres peuples, la matière éternelle. Il n'y a pas un seul auteur dans l'antiquité qui ait jamais dit qu'on eût tiré quelque chose du néant. On ne trouve même dans toute la *Bible* aucun passage où il soit dit que la matière ait été faite de rien : non que la création de rien ne soit très-vraie, mais cette vérité n'était pas connue des Juifs charnels.

Les hommes furent toujours partagés sur la question de l'éternité du monde, mais jamais sur l'éternité de la matière.

. . . . . Gigni
De nihilo nihilum, in nihilum nil posse reverti.
(PERS., sat. III, 83.)

Voilà l'opinion de toute l'antiquité.

1. 1765 : « Et ces vieux préjugés furent la seule science des Juifs, « La terre était tohu-bohu, etc. » (B.)

« Dieu dit : Que la lumière soit faite, et la lumière fut faite ; et il vit que la lumière était bonne ; et il divisa la lumière des ténèbres ; et il appela la lumière *jour*, et les ténèbres *nuit ;* et le soir et le matin furent un jour. Et Dieu dit aussi : Que le firmament soit fait au milieu des eaux, et qu'il sépare les eaux des eaux ; et Dieu fit le firmament ; et il divisa les eaux au-dessus du firmament des eaux au-dessous du firmament ; et Dieu appela le firmament *ciel ;* et le soir et le matin fit le second jour, etc. ; et il vit que cela était bon. »

Commençons par examiner si l'évêque d'Avranches Huet, Leclerc, etc., n'ont pas évidemment raison contre ceux qui prétendent trouver ici un trait d'éloquence sublime.

Cette éloquence n'est affectée dans aucune histoire écrite par les Juifs. Le style est ici de la plus grande simplicité, comme dans le reste de l'ouvrage. Si un orateur, pour faire connaître la puissance de Dieu, employait seulement cette expression : « Il dit que la lumière soit, et la lumière fut », ce serait alors du sublime. Tel est ce passage d'un psaume : *Dixit, et facta sunt.* C'est un trait qui, étant unique en cet endroit, et placé pour faire une grande image, frappe l'esprit et l'enlève. Mais ici c'est le narré le plus simple. L'auteur juif ne parle pas de la lumière autrement que des autres objets de la création ; il dit également à chaque article : *et Dieu vit que cela était bon.* Tout est sublime dans la création, sans doute ; mais celle de la lumière ne l'est pas plus que celle de l'herbe des champs : le sublime est ce qui s'élève au-dessus du reste, et le même tour règne partout dans ce chapitre.

C'était encore une opinion fort ancienne, que la lumière ne venait pas du soleil. On la voyait répandue dans l'air avant le lever et après le coucher de cet astre ; on s'imaginait que le soleil ne servait qu'à la pousser plus fortement. Aussi l'auteur de la *Genèse* se conforme-t-il à cette erreur populaire, et même il ne fait créer le soleil et la lune que quatre jours après la lumière. Il était impossible qu'il y eût un matin et un soir avant qu'il existât un soleil. L'auteur inspiré daignait descendre aux préjugés vagues et grossiers de la nation. Dieu ne prétendait pas enseigner la philosophie aux Juifs. Il pouvait élever leur esprit jusqu'à la vérité ; mais il aimait mieux descendre jusqu'à eux. On ne peut trop répéter cette solution.

La séparation de la lumière et des ténèbres n'est pas d'une autre physique ; il semble que la nuit et le jour fussent mêlés ensemble comme des grains d'espèces différentes que l'on sépare les uns des autres. On sait assez que les ténèbres ne sont autre

chose que la privation de la lumière, et qu'il n'y a de lumière en effet qu'autant que nos yeux reçoivent cette sensation ; mais on était alors bien loin de connaître ces vérités.

L'idée d'un firmament est encore de la plus haute antiquité. On s'imaginait que les cieux étaient très solides, parce qu'on y voyait toujours les mêmes phénomènes. Les cieux roulaient sur nos têtes, ils étaient donc d'une matière fort dure. Le moyen de supputer combien les exhalaisons de la terre et des mers pouvaient fournir d'eau aux nuages? Il n'y avait point de Halley qui pût faire ce calcul. On se figurait donc des réservoirs d'eau dans le ciel. Ces réservoirs ne pouvaient être portés que sur une bonne voûte ; on voyait à travers cette voûte, elle était donc de cristal. Pour que les eaux supérieures tombassent de cette voûte sur la terre, il était nécessaire qu'il y eût des portes, des écluses, des cataractes, qui s'ouvrissent et se fermassent. Telle était l'astronomie d'alors ; et puisqu'on écrivait pour des Juifs, il fallait bien adopter leurs idées[1] grossières, empruntées des autres peuples un peu moins grossiers qu'eux.

« Dieu fit deux grands luminaires, l'un pour présider au jour, l'autre à la nuit ; il fit aussi les étoiles. »

C'est toujours, il est vrai, la même ignorance de la nature. Les Juifs ne savaient pas que la lune n'éclaire que par une lumière réfléchie. L'auteur parle ici des étoiles comme de points lumineux, tels qu'on les voit, quoiqu'elles soient autant de soleils dont chacun a des mondes roulants autour de lui. L'Esprit saint se proportionnait donc à l'esprit du temps. S'il avait dit que le soleil est un million de fois plus gros que la terre, et la lune cinquante fois plus petite, on ne l'aurait pas compris : ils nous paraissent deux astres presque également grands.

« Dieu dit aussi : Faisons l'homme à notre image, et qu'il préside aux poissons, etc. »

Qu'entendaient les Juifs par *Faisons l'homme à notre image?* Ce que toute l'antiquité entendait :

> Finxit in effigiem moderantum cuncta deorum.
>
> (Ovid., *Métam.*, I, 83.)

On ne fait des images que des corps. Nulle nation n'imagina un dieu sans corps, et il est impossible de se le représenter autre-

1. Les dix derniers mots de cet alinéa ne sont pas dans l'édition de 1765, ni dans celle de 1769 ; Voltaire, dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, en 1771, mit : « Leurs idées empruntées des autres peuples. » La version actuelle est de 1774. (B.)

ment. On peut bien dire : Dieu n'est rien de ce que nous connaissons ; mais on ne peut avoir aucune idée de ce qu'il est. Les Juifs crurent Dieu constamment corporel, comme tous les autres peuples. Tous les premiers Pères de l'Église crurent aussi Dieu corporel, jusqu'à ce qu'ils eussent embrassé les idées de Platon, ou plutôt jusqu'à ce que les lumières du christianisme fussent plus pures.

« Il les créa mâle et femelle. »

Si Dieu ou les dieux secondaires créèrent l'homme mâle et femelle à leur ressemblance, il semble en ce cas que les Juifs croyaient Dieu et les dieux mâles et femelles. On a recherché si l'auteur veut dire que l'homme avait d'abord les deux sexes, ou s'il entend que Dieu fit *Adam et Ève* le même jour. Le sens le plus naturel est que Dieu forma *Adam et Ève* en même temps ; mais ce sens contredirait absolument la formation de la femme, faite d'une côte de l'homme longtemps après les sept jours.

« Et il se reposa le septième jour. »

Les Phéniciens, les Chaldéens, les Indiens, disaient que Dieu avait fait le monde en six temps, que l'ancien Zoroastre appelle les six *gahambârs*, si célèbres chez les Perses.

Il est incontestable que tous ces peuples avaient une théologie avant que les Juifs habitassent les déserts d'Horeb et de Sinaï, avant qu'ils pussent avoir des écrivains. Plusieurs savants ont cru vraisemblable que l'allégorie des six jours est imitée de celle des six temps. Dieu peut avoir permis que de grands peuples eussent cette idée avant qu'il l'eût inspirée au peuple juif. Il avait bien permis que les autres peuples inventassent les arts avant que les Juifs en eussent aucun.

« Du lieu de volupté sortait un fleuve qui arrosait le jardin, et de là se partageait en quatre fleuves : l'un s'appelle Phison, qui tourne dans le pays d'Hévilath où vient l'or... Le second s'appelle Géhon, qui entoure l'Éthiopie... Le troisième est le Tigre, et le quatrième l'Euphrate. »

Suivant cette version, le paradis terrestre aurait contenu près du tiers de l'Asie et de l'Afrique. L'Euphrate et le Tigre ont leur source à plus de soixante grandes lieues l'un de l'autre, dans des montagnes horribles qui ne ressemblent guère à un jardin. Le fleuve qui borde l'Éthiopie, et qui ne peut être que le Nil, commence à plus de mille lieues des sources du Tigre et de l'Euphrate ; et si le Phison est le Phase, il est assez étonnant de mettre au même endroit la source d'un fleuve de Scythie et celle d'un

fleuve d'Afrique[1]. Il a donc fallu chercher une autre explication et d'autres fleuves. Chaque commentateur a fait son paradis terrestre[2]

On a dit que le jardin d'Éden ressemble à ces jardins d'Éden à Saana, dans l'Arabie Heureuse, fameuse dans toute l'antiquité; que les Hébreux, peuple très-récent, pouvaient être une horde arabe, et se faire honneur de ce qu'il y avait de plus beau dans le meilleur canton de l'Arabie; qu'ils ont toujours employé pour eux les anciennes traditions des grandes nations au milieu desquelles ils étaient enclavés. Mais ils n'en étaient pas moins conduits par le Seigneur.

« Le Seigneur prit donc l'homme, et le mit dans le jardin de volupté afin qu'il le cultivât. »

C'est fort bien fait de *cultiver son jardin*, mais il est difficile qu'Adam cultivât un jardin de mille lieues de long : apparemment qu'on lui donna des aides. Il faut donc, encore une fois, que les commentateurs exercent ici leur talent de deviner. Aussi a-t-on donné à ces quatre fleuves trente positions différentes.

« Ne mangez point du fruit de la science du bien et du mal. »

Il est difficile de concevoir qu'il y ait eu un arbre qui enseignât le bien et le mal, comme il y a des poiriers et des abricotiers. D'ailleurs on a demandé pourquoi Dieu ne veut pas que l'homme connaisse le bien et le mal. Le contraire ne paraît-il pas (si on ose le dire) beaucoup plus digne de Dieu, et beaucoup plus nécessaire à l'homme? Il semble à notre pauvre raison que Dieu devait ordonner de manger beaucoup de ce fruit; mais on doit soumettre sa raison, et conclure seulement qu'il faut obéir à Dieu.

« Dès que vous en aurez mangé, vous mourrez. »

Cependant Adam en mangea, et n'en mourut point. Au contraire, on le fait vivre encore neuf cent trente ans. Plusieurs Pères ont regardé tout cela comme une allégorie. En effet, on

1. L'édition de 1765 porte : « Fleuve d'Afrique. Au reste, le jardin d'Éden est visiblement pris des jardins d'Éden à Saana, dans l'Arabie Heureuse, fameuse dans toute l'antiquité. Les Hébreux, peuple très-récent, étaient une horde arabe. Ils se faisaient honneur de ce qu'il y avait de plus beau dans le meilleur canton de l'Arabie. Ils ont toujours employé, etc. » La version actuelle est de 1771, dans les *Questions sur l'Encyclopédie*. (B.)

2. Les uns ont dit que le *Guihon* était l'Oxus; les autres, que le *Phison* était le Gange; d'autres, que les quatre fleuves étaient l'*Irabatti*, le *Gange*, l'*Indus* et le *Schat-al-arab*, etc. Mais on s'accorde généralement à dire que le pays d'*Hévilath* ou de *Havila* désigne l'Inde, qui, de tout temps, fut riche en or et en pierres précieuses. (G. A.)

pourrait dire que les autres animaux ne savent pas qu'ils mourront, mais que l'homme le sait par sa raison. Cette raison est l'arbre de la science qui lui fait prévoir sa fin. Cette explication serait peut-être la plus raisonnable ; mais nous n'osons prononcer.

« Le Seigneur dit aussi : Il n'est pas bon que l'homme soit seul, faisons-lui une aide semblable à lui. »

On s'attend que le Seigneur va lui donner une femme ; mais auparavant il lui amène tous les animaux. Peut-être y a-t-il ici quelque transposition de copiste.

« Et le nom qu'Adam donna à chacun des animaux est son véritable nom. »

Ce qu'on peut entendre par le véritable nom d'un animal serait un nom qui désignerait toutes les propriétés de son espèce, ou du moins les principales ; mais il n'en est ainsi dans aucune langue. Il y a dans chacune quelques mots imitatifs, comme *coq* et *coucou* en celte, qui désignent un peu le cri du coq et du coucou ; *tintamarre, trictrac; alali* en grec, *loupous* en latin, etc. Mais ces mots imitatifs sont en très-petit nombre. De plus, si Adam eût ainsi connu toutes les propriétés des animaux, ou il avait déjà mangé du fruit de la science, ou Dieu semblait n'avoir pas besoin de lui interdire ce fruit[1] : il en savait déjà plus que la Société royale de Londres et l'Académie des sciences.

Observez que c'est ici la première fois qu'Adam est nommé dans la *Genèse*. Le premier homme, chez les anciens brachmanes, prodigieusement antérieurs aux Juifs, s'appelait Adimo, l'enfant de la terre, et sa femme Procriti, la vie : c'est ce que dit le *Veidam*, dans la seconde formation du monde. Adam et Ève signifiaient ces mêmes choses dans la langue phénicienne : nouvelle preuve que l'Esprit saint se conformait aux idées reçues.

« Lorsque Adam était endormi, Dieu prit une de ses côtes, et mit de la chair à la place ; et de la côte qu'il avait tirée d'Adam il bâtit une femme, et il amena la femme à Adam. »

Le Seigneur, un chapitre auparavant, avait déjà créé le mâle et la femelle ; pourquoi donc ôter une côte à l'homme pour en faire une femme qui existait déjà ? On répond que l'auteur annonce dans un endroit ce qu'il explique dans l'autre[2]. On répond encore que cette allégorie soumet la femme à son mari, et exprime leur union intime. Bien des gens ont cru sur ce verset que les hommes

1. La fin de cette phrase ne fut ajoutée qu'en 1771. (B.)

2. Les deux phrases qui terminent cet alinéa furent ajoutées, la première en 1771, la seconde en 1774. (B.)

ont une côte de moins que les femmes ; mais c'est une hérésie, et l'anatomie nous fait voir qu'une femme n'est pas pourvue de plus de côtes que son mari.

« Or le serpent était le plus rusé de tous les animaux de la terre, etc.; il dit à la femme, etc. »

Il n'est fait dans tout cet article aucune mention du diable; tout y est physique. Le serpent était regardé non-seulement comme le plus rusé des animaux par toutes les nations orientales, mais encore comme immortel. Les Chaldéens avaient une fable d'une querelle entre Dieu et le serpent ; et cette fable avait été conservée par Phérécide. Origène la cite dans son livre VI contre Celse. On portait un serpent dans les fêtes de Bacchus. Les Égyptiens attachaient une espèce de divinité au serpent, au rapport d'Eusèbe, dans sa *Préparation évangélique*, livre Ier, chap. x. Dans l'Arabie et dans les Indes, à la Chine même, le serpent était regardé comme le symbole de la vie ; et de là vint que les empereurs de la Chine, antérieurs à Moïse, portèrent toujours l'image d'un serpent sur leur poitrine.

Ève n'est point étonnée que le serpent lui parle. Les animaux ont parlé dans toutes les anciennes histoires ; et c'est pourquoi lorsque Pilpaï et Loqman firent parler les animaux, personne n'en fut surpris.

Toute cette aventure paraît si physique et si dépouillée de toute allégorie, qu'on y rend raison pourquoi le serpent rampe depuis ce temps-là sur son ventre, pourquoi nous cherchons toujours à l'écraser, et pourquoi il cherche toujours à nous mordre (du moins à ce qu'on croit); précisément comme on rendait raison, dans les anciennes métamorphoses, pourquoi le corbeau, qui était blanc autrefois, est noir aujourd'hui, pourquoi le hibou ne sort de son trou que de nuit, pourquoi le loup aime le carnage, etc. Mais les Pères ont cru que c'est une allégorie aussi manifeste que respectable : le plus sûr est de les croire.

« Je multiplierai vos misères et vos grossesses : vous enfanterez dans la douleur : vous serez sous la puissance de l'homme, et il vous dominera. »

[1] On demande pourquoi la multiplication des grossesses est une punition ? C'était au contraire, dit-on, une très-grande bénédiction, et surtout chez les Juifs. Les douleurs de l'enfantement ne sont considérables que dans les femmes délicates ; celles qui

1. En 1765 il y avait : « On ne conçoit guère que la multiplication des grossesses soit une punition. » La version actuelle est de 1771. (B.)

sont accoutumées au travail accouchent très-aisément, surtout dans les climats chauds. Il y a quelquefois des bêtes qui souffrent beaucoup dans leur gésine; il y en a même qui en meurent. Et quant à la supériorité de l'homme sur la femme, c'est une chose entièrement naturelle; c'est l'effet de la force du corps, et même de celle de l'esprit. Les hommes en général ont des organes plus capables d'une attention suivie que les femmes, et sont plus propres aux travaux de la tête et du bras. Mais quand une femme a le poignet et l'esprit plus fort que son mari, elle en est partout la maîtresse : c'est alors le mari qui est soumis à la femme[1]. Cela est vrai; mais il se peut très-bien qu'avant le péché originel il n'y eût ni sujétion ni douleur.

« Le Seigneur leur fit des tuniques de peau. »

Ce passage prouve bien que les Juifs croyaient un Dieu corporel. Un rabbin nommé Éliézer a écrit que Dieu couvrit Adam et Ève de la peau même du serpent qui les avait tentés; et Origène prétend que cette tunique de peau était une nouvelle chair, un nouveau corps que Dieu fit à l'homme. Il vaut mieux s'en tenir au texte avec respect.

« Et le Seigneur dit : Voilà Adam qui est devenu comme l'un de nous. »

[2] Il semblerait que les Juifs admirent d'abord plusieurs dieux. Il est plus difficile de savoir ce qu'ils entendent par ce mot Dieu, *Éloïm*. Quelques commentateurs ont prétendu que ce mot, *l'un de nous*, signifie la Trinité; mais il n'est pas assurément question de la Trinité dans la *Bible*. La Trinité n'est pas un composé de plusieurs dieux, c'est le même Dieu triple; et jamais les Juifs n'entendirent parler d'un Dieu en trois personnes. Par ces mots, *semblable à nous*, il est vraisemblable que les Juifs entendaient les anges, *Éloïm*. C'est ce qui fit penser à plusieurs doctes téméraires que ce livre ne fut écrit que quand ils adoptèrent la créance de ces dieux inférieurs; mais c'est une opinion condamnée.

« Le Seigneur le mit hors du jardin de volupté, afin qu'il cultivât la terre. »

Mais le Seigneur, disent quelques-uns, l'avait mis dans le jardin de volupté *afin qu'il cultivât ce jardin*. Si Adam de jardinier devint laboureur, ils disent qu'en cela son état n'empira pas beaucoup : un bon laboreur vaut bien un bon jardinier. Cette solu-

1. Cette phrase fut ajoutée en 1771. (B.)

2. L'édition de 1765 porte : « Il faut renoncer au sens commun pour ne pas convenir que les Juifs. » Le texte actuel date de 1771. (B.)

tion nous semble trop peu sérieuse. Il vaut mieux dire que Dieu punit la désobéissance par le bannissement du lieu natal.

Toute cette histoire en général se rapporte, selon des commentateurs trop hardis, à l'idée qu'eurent tous les hommes, et qu'ils ont encore, que les premiers temps valaient mieux que les nouveaux. On a toujours plaint le présent, et vanté le passé. Les hommes, surchargés de travaux, ont placé le bonheur dans l'oisiveté, ne songeant pas que le pire des états est celui d'un homme qui n'a rien à faire. On se vit souvent malheureux, et on se forgea l'idée d'un temps où tout le monde avait été heureux. C'est à peu près comme si on disait : Il fut un temps où il ne périssait aucun arbre ; où nulle bête n'était ni malade, ni faible, ni dévorée par une autre ; où jamais les araignées ne prenaient de mouches. De là l'idée du siècle d'or, de l'œuf percé par Arimane, du serpent qui déroba à l'âne la recette de la vie heureuse et immortelle, que l'homme avait mise sur son bât ; de là ce combat de Typhon contre Osiris, d'Ophionée contre les dieux ; et cette fameuse boîte de Pandore, et tous ces vieux contes dont quelques-uns sont ingénieux, et dont aucun n'est instructif. Mais nous devons croire que les fables des autres peuples sont des imitations de l'histoire hébraïque, puisque nous avons l'ancienne histoire des Hébreux, et que les premiers livres des autres nations sont presque tous perdus. De plus, les témoignages en faveur de la *Genèse* sont irréfragables.

« Et il mit devant le jardin de volupté un chérubin avec un glaive tournoyant et enflammé pour garder l'entrée de l'arbre de vie. »

Le mot *kerub* signifie *bœuf*. Un bœuf armé d'un sabre enflammé fait, dit-on, une étrange figure à une porte. Mais les Juifs représentèrent depuis des anges en forme de bœufs et d'éperviers, quoiqu'il leur fût défendu de faire aucune figure. Ils prirent visiblement ces bœufs et ces éperviers des Égyptiens, dont ils imitèrent tant de choses. Les Égyptiens vénérèrent d'abord le bœuf comme le symbole de l'agriculture, et l'épervier comme celui des vents ; mais ils ne firent jamais un portier d'un bœuf[1]. C'est probablement une allégorie, et les Juifs entendaient par *kerub* la nature. C'était un symbole composé d'une tête de bœuf, d'une tête d'homme, d'un corps d'homme, et d'ailes d'épervier.

1. Dans l'édition de 1765 du *Dictionnaire philosophique*, cet alinéa se terminait ici ; et immédiatement après venait celui qui commence par : « Les dieux, Éloïm, etc. » La fin de l'alinéa fut ajoutée en 1771, et ce qui le suit, en 1774. (B.)

« Et le Seigneur mit un signe à Caïn. »

Quel Seigneur! disent les incrédules. Il accepte l'offrande d'Abel, et il rejette celle de Caïn son aîné, sans qu'on en rapporte la moindre raison. Par là le Seigneur devient la cause de l'inimitié entre les deux frères. C'est une instruction morale, à la vérité, et une instruction prise dans toutes les fables anciennes, qu'à peine le genre humain exista qu'un frère assassine son frère; mais ce qui paraît aux sages du monde contre toute morale, contre toute justice, contre tous les principes du sens commun, c'est que Dieu ait damné à toute éternité le genre humain, et ait fait mourir inutilement son propre fils pour une pomme, et qu'il pardonne un fratricide. Que dis-je, pardonner? il prend le coupable sous sa protection. Il déclare que quiconque vengera le meurtre d'Abel sera puni sept fois plus que Caïn ne l'aurait été. Il lui met un signe qui lui sert de sauvegarde. C'est, disent les impies, une fable aussi exécrable qu'absurde. C'est le délire de quelque malheureux Juif, qui écrivit ces infâmes inepties à l'imitation des contes que les peuples voisins prodiguaient dans la Syrie. Ce Juif insensé attribua ces rêveries atroces à Moïse, dans un temps où rien n'était plus rare que les livres. La fatalité, qui dispose de tout, a fait parvenir ce malheureux livre jusqu'à nous : des fripons l'ont exalté, et des imbéciles l'ont cru. Ainsi parle une foule de théistes qui, en adorant Dieu, osent condamner le Dieu d'Israël, et qui jugent de la conduite de l'Être éternel par les règles de notre morale imparfaite et de notre justice erronée. Ils admettent Dieu pour le soumettre à nos lois. Gardons-nous d'être si hardis, et respectons, encore une fois, ce que nous ne pouvons comprendre. Crions *ô altitudo!* de toutes nos forces.

« Les dieux, Éloïm, voyant que les filles des hommes étaient belles, prirent pour épouses celles qu'ils choisirent. »

Cette imagination fut encore celle de tous les peuples. Il n'y a aucune nation, excepté peut-être la Chine, où quelque dieu ne soit venu faire des enfants à des filles. Ces dieux corporels descendaient souvent sur la terre pour visiter leurs domaines; ils voyaient nos filles, ils prenaient pour eux les plus jolies : les enfants nés du commerce de ces dieux et des mortelles devaient être supérieurs aux autres hommes; aussi la *Genèse* ne manque pas de dire que ces dieux qui couchèrent avec nos filles produisirent des géants [1]. C'est encore se conformer à l'opinion vulgaire.

1. Cette phrase fut ajoutée en 1771. (B.)

« Et je ferai venir sur la terre les eaux du déluge[1]. »

Je remarquerai seulement ici que saint Augustin, dans sa *Cité de Dieu*, n° 8, dit : « *Maximum illud diluvium græca nec latina novit historia ;* ni l'histoire grecque ni la latine ne connaissent ce grand déluge. » En effet on n'avait jamais connu que ceux de Deucalion et d'Ogygès, en Grèce. Ils sont regardés comme universels dans les fables recueillies par Ovide, mais totalement ignorés dans l'Asie orientale[2]. Saint Augustin ne se trompe donc pas en disant que l'histoire n'en parle point.

« Dieu dit à Noé : Je vais faire alliance avec vous et avec votre semence après vous, et avec tous les animaux. »

Dieu faire alliance avec les bêtes ! quelle alliance ! s'écrient les incrédules. Mais s'il s'allie avec l'homme, pourquoi pas avec la bête ? Elle a du sentiment, et il y a quelque chose d'aussi divin dans le sentiment que dans la pensée la plus métaphysique. D'ailleurs les animaux sentent mieux que la plupart des hommes ne pensent. C'est apparemment en vertu de ce pacte que François d'Assise, fondateur de l'ordre séraphique, disait aux cigales et aux lièvres : « Chantez, ma sœur la cigale ; broutez, mon frère le levraut. » Mais quelles ont été les conditions du traité ? que tous les animaux se dévoreraient les uns les autres ; qu'ils se nourriraient de notre chair, et nous, de la leur ; qu'après les avoir mangés, nous nous exterminerions avec rage, et qu'il ne nous manquerait plus que de manger nos semblables égorgés par nos mains. S'il y avait eu un tel pacte, il aurait été fait avec le diable.

Probablement tout ce passage ne veut dire autre chose sinon que Dieu est également le maître absolu de tout ce qui respire[3]. Ce pacte ne peut être qu'un ordre, et le mot d'*alliance* n'est là que par extension. Il ne faut donc pas s'effaroucher des termes, mais adorer l'esprit, et remonter aux temps où l'on écrivait ce livre, qui est un scandale aux faibles et une édification aux forts.

« Et je mettrai mon arc dans les nuées, et il sera un signe de mon pacte, etc. »

Remarquez que l'auteur ne dit pas : J'ai mis mon arc dans les nuées ; il dit : Je mettrai : cela suppose évidemment que l'opinion commune était que l'arc-en-ciel n'avait pas toujours existé. C'est un phénomène causé nécessairement par la pluie ; et on le donne ici comme quelque chose de surnaturel qui avertit que la terre

1. Voyez l'article Déluge. (*Note de Voltaire.*)
2. Cette phrase fut ajoutée en 1771. (B.)
3. Le reste de l'alinéa est une addition de 1771. (B.)

ne sera plus inondée. Il est étrange de choisir le signe de la pluie pour assurer qu'on ne sera pas noyé. Mais aussi on peut répondre que dans le danger de l'inondation on est rassuré par l'arc-en-ciel[1].

« Or le Seigneur descendit pour voir la ville et la tour que les enfants d'Adam bâtissaient; et il dit : Voilà un peuple qui n'a qu'une langue. Ils ont commencé à faire cela, et ils ne s'en désisteront point jusqu'à ce qu'ils aient achevé. Venez donc, descendons, confondons leur langue, afin que personne n'entende son voisin[2]. »

Observez seulement ici que l'auteur sacré continue toujours à se conformer aux opinions populaires. Il parle toujours de Dieu comme d'un homme qui s'informe de ce qui se passe, qui veut voir par ses yeux ce qu'on fait dans ses domaines, qui appelle les gens de son conseil pour se résoudre avec eux.

« Et Abraham, ayant partagé ses gens (qui étaient trois cent dix-huit), tomba sur les cinq rois, les défit, et les poursuivit jusqu'à Hoba, à la gauche de Damas. »

Du bord méridional du lac de Sodome jusqu'à Damas, on compte quatre-vingts lieues; et encore faut-il franchir le Liban et l'Anti-Liban. Les incrédules triomphent d'une telle exagération. Mais puisque le Seigneur favorisait Abraham, rien n'est exagéré.

« Et sur le soir, les deux anges arrivèrent à Sodome, etc. »

Toute l'histoire des deux anges, que les Sodomites voulurent violer, est peut-être la plus extraordinaire que l'antiquité ait rapportée. Mais il faut considérer que presque toute l'Asie croyait qu'il y avait des démons incubes et succubes; que de plus ces deux anges étaient des créatures plus parfaites que les hommes, et qu'ils devaient être plus beaux, et allumer plus de désirs chez un peuple corrompu que des hommes ordinaires. Il se peut que ce trait d'histoire ne soit qu'une figure de rhétorique pour exprimer les horribles débordements de Sodome et de Gomorrhe. Nous ne proposons cette solution aux savants qu'avec une extrême défiance de nous-mêmes.

Pour Loth, qui propose ses deux filles aux Sodomites à la place des deux anges, et la femme de Loth, changée en statue de sel, et tout le reste de cette histoire, qu'oserons-nous dire? L'ancienne fable arabique de Cinyra et de Myrrha a quelque rapport à l'inceste de Loth et de ses filles; et l'aventure de Philémon et de

1. Les quatre alinéas qui suivent sont aussi de 1771. (B.)
2. Voyez sur ce passage l'article BABEL. (*Note de Voltaire.*)

Baucis n'est pas sans ressemblance avec les deux anges qui apparurent à Loth et à sa femme. Pour la statue de sel, nous ne savons pas à quoi elle ressemble : est-ce à l'histoire d'Orphée et d'Eurydice?

[1]Bien des savants pensent, avec le grand Newton et le docte Le Clerc, que le *Pentateuque* fut écrit par Samuel lorsque les Juifs eurent un peu appris à lire et à écrire, et que toutes ces histoires sont des imitations des fables syriennes.

[2]Mais il suffit que tout cela soit dans l'Écriture sainte pour que nous le révérions, sans chercher à voir dans ce livre autre chose que ce qui est écrit par l'Esprit saint. Souvenons-nous toujours que ces temps-là ne sont pas les nôtres; et ne manquons pas de répéter, après tant de grands hommes, que l'Ancien Testament est une histoire véritable, et que tout ce qui a été inventé par le reste de l'univers est fabuleux.

Il s'est trouvé quelques savants qui ont prétendu qu'on devait retrancher des livres canoniques toutes ces choses incroyables qui scandalisent les faibles; mais on a dit que ces savants étaient des cœurs corrompus, des hommes à brûler, et qu'il est impossible d'être honnête homme si on ne croit pas que les Sodomites voulurent violer deux anges. C'est ainsi que raisonne une espèce de monstres qui veut dominer sur les esprits.

Il est vrai que plusieurs célèbres Pères[3] de l'Église ont eu la prudence de tourner toutes ces histoires en allégories, à l'exemple des Juifs, et surtout de Philon. Des papes plus prudents encore voulurent empêcher qu'on ne traduisît ces livres en langue vulgaire, de peur qu'on ne mît les hommes à portée de juger ce qu'on leur proposait d'adorer.

On doit certainement en conclure que ceux qui entendent parfaitement ce livre doivent tolérer ceux qui ne l'entendent pas: car si ceux-ci n'y entendent rien, ce n'est pas leur faute; mais ceux qui n'y comprennent rien doivent tolérer aussi ceux qui comprennent tout[4].

Les savants, trop remplis de leur science, ont prétendu qu'il était impossible que Moïse eût écrit la *Genèse*. Une de leurs grandes raisons est que, dans l'histoire d'Abraham, il est dit que ce

1. Cet alinéa ne fut ajouté qu'en 1774. (B.)

2. Cet alinéa, addition de 1771, commençait alors par : « Il suffit, etc. » (B.)

3. En 1765 il y avait : « Quelques célèbres Pères, etc. » La version actuelle est de 1771. (B.)

4. Fin de l'article en 1765; l'alinéa qui suit fut ajouté en 1771, et tout le reste en 1774. (B.)

patriarche paya la caverne pour enterrer sa femme, en *argent monnayé*, et que le roi de Gérare donna mille pièces d'argent à Sara lorsqu'il la rendit, après l'avoir enlevée pour sa beauté à l'âge de soixante et quinze ans. Ils disent qu'ils ont consulté tous les anciens auteurs, et qu'il est avéré qu'il n'y avait point d'argent monnayé dans ce temps-là. Mais on voit bien que ce sont là de pures chicanes, puisque l'Église a toujours cru fermement que Moïse fut l'auteur du *Pentateuque*. Ils fortifient tous les doutes élevés par Aben-Hesra, et par Baruch Spinosa. Le médecin Astruc, beau-père du contrôleur général Silhouette, dans son livre, devenu très-rare, intitulé *Conjectures sur la Genèse*[1], ajoute de nouvelles objections insolubles à la science humaine; mais elles ne le sont pas à la piété humble et soumise. Les savants osent contredire chaque ligne, et les simples révèrent chaque ligne. Craignons de tomber dans le malheur de croire notre raison; soyons soumis d'esprit et de cœur[2].

« Et Abraham dit que Sara était sa sœur; et le roi de Gérare la prit pour lui. »

Nous avouons, comme nous l'avons dit à l'article ABRAHAM, que Sara avait alors quatre-vingt-dix ans; qu'elle avait été déjà enlevée par un roi d'Égypte; et qu'un roi de ce même désert affreux de Gérare enleva encore depuis la femme d'Isaac, fils d'Abraham. Nous avons parlé aussi de la servante Agar à qui Abraham fit un enfant, et de la manière dont ce patriarche renvoya cette servante et son fils. On sait à quel point les incrédules triomphent de toutes ces histoires; avec quel sourire dédaigneux ils en parlent; comme ils mettent fort au-dessous des *Mille et une Nuits* l'histoire d'un Abimélech amoureux de cette même Sara, qu'Abraham avait fait passer pour sa sœur, et d'un autre Abiméléch amoureux de Rebecca, qu'Isaac fait aussi passer pour sa sœur. On ne peut trop redire que le grand défaut de tous ces savants critiques est de vouloir tout ramener aux principes de notre faible raison, et de juger des anciens Arabes comme ils jugent de la cour de France et de celle d'Angleterre.

« Et l'âme de Sichem, fils du roi Hemor, fut conglutinée avec l'âme de Dina; et il charma sa tristesse par des caresses tendres; et il alla à Hemor son père, et lui dit: Donnez-moi cette fille pour femme. »

1. *Conjectures sur les mémoires originaux dont il paraît que Moïse s'est servi pour composer la Genèse*, 1753, in-12. (B.)

2. Voyez l'article MOÏSE. (*Note de Voltaire.*)

C'est ici que les savants se révoltent plus que jamais. Quoi ! disent-ils, le fils d'un roi veut bien faire à la fille d'un vagabond l'honneur de l'épouser ; le mariage se conclut ; on comble de présents Jacob le père et Dina la fille ; le roi de Sichem daigne recevoir dans sa ville ces voleurs errants qu'on appelle *patriarches ;* il a la bonté incroyable, incompréhensible, de se faire circoncire, lui, son fils, sa cour et son peuple, pour condescendre à la superstition de cette petite horde, qui ne possède pas une demi-lieue de terrain en propre ! Et pour prix d'une si étonnante bonté, que font nos patriarches sacrés ? ils attendent le jour où la plaie de la circoncision donne ordinairement la fièvre. Siméon et Lévi courent par toute la ville le poignard à la main ; ils massacrent le roi, le prince son fils, et tous les habitants. L'horreur de cette Saint-Barthélemy n'est sauvée que parce qu'elle est impossible. C'est un roman abominable, mais c'est évidemment un roman ridicule. Il est impossible que deux hommes aient égorgé tranquillement tout un peuple. On a beau souffrir un peu de son prépuce entamé, on se défend contre deux scélérats, on s'assemble, on les entoure, on les fait périr par les supplices qu'ils méritent.

Mais il y a encore une impossibilité plus palpable : c'est que, par la supputation exacte des temps, Dina, cette fille de Jacob, ne pouvait alors être âgée que de trois ans, et que, si on veut forcer la chronologie, on ne pourra lui en donner que cinq tout au plus : c'est sur quoi on se récrie. On dit : Qu'est-ce qu'un livre d'un peuple réprouvé ; un livre inconnu si longtemps de toute la terre ; un livre où la droite raison et les mœurs sont outragées à chaque page, et qu'on veut nous donner pour irréfragable, pour saint, pour dicté par Dieu même ? N'est-ce pas une impiété de le croire ? N'est-ce pas une fureur d'anthropophages de persécuter les hommes sensés et modestes qui ne le croient pas ?

A cela nous répondons : l'Église dit qu'elle le croit. Les copistes ont pu mêler des absurdités révoltantes à des histoires respectables. C'est à la sainte Église seule d'en juger. Les profanes doivent se laisser conduire par elle. Ces absurdités, ces horreurs prétendues, n'intéressent point le fond de notre religion. Où en seraient les hommes si le culte et la vertu dépendaient de ce qui arriva autrefois à Sichem et à la petite Dina ?

« Voici les rois qui régnèrent dans le pays d'Édom avant que les enfants d'Israël eussent un roi. »

C'est ici le passage fameux qui a été une des grandes pierres d'achoppement. C'est ce qui a déterminé le grand Newton, le

pieux et sage Samuel Clarke, le profond philosophe Bolingbroke, le docte Le Clerc, le savant Fréret, et une foule d'autres savants, à soutenir qu'il était impossible que Moïse fût l'auteur de la *Genèse*.

Nous avouons qu'en effet ces mots ne peuvent avoir été écrits que dans les temps où les Juifs eurent des rois.

C'est principalement ce verset qui détermina Astruc à bouleverser toute la *Genèse*, et à supposer des mémoires dans lesquels l'auteur avait puisé. Son travail est ingénieux, il est exact, mais il est téméraire. Un concile aurait à peine osé l'entreprendre. Et de quoi a servi ce travail ingrat et dangereux d'Astruc ? à redoubler les ténèbres qu'il a voulu éclaircir. C'est là le fruit de l'arbre de la science dont nous voulons tous manger. Pourquoi faut-il que les fruits de l'arbre de l'ignorance soient plus nourrissants et plus aisés à digérer ?

Mais que nous importe, après tout, que ce verset, que ce chapitre ait été écrit par Moïse, ou par Samuel, ou par le sacrificateur qui vint à Samarie, ou par Esdras, ou par un autre ? En quoi notre gouvernement, nos lois, nos fortunes, notre morale, notre bien-être, peuvent-ils être liés avec les chefs ignorés d'un malheureux pays barbare, appelé *Édom* ou *Idumée*, toujours habité par des voleurs? Hélas! ces pauvres Arabes, qui n'ont pas de chemises, ne s'informent jamais si nous existons: ils pillent des caravanes et mangent du pain d'orge; et nous nous tourmentons pour savoir s'il y a eu des roitelets dans ce canton de l'Arabie Pétrée avant qu'il y en eût dans un canton voisin, à l'occident du lac de Sodome!

O miseras hominum mentes! o pectora cæca!

(Lucret., II, v. 14.)

GÉNIE [1].

SECTION PREMIÈRE.

Génie, *daimon;* nous en avons déjà parlé à l'article Ange. Il n'est pas aisé de savoir au juste si les *péris* des Perses furent inventés avant les démons des Grecs; mais cela est fort probable.

Il se peut que les âmes des morts, appelées *ombres*, *mânes*, aient

1. Les deux sections de cet article ont paru dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, sixième partie, 1771. (B.)

passé pour des démons. Hercule, dans Hésiode, dit qu'un *daimon* lui ordonna ses travaux[1].

Le *daimon* ou démon de Socrate avait tant de réputation qu'Apulée, l'auteur de l'*Ane dor*, qui d'ailleurs était magicien de bonne foi, dit, dans son Traité sur ce génie de Socrate, qu'il faut être *sans religion pour le nier*. Vous voyez qu'Apulée raisonnait précisément comme frère Garasse et frère Berthier. Tu ne crois pas ce que je crois, tu es donc sans religion. Et les jansénistes en ont dit autant à frère Berthier, et le reste du monde n'en sait rien. Ces démons, dit le très-religieux et très-ordurier Apulée, sont des puissances intermédiaires entre l'éther et notre basse région. Ils vivent dans notre atmosphère, ils portent nos prières et nos mérites aux dieux. Ils en rapportent les secours et les bienfaits, comme des interprètes et des ambassadeurs. C'est par leur ministère, comme dit Platon, que s'opèrent les révélations, les présages, les miracles des magiciens.

« Cæterum sunt quædam divinæ mediæ protestates, inter summum æthera, et infimas terras, in isto intersitæ aeris spatio, per quas et desideria nostra et merita ad deos commeant. Hos græco nomine δαίμονας nuncupant. Inter terricolas cœlicolasque vectores, hinc precum, inde donorum : qui ultro citroque portant, hinc petitiones, inde suppetias : ceu quidam utriusque interpretes, et salutigeri. Per hos eosdem, ut Plato in Symposio autumat, cuncta denuntiata, et magorum varia miracula, omnesque præsagiorum species reguntur. » (APUL., *de Deo Socratis.*)

Saint Augustin a daigné réfuter Apulée ; voici ses paroles :

« [2]Nous ne pouvons non plus dire que les démons ne sont ni mortels ni éternels : car tout ce qui a la vie, ou vit éternellement, ou perd par la mort la vie dont il est vivant ; et Apulée a dit que, quant au temps, les démons sont éternels. Que reste-t-il donc, sinon que les démons tenant le milieu, ils aient une chose des deux plus hautes et une chose des deux plus basses ? Ils ne sont plus dans le milieu, et ils tombent dans l'une des deux extrémités ; et comme des deux choses qui sont, soit de l'une, soit de l'autre part, il ne se peut faire qu'ils n'en aient pas deux, selon que nous l'avons montré, pour tenir le milieu, il faut qu'ils aient une chose de chacune ; et puisque l'éternité ne leur peut venir des plus basses, où elle ne se trouve pas, c'est la seule chose qu'ils

1. *Bouclier d'Hercule*, v. 94. (*Note de Voltaire.*)

2. *Cité de Dieu*, livre IX, chapitre XII, page 324, traduction de Giri. (*Note de Voltaire.*)

ont des plus hautes ; et ainsi pour achever le milieu qui leur appartient, que peuvent-ils avoir des plus basses que la misère? »

C'est puissamment raisonner.

Comme je n'ai jamais vu de génies, de démons, de péris, de farfadets, soit bienfaisants, soit malfaisants, je n'en puis parler en connaissance de cause, et je m'en rapporte aux gens qui en ont vu.

Chez les Romains on ne se servait point du mot *genius*, pour exprimer, comme nous faisons, un rare talent : c'était *ingenium*. Nous employons indifféremment le mot *génie* quand nous parlons du démon qui avait une ville de l'antiquité sous sa garde, ou d'un machiniste, ou d'un musicien.

Ce terme de *génie* semble devoir désigner, non pas indistinctement les grands talents, mais ceux dans lesquels il entre de l'invention. C'est surtout cette invention qui paraissait un don des dieux, cet *ingenium quasi ingenitum*, une espèce d'inspiration divine. Or un artiste, quelque parfait qu'il soit dans son genre, s'il n'a point d'invention, s'il n'est point original, n'est point réputé génie ; il ne passera pour avoir été inspiré que par les artistes ses prédécesseurs, quand même il les surpasserait.

Il se peut que plusieurs personnes jouent mieux aux échecs que l'inventeur de ce jeu, et qu'ils lui gagnassent les grains de blé que le roi des Indes voulait lui donner ; mais cet inventeur était un génie, et ceux qui le gagneraient peuvent ne pas l'être. Le Poussin, déjà grand peintre avant d'avoir vu de bons tableaux, avait le génie de la peinture. Lulli, qui ne vit aucun bon musicien en France, avait le génie de la musique.

Lequel vaut le mieux de posséder sans maître le génie de son art, ou d'atteindre à la perfection en imitant et en surpassant ses maîtres ?

Si vous faites cette question aux artistes, ils seront peut-être partagés ; si vous la faites au public, il n'hésitera pas. Aimez-vous mieux une belle tapisserie des Gobelins qu'une tapisserie faite en Flandre dans les commencements de l'art ? Préférez-vous les chefs-d'œuvre modernes en estampes aux premières gravures en bois ? la musique d'aujourd'hui, aux premiers airs qui ressemblaient au chant grégorien ? l'artillerie d'aujourd'hui, au génie qui inventa les premiers canons ? tout le monde vous répondra : Oui. Tous les acheteurs vous diront : J'avoue que l'inventeur de la navette avait plus de génie que le manufacturier qui a fait mon drap ; mais mon drap vaut mieux que celui de l'inventeur.

Enfin chacun avouera, pour peu qu'on ait de conscience, que nous respectons les génies qui ont ébauché les arts, et que les esprits qui les ont perfectionnés sont plus à notre usage.

SECTION II [1].

L'article *Génie* a été traité dans le grand Dictionnaire par des hommes qui en avaient [2]. On n'osera donc dire que peu de chose après eux.

Chaque ville, chaque homme ayant eu autrefois son génie, on s'imagina que ceux qui faisaient des choses extraordinaires étaient inspirés par ce génie. Les neuf muses étaient neuf génies qu'il fallait invoquer; c'est pourquoi Ovide (*Fastes*, VI, 5) dit :

> Est deus in nobis, agitante calescimus illo.
>
> Il est un dieu dans nous, c'est lui qui nous anime.

Mais au fond, le génie est-il autre chose que le talent? Qu'est-ce que le talent, sinon la disposition à réussir dans un art? Pourquoi disons-nous le génie d'une langue? C'est que chaque langue, par ses terminaisons, par ses articles, ses participes, ses mots plus ou moins longs, aura nécessairement des propriétés que d'autres langues n'auront pas. Le génie de la langue française sera plus fait pour la conversation, parce que sa marche nécessairement simple et régulière ne gênera jamais l'esprit. Le grec et le latin auront plus de variété. Nous avons remarqué ailleurs [3] que nous ne pouvons dire « Théophile a pris soin des affaires de César » que de cette seule manière; mais en grec et en latin on peut transporter les cinq mots qui composeront cette phrase en cent vingt façons différentes, sans gêner en rien le sens.

Le style lapidaire sera plus dans le génie de la langue latine que dans celui de la française et de l'allemande.

On appelle *génie d'une nation* le caractère, les mœurs, les talents principaux, les vices même, qui distinguent un peuple d'un autre. Il suffit de voir des Français, des Espagnols, et des Anglais, pour sentir cette différence.

Nous avons dit que le génie particulier d'un homme dans les arts n'est autre chose que son talent; mais on ne donne ce nom

1. Voyez la note, page 242.
2. Il y a un article de Diderot et un du chevalier de Jaucourt.
3. Page 184.

qu'à un talent très-supérieur. Combien de gens ont eu quelque talent pour la poésie, pour la musique, pour la peinture! Cependant il serait ridicule de les appeler des génies.

Le génie conduit par le goût ne fera jamais de faute grossière : aussi Racine depuis *Andromaque*, Le Poussin, Rameau, n'en ont jamais fait.

Le génie sans goût en commettra d'énormes; et ce qu'il y a de pis, c'est qu'il ne les sentira pas.

GÉNIES [1].

La doctrine des génies, l'astrologie judiciaire, et la magie, ont rempli toute la terre. Remontez jusqu'à l'ancien Zoroastre, vous trouvez les génies établis. Toute l'antiquité est pleine d'astrologues et de magiciens. Ces idées étaient donc bien naturelles. Nous nous moquons aujourd'hui de tant de peuples chez qui elles ont prévalu; si nous étions à leur place, si nous commencions comme eux à cultiver les sciences, nous en ferions tout autant. Imaginons-nous que nous sommes des gens d'esprit qui commençons à raisonner sur notre être, et à observer les astres : la terre est sans doute immobile au milieu du monde; le soleil et les planètes ne tournent que pour elle, et les étoiles ne sont faites que pour nous; l'homme est donc le grand objet de toute la nature. Que faire de tous ces globes uniquement destinés à notre usage, et de l'immensité du ciel? Il est tout vraisemblable que l'espace et les globes sont peuplés de substances; et puisque nous sommes les favoris de la nature, placés au centre du monde, et que tout est fait pour l'homme, ces substances sont évidemment destinées à veiller sur l'homme.

Le premier qui aura cru au moins la chose possible aura bientôt trouvé des disciples persuadés que la chose existe. On a donc commencé par dire : Il peut exister des génies; et personne n'a dû affirmer le contraire; car où est l'impossibilité que les airs et les planètes soient peuplés? On a dit ensuite : Il y a des génies; et certainement personne ne pouvait prouver qu'il n'y en a point. Bientôt après, quelques sages virent ces génies, et on n'était pas en droit de leur dire : Vous ne les avez point vus; ils étaient apparus à des hommes trop considérables, trop dignes de foi. L'un avait vu le génie de l'empire, ou de sa ville, l'autre celui de Mars

1. *Suite des Mélanges* (4e partie), 1756. (B.)

et de Saturne; les génies des quatre éléments s'étaient manifestés à plusieurs philosophes; plus d'un sage avait vu son propre génie: tout cela d'abord en songe ; mais les songes étaient les symboles de la vérité.

On savait positivement comment ces génies étaient faits. Pour venir sur notre globe, il fallait bien qu'ils eussent des ailes; ils en avaient donc. Nous ne connaissons que des corps; ils avaient donc des corps, mais des corps plus beaux que les nôtres, puisque c'étaient des génies, et plus légers, puisqu'ils venaient de si loin. Les sages qui avaient le privilége de converser avec des génies inspiraient aux autres l'espérance de jouir du même bonheur. Un sceptique aurait-il été bien reçu à leur dire: Je n'ai point vu de génies, donc il n'y en a point? On lui aurait répondu: Vous raisonnez fort mal; il ne suit point du tout de ce qu'une chose ne vous est pas connue qu'elle n'existe point; il n'y a nulle contradiction dans la doctrine qui enseigne la nature de ces puissances aériennes, nulle impossibilité qu'elles nous rendent visite; elles se sont montrées à nos sages, elles se manifesteront à nous; vous n'êtes pas digne de voir des génies.

Tout est mêlé de bien et de mal sur la terre; il y a donc incontestablement de bons et de mauvais génies. Les Perses eurent leurs *péris* et leurs *dives;* les Grecs, leurs *daimons* et *cacodaimons;* les Latins, *bonos* et *malos genios*. Le bon génie devait être blanc, le mauvais devait être noir, excepté chez les nègres, où c'est essentiellement tout le contraire. Platon admit sans difficulté un bon et un mauvais génie pour chaque mortel. Le mauvais génie de Brutus lui apparut, et lui annonça la mort avant la bataille de Philippes: de graves historiens ne l'ont-ils pas dit? et Plutarque aurait-il été assez malavisé pour assurer ce fait s'il n'avait été bien vrai?

Considérez encore quelle source de fêtes, de divertissements, de bons contes, de bons mots, venait de la créance des génies.

[1] Scit genius, natale comes qui temperat astrum.

[2] Ipse suos genius adsit visurus honores,
Cui decorent sanctas mollia serta comas.

Il y avait des génies mâles et des génies femelles. Les génies des dames s'appelaient chez les Romains des *petites Junons*. On avait encore le plaisir de voir croître son génie. Dans l'enfance,

1. Horat., l. II, ep. II, 187. (*Note de Voltaire.*)
2. Tibull., II, eleg. II, 5. (*Id.*)

c'était une espèce de Cupidon avec des ailes; dans la vieillesse de l'homme qu'il protégeait, il portait une longue barbe : quelquefois c'était un serpent. On conserve à Rome un marbre où l'on voit un beau serpent sous un palmier, auquel sont appendues deux couronnes : et l'inscription porte : « Au génie des Augustes » : c'était l'emblème de l'immortalité.

Quelle preuve démonstrative avons-nous aujourd'hui que les génies universellement admis par tant de nations éclairées ne sont que des fantômes de l'imagination? Tout ce qu'on peut dire se réduit à ceci : Je n'ai jamais vu de génie ; aucun homme de ma connaissance n'en a vu ; Brutus n'a point laissé par écrit que son génie lui fût apparu avant la bataille; ni Newton, ni Locke, ni même Descartes qui se livrait à son imagination, ni aucun roi, ni aucun ministre d'État, n'ont jamais été soupçonnés d'avoir parlé à leur génie : je ne crois donc pas une chose dont il n'y a pas la moindre preuve. Cette chose n'est pas impossible, je l'avoue ; mais la possibilité n'est pas une preuve de la réalité. Il est possible qu'il y ait des satyres, avec de petites queues retroussées et des pieds de chèvre; cependant j'attendrai que j'en aie vu plusieurs pour y croire : car si je n'en avais vu qu'un, je n'y croirais pas.

GENRE DE STYLE [1].

Comme le genre d'exécution que doit employer tout artiste dépend de l'objet qu'il traite ; comme le genre de Poussin n'est point celui de Téniers, ni l'architecture d'un temple celle d'une maison commune, ni la musique d'un opéra-tragédie celle d'un opéra-bouffon ; aussi chaque genre d'écrire a son style propre en prose et en vers. On sait assez que le style de l'histoire n'est pas celui d'une oraison funèbre, qu'une dépêche d'ambassadeur ne doit pas être écrite comme un sermon, que la comédie ne doit point se servir des tours hardis de l'ode, des expressions pathétiques de la tragédie, ni des métaphores et des comparaisons de l'épopée.

Chaque genre a ses nuances différentes : on peut, au fond, les réduire à deux, le simple et le relevé. Ces deux genres, qui en embrassent tant d'autres, ont des beautés nécessaires qui leur sont également communes : ces beautés sont la justesse des idées, leur convenance, l'élégance, la propriété des expressions, la pureté du langage. Tout écrit, de quelque nature qu'il soit, exige ces qua-

1. *Encyclopédie*, tome VII, 1757. (B.)

lités; les différences consistent dans les idées propres à chaque sujet, dans les tropes. Ainsi un personnage de comédie n'aura ni idées sublimes, ni idées philosophiques; un berger n'aura point les idées d'un conquérant; une épître didactique ne respirera point la passion; et dans aucun de ces écrits on n'emploiera ni métaphores hardies, ni exclamations pathétiques, ni expressions véhémentes.

Entre le simple et le sublime, il y a plusieurs nuances; et c'est l'art de les assortir qui contribue à la perfection de l'éloquence et de la poésie. C'est par cet art que Virgile s'est élevé quelquefois dans l'églogue. Ce vers,

> Ut vidi, ut perii, ut me malus abstulit error!
>
> (*Eclog.*, VIII, 41.)

serait aussi beau dans la bouche de Didon que dans celle d'un berger, parce qu'il est naturel, vrai et élégant, et que le sentiment qu'il renferme convient à toutes sortes d'états. Mais ce vers,

> Castaneasque nuces mea quas Amaryllis amabat.
>
> (*Eclog.*, II, 52.)

ne conviendrait pas à un personnage héroïque, parce qu'il a pour objet une chose trop petite pour un héros.

Nous n'entendons point par petit ce qui est bas et grossier: car le bas et le grossier n'est point un genre, c'est un défaut.

Ces deux exemples font voir évidemment dans quel cas on doit se permettre le mélange des styles, et quand on doit se le défendre. La tragédie peut s'abaisser, elle le doit même; la simplicité relève souvent la grandeur, selon le précepte d'Horace:

> Et tragicus plerumque dolet sermone pedestri.
>
> (*De Art. poet.*, 95.)

Ainsi ces deux beaux vers de Titus, si naturels et si tendres,

> Depuis cinq ans entiers chaque jour je la vois,
> Et crois toujours la voir pour la première fois.
>
> (RACINE, *Bérénice*, acte II, scène II.)

ne seraient point du tout déplacés dans le haut comique; mais ce vers d'Antiochus,

> Dans l'Orient désert quel devint mon ennui!
>
> (RACINE, *Bérénice*, acte I, scène IV.)

ne pourrait convenir à un amant dans une comédie, parce que cette belle expression figurée *dans l'Orient désert* est d'un genre trop relevé pour la simplicité des brodequins. Nous avons remarqué déjà, au mot ESPRIT[1], qu'un auteur qui a écrit sur la physique, et qui prétend qu'il y a eu un Hercule physicien, ajoute « qu'on ne pouvait résister à un philosophe de cette force ». Un autre, qui vient d'écrire un petit livre (lequel il suppose être physique et moral) contre l'utilité de l'inoculation, dit que « si on mettait en usage la petite vérole artificielle, la Mort serait bien attrapée ».

Ce défaut vient d'une affectation ridicule. Il en est un autre qui n'est que l'effet de la négligence, c'est de mêler au style simple et noble qu'exige l'histoire, ces termes populaires, ces expressions triviales, que la bienséance réprouve. On trouve trop souvent dans Mézerai, et même dans Daniel, qui, ayant écrit longtemps après lui, devrait être plus correct, « qu'un général sur ces entrefaites se mit aux trousses de l'ennemi ; qu'il suivit sa pointe, qu'il le battit à plate couture ». On ne voit point de pareille bassesse de style dans Tite-Live, dans Tacite, dans Guichardin, dans Clarendon.

Remarquons ici qu'un auteur qui s'est fait un genre de style peut rarement le changer quand il change d'objet. La Fontaine dans ses opéras emploie le même genre qui lui est si naturel dans ses contes et dans ses fables. Benserade mit dans sa traduction des *Métamorphoses* d'Ovide le genre de plaisanterie qui l'avait fait réussir dans des madrigaux. La perfection consisterait à savoir assortir toujours son style à la matière qu'on traite ; mais qui peut être le maître de son habitude, et ployer son génie à son gré[2] ?

GENS DE LETTRES[3].

Ce mot répond précisément à celui de *grammairien*. Chez les Grecs et les Romains, on entendait par grammairien, non-seulement un homme versé dans la grammaire proprement dite, qui est la base de toutes les connaissances, mais un homme qui n'était pas étranger dans la géométrie, dans la philosophie, dans l'histoire générale et particulière, qui surtout faisait son étude de la poésie et de l'éloquence ; c'est ce que sont nos gens de lettres d'aujour-

1. Page 12.
2. Voyez l'article STYLE.
3. *Encyclopédie*, tome VII, 1757. (B.)

d'hui. On ne donne point ce nom à un homme qui, avec peu de connaissances, ne cultive qu'un seul genre. Celui qui, n'ayant lu que des romans, ne fera que des romans ; celui qui, sans aucune littérature, aura composé au hasard quelques pièces de théâtre ; qui, dépourvu de science, aura fait quelques sermons, ne sera pas compté parmi les gens de lettres. Ce titre a, de nos jours, encore plus d'étendue que le mot *grammairien* n'en avait chez les Grecs et chez les Latins. Les Grecs se contentaient de leur langue, les Romains n'apprenaient que le grec ; aujourd'hui l'homme de lettres ajoute souvent à l'étude du grec et du latin celle de l'italien, de l'espagnol, et surtout de l'anglais. La carrière de l'histoire est cent fois plus immense qu'elle ne l'était pour les anciens, et l'histoire naturelle s'est accrue à proportion de celle des peuples. On n'exige pas qu'un homme de lettres approfondisse toutes ces matières : la science universelle n'est plus à la portée de l'homme ; mais les véritables gens de lettres se mettent en état de porter leurs pas dans ces différents terrains, s'ils ne peuvent les cultiver tous.

Autrefois dans le XVIe siècle, et bien avant dans le XVIIe, les littérateurs s'occupaient beaucoup dans la critique grammaticale des auteurs grecs et latins ; et c'est à leurs travaux que nous devons les dictionnaires, les éditions correctes, les commentaires des chefs-d'œuvre de l'antiquité. Aujourd'hui cette critique est moins nécessaire, et l'esprit philosophique lui a succédé : c'est cet esprit philosophique qui semble constituer le caractère des gens de lettres ; et quand il se joint au bon goût, il forme un littérateur accompli.

C'est un des grands avantages de notre siècle que ce nombre d'hommes instruits qui passent des épines des mathématiques aux fleurs de la poésie, et qui jugent également bien d'un livre de métaphysique et d'une pièce de théâtre. L'esprit du siècle les a rendus pour la plupart aussi propres pour le monde que pour le cabinet : et c'est en quoi ils sont fort supérieurs à ceux des siècles prédédents. Ils furent écartés de la société jusqu'au temps de Balzac et de Voiture ; ils en ont fait depuis une partie devenue nécessaire. Cette raison approfondie et épurée que plusieurs ont répandue dans leurs conversations a contribué beaucoup à instruire et à polir la nation : leur critique ne s'est plus consumée sur des mots grecs et latins ; mais, appuyée d'une saine philosophie, elle a détruit tous les préjugés dont la société était infectée : prédictions des astrologues, divination des magiciens, sortiléges de toute espèce, faux prestiges, faux merveilleux, usages superstí-

tieux. Ils ont relégué dans les écoles mille disputes puériles, qui étaient autrefois dangereuses, et qu'ils ont rendues méprisables : par là ils ont en effet servi l'État. On est quelquefois étonné que ce qui bouleversait autrefois le monde ne le trouble plus aujourd'hui : c'est aux véritables gens de lettres qu'on en est redevable.

Ils ont d'ordinaire plus d'indépendance dans l'esprit que les autres hommes ; et ceux qui sont nés sans fortune trouvent aisément dans les fondations de Louis XIV de quoi affermir en eux cette indépendance. On ne voit point, comme autrefois, de ces épîtres dédicatoires que l'intérêt et la bassesse offraient à la vanité.

Un homme de lettres n'est pas ce qu'on appelle un *bel esprit* : le bel esprit seul suppose moins de culture, moins d'étude, et n'exige nulle philosophie ; il consiste principalement dans l'imagination brillante, dans les agréments de la conversation, aidés d'une lecture commune. Un bel esprit peut aisément ne point mériter le titre d'homme de lettres, et l'homme de lettres peut ne point prétendre au brillant du bel esprit.

Il y a beaucoup de gens de lettres qui ne sont point auteurs, et ce sont probablement les plus heureux. Ils sont à l'abri du dégoût que la profession d'auteur entraîne quelquefois, des querelles que la rivalité fait naître, des animosités de parti, et des faux jugements ; ils jouissent plus de la société ; ils sont juges, et les autres sont jugés.

GÉOGRAPHIE [1].

La géographie est une de ces sciences qu'il faudra toujours perfectionner. Quelque peine qu'on ait prise, il n'a pas été possible jusqu'à présent d'avoir une description exacte de la terre. Il faudrait que tous les souverains s'entendissent et se prêtassent des secours mutuels pour ce grand ouvrage. Mais ils se sont presque toujours plus appliqués à ravager le monde qu'à le mesurer.

Personne encore n'a pu faire une carte exacte de la haute Égypte, ni des régions baignées par la mer Rouge, ni de la vaste Arabie.

Nous ne connaissons de l'Afrique que ses côtes ; tout l'intérieur est aussi ignoré qu'il l'était du temps d'Atlas et d'Hercule. Pas une seule carte bien détaillée de tout ce que le Turc possède en Asie.

1. *Questions sur l'Encyclopédie*, sixième partie, 1771. (B.)

Tout y est placé au hasard, excepté quelques grandes villes dont les masures subsistent encore. Dans les États du Grand Mogol, la position relative d'Agra et de Delhi est un peu connue; mais de là jusqu'au royaume de Golconde tout est placé à l'aventure.

On sait à peu près que le Japon s'étend en latitude septentrionale depuis environ le trentième degré jusqu'au quarantième; et si l'on se trompe, ce n'est que de deux degrés, qui font environ cinquante lieues; de sorte que, sur la foi de nos meilleures cartes, un pilote risquerait de s'égarer ou de périr.

A l'égard de la longitude, les premières cartes des jésuites la déterminèrent entre le cent cinquante-septième degré et le cent soixante et quinze; et aujourd'hui on la détermine entre le cent quarante-six et le cent soixante.

La Chine est le seul pays de l'Asie dont on ait une mesure géographique, parce que l'empereur Kang-hi employa des jésuites astronomes pour dresser des cartes exactes; et c'est ce que les jésuites ont fait de mieux. S'ils s'étaient bornés à mesurer la terre, ils ne seraient pas proscrits sur la terre.

Dans notre Occident, l'Italie, la France, la Russie, l'Angleterre, et les principales villes des autres États, ont été mesurées par la même méthode qu'on a employée à la Chine; mais ce n'est que depuis très-peu d'années qu'on a formé en France l'entreprise d'une topographie entière. Une compagnie tirée de l'Académie des sciences a envoyé des ingénieurs et des arpenteurs dans toute l'étendue du royaume, pour mettre le moindre hameau, le plus petit ruisseau, les collines, les buissons à leur véritable place. Avant ce temps la topographie était si confuse que, la veille de la bataille de Fontenoy, on examina toutes les cartes du pays, et on n'en trouva pas une seule qui ne fût entièrement fautive.

Si on avait donné de Versailles un ordre positif à un général peu expérimenté de livrer la bataille, et de se poster en conséquence des cartes géographiques, comme cela est arrivé quelquefois du temps du ministre Chamillart, la bataille eût été infailliblement perdue.

Un général qui ferait la guerre dans le pays des Uscoques, des Morlaques, des Monténégrins, et qui n'aurait pour toute connaissance des lieux que les cartes, serait aussi embarrassé que s'il se trouvait au milieu de l'Afrique.

Heureusement on rectifie sur les lieux ce que les géographes ont souvent tracé de fantaisie dans leur cabinet.

Il est bien difficile, en géographie comme en morale, de connaître le monde sans sortir de chez soi.

Le livre de géographie le plus commun en Europe est celui d'Hubner[1]. On le met entre les mains de tous les enfants depuis Moscou jusqu'à la source du Rhin ; les jeunes gens ne se forment dans toute l'Allemagne que par la lecture d'Hubner.

Vous trouvez d'abord dans ce livre que Jupiter devint amoureux d'Europe treize cents années juste avant Jésus-Christ.

Selon lui, il n'y a en Europe ni chaleur trop ardente, ni froidure excessive. Cependant on a vu dans quelques étés les hommes mourir de l'excès du chaud ; et le froid est souvent si terrible dans le nord de la Suède et de la Russie que le thermomètre y est descendu jusqu'à trente-quatre degrés au-dessous de la glace.

Hubner compte en Europe environ trente millions[2] d'habitants ; c'est se tromper de plus de soixante et dix millions.

Il dit que l'Europe a trois mères langues, comme s'il y avait des mères langues, et comme si chaque peuple n'avait pas toujours emprunté mille expressions de ses voisins.

Il affirme qu'on ne peut trouver en Europe une lieue de terrain qui ne soit habitée ; mais dans la Russie il est encore des déserts de trente à quarante lieues. Le désert des landes de Bordeaux n'est que trop grand. J'ai devant mes yeux quarante lieues de montagnes couvertes de neige éternelle, sur lesquelles il n'a jamais passé ni un homme ni même un oiseau.

Il y a encore dans la Pologne des marais de cinquante lieues d'étendue, au milieu desquels sont de misérables îles presque inhabitées.

Il dit que le Portugal a du levant au couchant cent lieues de France ; cependant on ne trouve qu'environ cinquante de nos lieues de trois mille pas géométriques.

Si vous en croyez Hubner, le roi de France a toujours quarante mille Suisses à sa solde ; mais le fait est qu'il n'en a jamais eu qu'environ onze mille[3].

Le château de Notre-Dame de la Garde, près de Marseille, lui paraît une forteresse importante et presque imprenable. Il n'avait pas vu cette belle forteresse,

> Gouvernement commode et beau,
> A qui suffit pour toute garde

1. Hubner, né en 1668, professeur à Leipzig, publia la *Géographie universelle*, traduite en français en 1757. (G. A.)

2. On porte la population de l'Europe à plus de 227,000,000. L'ordonnance du roi, du 15 mars 1827, établit la population de la France à 31,851,545 individus. (B.)

3. L'édition de 1771 dit *treize mille*. (B.)

Un suisse avec sa hallebarde
Peint sur la porte du château.
(*Voyage de Bachaumont et de Chapelle.*)

Il donne libéralement à la ville de Rouen trois cents belles fontaines publiques : Rome n'en avait que cent cinq du temps d'Auguste.

On est bien étonné quand on voit dans Hubner que la rivière de l'Oise reçoit les eaux de la Sarre[1], de la Somme, de l'Authie et de la Canche. L'Oise coule à quelques lieues de Paris; la Sarre est en Lorraine, près de la basse Alsace, et se jette dans la Moselle au-dessus de Trèves. La Somme prend sa source près de Saint-Quentin, et se jette dans la mer au-dessous d'Abbeville. L'Authie et la Canche sont des ruisseaux qui n'ont pas plus de communication avec l'Oise que n'en ont la Somme et la Sarre. Il faut qu'il y ait là quelque faute de l'éditeur, car il n'est guère possible que l'auteur se soit mépris à ce point.

Il donne la petite principauté de Foix à la maison de Bouillon, qui ne la possède pas.

L'auteur admet la fable de la royauté d'Yvetot[2]; il copie exactement toutes les fautes de nos anciens ouvrages de géographie, comme on les copie tous les jours à Paris; et c'est ainsi qu'on nous redonne tous les jours d'anciennes erreurs avec des titres nouveaux.

Il ne manque pas de dire que l'on conserve à Rhodès un soulier de la sainte Vierge, comme on conserve dans la ville du Puy-en-Vélai le prépuce de son fils.

Vous ne trouverez pas moins de contes sur les Turcs que sur les chrétiens. Il dit que les Turcs possédaient de son temps quatre îles dans l'Archipel : ils les possédaient toutes;

Qu'Amurat II, à la bataille de Varna (en 1544), tira de son sein l'hostie consacrée qu'on lui avait donnée en gage, et qu'il demanda vengeance à cette hostie de la perfidie des chrétiens. Un Turc, et un Turc dévot comme Amurat II, faire sa prière à une hostie! Il tira le traité de son sein, il demanda vengeance à Dieu, et l'obtint de son sabre.

Il assure que le czar Pierre Ier se fit patriarche. Il abolit le patriarcat, et fit bien; mais se faire prêtre, quelle idée!

1. M. Renouard observe qu'Hubner a voulu dire la Serre, petite rivière qui se jette dans l'Oise à la Fère. Voltaire pensait qu'il y avait faute d'éditeur : ce n'est peut-être qu'une faute d'impression. (B.)

2. Voyez YVETOT.

Il dit que la principale erreur de l'Église grecque est de croire que le Saint-Esprit ne procède que du Père. Mais d'où sait-il que c'est une erreur? L'Église latine ne croit la procession du Saint-Esprit par le Père et le Fils que depuis le IXe siècle ; la grecque, mère de la latine, date de seize cents ans : qui les jugera?

Il affirme que l'Église grecque russe reconnaît pour médiateur, non pas Jésus-Christ, mais saint Antoine. Encore s'il avait attribué la chose à saint Nicolas, on aurait pu autrefois excuser cette méprise du petit peuple.

Cependant, malgré tant d'absurdités, la géographie se perfectionne sensiblement dans notre siècle.

Il n'en est pas de cette connaissance comme de l'art des vers, de la musique, de la peinture. Les derniers ouvrages en ces genres sont souvent les plus mauvais. Mais dans les sciences qui demandent de l'exactitude plutôt que du génie, les derniers sont toujours les meilleurs, pourvu qu'ils soient faits avec quelque soin.

Un des plus grands avantages de la géographie est, à mon gré, celui-ci : votre sotte voisine, et votre voisin encore plus sot, vous reprochent sans cesse de ne pas penser comme on pense dans la rue Saint-Jacques. «Voyez, vous disent-ils, quelle foule de grands hommes a été de notre avis depuis Pierre Lombard jusqu'à l'abbé Petit-pied [1]. Tout l'univers a reçu nos vérités, elles règnent dans le faubourg Saint-Honoré, à Chaillot et à Étampes, à Rome et chez les Uscoques.» Prenez alors une mappemonde, montrez-leur l'Afrique entière, les empires du Japon, de la Chine, des Indes, de la Turquie, de la Perse, celui de la Russie, plus vaste que ne fut l'empire romain ; faites-leur parcourir du bout du doigt toute la Scandinavie, tout le nord de l'Allemagne, les trois royaumes de la Grande-Bretagne, la meilleure partie des Pays-Bas, la meilleure de l'Helvétie; enfin vous leur ferez remarquer dans les quatre parties du globe et dans la cinquième, qui est encore aussi inconnue qu'immense, ce prodigieux nombre de générations qui n'entendirent jamais parler de ces opinions, ou qui les ont combattues, ou qui les ont en horreur ; vous opposerez l'univers à la rue Saint-Jacques.

Vous leur direz que Jules César, qui étendit son pouvoir bien loin au delà de cette rue, ne sut pas un mot de ce qu'ils croient

1. Pierre Lombard, dit le *Maître des Sentences*, était un docteur du XIIe siècle; Nicolas Petit-pied, docteur de Sorbonne, né en 1665, mort en 1747, fut un des plus ardents adversaires de la bulle *Unigenitus*. Voyez l'article BULLE.

si universel; que leurs ancêtres, à qui Jules César donna les étrivières, n'en surent pas davantage.

Peut-être alors auront-ils quelque honte d'avoir cru que les orgues de la paroisse Saint-Severin donnaient le ton au reste du monde.

GÉOMÉTRIE [1].

Feu M. Clairaut imagina de faire apprendre facilement aux jeunes gens les éléments de la géométrie; il voulut remonter à la source, et suivre la marche de nos découvertes et des besoins qui les ont produites.

Cette méthode paraît agréable et utile; mais elle n'a pas été suivie : elle exige dans le maître une flexibilité d'esprit qui sait se proportionner, et un agrément rare dans ceux qui suivent la routine de leur profession.

Il faut avouer qu'Euclide est un peu rebutant; un commençant ne peut deviner où il est mené. Euclide dit au premier livre [2] que « si une ligne droite est coupée en parties égales et inégales, les carrés construits sur les segments inégaux sont doubles des carrés construits sur la moitié de la ligne entière, et sur la petite ligne qui va de l'extrémité de cette moitié jusqu'au point d'intersection ».

On a besoin d'une figure pour entendre cet obscur théorème; et quand il est compris, l'étudiant dit : A quoi peut-il me servir, et que m'importe? Il se dégoûte d'une science dont il ne voit pas assez tôt l'utilité.

La peinture commença par le désir de dessiner grossièrement sur un mur les traits d'une personne chère. La musique fut un mélange grossier de quelques tons qui plaisent à l'oreille, avant que l'octave fût trouvée.

On observa le coucher des étoiles avant d'être astronome. Il paraît qu'on devrait guider ainsi la marche des commençants de la géométrie.

Je suppose qu'un enfant doué d'une conception facile entende son père dire à son jardinier : « Vous planterez dans cette platebande des tulipes sur six lignes, toutes à un demi-pied l'une de l'autre. » L'enfant veut savoir combien il y aura de tulipes. Il

1. *Questions sur l'Encyclopédie*, sixième partie, 1771. Il y a quelques variantes qu'il était inutile de relever. (B.)

2. C'est au livre II, proposition 9.

court à la plate-bande avec son précepteur. Le parterre est inondé ; il n'y a qu'un des longs côtés de la plate-bande qui paraisse. Ce côté a trente pieds de long, mais on ne sait point quelle est sa largeur. Le maître lui fait d'abord aisément comprendre qu'il faut que ces tulipes bordent ce parterre à six pouces de distance l'une de l'autre : ce sont déjà soixante tulipes pour la première rangée de ce côté. Il doit y avoir six lignes : l'enfant voit qu'il y aura six fois soixante, trois cent soixante tulipes. Mais de quelle largeur sera donc cette plate-bande que je ne puis mesurer ? Elle sera évidemment de six fois six pouces, qui font trois pieds.

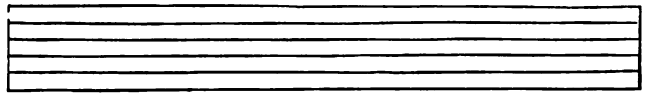

Il connaît la longueur et la largeur ; il veut connaître la superficie. « N'est-il pas vrai, lui dit son maître, que si vous faisiez courir une règle de trois pieds de long et d'un pied de large sur cette plate-bande, d'un bout à l'autre, elle l'aurait successivement couverte tout entière ? » Voilà donc la superficie trouvée, elle est de trois fois trente. Ce morceau a quatre-vingt-dix pieds carrés.

Le jardinier, quelques jours après, tend un cordeau d'un angle à l'autre dans la longueur ; ce cordeau partage le rectangle en deux parties égales :

« Il est donc, dit le disciple, aussi long qu'un des deux côtés ?

LE MAÎTRE.

Non, il est plus long.

LE DISCIPLE.

Mais quoi ! si je fais passer des lignes sur cette transversale que vous appelez *diagonale*, il n'y en aura pas plus pour elle que

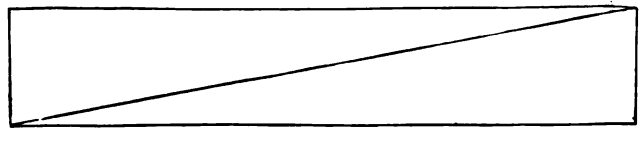

pour les deux autres ; elle leur est donc égale. Quoi ! lorsque je forme la lettre N, ce trait qui lie les deux jambages n'est-il pas de la même hauteur qu'eux ?

LE MAÎTRE.

Il est de la même hauteur, mais non de la même longueur, cela est démontré. Faites descendre cette diagonale au niveau du terrain, vous voyez qu'elle déborde un peu.

LE DISCIPLE.

Et de combien précisément déborde-t-elle?

LE MAÎTRE.

Il y a des cas où l'on n'en saura jamais rien, de même qu'on ne saura pas précisément quelle est la racine carrée de cinq.

LE DISCIPLE.

Mais la racine carrée de cinq est deux, plus une fraction.

LE MAÎTRE.

Mais cette fraction ne se peut exprimer en chiffre, puisque le carré d'un nombre plus une fraction ne peut être un nombre entier. Il y a même en géométrie des lignes dont les rapports ne peuvent s'exprimer.

LE DISCIPLE.

Voilà une difficulté qui m'arrête. Quoi! je ne saurai jamais mon compte? il n'y a donc rien de certain?

LE MAÎTRE.

Il est certain que cette ligne de biais partage le quadrilatère en deux parties égales; mais il n'est pas plus surprenant que ce petit reste de la ligne diagonale n'ait pas une commune mesure avec les côtés, qu'il n'est surprenant que vous ne puissiez trouver en arithmétique la racine carrée de cinq.

Vous n'en saurez pas moins votre compte; car si un arithméticien dit qu'il vous doit la racine carrée de cinq écus, vous n'avez qu'à transformer ces cinq écus en petites pièces, en liards, par exemple, vous en aurez douze cents, dont la racine carrée est entre trente-quatre et trente-cinq, et vous saurez votre compte à un liard près. Il ne faut pas qu'il y ait de mystère ni en arithmétique ni en géométrie. »

Ces premières ouvertures aiguillonnent l'esprit du jeune homme. Son maître lui ayant dit que la diagonale d'un carré est incommensurable, immesurable aux côtés et aux bases, lui apprend qu'avec cette ligne, dont on ne saura jamais la valeur,

il va faire cependant un carré qui sera démontré être le double du carré A B C D.

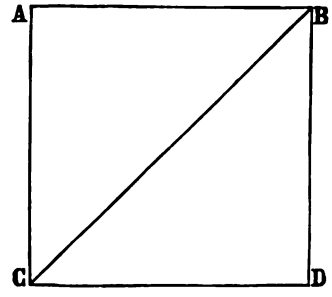

Pour cela, il lui fait voir premièrement que les deux triangles qui partagent le carré sont égaux. Ensuite, traçant cette figure, il démontre à l'esprit et aux yeux que le carré formé par ces quatre lignes noires vaut les

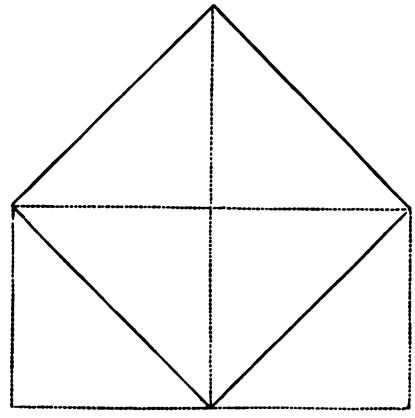

deux carrés pointillés. Et cette proposition servira bientôt à faire comprendre ce fameux théorème que Pythagore trouva établi chez les Indiens, et qui était connu des Chinois, que le grand côté d'un triangle rectangle peut porter une figure quelconque, égale aux figures semblables établies sur les deux autres côtés.

Le jeune homme veut-il mesurer la hauteur d'une tour, la largeur d'une rivière dont il ne peut approcher, chaque théorème a sur-le-champ son application : il apprend la géométrie par l'usage.

Si on s'était contenté de lui dire que le produit des extrêmes est égal au produit des moyens, ce n'eût été pour lui qu'un problème stérile; mais il sait que l'ombre de cette perche est à la hauteur de la perche comme l'ombre de la tour voisine est a la hauteur de la tour. Si donc la perche a cinq pieds et son ombre un pied, et si l'ombre de la tour est de douze pieds, il dit : Comme un est à cinq, ainsi douze est à la hauteur de la tour; elle est donc de soixante pieds.

Il a besoin de connaître les propriétés d'un cercle ; il sait qu'on ne peut avoir la mesure exacte de sa circonférence ; mais cette extrême exactitude est inutile pour opérer : le développement d'un cercle est sa mesure.

Il connaîtra que ce cercle étant une espèce de polygone, son aire est égale à ce triangle dont le petit côté est le rayon du cercle, et dont la base est la mesure de sa circonférence.

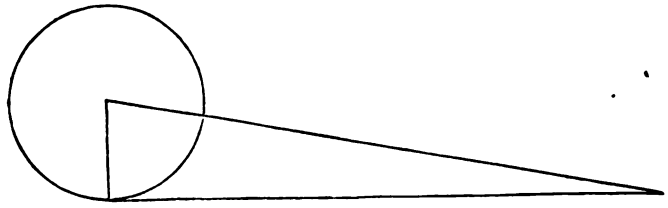

Les circonférences des cercles sont entre elles comme leurs rayons.

Les cercles ayant les propriétés générales de toutes les figures rectilignes semblables, et ces figures étant entre elles comme les carrés de leurs côtés correspondants, les cercles auront aussi leurs aires proportionnelles au carré de leurs rayons.

Ainsi comme le carré de l'hypothénuse est égal au carré des deux côtés, le cercle dont le rayon sera cette hypothénuse sera égal à deux cercles qui auront pour rayon les deux autres côtés. Et cette connaissance servira aisément pour construire un bassin d'eau aussi grand que deux autres bassins pris ensemble. On double exactement le cercle, si on ne le carre pas exactement.

Accoutumé à sentir ainsi l'avantage des vérités géométriques, il lit dans quelques éléments de cette science que si on tire cette ligne droite appelée *tangente*, qui touchera le cercle en un point,

on ne pourra jamais faire passer une autre ligne droite entre ce cercle et cette ligne.

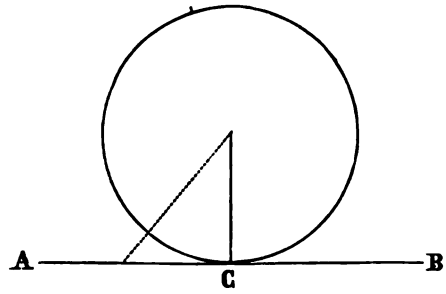

Cela est bien évident, et ce n'était pas trop la peine de le dire. Mais on ajoute qu'on peut faire passer une infinité de lignes courbes à ce point de contact; cela le surprend, et surprendrait aussi des hommes faits. Il est tenté de croire la matière pénétrable. Les livres lui disent que ce n'est point là de la matière, que ce sont des lignes sans largeur. Mais si elles sont sans largeur, ces lignes droites métaphysiques passeront en foule l'une sur l'autre sans rien toucher. Si elles ont de la largeur, aucune courbe ne passera. L'enfant ne sait plus où il en est; il se voit transporté dans un nouveau monde qui n'a rien de commun avec le nôtre.

Comment croire que ce qui est manifestement impossible à la nature soit vrai ?

« Je conçois bien, dira-t-il à un maître de la géométrie transcendante, que tous vos cercles se rencontreront au point C ; mais voilà tout ce que vous démontrerez ; vous ne pourrez jamais me démontrer que ces lignes circulaires passent à ce point entre le premier cercle et la tangente.

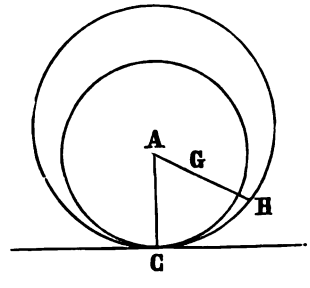

« La sécante A G est plus courte que la sécante A G H, d'ac-

cord ; mais il ne suit point de là que vos lignes courbes puissent passer entre deux lignes qui se touchent.

— Elles y peuvent passer, répondra le maître, parce que G H est un infiniment petit du second ordre.

— Je n'entends point ce que c'est qu'un infiniment petit, dit l'enfant ; » et le maître est obligé d'avouer qu'il ne l'entend pas davantage. C'est là où Malezieu s'extasie dans ses Éléments de géométrie. Il dit positivement qu'il y a des vérités incompatibles. N'eût-il pas été plus simple de dire que ces lignes n'ont de commun que ce point C, au delà et en deçà duquel elles se séparent ?

Je puis toujours diviser un nombre par la pensée ; mais suit-il de là que ce nombre soit infini ? Aussi Newton, dans son calcul intégral et dans son différentiel, ne se sert pas de ce grand mot ; et Clairaut se garde bien d'enseigner, dans ses Éléments de géométrie, qu'on puisse faire passer des cerceaux entre une boule et la table sur laquelle cette boule est posée.

Il faut bien distinguer entre la géométrie utile et la géométrie curieuse.

L'utile est le compas de proportion inventé par Galilée, la mesure des triangles, celle des solides, le calcul des forces mouvantes. Presque tous les autres problèmes peuvent éclairer l'esprit et le fortifier ; bien peu seront d'une utilité sensible au genre humain. Carrez des courbes tant qu'il vous plaira, vous montrerez une extrême sagacité. Vous ressemblez à un arithméticien qui examine les propriétés des nombres au lieu de calculer sa fortune.

Lorsque Archimède trouva la pesanteur spécifique des corps, il rendit service au genre humain ; mais de quoi vous servira de trouver trois nombres tels que la différence des carrés de deux, ajoutée au cube des trois, fasse toujours un carré, et que la somme des trois différences ajoutée au même cube fasse un autre carré ? *Nugæ difficiles* [1].

1. Dans la géométrie, comme dans la plupart des sciences, il est très-rare qu'une proposition isolée soit d'une utilité immédiate. Mais les théories les plus utiles dans la pratique sont formées de propositions que la curiosité seule a fait découvrir, et qui sont restées longtemps inutiles sans qu'il fût possible de soupçonner comment un jour elles cesseraient de l'être. C'est dans ce sens qu'on peut dire que dans les sciences réelles, aucune théorie, aucune recherche n'est vraiment inutile. (K.)

GLOIRE, GLORIEUX.

SECTION PREMIÈRE [1].

La gloire est la réputation jointe à l'estime; elle est au comble quand l'admiration s'y joint. Elle suppose toujours des choses éclatantes, en actions, en vertus, en talents, et toujours de grandes difficultés surmontées. César, Alexandre, ont eu de la gloire. On ne peut guère dire que Socrate en ait eu. Il attire l'estime, la vénération, la pitié, l'indignation contre ses ennemis; mais le terme de gloire serait impropre à son égard : sa mémoire est respectable plutôt que glorieuse. Attila eut beaucoup d'éclat, mais il n'a point de gloire, parce que l'histoire, qui peut se tromper, ne lui donne point de vertus. Charles XII a encore de la gloire, parce que sa valeur, son désintéressement, sa libéralité, ont été extrêmes. Les succès suffisent pour la réputation, mais non pas pour la gloire. Celle de Henri IV augmente tous les jours, parce que le temps a fait connaître toutes ses vertus, qui étaient incomparablement plus grandes que ses défauts.

La gloire est aussi le partage des inventeurs dans les beaux-arts; les imitateurs n'ont que des applaudissements. Elle est encore accordée aux grands talents, mais dans des arts sublimes. On dira bien la gloire de Virgile, de Cicéron, mais non de Martial et d'Aulu-Gelle.

On a osé dire la gloire de Dieu; il travaille pour la gloire de Dieu; Dieu a créé le monde pour sa gloire: ce n'est pas que l'Être suprême puisse avoir de la gloire; mais les hommes, n'ayant point d'expressions qui lui conviennent, emploient pour lui celles dont ils sont le plus flattés.

La vaine gloire est cette petite ambition qui se contente des apparences, qui s'étale dans le grand faste, et qui ne s'élève jamais aux grandes choses. On a vu des souverains qui, ayant une gloire réelle, ont encore aimé la vaine gloire, en recherchant trop de louanges, en aimant trop l'appareil de la représentation.

La fausse gloire tient souvent à la vaine, mais souvent elle porte à des excès; et la vaine se renferme plus dans les petitesses. Un prince qui mettra son honneur à se venger cherchera une gloire fausse, plutôt qu'une gloire vaine.

Faire gloire, faire vanité, se faire honneur, se prennent quel-

1. *Encyclopédie*, tome VII, 1757. (B.)

quefois dans le même sens, et ont aussi des sens différents. On dit également : il fait gloire, il fait vanité, il se fait honneur de son luxe, de ses excès ; alors gloire signifie fausse gloire. Il fait gloire de souffrir pour la bonne cause, et non pas : il fait vanité. Il se fait honneur de son bien, et non pas : il fait gloire ou vanité de son bien.

Rendre gloire signifie reconnaître, attester. *Rendez gloire à la vérité*, reconnaissez la vérité.

> Au Dieu que vous servez, princesse, rendez gloire.
>
> (*Athalie*, acte III, scène IV.)

Attestez le Dieu que vous servez.

La gloire est prise pour le ciel; il est au séjour de la gloire.

> Où le conduisez-vous? — A la mort. — A la gloire.
>
> (*Polyeucte*, acte V, scène III.)

On ne se sert de ce mot pour désigner le ciel que dans notre religion. Il n'est pas permis de dire que Bacchus, Hercule, furent reçus dans la gloire, en parlant de leur apothéose.

Glorieux, quand il est l'épithète d'une chose inanimée, est toujours une louange ; bataille, paix, affaire glorieuse. Rang glorieux signifie rang élevé, et non pas rang qui donne de la gloire, mais dans lequel on peut en acquérir. Homme glorieux, esprit glorieux, est toujours une injure ; il signifie celui qui se donne à lui-même ce qu'il devrait mériter des autres : ainsi on dit un règne glorieux, et non pas un roi glorieux. Cependant ce ne serait pas une faute de dire, au pluriel, les plus glorieux conquérants ne valent pas un prince bienfaisant ; mais on ne dira pas les princes glorieux, pour dire les princes illustres.

Le glorieux n'est pas tout à fait le fier, ni l'avantageux, ni l'orgueilleux. Le fier tient de l'arrogant et du dédaigneux, et se communique peu. L'avantageux abuse de la moindre déférence qu'on a pour lui. L'orgueilleux étale l'excès de la bonne opinion qu'il a de lui-même. Le glorieux est plus rempli de vanité ; il cherche plus à s'établir dans l'opinion des hommes ; il veut réparer par les dehors ce qui lui manque en effet. L'orgueilleux se croit quelque chose ; le glorieux veut paraître quelque chose. Les nouveaux parvenus sont d'ordinaire plus glorieux que les autres. On a appelé quelquefois les saints et les anges, les glorieux, comme habitants du séjour de la gloire.

Glorieusement est toujours pris en bonne part ; il règne glo-

rieusement; il se tira glorieusement d'un grand danger, d'une mauvaise affaire.

Se glorifier est tantôt pris en bonne part, tantôt en mauvaise, selon l'objet dont il s'agit. Il se glorifie d'une disgrâce qui est le fruit de ses talents et l'effet de l'envie. On dit des martyrs qu'ils glorifiaient Dieu; c'est-à-dire que leur constance rendait respectable aux hommes le Dieu qu'ils annonçaient.

SECTION II [1].

Que Cicéron aime la gloire après avoir étouffé la conspiration de Catilina, on le lui pardonne.

Que le roi de Prusse Frédéric le Grand pense ainsi après Rosbach et Lissa, et après avoir été le législateur, l'historien, le poëte et le philosophe de sa patrie; qu'il aime passionnément la gloire, et qu'il soit assez habile pour être modeste, on l'en glorifiera davantage.

Que l'impératrice Catherine II ait été forcée, par la brutale insolence d'un sultan turc, à déployer tout son génie; que du fond du Nord elle ait fait partir quatre escadres qui ont effrayé les Dardanelles et l'Asie Mineure; et qu'elle ait, en 1770, enlevé quatre provinces à ces Turcs qui faisaient trembler l'Europe, on trouvera fort bon qu'elle jouisse de sa gloire, et on l'admirera de parler de ses succès avec cet air d'indifférence et de supériorité qui fait voir qu'on les mérite.

En un mot, la gloire convient aux génies de cette espèce, quoiqu'ils soient de la race mortelle très-chétive.

Mais si, au bout de l'Occident, un bourgeois d'une ville nommée Paris, près de Gonesse, croit avoir de la gloire quand il est harangué par un régent de l'Université, qui lui dit: Monseigneur, la gloire que vous avez acquise dans l'exercice de votre charge, vos illustres travaux, dont tout l'univers retentit, etc.; je demande alors s'il y a dans cet univers assez de sifflets pour célébrer la gloire de mon bourgeois, et l'éloquence du pédant qui est venu braire cette harangue dans l'hôtel de monseigneur.

Nous sommes si sots que nous avons fait Dieu glorieux comme nous.

[2] Ben-al-Bétif, ce digne chef des derviches, leur disait un jour : « Mes frères, il est très bon que vous vous serviez souvent de cette

1. Cette section, telle qu'elle est ici, formait tout l'article GLOIRE des *Questions sur l'Encyclopédie*, sixième partie, 1771. (B.)

2. Dans le *Dictionnaire philosophique*, 1764, l'article GLOIRE se composait des trois alinéas qui terminent cet article. (B.)

sacrée formule de notre Koran : *au nom de Dieu très-miséricordieux*, car Dieu use de miséricorde, et vous apprenez à la faire en répétant souvent les mots qui recommandent une vertu sans laquelle il resterait peu d'hommes sur la terre. Mais, mes frères, gardez-vous bien d'imiter des téméraires qui se vantent à tout propos de travailler à la gloire de Dieu. Si un jeune imbécile soutient une thèse sur les catégories, thèse à laquelle préside un ignorant en fourrure, il ne manque pas d'écrire en gros caractère à la tête de sa thèse.: *Ek allah abron doxa : ad majorem Dei gloriam.* Un bon musulman a-t-il fait blanchir son salon, il grave cette sottise sur sa porte ; un saka porte de l'eau pour la plus grande gloire de Dieu. C'est un usage impie qui est pieusement mis en usage. Que diriez-vous d'un petit chiaoux qui, en vidant la chaise percée de notre sultan, s'écrierait : A la plus grande gloire de notre invincible monarque? Il y a certainement plus loin du sultan à Dieu que du sultan au petit chiaoux.

« Qu'avez-vous de commun, misérables vers de terre, appelés *hommes*, avec la gloire de l'Être infini? Peut-il aimer la gloire? peut-il en recevoir de vous? peut-il en goûter? jusqu'à quand, animaux à deux pieds, sans plumes, ferez-vous Dieu à votre image? Quoi ! parce que vous êtes vains, parce que vous aimez la gloire, vous voulez que Dieu l'aime aussi ! S'il y avait plusieurs dieux, chacun d'eux peut-être voudrait obtenir les suffrages de ses semblables. Ce serait là la gloire d'un dieu. Si l'on peut comparer la grandeur infinie avec la bassesse extrême, ce dieu serait comme le roi Alexandre ou Scander, qui ne voulait entrer en lice qu'avec des rois. Mais vous, pauvres gens, quelle gloire pouvez-vous donner à Dieu ? Cessez de profaner ce nom sacré. Un empereur, nommé Octave Auguste, défendit qu'on le louât dans les écoles de Rome, de peur que son nom ne fût avili. Mais vous ne pouvez ni avilir l'Être suprême, ni l'honorer. Anéantissez-vous, adorez, et taisez-vous. »

Ainsi parlait Ben-al-Bétif ; et les derviches s'écrièrent : « Gloire à Dieu ! Ben-al-Bétif a bien parlé. »

SECTION III [1].

ENTRETIEN AVEC UN CHINOIS.

En 1723 il y avait en Hollande un Chinois : ce Chinois était lettré et négociant, deux choses qui ne devraient point du tout

1. Ce morceau et la note de Voltaire ci-après sont de 1738. (B.)

être incompatibles, et qui le sont devenues chez nous, grâces au respect extrême qu'on a pour l'argent, et au peu de considération que l'espèce humaine a montré et montrera toujours pour le mérite.

Ce Chinois, qui parlait un peu hollandais, se trouva dans une boutique de librairie avec quelques savants : il demanda un livre, on lui proposa l'*Histoire universelle* de Bossuet, mal traduite. A ce beau mot d'*Histoire universelle :* « Je suis, dit-il, trop heureux ; je vais voir ce qu'on dit de notre grand empire, de notre nation, qui subsiste en corps de peuple depuis plus de cinquante mille ans, de cette suite d'empereurs qui nous ont gouvernés tant de siècles ; je vais voir ce qu'on pense de la religion des lettrés, de ce culte simple que nous rendons à l'Être suprême. Quel plaisir de voir comme on parle en Europe de nos arts, dont plusieurs sont plus anciens chez nous que tous les royaumes européans ! Je crois que l'auteur se sera bien mépris dans l'histoire de la guerre que nous eûmes, il y a vingt-deux mille cinq cent cinquante-deux ans, contre les peuples belliqueux du Tunquin et du Japon ; et sur cette ambassade solennelle par laquelle le puissant empereur du Mogol nous envoya demander des lois, l'an du monde 500000000000079123450000.

— Hélas ! lui dit un des savants, on ne parle pas seulement de vous dans ce livre ; vous êtes trop peu de chose ; presque tout roule sur la première nation du monde, l'unique nation, le grand peuple juif.

— Juif ! dit le Chinois, ces peuples-là sont donc les maîtres des trois quarts de la terre au moins ?

— Ils se flattent bien qu'ils le seront un jour, lui répondit-on ; mais en attendant ce sont eux qui ont l'honneur d'être ici marchands fripiers, et de rogner quelquefois les espèces.

— Vous vous moquez, dit le Chinois ; ces gens-là ont-ils jamais eu un vaste empire ?

— Ils ont possédé, lui dis-je, en propre, pendant quelques années, un petit pays ; mais ce n'est point par l'étendue des États qu'il faut juger d'un peuple, de même que ce n'est point par les richesses qu'il faut juger d'un homme.

— Mais ne parle-t-on pas de quelque autre peuple dans ce livre ? demanda le lettré.

— Sans doute, dit le savant qui était auprès de moi, et qui prenait toujours la parole ; on y parle beaucoup d'un petit pays de soixante lieues de large, nommé l'Égypte, où l'on prétend qu'il y avait un lac de cent cinquante lieues de tour, fait de main d'homme.

— Tudieu ! dit le Chinois, un lac de cent cinquante lieues dans un terrain qui en avait soixante de large, cela est bien beau !

— Tout le monde était sage dans ce pays-là, ajouta le docteur.

— O le bon temps que c'était ! dit le Chinois. Mais est-ce là tout ?

— Non, répliqua l'Européan ; il est question encore de ces célèbres Grecs.

— Qui sont ces Grecs ? dit le lettré.

— Ah ! continua l'autre, il s'agit de cette province, à peu près grande comme la deux-centième partie de la Chine, mais qui a tant fait de bruit dans tout l'univers.

— Jamais je n'ai ouï parler de ces gens-là, ni au Mogol, ni au Japon, ni dans la Grande-Tartarie, dit le Chinois d'un air ingénu.

— Ah, ignorant ! ah, barbare ! s'écria poliment notre savant, vous ne connaissez donc point Épaminondas le Thébain, ni le port de Pirée, ni le nom des deux chevaux d'Achille, ni comment se nommait l'âne de Silène ? Vous n'avez entendu parler ni de Jupiter, ni de Diogène, ni de Laïs, ni de Cybèle, ni de...

— J'ai bien peur, répliqua le lettré, que vous ne sachiez rien de l'aventure éternellement mémorable du célèbre Xixofou Concochigzamki, ni des mystères du grand Fi psi hi hi. Mais, de grâce, quelles sont encore les choses inconnues dont traite cette histoire universelle ? »

Alors le savant parla un quart d'heure de suite de la république romaine ; et quand il vint à Jules César, le Chinois l'interrompit, et lui dit :

« Pour celui-là, je crois le connaître ; n'était-il pas Turc[1] ?

— Comment ! dit le savant échauffé, est-ce que vous ne savez pas au moins la différence qui est entre les païens, les chrétiens, et les musulmans ? est-ce que vous ne connaissez point Constantin, et l'histoire des papes ?

— Nous avons entendu parler confusément, répondit l'Asiatique, d'un certain Mahomet.

— Il n'est pas possible, répliqua l'autre, que vous ne connaissiez au moins Luther, Zuingle, Bellarmin, Œcolampade.

— Je ne retiendrai jamais ces noms-là, dit le Chinois »

Il sortit alors, et alla vendre une partie considérable de thé pekoe et de fin grogram[2], dont il acheta deux belles filles et

1. Il n'y a pas longtemps que les Chinois prenaient tous les Européans pour des mahométans. (*Note de Voltaire.*)

2. Espèce d'étoffe de soie. (K.)

un mousse, qu'il ramena dans sa patrie en adorant le Tien, et en se recommandant à Confucius.

Pour moi, témoin de cette conversation, je vis clairement ce que c'est que la gloire; et je dis : « Puisque César et Jupiter sont inconnus dans le royaume le plus beau, le plus ancien, le plus vaste, le plus peuplé, le mieux policé de l'univers, il vous sied bien, ô gouverneurs de quelques petits pays ! ô prédicateurs d'une petite paroisse, dans une petite ville ! ô docteurs de Salamanque ou de Bourges ! ô petits auteurs ! ô pesants commentateurs ! il vous sied bien de prétendre à la réputation. »

GOUT.

SECTION PREMIÈRE [1].

Le goût, ce sens, ce don de discerner nos aliments, a produit dans toutes les langues connues la métaphore qui exprime, par le mot *goût*, le sentiment des beautés et des défauts dans tous les arts : c'est un discernement prompt, comme celui de la langue et du palais, et qui prévient comme lui la réflexion ; il est, comme lui, sensible et voluptueux à l'égard du bon ; il rejette, comme lui, le mauvais avec soulèvement ; il est souvent, comme lui, incertain et égaré, ignorant même si ce qu'on lui présente doit lui plaire, et ayant quelquefois besoin, comme lui, d'habitude pour se former.

Il ne suffit pas, pour le goût, de voir, de connaître la beauté d'un ouvrage : il faut la sentir, en être touché. Il ne suffit pas de sentir, d'être touché d'une manière confuse ; il faut démêler les différentes nuances. Rien ne doit échapper à la promptitude du discernement ; et c'est encore une ressemblance de ce goût intellectuel, de ce goût des arts, avec le goût sensuel : car le gourmet sent et reconnaît promptement le mélange de deux liqueurs ; l'homme de goût, le connaisseur, verra d'un coup d'œil prompt le mélange de deux styles ; il verra un défaut à côté d'un agrément ; il sera saisi d'enthousiasme à ce vers des *Horaces :*

> Que vouliez-vous qu'il fît contre trois? — Qu'il mourût!

il sentira un dégoût involontaire au vers suivant :

> Ou qu'un beau désespoir alors le secourût.
>
> (Acte III, scène VI.)

1. *Encyclopédie,* tome VII, 1757. (B.)

Comme le mauvais goût, au physique, consiste à n'être flatté que par des assaisonnements trop piquants et trop recherchés, ainsi le mauvais goût dans les arts est de ne se plaire qu'aux ornements étudiés, et de ne pas sentir la belle nature.

Le goût dépravé dans les aliments est de choisir ceux qui dégoûtent les autres hommes : c'est une espèce de maladie. Le goût dépravé dans les arts est de se plaire à des sujets qui révoltent les esprits bien faits, de préférer le burlesque au noble, le précieux et l'affecté au beau simple et naturel : c'est une maladie de l'esprit. On se forme le goût des arts beaucoup plus que le goût sensuel, car dans le goût physique, quoiqu'on finisse quelquefois par aimer les choses pour lesquelles on avait d'abord de la répugnance, cependant la nature n'a pas voulu que les hommes, en général, apprissent à sentir ce qui leur est nécessaire. Mais le goût intellectuel demande plus de temps pour se fromer. Un jeune homme sensible, mais sans aucune connaissance, ne distingue point d'abord les parties d'un grand chœur de musique ; ses yeux ne distinguent point d'abord dans un tableau les gradations, le clair-obscur, la perspective, l'accord des couleurs, la correction du dessin ; mais peu à peu ses oreilles apprennent à entendre, et ses yeux à voir : il sera ému à la première représentation qu'il verra d'une belle tragédie ; mais il n'y démêlera ni le mérite des unités, ni cet art délicat par lequel aucun personnage n'entre ni ne sort sans raison, ni cet art encore plus grand qui concentre des intérêts divers dans un seul, ni enfin les autres difficultés surmontées. Ce n'est qu'avec de l'habitude et des réflexions qu'il parvient à sentir tout d'un coup avec plaisir ce qu'il ne demêlait pas auparavant. Le goût se forme insensiblement dans une nation qui n'en avait pas, parce qu'on y prend peu à peu l'esprit des bons artistes. On s'accoutume à voir des tableaux avec les yeux de Le Brun, du Poussin, de Le Sueur. On entend la déclamation notée des scènes de Quinault, avec l'oreille de Lulli ; et les airs et les symphonies, avec celle de Rameau. On lit les livres avec l'esprit des bons auteurs.

Si toute une nation s'est réunie, dans les premiers temps de la culture des beaux-arts, à aimer des auteurs pleins de défauts, et méprisés avec le temps, c'est que ces auteurs avaient des beautés naturelles que tout le monde sentait, et qu'on n'était pas encore à portée de démêler leurs imperfections. Ainsi Lucilius fut chéri des Romains avant qu'Horace l'eût fait oublier ; Regnier fut goûté des Français avant que Boileau parût ; et si des auteurs anciens, qui bronchent à chaque pas, ont pourtant conservé leur

grande réputation, c'est qu'il ne s'est point trouvé d'écrivain pur et châtié chez ces nations, qui leur ait dessillé les yeux, comme il s'est trouvé un Horace chez les Romains, un Boileau chez les Français.

On dit qu'il ne faut point disputer des goûts, et on a raison, quand il n'est question que du goût sensuel, de la répugnance qu'on a pour une certaine nourriture, de la préférence qu'on donne à une autre : on n'en dispute point, parce qu'on ne peut corriger un défaut d'organes. Il n'en est pas de même dans les arts : comme ils ont des beautés réelles, il y a un bon goût qui les discerne, et un mauvais goût qui les ignore ; et on corrige souvent le défaut d'esprit qui donne un goût de travers. Il y a aussi des âmes froides, des esprits faux, qu'on ne peut ni échauffer ni redresser : c'est avec eux qu'il ne faut point disputer des goûts, parce qu'ils n'en ont point.

Le goût est arbitraire dans plusieurs choses, comme dans les étoffes, dans les parures, dans les équipages, dans ce qui n'est pas au rang des beaux-arts ; alors il mérite plutôt le nom de fantaisie : c'est la fantaisie plutôt que le goût qui produit tant de modes nouvelles.

Le goût peut se gâter chez une nation ; ce malheur arrive d'ordinaire après les siècles de perfection. Les artistes, craignant d'être imitateurs, cherchent des routes écartées ; ils s'éloignent de la belle nature, que leurs prédécesseurs ont saisie : il y a du mérite dans leurs efforts ; ce mérite couvre leurs défauts. Le public, amoureux des nouveautés, court après eux ; il s'en dégoûte, et il en paraît d'autres qui font de nouveaux efforts pour plaire ; ils s'éloignent de la nature encore plus que les premiers : le goût se perd ; on est entouré de nouveautés qui sont rapidement effacées les unes par les autres ; le public ne sait plus où il en est, et il regrette en vain le siècle du bon goût, qui ne peut plus revenir : c'est un dépôt que quelques bons esprits conservent encore loin de la foule.

Il est de vastes pays où le goût n'est jamais parvenu : ce sont ceux où la société ne s'est point perfectionnée ; où les hommes et les femmes ne se rassemblent point ; où certains arts, comme la sculpture, la peinture des êtres animés, sont défendus par la religion. Quand il y a peu de société, l'esprit est rétréci, sa pointe s'émousse, il n'a pas de quoi se former le goût. Quand plusieurs beaux-arts manquent, les autres ont rarement de quoi se soutenir, parce que tous se tiennent par la main et dépendent les uns des autres. C'est une des raisons pourquoi les Asiatiques

n'ont jamais eu d'ouvrages bien faits presque en aucun genre, et que le goût n'a été le partage que de quelques peuples de l'Europe.

SECTION II [1].

Y a-t-il un bon et un mauvais goût ? Oui, sans doute, quoique les hommes diffèrent d'opinions, de mœurs, d'usages.

Le meilleur goût en tout genre est d'imiter la nature avec le plus de fidélité, de force, et de grâce.

Mais la grâce n'est-elle pas arbitraire ? Non, puisqu'elle consiste à donner aux objets qu'on représente de la vie et de la douceur.

Entre deux hommes dont l'un sera grossier, l'autre délicat, on convient assez que l'un a plus de goût que l'autre.

Avant que le bon temps fût venu, Voiture, qui, dans sa manie de broder des riens, avait quelquefois beaucoup de délicatesse et d'agrément, écrit au grand Condé sur sa maladie :

Commencez doncques à songer
Qu'il importe d'être et de vivre;
Pensez mieux à vous ménager.
Quel charme a pour vous le danger,
Que vous aimiez tant à le suivre?
Si vous aviez, dans les combats,
D'Amadis l'armure enchantée,
Comme vous en avez le bras
Et la vaillance tant vantée,
De votre ardeur précipitée,
Seigneur, je ne me plaindrais pas.
Mais en nos siècles où les charmes
Ne font pas de pareilles armes;
Qu'on voit que le plus noble sang,
Fût-il d'Hector ou d'Alexandre,
Est aussi facile à répandre
Que l'est celui du plus bas rang;
Que d'une force sans seconde
La Mort sait ses traits élancer;
Et qu'un peu de plomb peut casser
La plus belle tête du monde [2];

1. Cette section entière, moins les trois derniers alinéas, formait tout l'article dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, sixième partie, 1771. (B.)

2. M. de Voltaire a imité et embelli cette idée dans une épître au roi de Prusse; voyez tome X, page 319.

Qui l'a bonne y doit regarder.
Mais une telle que la vôtre
Ne se doit jamais hasarder.
Pour votre bien et pour le nôtre,
Seigneur, il vous la faut garder...
Quoi que votre esprit se propose,
Quand votre course sera close,
On vous abandonnera fort.
Et, seigneur, c'est fort peu de chose
Qu'un demi-dieu quand il est mort.

(Épître à monseigneur le Prince, sur son retour d'Allemagne, en 1645.)

Ces vers passent encore aujourd'hui pour être pleins de goût, et pour être les meilleurs de Voiture.

Dans le même temps, L'Estoile, qui passait pour un génie; L'Estoile, l'un des cinq auteurs qui travaillaient aux tragédies du cardinal de Richelieu; L'Estoile, l'un des juges de Corneille, faisait ces vers qui sont imprimés à la suite de Malherbe et de Racan [1] :

Que j'aime en tout temps la taverne!
Que librement je m'y gouverne!
Elle n'a rien d'égal à soi.
J'y vois tout ce que j'y demande;
Et les torchons y sont pour moi
De fine toile de Hollande.

Il n'est point de lecteur qui ne convienne que les vers de Voiture sont d'un courtisan qui a le bon goût en partage, et ceux de L'Estoile, d'un homme grossier sans esprit.

C'est dommage qu'on puisse dire de Voiture : Il eut du goût cette fois-là. Il n'y a certainement qu'un goût détestable dans plus de mille vers pareils à ceux-ci :

Quand nous fûmes dans Étampe,
Nous parlâmes fort de vous;
J'en soupirai quatre coups,
Et j'en eus la goutte crampe.
Étampe et crampe vraiment
Riment admirablement.
. . . . . .

1. Voyez le *Recueil des plus beaux vers de MM. Malherbe, Racan, Maynard, Boisrobert, Monturon, Lingendes, Touvant, Motin, de L'Estoile, etc.* Il y a plusieurs éditions de ce Recueil. (B.)

Nous trouvâmes près Sercote
(Cas étrange et vrai pourtant)
Des bœufs qu'on voyait broutant
Dessus le haut d'une motte,
Et plus bas quelques cochons
Et bon nombre de moutons, etc.

(VOITURE, chanson sur l'air *du branle de Metz*.)

La fameuse Lettre de la carpe au brochet, et qui lui fit tant de réputation, n'est-elle pas une plaisanterie trop poussée, trop longue, et en quelques endroits trop peu naturelle ? N'est-ce pas un mélange de finesse et de grossièreté, de vrai et de faux ? Fallait-il dire au grand Condé, nommé le *brochet* dans une société de la cour, qu'à son nom « les baleines du Nord suaient à grosses gouttes », et que les gens de l'empereur pensaient le frire et le manger avec un grain de sel ?

Est-ce un bon goût d'écrire tant de lettres, seulement pour montrer un peu de cet esprit qui consiste en jeux de mots et en pointes ?

N'est-on pas révolté quand Voiture dit au grand Condé, sur la prise de Dunkerque : « Je crois que vous prendriez la lune avec les dents ! »

Il semble que ce faux goût fut inspiré à Voiture par le Marini, qui était venu en France avec la reine Marie de Médicis. Voiture et Costar le citent très-souvent dans leurs lettres comme un modèle. Ils admirent sa description de la rose, fille d'avril, vierge et reine, assise sur un trône épineux, tenant majestueusement le sceptre des fleurs, ayant pour courtisans et pour ministres la famille lascive des zéphyrs, et portant la couronne d'or et le manteau d'écarlate.

Bella figlia d'aprile,
Verginella e reina,
Su lo spinoso trono
Del verde cespo assisa,
De' fior lo scettro in maestà sostiene;
E corteggiata intorno
Da lasciva famiglia
Di Zefiri ministri,
Porta d'or' la corona e d'ostro il manto.

Voiture cite avec complaisance, dans sa trente-cinquième lettre à Costar, l'atome sonnant du Marini, la voix emplumée, le souffle vivant vêtu de plumes, la plume sonore, le chant ailé, le

petit esprit d'harmonie caché dans de petites entrailles, et tout cela pour dire un rossignol.

Una voce pennuta, un suon volante,
E vestito di penne, un vivo fiato,
Una piuma canora, un canto alato,
Un spiritel' che d'armonia composto
Vive in si anguste viscere nascosto.

Balzac avait un mauvais goût tout contraire; il écrivait des lettres familières avec une étrange emphase. Il écrit au cardinal de La Valette que, ni dans les déserts de la Libye ni dans les abîmes de la mer, il n'y eut jamais un si furieux monstre que la sciatique; et que si les tyrans dont la mémoire nous est odieuse eussent eu tels instruments de leur cruauté, c'eût été la sciatique que les martyrs eussent endurée pour la religion.

Ces exagérations emphatiques, ces longues périodes mesurées, si contraires au style épistolaire, ces déclamations fastidieuses, hérissées de grec et de latin, au sujet de deux sonnets assez médiocres qui partageaient la cour et la ville, et sur la pitoyable tragédie d'*Hérode infanticide:* tout cela était d'un temps où le goût n'était pas encore formé. *Cinna* même et les *Lettres provinciales,* qui étonnèrent la nation, ne la dérouillèrent pas encore.

Les connaisseurs distinguent surtout dans le même homme le temps où son goût était formé, celui où il acquit sa perfection, celui où il tomba en décadence. Quel homme d'un esprit un peu cultivé ne sentira pas l'extrême différence des beaux morceaux de *Cinna,* et de ceux du même auteur dans ses vingt dernières tragédies?

Dis-moi donc, lorsque Othon s'est offert à Camille,
A-t-il été contraint? a-t-elle été facile?
Son hommage auprès d'elle a-t-il eu plein effet?
Comment l'a-t-elle pris, et comment l'a-t-il fait?

Est-il parmi les gens de lettres quelqu'un qui ne reconnaisse le goût perfectionné de Boileau dans son *Art poétique,* et son goût non encore épuré dans sa *Satire sur les embarras de Paris,* où il peint des chats dans les gouttières?

L'un miaule en grondant comme un tigre en furie,
L'autre roule sa voix comme un enfant qui crie;
Ce n'est pas tout encor, les souris et les rats
Semblent pour m'éveiller s'entendre avec les chats.

(Satire VI, 7.)

S'il avait vécu alors dans la bonne compagnie, elle lui aurait conseillé d'exercer son talent sur des objets plus dignes d'elle que des chats, des rats, et des souris.

Comme un artiste forme peu à peu son goût, une nation forme aussi le sien. Elle croupit des siècles entiers dans la barbarie; ensuite il s'élève une faible aurore; enfin le grand jour paraît, après lequel on ne voit plus qu'un long et triste crépuscule.

Nous convenons tous depuis longtemps que, malgré les soins de François Ier pour faire naître le goût des beaux-arts en France, ce bon goût ne put jamais s'établir que vers le siècle de Louis XIV; et nous commençons à nous plaindre que le siècle présent dégénère.

Les Grecs du Bas-Empire avouaient que le goût qui régnait du temps de Périclès était perdu chez eux. Les Grecs modernes conviennent qu'ils n'en ont aucun.

Quintilien reconnaît que le goût des Romains commençait à se corrompre de son temps.

Nous avons vu à l'article ART DRAMATIQUE combien Lope de Véga se plaignait du mauvais goût des Espagnols.

Les Italiens s'aperçurent les premiers que tout dégénérait chez eux, quelque temps après leur immortel *Seicento*, et qu'ils voyaient périr la plupart des arts qu'ils avaient fait naître.

Addison attaque souvent le mauvais goût de ses compatriotes dans plus d'un genre, soit quand il se moque de la statue d'un amiral en perruque carrée, soit quand il témoigne son mépris pour les jeux de mots employés sérieusement, ou quand il condamne des jongleurs introduits dans les tragédies.

Si donc les meilleurs esprits d'un pays conviennent que le goût a manqué en certains temps à leur patrie, les voisins peuvent le sentir comme les compatriotes; et de même qu'il est évident que parmi nous tel homme a le goût bon et tel autre mauvais, il peut être évident aussi que de deux nations contemporaines, l'une a un goût rude et grossier, l'autre, fin et naturel.

Le malheur est que quand on prononce cette vérité, on révolte la nation entière dont on parle, comme on cabre un homme de mauvais goût lorsqu'on veut le ramener.

Le mieux est donc d'attendre que le temps et l'exemple instruisent une nation qui pèche par le goût. C'est ainsi que les Espagnols commencent à réformer leur théâtre, et que les Allemands essayent d'en former un.

DU GOUT PARTICULIER D'UNE NATION.

Il est des beautés de tous les temps et de tous les pays, mais il est aussi des beautés locales. L'éloquence doit être partout persuasive ; la douleur, touchante ; la colère, impétueuse ; la sagesse, tranquille ; mais les détails qui pourront plaire à un citoyen de Londres pourront ne faire aucun effet sur un habitant de Paris : les Anglais tireront plus heureusement leurs comparaisons, leurs métaphores de la marine, que ne feront des Parisiens, qui voient rarement des vaisseaux. Tout ce qui tiendra de près à la liberté d'un Anglais, à ses drois, à ses usages, fera plus d'impression sur lui que sur un Français.

La température du climat introduira dans un pays froid et humide un goût d'architecture, d'ameublements, de vêtements, qui sera fort bon, et qui ne pourra être reçu à Rome, en Sicile.

Théocrite et Virgile ont dû vanter l'ombrage et la fraîcheur des eaux dans leurs églogues : Thomson, dans sa description des saisons, aura dû faire des descriptions toutes contraires.

Une nation éclairée, mais peu sociable, n'aura point les mêmes ridicules qu'une nation aussi spirituelle, mais livrée à la société jusqu'à l'indiscrétion ; et ces deux peuples conséquemment n'auront pas la même espèce de comédie.

La poésie sera différente chez le peuple qui renferme les femmes, et chez celui qui leur accorde une liberté sans bornes.

Mais il sera toujours vrai de dire que Virgile a mieux peint ses tableaux que Thomson n'a peint les siens, et qu'il y a eu plus de goût sur les bords du Tibre que sur ceux de la Tamise ; que les scènes naturelles du *Pastor fido* sont incomparablement supérieures aux bergeries de Racan ; que Racine et Molière sont des hommes divins à l'égard des auteurs des autres théâtres.

DU GOUT DES CONNAISSEURS.

En général le goût fin et sûr consiste dans le sentiment prompt d'une beauté parmi des défauts, et d'un défaut parmi des beautés.

Le gourmet est celui qui discernera le mélange de deux vins, qui sentira ce qui domine dans un mets, tandis que les autres convives n'auront qu'un sentiment confus et égaré.

Ne se trompe-t-on pas quand on dit que c'est un malheur d'avoir le goût trop délicat, d'être trop connaisseur ; qu'alors on est trop choqué des défauts, et trop insensible aux beautés ;

qu'enfin on perd à être trop difficile? N'est-il pas vrai au contraire qu'il n'y a véritablement de plaisir que pour les gens de goût? ils voient, ils entendent, ils sentent ce qui échappe aux hommes moins sensiblement organisés, et moins exercés.

Le connaisseur en musique, en peinture, en architecture, en poésie, en médailles, etc., éprouve des sensations que le vulgaire ne soupçonne pas; le plaisir même de découvrir une faute le flatte, et lui fait sentir les beautés plus vivement. C'est l'avantage des bonnes vues sur les mauvaises. L'homme de goût a d'autres yeux, d'autres oreilles, un autre tact que l'homme grossier. Il est choqué des draperies mesquines de Raphael, mais il admire la noble correction de son dessin. Il a le plaisir d'apercevoir que les enfants de Laocoon n'ont nulle proportion avec la taille de leur père; mais tout le groupe le fait frissonner, tandis que d'autres spectateurs sont tranquilles.

Le célèbre sculpteur[1], homme de lettres et de génie, qui a fait la statue colossale de Pierre Ier à Pétersbourg, critique avec raison l'attitude du *Moïse* de Michel-Ange, et sa petite veste serrée qui n'est pas même le costume oriental; en même temps il s'extasie en contemplant l'air de tête.

EXEMPLES DU BON ET DU MAUVAIS GOUT, TIRÉS DES TRAGÉDIES FRANÇAISES ET ANGLAISES.

Je ne parlerai point ici de quelques auteurs anglais, qui, ayant traduit des pièces de Molière, l'ont insulté dans leurs préfaces, ni de ceux qui de deux tragédies de Racine en ont fait une, et qui l'ont encore chargée de nouveaux incidents, pour se donner le droit de censurer la noble et féconde simplicité de ce grand homme.

De tous les auteurs qui ont écrit en Angleterre sur le goût, sur l'esprit et l'imagination, et qui ont prétendu à une critique judicieuse, Addison est celui qui a le plus d'autorité: ses ouvrages sont très-utiles. On a désiré seulement qu'il n'eût pas trop souvent sacrifié son propre goût au désir de plaire à son parti, et de procurer un prompt débit aux feuilles du *Spectateur*, qu'il composait avec Steele.

Cependant il a souvent le courage de donner la préférence au théâtre de Paris sur celui de Londres; il fait sentir les défauts de la scène anglaise; et quand il écrivit son *Caton*, il se donna bien de garde d'imiter le style de Shakespeare. S'il avait su traiter les

1. Falconet.

passions, si la chaleur de son âme eût répondu à la dignité de son style, il aurait réformé sa nation. Sa pièce, étant une affaire de parti, eut un succès prodigieux. Mais quand les factions furent éteintes, il ne resta à la tragédie de *Caton* que de très-beaux vers et de la froideur. Rien n'a plus contribué à l'affermissement de l'empire de Shakespeare. Le vulgaire en aucun pays ne se connaît en beaux vers ; et le vulgaire anglais aime mieux des princes qui se disent des injures, des femmes qui se roulent sur la scène, des assassinats, des exécutions criminelles, des revenants qui remplissent le théâtre en foule, des sorciers, que l'éloquence la plus noble et la plus sage.

Collier a très-bien senti les défauts du théâtre anglais ; mais étant ennemi de cet art, par une superstition barbare dont il était possédé, il déplut trop à la nation pour qu'elle daignât s'éclairer par lui : il fut haï et méprisé.

Warburton, évêque de Glocester, a commenté Shakespeare de concert avec Pope ; mais son commentaire ne roule que sur les mots. L'auteur des trois volumes des *Élèments de critique* censure Shakespeare quelquefois ; mais il censure beaucoup plus Racine et nos auteurs tragiques.

Le grand reproche que tous les critiques anglais nous font, c'est que tous nos héros sont des Français, des personnages de roman, des amants tels qu'on en trouve dans *Clélie*, dans *Astrée* et dans *Zaïde*. L'auteur des *Élèments de critique* reprend surtout très-sévèrement Corneille d'avoir fait parler ainsi César à Cléopâtre :

C'était pour acquérir un droit si précieux
Que combattait partout mon bras ambitieux ;
Et dans Pharsale même il a tiré l'épée,
Plus pour le conserver que pour vaincre Pompée.
Je l'ai vaincu, princesse ; et le dieu des combats
M'y favorisait moins que vos divins appas :
Ils conduisaient ma main, ils enflaient mon courage ;
Cette pleine victoire est leur dernier ouvrage.

(*La Mort de Pompée*, acte IV, scène III.)

Le critique anglais trouve ces fadeurs ridicules et extravagantes ; il a sans doute raison : les Français sensés l'avaient dit avant lui. Nous regardons comme une règle inviolable ces préceptes de Boileau :

Qu'Achille aime autrement que Tyrcis et Philène ;
N'allez pas d'un Cyrus nous faire un Artamène.

(*Art poétique*, chant III, 99.)

Nous savons bien que César ayant en effet aimé Cléopâtre, Corneille le devait faire parler autrement, et que surtout cet amour est très-insipide dans la tragédie de *la Mort de Pompée*. Nous savons que Corneille, qui a mis de l'amour dans toutes ses pièces, n'a jamais traité convenablement cette passion, excepté dans quelques scènes du *Cid* imitées de l'espagnol. Mais aussi toutes les nations conviennent avec nous qu'il a déployé un très-grand génie, un sens profond, une force d'esprit supérieure dans *Cinna*, dans plusieurs scènes des *Horaces*, de *Pompée*, de *Polyeucte*, dans la dernière scène de *Rodogune*.

Si l'amour est insipide dans presque toutes ses pièces, nous sommes les premiers à le dire ; nous convenons tous que ses héros ne sont que des raisonneurs dans ses quinze ou seize derniers ouvrages. Les vers de ces pièces sont durs, obscurs, sans harmonie, sans grâce. Mais s'il s'est élevé infiniment au-dessus de Shakespeare dans les tragédies de son bon temps, il n'est jamais tombé si bas dans les autres ; et s'il fait dire malheureusement à César *qu'il vient ennoblir, par le titre de captif, le titre de vainqueur à présent effectif*, César ne dit point chez lui les extravagances qu'il débite dans Shakespeare. Ses héros ne font point l'amour à Catau comme le roi Henri V ; on ne voit point chez lui de prince s'écrier comme Richard II : « O terre de mon royaume! ne nourris pas mon ennemi ; mais que les araignées qui sucent ton venin et que les lourds crapauds soient sur sa route ; qu'ils attaquent ses pieds perfides, qui les foulent de ses pas usurpateurs. Ne produis que de puants chardons pour eux ; et quand ils voudront cueillir une fleur sur ton sein, ne leur présente que des serpents en embuscade. »

On ne voit point chez Corneille un héritier du trône, s'entretenir avec un général d'armée, avec ce beau naturel que Shakespeare étale dans le prince de Galles, qui fut depuis le roi Henri IV [1].

Le général demande au prince quelle heure il est. Le prince lui répond : « Tu as l'esprit si gras pour avoir bu du vin d'Espagne, pour t'être déboutonné après souper, pour avoir dormi sur un banc après dîner, que tu as oublié ce que tu devrais savoir. Que diable t'importe l'heure qu'il est, à moins que les heures ne soient des tasses de vin, que les minutes ne soient des hachis de chapons, que les cloches ne soient des langues de maquerelles ; les cadrans, des enseignes de mauvais lieux ; et le soleil lui-même, une fille de joie en taffetas couleur de feu? »

1. Scène II du premier acte de *la Vie et la Mort de Henri IV*. (*Note de Voltaire.*)

Comment Warburton n'a-t-il pas rougi de commenter ces grossièretés infâmes? travaillait-il pour l'honneur du théâtre et de l'Église anglicane?

RARETÉ DES GENS DE GOUT.

On est affligé quand on considère, surtout dans les climats froids et humides, cette foule prodigieuse d'hommes qui n'ont pas la moindre étincelle de goût, qui n'aiment aucun des beaux-arts, qui ne lisent jamais, et dont quelques-uns feuillettent tout au plus un journal une fois par mois pour être au courant, et pour se mettre en état de parler au hasard des choses dont ils ne peuvent avoir que des idées confuses.

Entrez dans une petite ville de province, rarement vous y trouverez un ou deux libraires. Il en est qui en sont entièrement privées. Les juges, les chanoines, l'évêque, le subdélégué, l'élu, le receveur du grenier à sel, le citoyen aisé, personne n'a de livres, personne n'a l'esprit cultivé; on n'est pas plus avancé qu'au XIIe siècle. Dans les capitales des provinces, dans celles même qui ont des académies, que le goût est rare!

Il faut la capitale d'un grand royaume pour y établir la demeure du goût; encore n'est-il le partage que du très-petit nombre, toute la populace en est exclue. Il est inconnu aux familles bourgeoises, où l'on est continuellement occupé du soin de sa fortune, des détails domestiques, et d'une grossière oisiveté, amusée par une partie de jeu. Toutes les places qui tiennent à la judicature, à la finance, au commerce, ferment la porte aux beaux-arts. C'est la honte de l'esprit humain que le goût, pour l'ordinaire, ne s'introduise que chez l'oisiveté opulente. J'ai connu un commis des bureaux de Versailles, né avec beaucoup d'esprit, qui disait : « Je suis bien malheureux, je n'ai pas le temps d'avoir du goût. »

Dans une ville telle que Paris, peuplée de plus de six cent mille personnes, je ne crois pas qu'il y en ait trois mille qui aient le goût des beaux-arts. Qu'on représente un chef-d'œuvre dramatique, ce qui est si rare, et qui doit l'être, on dit : Tout Paris est enchanté; mais on en imprime trois mille exemplaires tout au plus.

Parcourez aujourd'hui l'Asie, l'Afrique, la moitié du Nord ; où verrez-vous le goût de l'éloquence, de la poésie, de la peinture, de la musique? Presque tout l'univers est barbare.

Le goût est donc comme la philosophie : il appartient à un très-petit nombre d'âmes privilégiées.

Le grand bonheur de la France fut d'avoir dans Louis XIV un roi qui était né avec du goût.

. . . . Pauci, quos æquus amavit
Jupiter, aut ardens evexit ad æthera virtus,
Dis geniti, potuere. . . . . .
(VIRG., *Æn.*, VI, 129-131.)

C'est en vain qu'Ovide (*Métam.*, I, 86) a dit que Dieu nous créa pour regarder le ciel : *Erectos ad sidera tollere vultus;* les hommes sont presque tous courbés vers la terre[1].

Pourquoi une statue informe, un mauvais tableau où les figures sont estropiées, n'ont-ils jamais passé pour des chefs-d'œuvre? Pourquoi jamais une maison chétive et sans aucune proportion n'a-t-elle été regardée comme un beau monument d'architecture? D'où vient qu'en musique des sons aigres et discordants n'ont flatté l'oreille de personne, et que cependant de très-mauvaises tragédies barbares, écrites dans un style d'Allobroge, ont réussi, même après les scènes sublimes qu'on trouve dans Corneille, et les tragédies touchantes de Racine, et le peu de pièces bien écrites qu'on peut avoir eues depuis cet élégant poëte? Ce n'est qu'au théâtre qu'on voit quelquefois réussir des ouvrages détestables, soit tragiques, soit comiques.

Quelle en est la raison? C'est que l'illusion ne règne qu'au théâtre; c'est que le succès y dépend de deux ou trois acteurs, quelquefois d'un seul, et surtout d'une cabale qui fait tous ses efforts, tandis que les gens de goût n'en font aucun. Cette cabale subsiste souvent une génération entière. Elle est d'autant plus active que son but est bien moins d'élever un auteur que d'en abaisser un autre. Il faut un siècle pour mettre aux choses leur véritable prix dans ce seul genre.

Ce sont les gens de goût seuls qui gouvernent à la longue l'empire des arts. Le Poussin fut obligé de sortir de France pour laisser la place à un mauvais peintre. Le Moine se tua de désespoir. Vanloo fut prêt d'aller exercer ailleurs ses talents. Les connaisseurs seuls les ont mis tous trois à leur place. On voit souvent en tout genre les plus mauvais ouvrages avoir un succès prodigieux. Les solécismes, les barbarismes, les sentiments les plus faux, l'ampoulé le plus ridicule, ne sont pas sentis pendant un temps, parce que la cabale et le sot enthousiasme du vulgaire

1. Fin de l'article dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, en 1771; le reste parut dans le *Supplément*, neuvième partie, 1772. (B.)

causent une ivresse qui ne sent rien. Les connaisseurs seuls ramènent à la longue le public, et c'est la seule différence qui existe entre les nations les plus éclairées et les plus grossières : car le vulgaire de Paris n'a rien au-dessus d'un autre vulgaire ; mais il y a dans Paris un nombre assez considérable d'esprits cultivés pour mener la foule. Cette foule se conduit presque en un moment dans les mouvements populaires ; mais il faut plusieurs années pour fixer son goût dans les arts.

GOUVERNEMENT [1].

SECTION PREMIÈRE [2].

Il faut que le plaisir de gouverner soit bien grand, puisque tant de gens veulent s'en mêler. Nous avons beaucoup plus de livres sur le gouvernement qu'il n'y a de princes sur la terre. Que Dieu me préserve ici d'enseigner les rois, et messieurs leurs ministres, et messieurs leurs valets de chambre, et messieurs leurs confesseurs, et messieurs leurs fermiers généraux ! Je n'y entends rien, je les révère tous. Il n'appartient qu'à M. Wilkes de peser dans sa balance anglaise ceux qui sont à la tête du genre humain. De plus, il serait bien étrange qu'avec trois ou quatre mille volumes sur le gouvernement ; avec Machiavel, et la *Politique de l'Écriture sainte* par Bossuet ; avec *le Citoyen financier, le Guidon des finances, le Moyen d'enrichir un État, etc.*, il y eût encore quelqu'un qui ne sût pas parfaitement tous les devoirs des rois et l'art de conduire les hommes.

Le professeur Puffendorf [3], ou le baron Puffendorf, dit que le roi David, ayant juré de ne jamais attenter à la vie de Seméi, son conseiller privé, ne trahit point son serment quand il ordonna (selon l'histoire juive) à son fils Salomon de faire assassiner Seméi « parce que David ne s'était engagé que pour lui seul à ne pas tuer Seméi ». Le baron, qui réprouve si hautement les restrictions mentales des jésuites, en permet une ici, à l'oint David, qui ne sera pas du goût des conseillers d'État.

Pesez les paroles de Bossuet dans sa *Politique de l'Écriture sainte* à monseigneur le Dauphin. « Voilà donc la royauté attachée par

1. Voyez aussi l'article ÉTATS, GOUVERNEMENTS.

2. Les six premières sections de cet article formaient tout l'article dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, sixième partie, 1771. (B.)

3. Puffendorf, livre IV, chapitre XI, art. 13. (*Note de Voltaire.*)

succession à la maison de David et de Salomon, et le trône de David est affermi à jamais[1] (quoique ce petit escabeau appelé *trône* ait très-peu duré). En vertu de cette loi, l'aîné devait succéder au préjudice de ses frères : c'est pourquoi Adonias, qui était l'aîné, dit à Bethsabée, mère de Salomon : Vous savez que le royaume était à moi, et tout Israël m'avait reconnu ; mais le Seigneur a transféré le royaume à mon frère Salomon. » Le droit d'Adonias était incontestable ; Bossuet le dit expressément à la fin de cet article. *Le Seigneur a transféré* n'est qu'une expression ordinaire, qui veut dire : j'ai perdu mon bien, on m'a enlevé mon bien. Adonias était né d'une femme légitime ; la naissance de son cadet n'était que le fruit d'un double crime.

« A moins donc, dit Bossuet, qu'il n'arrivât quelque chose d'extraordinaire, l'aîné devait succéder. » Or cet extraordinaire fut que Salomon, né d'un mariage fondé sur un double adultère et sur un meurtre, fit assassiner au pied de l'autel son frère aîné, son roi légitime, dont les droits étaient soutenus par le pontife Abiathar et par le général Joab. Après cela, avouons qu'il est plus difficile qu'on ne pense de prendre des leçons du droit des gens et du gouvernement dans l'Écriture sainte, donnée aux Juifs, et ensuite à nous, pour des intérêts plus sublimes.

« Que le salut du peuple soit la loi suprême » : telle est la maxime fondamentale des nations ; mais on fait consister le salut du peuple à égorger une partie des citoyens dans toutes les guerres civiles. Le salut d'un peuple est de tuer ses voisins et de s'emparer de leurs biens dans toutes les guerres étrangères. Il est encore difficile de trouver là un droit des gens bien salutaire, et un gouvernement bien favorable à l'art de penser et à la douceur de la société.

Il y a des figures de géométrie très-régulières et parfaites en leur genre ; l'arithmétique est parfaite ; beaucoup de métiers sont exercés d'une manière toujours uniforme et toujours bonne ; mais pour le gouvernement des hommes, peut-il jamais en être un bon quand tous sont fondés sur des passions qui se combattent ?

Il n'y a jamais eu de couvents de moines sans discorde : il est donc impossible qu'elle ne soit dans les royaumes. Chaque gouvernement est non-seulement comme les couvents, mais comme les ménages : il n'y en a point sans querelles ; et les querelles de peuple à peuple, de prince à prince, ont toujours été sanglantes ;

1. Livre II, propos. IX. (*Note de Voltaire.*)

celles des sujets avec leurs souverains n'ont pas quelquefois été moins funestes : comment faut-il faire? ou risquer, ou se cacher.

SECTION II [1].

Plus d'un peuple souhaite une constitution nouvelle : les Anglais voudraient changer de ministres tous les huit jours ; mais ils ne voudraient pas changer la forme de leur gouvernement.

Les Romains modernes sont tous fiers de l'église de Saint-Pierre et de leurs anciennes statues grecques ; mais le peuple voudrait être mieux nourri, mieux vêtu, dût-il être moins riche en bénédictions : les pères de famille souhaiteraient que l'Église eût moins d'or, et qu'il y eût plus de blé dans leurs greniers ; ils regrettent le temps où les apôtres allaient à pied, et où les citoyens romains voyageaient de palais en palais en litière.

On ne cesse de nous vanter les belles républiques de la Grèce : il est sûr que les Grecs aimeraient mieux le gouvernement des Périclès et des Démosthène que celui d'un bacha ; mais dans leurs temps les plus florissants ils se plaignaient toujours ; la discorde, la haine, étaient au dehors entre toutes les villes, et au dedans dans chaque cité. Ils donnaient des lois aux anciens Romains qui n'en avaient pas encore ; mais les leurs étaient si mauvaises qu'ils les changèrent continuellement.

Quel gouvernement que celui où le juste Aristide était banni, Phocion mis à mort, Socrate condamné à la ciguë, après avoir été berné par Aristophane ; où l'on voit les Amphictyons livrer imbécilement la Grèce à Philippe parce que les Phocéens avaient labouré un champ qui était du domaine d'Apollon ! mais le gouvernement des monarchies voisines était pire.

Puffendorf promet d'examiner quelle est la meilleure forme de gouvernement : il vous dit [2] que « plusieurs prononcent en faveur de la monarchie, et d'autres, au contraire, se déchaînent furieusement contre les rois ; et qu'il est hors de son sujet d'examiner en détail les raisons de ces derniers ».

Si quelque lecteur malin attend ici qu'on lui en dise plus que Puffendorf, il se trompera beaucoup.

Un Suisse, un Hollandais, un noble Vénitien, un pair d'Angleterre, un cardinal, un comte de l'empire, disputaient un jour en voyage sur la préférence de leurs gouvernements ; personne

1. Voyez la note 2 de la page 284.
2. Livre VII, chapitre v. (*Note de Vo*

ne s'entendit, chacun demeura dans son opinion sans en avoir une bien certaine; et ils s'en retournèrent chez eux sans avoir rien conclu, chacun louant sa patrie par vanité, et s'en plaignant par sentiment.

Quelle est donc la destinée du genre humain! presque nul grand peuple n'est gouverné par lui-même.

Partez de l'Orient pour faire le tour du monde: le Japon a fermé ses ports aux étrangers, dans la juste crainte d'une révolution affreuse.

La Chine a subi cette révolution; elle obéit à des Tartares moitié Mantchoux, moitié Huns; l'Inde, à des Tartares Mogols. L'Euphrate, le Nil, l'Oronte, la Grèce, l'Épire, sont encore sous le joug des Turcs. Ce n'est point une race anglaise qui règne en Angleterre: c'est une famille allemande, qui a succédé à un prince hollandais, et celui-ci à une famille écossaise, laquelle avait succédé à une famille angevine, qui avait remplacé une famille normande, qui avait chassé une famille saxonne et usurpatrice. L'Espagne obéit à une famille française, qui succéda à une race autrichienne; cette autrichienne, à des familles qui se vantaient d'être Visigothes; ces Visigoths avaient été chassés longtemps par des Arabes, après avoir succédé aux Romains, qui avaient chassé les Carthaginois.

La Gaule obéit à des Francs, après avoir obéi à des préfets romains.

Les mêmes bords du Danube ont appartenu aux Germains, aux Romains, aux Abares, aux Slaves, aux Bulgares, aux Huns, à vingt familles différentes, et presque toutes étrangères.

Et qu'a-t-on vu de plus étranger à Rome que tant d'empereurs nés dans des provinces barbares, et tant de papes nés dans des provinces non moins barbares? Gouverne qui peut. Et quand on est parvenu à être le maître, on gouverne comme on peut[1].

SECTION III[2].

Un voyageur racontait ce qui suit, en 1769:

J'ai vu dans mes courses un pays assez grand et assez peuplé, dans lequel toutes les places s'achètent, non pas en secret et pour frauder la loi comme ailleurs, mais publiquement et pour

1. Voyez l'article Lois. (*Note de Voltaire.*)
2. Voyez la note 2 de la page 284.

obéir à la loi. On y met à l'encan le droit de juger souverainement de l'honneur, de la fortune et de la vie des citoyens, comme on vend quelques arpents de terre[1]. Il y a des commissions très-importantes dans les armées qu'on ne donne qu'au plus offrant. Le principal mystère de leur religion se célèbre pour trois petits sesterces; et si le célébrant ne trouve point ce salaire, il reste oisif comme un gagne-denier sans emploi.

Les fortunes dans ce pays ne sont point le prix de l'agriculture; elles sont le résultat d'un jeu de hasard que plusieurs jouent en signant leurs noms, et en faisant passer ces noms de main en main. S'ils perdent, ils rentrent dans la fange dont ils sont sortis, ils disparaissent; s'ils gagnent, ils parviennent à entrer de part dans l'administration publique; ils marient leurs filles à des mandarins, et leurs fils deviennent aussi espèces de mandarins.

Une partie considérable des citoyens a toute sa substance assignée sur une maison qui n'a rien; et cent personnes ont acheté chacune cent mille écus le droit de recevoir et de payer l'argent dû à ces citoyens sur cet hôtel imaginaire: droit dont ils n'usent jamais, ignorant profondément ce qui est censé passer par leurs mains.

Quelquefois on entend crier par les rues une proposition faite à quiconque a un peu d'or dans sa cassette, de s'en dessaisir pour acquérir un carré de papier admirable, qui vous fera passer sans aucun soin une vie douce et commode. Le lendemain on vous crie un ordre qui vous force à changer ce papier contre un autre qui sera bien meilleur. Le surlendemain on vous étourdit d'un nouveau papier qui annule les deux premiers. Vous êtes ruiné; mais de bonnes têtes vous consolent, en vous assurant que dans quinze jours les colporteurs de la ville vous crieront une proposition plus engageante.

Vous voyagez dans une province de cet empire, et vous y achetez des choses nécessaires au vêtir, au manger, au boire, au coucher. Passez-vous dans une autre province, on vous fait payer des droits pour toutes ces denrées, comme si vous veniez d'Afrique. Vous en demandez la raison, on ne vous répond point; où, si l'on daigne vous parler, on vous répond que vous venez d'une province *réputée étrangère*, et que par conséquent il faut payer pour la commodité du commerce. Vous cherchez en vain à com-

1. Si ce voyageur avait passé dans ce pays même deux ans après, il aurait vu cette infâme coutume abolie, et quatre ans encore après il l'aurait trouvée rétablie. (*Note de Voltaire.*) — Note ajoutée en 1774. (B.)

prendre comment des provinces du royaume sont étrangères au royaume.

Il y a quelque temps qu'en changeant de chevaux, et me sentant affaibli de fatigue, je demandai un verre de vin au maître de la poste. « Je ne saurais vous le donner, me dit-il ; les commis à la soif, qui sont en très-grand nombre, et tous fort sobres, me feraient payer le *trop bu*, ce qui me ruinerait.

— Ce n'est point trop boire, lui dis-je, que de se sustenter d'un verre de vin ; et qu'importe que ce soit vous ou moi qui ait avalé ce verre?

— Monsieur, répliqua-t-il, nos lois sur la soif sont bien plus belles que vous ne pensez. Dès que nous avons fait la vendange, les locataires du royaume nous députent des médecins qui viennent visiter nos caves. Ils mettent à part autant de vin qu'ils jugent à propos de nous en laisser boire pour notre santé. Ils reviennent au bout de l'année ; et s'ils jugent que nous avons excédé d'une bouteille l'ordonnance, ils nous condamnent à une forte amende ; et pour peu que nous soyons récalcitrants, on nous envoie à Toulon boire de l'eau de la mer. Si je vous donnais le vin que vous me demandez, on ne manquerait pas de m'accuser d'avoir trop bu : vous voyez ce que je risquerais avec les intendants de notre santé. »

J'admirai ce régime ; mais je ne fus pas moins surpris lorsque je rencontrai un plaideur au désespoir, qui m'apprit qu'il venait de perdre au delà du ruisseau le plus prochain le même procès qu'il avait gagné la veille au deçà. Je sus par lui qu'il y a dans le pays autant de codes différents que de villes. Sa conversation excita ma curiosité. « Notre nation est si sage, me dit-il, qu'on n'y a rien réglé. Les lois, les coutumes, les droits des corps, les rangs, les prééminences, tout y est arbitraire, tout y est abandonné à la prudence de la nation. »

J'étais encore dans le pays lorsque ce peuple eut une guerre avec quelques-uns de ses voisins. On appelait cette guerre *la ridicule*, parce qu'il y avait beaucoup à perdre, et rien à gagner. J'allai voyager ailleurs, et je ne revins qu'à la paix. La nation, à mon retour, paraissait dans la dernière misère ; elle avait perdu son argent, ses soldats, ses flottes, son commerce. Je dis : « Son dernier jour est venu, il faut que tout passe ; voilà une nation anéantie : c'est dommage, car une grande partie de ce peuple était aimable, industrieuse, et fort gaie, après avoir été autrefois grossière, superstitieuse et barbare. »

Je fus tout étonné qu'au bout de deux ans sa capitale et ses

principales villes me parurent plus opulentes que jamais ; le luxe était augmenté, et on ne respirait que le plaisir. Je ne pouvais concevoir ce prodige. Je n'en ai vu enfin la cause qu'en examinant le gouvernement de ses voisins ; j'ai conçu qu'ils étaient tout aussi mal gouvernés que cette nation, et qu'elle était plus industrieuse qu'eux tous.

Un provincial de ce pays dont je parle se plaignait un jour amèrement de toutes les vexations qu'il éprouvait. Il savait assez bien l'histoire ; on lui demanda s'il se serait cru plus heureux il y a cent ans, lorsque dans son pays, alors barbare, on condamnait un citoyen à être pendu pour avoir mangé gras en carême ? Il secoua la tête. « Aimeriez-vous les temps des guerres civiles qui commencèrent à la mort de François II, ou ceux des défaites de Saint-Quentin et de Pavie, ou les longs désastres des guerres contre les Anglais, ou l'anarchie féodale, et les horreurs de la seconde race, et les barbaries de la première ? » A chaque question il était saisi d'effroi. Le gouvernement des Romains lui parut le plus intolérable de tous. « Il n'y a rien de pis, disait-il, que d'appartenir à des maîtres étrangers. » On en vint enfin aux druides. « Ah ! s'écria-t-il, je me trompais ; il est encore plus horrible d'être gouverné par des prêtres sanguinaires. » Il conclut enfin, malgré lui, que le temps où il vivait était, à tout prendre, le moins odieux.

SECTION IV [1].

Un aigle gouvernait les oiseaux de tout le pays d'Ornithie. Il est vrai qu'il n'avait d'autre droit que celui de son bec et de ses serres. Mais enfin, après avoir pourvu à ses repas et à ses plaisirs, il gouverna aussi bien qu'aucun autre oiseau de proie.

Dans sa vieillesse, il fut assailli par des vautours affamés qui vinrent du fond du Nord désoler toutes les provinces de l'aigle. Parut alors un chat-huant, né dans un des plus chétifs buissons de l'empire, et qu'on avait longtemps appelé *lucifugax* [2]. Il était rusé : il s'associa avec des chauves-souris ; et tandis que les vautours se battaient contre l'aigle, notre hibou et sa troupe entrèrent habilement en qualité de pacificateurs dans l'aire qu'on se disputait.

L'aigle et les vautours, après une assez longue guerre, s'en rapportèrent à la fin au hibou, qui avec sa physionomie grave sut en imposer aux deux partis.

1. Voyez la note 2 de la page 284.
2. Voyez la note, tome XVIII, page 484.

Il persuada à l'aigle et aux vautours de se laisser rogner un peu les ongles et couper le petit bout du bec, pour se mieux concilier ensemble. Avant ce temps le hibou avait toujours dit aux oiseaux : « Obéissez à l'aigle ; » ensuite il avait dit : « Obéissez aux vautours. » Il dit bientôt : « Obéissez à moi seul. » Les pauvres oiseaux ne surent à qui entendre ; ils furent plumés par l'aigle, le vautour, le chat-huant et les chauves-souris. *Qui habet aures audiat* (Saint Matth., XI, 15).

SECTION V[1].

« J'ai un grand nombre de catapultes et de balistes des anciens Romains, qui sont à la vérité vermoulues, mais qui pourraient encore servir pour la montre. J'ai beaucoup d'horloges d'eau, dont la moitié sont cassées ; des lampes sépulcrales, et le vieux modèle en cuivre d'une quinquérème ; je possède aussi des toges, des prétextes, des laticlaves en plomb ; et mes prédécesseurs ont établi une communauté de tailleurs qui font assez mal des robes d'après ces anciens monuments. A ces causes, à ce nous mouvants, ouï le rapport de notre principal antiquaire, nous ordonnons que tous ces vénérables usages soient en vigueur à jamais, et qu'un chacun ait à se chausser et à penser dans toute l'étendue de nos États comme on se chaussait et comme on pensait du temps de Cnidus Rufillus, propréteur de la province à nous dévolue par le droit de bienséance, etc. »

On représenta au chauffe-cire, qui employait son ministère à sceller cet édit, que tous les engins y spécifiés sont devenus inutiles ;

Que l'esprit et les arts se perfectionnent de jour en jour ; qu'il faut mener les hommes par les brides qu'ils ont aujourd'hui, et non par celles qu'ils avaient autrefois ;

Que personne ne monterait sur les quinquérèmes de son altesse sérénissime ;

Que ses tailleurs auraient beau faire des laticlaves, qu'on n'en achèterait pas un seul ; et qu'il était digne de sa sagesse de condescendre un peu à la manière de penser actuelle des honnêtes gens de son pays.

Le chauffe-cire promit d'en parler à un clerc, qui promit de s'en expliquer au référendaire, qui promit d'en dire un mot à son altesse sérénissime quand l'occasion pourrait s'en présenter.

1. Voyez la note 2 de la page 284.

SECTION VI [1].

TABLEAU DU GOUVERNEMENT ANGLAIS.

C'est une chose curieuse de voir comment un gouvernement s'établit. Je ne parlerai pas ici du grand Tamerlan, ou Timurleng, parce que je ne sais pas bien précisément quel est le mystère du gouvernement du Grand Mogol. Mais nous pouvons voir plus clair dans l'administration de l'Angleterre : et j'aime mieux examiner cette administration que celle de l'Inde, attendu qu'on dit qu'il y a des hommes en Angleterre, et point d'esclaves; et que dans l'Inde on trouve, à ce qu'on prétend, beaucoup d'esclaves, et très-peu d'hommes.

Considérons d'abord un bâtard normand qui se met en tête d'être roi d'Angleterre. Il y avait autant de droit que saint Louis en eut depuis sur le Grand-Caire. Mais saint Louis eut le malheur de ne pas commencer par se faire adjuger juridiquement l'Égypte en cour de Rome; et Guillaume le Bâtard ne manqua pas de rendre sa cause légitime et sacrée en obtenant du pape Alexandre II un arrêt qui assurait son bon droit, sans même avoir entendu la partie adverse, et seulement en vertu de ces paroles : « Tout ce que tu auras lié sur la terre sera lié dans les cieux. » Son concurrent Harold, roi très-légitime, étant ainsi lié par un arrêt émané des cieux, Guillaume joignit à cette vertu du siége universel une vertu un peu plus forte, ce fut la victoire d'Hastings. Il régna donc par le droit du plus fort, ainsi qu'avaient régné Pepin et Clovis en France, les Goths et les Lombards en Italie, les Visigoths et ensuite les Arabes en Espagne, les Vandales en Afrique, et tous les rois de ce monde les uns après les autres.

Il faut avouer encore que notre bâtard avait un aussi juste titre que les Saxons et les Danois, qui en avaient possédé un aussi juste que celui des Romains. Et le titre de tous ces héros était celui des *voleurs de grand chemin*, ou bien, si vous voulez, celui des renards et des fouines quand ces animaux font des conquêtes dans les basses-cours.

Tous ces grands hommes étaient si parfaitement voleurs de grand chemin que, depuis Romulus jusqu'aux flibustiers, il n'est question que de dépouilles *opimes*, de butin, de pillage, de vaches et de bœufs volés à main armée. Dans la fable, Mercure vole les

1. Voyez la note 2 de la page 284.

vaches d'Apollon ; et dans l'Ancien Testament, le prophète Isaïe donne le nom de *voleur* au fils que sa femme va mettre au monde, et qui doit être un grand type. Il l'appelle Maher-salal-has-bas, *partagez vite les dépouilles*. Nous avons déjà remarqué[1] que les noms de *soldat* et de *voleur* étaient souvent synonymes.

Voilà bientôt Guillaume roi de droit divin. Guillaume le Roux, qui usurpa la couronne sur son frère aîné, fut aussi roi de droit divin sans difficulté ; et ce même droit divin appartint après lui à Henri, le troisième usurpateur.

Les barons normands, qui avaient concouru à leurs dépens à l'invasion de l'Angleterre, voulaient des récompenses : il fallut bien leur en donner, les faire grands-vassaux, grands-officiers de la couronne ; ils eurent les plus belles terres. Il est clair que Guillaume aurait mieux aimé garder tout pour lui, et faire de tous ces seigneurs ses gardes et ses estafiers ; mais il aurait trop risqué. Il se vit donc obligé de partager.

A l'égard des seigneurs anglo-saxons, il n'y avait pas moyen de les tuer tous, ni même de les réduire tous à l'esclavage. On leur laissa chez eux la dignité de seigneurs châtelains. Ils relevèrent des grands-vassaux normands, qui relevaient de Guillaume.

Par là, tout était contenu dans l'équilibre, jusqu'à la première querelle.

Et le reste de la nation, que devint-il? ce qu'étaient devenus presque tous les peuples de l'Europe, des serfs, des vilains.

Enfin, après la folie des croisades, les princes, ruinés, vendent la liberté à des serfs de glèbe, qui avaient gagné quelque argent par le travail et par le commerce ; les villes sont affranchies ; les communes ont des priviléges ; les droits des hommes renaissent de l'anarchie même.

Les barons étaient partout en dispute avec leur roi, et entre eux. La dispute devenait partout une petite guerre intestine, composée de cent guerres civiles. C'est de cet abominable et ténébreux chaos que sortit encore une faible lumière qui éclaira les communes, et qui rendit leur destinée meilleure.

Les rois d'Angleterre étant eux-mêmes grands-vassaux de France pour la Normandie, ensuite pour la Guienne et pour d'autres provinces, prirent aisément les usages des rois dont ils relevaient. Les états généraux furent longtemps composés, comme en France, des barons et des évêques.

La cour de chancellerie anglaise fut une imitation du conseil

1. Voyez dans les *Mélanges*, année 1769, le chapitre 1er de *Dieu et les Hommes*.

d'État auquel le chancelier de France préside. La cour du banc du roi fut créée sur le modèle du parlement institué par Philippe le Bel. Les plaids communs étaient comme la juridiction du Châtelet. La cour de l'échiquier ressemblait à celle des généraux des finances, qui est devenue en France la cour des aides.

La maxime, que le domaine royal est inaliénable, fut encore une imitation visible du gouvernement français.

Le droit du roi d'Angleterre, de faire payer sa rançon par ses sujets, s'il était prisonnier de guerre; celui d'exiger un subside quand il mariait sa fille aînée, et quand il faisait son fils chevalier : tout cela rappelait les anciens usages d'un royaume dont Guillaume était le premier vassal.

A peine Philippe le Bel a-t-il rappelé les communes aux états généraux, que le roi d'Angleterre Édouard en fait autant pour balancer la grande puissance des barons : car c'est sous le règne de ce prince que la convocation de la chambre des communes est bien constatée.

Nous voyons donc, jusqu'à cette époque du XIVe siècle, le gouvernement anglais suivre pas à pas celui de la France. Les deux Églises sont entièrement semblables; même assujettissement à la cour de Rome; mêmes exactions dont on se plaint, et qu'on finit toujours par payer à cette cour avide; mêmes querelles plus ou moins fortes; mêmes excommunications; mêmes donations aux moines; même chaos; même mélange de rapines sacrées, de superstitions et de barbarie.

La France et l'Angleterre ayant donc été administrées si longtemps sur les mêmes principes, ou plutôt sans aucun principe, et seulement par des usages tout semblables, d'où vient qu'enfin ces deux gouvernements sont devenus aussi différents que ceux de Maroc et de Venise?

N'est-ce point que, l'Angleterre étant une île, le roi n'a pas besoin d'entretenir continuellement une forte armée de terre, qui serait plutôt employée contre la nation que contre les étrangers?

N'est-ce point qu'en général les Anglais ont dans l'esprit quelque chose de plus ferme, de plus réfléchi, de plus opiniâtre, que quelques autres peuples?

N'est-ce point par cette raison que, s'étant toujours plaints de la cour de Rome, ils en ont entièrement secoué le joug honteux, tandis qu'un peuple plus léger l'a porté en affectant d'en rire, et en dansant avec ses chaînes?

La situation de leur pays, qui leur a rendu la navigation nécessaire, ne leur a-t-elle pas donné aussi des mœurs plus dures?

Cette dureté de mœurs, qui a fait de leur île le théâtre de tant de sanglantes tragédies, n'a-t-elle pas contribué aussi à leur inspirer une franchise généreuse?

N'est-ce pas ce mélange de leurs qualités contraires qui a fait couler tant de sang royal dans les combats et sur les échafauds, et qui n'a jamais permis qu'ils employassent le poison dans leurs troubles civils, tandis qu'ailleurs, sous un gouvernement sacerdotal, le poison était une arme si commune?

L'amour de la liberté n'est-il pas devenu leur caractère dominant, à mesure qu'ils ont été plus éclairés et plus riches? Tous les citoyens ne peuvent être également puissants, mais ils peuvent tous être également libres; et c'est ce que les Anglais ont obtenu enfin par leur constance.

Être libre, c'est ne dépendre que des lois. Les Anglais ont donc aimé les lois, comme les pères aiment leurs enfants parce qu'ils les ont faits, ou qu'ils ont cru les faire.

Un tel gouvernement n'a pu être établi que très-tard, parce qu'il a fallu longtemps combattre des puissances respectées : la puissance du pape, la plus terrible de toutes, puisqu'elle était fondée sur le préjugé et sur l'ignorance; la puissance royale, toujours prête à se déborder, et qu'il fallait contenir dans ses bornes; la puissance du baronnage, qui était une anarchie; la puissance des évêques, qui, mêlant toujours le profane au sacré, voulurent l'emporter sur le baronnage et sur les rois.

Peu à peu la chambre des communes est devenue la digue qui arrête tous ces torrents.

La chambre des communes est véritablement la nation, puisque le roi, qui est le chef, n'agit que pour lui, et pour ce qu'on appelle *sa prérogative;* puisque les pairs ne sont en parlement que pour eux; puisque les évêques n'y sont de même que pour eux; mais la chambre des communes y est pour le peuple, puisque chaque membre est député du peuple. Or ce peuple est au roi comme environ huit millions sont à l'unité. Il est aux pairs et aux évêques comme huit millions sont à deux cents tout au plus. Et les huit millions de citoyens libres sont représentés par la chambre basse.

De cet établissement, en comparaison duquel la république de Platon n'est qu'un rêve ridicule, et qui semblerait inventé par Locke, par Newton, par Halley, ou par Archimède, il est né des abus affreux, et qui font frémir la nature humaine. Les frottements inévitables de cette vaste machine l'ont presque détruite du temps de Fairfax et de Cromwell. Le fanatisme absurde s'était

introduit dans ce grand édifice comme un feu dévorant qui consume un beau bâtiment qui n'est que de bois.

Il a été rebâti de pierre du temps de Guillaume d'Orange. La philosophie a détruit le fanatisme, qui ébranle les États les plus fermes. Il est à croire qu'une constitution qui a réglé les droits du roi, des nobles, et du peuple, et dans laquelle chacun trouve sa sûreté, durera autant que les choses humaines peuvent durer.

Il est à croire aussi que tous les États qui ne sont pas fondés sur de tels principes éprouveront des révolutions[1].

Voici à quoi la législation anglaise est enfin parvenue : à remettre chaque homme dans tous les drois de la nature, dont ils sont dépouillés dans presque toutes les monarchies. Ces droits sont : liberté entière de sa personne, de ses biens ; de parler à la nation par l'organe de sa plume ; de ne pouvoir être jugé en matière criminelle que par un *jury* formé d'hommes indépendants ; de ne pouvoir être jugé en aucun cas que suivant les termes précis de la loi ; de professer en paix quelque religion qu'on veuille, en renonçant aux emplois dont les seuls anglicans peuvent être pourvus. Cela s'appelle des prérogatives. Et en effet, c'est une très-grande et très-heureuse prérogative par-dessus tant de nations, d'être sûr en vous couchant que vous vous réveillerez le lendemain avec la même fortune que vous possédiez la veille ; que vous ne serez pas enlevé des bras de votre femme, de vos enfants, au milieu de la nuit, pour être conduit dans un donjon ou dans un désert ; que vous aurez, en sortant du sommeil, le pouvoir de publier tout ce que vous pensez ; que si vous êtes accusé, soit pour avoir mal agi, ou mal parlé, ou mal écrit, vous ne serez jugé que suivant la loi. Cette prérogative s'étend sur tout ce qui aborde en Angleterre. Un étranger y jouit de la même liberté de ses biens et de sa personne ; et s'il est accusé, il peut demander que la moitié des jurés soit composée d'étrangers.

J'ose dire que si on assemblait le genre humain pour faire des

1. Dans les premières éditions des *Questions sur l'Encyclopédie*, cet article, qui formait la section VI de l'article GOUVERNEMENT, se terminait ainsi :

« Après avoir écrit cet article, j'ai relu le dernier article du livre XIX de *l'Esprit des lois*, dans lequel l'auteur fait un portrait de l'Angleterre sans la nommer. J'ai été sur le point de jeter au feu mon article ; mais j'ai considéré que s'il n'a pas les traits d'esprit, la finesse, la profondeur qu'on admire dans le président de Montesquieu, il peut encore être utile ; il est fondé sur des faits incontestables, et on conteste quelquefois les idées les plus ingénieuses. » — Dans sa *Lettre sur un écrit anonyme*, qui fait partie des *Mélanges* (année 1772), Voltaire faisant mention de ce passage, il a paru nécessaire de le r porter ici. La fin de cette section fut ajoutée en 1774. (B.)

lois, c'est ainsi qu'on les ferait pour sa sûreté. Pourquoi donc ne sont-elles pas suivies dans les autres pays? N'est-ce pas demander pourquoi les cocos mûrissent aux Indes et ne réussissent point à Rome? Vous répondez que ces cocos n'ont pas toujours mûri en Angleterre; qu'ils n'y ont été cultivés que depuis peu de temps; que la Suède en a élevé à son exemple pendant quelques années, et qu'ils n'ont pas réussi; que vous pourriez faire venir de ces fruits dans d'autres provinces, par exemple en Bosnie, en Servie. Essayez donc d'en planter.

Et surtout, pauvre homme, si vous êtes bacha, effendi ou mollah, ne soyez pas assez imbécilement barbare pour resserrer les chaînes de votre nation. Songez que plus vous appesantirez le joug, plus vos enfants, qui ne seront pas tous bachas, seront esclaves. Quoi! malheureux, pour le plaisir d'être tyran subalterne pendant quelques jours, vous exposez toute votre postérité à gémir dans les fers! Oh, qu'il est aujourd'hui de distance entre un Anglais et un Bosniaque!

SECTION VII [1].

SECTION VIII [2].

Vous savez, mon cher lecteur, qu'en Espagne, vers les côtes de Malaga, on découvrit, du temps de Philippe II, une petite peuplade, jusqu'alors inconnue, cachée au milieu des montagnes de las Alpuxarras; vous savez que cette chaîne de rochers inaccessibles est entrecoupée de vallées délicieuses; vous n'ignorez pas que ces vallées sont cultivées encore aujourd'hui par des descendants des Maures, qu'on a forcés pour leur bonheur à être chrétiens, ou du moins à le paraître.

Parmi ces Maures, comme je vous le disais, il y avait sous Philippe II une nation peu nombreuse qui habitait une vallée à laquelle on ne pouvait parvenir que par des cavernes. Cette vallée est entre Pitos et Portugos; les habitants de ce séjour ignoré étaient presque inconnus des Maures mêmes; ils parlaient une langue qui n'était ni l'espagnole, ni l'arabe, et qu'on crut être dérivée de l'ancien carthaginois.

1. Les éditeurs de Kehl avaient, sous le titre de *section* VII, donné la neuvième des *Lettres philosophiques* (voyez *Mélanges*, année 1734). (B.)

2. Ce morceau a paru, en 1774, dans l'édition in-4° des *Questions sur l'Encyclopédie*. Il y formait la section VII. Dans les éditions précédentes l'article n'avait que six sections. (B.)

Cette peuplade s'était peu multipliée. On a prétendu que la raison en était que les Arabes leurs voisins, et avant eux les Africains, venaient prendre les filles de ce canton.

Ce peuple chétif, mais heureux, n'avait jamais entendu parler de la religion chrétienne, ni de la juive; connaissait médiocrement celle de Mahomet, et n'en faisait aucun cas. Il offrait de temps immémorial du lait et des fruits à une statue d'Hercule : c'était là toute sa religion. Du reste, ces hommes ignorés vivaient dans l'indolence et dans l'innocence. Un familier de l'Inquisition les découvrit enfin. Le grand inquisiteur les fit tous brûler : c'est le seul événement de leur histoire.

Les motifs sacrés de leur condamnation furent qu'ils n'avaient jamais payé d'impôt, attendu qu'on ne leur en avait jamais demandé, et qu'ils ne connaissaient point la monnaie; qu'ils n'avaient point de Bible, vu qu'ils n'entendaient point le latin; et que personne n'avait pris la peine de les baptiser. On les déclara sorciers et hérétiques; ils furent tous revêtus du san-benito, et grillés en cérémonie.

Il est clair que c'est ainsi qu'il faut gouverner les hommes : rien ne contribue davantage aux douceurs de la société.

GRACE[1].

Dans les personnes, dans les ouvrages, grâce signifie non-seulement ce qui plaît, mais ce qui plaît avec attrait. C'est pourquoi les anciens avaient imaginé que la déesse de la beauté ne devait jamais paraître sans les Grâces. La beauté ne déplaît jamais; mais elle peut être dépourvue de ce charme secret qui invite à la regarder, qui attire, qui remplit l'âme d'un sentiment doux. Les grâces dans la figure, dans le maintien, dans l'action, dans les discours, dépendent de ce mérite qui attire. Une belle personne n'aura point de grâces dans le visage si la bouche est fermée sans sourire, si les yeux sont sans douceur. Le sérieux n'est jamais gracieux; il n'attire point; il approche trop du sévère, qui rebute.

Un homme bien fait, dont le maintien est mal assuré ou gêné, la démarche précipitée ou pesante, les gestes lourds, n'a point de grâce, parce qu'il n'a rien de doux, de liant dans son extérieur.

1. *Encyclopédie*, tome VII, 1757. (B.)

La voix d'un orateur qui manquera d'inflexion et de douceur sera sans grâce.

Il en est de même dans tous les arts. La proportion, la beauté, peuvent n'être point gracieuses. On ne peut dire que les pyramides d'Égypte aient des grâces. On ne pourrait le dire du colosse de Rhodes comme de la Vénus de Gnide. Tout ce qui est uniquement dans le genre fort et vigoureux a un mérite qui n'est pas celui des grâces.

Ce serait mal connaître Michel-Ange et le Caravage que de leur attribuer les grâces de l'Albane. Le sixième livre de *l'Énéide* est sublime : le quatrième a plus de grâce. Quelques odes galantes d'Horace respirent les grâces, comme quelques-unes de ses épîtres enseignent la raison.

Il semble qu'en général le petit, le joli en tout genre, soit plus susceptible de grâces que le grand. On louerait mal une oraison funèbre, une tragédie, un sermon, si on ne leur donnait que l'épithète de *gracieux*.

Ce n'est pas qu'il y ait un seul genre d'ouvrage qui puisse être bon en étant opposé aux *grâces :* car leur opposé est la rudesse, le sauvage, la sécheresse. L'Hercule Farnèse ne devait point avoir les grâces de l'Apollon du Belvédère et de l'Antinoüs ; mais il n'est ni rude, ni agreste. L'incendie de Troie, dans Virgile, n'est point décrit avec les grâces d'une élégie de Tibulle ; il plaît par des beautés fortes. Un ouvrage peut donc être sans grâces, sans que cet ouvrage ait le moindre désagrément. Le terrible, l'horrible, la description, la peinture d'un monstre, exigent qu'on s'éloigne de tout ce qui est gracieux, mais non pas qu'on affecte uniquement l'opposé. Car si un artiste, en quelque genre que ce soit, n'exprime que des choses affreuses, s'il ne les adoucit point par des contrastes agréables, il rebutera.

La grâce en peinture, en sculpture, consiste dans la mollesse des contours, dans une expression douce ; et la peinture a, pardessus la sculpture, la grâce de l'union des parties, celle des figures qui s'animent l'une par l'autre, et qui se prêtent des agréments par leurs attributs et par leurs regards.

Les grâces de la diction, soit en éloquence, soit en poésie, dépendent du choix des mots, de l'harmonie des phrases, et encore plus de la délicatesse des idées et des descriptions riantes. L'abus des grâces est l'afféterie, comme l'abus du sublime est l'ampoulé : toute perfection est près d'un défaut.

Avoir de la grâce s'entend de la chose et de la personne : « Cet ajustement, cet ouvrage, cette femme, a de la grâce. » La bonne

grâce appartient à la personne seulement : « Elle se présente de bonne grâce. Il a fait de bonne grâce ce qu'on attendait de lui. » Avoir des grâces. « Cette femme a des grâces dans son maintien, dans ce qu'elle dit, dans ce qu'elle fait. »

Obtenir sa grâce, c'est, par métaphore, obtenir son pardon, comme faire grâce est pardonner. On fait grâce d'une chose en s'emparant du reste. « Les commis lui prirent tous ses effets, et lui firent grâce de son argent. » Faire des grâces, répandre des grâces, est le plus bel apanage de la souveraineté : c'est faire du bien, c'est plus que justice. Avoir les bonnes grâces de quelqu'un ne se dit que par rapport à un supérieur ; avoir les bonnes grâces d'une dame, c'est être son amant favorisé. Être en grâce se dit d'un courtisan qui a été en disgrâce : on ne doit pas faire dépendre son bonheur de l'un, ni son malheur de l'autre. On appelle bonnes grâces ces demi-rideaux d'un lit qui sont aux deux côtés du chevet. Les grâces, en grec *charites*, terme qui signifie *aimable*.

Les Grâces, divinités de l'antiquité, sont une des plus belles allégories de la mythologie des Grecs. Comme cette mythologie varie toujours, tantôt par l'imagination des poëtes qui en furent les théologiens, tantôt par les usages des peuples, le nombre, les noms, les attributs des Grâces, changèrent souvent. Mais enfin on s'accorda à les fixer au nombre de trois, et à les nommer Aglaé, Thalie, Euphrosine, c'est-à-dire *brillant, fleur, gaieté*. Elles étaient toujours auprès de Vénus. Nul voile ne devait couvrir leurs charmes. Elles présidaient aux bienfaits, à la concorde, aux réjouissances, aux amours, à l'éloquence même ; elles étaient l'emblème sensible de tout ce qui peut rendre la vie agréable. On les peignait dansantes, et se tenant par la main : on n'entrait dans leurs temples que couronné de fleurs. Ceux qui ont condamné la mythologie fabuleuse devaient au moins avouer le mérite de ces fictions riantes, qui annoncent des vérités dont résulterait la félicité du genre humain.

GRACE (DE LA).

SECTION PREMIÈRE.

Ce terme, qui signifie faveur, privilége, est employé en ce sens par les théologiens. Ils appellent grâce, une action de Dieu particulière sur les créatures pour les rendre justes et heureuses. Les uns ont admis la grâce universelle que Dieu présente à tous

les hommes, quoique le genre humain, selon eux, soit livré aux flammes éternelles, à l'exception d'un très-petit nombre ; les autres n'admettent la grâce que pour les chrétiens de leur communion ; les autres enfin, que pour les élus de cette communion.

Il est évident qu'une grâce générale qui laisse l'univers dans le vice, dans l'erreur et dans le malheur éternel, n'est point une grâce, une faveur, un privilége, mais que c'est une contradiction dans les termes.

La grâce particulière est, selon les théologiens :

Ou suffisante, et cependant on y résiste : en ce cas elle ne suffit pas ; elle ressemble à un pardon donné par un roi à un criminel, qui n'en est pas moins livré au supplice ;

Ou efficace, à laquelle on ne résiste jamais, quoiqu'on y puisse résister ; et en ce cas, les justes ressemblent à des convives affamés à qui on présente des mets délicieux, dont ils mangeront sûrement, quoique en général ils soient supposés pouvoir n'en point manger ;

Ou nécessitante, à laquelle on ne peut se soustraire ; et ce n'est autre chose que l'enchaînement des décrets éternels et des événements.

On se gardera bien d'entrer ici dans le détail immense et rebattu de toutes les subtilités et de cet amas de sophismes dont on a embarrassé ces questions. L'objet de ce Dictionnaire n'est point d'être le vain écho de tant de vaines disputes.

Saint Thomas appelle la grâce une forme substantielle ; et le jésuite Bouhours la nomme *un je ne sais quoi :* c'est peut-être la meilleure définition qu'on en ait jamais donnée.

Si les théologiens avaient eu pour but de jeter du ridicule sur la Providence, ils ne s'y seraient pas pris autrement qu'ils ont fait : d'un côté les thomistes assurent que l'homme, en recevant la grâce efficace, n'est pas libre dans *le sens composé*, mais qu'il est libre dans le sens *divisé ;* de l'autre, les molinistes inventent la science moyenne de Dieu et le congruisme ; on imagine des grâces excitantes, des prévenantes, des concomitantes, des coopérantes.

Laissons là toutes ces mauvaises plaisanteries que les théologiens ont faites sérieusement. Laissons là tous leurs livres, et que chacun consulte le sens commun : il verra que tous les théologiens se sont trompés avec sagacité, parce qu'ils ont tous raisonné d'après un principe évidemment faux. Ils ont supposé que Dieu agit par des voies particulières. Or un Dieu éternel, sans lois générales, immuables et éternelles, est un être de raison, un fantôme, un dieu de la fable.

Pourquoi les théologiens ont-ils été forcés, dans toutes les religions où l'on se pique de raisonner, d'admettre cette grâce qu'ils ne comprennent pas? C'est qu'ils ont voulu que le salut ne fût que pour leur secte ; et ils ont voulu encore que ce salut dans leur secte ne fût le partage que de ceux qui leur seraient soumis. Ce sont des théologiens particuliers, des chefs de parti divisés entre eux. Les docteurs musulmans ont les mêmes opinions et les mêmes disputes, parce qu'ils ont le même intérêt; mais le théologien universel, c'est-à-dire le vrai philosophe, voit qu'il est contradictoire que la nature n'agisse pas par les voies les plus simples ; qu'il est ridicule que Dieu s'occupe à forcer un homme de lui obéir en Europe, et qu'il laisse tous les Asiatiques indociles ; qu'il lutte contre un autre homme, lequel tantôt lui cède, et tantôt brise ses armes divines ; qu'il présente à un autre un secours toujours inutile. Ainsi la grâce, considérée dans son vrai point de vue, est une absurdité. Ce prodigieux amas de livres composés sur cette matière est souvent l'effort de l'esprit, et toujours la honte de la raison.

SECTION II [1].

Toute la nature, tout ce qui existe, est une grâce de Dieu ; il fait à tous les animaux la grâce de les former et de les nourrir. La grâce de faire croître un arbre de soixante et dix pieds est accordée au sapin et refusée au roseau. Il donne à l'homme la grâce de penser, de parler et de le connaître ; il m'accorde la grâce de n'entendre pas un mot de tout ce que Tournéli, Molina, Soto, etc., ont écrit sur la grâce.

Le premier qui ait parlé de la grâce efficace et gratuite, c'est sans contredit Homère. Cela pourrait étonner un bachelier de théologie qui ne connaîtrait que saint Augustin. Mais qu'il lise le troisième livre de *l'Iliade* [2], il verra que Pâris dit à son frère Hector : « Si les dieux vous ont donné la valeur, et s'ils m'ont donné la beauté, ne me reprochez pas les présents de la belle Vénus ; nul don des dieux n'est méprisable, il ne dépend pas des hommes de les obtenir. »

Rien n'est plus positif que ce passage. Si on veut remarquer encore que Jupiter, selon son bon plaisir, donne la victoire tan-

1. Cette section II était la première dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, sixième partie, 1771. (B.)

2. Vers 63-66.

tôt aux Grecs, tantôt aux Troyens, voilà une nouvelle preuve que tout se fait par la grâce d'en-haut.

Sarpédon, et ensuite Patrocle, sont des braves à qui la grâce a manqué tour à tour.

Il y a eu des philosophes qui n'ont pas été de l'avis d'Homère. Ils ont prétendu que la Providence générale ne se mêlait point immédiatement des affaires des particuliers ; qu'elle gouvernait tout par des lois universelles ; que Thersite et Achille étaient égaux devant elle ; et que ni Calchas, ni Talthybius, n'avaient jamais eu de grâce versatile ou congrue.

Selon ces philosophes, le chiendent et le chêne, la mite et l'éléphant, l'homme, les éléments et les astres, obéissent à des lois invariables, que Dieu, immuable comme elles, établit de toute éternité [1].

Ces philosophes n'auraient admis ni la grâce de santé de saint Thomas, ni la grâce médicinale de Cajetan. Ils n'auraient pu expliquer l'extérieure, l'intérieure, la coopérante, la suffisante, la congrue, la prévenante, etc. Il leur aurait été difficile de se ranger à l'avis de ceux qui prétendent que le maître absolu des hommes donne un pécule à un esclave, et refuse la nourriture à l'autre ; qu'il ordonne à un manchot de pétrir de la farine, à un muet de lui faire la lecture, à un cul-de-jatte d'être son courrier.

Ils pensent que l'éternel Demiourgos, qui a donné des lois à tant de millions de mondes gravitant les uns vers les autres, et se prêtant mutuellement la lumière qui émane d'eux, les tient tous sous l'empire de ses lois générales, et qu'il ne va point créer des vents nouveaux pour remuer des brins de paille dans un coin de ce monde.

Ils disent que si un loup trouve dans son chemin un petit chevreau pour son souper, et si un autre loup meurt de faim, Dieu ne s'est point occupé de faire au premier loup une grâce particulière.

Nous ne prenons aucun parti entre ces philosophes et Homère, ni entre les jansénistes et les molinistes. Nous félicitons ceux qui croient avoir des grâces prévenantes ; nous compatissons de tout notre cœur à ceux qui se plaignent de n'en avoir que de versatiles ; et nous n'entendons rien au congruisme.

Si un Bergamasque reçoit le samedi une grâce prévenante qui le délecte au point de faire dire une messe pour douze sous chez les carmes, célébrons son bonheur. Si le dimanche il court

1. Voyez l'article PROVIDENCE. (*Note de Voltaire.*)

au cabaret abandonné de la grâce, s'il bat sa femme, s'il vole sur le grand chemin, qu'on le pende. Dieu nous fasse seulement la grâce de ne déplaire dans nos questions ni aux bacheliers de l'université de Salamanque, ni à ceux de la Sorbonne, ni à ceux de Bourges, qui tous pensent si différemment sur ces matières ardues, et sur tant d'autres ; de n'être point condamné par eux, et surtout de ne jamais lire leurs livres.

SECTION III [1].

Si quelqu'un venait du fond de l'enfer nous dire de la part du diable : « Messieurs, je vous avertis que notre souverain seigneur a pris pour sa part tout le genre humain, excepté un très-petit nombre de gens qui demeurent vers le Vatican et dans ses dépendances », nous prierions tous ce député de vouloir bien nous inscrire sur la liste des privilégiés ; nous lui demanderions ce qu'il faut faire pour obtenir cette grâce.

S'il nous répondait : « Vous ne pouvez la mériter ; mon maître a fait la liste de tous les temps ; il n'a écouté que son bon plaisir ; il s'occupe continuellement à faire une infinité de pots de chambre et quelques douzaines de vases d'or. Si vous êtes pots de chambre, tant pis pour vous. »

A ces belles paroles nous renverrions l'ambassadeur à coups de fourches à son maître.

Voilà pourtant ce que nous avons osé imputer à Dieu, à l'Être éternel souverainement bon.

On a toujours reproché aux hommes d'avoir fait Dieu à leur image. On a condamné Homère d'avoir transporté tous les vices et tous les ridicules de la terre dans le ciel. Platon, qui lui fait ce juste reproche, n'a pas hésité à l'appeler *blasphémateur*. Et nous, cent fois plus inconséquents, plus téméraires, plus blasphémateurs que ce Grec, qui n'y entendait pas finesse, nous accusons Dieu dévotement d'une chose dont nous n'avons jamais accusé le dernier des hommes.

Le roi de Maroc Mulei-Ismael eut, dit-on, cinq cents enfants. Que diriez-vous si un marabout du mont Atlas vous racontait que le sage et bon Mulei-Ismael, donnant à dîner à toute sa famille, parla ainsi à la fin du repas :

« Je suis Mulei-Ismael, qui vous ai engendrés pour ma gloire ; car je suis fort glorieux. Je vous aime tous tendrement ; j'ai soin

1. Section II, en 1771. (B.)

de vous comme une poule couve ses poussins. J'ai décrété qu'un de mes cadets aurait le royaume de Tafilet, qu'un autre posséderait à jamais Maroc ; et pour mes autres chers enfants, au nombre de quatre cent quatre-vingt-dix-huit, j'ordonne qu'on en roue la moitié, et qu'on brûle l'autre ; car je suis le seigneur Mulei-Ismael. »

Vous prendriez assurément le marabout pour le plus grand fou que l'Afrique ait jamais produit.

Mais si trois ou quatre mille marabouts, entretenus grassement à vos dépens, venaient vous répéter la même nouvelle, que feriez-vous ? Ne seriez-vous pas tenté de les faire jeûner au pain et à l'eau, jusqu'à ce qu'ils fussent revenus dans leur bon sens ?

Vous m'alléguez que mon indignation est assez raisonnable contre les supralapsaires, qui croient que le roi de Maroc n'a fait ces cinq cents enfants que pour sa gloire, et qu'il a toujours eu l'intention de les faire rouer et de les faire brûler, excepté deux qui étaient destinés à régner.

Mais j'ai tort, dites-vous, contre les infralapsaires, qui avouent que la première intention de Mulei-Ismael n'était pas de faire périr ses enfants dans les supplices ; mais qu'ayant prévu qu'ils ne vaudraient rien, il a jugé à propos, en bon père de famille, de se défaire d'eux par le feu et par la roue.

Ah ! supralapsaires, infralapsaires, gratuits, suffisants, efficaciens, jansénistes, molinistes, devenez enfin hommes, et ne troublez plus la terre pour des sottises si absurdes et si abominables.

SECTION IV [1].

Sacrés consulteurs de Rome moderne, illustres et infaillibles théologiens, personne n'a plus de respect que moi pour vos divines décisions ; mais si Paul-Émile, Scipion, Caton, Cicéron, César, Titus, Trajan, Marc-Aurèle, revenaient dans cette Rome qu'ils mirent autrefois en quelque crédit, vous m'avouerez qu'ils seraient un peu étonnés de vos décisions sur la grâce. Que diraient-ils s'ils entendaient parler de la grâce de santé, selon saint Thomas, et de la grâce médicinale, selon Cajetan ; de la grâce extérieure et intérieure, de la gratuite, de la sanctifiante, de l'actuelle, de l'habituelle, de la coopérante ; de l'efficace, qui quel-

1. Cette section formait tout l'article dans le *Dictionnaire philosophique* en 1764. (B.)

quefois est sans effet ; de la suffisante, qui quelquefois ne suffit pas ; de la versatile, et de la congrue ? En bonne foi, y comprendraient-ils plus que vous et moi ?

Quel besoin auraient ces pauvres gens de vos sublimes instructions ? Il me semble que je les entends dire :

Mes révérends pères, vous êtes de terribles génies : nous pensions sottement que l'Être éternel ne se conduit jamais par les lois particulières comme les vils humains, mais par ses lois générales, éternelles comme lui. Personne n'a jamais imaginé parmi nous que Dieu fût semblable à un maître insensé qui donne un pécule à un esclave, et refuse la nourriture à l'autre ; qui ordonne à un manchot de pétrir de la farine, à un muet de lui faire la lecture, à un cul-de-jatte d'être son courrier.

Tout est grâce de la part de Dieu, il a fait au globe que nous habitons la grâce de le former ; aux arbres, la grâce de les faire croître ; aux animaux, celle de les nourrir ; mais dira-t-on que si un loup trouve dans son chemin un agneau pour son souper, et qu'un autre loup meure de faim, Dieu a fait à ce premier loup une grâce particulière ? S'est-il occupé, par une grâce prévenante, à faire croître un chêne préférablement à un autre chêne à qui la séve a manqué ? Si dans toute la nature tous les êtres sont soumis aux lois générales, comment une seule espèce d'animaux n'y serait-elle pas soumise ?

Pourquoi le maître absolu de tout aurait-il été plus occupé à diriger l'intérieur d'un seul homme qu'à conduire le reste de la nature entière ? Par quelle bizarrerie changerait-il quelque chose dans le cœur d'un Courlandais ou d'un Biscaïen, pendant qu'il ne change rien aux lois qu'il a imposées à tous les astres ?

Quelle pitié de supposer qu'il fait, défait, refait continuellement des sentiments dans nous ! et quelle audace de nous croire exceptés de tous les êtres ! Encore n'est-ce que pour ceux qui se confessent que tous ces changements sont imaginés. Un Savoyard, un Bergamasque aura le lundi la grâce de faire dire une messe pour douze sous ; le mardi, il ira au cabaret, et la grâce lui manquera ; le mercredi, il aura une grâce coopérante qui le conduira à confesse, mais il n'aura point la grâce efficace de la contrition parfaite ; le jeudi, ce sera une grâce suffisante qui ne lui suffira point, comme on l'a déjà dit. Dieu travaillera continuellement dans la tête de ce Bergamasque, tantôt avec force, tantôt faiblement, et le reste de la terre ne lui sera de rien ! il ne daignera pas se mêler de l'intérieur des Indiens et des Chinois ! S'il vous reste

un grain de raison, mes révérends pères, ne trouvez-vous pas ce système prodigieusement ridicule?

Malheureux, voyez ce chêne qui porte sa tête aux nues, et ce roseau qui rampe à ses pieds; vous ne dites pas que la grâce efficace a été donnée au chêne, et a manqué au roseau. Levez les yeux au ciel, voyez l'éternel Demiourgos créant des millions de mondes qui gravitent tous les uns vers les autres par des lois générales et éternelles. Voyez la même lumière se réfléchir du soleil à Saturne, et de Saturne à nous; et dans cet accord de tant d'astres emportés par un cours rapide, dans cette obéissance générale de toute la nature, osez croire, si vous pouvez, que Dieu s'occupe de donner une grâce versatile à sœur Thérèse, et une grâce concomitante à sœur Agnès.

Atome, à qui un sot atome a dit que l'Éternel a des lois particulières pour quelques atomes de ton voisinage; qu'il donne sa grâce à celui-là, et la refuse à celui-ci; que tel, qui n'avait pas la grâce hier, l'aura demain; ne répète pas cette sottise. Dieu a fait l'univers, et ne va point créer des vents nouveaux pour remuer quelques brins de paille dans un coin de cet univers. Les théologiens sont comme les combattants chez Homère, qui croyaient que les dieux s'armaient tantôt contre eux, tantôt en leur faveur. Si Homère n'était pas considéré comme poëte, il le serait comme blasphémateur.

C'est Marc-Aurèle qui parle, ce n'est pas moi: car Dieu, qui vous inspire, me fait la grâce de croire tout ce que vous dites, tout ce que vous avez dit, et tout ce que vous direz.

GRACIEUX [1].

Gracieux est un terme qui manquait à notre langue, et qu'on doit à Ménage. Bouhours, en avouant que Ménage en est l'auteur, prétend qu'il en a fait aussi l'emploi le plus juste, en disant:

> Pour moi, de qui le chant n'a rien de gracieux [2].

Le mot de Ménage n'en a pas moins réussi. Il veut dire plus qu'agréable; il indique l'envie de plaire, des manières gracieuses, un air gracieux. Boileau, dans son Ode sur Namur, semble l'avoir

1. *Encyclopédie*, tome VII, 1757. (B.)
2. Églogue II (à la reine de Suède), vers 145

employé d'une façon impropre, pour signifier moins fier, abaissé, modeste :

Et désormais gracieux,
Allez à Liége, à Bruxelles,
Porter les humbles nouvelles
De Namur pris à vos yeux.

La plupart des peuples du Nord disent : Notre gracieux souverain ; apparemment qu'ils entendent bienfaisant. De gracieux on a fait disgracieux, comme de grâce on a formé disgrâce : des paroles disgracieuses, une aventure disgracieuse. On dit disgracié, et on ne dit pas gracié. On commence à se servir du mot gracieuser, qui signifie recevoir, parler obligeamment ; mais ce mot n'est pas employé par les bons écrivains dans le style noble.

GRAND, GRANDEUR[1].

DE CE QU'ON ENTEND PAR CES MOTS.

Grand est un des mots le plus fréquemment employés dans le sens moral et avec le moins de circonspection. Grand homme, grand génie, grand esprit, grand capitaine, grand philosophe, grand orateur, grand poëte ; on entend par cette expression : « quiconque dans son art passe de loin les bornes ordinaires ». Mais comme il est difficile de poser ces bornes, on donne souvent le nom de grand au médiocre.

On se trompe moins dans les significations de ce terme au physique. On sait ce que c'est qu'un grand orage, un grand malheur, une grande maladie, de grands biens, une grande misère.

Quelquefois le terme *gros* est mis au physique pour *grand*, mais jamais au moral. On dit de gros biens, pour grandes richesses ; une grosse pluie, pour grande pluie ; mais non pas gros capitaine, pour grand capitaine ; gros ministre, pour grand ministre. Grand financier signifie un homme très-intelligent dans les finances de l'État ; gros financier ne veut dire qu'un homme enrichi dans la finance.

Le grand homme est plus difficile à définir que le grand artiste. Dans un art, dans une profession, celui qui a passé de loin

1. *Encyclopédie*, tome VII, 1757. (B.)

ses rivaux, ou qui a la réputation de les avoir surpassés, est appelé grand dans son art, et semble n'avoir eu besoin que d'un seul mérite ; mais le grand homme doit réunir des mérites différents. Gonsalve, surnommé le *grand capitaine*, qui disait : « La toile d'honneur doit être grossièrement tissue, » n'a jamais été appelé grand homme. Il est plus aisé de nommer ceux à qui l'on doit refuser l'épithète de grand homme, que de trouver ceux à qui on doit l'accorder. Il semble que cette dénomination suppose quelques grandes vertus. Tout le monde convient que Cromwell était le général le plus intrépide de son temps, le plus profond politique, le plus capable de conduire un parti, un parlement, une armée ; nul écrivain, cependant, ne lui donne le titre de grand homme, parce qu'avec de grandes qualités il n'eut aucune grande vertu.

Il paraît que ce titre n'est le partage que du petit nombre d'hommes dont les vertus, les travaux et les succès ont éclaté. Les succès sont nécessaires, parce qu'on suppose qu'un homme toujours malheureux l'a été par sa faute.

Grand tout court exprime seulement une dignité ; c'est en Espagne un nom appellatif, honorifique, distinctif, que le roi donne aux personnes qu'il veut honorer. Les grands se couvrent devant le roi, ou avant de lui parler, ou après lui avoir parlé, ou seulement en se mettant en leur rang avec les autres.

Charles-Quint confirma à seize principaux seigneurs les priviléges de la grandesse. Cet empereur, roi d'Espagne, accorda les mêmes honneurs à beaucoup d'autres. Ses successeurs en ont toujours augmenté le nombre. Les grands d'Espagne ont longtemps prétendu être traités comme les électeurs et les princes d'Italie. Ils ont à la cour de France les mêmes honneurs que les pairs.

Le titre de grand a toujours été donné en France à plusieurs premiers officiers de la couronne, comme grand-sénéchal, grand-maître, grand-chambellan, grand-écuyer, grand-échanson, grand-panetier, grand-veneur, grand-louvetier, grand-fauconnier. On leur donna ces titres par prééminence, pour les distinguer de ceux qui servaient sous eux. On ne le donna ni au connétable, ni au chancelier, ni aux maréchaux, quoique le connétable fût le premier des grands-officiers, le chancelier le second officier de l'État, et le maréchal le second officier de l'armée. La raison en est qu'ils n'avaient point de vice-gérents, de sous-connétables, de sous-maréchaux, de sous-chanceliers, mais des officiers d'une autre dénomination qui exécutaient leurs ordres ; au lieu qu'il y avait des maîtres-d'hôtel sous le grand-maître, des chambellans sous le grand-chambellan, des écuyers sous le grand-écuyer, etc.

Grand, qui signifie grand seigneur, a une signification plus étendue et plus incertaine. Nous donnons ce titre au sultan des Turcs, qui prend celui de *padisha*, auquel *grand seigneur* ne répond point. On dit un grand, en parlant d'un homme d'une naissance distinguée, revêtu de dignités; mais il n'y a que les petits qui le disent. Un homme de quelque naissance, ou un peu illustré, ne donne ce nom à personne. Comme on appelle communément grand seigneur celui qui a de la naissance, des dignités et des richesses, la pauvreté semble ôter ce titre. On dit un pauvre gentilhomme, et non pas un pauvre grand seigneur.

Grand est autre que puissant : on peut être l'un et l'autre; mais le puissant désigne une place importante, le grand annonce plus d'extérieur et moins de réalité; le puissant commande, le grand a des honneurs.

On a de la grandeur dans l'esprit, dans les sentiments, dans les manières, dans la conduite. Cette expression n'est point employée pour les hommes d'un rang médiocre, mais pour ceux qui, par leur état, sont obligés à montrer de l'élévation. Il est bien vrai que l'homme le plus obscur peut avoir plus de grandeur d'âme qu'un monarque; mais l'usage ne permet pas qu'on dise : « Ce marchand, ce fermier, s'est conduit avec grandeur »; à moins que dans une circonstance singulière, et par opposition, on ne dise par exemple : « Le fameux négociant qui reçut Charles-Quint dans sa maison, et qui alluma un fagot de cannelle avec une obligation de cinquante mille ducats qu'il avait de ce prince, montra plus de grandeur d'âme que l'empereur. »

On donnait autrefois le titre de grandeur aux hommes constitués en dignité. Les curés, en écrivant aux évêques, les appellent encore Votre Grandeur. Ces titres, que la bassesse prodigue et que la vanité reçoit, ne sont plus guère en usage.

La hauteur est souvent prise pour la grandeur. Qui étale la grandeur montre la vanité. On s'est épuisé à écrire sur la grandeur, selon ce mot de Montaigne[1] : « Puisque nous ne la pouvons aveindre, vengeons-nous à en mesdire. »

GRAVE, GRAVITÉ[2].

Grave, au sens moral, tient toujours du physique; il exprime quelque chose de poids; c'est pourquoi on dit : *Un homme, un*

1. Livre III, chapitre VII.
2. *Encyclopédie*, tome VII, 1757. (B.)

auteur, des maximes de poids, pour *homme, auteur, maximes graves.* Le grave est au sérieux ce que le plaisant est à l'enjoué ; il a un degré de plus, et ce degré est considérable : on peut être sérieux par humeur, et même faute d'idées ; on est grave, ou par bienséance, ou par l'importance des idées qui donnent de la gravité. Il y a de la différence entre être grave et être un homme grave. C'est un défaut d'être grave hors de propos ; celui qui est grave dans la société est rarement recherché. Un homme grave est celui qui s'est concilié de l'autorité, plus par sa sagesse que par son maintien.

. . . Pietate gravem ac meritis si forte virum quem.

(VIRG., *Æn.*, I, 155.)

L'air décent est nécessaire partout ; mais l'air grave n'est convenable que dans les fonctions d'un ministère important, dans un conseil. Quand la gravité n'est que dans le maintien, comme il arrive très-souvent, on dit gravement des inepties : cette espèce de ridicule inspire de l'aversion. On ne pardonne pas à qui veut en imposer par cet air d'autorité et de suffisance.

Le duc de La Rochefaucauld a dit que « la gravité est un mystère du corps, inventé pour cacher les défauts de l'esprit[1] ». Sans examiner si cette expression, *mystère du corps,* est naturelle et juste, il suffit de remarquer que la réflexion est vraie pour tous ceux qui affectent de la gravité, mais non pour ceux qui ont dans l'occasion une gravité convenable à la place qu'ils tiennent, au lieu où ils sont, aux matières qu'on traite.

Un auteur grave est celui dont les opinions sont suivies dans les matières contentieuses ; on ne le dit pas d'un auteur qui a écrit sur des choses hors de doute. Il serait ridicule d'appeler Euclide, Archimède, des auteurs graves.

Il y a de la gravité dans le style. Tite-Live, de Thou, ont écrit avec gravité : on ne peut pas dire la même chose de Tacite, qui a recherché la précision, et qui laisse voir de la malignité ; encore moins du cardinal de Retz, qui met quelquefois dans ses écrits une gaieté déplacée, et qui s'écarte quelquefois des bienséances.

Le style grave évite les saillies, les plaisanteries : s'il s'élève quelquefois au sublime, si dans l'occasion il est touchant, il rentre bientôt dans cette sagesse, dans cette simplicité noble qui

1. *Réflexions morales,* n° 265.

fait son caractère; il a de la force, mais peu de hardiesse. Sa plus grande difficulté est de n'être point monotone.

Affaire grave, cas grave, se dit plutôt d'une cause criminelle que d'un procès civil. Maladie grave suppose du danger.

GREC [1].

OBSERVATION SUR L'ANÉANTISSEMENT DE LA LANGUE GRECQUE A MARSEILLE.

Il est bien étrange qu'une colonie grecque ayant fondé Marseille, il ne reste presque aucun vestige de la langue grecque en Provence, ni en Languedoc, ni en aucun pays de la France: car il ne faut pas compter pour grecs les termes qui ont été formés très-tard du latin, et que les Romains eux-mêmes avaient reçus des Grecs tant de siècles auparavant: nous ne les avons reçus que de la seconde main. Nous n'avons aucun droit de dire que nous avons quitté le mot de *Got* pour celui de *Theos* (Θεὸς), plutôt que pour celui de *Deus*, dont nous avons fait Dieu par une terminaison barbare.

Il est évident que les Gaulois ayant reçu la langue latine avec les lois romaines, et, depuis, ayant encore reçu la religion chrétienne des mêmes Romains, ils prirent d'eux tous les mots qui concernaient cette religion. Ces mêmes Gaulois ne connurent que très-tard les mots grecs qui regardent la médecine, l'anatomie, la chirurgie.

Quand on aura retranché tous ces termes originairement grecs, qui ne nous sont parvenus que par les Latins, et tous les mots d'anatomie et de médecine, connus si tard, il ne restera presque rien. N'est-il pas ridicule de faire venir abréger, de *brachs* plutôt que d'*abbreviare;* acier, d'*aki* plutôt que d'*acies;* acre, d'*agros* plutôt que d'*ager;* aile, d'*ili* plutôt que d'*ala?*

On a été jusqu'à dire qu'omelette vient d'*ameilaton*, parce que *meli*, en grec, signifie du miel, et *ôon* signifie un œuf. On a fait encore mieux dans le *Jardin des racines grecques:* on y prétend que dîner vient de *deipnein*, qui signifie souper.

Si on veut s'en tenir aux expressions grecques que la colonie de Marseille put introduire dans les Gaules, indépendamment des Romains, la liste en sera courte :

1. *Questions sur l'Encyclopédie*, sixième partie, 1771. (B.)

[1] Aboyer, peut-être de *bauzein.*
Affre, affreux, d'*afronos.*
Agacer, peut-être d'*anaxein.*
Alali, du cri militaire des Grecs.
Babiller, peut-être de *babazo.*
Balle, de *ballo.*
Bas, de *bathys.*
Blesser, de l'aoriste de *blapto.*
Bouteille, de *bouttis.*
Bride, de *bryter.*
Brique, de *brykè.*
Coin, de *gonia.*
Colère, de *cholè.*
Colle, de *colla.*
Couper, de *copto.*
Cuisse, peut-être d'*ischis.*
Entrailles, d'*entera.*
Ermite, d'*eremos.*
Fier, de *fiaros.*
Gargariser, de *gargarizein.*
Idiot, d'*idiotès.*
Maraud, de *miaros.*
Moquer, de *mokeuo.*
Moustache, de *mustax.*
Orgueil, d'*orgè.*
Page, de *païs.*
Siffler, peut-être de *siffloo.*
Tuer, de *thuein.*

Je m'étonne qu'il reste si peu de mots d'une langue qu'on parlait à Marseille, du temps d'Auguste, dans toute sa pureté; et je m'étonne surtout que la plupart des mots grecs conservés en Provence soient des expressions de choses inutiles, tandis que les termes qui désignaient les choses nécessaires sont absolument perdus. Nous n'en avons pas un de ceux qui exprimaient la terre, la mer, le ciel, le soleil, la lune, les fleuves, les principales parties du corps humain; mots qui semblaient devoir se perpétuer d'âge en âge. Il faut peut-être en attribuer la cause aux Visigoths, aux Bourguignons, aux Francs, à l'horrible barbarie de tous les peuples qui dévastèrent l'empire romain, barbarie dont il reste encore tant de traces.

1. Dans l'édition de 1771 des *Questions sur l'Encyclopédie*, ces mots n'étaient pas rangés dans un ordre alphabétique rigoureux. (B.)

GRÉGOIRE VII [1].

Bayle lui-même, en convenant que Grégoire fut le boute-feu de l'Europe [2], lui accorde le titre de grand homme. « Que l'ancienne Rome, dit-il, qui ne se piquait que de conquêtes et de la vertu militaire, ait subjugué tant d'autres peuples, cela est beau et glorieux selon le monde; mais on n'en est pas surpris quand on y fait un peu réflexion. C'est bien un autre sujet de surprise quand on voit la nouvelle Rome, ne se piquant que du ministère apostolique, acquérir une autorité sous laquelle les plus grands monarques ont été contraints de plier. Car on peut dire qu'il n'y a presque point d'empereur qui ait tenu tête aux papes qui ne se soit enfin très-mal trouvé de sa résistance. Encore aujourd'hui, les démêlés des plus puissants princes avec la cour de Rome se terminent presque toujours à leur confusion. »

Je ne suis en rien de l'avis de Bayle. Il pourra se trouver bien des gens qui ne seront pas de mon avis; mais le voici, et le réfutera qui voudra.

1° Ce n'est pas à la confusion des princes d'Orange et des sept Provinces-Unies que se sont terminés leurs différends avec Rome; et Bayle, se moquant de Rome dans Amsterdam, était un assez bel exemple du contraire.

Les triomphes de la reine Élisabeth, de Gustave Vasa en Suède, des rois de Danemark, de tous les princes du nord de l'Allemagne, de la plus belle partie de l'Hélvétie, de la seule petite ville de Genève, sur la politique de la cour romaine, sont d'assez bons témoignages qu'il est aisé de lui résister en fait de religion et de gouvernement.

2° Le saccagement de Rome par les troupes de Charles-Quint; le pape Clément VII prisonnier au château Saint-Ange; Louis XIV obligeant le pape Alexandre VII à lui demander pardon, et érigeant dans Rome même un monument de la soumission du pape; et de nos jours les jésuites, cette principale milice papale détruite si aisément en Espagne, en France, à Naples, à Goa, et dans le Paraguai; tout cela prouve assez que quand les princes puissants sont mécontents de Rome, ils ne terminent point cette querelle à leur confusion: ils pourront se laisser fléchir, mais ils ne seront pas confondus.

1. *Questions sur l'Encyclopédie*, sixième partie, 1771. (B.)
2. Voyez *Bayle*, à l'article Grégoire.

3° Quand les papes ont marché sur la tête des rois, quand ils ont donné des couronnes avec une bulle, il me paraît qu'ils n'ont fait précisément, dans ces temps de leur grandeur, que ce que faisaient les califes successeurs de Mahomet dans le temps de leur décadence. Les uns et les autres, en qualité de prêtres, donnaient en cérémonie l'investiture des empires aux plus forts.

4° Maimbourg dit : « Ce qu'aucun pape n'avait encore jamais fait, Grégoire VII priva Henri IV de sa dignité d'empereur, et de ses royaumes de Germanie et d'Italie. »

Maimbourg se trompe. Le pape Zacharie, longtemps auparavant, avait mis une couronne sur la tête de l'Austrasien Pepin, usurpateur du royaume des Francs ; puis le pape Léon III avait déclaré le fils de ce Pepin empereur d'Occident, et privé par là l'impératrice Irène de tout cet empire ; et depuis ce temps il faut avouer qu'il n'y eut pas un clerc de l'Église romaine qui ne s'imaginât que son évêque disposait de toutes les couronnes.

On fit toujours valoir cette maxime quand on le put ; on la regarda comme une arme sacrée qui reposait dans la sacristie de Saint-Jean de Latran, et qu'on en tirait en cérémonie dans toutes les occasions. Cette prérogative est si belle, elle élève si haut la dignité d'un exorciste né à Velletri ou à Civita-Vecchia, que si Luther, Œcolampade, Jean Chauvin, et tous les prophètes des Cévennes, étaient nés dans un misérable village auprès de Rome et y avaient été tonsurés, ils auraient soutenu cette Église avec la même rage qu'ils ont déployée pour la détruire.

5° Tout dépend donc du temps, du lieu où l'on est né, et des circonstances où l'on se trouve. Grégoire VII était né dans un siècle de barbarie, d'ignorance et de superstition, et il avait affaire à un empereur jeune, débauché, sans expérience, manquant d'argent, et dont le pouvoir était contesté par tous les grands seigneurs d'Allemagne.

Il ne faut pas croire que depuis l'Austrasien Charlemagne le peuple romain ait jamais été fort aise d'obéir à des Francs ou à des Teutons ; il les haïssait autant que les anciens vrais Romains auraient haï les Cimbres, si les Cimbres avaient dominé en Italie. Les Othons n'avaient laissé dans Rome qu'une mémoire exécrable, parce qu'ils y avaient été puissants ; et depuis les Othons, on sait que l'Europe fut dans une anarchie affreuse.

Cette anarchie ne fut pas mieux réglée sous les empereurs de la maison de Franconie. La moitié de l'Allemagne était soulevée contre Henri IV ; la grande-duchesse-comtesse Mathilde, sa cousine germaine, plus puissante que lui en Italie, était son enne-

mie mortelle. Elle possédait, soit comme fiefs de l'empire, soit comme allodiaux, tout le duché de Toscane, le Crémonois, le Ferrarois, le Mantouan, le Parmesan, une partie de la Marche d'Ancône, Reggio, Modène, Spolette, Vérone ; elle avait des droits, c'est-à-dire des prétentions, sur les deux Bourgognes. La chancellerie impériale revendiquait ces terres, selon son usage de tout revendiquer.

Avouons que Grégoire VII aurait été un imbécile s'il n'avait pas employé le profane et le sacré pour gouverner cette princesse, et pour s'en faire un appui contre les Allemands. Il devint son directeur, et de son directeur son héritier.

Je n'examine pas s'il fut en effet son amant, ou s'il feignit de l'être, ou si ses ennemis feignirent qu'il l'était, ou si, dans des moments d'oisiveté, ce petit homme très-pétulant et très-vif abusa quelquefois de sa pénitente, qui était femme, faible et capricieuse : rien n'est plus commun dans l'ordre des choses humaines. Mais comme d'ordinaire on n'en tient point registre, comme on ne prend point de témoins pour ces petites privautés de directeurs et de dirigées, comme ce reproche n'a été fait à Grégoire que par ses ennemis, nous ne devons pas prendre ici une accusation pour une preuve : c'est bien assez que Grégoire ait prétendu à tous les biens de sa pénitente, sans assurer qu'il prétendit encore à sa personne.

6° La donation qu'il se fit faire en 1077 par la comtesse Mathilde est plus que suspecte ; et une preuve qu'il ne faut pas s'y fier, c'est que non-seulement on ne montra jamais cet acte, mais que dans un second acte on dit que le premier avait été perdu. On prétendit que la donation avait été faite dans la forteresse de Canosse ; et dans le second acte on dit qu'elle avait été faite dans Rome [1]. Cela pourrait bien confirmer l'opinion de quelques antiquaires un peu trop scrupuleux, qui prétendent que de mille chartes de ces temps-là (et ces temps sont bien longs), il y en a plus de neuf cents d'évidemment fausses.

Il y eut deux sortes d'usurpateurs dans notre Europe, et surtout en Italie, les brigands et les faussaires.

7° Bayle, en accordant à Grégoire le titre de *grand homme*, avoue pourtant que ce brouillon décrédita fort son héroïsme par ses prophéties. Il eut l'audace de créer un empereur ; et en cela il fit bien, puisque l'empereur Henri IV avait créé un pape. Henri le déposait, et il déposait Henri : jusque-là il n'y a rien à

1. Voyez l'article Donations. (*Note de Voltaire.*)

dire, tout est égal de part et d'autre. Mais Grégoire s'avisa de faire le prophète ; il prédit la mort de Henri IV pour l'année 1080 ; mais Henri IV fut vainqueur, et le prétendu empereur Rodolphe fut défait et tué en Thuringe par le fameux Godefroi de Bouillon, plus véritablement grand homme qu'eux tous.

Cela prouve, à mon avis, que Grégoire était encore plus enthousiaste qu'habile.

Je signe de tout mon cœur ce que dit Bayle : « Quand on s'engage à prédire l'avenir, on fait provision, sur toute chose, d'un front d'airain et d'un magasin inépuisable d'équivoques. » Mais vos ennemis se moquent de vos équivoques ; leur front est d'airain comme le vôtre, et ils vous traitent de fripon insolent et maladroit.

8° Notre grand homme finit par voir prendre la ville de Rome d'assaut en 1083 ; il fut assiégé dans le château nommé depuis Saint-Ange, par ce même empereur Henri IV qu'il avait osé déposséder. Il mourut dans la misère et dans le mépris à Salerne, sous la protection du Normand Robert Guiscard.

J'en demande pardon à Rome moderne ; mais quand je lis l'histoire des Scipion, des Caton, des Pompée, et des César, j'ai de la peine à mettre dans leur rang un moine factieux, devenu pape sous le nom de Grégoire VII.

On a donné depuis un plus beau titre à notre Grégoire ; on l'a fait saint, du moins à Rome. Ce fut le fameux cardinal Coscia qui fit cette canonisation sous le pape Benoît XIII. On imprima même un office de saint Grégoire VII, dans lequel on dit que « ce saint délivra les fidèles de la fidélité qu'ils avaient jurée à leur empereur ».

Plusieurs parlements du royaume voulurent faire brûler cette légende par les exécuteurs de leurs hautes justices ; mais le nonce Bentivoglio, qui avait pour maîtresse une actrice de l'Opéra, qu'on appelait la Constitution, et qui avait de cette actrice une fille qu'on appelait la Légende, homme d'ailleurs fort aimable et de la meilleure compagnie, obtint du ministère qu'on se contenterait de condamner la légende de Grégoire, de la supprimer, et d'en rire[1].

1. Voyez tome XI, page 396, la note des éditeurs de Kehl sur la canonisation de Grégoire VII.

GUERRE[1].

Tous les animaux sont perpétuellement en guerre; chaque espèce est née pour en dévorer une autre. Il n'y a pas jusqu'aux moutons et aux colombes qui n'avalent une quantité prodigieuse d'animaux imperceptibles. Les mâles de la même espèce se font la guerre pour des femelles, comme Ménélas et Pâris. L'air, la terre et les eaux, sont des champs de destruction.

Il semble que Dieu ayant donné la raison aux hommes, cette raison doive les avertir de ne pas s'avilir à imiter les animaux, sourtout quand la nature ne leur a donné ni armes pour tuer leurs semblables, ni instinct qui les porte à sucer leur sang.

Cependant la guerre meurtrière est tellement le partage affreux de l'homme qu'excepté deux ou trois nations il n'en est point que leurs anciennes histoires ne représentent armées les unes contre les autres. Vers le Canada *homme* et *guerrier* sont synonymes, et nous avons vu que dans notre hémisphère *voleur* et *soldat* étaient même chose[2]. Manichéens, voilà votre excuse.

Le plus déterminé des flatteurs conviendra sans peine que la guerre traîne toujours à sa suite la peste et la famine, pour peu qu'il ait vu[3] les hôpitaux des armées d'Allemagne, et qu'il ait passé dans quelques villages où il se sera fait quelque grand exploit de guerre.

C'est sans doute un très-bel art que celui qui désole les cam-

1. Dans l'édition de 1764 du *Dictionnaire philosophique,* l'article commençait ainsi :

« La famine, la peste et la guerre, sont les trois ingrédients les plus fameux de ce bas monde. On peut ranger dans la classe de la famine toutes les mauvaises nourritures où la disette nous oblige d'avoir recours pour abréger notre vie dans l'espérance de la soutenir.

« On comprend dans la peste toutes les maladies contagieuses qui sont au nombre de deux ou trois mille. Ces deux présents nous viennent de la Providence. Mais la guerre, qui réunit tous ces dons, nous vient de l'imagination de trois ou quatre cents personnes répandues sur la surface de ce globe sous le nom de princes ou de ministres ; et c'est peut-être pour cette raison que dans plusieurs dédicaces on les appelle les images vivantes de la Divinité.

« Le plus déterminé des flatteurs, etc. »

La version actuelle date de 1771, *Questions sur l'Encyclopédie,* sixième partie. C'est à l'occasion du texte de 1764 que Larcher appela Voltaire *bête féroce dont on a tout à craindre.* Voyez l'Avertissement de Beuchot, tome XI.

2. Voyez page 293.

3. Voyez (dans les *Romans*) le cinquième alinéa du premier paragraphe de *le Monde comme il va.*

pagnes, détruit les habitations, et fait périr, année commune, quarante mille hommes sur cent mille. Cette invention fut d'abord cultivée par des nations assemblées pour leur bien commun ; par exemple, la diète des Grecs déclara à la diète de la Phrygie et des peuples voisins qu'elle allait partir sur un millier de barques de pêcheurs pour aller les exterminer si elle pouvait.

Le peuple romain assemblé jugeait qu'il était de son intérêt d'aller se battre avant moisson contre le peuple de Veïes, ou contre les Volsques. Et quelques années après, tous les Romains, étant en colère contre tous les Carthaginois, se battirent longtemps sur mer et sur terre. Il n'en est pas de même aujourd'hui.

Un généalogiste prouve à un prince qu'il descend en droite ligne d'un comte dont les parents avaient fait un pacte de famille, il y a trois ou quatre cents ans, avec une maison dont la mémoire même ne subsiste plus. Cette maison avait des prétentions éloignées sur une province dont le dernier possesseur est mort d'apoplexie : le prince et son conseil voient son droit évident. Cette province, qui est à quelques centaines de lieues de lui, a beau protester qu'elle ne le connaît pas, qu'elle n'a nulle envie d'être gouvernée par lui ; que, pour donner des lois aux gens, il faut au moins avoir leur consentement : ces discours ne parviennent pas seulement aux oreilles du prince, dont le droit est incontestable. Il trouve incontinent un grand nombre d'hommes qui n'ont rien à perdre ; il les habille d'un gros drap bleu à cent dix sous l'aune, borde leurs chapeaux avec du gros fil blanc, les fait tourner à droite et à gauche, et marche à la gloire.

Les autres princes qui entendent parler de cette équipée y prennent part, chacun selon son pouvoir, et couvrent une petite étendue de pays de plus de meurtriers mercenaires que Gengiskan, Tamerlan, Bajazet, n'en traînèrent à leur suite.

Des peuples assez éloignés entendent dire qu'on va se battre, et qu'il y a cinq ou six sous par jour à gagner pour eux s'ils veulent être de la partie : ils se divisent aussitôt en deux bandes comme des moissonneurs, et vont vendre leurs services à quiconque veut les employer.

Ces multitudes s'acharnent les unes contre les autres, non-seulement sans avoir aucun intérêt au procès, mais sans savoir même de quoi il s'agit.

On voit à la fois[1] cinq ou six puissances belligérantes, tantôt trois contre trois, tantôt deux contre quatre, tantôt une contre

1. 1764, *Il se trouve à la fois*, etc. (B.)

cinq, se détestant toutes également les unes les autres, s'unissant et s'attaquant tour à tour; toutes d'accord en un seul point, celui de faire tout le mal possible.

Le merveilleux de cette entreprise infernale, c'est que chaque chef des meurtriers fait bénir ses drapeaux et invoque Dieu solennellement avant d'aller exterminer son prochain. Si un chef n'a eu que le bonheur de faire égorger deux ou trois mille hommes, il n'en remercie point Dieu; mais lorsqu'il y en a eu environ dix mille d'exterminés par le feu et par le fer, et que, pour comble de grâce, quelque ville a été détruite de fond en comble, alors on chante à quatre parties une chanson assez longue, composée dans une langue inconnue à tous ceux qui ont combattu, et de plus toute farcie de barbarismes. La même chanson sert pour les mariages et pour les naissances, ainsi que pour les meurtres: ce qui n'est pas pardonnable, surtout dans la nation la plus renommée pour les chansons nouvelles.

[1] La religion naturelle a mille fois empêché des citoyens de commettre des crimes. Une âme bien née n'en a pas la volonté; une âme tendre s'en effraye; elle se représente un Dieu juste et vengeur. Mais la religion artificielle encourage à toutes les cruautés qu'on exerce de compagnie, conjurations, séditions, brigandages, embuscades, surprises de villes, pillages, meurtres. Chacun marche gaiement au crime sous la bannière de son saint.

On paye partout un certain nombre de harangueurs pour célébrer ces journées meurtrières; les uns sont vêtus d'un long justaucorps noir, chargé d'un manteau écourté; les autres ont une chemise par-dessus une robe; quelques-uns portent deux pendants d'étoffe bigarrée par-dessus leur chemise. Tous parlent longtemps; ils citent ce qui s'est fait jadis en Palestine, à propos d'un combat en Vétéravie.

Le reste de l'année, ces gens-là déclament contre les vices. Ils prouvent en trois points et par antithèses que les dames qui étendent légèrement un peu de carmin sur leurs joues fraîches seront l'objet éternel des vengeances éternelles de l'Éternel; que *Polyeucte* et *Athalie* sont les ouvrages du démon; qu'un homme qui fait servir sur sa table pour deux cents écus de marée un jour de carême fait immanquablement son salut, et qu'un pauvre

1. Cet alinéa n'existait pas en 1764; ni même en 1771, dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, sixième partie. Dans les *Questions*, immédiatement après l'alinéa qui finit par *Chansons nouvelles*, venait l'alinéa qui commence par: *Que deviennent, etc.* C'est dans l'édition de Kehl que furent ajoutés les six alinéas. (B.)

homme qui mange pour deux sous et demi de mouton va pour jamais à tous les diables.

De cinq ou six mille déclamations de cette espèce, il y en a trois ou quatre, tout au plus, composées par un Gaulois nommé Massillon, qu'un honnête homme peut lire sans dégoût; mais dans tous ces discours, à peine en trouverez-vous deux où l'orateur ose dire quelques mots contre ce fléau et ce crime de la guerre, qui contient tous les fléaux et tous les crimes. Les malheureux harangueurs parlent sans cesse contre l'amour, qui est la seule consolation du genre humain, et la seule manière de le réparer; ils ne disent rien des efforts abominables que nous faisons pour le détruire.

Vous avez fait un bien mauvais sermon sur l'impureté, ô Bourdaloue! mais aucun sur ces meurtres variés en tant de façons, sur ces rapines, sur ces brigandages, sur cette rage universelle qui désole le monde. Tous les vices réunis de tous les âges et de tous les lieux n'égaleront jamais les maux que produit une seule campagne.

Misérables médecins des âmes, vous criez pendant cinq quarts d'heure sur quelques piqûres d'épingle, et vous ne dites rien sur la maladie qui nous déchire en mille morceaux! Philosophes moralistes, brûlez tous vos livres. Tant que le caprice de quelques hommes fera loyalement égorger des milliers de nos frères, la partie du genre humain consacrée à l'héroïsme sera ce qu'il y a de plus affreux dans la nature entière.

Que deviennent et que m'importent l'humanité, la bienfaisance, la modestie, la tempérance, la douceur, la sagesse, la piété, tandis qu'une demi-livre de plomb tirée de six cents pas me fracasse le corps, et que je meurs à vingt ans dans des tourments inexprimables, au milieu de cinq ou six mille mourants, tandis que mes yeux, qui s'ouvrent pour la dernière fois, voient la ville où je suis né détruite par le fer et par la flamme, et que les derniers sons qu'entendent mes oreilles sont les cris des femmes et des enfants expirants sous des ruines, le tout pour les prétendus intérêts d'un homme que nous ne connaissons pas?

Ce qu'il y a de pis, c'est que la guerre est un fléau inévitable. Si l'on y prend garde, tous les hommes ont adoré le dieu Mars; Sabaoth chez les Juifs signifie le Dieu des armes; mais Minerve chez Homère appelle Mars un dieu furieux, insensé, infernal[1].

Le célèbre Montesquieu, qui passait pour humain, a pourtant

1. Fin de l'article en 1764; le reste est de 1771, sixième partie des *Questions sur l'Encyclopédie*. (B.)

dit qu'il est juste de porter le fer et la flamme chez ses voisins, dans la crainte qu'ils ne fassent trop bien leurs affaires. Si c'est là l'esprit des lois, c'est celui des lois de Borgia et de Machiavel. Si malheureusement il a dit vrai, il faut écrire contre cette vérité, quoiqu'elle soit prouvée par les faits.

Voici ce que dit Montesquieu [1] :

« Entre les sociétés le droit de la défense naturelle entraîne quelquefois la nécessité d'attaquer, lorsqu'un peuple voit qu'une plus longue paix en mettrait un autre en état de le détruire, et que l'attaque est dans ce moment le seul moyen d'empêcher cette destruction. »

Comment l'attaque en pleine paix peut-elle être le seul moyen d'empêcher cette destruction ? Il faut donc que vous soyez sûr que ce voisin vous détruira s'il devient puissant. Pour en être sûr, il faut qu'il ait fait déjà les préparatifs de votre perte. En ce cas, c'est lui qui commence la guerre, ce n'est pas vous ; votre supposition est fausse et contradictoire.

S'il y eut jamais une guerre évidemment injuste, c'est celle que vous proposez ; c'est d'aller tuer votre prochain, de peur que votre prochain (qui ne vous attaque pas) ne soit en état de vous attaquer : c'est-à-dire qu'il faut que vous hasardiez de ruiner votre pays dans l'espérance de ruiner sans raison celui d'un autre ; cela n'est assurément ni honnête ni utile, car on n'est jamais sûr du succès, vous le savez bien.

Si votre voisin devient trop puissant pendant la paix, qui vous empêche de vous rendre puissant comme lui ? S'il a fait des alliances, faites-en de votre côté. Si, ayant moins de religieux, il en a plus de manufacturiers et de soldats, imitez-le dans cette sage économie. S'il exerce mieux ses matelots, exercez les vôtres ; tout cela est très-juste. Mais d'exposer votre peuple à la plus horrible misère, dans l'idée si souvent chimérique d'accabler votre cher frère le sérénissime prince limitrophe ! ce n'était pas à un président honoraire d'une compagnie pacifique à vous donner un tel conseil.

GUEUX, MENDIANT [2].

Tout pays où la gueuserie, la mendicité est une profession, est mal gouverné. La gueuserie, ai-je dit autrefois, est une ver-

1. *Esprit des lois*, livre X, chapitre II. (*Note de Voltaire.*)
2. *Questions sur l'Encyclopédie*, sixième partie, 1771. (B.)

mine qui s'attache à l'opulence; oui, mais il faut la secouer. Il faut que l'opulence fasse travailler la pauvreté; que les hôpitaux soient pour les maladies et la vieillesse, les ateliers pour la jeunesse saine et vigoureuse.

Voici un extrait d'un sermon qu'un prédicateur fit, il y a dix ans, pour la paroisse Saint-Leu et Saint-Gilles, qui est la paroisse des gueux et des convulsionnaires :

« *Pauperes evangelizantur* (saint Matth., chap. xi, 5), les pauvres sont évangélisés. »

Que veut dire évangile, gueux, mes chers frères? il signifie *bonne nouvelle*. C'est donc une bonne nouvelle que je viens vous apprendre; et quelle est-elle? C'est que si vous êtes des fainéants, vous mourrez sur un fumier. Sachez qu'il y eut autrefois des rois fainéants, du moins on le dit; et ils finirent par n'avoir pas un asile. Si vous travaillez, vous serez aussi heureux que les autres hommes.

Messieurs les prédicateurs de Saint-Eustache et de Saint-Roch peuvent prêcher aux riches de fort beaux sermons en style fleuri, qui procurent aux auditeurs une digestion aisée dans un doux assoupissement, et mille écus à l'orateur; mais je parle à des gens que la faim éveille. Travaillez pour manger, vous dis-je, car l'Écriture a dit : Qui ne travaille pas ne mérite pas de manger. Notre confrère Job, qui fut quelque temps dans votre état, dit que l'homme est né pour le travail comme l'oiseau pour voler. Voyez cette ville immense, tout le monde est occupé : les juges se lèvent à quatre heures du matin pour vous rendre justice et pour vous envoyer aux galères, si votre fainéantise vous porte à voler maladroitement.

Le roi travaille; il assiste tous les jours à ses conseils; il a fait des campagnes. Vous me direz qu'il n'en est pas plus riche : d'accord, mais ce n'est pas sa faute. Les financiers savent mieux que vous et moi qu'il n'entre pas dans ses coffres la moitié de son revenu; il a été obligé de vendre sa vaisselle pour nous défendre contre nos ennemis : nous devons l'aider à notre tour. L'*Ami des hommes* ne lui accorde que soixante et quinze millions par an; un autre ami lui en donne tout d'un coup sept cent quarante. Mais de tous ces amis de Job, il n'y en a pas un qui lui avance un écu. Il faut qu'on invente mille moyens ingénieux pour prendre dans nos poches cet écu qui n'arrive dans la sienne que diminué de moitié.

Travaillez donc, mes chers frères; agissez pour vous, car je vous avertis que si vous n'avez pas soin de vous-mêmes, personne

n'en aura soin; on vous traitera comme dans plusieurs graves remontrances on a traité le roi. On vous dira: Dieu vous assiste.

Nous irons dans nos provinces, répondez-vous; nous serons nourris par les seigneurs des terres, par les fermiers, par les curés. Ne vous attendez pas, mes frères, à manger à leur table; ils ont, pour la plupart, assez de peine à se nourrir eux-mêmes, malgré la *Méthode de s'enrichir promptement par l'agriculture*, et cent ouvrages de cette espèce qu'on imprime tous les jours à Paris pour l'usage de la campagne, que les auteurs n'ont jamais cultivée.

Je vois parmi vous des jeunes gens qui ont quelque esprit: ils disent qu'ils feront des vers, qu'ils composeront des brochures, comme Chiniac, Nonotte, Patouillet; qu'ils travailleront pour les *Nouvelles ecclésiastiques;* qu'ils feront des feuilles pour Fréron, des oraisons funèbres pour des évêques, des chansons pour l'Opéra-Comique. C'est du moins une occupation; on ne vole pas sur le grand chemin quand on fait l'*Année littéraire*, on ne vole que ses créanciers. Mais faites mieux, mes chers frères en Jésus-Christ, mes chers gueux, qui risquez les galères en passant votre vie à mendier: entrez dans l'un des quatre ordres mendiants, vous serez riches et honorés.

H.

HABILE, HABILETÉ [1].

Habile, terme adjectif, qui, comme presque tous les autres, a des acceptions diverses, selon qu'on l'emploie. Il vient évidemment du latin *habilis*, et non, comme le prétend Pezron, du celte *habil*. Mais il importe plus de savoir la signification des mots que leur source.

En général il signifie plus que capable, plus qu'instruit, soit qu'on parle d'un artiste, ou d'un général, ou d'un savant, ou d'un juge. Un homme peut avoir lu tout ce qu'on a écrit sur la guerre, ou même l'avoir vue, sans être habile à la faire. Il peut être capable

1. Cet article HABILE, les trois suivants, et beaucoup d'autres de grammaire et de littérature, furent écrits, à la demande de MM. Diderot et d'Alembert, pour la première édition de l'*Encyclopédie*, imprimée à Paris en 1751 et années suivantes. (K.) — J'ai indiqué dans la présente édition quels sont les articles qui ont été publiés dans l'*Encyclopédie*. L'article HABILE parut dans le tome VIII de l'*Encyclopédie*, publié en 1765; mais la suspension de l'*Encyclopédie* avait retardé l'impression de cet article, dont d'Alembert accuse réception par sa lettre du 11 janvier 1758. (B.)

de commander ; mais pour acquérir le nom d'habile général, il faut qu'il ait commandé plus d'une fois avec succès.

Un juge peut savoir toutes les lois sans être habile à les appliquer. Le savant peut n'être habile ni à écrire ni à enseigner. L'habile homme est donc celui qui fait un grand usage de ce qu'il sait ; le capable peut, et l'habile exécute. Ce mot ne convient point aux arts de pur génie ; on ne dit pas : un habile poëte, un habile orateur ; et si on le dit quelquefois d'un orateur, c'est lorsqu'il s'est tiré avec habileté, avec dextérité, d'un sujet épineux.

Par exemple, Bossuet ayant à traiter, dans l'Oraison funèbre du grand Condé, l'article de ses guerres civiles, dit qu'il y a une pénitence aussi glorieuse que l'innocence même. Il manie ce morceau habilement, et dans le reste il parle avec grandeur.

On dit habile historien, c'est-à-dire l'historien qui a puisé dans les bonnes sources, qui a comparé les relations, qui en juge sainement, en un mot qui s'est donné beaucoup de peine. S'il a encore le don de narrer avec l'éloquence convenable, il est plus qu'habile, il est grand historien, comme Tite-Live, de Thou, etc.

Le nom d'habile convient aux arts qui tiennent à la fois de l'esprit et de la main, comme la peinture, la sculpture. On dit un habile peintre, un habile sculpteur, parce que ces arts supposent un long apprentissage ; au lieu qu'on est poëte presque tout d'un coup, comme Virgile, Ovide, etc., et qu'on est même orateur sans avoir beaucoup étudié, ainsi que plus d'un prédicateur.

Pourquoi dit-on pourtant habile prédicateur? C'est qu'alors on fait plus d'attention à l'art qu'à l'éloquence, et ce n'est pas un grand éloge. On ne dit pas du sublime Bossuet : c'est un *habile faiseur d'oraisons funèbres*. Un simple joueur d'instruments est habile ; un compositeur doit être plus qu'habile : il lui faut du génie. Le metteur en œuvre travaille adroitement ce que l'homme de goût a dessiné habilement.

Dans le style comique, habile peut signifier diligent, empressé. Molière fait dire à M. Loyal :

> Il vous faut être habile
> A vider de céans jusqu'au moindre ustensile.
>
> (*Tartuffe*, acte V, scène IV.)

Un habile homme dans les affaires est instruit, prudent et actif : si l'un de ces trois mérites lui manque, il n'est point habile.

Habile courtisan emporte un peu plus de blâme que de louange : il veut dire trop souvent habile flatteur ; il peut aussi ne signifier qu'un homme adroit qui n'est ni bas ni méchant. Le

renard qui, interrogé par le lion sur l'odeur qu'exhale son palais, lui répond qu'il est enrhumé, est un courtisan habile [1]. Le renard qui, pour se venger de la calomnie du loup, conseille au vieux lion la peau d'un loup fraîchement écorché pour réchauffer sa majesté est plus qu'habile courtisan [2]. C'est en conséquence qu'on dit un habile fripon, un habile scélérat.

Habile, en jurisprudence, signifie reconnu capable par la loi; et alors capable veut dire ayant droit, ou pouvant avoir droit. On est habile à succéder; les filles sont quelquefois habiles à posséder une pairie; elles ne sont point habiles à succéder à la couronne.

Les particules *dans*, *à*, et *en*, s'emploient avec ce mot. On dit habile dans un art: habile à manier le ciseau; habile en mathématiques.

On ne s'étendra point ici sur le moral, sur le danger de vouloir être trop habile, ou de faire l'habile homme; sur les risques que court ce qu'on appelle une habile femme, quand elle veut gouverner les affaires de sa maison sans conseil. On craint d'enfler ce dictionnaire d'inutiles déclamations. Ceux qui président à ce grand et important ouvrage doivent traiter au long les articles des arts et des sciences qui instruisent le public; et ceux auxquels ils confient de petits articles de littérature doivent avoir le mérite d'être courts.

Habileté. Ce mot est à capacité ce qu'habile est à capable: habileté dans une science, dans un art, dans la conduite.

On exprime une qualité acquise en disant: Il a de l'habileté. On exprime une action en disant: Il a conduit cette affaire avec habileté.

Habilement a les mêmes acceptions: Il travaille, il joue, il enseigne habilement; il a surmonté habilement cette difficulté. Ce n'est guère la peine d'en dire davantage sur ces petites choses.

HAUTAIN [3].

Hautain est le superlatif de haut et d'altier. Ce mot ne se dit que de l'espèce humaine: on peut dire en vers:

Un coursier plein de feu levant sa tête altière;
. . . . . .
J'aime mieux ces forêts altières;

1. La Fontaine, livre VII, fable VII.
2. *Idem*, livre VIII, fable III.
3. *Encyclopédie*, tome VIII, 1765. (B.)

mais on ne peut dire *forêt hautaine, tête hautaine* d'un coursier. On a blâmé dans Malherbe, et il paraît que c'est à tort, ces vers si connus :

Et dans ces grands tombeaux où leurs âmes hautaines
Font encore les vaines,
Ils sont mangés des vers.
(*Paraphrase du psaume CXLV.*)

On a prétendu que l'auteur a supposé mal à propos les âmes dans ces sépulcres ; mais on pouvait se souvenir qu'il y avait deux sortes d'âmes chez les poëtes anciens : l'une était l'entendement, et l'autre l'ombre légère, le simulacre du corps. Cette dernière restait quelquefois dans les tombeaux, ou errait autour d'eux. La théologie ancienne est toujours celle des poëtes, parce que c'est celle de l'imagination. On a cru cette petite observation nécessaire.

Hautain est toujours pris en mauvaise part. C'est l'orgueil qui s'annonce par un extérieur arrogant ; c'est le plus sûr moyen de se faire haïr, et le défaut dont on doit le plus soigneusement corriger les enfants. On peut être haut dans l'occasion avec bienséance. Un prince peut et doit rejeter avec une hauteur héroïque des propositions humiliantes, mais non pas avec des airs hautains, un ton hautain, des paroles hautaines. Les hommes pardonnent quelquefois aux femmes d'être hautaines, parce qu'ils leur passent tout ; mais les femmes ne leur pardonnent pas.

L'âme haute est l'âme grande ; la hautaine est superbe. On peut avoir le cœur haut avec beaucoup de modestie : on n'a point l'humeur hautaine sans un peu d'insolence ; l'insolent est à l'égard du hautain, ce qu'est le hautain à l'impérieux. Ce sont des nuances qui se suivent, et ces nuances sont ce qui détruit les synonymes.

On a fait cet article le plus court qu'on a pu, par les mêmes raisons qu'on peut voir au mot Habile. Le lecteur sent combien il serait aisé et ennuyeux de déclamer sur ces matières.

HAUTEUR [1].

GRAMMAIRE, MORALE.

Si hautain est pris en mal, hauteur est tantôt une bonne, tantôt une mauvaise qualité, selon la place qu'on tient, l'occasion

1. *Encyclopédie*, tome VIII, 1765. (B.)

où l'on se trouve, et ceux avec qui l'on traite. Le plus bel exemple d'une hauteur noble et bien placée est celui de Popilius, qui trace un cercle autour d'un puissant roi de Syrie, et lui dit: « Vous ne sortirez pas de ce cercle sans satisfaire à la république, ou sans attirer sa vengeance. » Un particulier qui en userait ainsi serait un impudent. Popilius, qui représentait Rome, mettait toute la grandeur de Rome dans son procédé, et pouvait être un homme modeste.

Il y a des hauteurs généreuses, et le lecteur dira que ce sont les plus estimables. Le duc d'Orléans, régent du royaume, pressé par M. Sum, envoyé de Pologne, de ne point recevoir le roi Stanislas, lui répondit : « Dites à votre maître que la France a toujours été l'asile des rois. »

La hauteur avec laquelle Louis XIV traita quelquefois ses ennemis est d'un autre genre, et moins sublime.

On ne peut s'empêcher de remarquer ici ce que le P. Bouhours dit du ministre d'État Pomponne : « Il avait une hauteur, une fermeté d'âme que rien ne faisait ployer. » Louis XIV, dans un Mémoire de sa main [1], dit de ce même ministre qu'il n'avait ni fermeté ni dignité.

On a souvent employé au pluriel le mot hauteur dans le style relevé, *les hauteurs de l'esprit humain;* et on dit dans le style simple : il a eu des hauteurs, il s'est fait des ennemis par ses hauteurs.

Ceux qui ont approfondi le cœur humain en diront davantage sur ce petit article.

HÉMISTICHE [2].

Hémistiche, ἡμιστίχιον, *s. m.;* moitié de vers, demi-vers, repos au milieu du vers. Cet article, qui paraît d'abord une minutie, demande pourtant toute l'attention de quiconque veut s'instruire. Ce repos à la moitié d'un vers n'est proprement le partage que des vers alexandrins. La nécessité de couper toujours ces vers en deux parties égales, et la nécessité non moins forte d'éviter la monotonie, d'observer ce repos et de le cacher, sont des chaînes qui rendent l'art d'autant plus précieux qu'il est plus difficile.

Voici des vers techniques qu'on propose (quelque faibles

1. On trouve ce Mémoire dans le *Siècle de Louis XIV* (chapitre XXVIII).
2. *Encyclopédie,* tome VIII, 1765. (B.)

qu'ils soient) pour montrer par quelle méthode on doit rompre cette monotonie que la loi de l'hémistiche semble entraîner avec elle :

Observez l'hémistiche, et redoutez l'ennui
Qu'un repos uniforme attache auprès de lui.
Que votre phrase heureuse, et clairement rendue,
Soit tantôt terminée, et tantôt suspendue;
C'est le secret de l'art. Imitez ces accents
Dont l'aisé Jéliotte avait charmé nos sens.
Toujours harmonieux, et libre sans licence,
Il n'appesantit point ses sons et sa cadence.
Sallé, dont Terpsichore avait conduit les pas,
Fit sentir la mesure, et ne la marqua pas.

Ceux qui n'ont point d'oreille n'ont qu'à consulter seulement les points et les virgules de ces vers; ils verront qu'étant toujours partagés en deux parties égales, chacune de six syllabes, cependant la cadence y est toujours variée; la phrase y est contenue ou dans un demi-vers, ou dans un vers entier, ou dans deux. On peut même ne compléter le sens qu'au bout de six vers ou de huit; et c'est ce mélange qui produit une harmonie dont on est frappé, et dont peu de lecteurs voient la cause.

Plusieurs dictionnaires disent que l'hémistiche est la même chose que la césure; mais il y a une grande différence. L'hémistiche est toujours à la moitié du vers; la césure, qui rompt le vers, est partout où elle coupe la phrase.

Tiens, le voilà, marchons, il est à nous, viens, frappe.

Presque chaque mot est une césure dans ce vers.

Hélas! quel est le prix des vertus? la souffrance.

La césure est ici à la neuvième syllabe.

Dans les vers de cinq pieds ou de dix syllabes, il n'y a point d'hémistiche, quoi qu'en disent tant de dictionnaires; il n'y a que des césures : on ne peut couper ces vers en deux parties égales de deux pieds et demi.

Ainsi partagés, — boiteux et mal faits,
Ces vers languissants — ne plairaient jamais.

On en voulut faire autrefois de cette espèce, dans le temps qu'on cherchait l'harmonie, qu'on n'a que très-difficilement

trouvée. On prétendait imiter les vers pentamètres latins, les seuls qui ont en effet naturellement cet hémistiche ; mais on ne songeait pas que les vers pentamètres étaient variés par les spondées et par les dactyles ; que leurs hémistiches pouvaient contenir ou cinq, ou six, ou sept syllabes. Mais ce genre de vers français, au contraire, ne pouvant jamais avoir que des hémistiches de cinq syllabes égales, et ces deux mesures étant trop courtes et trop rapprochées, il en résultait nécessairement cette uniformité ennuyeuse qu'on ne peut rompre comme dans les vers alexandrins. De plus, le vers pentamètre latin, venant après un hexamètre, produisait une variété qui nous manque.

Ces vers de cinq pieds à deux hémistiches égaux pourraient se souffrir dans des chansons ; ce fut pour la musique que Sapho les inventa chez les Grecs, et qu'Horace les imita quelquefois, lorsque le chant était joint à la poésie, selon sa première institution. On pourrait parmi nous introduire dans le chant cette mesure qui approche de la saphique :

L'amour est un dieu — que la terre adore;
Il fait nos tourments; — il sait les guérir :
Dans un doux repos, — heureux qui l'ignore,
Plus heureux cent fois — qui peut le servir.

Mais ces vers ne pourraient être tolérés dans des ouvrages de longue haleine, à cause de la cadence uniforme. Les vers de dix syllabes ordinaires sont d'une autre mesure ; la césure sans hémistiche est presque toujours à la fin du second pied ; de sorte que le vers est souvent en deux mesures, l'une de quatre, l'autre de six syllabes. Mais on lui donne aussi souvent une autre place, tant la variété est nécessaire.

Languissant, faible, et courbé sous les maux,
J'ai consumé mes jours dans les travaux.
Quel fut le prix de tant de soins? l'envie;
Son souffle impur empoisonna ma vie.

Au premier vers, la césure est après le mot *faible;* au second, après *jours;* au troisième, elle est encore plus loin, après *soins;* au quatrième, elle est après *impur.*

Dans les vers de huit syllabes il n'y a ni hémistiche ni césure :

Loin de nous ce discours vulgaire,
Que la nature dégénère,

Que tout passe et que tout finit.
La nature est inépuisable,
Et le travail infatigable
Est un dieu qui la rajeunit [1].

Au premier vers, s'il y avait une césure, elle serait à la sixième syllabe. Au troisième, elle serait à la troisième syllabe, *passe*, ou plutôt à la quatrième *se*, qui est confondue avec la troisième *pas;* mais en effet il n'y a point là de césure. L'harmonie des vers de cette mesure consiste dans le choix heureux des mots et dans les rimes croisées: faible mérite sans les pensées et les images.

Les Grecs et les Latins n'avaient point d'hémistiches dans leurs vers hexamètres. Les Italiens n'en ont dans aucune de leurs poésies :

Le donne, i cavalier, l'arme, gli amori,
Le cortesie, l'audaci imprese io canto
Che furo al tempo che passaro i Mori
D'Africa il mare, e in Francia nocquer tanto, etc.

(Ariosto, cant. I, st. 1.)

Ces vers sont comptés d'onze syllabes, et le génie de la langue italienne l'exige. S'il y avait un hémistiche, il faudrait qu'il tombât au deuxième pied et trois quarts.

La poésie anglaise est dans le même cas. Les grands vers anglais sont de dix syllabes; ils n'ont point d'hémistiches, mais ils ont des césures marquées :

At Tropington — not far from Cambridge, stood
A cross, a pleasing stream — a bridge of wood,
Near it al mill — in low and plashy ground,
Where corn for all the neighbouring parts — was found.

Les césures différentes de ces vers sont ici désignées par les tirets.

Au reste, il est inutile de dire que ces vers sont le commencement de l'ancien conte italien du Berceau, traité depuis par La Fontaine. Mais ce qui est utile pour les amateurs, c'est de savoir que non-seulement les Anglais et les Italiens sont affranchis de la gêne de l'hémistiche, mais encore qu'ils se permettent tous les *hiatus* qui choquent nos oreilles; et qu'à ces libertés ils

1. Ces vers sont les derniers d'une ode que Voltaire composa en 1746 (voyez t. VIII, p. 459); mais Voltaire, ici, ne se cite pas plus exactement que de coutume.

ajoutent celle d'allonger et d'accourcir les mots selon le besoin, d'en changer la terminaison, de leur ôter des lettres; qu'enfin dans leurs pièces dramatiques et dans quelques poëmes, ils ont secoué le joug de la rime : de sorte qu'il est plus aisé de faire cent vers italiens et anglais passables que dix français, à génie égal.

Les vers allemands ont un hémistiche, les espagnols n'en ont point. Tel est le génie différent des langues, dépendant en grande partie de celui des nations. Ce génie, qui consiste dans la construction des phrases, dans les termes plus ou moins longs, dans la facilité des inversions, dans les verbes auxiliaires, dans le plus ou moins d'articles, dans le mélange plus ou moins heureux des voyelles et des consonnes; ce génie, dis-je, détermine toutes les différences qui se trouvent dans la poésie de toutes les nations. L'hémistiche tient évidemment à ce génie des langues.

C'est bien peu de chose qu'un hémistiche. Ce mot semblait à peine mériter un article, cependant on a été forcé de s'y arrêter un peu. Rien n'est à mépriser dans les arts; les moindres règles sont quelquefois d'un très-grand détail. Cette observation sert à justifier l'immensité de ce Dictionnaire, et doit inspirer de la reconnaissance, par les peines prodigieuses de ceux qui ont entrepris un ouvrage, lequel doit rejeter, à la vérité, toute déclamation, tout paradoxe, toute opinion hasardée, mais qui exige que tout soit approfondi.

HÉRÉSIE [1].

SECTION PREMIÈRE.

Mot grec qui signifie *croyance, opinion de choix.* Il n'est pas trop à l'honneur de la raison humaine qu'on se soit haï, persécuté, massacré, brûlé pour des opinions choisies; mais ce qui est encore fort peu à notre honneur, c'est que cette manie nous ait été particulière, comme la lèpre l'était aux Hébreux, et jadis la vérole aux Caraïbes.

Nous savons bien, théologiquement parlant, que l'hérésie étant devenue un crime, ainsi que le mot une injure; nous savons, dis-je, que, l'Église latine pouvant seule avoir raison, elle

1. En 1771, dans les *Questions sur l'Encyclopédie,* septième partie, l'article se composait des deux premières sections. (B.)

a été en droit de réprouver tous ceux qui étaient d'une opinion différente de la sienne.

D'un autre côté, l'Église grecque avait le même droit[1] ; aussi réprouva-t-elle les Romains quand ils eurent choisi une autre opinion que les Grecs sur la procession du Saint-Esprit, sur les viandes de carême, sur l'autorité du pape, etc., etc.

Mais sur quel fondement parvint-on enfin à faire brûler, quand on fut le plus fort, ceux qui avaient des opinions de choix? Ils étaient sans doute criminels devant Dieu, puisqu'ils étaient opiniâtres : ils devaient donc, comme on n'en doute pas, être brûlés pendant toute l'éternité dans l'autre monde ; mais pourquoi les brûler à petit feu dans celui-ci? Ils représentaient que c'était entreprendre sur la justice de Dieu ; que ce supplice était bien dur de la part des hommes ; que de plus il était inutile, puisqu'une heure de souffrance ajoutée à l'éternité est comme zéro.

Les âmes pieuses répondaient à ces reproches que rien n'était plus juste que de placer sur des brasiers ardents quiconque avait une *opinion choisie;* que c'était se conformer à Dieu que de faire brûler ceux qu'il devait brûler lui-même ; et qu'enfin, puisqu'un bûcher d'une heure ou deux est zéro par rapport à l'éternité, il importait très-peu qu'on brulât cinq ou six provinces pour des opinions de choix, pour des hérésies.

On demande aujourd'hui chez quels anthropophages ces questions furent agitées, et leurs solutions prouvées par les faits : nous sommes forcés d'avouer que ce fut chez nous-mêmes, dans les mêmes villes où l'on ne s'occupe que d'opéra, de comédies, de bals, de modes, et d'amour.

Malheureusement ce fut un tyran qui introduisit la méthode de faire mourir les hérétiques ; non pas un de ces tyrans équivoques qui sont regardés comme des saints dans un parti, et comme des monstres dans l'autre : c'était un Maxime, compétiteur de Théodose Ier, tyran avéré par l'empire entier dans la rigueur du mot.

Il fit périr à Trèves, par la main des bourreaux, l'Espagnol Priscillien et ses adhérents, dont les opinions furent jugées erronées par quelques évêques d'Espagne[2]. Ces prélats sollicitèrent le supplice des priscillianistes avec une charité si ardente que Maxime ne put leur rien refuser. Il ne tint pas même à eux qu'on

1. Voyez, à l'article Concile, les conciles de Constantinople. (*Note de Voltaire.*)
2. *Histoire de l'Église,* IVe siècle. (*Id.*)

ne fît couper le cou à saint Martin comme à un hérétique. Il fut bien heureux de sortir de Trèves, et de s'en retourner à Tours.

Il ne faut qu'un exemple pour établir un usage. Le premier qui chez les Scythes fouilla dans la cervelle de son ennemi, et fit une coupe de son crâne, fut suivi par tout ce qu'il y avait de plus illustre chez les Scythes. Ainsi fut consacrée la coutume d'employer des bourreaux pour couper des *opinions*.

On ne vit jamais d'hérésie chez les anciennes religions, parce qu'elles ne connurent que la morale et le culte. Dès que la métaphysique fut un peu liée au christianisme, on disputa; et de la dispute naquirent différents partis, comme dans les écoles de philosophie. Il était impossible que cette métaphysique ne mêlât pas ses incertitudes à la foi qu'on devait à Jésus-Christ. Il n'avait rien écrit, et son incarnation était un problème que les nouveaux chrétiens qui n'étaient pas inspirés par lui-même résolvaient de plusieurs manières différentes. *Chacun prenait parti*, comme dit expressément saint Paul[1]; *les uns étaient pour* Apollos, *les autres pour* Céphas.

Les chrétiens en général s'appelèrent longtemps nazaréens; et même les Gentils ne leur donnèrent guère d'autre nom dans les deux premiers siècles. Mais il y eut bientôt une école particulière de nazaréens qui eurent un évangile différent des quatre canoniques. On a même pretendu que cet évangile ne différait que très-peu de celui de saint Matthieu, et lui était antérieur. Saint Épiphane et saint Jérôme placent les nazaréens dans le berceau du christianisme.

Ceux qui se crurent plus savants que les autres prirent le titre de gnostiques, les *connaisseurs;* et ce nom fut longtemps si honorable que saint Clément d'Alexandrie, dans ses *Stromates*[2], appelle toujours les bons chrétiens vrais gnostiques. « Heureux ceux qui sont entrés dans la sainteté gnostique! »

« Celui qui mérite le nom de gnostique[3] résiste aux séducteurs, et donne à quiconque demande. »

Les cinquième et sixième livres des *Stromates* ne roulent que sur la perfection du gnostique.

Les ébionites étaient incontestablement du temps des apôtres; ce nom, qui signifie *pauvre*, leur rendait chère la pauvreté dans laquelle Jésus était né[4].

1. I. Aux Corinth., chapitre I, v. 11 et 12. (*Note de Voltaire.*)
2. Livre I, n° 7. (*Id.*)
3. Livre IV, n° 4. (*Id.*)
4. Il paraît peu vraisemblable que les autres chrétiens les aient appelés *ébionites*

Cérinthe était aussi ancien[1]; on lui attribuait l'*Apocalypse* de saint Jean. On croit même que saint Paul et lui eurent de violentes disputes.

Il semble à notre faible entendement que l'on devait attendre des premiers disciples une déclaration solennelle, une profession de foi complète et inaltérable, qui terminât toutes les disputes passées et qui prévînt toutes les querelles futures : Dieu ne le permit pas. Le symbole nommé *des apôtres*, qui est court, et où ne se trouvent ni la consubstantialité, ni le mot *trinité*, ni les sept sacrements, ne parut que du temps de saint Jérôme, de saint Augustin, et du célèbre prêtre d'Aquilée, Rufin. Ce fut, dit-on, ce saint prêtre, ennemi de saint Jérôme, qui le rédigea.

Les hérésies avaient eu le temps de se multiplier : on en comptait plus de cinquante dès le ve siècle.

Sans oser scruter les voies de la Providence, impénétrables à l'esprit humain, et consultant autant qu'il est permis les lueurs de notre faible raison, il semble que de tant d'opinions sur tant d'articles il y eut toujours quelqu'une qui devait prévaloir. Celle-là était l'orthodoxe, *droit enseignement*. Les autres sociétés se disaient bien orthodoxes aussi; mais, étant les plus faibles, on ne leur donna que le nom d'*hérétiques*.

Lorsque dans la suite des temps l'Église chrétienne orientale, mère de l'Église d'Occident, eut rompu sans retour avec sa fille, chacune resta souveraine chez elle, et chacune eut ses hérésies particulières, nées de l'opinion dominante.

Les barbares du Nord, étant nouvellement chrétiens, ne purent avoir les mêmes sentiments que les contrées méridionales, parce qu'ils ne purent adopter les mêmes usages. Par exemple, ils ne purent de longtemps adorer les images, puisqu'ils n'avaient ni peintres ni sculpteurs. Il était bien dangereux de baptiser un enfant en hiver dans le Danube, dans le Véser, dans l'Elbe.

Ce n'était pas une chose aisée pour les habitants des bords de la mer Baltique de savoir précisément les opinions du Milanais et de la Marche d'Ancône. Les peuples du midi et du nord de l'Europe eurent donc des *opinions choisies*, différentes les unes des autres. C'est, ce me semble, la raison pour laquelle Claude, évêque de Turin, conserva dans le IXe siècle tous les usages et tous les dogmes

pour faire entendre qu'ils étaient *pauvres d'entendement*. On prétend qu'ils croyaient Jésus fils de Joseph. (*Note de Voltaire.*)

1. Cérinthe et les siens disaient que Jésus n'était devenu Christ qu'après son baptême. Cérinthe fut le premier auteur de la doctrine du règne de mille ans, qui fut embrassée par tant de Pères de l'Église. (*Id.*)

reçus au VIIIe et au VIIe, depuis le pays des Allobroges jusqu'à l'Elbe et au Danube.

Ces dogmes et ces usages se perpétuèrent dans les vallées, et dans les creux des montagnes, et vers les bords du Rhône, chez des peuples ignorés, que la déprédation générale laissait en paix dans leur retraite et dans leur pauvreté, jusqu'à ce qu'enfin ils parurent sous le nom de Vaudois au XIIe siècle, et sous celui d'Albigeois au XIIIe. On sait comme leurs *opinions choisies* furent traitées, comme on prêcha contre eux des croisades, quel carnage on en fit, et comment depuis ce temps jusqu'à nos jours il n'y eut pas une année de douceur et de tolérance dans l'Europe.

C'est un grand mal d'être hérétique; mais est-ce un grand bien de soutenir l'orthodoxie par des soldats et par des bourreaux? Ne vaudrait-il pas mieux que chacun mangeât son pain en paix à l'ombre de son figuier? Je ne fais cette proposition qu'en tremblant.

SECTION II.

DE L'EXTIRPATION DES HÉRÉSIES[1].

SECTION III.

On ne peut que regretter la perte d'une relation que Strategius écrivit sur les hérésies, par ordre de Constantin. Ammien Marcellin[2] nous apprend que cet empereur voulant savoir exactement les opinions des sectes, et ne trouvant personne qui fût propre à lui donner là-dessus de justes éclaircissements, il en chargea cet officier, qui s'en acquitta si bien que Constantin voulut qu'on lui donnât depuis le nom de Musonianus. M. de Valois, dans ses notes sur Ammien, observe que Strategius, qui fut fait préfet d'Orient, avait autant de savoir et d'éloquence que de modération et de douceur; c'est au moins l'éloge qu'en a fait Libanius.

Le choix que cet empereur fit d'un laïque prouve qu'aucun ecclésiastique d'alors n'avait les qualités essentielles pour une tâche si délicate. En effet, saint Augustin[3] remarque qu'un évêque de Bresse, nommé Philastrius, dont l'ouvrage se trouve dans la

1. Cette seconde section se composait, dès 1771, du paragraphe IV du *Commentaire sur le livre Des Délits et des Peines.* Voyez les *Mélanges,* année 1766. (B.)

2. Livre XV, chapitre XIII. (*Note de Voltaire.*)

3. Lettre CCXXII. (*Id.*)

Bibliothèque des Pères, ayant ramassé jusqu'aux hérésies qui ont paru chez les Juifs avant Jésus-Christ, en compte vingt-huit de celles-là, et cent vingt-huit depuis Jésus-Christ; au lieu que saint Épiphane, en y comprenant les unes et les autres, n'en trouve que quatre-vingts. La raison que saint Augustin donne de cette différence, c'est que ce qui paraît hérésie à l'un ne le paraît pas à l'autre. Aussi ce Père dit-il aux manichéens[1] : Nous nous gardons bien de vous traiter avec rigueur; nous laissons cette conduite à ceux qui ne savent pas quelle peine il faut pour trouver la vérité, et combien il est difficile de se garantir des erreurs; nous laissons cette conduite à ceux qui ne savent pas quels soupirs et quels gémissements il faut pour acquérir quelque petite connaissance de la nature divine. Pour moi, je dois vous supporter comme on m'a supporté autrefois, et user envers vous de la même tolérance dont on usait envers moi lorsque j'étais dans l'égarement.

Cependant si l'on se rappelle les imputations infâmes dont nous avons dit un mot à l'article GÉNÉALOGIE, et les abominations dont ce Père accusait les manichéens dans la célébration de leurs mystères, comme nous le verrons à l'article ZÈLE, on se convaincra que la tolérance ne fut jamais la vertu du clergé. Nous avons déjà vu, à l'article CONCILE, quelles séditions furent excitées par les ecclésiastiques à l'occasion de l'arianisme. Eusèbe nous apprend[2] qu'il y eut des endroits où l'on renversa les statues de Constantin, parce qu'il voulait qu'on supportât les ariens; et Sozomène[3] dit qu'à la mort d'Eusèbe de Nicomédie, l'arien Macédonius disputant le siége de Constantinople à Paul catholique, le trouble et la confusion devinrent si grands dans l'église de laquelle ils voulaient se chasser réciproquement, que les soldats, croyant que le peuple se soulevait, le chargèrent; on se battit, et plus de trois mille personnes furent tuées à coups d'épée ou étouffées. Macédonius monta sur le trône épiscopal, s'empara bientôt de toutes les églises, et persécuta cruellement les novatiens et les catholiques. C'est pour se venger de ces derniers qu'il nia la divinité du Saint-Esprit, comme il reconnut la divinité du Verbe, niée par les ariens, pour braver leur protecteur Constance, qui l'avait déposé.

Le même historien ajoute[4] qu'à la mort d'Athanase, les ariens,

1. Lettre contre celle de Manès, chapitres II et III. (*Note de Voltaire.*)
2. *Vie de Constantin*, livre III, chapitre IV. (*Id.*)
3. *Idem*, livre IV, chapitre XXI. (*Id.*)
4. *Vie de Constantin*, livre VI, chapitre XX. (*Id.*)

appuyés par Valens, arrêtèrent, mirent aux fers et firent mourir ceux qui restaient attachés à Pierre, qu'Athanase avait désigné son successeur. On était dans Alexandrie comme dans une ville prise d'assaut. Les ariens s'emparèrent bientôt des églises, et l'on donna à l'évêque installé par les ariens le pouvoir de bannir de l'Égypte tous ceux qui resteraient attachés à la foi de Nicée.

Nous lisons dans Socrate[1] qu'après la mort de Sisinnius l'Église de Constantinople se divisa encore sur le choix de son successeur, et Théodose le Jeune mit sur le siége patriarcal le fougueux Nestorius. Dans son premier sermon, il dit à l'empereur : « Donnez-moi la terre purgée d'hérétiques, et je vous donnerai le ciel; secondez-moi pour exterminer les hérétiques, et je vous promets un secours efficace contre les Perses. » Ensuite il chassa les ariens de la capitale, arma le peuple contre eux, abattit leurs églises, et obtint de l'empereur des édits rigoureux pour achever de les exterminer. Il se servit ensuite de son crédit pour faire arrêter, emprisonner et fouetter les principaux du peuple qui l'avaient interrompu au milieu d'un autre discours dans lequel il prêchait sa même doctrine, qui fut bientôt condamnée au concile d'Éphèse.

Photius rapporte[2] que lorsque le prêtre arrivait à l'autel, c'était un usage dans l'Église de Constantinople que le peuple chantât : Dieu saint, Dieu fort, Dieu immortel ; et c'est ce qu'on nommait le *trisagion*. Pierre le Foulon y avait ajouté ces mots : « Qui avez été crucifié pour nous, ayez pitié de nous. » Les catholiques crurent que cette addition contenait l'erreur des eutychiens théopaschites, qui prétendaient que la Divinité avait souffert; ils chantaient cependant le *trisagion* avec l'addition pour ne pas irriter l'empereur Anastase, qui venait de déposer un autre Macédonius, et de mettre à sa place Timothée, par l'ordre duquel on chantait cette addition. Mais un jour des moines entrèrent dans l'église, et au lieu de cette addition chantèrent un verset de psaume; le peuple s'écria aussitôt : « Les orthodoxes sont venus bien à propos. » Tous les partisans du concile de Chalcédoine chantèrent avec les moines le verset du psaume ; les eutychiens le trouvèrent mauvais ; on interrompt l'office, on se bat dans l'église, le peuple sort, s'arme, porte dans la ville le carnage et le feu, et ne s'apaise qu'après avoir fait périr plus de dix mille hommes[3].

1. Livre VII, chapitre XXIX. (*Note de Voltaire.*)
2. *Bibliothèque,* cahier CCXXII. (*Id.*)
3. Évagre, *Vie de Théodose,* livre III, chapitres XXXIII, XLIV. (*Id.*)

La puissance impériale établit enfin dans toute l'Égypte l'autorité de ce concile de Chalcédoine ; mais plus de cent mille Égyptiens, massacrés dans différentes occasions pour avoir refusé de reconnaître ce concile, avaient porté dans le cœur de tous les Égyptiens une haine implacable contre les empereurs. Une partie des ennemis du concile se retira dans la haute Égypte, d'autres sortirent des terres de l'empire, et passèrent en Afrique et chez les Arabes, où toutes les religions étaient tolérées [1].

Nous avons déjà dit [2] que, sous le règne d'Irène, le culte des images fut rétabli et confirmé par le second concile de Nicée. Léon l'Arménien, Michel le Bègue et Théophile, n'oublièrent rien pour l'abolir ; et cette contestation causa encore du trouble dans l'empire de Constantinople, jusqu'au règne de l'impératrice Théodora, qui donna au second concile de Nicée force de loi, éteignit le parti des iconoclastes, et employa toute son autorité contre les manichéens. Elle envoya dans tout l'empire ordre de les rechercher, et de faire mourir tous ceux qui ne se convertiraient pas. Plus de cent mille périrent par différents genres de supplices. Quatre mille, échappés aux recherches et aux supplices, se sauvèrent chez les Sarrasins, s'unirent à eux, ravagèrent les terres de l'empire, se bâtirent des places fortes où les manichéens, que la crainte des supplices avait tenus cachés, se réfugièrent, et formèrent une puissance formidable par leur nombre et par leur haine contre les empereurs et les catholiques. On les vit plusieurs fois ravager les terres de l'empire, et tailler ses armées en pièces [3].

Nous abrégeons les détails de ces massacres ; ceux d'Irlande, où plus de cent cinquante mille hérétiques furent exterminés en quatre ans [4] ; ceux des vallées de Piémont, ceux dont nous parlerons à l'article Inquisition, enfin la Saint-Barthélemy, signalèrent en Occident le même esprit d'intolérance, contre lequel on n'a rien de plus sensé que ce que l'on trouve dans les ouvrages de Salvien.

Voici comment s'exprime, sur les sectateurs d'une des premières hérésies, ce digne prêtre de Marseille, qu'on surnomma le maître des évêques, et qui déplorait avec tant de douleur les déréglements de son temps qu'on l'appela le Jérémie du ve siècle. « Les ariens, dit-il [5], sont hérétiques ; mais ils ne le savent pas : ils sont hérétiques chez nous, mais ils ne le sont pas chez eux ;

1. *Histoire des patriarches d'Alexandrie*, page 164. (*Note de Voltaire.*)
2. Au mot Conciles, section II, page 216 du tome XVIII.
3. Dupin, *Bibliothèque*, IXe siècle. (*Note de Voltaire.*)
4. *Bibliothèque anglaise*, livre II, page 303. (*Id.*)
5. Livre V, *du Gouvernement de Dieu*, chapitre II. (*Id.*)

car ils se croient si bien catholiques qu'ils nous traitent nous-mêmes d'hérétiques. Nous sommes persuadés qu'ils ont une pensée injurieuse à la génération divine, en ce qu'ils disent que le Fils est moindre que le Père. Ils croient, eux, que nous avons une opinion injurieuse pour le Père, parce que nous faisons le Père et le Fils égaux : la vérité est de notre côté ; mais ils croient l'avoir en leur faveur. Nous rendons à Dieu l'honneur qui lui est dû ; mais ils prétendent aussi le lui rendre dans leur manière de penser. Ils ne s'acquittent pas de leur devoir ; mais dans le point même où ils manquent ils font consister le plus grand devoir de la religion. Ils sont impies, mais dans cela même ils croient suivre la véritable piété. Ils se trompent donc, mais par un principe d'amour envers Dieu ; et quoiqu'ils n'aient pas la vraie foi, ils regardent celle qu'ils ont embrassée comme le parfait amour de Dieu.

« Il n'y a que le souverain juge de l'univers qui sache comment ils seront punis de leurs erreurs au jour du jugement. Cependant il les supporte patiemment, parce qu'il voit que s'ils sont dans l'erreur, ils errent par un mouvement de piété. »

HERMÈS, ou ERMÈS, ou MERCURE TRISMÉGISTE, ou THAUT, ou TAUT, ou THOT[1].

On néglige cet ancien livre de *Mercure Trismégiste*, et on peut n'avoir pas tort. Il a paru à des philosophes un sublime galimatias ; et c'est peut-être pour cette raison qu'on l'a cru l'ouvrage d'un grand platonicien.

Toutefois, dans ce chaos théologique, que de choses propres à étonner et à soumettre l'esprit humain ! Dieu, dont la triple essence est sagesse, puissance et bonté ; Dieu, formant le monde par sa pensée, par son verbe ; Dieu, créant des dieux subalternes ; Dieu, ordonnant à ces dieux de diriger les orbes célestes, et de présider au monde ; le soleil, fils de Dieu ; l'homme, image de Dieu par la pensée ; la lumière, principal ouvrage de Dieu, essence divine : toutes ces grandes et vives images éblouirent l'imagination subjuguée.

Il reste à savoir si ce livre, aussi célèbre que peu lu, fut l'ouvrage d'un Grec ou d'un Égyptien.

Saint Augustin ne balance pas à croire que le livre est d'un

1. *Questions sur l'Encyclopédie*, septième partie, 1771. (B.)

Égyptien[1] qui prétendait être descendu de l'ancien Mercure, de cet ancien Thaut, premier législateur de l'Égypte.

Il est vrai que saint Augustin ne savait pas plus l'égyptien que le grec ; mais il faut bien que de son temps on ne doutât pas que l'Hermès dont nous avons la théologie ne fût un sage de l'Égypte, antérieur probablement au temps d'Alexandre, et l'un des prêtres que Platon alla consulter.

Il m'a toujours paru que la théologie de Platon ne ressemblait en rien à celle des autres Grecs, si ce n'est à celle de Timée, qui avait voyagé en Égypte ainsi que Pythagore.

L'*Hermès Trismégiste* que nous avons est écrit dans un grec barbare, assujetti continuellement à une marche étrangère. C'est une preuve qu'il n'est qu'une traduction dans laquelle on a plus suivi les paroles que le sens.

Joseph Scaliger, qui aida le seigneur de Candale, évêque d'Aire, à traduire l'*Hermès* ou *Mercure Trismégiste*, ne doute pas que l'original ne fût égyptien.

Ajoutez à ces raisons qu'il n'est pas vraisemblable qu'un Grec eût adressé si souvent la parole à Thaut. Il n'est guère dans la nature qu'on parle avec tant d'effusion de cœur à un étranger ; du moins on n'en voit aucun exemple dans l'antiquité.

L'Esculape égyptien qu'on fait parler dans ce livre, et qui peut-être en est l'auteur, écrit au roi d'Égypte Ammon[2] : « Gardez-vous bien de souffrir que les Grecs traduisent les livres de notre Mercure, de notre Thaut, parce qu'ils le défigureraient. » Certainement un Grec n'aurait point parlé ainsi.

Toutes les vraisemblances sont donc que ce fameux livre est égyptien.

Il y a une autre réflexion à faire, c'est que les systèmes d'Hermès et de Platon conspiraient également à s'étendre chez les écoles juives dès le temps des Ptolémées. Cette doctrine y fit bientôt de très-grands progrès. Vous la voyez étalée tout entière chez le juif Philon, homme savant à la mode de ces temps-là.

Il copie des passages entiers du *Mercure Trismégiste* dans son chapitre de la formation du monde. « Premièrement, dit-il, Dieu fit le monde intelligible, le ciel incorporel, et la terre invisible ; après il créa l'essence incorporelle de l'eau et de l'esprit, et enfin l'essence de la lumière incorporelle, patron du soleil et de tous les astres. »

1. *Cité de Dieu*, livre VIII, chapitre XXVI. (*Note de Voltaire.*)
2. Préface du *Mercure Trismégiste*. (*Id.*)

Telle est la doctrine d'Hermès toute pure. Il ajoute que « le verbe ou la pensée invisible et intellectuelle est l'image de Dieu ».

Voilà la création du monde par le verbe, par la pensée, par le *logos*, bien nettement exprimée.

Vient ensuite la doctrine des nombres, qui passa des Égyptiens aux Juifs. Il appelle la raison : la parente de Dieu. Le nombre de sept est l'accomplissement de toute chose ; et c'est pourquoi, dit-il, la lyre n'a que sept cordes.

En un mot, Philon possédait toute la philosophie de son temps.

On se trompe donc quand on croit que les Juifs, sous le règne d'Hérode, étaient plongés dans la même espèce d'ignorance où ils étaient auparavant. Il est évident que saint Paul était très-instruit : il n'y a qu'à lire le premier chapitre de saint Jean, qui est si différent des autres, pour voir que l'auteur écrit précisément comme Hermès et comme Platon. « Au commencement était le verbe, et le verbe, le logos, était avec Dieu, et Dieu était le logos; tout a été fait par lui, et sans lui rien n'est de ce qui fut fait. Dans lui était la vie, et la vie était la lumière des hommes. »

C'est ainsi que saint Paul dit[1] que « Dieu a créé les siècles par son fils ».

Dès le temps des apôtres vous voyez des sociétés entières de chrétiens qui ne sont que trop savants, et qui substituent une philosophie fantastique à la simplicité de la foi. Les Simon, les Ménandre, les Cérinthe, enseignaient précisément les dogmes d'Hermès. Leurs éons n'étaient autre chose que les dieux subalternes créés par le grand Être. Tous les premiers chrétiens ne furent donc pas des hommes sans lettres, comme on le dit tous les jours, puisqu'il y en avait plusieurs qui abusaient de leur littérature, et que même dans les *Actes* le gouverneur Festus dit à Paul : « Tu es fou, Paul ; trop de science t'a mis hors de sens. »

Cérinthe[2] dogmatisait du temps de saint Jean l'évangéliste. Ses erreurs étaient d'une métaphysique profonde et déliée. Les défauts qu'il remarquait dans la construction du monde lui firent penser, comme le dit le docteur Dupin, que ce n'était pas le Dieu souverain qui l'avait formé, mais une vertu inférieure à ce premier principe, laquelle n'avait pas connaissance du Dieu souverain. C'était vouloir corriger le système de Platon même ; c'était se tromper comme chrétien et comme philosophe. Mais c'était en même temps montrer un esprit très-délié et très-exercé.

1. *Épître aux Hébreux*, chapitre I, v. 2. (*Note de Voltaire.*)
2. Voyez ci-dessus HÉRÉSIE, section Ire, note de la page 335.

Il en est de même des primitifs appelés *quakers*, dont nous avons tant parlé [1]. On les a pris pour des hommes qui ne savaient que parler du nez, et qui ne faisaient nul usage de leur raison. Cependant il y en eut plusieurs parmi eux qui employaient toutes les finesses de la dialectique. L'enthousiasme n'est pas toujours le compagnon de l'ignorance totale ; il l'est souvent d'une science erronée.

HÉRODOTE, *voyez* DIODORE DE SICILE.

HEUREUX, HEUREUSE, HEUREUSEMENT [2].

Ce mot vient évidemment d'*heur*, dont *heure* est l'origine : de là ces anciennes expressions, *à la bonne heure, à la mal-heure;* car nos pères n'avaient pour toute philosophie que quelques préjugés ; des nations plus anciennes admettaient des heures favorables ou funestes.

On pourrait, en voyant que le bonheur n'était autrefois qu'une heure fortunée, faire plus d'honneur aux anciens qu'ils ne méritent, et conclure de là qu'ils regardaient le bonheur comme une chose très-passagère, telle qu'elle est en effet. Ce qu'on appelle bonheur est une idée abstraite, composée de quelques idées de plaisir : car qui n'a qu'un moment de plaisir n'est point un homme heureux, de même qu'un moment de douleur ne fait point un homme malheureux. Le plaisir est plus rapide que le bonheur, et le bonheur que la félicité. Quand on dit : Je suis heureux dans ce moment, on abuse du mot ; et cela ne veut dire que : J'ai du plaisir. Quand on a des plaisirs un peu répétés, on peut dans cet espace de temps se dire heureux. Quand ce bonheur dure un peu plus, c'est un état de félicité. On est quelquefois bien loin d'être heureux dans la prospérité, comme un malade dégoûté ne mange rien d'un grand festin préparé pour lui.

1. C'est aux quakers que Voltaire a consacré les quatre premières de ses *Lettres philosophiques* (voyez les *Mélanges*, année 1734) ; il en est question dans les notes d'*Olympie*, et encore tome XI, page 51 ; tome XII, pages 420 et 424 ; tome XVII, pages 74 et 546 ; tome XVIII, page 492. Voyez aussi ci-après les articles QUAKERS et TOLÉRANCE. Voltaire en parle passagèrement dans beaucoup d'autres endroits de ses ouvrages. Enfin c'est sous le nom d'un quaker qu'il a adressé deux lettres à Lefranc de Pompignan (*Mélanges*, années 1763 et 1764).

2. *Encyclopédie*, tome VIII, 1765. (B.)

L'ancien adage : « On ne doit appeler personne heureux avant sa mort », semble rouler sur de bien faux principes. On dirait, par cette maxime, qu'on ne devrait le nom d'heureux qu'à un homme qui le serait constamment depuis sa naissance jusqu'à sa dernière heure. Cette série continuelle de moments agréables est impossible par la constitution de nos organes, par celle des éléments de qui nous dépendons, par celle des hommes dont nous dépendons davantage. Prétendre être toujours heureux est la pierre philosophale de l'âme : c'est beaucoup pour nous de n'être pas longtemps dans un état triste. Mais celui qu'on supposerait avoir toujours joui d'une vie heureuse, et qui périrait misérablement, aurait certainement mérité le nom d'heureux jusqu'à sa mort, et on pourrait prononcer hardiment qu'il a été le plus heureux des hommes. Il se peut très-bien que Socrate ait été le plus heureux des Grecs, quoique des juges ou superstitieux et absurdes, ou iniques, ou tout cela ensemble, l'aient empoisonné juridiquement à l'âge de soixante et dix ans, sur le soupçon qu'il croyait un seul Dieu.

Cette maxime philosophique tant rebattue : *Nemo ante obitum felix*, paraît donc absolument fausse en tout sens : et si elle signifie qu'un homme heureux peut mourir d'une mort malheureuse, elle ne signifie rien que de trivial.

Le proverbe du peuple : *Heureux comme un roi* [1], est encore plus faux. Quiconque même a vécu doit savoir combien le vulgaire se trompe.

On demande s'il y a une condition plus heureuse qu'une autre, si l'homme en général est plus heureux que la femme. Il faudrait avoir essayé de toutes les conditions, avoir été homme et femme comme Tirésias et Iphis, pour décider cette question ; encore faudrait-il avoir vécu dans toutes les conditions avec un esprit également propre à chacune, et il faudrait avoir passé par tous les états possibles de l'homme et de la femme pour en juger.

On demande encore si de deux hommes l'un est plus heureux que l'autre. Il est bien clair que celui qui a la pierre et la goutte, qui perd son bien, son honneur, sa femme et ses enfants, et qui est condamné à être pendu immédiatement après avoir été taillé, est moins heureux dans ce monde, à tout prendre, qu'un jeune sultan vigoureux, ou que le savetier de La Fontaine [2].

1. Être heureux comme un roi, dit le peuple rebelle.
Ve *Discours sur l'homme*, vers 85.

2. Fable II du livre VIII.

Mais on veut savoir quel est le plus heureux de deux hommes également sains, également riches, et d'une condition égale. Il est clair que c'est leur humeur qui en décide. Le plus modéré, le moins inquiet, et en même temps le plus sensible, est le plus heureux; mais malheureusement le plus sensible est presque toujours le moins modéré. Ce n'est pas notre condition, c'est la trempe de notre âme, qui nous rend heureux. Cette disposition de notre âme dépend de nos organes, et nos organes ont été arrangés sans que nous y ayons la moindre part.

C'est au lecteur à faire là-dessus ses réflexions. Il y a bien des articles sur lesquels il peut s'en dire plus qu'on ne lui en doit dire. En fait d'arts, il faut l'instruire; en fait de morale, il faut le laisser penser.

Il y a des chiens qu'on caresse, qu'on peigne, qu'on nourrit de biscuits, à qui on donne de jolies chiennes. Il y en a d'autres qui sont couverts de gale, qui meurent de faim, qu'on chasse, qu'on bat, et qu'ensuite un jeune chirurgien dissèque lentement, après leur avoir enfoncé quatre gros clous dans les pattes. A-t-il dépendu de ces pauvres chiens d'être heureux ou malheureux?

On dit pensée heureuse, trait heureux, repartie heureuse, physionomie heureuse, climat heureux. Ces pensées, ces traits heureux qui nous viennent comme des inspirations soudaines, et qu'on appelle *des bonnes fortunes d'homme d'esprit*, nous sont inspirés comme la lumière entre dans nos yeux, sans que nous la cherchions. Ils ne sont pas plus en notre pouvoir que la physionomie heureuse, c'est-à-dire douce et noble, si indépendante de nous, et si souvent trompeuse. Le climat heureux est celui que la nature favorise. Ainsi sont les imaginations heureuses, ainsi est l'heureux génie, c'est-à-dire le grand talent. Et qui peut se donner le génie? Qui peut, quand il a reçu quelque rayon de cette flamme, le conserver toujours brillant?

Puisque heureux vient de la bonne heure, et malheureux de la mal-heure, on pourrait dire que ceux qui pensent, qui écrivent avec génie, qui réussissent dans les ouvrages de goût, écrivent *à la bonne heure*. Le grand nombre est de ceux qui écrivent *à la mal-heure*.

Quand on dit un heureux scélérat, on n'entend par ce mot que ses succès. *Félix Sylla*, l'heureux Sylla, un Alexandre VI, un duc de Borgia, ont heureusement pillé, trahi, empoisonné, ravagé, égorgé. Mais s'ils se sont crus des scélérats, il y a grande apparence qu'ils étaient très-malheureux, quand même ils n'auraient pas craint leurs semblables.

Il se pourrait qu'un scélérat mal élevé, un Turc par exemple, à qui on aurait dit qu'il lui est permis de manquer de foi aux chrétiens, de faire serrer d'un cordon de soie le cou de ses vizirs quand ils sont riches, de jeter dans le canal de la mer Noire ses frères étranglés ou massacrés, et de ravager cent lieues de pays pour sa gloire; il se pourrait, dis-je, à toute force, que cet homme n'eût pas plus de remords que son muphti, et fût très-heureux. C'est sur quoi le lecteur peut encore penser beaucoup.

Il y avait autrefois des planètes heureuses, d'autres malheureuses; malheureusement il n'y en a plus.

On a voulu priver le public de ce Dictionnaire utile, heureusement on n'y a pas réussi.

Des âmes de boue, des fanatiques absurdes, préviennent tous les jours les puissants, les ignorants, contre les philosophes. Si malheureusement on les écoutait, nous retomberions dans la barbarie d'où les seuls philosophes nous ont tirés.

HIPATIE, *voyez* HYPATIE.

HISTOIRE.

SECTION PREMIÈRE [1].

DÉFINITION.

L'histoire est le récit des faits donnés pour vrais, au contraire de la fable, qui est le récit des faits donnés pour faux.

1. L'article HISTOIRE, de l'*Encyclopédie*, tome VIII, 1765, se composait, à quelques variantes près: 1° de cette 1re section; 2° de la fin du chapitre v, de tout le chapitre VI, et d'une partie du chapitre VII du *Pyrrhonisme de l'histoire* (voyez les *Mélanges*, année 1768); 3° du chapitre VIII, et du commencement du chapitre IX du même ouvrage; 4° d'une partie du chapitre XI; 5° d'une grande partie de la section III; et 6° d'une partie de la section IV, ci-après (page 358).

Dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, en 1771, l'article HISTOIRE commençait par les deux premiers alinéas de ce qui forme aujourd'hui la section II; et après ces deux alinéas venait ce qui est la section première.

La disposition actuelle (à un morceau près), et la division par sections, datent de l'édition de Kehl. (B.)

— Voici la correspondance entre Voltaire et d'Alembert au sujet de cet article. Voltaire à d'Alembert, 9 décembre 1755: « Je me chargerais encore volontiers de l'article *Histoire*, et je crois que je pourrais fournir des choses assez curieuses sur cette partie, sans pourtant entrer dans des détails trop longs ou trop dangereux. » — Le même au même, 9 octobre 1756: « Je suis bien mécontent de l'article *Histoire*. J'avais envie de faire voir quel est le style convenable à une histoire

Il y a l'histoire des opinions, qui n'est guère que le recueil des erreurs humaines.

L'histoire des arts peut être la plus utile de toutes, quand elle joint à la connaissance de l'invention et du progrès des arts la description de leur mécanisme.

L'histoire naturelle, improprement dite *histoire*, est une partie essentielle de la physique. On a divisé l'histoire des événements en sacrée et profane; l'histoire sacrée est une suite des opérations divines et miraculeuses par lesquelles il a plu à Dieu de conduire autrefois la nation juive, et d'exercer aujourd'hui notre foi.

Si j'apprenais l'hébreu, les sciences, l'histoire,
Tout cela, c'est la mer à boire.

(La Fontaine, liv. VIII, fab. xxv.)

PREMIERS FONDEMENTS DE L'HISTOIRE.

Les premiers fondements de toute histoire sont les récits des pères aux enfants, transmis ensuite d'une génération à une

générale, celui que demande une histoire particulière, celui que des Mémoires exigent. J'aurais voulu faire voir combien Thoiras l'emporte sur Daniel, et Clarendon sur le cardinal de Retz. Il eût été utile de montrer qu'il n'est pas permis à un compilateur des Mémoires des autres de s'exprimer comme un contemporain; que celui qui ne donne les faits que de la seconde main n'a pas le droit de s'exprimer comme celui qui rapporte ce qu'il a vu et ce qu'il a fait; que c'est un ridicule, et non une beauté, de vouloir peindre avec toutes leurs nuances les portraits des gens qu'on n'a point connus; enfin il y aurait cent choses utiles à dire qu'on n'a point dites encore; mais j'étais pressé et j'étais malade. » — Le même au même, 29 novembre 1756 : « Je vous prie de me renvoyer l'article *Histoire*, dont je ne suis point content, et que je veux refondre puisque j'en ai le temps. » — D'Alembert à Voltaire : « Je vous ferai parvenir incessamment l'article *Histoire* contresigné. » — Voltaire à d'Alembert, 28 décembre 1756 : « Je vous renvoie *Histoire*, mon cher grand homme; j'ai bien peur que cela ne soit trop long : c'est un sujet sur lequel on a de la peine à s'empêcher de faire un livre. » — Le même au même, 29 décembre 1757 : « Vous me donnez l'article *Historiographe* à traiter, mes chers maîtres. Je n'ai point ici la minute de l'article *Histoire*. Il me semble que je le fis bien vite, et que je le corrigeai encore plus vite et plus mal. Il serait nécessaire que je le revisse, afin que je ne plaçasse point au mot *Historiographe* ce que j'aurai mis au mot *Histoire*, et que je pusse mieux mesurer ces deux articles. Si donc vous avez quinze jours devant vous, renvoyez-moi *Histoire*. Cela est ridicule, je le sais bien; mais je serais plus ridicule de donner un mauvais article. Je vous renverrai le manuscrit trois jours après l'avoir reçu. » — D'Alembert à Voltaire, 28 janvier 1758 : « Je doute fort que votre article *Histoire* puisse passer avec les nouveaux censeurs, et je vous renverrai cet article quand vous voudrez, pour y faire les changements que vous avez en vue. Mais rien ne presse; je doute que le huitième volume se fasse jamais. » Il y eut, en effet, déroute de l'*Encyclopédie* en 1758; Voltaire, indigné, redemanda tous ses articles non parus; mais on les garda : quand on put reprendre la publication du grand Dictionnaire, ils virent le jour sans qu'il y mît obstacle. (G. A.)

autre ; ils ne sont tout au plus que probables dans leur origine, quand ils ne choquent point le sens commun, et ils perdent un degré de probabilité à chaque génération. Avec le temps la fable se grossit, et la vérité se perd : de là vient que toutes les origines des peuples sont absurdes. Ainsi les Égyptiens avaient été gouvernés par les dieux pendant beaucoup de siècles ; ils l'avaient été ensuite par des demi-dieux ; enfin ils avaient eu des rois pendant onze mille trois cent quarante ans ; et le soleil dans cet espace de temps avait changé quatre fois d'orient et d'occident.

Les Phéniciens du temps d'Alexandre prétendaient être établis dans leur pays depuis trente mille ans ; et ces trente mille ans étaient remplis d'autant de prodiges que la chronologie égyptienne. J'avoue qu'il est physiquement très-possible que la Phénicie ait existé non-seulement trente mille ans, mais trente mille milliards de siècles, et qu'elle ait éprouvé, ainsi que le reste du globe, trente millions de révolutions. Mais nous n'en avons pas de connaissance.

On sait quel merveilleux ridicule règne dans l'ancienne histoire des Grecs.

Les Romains, tout sérieux qu'ils étaient, n'ont pas moins enveloppé de fables l'histoire de leurs premiers siècles. Ce peuple, si récent en comparaison des nations asiatiques, a été cinq cents années sans historiens. Ainsi il n'est pas surprenant que Romulus ait été le fils de Mars, qu'une louve ait été sa nourrice, qu'il ait marché avec mille hommes de son village de Rome contre vingt-cinq mille combattants du village des Sabins ; qu'ensuite il soit devenu dieu ; que Tarquin l'Ancien ait coupé une pierre avec un rasoir, et qu'une vestale ait tiré à terre un vaisseau avec sa ceinture, etc.

Les premières annales de toutes nos nations modernes ne sont pas moins fabuleuses. Les choses prodigieuses et improbables doivent être quelquefois rapportées, mais comme des preuves de la crédulité humaine : elles entrent dans l'histoire des opinions et des sottises ; mais le champ est trop immense.

DES MONUMENTS.

Pour connaître avec un peu de certitude quelque chose de l'histoire ancienne, il n'est qu'un seul moyen, c'est de voir s'il reste quelques monuments incontestables. Nous n'en avons que trois par écrit :

Le premier est le recueil des observations astronomiques faites pendant dix-neuf cents ans de suite à Babylone, envoyées par Alexandre en Grèce. Cette suite d'observations, qui remonte

à deux mille deux cent trente-quatre ans avant notre ère vulgaire, prouve invinciblement que les Babyloniens existaient en corps de peuple plusieurs siècles auparavant : car les arts ne sont que l'ouvrage du temps, et la paresse naturelle aux hommes les laisse des milliers d'années sans autres connaissances et sans autres talents que ceux de se nourrir, de se défendre des injures de l'air, et de s'égorger. Qu'on en juge par les Germains et par les Anglais du temps de César, par les Tartares d'aujourd'hui, par les deux tiers de l'Afrique, et par tous les peuples que nous avons trouvés dans l'Amérique, en exceptant à quelques égards les royaumes du Pérou et du Mexique, et la république de Tlascala. Qu'on se souvienne que dans tout ce nouveau monde personne ne savait ni lire ni écrire.

Le second monument est l'éclipse centrale du soleil calculée à la Chine deux mille cent cinquante-cinq ans avant notre ère vulgaire, et reconnue véritable par tous nos astronomes. Il faut dire des Chinois la même chose que des peuples de Babylone : ils composaient déjà sans doute un vaste empire policé. Mais ce qui met les Chinois au-dessus de tous les peuples de la terre, c'est que ni leurs lois, ni leurs mœurs, ni la langue que parlent chez eux les lettrés, n'ont changé depuis environ quatre mille ans. Cependant cette nation et celle de l'Inde, les plus anciennes de toutes celles qui subsistent aujourd'hui, celles qui possèdent le plus vaste et le plus beau pays, celles qui ont inventé presque tous les arts avant que nous en eussions appris quelques-uns, ont toujours été omises jusqu'à nos jours dans nos prétendues histoires universelles. Et quand un Espagnol et un Français faisaient le dénombrement des nations, ni l'un ni l'autre ne manquait d'appeler son pays la première monarchie du monde, et son roi le plus grand roi du monde, se flattant que son roi lui donnerait une pension dès qu'il aurait lu son livre.

Le troisième monument, fort inférieur aux deux autres, subsiste dans les marbres d'Arundel : la chronique d'Athènes y est gravée deux cent soixante-trois ans avant notre ère ; mais elle ne remonte que jusqu'à Cécrops, treize cent dix-neuf ans au delà du temps où elle fut gravée. Voilà dans l'histoire de toute l'antiquité les seules époques incontestables que nous ayons.

Faisons une sérieuse attention à ces marbres rapportés de Grèce par le lord Arundel. Leur chronique commence quinze cent quatre-vingt-deux ans avant notre ère. C'est aujourd'hui [1]

1. En 1771.

une antiquité de 3353 ans, et vous n'y voyez pas un seul fait qui tienne du miraculeux, du prodigieux. Il en est de même des olympiades; ce n'est pas là qu'on doit dire *Græcia mendax*, la menteuse Grèce [1]. Les Grecs savaient très-bien distinguer l'histoire de la fable, et les faits réels des contes d'Hérodote : ainsi que dans leurs affaires sérieuses, leurs orateurs n'empruntaient rien des discours des sophistes ni des images des poëtes.

La date de la prise de Troie est spécifiée dans ces marbres; mais il n'y est parlé ni des flèches d'Apollon, ni du sacrifice d'Iphigénie, ni des combats ridicules des dieux. La date des inventions de Triptolème et de Cérès s'y trouve; mais Cérès n'y est pas appelée *déesse*. On y fait mention d'un poëme sur l'enlèvement de Proserpine ; il n'y est point dit qu'elle soit fille de Jupiter et d'une déesse, et qu'elle soit femme du dieu des enfers. .

Hercule est initié aux mystères d'Éleusine; mais pas un mot sur ses douze travaux, ni sur son passage en Afrique dans sa tasse, ni sur sa divinité [2], ni sur le gros poisson par lequel il fut avalé, et qui le garda dans son ventre trois jours et trois nuits, selon Lycophron.

Chez nous, au contraire, un étendard est apporté du ciel par un ange aux moines de Saint-Denis ; un pigeon apporte une bouteille d'huile dans une église de Reims; deux armées de serpents se livrent une bataille rangée en Allemagne; un archevêque de Mayence est assiégé et mangé par des rats ; et, pour comble, on a grand soin de marquer l'année de ces aventures. Et l'abbé Lenglet compile, compile ces impertinences ; et les almanachs les ont cent fois répétées ; et c'est ainsi qu'on a instruit la jeunesse; et toutes ces fadaises sont entrées dans l'éducation des princes [3].

Toute histoire est récente. Il n'est pas étonnant qu'on n'ait point d'histoire ancienne profane au delà d'environ quatre mille années. Les révolutions de ce globe, la longue et universelle ignorance de cet art qui transmet les faits par l'écriture, en sont cause. Il reste encore plusieurs peuples qui n'en ont aucun usage. Cet art ne fut commun que chez un très-petit nombre de nations policées ; et même était-il en très-peu de mains. Rien de

1. Juvénal a dit, satire x, vers 174-75 :

Quidquid Græcia mendax
Audet in historia.

2. Le reste de l'alinéa n'existait pas en 1771 ; il fut ajouté en 1774. (B.)

3. Ce paragraphe ne figure pas, on le pense bien, dans l'*Encyclopédie*, ainsi que les trois alinéas qui le précèdent. (G. A.)

plus rare chez les Français et chez les Germains que de savoir écrire; jusqu'au XIVe siècle de notre ère vulgaire, presque tous les actes n'étaient attestés que par témoins. Ce ne fut, en France, que sous Charles VII, en 1454, que l'on commença à rédiger par écrit quelques coutumes de France. L'art d'écrire était encore plus rare chez les Espagnols, et de là vient que leur histoire est si sèche et si incertaine jusqu'au temps de Ferdinand et d'Isabelle. On voit par là combien le très-petit nombre d'hommes qui savaient écrire pouvaient en imposer, et combien il a été facile de nous faire croire les plus énormes absurdités.

Il y a des nations qui ont subjugué une partie de la terre sans avoir l'usage des caractères. Nous savons que Gengis-kan conquit une partie de l'Asie au commencement du XIIIe siècle; mais ce n'est ni par lui ni par les Tartares que nous le savons. Leur histoire, écrite par les Chinois et traduite par le P. Gaubil, dit que ces Tartares n'avaient point alors l'art d'écrire.

Cet art ne dut pas être moins inconnu au Scythe Oguskan, nommé Madiès par les Persans et par les Grecs, qui conquit une partie de l'Europe et de l'Asie si longtemps avant le règne de Cyrus. Il est presque sûr qu'alors sur cent nations il y en avait à peine deux ou trois qui employassent des caractères. Il se peut que, dans un ancien monde détruit, les hommes aient connu l'écriture et les autres arts; mais dans le nôtre ils sont tous très-récents.

Il reste des monuments d'une autre espèce, qui servent à constater seulement l'antiquité reculée de certains peuples, et qui précèdent toutes les époques connues et tous les livres; ce sont les prodiges d'architecture, comme les pyramides et les palais d'Égypte, qui ont résisté au temps. Hérodote, qui vivait il y a deux mille deux cents ans, et qui les avait vus, n'avait pu apprendre des prêtres égyptiens dans quel temps on les avait élevés.

Il est difficile de donner à la plus ancienne des pyramides moins de quatre mille ans d'antiquité; mais il faut considérer que ces efforts de l'ostentation des rois n'ont pu être commencés que longtemps après l'établissement des villes. Mais pour bâtir des villes dans un pays inondé tous les ans, remarquons toujours qu'il avait fallu d'abord relever le terrain des villes sur des pilotis dans ce terrain de vase, et les rendre inaccessibles à l'inondation; il avait fallu, avant de prendre ce parti nécessaire, et avant d'être en état de tenter ces grands travaux, que les peuples se fussent pratiqué des retraites, pendant la crue du Nil, au milieu des rochers qui forment deux chaînes à droite et à gauche de ce

fleuve. Il avait fallu que ces peuples rassemblés eussent les instruments du labourage, ceux de l'architecture, une connaissance de l'arpentage, avec des lois et une police. Tout cela demande nécessairement un espace de temps prodigieux. Nous voyons, par les longs détails qui regardent tous les jours nos entreprises les plus nécessaires et les plus petites, combien il est difficile de faire de grandes choses, et qu'il faut non-seulement une opiniâtreté infatigable, mais plusieurs générations animées de cette opiniâtreté.

Cependant, que ce soit Menès, Thaut ou Chéops, ou Ramessès, qui aient élevé une ou deux de ces prodigieuses masses, nous n'en serons pas plus instruits de l'histoire de l'ancienne Égypte : la langue de ce peuple est perdue. Nous ne savons donc autre chose, sinon qu'avant les plus anciens historiens il y avait de quoi faire une histoire ancienne [1].

SECTION II [2].

Comme nous avons déjà vingt mille ouvrages, la plupart en plusieurs volumes, sur la seule histoire de France [3], et qu'un homme studieux qui vivrait cent ans n'aurait pas le temps de les lire, je crois qu'il est bon de savoir se borner. Nous sommes obligés de joindre à la connaissance de notre pays celle de l'histoire de nos voisins. Il nous est encore moins permis d'ignorer les grandes actions des Grecs et des Romains, et leurs lois, qui sont encore en grande partie les nôtres. Mais si à cette étude nous voulions ajouter celle d'une antiquité plus reculée, nous ressem-

1. Dans les *Questions sur l'Encyclopédie,* en 1770, Voltaire avait reproduit les chapitres v (sauf quelques mots), vi, vii, viii, ix, x et xi du *Pyrrhonisme de l'histoire* (voyez les *Mélanges,* année 1768) ; après quoi venait ce qui forme aujourd'hui la section iii de l'article Histoire. (B.) — Voyez ci-après, page 356.

2. Imprimée en 1764, à la suite des *Contes de Guillaume Vadé;* les trois premiers alinéas faisaient le commencement de l'article Histoire, dans les *Questions sur l'Encyclopédie,* en 1771. (B.)

3. Le P. Lelong, de l'Oratoire, avait donné une *Bibliothèque historique de la France,* 1719, un volume in-folio, contenant 17,487 articles. La nouvelle édition en cinq volumes in-folio, publiés de 1768 à 1778, et conséquemment depuis que Voltaire a écrit ce morceau, donne les titres de 48,223 ouvrages relatifs à l'Histoire de de France, sans compter un volumineux supplément et des numéros doublés. Si l'on réfléchit que nécessairement plusieurs pièces ont échappé aux rédacteurs, que d'autres ont été omises volontairement ou forcément, qu'on n'y trouve rien de postérieur à 1774, que même les articles, depuis 1770, sont dans un nombre infiniment petit, que depuis lors les événements ont fait naître une immense quantité d'ouvrages ou opuscules, on doit s'en tenir plus que jamais à la remarque de Voltaire. (B.)

blerions alors à un homme qui quitterait Tacite et Tite-Live pour étudier sérieusement *les Mille et une Nuits*. Toutes les origines des peuples sont visiblement des fables; la raison en est que les hommes ont dû vivre longtemps en corps de peuples, et apprendre à faire du pain et des habits (ce qui était difficile), avant d'apprendre à transmettre toutes leurs pensées à la postérité (ce qui était plus difficile encore). L'art d'écrire n'a pas certainement plus de six mille ans chez les Chinois; et, quoi qu'en aient dit les Chaldéens et les Égyptiens, il n'y a guère d'apparence qu'ils aient su plus tôt écrire et lire couramment.

L'histoire des temps antérieurs ne put donc être transmise que de mémoire; et on sait assez combien le souvenir des choses passées s'altère de génération en génération. C'est l'imagination seule qui a écrit les premières histoires. Non-seulement chaque peuple inventa son origine, mais il inventa aussi l'origine du monde entier.

Si l'on en croit Sanchoniathon, les choses commencèrent d'abord par un air épais que le vent raréfia; le désir et l'amour en naquirent, et de l'union du désir et de l'amour furent formés les animaux. Les astres ne vinrent qu'ensuite, mais seulement pour orner le ciel, et pour réjouir la vue des animaux qui étaient sur la terre.

Le Knef des Égyptiens, leur Oshireth et leur Isheth, que nous nommons Osiris et Isis, ne sont guère moins ingénieux et moins ridicules. Les Grecs embellirent toutes ces fictions; Ovide les recueillit et les orna des charmes de la plus belle poésie. Ce qu'il dit d'un dieu qui débrouille le chaos, et de la formation de l'homme, est sublime:

> Sanctius his animal mentisque capacius altæ
> Deerat adhuc, et quod dominari in cætera posset,
> Natus homo est. . . .
>
> (*Met.*, I, 76-78.)

> Pronaque cum spectent animalia cætera terram,
> Os homini sublime dedit, cœlumque tueri
> Jussit, et erectos ad sidera tollere vultus.
>
> (*Met.*, I, 84-86.)

Il s'en faut bien qu'Hésiode et les autres qui écrivirent si longtemps auparavant se soient exprimés avec cette sublimité élégante. Mais, depuis ce beau moment où l'homme fut formé jusqu'au temps des olympiades, tout est plongé dans une obscurité profonde.

Hérodote arrive aux jeux olympiques, et fait des contes aux Grecs assemblés, comme une vieille à des enfants. Il commence par dire que les Phéniciens naviguèrent de la mer Rouge dans la Méditerranée, ce qui suppose que ces Phéniciens avaient doublé notre cap de Bonne-Espérance, et fait le tour de l'Afrique.

Ensuite vient l'enlèvement d'Io, puis la fable de Gygès et de Candaule, puis de belles histoires de voleurs, et celle de la fille du roi d'Égypte Chéops, qui, ayant exigé une pierre de taille de chacun de ses amants, en eut assez pour bâtir une des plus belles pyramides.

Joignez à cela des oracles, des prodiges, des tours de prêtres, et vous avez l'histoire du genre humain.

Les premiers temps de l'histoire romaine semblent écrits par des Hérodotes; nos vainqueurs et nos législateurs ne savaient compter leurs années qu'en fichant des clous dans une muraille par la main de leur grand pontife.

Le grand Romulus, roi d'un village, est fils du dieu Mars et d'une religieuse qui allait chercher de l'eau dans sa cruche. Il a un dieu pour père, une catin pour mère, et une louve pour nourrice. Un bouclier tombe du ciel exprès pour Numa. On trouve les beaux livres des sibylles. Un augure coupe un gros caillou avec un rasoir par la permission des dieux. Une vestale met à flot un gros vaisseau engravé, en le tirant avec sa ceinture. Castor et Pollux viennent combattre pour les Romains, et la trace des pieds de leurs chevaux reste imprimée sur la pierre. Les Gaulois ultramontains viennent saccager Rome : les uns disent qu'ils furent chassés par des oies, les autres qu'ils remportèrent beaucoup d'or et d'argent ; mais il est probable que dans ces temps-là, en Italie, il y avait beaucoup moins d'argent que d'oies. Nous avons imité les premiers historiens romains, au moins dans leur goût pour les fables. Nous avons notre oriflamme apportée par un ange, la sainte ampoule par un pigeon ; et quand nous joignons à cela le manteau de saint Martin, nous sommes bien forts.

Quelle serait l'histoire utile? Celle qui nous apprendrait nos devoirs et nos droits, sans paraître prétendre à nous les enseigner.

On demande souvent si la fable du sacrifice d'Iphigénie est prise de l'histoire de Jephté, si le déluge de Deucalion est inventé en imitation de celui de Noé, si l'aventure de Philémon et de Baucis est d'après celle de Loth et de sa femme. Les Juifs avouent qu'ils ne communiquaient point avec les étrangers, que leurs livres ne furent connus des Grecs qu'après la traduction faite par ordre d'un Ptolémée; mais les Juifs furent longtemps auparavant cour-

tiers et usuriers chez les Grecs d'Alexandrie. Jamais les Grecs n'allèrent vendre de vieux habits à Jérusalem. Il paraît qu'aucun peuple n'imita les Juifs, et que ceux-ci prirent beaucoup de choses des Babyloniens, des Égyptiens, et des Grecs.

Toutes les antiquités judaïques sont sacrées pour nous, malgré notre haine et notre mépris pour ce peuple. Nous ne pouvons à la vérité les croire par la raison; mais nous nous soumettons aux Juifs par la foi. Il y a environ quatre-vingts systèmes sur leur chronologie, et beaucoup plus de manières d'expliquer les événements de leur histoire : nous ne savons pas quelle est la véritable; mais nous lui réservons notre foi pour le temps où elle sera découverte.

Nous avons tant de choses à croire de ce savant et magnanime peuple, que toute notre croyance en est épuisée, et qu'il ne nous en reste plus pour les prodiges dont l'histoire des autres nations est pleine. Rollin a beau nous répéter les oracles d'Apollon et les merveilles de Sémiramis; il a beau transcrire tout ce qu'on a dit de la justice de ces anciens Scythes qui pillèrent si souvent l'Asie, et qui mangeaient des hommes dans l'occasion, il trouve un peu d'incrédulité chez les honnêtes gens.

Ce que j'admire le plus dans nos compilateurs modernes, c'est la sagesse et la bonne foi avec laquelle ils nous prouvent que tout ce qui arriva autrefois dans les plus grands empires du monde n'arriva que pour instruire les habitants de la Palestine. Si les rois de Babylone, dans leurs conquêtes, tombent en passant sur le peuple hébreu, c'est uniquement pour corriger ce peuple de ses péchés. Si le roi qu'on a nommé Cyrus se rend maître de Babylone, c'est pour donner à quelques Juifs la permission d'aller chez eux. Si Alexandre est vainqueur de Darius, c'est pour établir des fripiers juifs dans Alexandrie. Quand les Romains joignent la Syrie à leur vaste domination, et englobent le petit pays de la Judée dans leur empire, c'est encore pour instruire les Juifs; les Arabes et les Turcs ne sont venus que pour corriger ce peuple aimable. Il faut avouer qu'il a eu une excellente éducation; jamais on n'eut tant de précepteurs : et voilà comme l'histoire est utile.

Mais ce que nous avons de plus instructif, c'est la justice exacte que les clercs ont rendue à tous les princes dont ils n'étaient pas contents. Voyez avec quelle candeur impartiale saint Grégoire de Nazianze juge l'empereur Julien le philosophe : il déclare que ce prince, qui ne croyait point au diable, avait un commerce secret avec le diable, et qu'un jour que les démons lui apparurent tout enflammés sous des figures trop hideuses, il les chassa en faisant par inadvertance des signes de croix.

Il l'appelle un *furieux*, un *misérable;* il assure que Julien immolait de jeunes garçons et de jeunes filles toutes les nuits dans des caves. C'est ainsi qu'il parle du plus clément des hommes, qui ne s'était jamais vengé des invectives que ce même Grégoire proféra contre lui pendant son règne.

Une méthode heureuse de justifier les calomnies dont on accable un innocent, c'est de faire l'apologie d'un coupable. Par là tout est compensé ; et c'est la manière qu'emploie le même saint de Nazianze. L'empereur Constance, oncle et prédécesseur de Julien, à son avénement à l'empire avait massacré Julius, frère de sa mère, et ses deux fils, tous trois déclarés augustes : c'était une méthode qu'il tenait de son père le grand Constantin ; il fit ensuite assassiner Gallus, frère de Julien. Cette cruauté qu'il exerça contre sa famille, il la signala contre l'empire ; mais il était dévot, et même, dans la bataille décisive qu'il donna contre Magnence, il pria Dieu dans une église pendant tout le temps que les armées furent aux mains. Voilà l'homme dont Grégoire fait le panégyrique. Si les saints nous font connaître ainsi la vérité, que ne doit-on point attendre des profanes, surtout quand ils sont ignorants, superstitieux, et passionnés?

On fait quelquefois aujourd'hui un usage un peu bizarre de l'étude de l'histoire. On déterre des chartes du temps de Dagobert, la plupart suspectes et mal entendues, et on en infère que des coutumes, des droits, des prérogatives, qui subsistaient alors, doivent revivre aujourd'hui. Je conseille à ceux qui étudient et qui raisonnent ainsi de dire à la mer : Tu as été autrefois à Aigues-Mortes, à Fréjus, à Ravenne, à Ferrare ; retournes-y tout à l'heure.

SECTION III [1].

DE L'UTILITÉ DE L'HISTOIRE.

Cet avantage consiste surtout dans la comparaison qu'un homme d'État, un citoyen peut faire des lois et des mœurs étrangères avec celles de son pays : c'est ce qui excite l'émulation des

1. Toute cette section faisait, en 1771, partie des *Questions sur l'Encyclopédie*. (Voyez les notes, pages 346 et 352.)

A quelques alinéas près, ce qui la compose faisait partie de l'article HISTOIRE, dans le tome VIII de l'*Encyclopédie*, en 1765.

Le morceau *de l'Utilité de l'histoire*, qui fait aussi partie du tome III des *Nouveaux Mélanges*, publié en 1765, avait été placé ailleurs par les éditeurs de Kehl. Ils en avaient fait le XIVe des *Fragments de l'histoire* (voyez dans les *Mélanges*, année 1773). (B.)

nations modernes dans les arts, dans l'agriculture, dans le commerce.

Les grandes fautes passées servent beaucoup en tout genre; on ne saurait trop remettre devant les yeux les crimes et les malheurs. On peut, quoi qu'on en dise, prévenir les uns et les autres; l'histoire du tyran Christiern peut empêcher une nation de confier le pouvoir absolu à un tyran; et le désastre de Charles XII devant Pultava avertit un général de ne pas s'enfoncer dans l'Ukraine sans avoir des vivres.

C'est pour avoir lu les détails des batailles de Crécy, de Poitiers, d'Azincourt, de Saint-Quentin, de Gravelines, etc., que le célèbre maréchal de Saxe se déterminait à chercher, autant qu'il pouvait, des affaires de poste.

Les exemples font un grand effet sur l'esprit d'un prince qui lit avec attention. Il verra que Henri IV n'entreprit sa grande guerre, qui devait changer le système de l'Europe, qu'après s'être assuré du nerf de la guerre pour la pouvoir soutenir plusieurs années sans aucun nouveau secours de finances.

Il verra que la reine Élisabeth, par les seules ressources du commerce et d'une sage économie, résista au puissant Philippe II, et que de cent vaisseaux qu'elle mit en mer contre la flotte invincible, les trois quarts étaient fournis par les villes commerçantes d'Angleterre.

La France non entamée sous Louis XIV, après neuf ans de la guerre la plus malheureuse, montrera évidemment l'utilité des places frontières qu'il construisit. En vain l'auteur des causes de la chute de l'empire romain[1] blâme-t-il Justinien d'avoir eu la même politique; il ne devait blâmer que les empereurs qui négligèrent ces places frontières, et qui ouvrirent les portes de l'empire aux barbares.

Un avantage que l'histoire moderne a sur l'ancienne est d'apprendre à tous les potentats que depuis le XVe siècle on s'est toujours réuni contre une puissance trop prépondérante. Ce système d'équilibre a toujours été inconnu des anciens, et c'est la raison des succès du peuple romain, qui, ayant formé une milice supérieure à celle des autres peuples, les subjugua l'un après l'autre, du Tibre jusqu'à l'Euphrate.

[2] Il est nécessaire de remettre souvent sous les yeux les usur-

1. Montesquieu : *Causes de la grandeur et de la décadence des Romains*, chapitre XX.

2. Cet alinéa et les deux suivants n'étaient point dans l'*Encyclopédie*, en 1765,

pations des papes, les scandaleuses discordes de leurs schismes, la démence des disputes de controverse, les persécutions, les guerres enfantées par cette démence, et les horreurs qu'elles ont produites.

Si on ne rendait pas cette connaissance familière aux jeunes gens, s'il n'y avait qu'un petit nombre de savants instruits de ces faits, le public serait aussi imbécile qu'il l'était du temps de Grégoire VII. Les calamités de ces temps d'ignorance renaîtraient infailliblement, parce qu'on ne prendrait aucune précaution pour les prévenir. Tout le monde sait à Marseille par quelle inadvertance la peste fut apportée du Levant[1], et on s'en préserve.

Anéantissez l'étude de l'histoire, vous verrez peut-être des Saint-Barthélemy en France, et des Cromwell en Angleterre.

CERTITUDE DE L'HISTOIRE.

Toute certitude qui n'est pas démonstration mathématique n'est qu'une extrême probabilité : il n'y a pas d'autre certitude historique.

Quand Marc-Paul parla le premier, mais le seul, de la grandeur et de la population de la Chine, il ne fut pas cru, et il ne put exiger de croyance. Les Portugais qui entrèrent dans ce vaste empire plusieurs siècles après commencèrent à rendre la chose probable. Elle est aujourd'hui certaine, de cette certitude qui naît de la déposition unanime de mille témoins oculaires de différentes nations, sans que personne ait réclamé contre leur témoignage.

Si deux ou trois historiens seulement avaient écrit l'aventure du roi Charles XII, qui, s'obstinant à rester dans les États du sultan son bienfaiteur, malgré lui, se battit avec ses domestiques contre une armée de janissaires et de Tartares, j'aurais suspendu mon jugement ; mais ayant parlé à plusieurs témoins oculaires, et n'ayant jamais entendu révoquer cette action en doute, il a bien fallu la croire ; parce qu'après tout, si elle n'est ni sage ni ordinaire, elle n'est contraire ni aux lois de la nature ni au caractère du héros[2].

mais faisaient partie du tome III des *Nouveaux Mélanges*, publié, comme je l'ai dit, la même année, et faisaient aussi partie du morceau dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, en 1771. (B.)

1. En 1720.

2. Dans l'*Encyclopédie*, tome VIII, 1765, on lisait ici l'alinéa suivant :

« L'histoire de l'homme au masque de fer aurait passé dans mon esprit pour un roman, si je ne la tenais que du gendre du chirurgien qui eut soin de cet

Ce qui répugne au cours ordinaire de la nature ne doit point être cru, à moins qu'il ne soit attesté par des hommes animés visiblement de l'esprit divin, et qu'il soit impossible de douter de leur inspiration. Voilà pourquoi, à l'article CERTITUDE du *Dictionnaire encyclopédique*, c'est un grand paradoxe de dire qu'on devrait croire aussi bien tout Paris qui affirmerait avoir vu ressusciter un mort, qu'on croit tout Paris quand il dit qu'on a gagné la bataille de Fontenoy. Il paraît évident que le témoignage de tout Paris sur une chose improbable ne saurait être égal au témoignage de tout Paris sur une chose probable. Ce sont là les premières notions de la saine logique. Un tel dictionnaire ne devait être consacré qu'à la vérité[1].

INCERTITUDE DE L'HISTOIRE.

On distingue les temps en fabuleux et historiques. Mais les historiques auraient dû être distingués eux-mêmes en vérités et en fables. Je ne parle pas ici de fables reconnues aujourd'hui pour telles : il n'est pas question, par exemple, des prodiges dont Tite-Live a embelli ou gâté son histoire ; mais, dans les faits les plus reçus, que de raisons de douter !

Qu'on fasse attention que la république romaine a été cinq cents ans sans historiens ; que Tite-Live lui-même déplore la perte des autres monuments qui périrent presque tous dans l'incendie de Rome, *pleraque interiere ;* qu'on songe que dans les trois cents premières années l'art d'écrire était très-rare, *raræ per eadem tempora litteræ ;* il sera permis alors de douter de tous les événements qui ne sont pas dans l'ordre ordinaire des choses humaines.

Sera-t-il bien probable que Romulus, le petit-fils du roi des Sabins, aura été forcé d'enlever des Sabines pour avoir des femmes? L'histoire de Lucrèce sera-t-elle bien vraisemblable? Croira-t-on aisément, sur la foi de Tite-Live, que le roi Porsenna s'enfuit plein d'admiration pour les Romains, parce qu'un

homme dans sa dernière maladie. Mais l'officier qui le gardait alors m'ayant aussi attesté le fait, et tous ceux qui devaient en être instruits me l'ayant confirmé, et les enfants des ministres d'État, dépositaires de ce secret, qui vivent encore, en étant instruits comme moi, j'ai donné à cette histoire un grand degré de probabilité, degré pourtant au-dessous de celui qui fait croire l'affaire de Bender, parce que l'aventure de Bender a eu plus de témoins que celle de l'homme au masque de fer. » (B.)

— Sur le masque de fer, voyez tome XVII, pages 204-208.

1. Voyez les articles CERTAIN, CERTITUDE. *Note de Voltaire.*

fanatique avait voulu l'assassiner? Ne sera-t-on pas porté, au contraire, à croire Polybe, qui était antérieur à Tite-Live de deux cents années? Polybe dit que Porsenna subjugua les Romains: cela est bien plus probable que l'aventure de Scévola, qui se brûla entièrement la main parce qu'elle s'était méprise. J'aurais défié Poltrot d'en faire autant.

L'aventure de Régulus, enfermé par les Carthaginois dans un tonneau garni de pointes de fer, mérite-t-elle qu'on la croie? Polybe, contemporain, n'en aurait-il pas parlé si elle avait été vraie? Il n'en dit pas un mot: n'est-ce pas une grande présomption que ce conte ne fut inventé que longtemps après pour rendre les Carthaginois odieux?

Ouvrez le *Dictionnaire de Moréri*, à l'article RÉGULUS; il vous assure que le supplice de ce Romain est rapporté dans Tite-Live: cependant la décade où Tite-Live aurait pu en parler est perdue; on n'a que le supplément de Freinshemius; et il se trouve que ce dictionnaire n'a cité qu'un Allemand du XVIIe siècle, croyant citer un Romain du temps d'Auguste. On ferait des volumes immenses de tous les faits célèbres et reçus dont il faut douter. Mais les bornes de cet article ne permettent pas de s'étendre.

LES TEMPLES, LES FÊTES, LES CÉRÉMONIES ANNUELLES, LES MÉDAILLES MÊME, SONT-ELLES DES PREUVES HISTORIQUES?

On est naturellement porté à croire qu'un monument érigé par une nation pour célébrer un événement en atteste la certitude: cependant, si ces monuments n'ont pas été élevés par des contemporains, s'ils célèbrent quelques faits peu vraisemblables, prouvent-ils autre chose sinon qu'on a voulu consacrer une opinion populaire?

La colonne rostrale érigée dans Rome par les contemporains de Duillius est sans doute une preuve de la victoire navale de Duillius; mais la statue de l'augure Nævius, qui coupait un caillou avec un rasoir, prouvait-elle que Nævius avait opéré ce prodige? Les statues de Cérès et de Triptolème, dans Athènes, étaient-elles des témoignages incontestables que Cérès était descendue de je ne sais quelle planète pour venir enseigner l'agriculture aux Athéniens? Le fameux Laocoon, qui subsiste aujourd'hui si entier, atteste-t-il bien la vérité de l'histoire du cheval de Troie?

Les cérémonies, les fêtes annuelles établies par toute une nation, ne constatent pas mieux l'origine à laquelle on les attribue. La fête d'Arion porté sur un dauphin se célébrait chez les

Romains comme chez les Grecs. Celle de Faune rappelait son aventure avec Hercule et Omphale, quand ce dieu, amoureux d'Omphale, prit le lit d'Hercule pour celui de sa maîtresse.

La fameuse fête des lupercales était établie en l'honneur de la louve qui allaita Romulus et Rémus.

Sur quoi était fondée la fête d'Orion, célébrée le cinq des ides de mai? Le voici. Hyrée reçut chez lui Jupiter, Neptune et Mercure; et quand ses hôtes prirent congé, ce bonhomme, qui n'avait point de femme et qui voulait avoir un enfant, témoigna sa douleur aux trois dieux. On n'ose exprimer ce qu'ils firent sur la peau du bœuf qu'Hyrée leur avait servi à manger; ils couvrirent ensuite cette peau d'un peu de terre : de là naquit Orion au bout de neuf mois.

Presque toutes les fêtes romaines, syriennes, grecques, égyptiennes, étaient fondées sur de pareils contes, ainsi que les temples et les statues des anciens héros : c'étaient des monuments que la crédulité consacrait à l'erreur.

[1] Un de nos plus anciens monuments est la statue de saint Denis portant sa tête dans ses bras.

Une médaille, même contemporaine, n'est pas quelquefois une preuve. Combien la flatterie n'a-t-elle pas frappé de médailles sur des batailles très-indécises, qualifiées de victoires, et sur des entreprises manquées, qui n'ont été achevées que dans la légende? N'a-t-on pas en dernier lieu, pendant la guerre de 1740 des Anglais contre le roi d'Espagne, frappé une médaille qui attestait la prise de Carthagène par l'amiral Vernon, tandis que cet amiral levait le siége?

Les médailles ne sont des témoignages irréprochables que lorsque l'événement est attesté par des auteurs contemporains[2]; alors ces preuves, se soutenant l'une par l'autre, constatent la vérité[3].

DOIT-ON DANS L'HISTOIRE INSÉRER DES HARANGUES, ET FAIRE DES PORTRAITS?

Si dans une occasion importante un général d'armée, un homme d'État a parlé d'une manière singulière et forte, qui

1. Cette phrase n'existe pas dans l'*Encyclopédie*. Elle fut ajoutée en 1771. (B.)

2. Voltaire l'a déjà dit dans son *Essai sur les Mœurs*, tome XIII, page 175.

3. Ici, dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, en 1771, étaient reproduits les chapitres XII, XIII, XV, XVI, XVII, du *Pyrrhonisme de l'histoire* (voyez les *Mélanges*, année 1768). (B.)

caractérise son génie et celui de son siècle, il faut sans doute rapporter son discours mot pour mot : de telles harangues sont peut-être la partie de l'histoire la plus utile. Mais pourquoi faire dire à un homme ce qu'il n'a pas dit? Il vaudrait presque autant lui attribuer ce qu'il n'a pas fait. C'est une fiction imitée d'Homère; mais ce qui est fiction dans un poëme devient à la rigueur mensonge dans un historien. Plusieurs anciens ont eu cette méthode; cela ne prouve autre chose sinon que plusieurs anciens ont voulu faire parade de leur éloquence aux dépens de la vérité.

DES PORTRAITS.

Les portraits montrent encore bien souvent plus d'envie de briller que d'instruire. Des contemporains sont en droit de faire le portrait des hommes d'État avec lesquels ils ont négocié, des généraux sous qui ils ont fait la guerre. Mais qu'il est à craindre que le pinceau ne soit guidé par la passion! Il paraît que les portraits qu'on trouve dans Clarendon sont faits avec plus d'impartialité, de gravité et de sagesse, que ceux qu'on lit avec plaisir dans le cardinal de Retz.

Mais vouloir peindre les anciens, s'efforcer de développer leurs âmes, regarder les événements comme des caractères avec lesquels on peut lire sûrement dans le fond des cœurs : c'est une entreprise bien délicate, c'est dans plusieurs une puérilité.

DE LA MAXIME DE CICÉRON CONCERNANT L'HISTOIRE : QUE L'HISTORIEN N'OSE DIRE UNE FAUSSETÉ, NI CACHER UNE VÉRITÉ [1].

La première partie de ce précepte est incontestable; il faut examiner l'autre. Si une vérité peut être de quelque utilité à l'État, votre silence est condamnable. Mais je suppose que vous écriviez l'histoire d'un prince qui vous aura confié un secret : devez-vous le révéler? devez-vous dire à la postérité ce que vous seriez coupable de dire en secret à un seul homme? Le devoir d'un historien l'emportera-t-il sur un devoir plus grand?

Je suppose encore que vous ayez été témoin d'une faiblesse qui n'a point influé sur les affaires publiques, devez-vous révéler cette faiblesse? En ce cas l'histoire serait une satire.

Il faut avouer que la plupart des écrivains d'anecdotes sont

1. Cicéron, *de Oratore*, II, 15, dit : *Ne quid falsi dicere audeat; deinde ne quid veri non audeat.*

plus indiscrets qu'utiles. Mais que dire de ces compilateurs insolents qui, se faisant un mérite de médire, impriment et vendent des scandales comme la Voisin vendait des poisons?

L'HISTOIRE SATIRIQUE.

Si Plutarque a repris Hérodote de n'avoir pas assez relevé la gloire de quelques villes grecques, et d'avoir omis plusieurs faits connus dignes de mémoire, combien sont plus répréhensibles aujourd'hui ceux qui, sans avoir aucun des mérites d'Hérodote, imputent aux princes, aux nations, des actions odieuses, sans la plus légère apparence de preuve? La guerre de 1741 a été écrite en Angleterre. On trouve dans cette histoire qu'à la bataille de Fontenoy « les Français tirèrent sur les Anglais avec des balles empoisonnées et des morceaux de verre venimeux,' et que le duc de Cumberland envoya au roi de France une botte pleine de ces prétendus poisons trouvés dans les corps des Anglais blessés ». Le même auteur ajoute que les Français ayant perdu quarante mille hommes à cette bataille, le parlement de Paris rendit un arrêt par lequel il était défendu d'en parler sous des peines corporelles.

Les Mémoires frauduleux[1] imprimés depuis peu sous le nom de Mme de Maintenon sont remplis de pareilles absurdités. On y trouve qu'au siége de Lille les alliés jetaient des billets dans la ville conçus en ces termes : « Français, consolez-vous ; la Maintenon ne sera pas votre reine. »

Presque chaque page est souillée d'impostures et de termes offensants contre la famille royale et contre les familles principales du royaume, sans alléguer la plus légère vraisemblance qui puisse donner la moindre couleur à ces mensonges. Ce n'est point écrire l'histoire, c'est écrire au hasard des calomnies qui méritent le carcan.

On a imprimé en Hollande, sous le nom d'*Histoire*, une foule de libelles dont le style est aussi grossier que les injures, et les faits aussi faux qu'ils sont mal écrits. C'est, dit-on, un mauvais fruit de l'excellent arbre de la liberté. Mais si les malheureux auteurs de ces inepties ont eu la liberté de tromper les lecteurs, il faut user ici de la liberté de les détromper.

1. Dans l'*Encyclopédie*, on lit : « Des Mémoires frauduleux imprimés depuis peu sont remplis, etc. » Les *Mémoires* de Mme de Maintenon avaient paru en 1755, et Voltaire écrivait en 1758. (B.)

[1] L'appât d'un vil gain, joint à l'insolence des mœurs abjectes, furent les seuls motifs qui engagèrent ce réfugié languedocien protestant, nommé Langlevieux, dit La Beaumelle, à tenter la plus infâme manœuvre qui ait jamais déshonoré la littérature. Il vend pour dix-sept louis d'or au libraire Esslinger de Francfort, en 1753, l'*Histoire du siècle de Louis XIV*, qui ne lui appartient point[2]; et, soit pour s'en faire croire le propriétaire, soit pour gagner son argent, il la charge de notes abominables contre Louis XIV, contre son fils, contre le duc de Bourgogne, son petit-fils, qu'il traite sans façon de perfide et de traître envers son grand-père et la France. Il vomit contre le duc d'Orléans régent les calomnies les plus horribles et les plus absurdes; personne n'est épargné, et cependant il n'a jamais connu personne. Il débite sur les maréchaux de Villars, de Villeroi, sur les ministres, sur les femmes, des historiettes ramassées dans des cabarets; et il parle des plus grands princes comme de ses justiciables. Il s'exprime en juge des rois : « Donnez-moi, dit-il, un Stuart, et je le fais roi d'Angleterre. »

Cet excès de ridicule dans un inconnu n'a pas été relevé : il eût été sévèrement puni dans un homme dont les paroles auraient eu quelque poids. Mais il faut remarquer que souvent ces ouvrages de ténèbres ont du cours dans l'Europe; ils se vendent aux foires de Francfort et de Leipsick; tout le Nord en est inondé. Les étrangers qui ne sont pas instruits croient puiser dans ces libelles les connaissances de l'histoire moderne. Les auteurs allemands ne sont pas toujours en garde contre ces Mémoires, ils s'en servent comme de matériaux : c'est ce qui est arrivé aux Mémoires de Pontis, de Montbrun, de Rochefort, de Vordac; à tous ces prétendus Testaments politiques des ministres d'État, composés par des faussaires; à la Dîme royale de Bois-Guillebert, impudemment donnée sous le nom du maréchal de Vauban; et à tant de compilations d'ana et d'anecdotes.

L'histoire est quelquefois encore plus maltraitée en Angleterre. Comme il y a toujours deux partis assez violents qui s'acharnent l'un contre l'autre jusqu'à ce que le danger commun les réunisse, les écrivains d'une faction condamnent tout ce que les autres approuvent. Le même homme est représenté comme un Caton et comme un Catilina. Comment démêler le vrai entre l'adulation

1. Les cinq alinéas qui suivent n'étaient pas dans l'*Encyclopédie* en 1765; ils furent ajoutés en 1771. (B.)

2. Voyez, sur le même sujet, dans les *Mélanges*, année 1753, la première partie du *Supplément au Siècle de Louis XIV*, et, année 1767, la dix-septième des *Honnêtetés littéraires*.

et la satire? Il n'y a peut-être qu'une règle sûre, c'est de croire le bien qu'un historien de parti ose dire des héros de la faction contraire, et le mal qu'il ose dire des chefs de la sienne dont il n'aura pas à se plaindre.

A l'égard des Mémoires réellement écrits par les personnages intéressés, comme ceux de Clarendon, de Ludlow, de Burnet, en Angleterre; de La Rochefoucauld, de Retz, en France; s'ils s'accordent, ils sont vrais; s'ils se contrarient, doutez.

Pour les ana et les anecdotes, il y en a un sur cent qui peut contenir quelque ombre de vérité.

SECTION IV.

DE LA MÉTHODE, DE LA MANIÈRE D'ÉCRIRE L'HISTOIRE, ET DU STYLE.

On en a tant dit sur cette matière qu'il faut ici en dire très-peu. On sait assez que la méthode et le style de Tite-Live, sa gravité, son éloquence sage, conviennent à la majesté de la république romaine; que Tacite est plus fait pour peindre des tyrans; Polybe, pour donner des leçons de la guerre; Denis d'Halicarnasse, pour développer les antiquités.

Mais en se modelant en général sur ces grands maîtres, on a aujourd'hui un fardeau plus pesant que le leur à soutenir. On exige des historiens modernes plus de détails, des faits plus constatés, des dates précises, des autorités, plus d'attention aux usages, aux lois, aux mœurs, au commerce, à la finance, à l'agriculture, à la population; il en est de l'histoire comme des mathématiques et de la physique: la carrière s'est prodigieusement accrue. Autant il est aisé de faire un recueil de gazettes, autant il est difficile aujourd'hui d'écrire l'histoire.

[1] Daniel se crut un historien parce qu'il transcrivait des dates et des récits de batailles où l'on n'entend rien. Il devait m'apprendre les droits de la nation, les droits des principaux corps de cette nation, ses lois, ses usages, ses mœurs, et comment ils ont changé. Cette nation est en droit de lui dire: Je vous demande mon histoire encore plus que celle de Louis le Gros et de Louis Hutin. Vous me dites, d'après une vieille chronique écrite au hasard, que Louis VIII étant attaqué d'une maladie mortelle, exténué, languissant, n'en pouvant plus, les médecins ordonnèrent à ce corps cadavéreux de coucher avec une jolie fille pour

1. Cet alinéa n'est point dans l'*Encyclopédie;* il fut ajouté en 1771. (B.)

se refaire, et que le saint roi rejeta bien loin cette vilenie. Ah ! Daniel, vous ne saviez donc pas le proverbe italien : *donna ignuda manda l'uomo sotto la terra*. Vous deviez avoir un peu plus de teinture de l'histoire politique et de l'histoire naturelle [1].

On exige que l'histoire d'un pays étranger ne soit point jetée dans le même moule que celle de votre patrie.

Si vous faites l'histoire de France, vous n'êtes pas obligé de décrire le cours de la Seine et de la Loire ; mais si vous donnez au public les conquêtes des Portugais en Asie, on exige une topographie des pays découverts. On veut que vous meniez votre lecteur par la main le long de l'Afrique et des côtes de la Perse et de l'Inde : on attend de vous des instructions sur les mœurs, les lois, les usages de ces nations nouvelles pour l'Europe.

Nous avons vingt histoires de l'établissement des Portugais dans les Indes ; mais aucune ne nous a fait connaître les divers gouvernements de ce pays, ses religions, ses antiquités, les brames, les disciples de saint Jean, les guèbres, les banians [2]. On nous a conservé, il est vrai, les lettres de Xavier et de ses successeurs. On nous a donné des histoires de l'Inde, faites à Paris d'après ces missionnaires qui ne savaient pas la langue des brames. On nous répète dans cent écrits que les Indiens adorent le diable. Des aumôniers d'une compagnie de marchands partent dans ce préjugé ; et dès qu'ils voient sur les côtes de Coromandel des figures symboliques, ils ne manquent pas d'écrire que ce sont des portraits du diable, qu'ils sont dans son empire, qu'ils vont le combattre. Ils ne songent pas que c'est nous qui adorons le diable Mammon, et qui lui allons porter nos vœux à six mille lieues de notre patrie pour en obtenir de l'argent.

Pour ceux qui se mettent, dans Paris, aux gages d'un libraire de la rue Saint-Jacques, et à qui l'on commande une histoire du Japon, du Canada, des îles Canaries, sur des Mémoires de quelques capucins, je n'ai rien à leur dire.

C'est assez qu'on sache que la méthode convenable à l'histoire de son pays n'est point propre à décrire les découvertes du nouveau monde : qu'il ne faut pas écrire sur une petite ville comme sur un grand empire ; qu'on ne doit point faire l'histoire privée d'un prince comme celle de France ou d'Angleterre.

1. Le fait est dans les chroniques du temps. L'historien n'est pas responsable de l'ignorance des médecins du XIIIe siècle.

2. Dans l'*Encyclopédie*, au lieu de la fin de cet alinéa et de l'alinéa suivant, on lit : « Cette réflexion peut s'appliquer à presque toutes les histoires des pays étrangers. Si vous n'avez pas, etc. » (B.)

Si vous n'avez autre chose à nous dire, sinon qu'un barbare a succédé à un autre barbare sur les bords de l'Oxus et de l'Iaxarte, en quoi êtes-vous utile au public[1] ?

Ces règles sont assez connues ; mais l'art de bien écrire l'histoire sera toujours très-rare. On sait assez qu'il faut un style grave, pur, varié, agréable. Il en est des lois pour écrire l'histoire comme de celles de tous les arts de l'esprit : beaucoup de préceptes, et peu de grands artistes[2].

SECTION V[3].

HISTOIRE DES ROIS JUIFS, ET DES PARALIPOMÈNES.

Tous les peuples ont écrit leur histoire dès qu'ils ont pu écrire. Les Juifs ont aussi écrit la leur. Avant qu'ils eussent des rois, ils vivaient sous une théocratie ; ils étaient censés gouvernés par Dieu même.

Quand les Juifs voulurent avoir un roi comme les autres peuples leurs voisins, le prophète Samuel, très-intéressé à n'avoir point de roi, leur déclara de la part de Dieu que c'était Dieu lui-même qu'ils rejetaient : ainsi la théocratie finit chez les Juifs lorsque la monarchie commença.

On pourrait donc dire sans blasphémer que l'histoire des rois juifs a été écrite comme celle des autres peuples, et que Dieu n'a pas pris la peine de dicter lui-même l'histoire d'un peuple qu'il ne gouvernait plus.

On n'avance cette opinion qu'avec la plus extrême défiance. Ce qui pourrait la confirmer, c'est que les *Paralipomènes* contredisent très-souvent le livre *des Rois* dans la chronologie et dans les faits, comme nos historiens profanes se contredisent quelquefois. De plus, si Dieu a toujours écrit l'histoire des Juifs, il faut donc croire qu'il l'écrit encore : car les Juifs sont toujours son peuple chéri. Ils doivent se convertir un jour, et il paraît qu'alors ils seront aussi en droit de regarder l'histoire de leur

1. Dans l'*Encyclopédie*, on lisait ici ce qui suit : « La méthode convenable à l'histoire de votre pays, etc. » Voyez l'alinéa précédent qui fut, en 1771, mis à la place qu'il occupe aujourd'hui. (B.)

2. Ici finissait l'article dans l'*Encyclopédie*. Mais dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, en 1771, on trouvait encore à la suite le chapitre III du *Pyrrhonisme de l'histoire* (voyez les *Mélanges*, année 1768). (B.)

3. Cette section formait tout l'article dans le *Dictionnaire philosophique*, en 1764. (B.)

dispersion comme sacrée qu'ils sont en droit de dire que Dieu écrivit l'histoire de leurs rois.

On peut encore faire une réflexion : c'est que Dieu ayant été leur seul roi très-longtemps, et ensuite ayant été leur historien, nous devons avoir pour tous les Juifs le respect le plus profond. Il n'y a point de fripier juif qui ne soit infiniment au-dessus de César et d'Alexandre. Comment ne se pas prosterner devant un fripier qui vous prouve que son histoire a été écrite par la Divinité même, tandis que les histoires grecques et romaines ne nous ont été transmises que par des profanes ?

Si le style de l'*Histoire des rois* et des *Paralipomènes* est divin, il se peut encore que les actions racontées dans ces histoires ne soient pas divines. David assassine Urie. Isboseth et Miphiboseth sont assassinés. Absalon assassine Ammon ; Joab assassine Absalon ; Salomon assassine Adonias, son frère ; Baasa assassine Nadab ; Zambri assassine Éla ; Amri assassine Zambri ; Achab assassine Naboth ; Jéhu assassine Achab et Joram ; les habitants de Jérusalem assassinent Amasias, fils de Joas ; Sellum, fils de Jabès, assassine Zacharias, fils de Jéroboam ; Manahem assassine Sellum, fils de Jabès ; Phacée, fils de Roméli, assassine Phaceia, fils de Manahem ; Osée, fils d'Éla, assassine Phacée, fils de Roméli. On passe sous silence beaucoup d'autres menus assassinats. Il faut avouer que si le Saint-Esprit a écrit cette histoire, il n'a pas choisi un sujet fort édifiant.

SECTION VI[1].

DES MAUVAISES ACTIONS CONSACRÉES OU EXCUSÉES DANS L'HISTOIRE.

Il n'est que trop ordinaire aux historiens de louer de très-méchants hommes qui ont rendu service à la secte dominante ou à la patrie. Ces éloges sont peut-être d'un citoyen zélé, mais ce zèle outrage le genre humain. Romulus assassine son frère, et on en fait un dieu. Constantin égorge son fils, étouffe sa femme, assassine presque toute sa famille ; on l'a loué dans des conciles, mais l'histoire doit détester ses barbaries. Il est heureux pour nous sans doute que Clovis ait été catholique ; il est heureux pour l'Église anglicane que Henri VIII ait aboli les moines ; mais il faut avouer que Clovis et Henri VIII étaient des monstres de cruauté.

1. Ce morceau a été imprimé, en 1765, dans le tome III des *Nouveaux Mélanges*. Il avait intitulé *des Mauvaises Actions consacrées ou excusées*. (B.)

Lorsque le jésuite Berruyer, qui, quoique jésuite, était un sot, s'avisa de paraphraser l'Ancien et le Nouveau Testament en style de ruelle, sans autre intention que de les faire lire, il jeta des fleurs de rhétorique sur le couteau à deux tranchants que le Juif Aod enfonça avec le manche dans le ventre du roi Églon, sur le sabre dont Judith coupa la tête d'Holoferne après s'être prostituée à lui, et sur plusieurs autres actions de ce genre. Le parlement, en respectant la *Bible* qui rapporte ces histoires, condamna le jésuite qui les louait, et fit brûler l'Ancien et le Nouveau Testament, j'entends celui du jésuite.

Mais comme les jugements des hommes sont toujours différents dans les cas pareils, la même chose arriva à Bayle dans un cas tout contraire : il fut condamné pour n'avoir pas loué toutes les actions de David, roi de la province de Judée. Un nommé Jurieu, prédicant réfugié en Hollande, avec d'autres prédicants réfugiés, voulurent l'obliger à se rétracter. Mais comment se rétracter sur des faits consignés dans l'Écriture ? Bayle n'avait-il pas quelque raison de penser que tous les faits rapportés dans les livres juifs ne sont pas des actions saintes; que David a fait comme un autre des actions très-criminelles, et que s'il est appelé l'homme selon le cœur de Dieu, c'est en vertu de sa pénitence, et non pas à cause de ses forfaits?

Écartons les noms, et ne songeons qu'aux choses. Supposons que pendant le règne de Henri IV, un curé ligueur a répandu secrètement une bouteille d'huile sur la tête d'un berger de Brie, que ce berger vient à la cour, que le curé le présente à Henri IV comme un bon joueur de violon qui pourra dissiper sa mélancolie, que le roi le fait son écuyer et lui donne une de ses filles en mariage; qu'ensuite le roi s'étant brouillé avec le berger, celui-ci se réfugie chez un prince d'Allemagne ennemi de son beau-père, qu'il arme six cents brigands perdus de dettes et de débauches, qu'il court la campagne avec cette canaille, qu'il égorge amis et ennemis, qu'il extermine jusqu'aux femmes et aux enfants à la mamelle, afin qu'il n'y ait personne qui puisse porter la nouvelle de cette boucherie : je suppose encore que ce même berger de Brie devient roi de France après la mort de Henri IV, et qu'il fait assassiner son petit-fils après l'avoir fait manger à sa table, et livre à la mort sept autres petits-enfants de son roi; quel est l'homme qui n'avouera pas que ce berger de Brie est un peu dur?

Les commentateurs conviennent que l'adultère de David et l'assassinat d'Urie sont des fautes que Dieu a pardonnées. On

peut donc convenir que les massacres ci-dessus sont des fautes que Dieu a pardonnées aussi.

Cependant on ne fit aucun quartier à Bayle. Mais en dernier lieu quelques prédicateurs de Londres ayant comparé George II à David, un des serviteurs de ce monarque a fait publiquement imprimer un petit livre dans lequel il se plaint de la comparaison[1]. Il examine toute la conduite de David, il va infiniment plus loin que Bayle, il traite David avec plus de sévérité que Tacite ne traite Domitien. Ce livre n'a pas excité en Angleterre le moindre murmure; tous les lecteurs ont senti que les mauvaises actions sont toujours mauvaises, que Dieu peut les pardonner quand la pénitence est proportionnée au crime, mais qu'aucun homme ne doit les approuver.

Il y a donc plus de raison en Angleterre qu'il n'y en avait en Hollande du temps de Bayle. On sent aujourd'hui qu'il ne faut pas donner pour modèle de sainteté ce qui est digne du dernier supplice; et on sait que si on ne doit pas consacrer le crime, on ne doit pas croire l'absurdité.

HISTORIOGRAPHE[2].

Titre fort différent de celui d'historien. On appelle communément en France historiographe l'homme de lettres pensionné, et, comme on disait autrefois, appointé pour écrire l'histoire. Alain Chartier fut historiographe de Charles VII. Il dit qu'il interrogea les domestiques de ce prince, et leur fit prêter serment, selon le devoir de sa charge, pour savoir d'eux si Charles avait eu en effet Agnès Sorel pour maîtresse. Il conclut qu'il ne se passa jamais rien de libre entre ces amants, et que tout se réduisit à quelques caresses honnêtes dont ces domestiques avaient été les témoins innocents. Cependant il est constant, non par les historiographes, mais par les historiens appuyés sur les titres de famille, que Charles VII eut d'Agnès Sorel trois filles, dont l'aînée, mariée à un Brezé, fut poignardée par son mari. Depuis ce temps il y eut souvent des historiographes de France en titre, et l'usage fut de leur donner des brevets de conseillers d'État avec les provisions

1. M. Hut, en 1761. Voyez l'article DAVID.

2. On voit par la lettre de Voltaire à d'Alembert, du 20 décembre 1757, qu'on lui avait demandé l'article HISTORIOGRAPHE pour l'*Encyclopédie*. Cependant ce morceau n'est pas dans l'*Encyclopédie*. Il a toutefois été imprimé, en 1765, dans le tome II des *Nouveaux Mélanges*. (B.)

de leur charge. Ils étaient commensaux de la maison du roi. Matthieu eut ces priviléges sous Henri IV, et n'en écrivit pas mieux l'histoire.

A Venise, c'est toujours un noble du sénat qui a ce titre et cette fonction; et le célèbre Nani les a remplis avec une approbation générale. Il est bien difficile que l'historiographe d'un prince ne soit pas un menteur; celui d'une république flatte moins, mais il ne dit pas toutes les vérités. A la Chine, les historiographes sont chargés de recueillir tous les événements et tous les titres originaux sous une dynastie. Ils jettent les feuilles numérotées dans une vaste salle, par un orifice semblable à la gueule du lion dans laquelle on jette à Venise les avis secrets qu'on veut donner; lorsque la dynastie est éteinte, on ouvre la salle et on rédige les matériaux, dont on compose une histoire authentique. Le Journal général de l'empire sert aussi à former le corps d'histoire; ce journal est supérieur à nos gazettes, en ce qu'il est fait sous les yeux des mandarins de chaque province, revu par un tribunal suprême, et que chaque pièce porte avec elle une authenticité qui fait foi dans les matières contentieuses.

Chaque souverain choisit son historiographe. Vittorio Siri le fut. Pellisson fut choisi d'abord par Louis XIV pour écrire les événements de son règne, et il s'acquitta de cet emploi avec éloquence dans l'*Histoire de la Franche-Comté*. Racine, le plus élégant des poëtes, et Boileau, le plus correct, furent ensuite substitués à Pellisson. Quelques curieux ont recueilli quelques mémoires du passage du Rhin écrits par Racine. On ne peut juger par ces mémoires si Louis XIV passa le Rhin ou non avec les troupes qui traversèrent ce fleuve à la nage. Cet exemple démontre assez combien il est rare qu'un historiographe ose dire la vérité. Aussi plusieurs qui ont eu ce titre se sont bien donné de garde d'écrire l'histoire: ils ont fait comme Amyot, qui disait qu'il était trop attaché à ses maîtres pour écrire leur vie. Le P. Daniel eut la patente d'historiographe après avoir donné son Histoire de France; il n'eut qu'une pension de 600 livres, regardée seulement comme un honoraire convenable à un religieux[1].

Il est très-difficile d'assigner aux sciences et aux arts, aux

1. Voltaire fut aussi nommé historiographe, et c'est à ce titre qu'il écrivit l'*Histoire du siècle de Louis XV*. S'étant retiré à la cour de Berlin, il fut remplacé dans cette charge par Duclos. Sous le Directoire, une pareille fonction existait encore. Xavier Audoin, ancien secrétaire du ministre de la guerre Pache, fut chargé, comme historiographe de la République, d'écrire l'histoire de la campagne d'Italie. (G. A.)

travaux littéraires, leurs véritables bornes. Peut-être le propre d'un historiographe est de rassembler les matériaux, et on est historien quand on les met en œuvre. Le premier peut tout amasser, le second choisir et arranger. L'historiographe tient plus de l'annaliste simple, et l'historien semble avoir un champ plus libre pour l'éloquence.

Ce n'est pas la peine de dire ici que l'un et l'autre doivent également dire la vérité; mais on peut examiner cette grande loi de Cicéron, *ne quid veri tacere non audeat*, qu'il faut oser ne taire aucune vérité. Cette règle est au nombre des lois qui ont besoin d'être commentées. Je suppose un prince qui confie à son historiographe un secret important auquel l'honneur de ce prince est attaché, ou que même le bien de l'État exige que ce secret ne soit jamais révélé; l'historiographe ou l'historien doit-il manquer de foi à son prince? doit-il trahir sa patrie pour obéir à Cicéron? La curiosité du public semble l'exiger : l'honneur, le devoir, le défendent. Peut-être en ce cas faut-il renoncer à écrire l'histoire.

Une vérité déshonore une famille, l'historiographe ou l'historien doit-il l'apprendre au public? non, sans doute; il n'est point chargé de révéler la honte des particuliers, et l'histoire n'est point une satire.

Mais si cette vérité scandaleuse tient aux événements publics, si elle entre dans les intérêts de l'État, si elle a produit des maux dont il importe de savoir la cause, c'est alors que la maxime de Cicéron doit être observée: car cette loi est comme toutes les autres lois, qui doivent être ou exécutées, ou tempérées, ou négligées, selon les convenances.

Gardons-nous de ce respect humain, quand il s'agit des fautes publiques reconnues, des prévarications, des injustices que le malheur des temps a arrachées à des corps respectables; on ne saurait trop les mettre au jour: ce sont des phares qui avertissent ces corps toujours subsistants de ne plus se briser aux mêmes écueils. Si un parlement d'Angleterre a condamné un homme de bien au supplice, si une assemblée de théologiens a demandé le sang d'un infortuné qui ne pensait pas comme eux, il est du devoir d'un historien d'inspirer de l'horreur à tous les siècles pour ces assassinats juridiques. On a dû toujours faire rougir les Athéniens de la mort de Socrate.

Heureusement même un peuple entier trouve toujours bon qu'on lui remette devant les yeux les crimes de ses pères; on [illegible] condamner, on croit valoir mieux qu'eux. L'histo-

riographe ou l'historien les encourage dans ces sentiments; et en retraçant les guerres de la Fronde et celles de la religion, ils empêchent qu'il n'y en ait encore.

HOMME[1].

Pour connaître le physique de l'espèce humaine, il faut lire les ouvrages d'anatomie, les articles du *Dictionnaire encyclopédique* par M. Venel, ou plutôt faire un cours d'anatomie.

Pour connaître l'homme qu'on appelle *moral*, il faut surtout avoir vécu et réfléchi.

Tous les livres de morale ne sont-ils pas renfermés dans ces paroles de Job[2] : « Homo natus de muliere, brevi vivens tempore, repletur multis miseriis; qui quasi flos egreditur et conteritur, et fugit velut umbra. — L'homme né de la femme vit peu; il est rempli de misères, il est comme une fleur qui s'épanouit, se flétrit, et qu'on écrase; il passe comme une ombre. »

Nous avons déjà vu que la race humaine n'a qu'environ vingt-deux ans à vivre[3], en comptant ceux qui meurent sur le sein de leurs nourrices, et ceux qui traînent jusqu'à cent ans les restes d'une vie imbécile et misérable.

C'est un bel apologue que cette ancienne fable du premier homme, qui était destiné d'abord à vivre vingt ans tout au plus : ce qui se réduisait à cinq ans, en évaluant une vie avec une autre. L'homme était désespéré; il avait auprès de lui une chenille, un papillon, un paon, un cheval, un renard et un singe.

« Prolonge ma vie, dit-il à Jupiter; je vaux mieux que tous ces animaux-là : il est juste que, moi et mes enfants, nous vivions très-longtemps pour commander à toutes les bêtes. — Volontiers, dit Jupiter; mais je n'ai qu'un certain nombre de jours à partager entre tous les êtres à qui j'ai accordé la vie. Je ne puis te donner qu'en retranchant aux autres. Car ne t'imagine pas, parce que je suis Jupiter, que je sois infini et tout-puissant : j'ai ma nature et ma mesure. Çà, je veux bien t'accorder quelques années de plus, en les ôtant à ces six animaux dont tu es jaloux, à condition que tu auras successivement leurs manières d'être. L'homme sera d'abord chenille, en se traînant comme elle dans sa première

1. *Questions sur l'Encyclopédie*, septième partie, 1771. (B.)
2. Chapitre XIV, v. 1 et 2.
3. Voyez l'article Age.

enfance. Il aura jusqu'à quinze ans la légèreté d'un papillon ; dans sa jeunesse la vanité d'un paon. Il faudra, dans l'âge viril, qu'il subisse autant de travaux que le cheval. Vers les cinquante ans, il aura les ruses du renard ; et dans sa vieillesse il sera laid et ridicule comme un singe. C'est assez là en général le destin de l'homme.

Remarquez encore que, malgré les bontés de Jupiter, cet animal, toute compensation faite, n'ayant que vingt-deux à vingt-trois ans à vivre tout au plus, en prenant le genre humain en général, il en faut ôter le tiers pour le temps du sommeil, pendant lequel on est mort ; reste à quinze ou environ : de ces quinze retranchons au moins huit pour la première enfance, qui est, comme on l'a dit[1], le vestibule de la vie. Le produit net sera sept ans ; de ces sept ans, la moitié au moins se consume dans les douleurs de toute espèce ; pose trois ans et demi pour travailler, s'ennuyer, et pour avoir un peu de satisfaction : et que de gens n'en ont point du tout ! Eh bien ! pauvre animal, feras-tu encore le fier[2] ?

Malheureusement, dans cette fable, Dieu oublia d'habiller cet animal comme il avait vêtu le singe, le renard, le cheval, le paon, et jusqu'à la chenille. L'espèce humaine n'eut que sa peau rase, qui, continuellement exposée au soleil, à la pluie, à la grêle, devint gercée, tannée, truitée. Le mâle, dans notre continent, fut défiguré par des poils épars sur son corps, qui le rendirent hideux sans le couvrir. Son visage fut caché sous ses cheveux. Son menton devint un sol raboteux, qui porta une forêt de tiges menues dont les racines étaient en haut, et les branches en bas. Ce fut dans cet état, et d'après cette image, que cet animal osa peindre Dieu, quand, dans la suite des temps, il apprit à peindre.

La femelle, étant plus faible, devint encore plus dégoûtante et plus affreuse dans sa vieillesse : l'objet de la terre le plus hideux est une décrépite. Enfin, sans les tailleurs et les couturières, l'espèce humaine n'aurait jamais osé se montrer devant les autres. Mais avant d'avoir des habits, avant même de savoir parler, il dut s'écouler bien des siècles. Cela est prouvé ; mais il faut le redire souvent.

Cet animal non civilisé, abandonné à lui-même, dut être le plus sale et le plus pauvre de tous les animaux.

> Mon cher Adam, mon gourmand, mon bon père,
> Que faisais-tu dans les jardins d'Éden ?

1. Voyez le paragraphe II de *l'Homme aux quarante écus*.
2. Voyez *l'Homme aux quarante écus*.

Travaillais-tu pour ce sot genre humain?
Caressais-tu madame Ève ma mère?
Avouez-moi que vous aviez tous deux
Les ongles longs, un peu noirs et crasseux,
La chevelure assez mal ordonnée,
Le teint bruni, la peau rude et tannée.
Sans propreté, l'amour le plus heureux
N'est plus amour, c'est un besoin honteux.
Bientôt lassés de leur belle aventure,
Dessous un chêne ils soupent galamment
Avec de l'eau, du millet et du gland;
Le repas fait, ils dorment sur la dure.
Voilà l'état de la pure nature [1].

Il est un peu extraordinaire qu'on ait harcelé, honni, levraudé un philosophe de nos jours très-estimable, l'innocent, le bon Helvétius, pour avoir dit que si les hommes n'avaient pas des mains, ils n'auraient pu bâtir des maisons et travailler en tapisserie de haute lice. Apparemment que ceux qui ont condamné cette proposition ont un secret pour couper les pierres et les bois, et pour travailler à l'aiguille avec les pieds [2].

J'aimais l'auteur du livre *de l'Esprit*. Cet homme valait mieux que tous ses ennemis ensemble; mais je n'ai jamais approuvé ni les erreurs de son livre, ni les vérités triviales qu'il débite avec emphase. J'ai pris son parti hautement quand des hommes absurdes l'ont condamné pour ces vérités mêmes.

Je n'ai point de termes pour exprimer l'excès de mon mépris pour ceux qui, par exemple, ont voulu proscrire magistralement cette proposition : « Les Turcs peuvent être regardés comme des déistes [3]. » Eh! cuistres, comment voulez-vous donc qu'on les regarde? comme des athées, parce qu'ils n'adorent qu'un seul Dieu?

Vous condamnez cette autre proposition-ci : « L'homme d'esprit sait que les hommes sont ce qu'ils doivent être; que toute haine contre eux est injuste; qu'un sot porte des sottises comme un sauvageon porte des fruits amers [4]. »

1. Ces vers sont extraits du *Mondain*, tome X.

2. Ces mots *l'innocent, le bon Helvétius*, n'étaient pas dans l'édition de 1771. Ils furent, ainsi que les quatre alinéas qui suivent, ajoutés en 1774. Helvétius était mort le 26 décembre 1771; Voltaire en reparle encore aux articles LETTRES et POURQUOI. L'arrêt du parlement contre le livre *de l'Esprit* est du 6 février 1759. (B.)

3. *De l'Esprit*, discours II, chapitre XXIV. Cette proposition figure en effet dans la censure que fit la faculté de théologie. (B

4. *Ibid.*, chapitre X.

Ah ! sauvageons de l'école, vous persécutez un homme parce qu'il ne vous hait pas.

Laissons là l'école et poursuivons.

De la raison, des mains industrieuses, une tête capable de généraliser des idées, une langue assez souple pour les exprimer : ce sont là les grands bienfaits accordés par l'Être suprême à l'homme, à l'exclusion des autres animaux.

Le mâle en général vit un peu moins longtemps que la femelle.

Il est toujours plus grand, proportion gardée. L'homme de la plus haute taille a d'ordinaire deux ou trois pouces par-dessus la plus grande femme.

Sa force est presque toujours supérieure ; il est plus agile ; et, ayant tous les organes plus forts, il est plus capable d'une attention suivie. Tous les arts ont été inventés par lui, et non par la femme. On doit remarquer que ce n'est pas le feu de l'imagination, mais la méditation persévérante et la combinaison des idées, qui ont fait inventer les arts, comme les mécaniques, la poudre à canon, l'imprimerie, l'horlogerie, etc.

L'espèce humaine est la seule qui sache qu'elle doit mourir, et elle ne le sait que par l'expérience. Un enfant élevé seul, et transporté dans une île déserte, ne s'en douterait pas plus qu'une plante et un chat.

Un homme à singularités [1] a imprimé que le corps humain est un fruit qui est vert jusqu'à la vieillesse, et que le moment de la mort est la maturité. Étrange maturité que la pourriture et la cendre ! La tête de ce philosophe n'était pas mûre. Combien la rage de dire des choses nouvelles a-t-elle fait dire de choses extravagantes !

Les principales occupations de notre espèce sont le logement, la nourriture et le vêtement ; tout le reste est accessoire, et c'est ce pauvre accessoire qui a produit tant de meurtres et de ravages.

DIFFÉRENTES RACES D'HOMMES.

Nous avons vu ailleurs combien ce globe porte de races d'hommes différentes [2], et à quel point le premier nègre et le premier blanc qui se rencontrèrent durent être étonnés l'un de l'autre.

1. Maupertuis. (*Note de Voltaire.*)
2. Tome XI, page 5.

Il est même assez vraisemblable que plusieurs espèces d'hommes et d'animaux trop faibles ont péri. C'est ainsi qu'on ne retrouve plus de murex, dont l'espèce a été dévorée probablement par d'autres animaux qui vinrent après plusieurs siècles sur les rivages habités par ce petit coquillage.

Saint Jérôme, dans son *Histoire des Pères du désert*, parle d'un centaure qui eut une conversation avec saint Antoine l'ermite. Il rend compte ensuite d'un entretien beaucoup plus long que le même Antoine eut avec un satyre.

Saint Augustin, dans son trente-troisième sermon, intitulé *A ses frères dans le désert*, dit des choses aussi extraordinaires que Jérôme : « J'étais déjà évêque d'Hippone quand j'allai en Éthiopie avec quelques serviteurs du Christ pour y prêcher l'Évangile. Nous vîmes dans ce pays beaucoup d'hommes et de femmes sans tête, qui avaient deux gros yeux sur la poitrine ; nous vîmes dans des contrées encore plus méridionales un peuple qui n'avait qu'un œil au front, etc. »

Apparemment qu'Augustin et Jérôme parlaient alors par économie : ils augmentaient les œuvres de la création pour manifester davantage les œuvres de Dieu. Ils voulaient étonner les hommes par des fables, afin de les rendre plus soumis au joug de la foi[1].

Nous pouvons être de très-bons chrétiens sans croire aux centaures, aux hommes sans tête, à ceux qui n'avaient qu'un œil ou qu'une jambe, etc. Mais nous ne pouvons douter que la structure intérieure d'un nègre ne soit différente de celle d'un blanc, puisque le réseau muqueux ou graisseux est blanc chez les uns et noir chez les autres. Je vous l'ai déjà dit[2] ; mais vous êtes sourds.

Les Albinos et les Dariens, les premiers, originaires de l'Afrique, et les seconds, du milieu de l'Amérique, sont aussi différents de nous que les nègres. Il y a des races jaunes, rouges, grises. Nous avons déjà vu[3] que tous les Américains sont sans barbe et sans aucun poil sur le corps, excepté les sourcils et les cheveux. Tous sont également hommes, mais comme un sapin, un chêne et un poirier, sont également arbres ; le poirier ne vient point du sapin, et le sapin ne vient point du chêne.

Mais d'où vient qu'au milieu de la mer Pacifique, dans une

1. Voyez l'article Économie. (*Note de Voltaire.*)

2. Voyez tome XI, page 5, et tome XII, pages 357, 367-68 et 386.

3. Voyez le chapitre xxxvi des *Singularités de la nature* (*Mélanges*, année 1768), et l'article Barbe, tome XVII.

île nommée Taïti, les hommes sont barbus? C'est demander pourquoi nous le sommes, tandis que les Péruviens, les Mexicains et les Canadiens ne le sont pas; c'est demander pourquoi les singes ont des queues, et pourquoi la nature nous a refusé cet ornement, qui du moins est parmi nous d'une rareté extrême.

Les inclinations, les caractères des hommes, diffèrent autant que leurs climats et leurs gouvernements. Il n'a jamais été possible de composer un régiment de Lapons et de Samoyèdes, tandis que les Sibériens leurs voisins deviennent des soldats intrépides.

Vous ne parviendrez pas davantage à faire de bons grenadiers d'un pauvre Darien ou d'un Albino. Ce n'est pas parce qu'ils ont des yeux de perdrix; ce n'est pas parce que leurs cheveux et leurs sourcils sont de la soie la plus fine et la plus blanche; mais c'est parce que leur corps, et par conséquent leur courage, est de la plus extrême faiblesse. Il n'y a qu'un aveugle, et même un aveugle obstiné, qui puisse nier l'existence de toutes ces différentes espèces. Elle est aussi grande et aussi remarquable que celle des singes.

QUE TOUTES LES RACES D'HOMMES ONT TOUJOURS VÉCU EN SOCIÉTÉ [1].

Tous les hommes qu'on a découverts dans les pays les plus incultes et les plus affreux vivent en société comme les castors, les fourmis, les abeilles, et plusieurs autres espèces d'animaux.

On n'a jamais vu de pays où ils vécussent séparés, où le mâle ne se joignît à la femelle que par hasard, et l'abandonnât le moment d'après par dégoût; où la mère méconnût ses enfants après les avoir élevés; où l'on vécût sans famille et sans aucune société. Quelques mauvais plaisants ont abusé de leur esprit jusqu'au point de hasarder le paradoxe étonnant que l'homme est originairement fait pour vivre seul comme un loup cervier, et que c'est la société qui a dépravé la nature. Autant vaudrait-il dire que, dans la mer, les harengs sont originairement faits pour nager isolés, et que c'est par un excès de corruption qu'ils passent en troupes de la mer Glaciale sur nos côtes; qu'anciennement les grues volaient en l'air chacune à part, et que par une violation du droit naturel elles ont pris le parti de voyager de compagnie.

Chaque animal a son instinct; et l'instinct de l'homme, fortifié par la raison, le porte à la société comme au manger et au

1. Le chapitre VIII du *Traité de métaphysique* (voyez les *Mélanges*, année 1734) est intitulé *de l'Homme considéré comme un être sociable.*

boire. Loin que le besoin de la société ait dégradé l'homme, c'est l'éloignement de la société qui le dégrade. Quiconque vivrait absolument seul perdrait bientôt la faculté de penser et de s'exprimer ; il serait à charge à lui-même ; il ne parviendrait qu'à se métamorphoser en bête. L'excès d'un orgueil impuissant, qui s'élève contre l'orgueil des autres, peut porter une âme mélancolique à fuir les hommes. C'est alors qu'elle s'est dépravée. Elle s'en punit elle-même : son orgueil fait son supplice ; elle se ronge dans la solitude du dépit secret d'être méprisée et oubliée ; elle s'est mise dans le plus horrible esclavage pour être libre.

On a franchi les bornes de la folie ordinaire jusqu'à dire « qu'il n'est pas naturel qu'un homme s'attache à une femme pendant les neuf mois de sa grossesse ; l'appétit satisfait, dit l'auteur de ces paradoxes, l'homme n'a plus besoin de telle femme, ni la femme de tel homme ; celui-ci n'a pas le moindre souci, ni peut-être la moindre idée des suites de son action. L'un s'en va d'un côté, l'autre d'un autre ; et il n'y a pas d'apparence qu'au bout de neuf mois ils aient la mémoire de s'être connus... Pourquoi la secourra-t-il après l'accouchement? Pourquoi lui aidera-t-il à élever un enfant qu'il ne sait pas seulement lui appartenir[1] » ?

Tout cela est exécrable ; mais heureusement rien n'est plus faux. Si cette indifférence barbare était le véritable instinct de la nature, l'espèce humaine en aurait presque toujours usé ainsi. L'instinct est immuable ; ses inconstances sont très-rares. Le père aurait toujours abandonné la mère, la mère aurait abandonné son enfant, et il y aurait bien moins d'hommes sur la terre qu'il n'y a d'animaux carnassiers : car les bêtes farouches, mieux pourvues, mieux armées, ont un instinct plus prompt, des moyens plus sûrs, et une nourriture plus assurée que l'espèce humaine.

Notre nature est bien différente de l'affreux roman que cet énergumène a fait d'elle. Excepté quelques âmes barbares entièrement abruties, ou peut-être un philosophe plus abruti encore, les hommes les plus durs aiment, par un instinct dominant, l'enfant qui n'est pas encore né, le ventre qui le porte, et la mère qui redouble d'amour pour celui dont elle a reçu dans son sein le germe d'un être semblable à elle.

L'instinct des charbonniers de la Forêt-Noire leur parle aussi haut, les anime aussi fortement en faveur de leurs enfants, que

1. J.-J. Rousseau, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes.*

l'instinct des pigeons et des rossignols les force à nourrir leurs petits. On a donc bien perdu son temps à écrire ces fadaises abominables.

Le grand défaut de tous ces livres à paradoxes n'est-il pas de supposer toujours la nature autrement qu'elle n'est? Si les satires de l'homme et de la femme, écrites par Boileau, n'étaient pas des plaisanteries, elles pécheraient par cette faute essentielle de supposer tous les hommes fous et toutes les femmes impertinentes.

Le même auteur, ennemi de la société, semblable au renard sans queue[1], qui voulait que tous ses confrères se coupassent la queue, s'exprime ainsi d'un style magistral :

« Le premier qui, ayant enclos un terrain, s'avisa de dire : *Ceci est à moi*, et trouva des gens assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile. Que de crimes, de guerres, de meurtres, que de misères et d'horreurs n'eût point épargnées au genre humain celui qui, arrachant les pieux ou comblant le fossé, eût crié à ses semblables : Gardez-vous d'écouter cet imposteur; vous êtes perdus si vous oubliez que les fruits sont à tous, et que la terre n'est à personne[2]! »

Ainsi, selon ce beau philosophe, un voleur, un destructeur aurait été le bienfaiteur du genre humain; et il aurait fallu punir un honnête homme qui aurait dit à ses enfants : Imitons notre voisin; il a enclos son champ, les bêtes ne viendront plus le ravager, son terrain deviendra plus fertile; travaillons le nôtre comme il a travaillé le sien, il nous aidera et nous l'aiderons : chaque famille cultivant son enclos, nous serons mieux nourris, plus sains, plus paisibles, moins malheureux. Nous tâcherons d'établir une justice distributive qui consolera notre pauvre espèce, et nous vaudrons mieux que les renards et les fouines, à qui cet extravagant veut nous faire ressembler.

Ce discours ne serait-il pas plus sensé et plus honnête que celui du fou sauvage qui voulait détruire le verger du bonhomme?

Quelle est donc l'espèce de philosophie qui fait dire des choses que le sens commun réprouve du fond de la Chine jusqu'au Canada? N'est-ce pas celle d'un gueux qui voudrait que tous les riches fussent volés par les pauvres, afin de mieux établir l'union fraternelle entre les hommes?

Il est vrai que si toutes les haies, toutes les forêts, toutes les

1. Voyez les Fables de La Fontaine, V, v.

2. J.-J. Rousseau, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, seconde partie.

plaines, étaient couvertes de fruits nourrissants et délicieux, il serait impossible, injuste et ridicule de les garder.

S'il y a quelques îles où la nature prodigue les aliments et tout le nécessaire sans peine, allons-y vivre loin du fatras de nos lois ; mais dès que nous les aurons peuplées, il faudra revenir au tien et au mien, et à ces lois qui très-souvent sont fort mauvaises, mais dont on ne peut se passer.

L'HOMME EST-IL NÉ MÉCHANT ?

Ne paraît-il pas démontré que l'homme n'est point né pervers et enfant du diable ? Si telle était sa nature, il commettrait des noirceurs ; des barbaries sitôt qu'il pourrait marcher ; il se servirait du premier couteau qu'il trouverait pour blesser quiconque lui déplairait. Il ressemblerait nécessairement aux petits louveteaux, aux petits renards, qui mordent dès qu'ils le peuvent.

Au contraire, il est par toute la terre du naturel des agneaux tant qu'il est enfant. Pourquoi donc, et comment devient-il si souvent loup et renard ? N'est-ce pas que, n'étant né ni bon ni méchant, l'éducation, l'exemple, le gouvernement dans lequel il se trouve jeté, l'occasion enfin, le déterminent à la vertu ou au crime ?

Peut-être la nature humaine ne pouvait-elle être autrement. L'homme ne pouvait avoir toujours des pensées fausses, ni toujours des pensées vraies, des affections toujours douces, ni toujours cruelles.

~~Il paraît démontré que la femme vaut mieux que l'homme ; vous voyez cent frères ennemis contre une *Clytemnestre*.~~

Il y a des professions qui rendent nécessairement l'âme impitoyable : celle de soldat, celle de boucher, d'archer, de geôlier, et tous les métiers qui sont fondés sur le malheur d'autrui.

L'archer, le satellite, le geôlier, par exemple, ne sont heureux qu'autant qu'ils font de misérables. Ils sont, il est vrai, nécessaires contre les malfaiteurs, et par là utiles à la société ; mais sur mille mâles de cette espèce, il n'y en a pas un qui agisse par le motif du bien public, et qui même connaisse qu'il est un bien public.

C'est surtout une chose curieuse de les entendre parler de leurs prouesses, comme ils comptent le nombre de leurs victimes, leurs ruses pour les attraper, les maux qu'ils leur ont fait souffrir, et l'argent qui leur en est revenu.

Quiconque a pu descendre dans le détail subalterne du barreau ; quiconque a entendu seulement des procureurs raisonner

familièrement entre eux, et s'applaudir des misères de leurs clients, peut avoir une très-mauvaise opinion de la nature :

Il est des professions plus affreuses, et qui sont briguées pourtant comme un canonicat.

Il en est qui changent un honnête homme en fripon, et qui l'accoutument malgré lui à mentir, à tromper, sans qu'à peine il s'en aperçoive ; à se mettre un bandeau devant les yeux, à s'abuser par l'intérêt et par la vanité de son état, à plonger sans remords l'espèce humaine dans un aveuglement stupide.

Les femmes, sans cesse occupées de l'éducation de leurs enfants et renfermées dans leurs soins domestiques, sont exclues de toutes ces professions qui pervertissent la nature humaine, et qui la rendent atroce. Elles sont partout moins barbares que les hommes.

Le physique se joint au moral pour les éloigner des grands crimes : leur sang est plus doux ; elles aiment moins les liqueurs fortes, qui inspirent la férocité. Une preuve évidente, c'est que sur mille victimes de la justice, sur mille assassins exécutés, vous comptez à peine quatre femmes, ainsi que nous l'avons prouvé ailleurs[1]. Je ne crois pas même qu'en Asie il y ait deux exemples de femmes condamnées à un supplice public.

Il paraît donc que nos coutumes, nos usages, ont rendu l'espèce mâle très-méchante.

Si cette vérité était générale et sans exception, cette espèce serait plus horrible que ne l'est à nos yeux celle des araignées, des loups et des fouines. Mais heureusement les professions qui endurcissent le cœur et le remplissent de passions odieuses sont très-rares. Observez que, dans une nation d'environ vingt millions de têtes, il y a tout au plus deux cent mille soldats. Ce n'est qu'un soldat par deux cents individus. Ces deux cent mille soldats sont tenus dans la discipline la plus sévère. Il y a parmi eux de très-honnêtes gens qui reviennent dans leur village achever leur vieillesse en bons pères et en bons maris.

Les autres métiers dangereux aux mœurs sont en petit nombre.

Les laboureurs, les artisans, les artistes, sont trop occupés pour se livrer souvent au crime.

La terre portera toujours des méchants détestables. Les livres en exagéreront toujours le nombre, qui, bien que trop grand, est moindre qu'on ne le dit.

Si le genre humain avait été sous l'empire du diable, il n'y aurait plus personne sur la terre.

1. Voyez l'article FEMME, où cependant l'auteur établit la proportion de 1 à 50.

Consolons-nous ; on a vu, on verra toujours de belles âmes depuis Pékin jusqu'à La Rochelle ; et, quoi qu'en disent des licenciés et des bacheliers, les Titus, les Trajan, les Antonins, et Pierre Bayle, ont été de fort honnêtes gens.

DE L'HOMME DANS L'ÉTAT DE PURE NATURE.

Que serait l'homme dans l'état qu'on nomme de *pure nature?* Un animal fort au-dessous des premiers Iroquois qu'on trouva dans le nord de l'Amérique.

Il serait très-inférieur à ces Iroquois, puisque ceux-ci savaient allumer du feu et se faire des flèches. Il fallut des siècles pour parvenir à ces deux arts.

L'homme abandonné à la pure nature n'aurait pour tout langage que quelques sons mal articulés ; l'espèce serait réduite à un très-petit nombre par la difficulté de la nourriture et par le défaut des secours, du moins dans nos tristes climats. Il n'aurait pas plus de connaissance de Dieu et de l'âme que des mathématiques ; ses idées seraient renfermées dans le soin de se nourrir. L'espèce des castors serait très-préférable.

C'est alors que l'homme ne serait précisément qu'un enfant robuste ; et on a vu beaucoup d'hommes qui ne sont pas fort au-dessus de cet état.

Les Lapons, les Samoyèdes, les habitants du Kamtschatka, les Cafres, les Hottentots, sont, à l'égard de l'homme en l'état de pure nature, ce qu'étaient autrefois les cours de Cyrus et de Sémiramis en comparaison des habitants des Cévennes. Et cependant ces habitants du Kamtschatka et ces Hottentots de nos jours, si supérieurs à l'homme entièrement sauvage, sont des animaux qui vivent six mois de l'année dans des cavernes, où ils mangent à pleines mains la vermine dont ils sont mangés.

En général l'espèce humaine n'est pas de deux ou trois degrés plus civilisée que les gens du Kamtschatka. La multitude des bêtes brutes appelées *hommes,* comparée avec le petit nombre de ceux qui pensent, est au moins dans la proportion de cent à un chez beaucoup de nations.

Il est plaisant de considérer d'un côté le P. Malebranche, qui s'entretient familièrement avec le Verbe, et de l'autre ces millions d'animaux semblables à lui qui n'ont jamais entendu parler de Verbe, et qui n'ont pas une idée métaphysique.

Entre les hommes à pur instinct et les hommes de génie flotte ce nombre immense occupé uniquement de subsister.

Cette subsistance coûte des peines si prodigieuses qu'il faut souvent, dans le nord de l'Amérique, qu'une image de Dieu coure cinq ou six lieues pour avoir à dîner, et que chez nous l'image de Dieu arrose la terre de ses sueurs toute l'année pour avoir du pain.

Ajoutez à ce pain ou à l'équivalent une hutte et un méchant habit; voilà l'homme tel qu'il est en général d'un bout de l'univers à l'autre. Et ce n'est que dans une multitude de siècles qu'il a pu arriver à ce haut degré.

Enfin, après d'autres siècles les choses viennent au point où nous les voyons. Ici on représente une tragédie en musique; là on se tue sur la mer dans un autre hémisphère avec mille pièces de bronze; l'opéra et un vaisseau de guerre du premier rang étonnent toujours mon imagination. Je doute qu'on puisse aller plus loin dans aucun des globes dont l'étendue est semée. Cependant plus de la moitié de la terre habitable est encore peuplée d'animaux à deux pieds qui vivent dans cet horrible état qui approche de la pure nature, ayant à peine le vivre et le vêtir, jouissant à peine du don de la parole, s'apercevant à peine qu'ils sont malheureux, vivant et mourant sans presque le savoir.

EXAMEN D'UNE PENSÉE DE PASCAL SUR L'HOMME.

« Je puis concevoir un homme sans mains, sans pieds, et je le concevrais même sans tête, si l'expérience ne m'apprenait que c'est par là qu'il pense. C'est donc la pensée qui fait l'être de l'homme, et sans quoi on ne peut le concevoir. » (*Pensées* de Pascal, Ire partie, IV, 2.)

Comment concevoir un homme sans pieds, sans mains et sans tête? Ce serait un être aussi différent d'un homme que d'une citrouille.

Si tous les hommes étaient sans tête, comment la vôtre concevrait-elle que ce sont des animaux comme vous, puisqu'ils n'auraient rien de ce qui constitue principalement votre être? Une tête est quelque chose, les cinq sens s'y trouvent; la pensée aussi. Un animal qui ressemblerait de la nuque du cou en bas à un homme, ou à un de ces singes qu'on nomme *orang-outang* ou l'homme des bois, ne serait pas plus un homme qu'un singe ou qu'un ours à qui on aurait coupé la tête et la queue.

« C'est donc la pensée qui fait l'être de l'homme, etc. » En ce cas la pensée serait son essence, comme l'étendue et la solidité sont l'essence de la matière. L'homme penserait essentiellement

et toujours, comme la matière est toujours étendue et solide. Il penserait dans un profond sommeil sans rêves, dans un évanouissement, dans une léthargie, dans le ventre de sa mère. Je sais bien que jamais je n'ai pensé dans aucun de ces états: je l'avoue souvent, et je me doute que les autres sont comme moi.

Si la pensée était essentielle à l'homme, comme l'étendue à la matière, il s'ensuivrait que Dieu n'a pu priver cet animal d'entendement, puisqu'il ne peut priver la matière d'étendue: car alors elle ne serait plus matière. Or, si l'entendement est essentiel à l'homme, il est donc pensant par sa nature, comme Dieu est Dieu par sa nature.

Si je voulais essayer de définir Dieu, autant qu'un être aussi chétif que nous peut le définir, je dirais que la pensée est son être, son essence; mais l'homme!

Nous avons la faculté de penser, de marcher, de parler, de manger, de dormir; mais nous n'usons pas toujours de ces facultés: cela n'est pas dans notre nature.

La pensée chez nous n'est-elle pas un attribut? et si bien un attribut, qu'elle est tantôt faible, tantôt forte, tantôt raisonnable, tantôt extravagante? elle se cache, elle se montre; elle fuit, elle revient; elle est nulle, elle est reproduite. L'essence est tout autre chose: elle ne varie jamais; elle ne connaît pas le plus ou le moins.

Quel serait donc l'animal sans tête supposé par Pascal? Un être de raison. Il aurait pu supposer tout aussi bien un arbre à qui Dieu aurait donné la pensée, comme on a dit que les dieux avaient accordé la voix aux arbres de Dodone[1].

RÉFLEXION GÉNÉRALE SUR L'HOMME.

Il faut vingt ans pour mener l'homme de l'état de plante où il est dans le ventre de sa mère, et de l'état de pur animal, qui est le partage de sa première enfance, jusqu'à celui où la maturité de la raison commence à poindre. Il a fallu trente siècles pour connaître un peu sa structure. Il faudrait l'éternité pour connaître quelque chose de son âme. Il ne faut qu'un instant pour le tuer.

1. C'est ici que finissait l'article en 1771; *la Réflexion* qui suit fut ajoutée en 1774. Mais en 1785 les éditeurs de Kehl avaient intercalé ici, sous le titre de *Action de Dieu sur l'homme*, la section v de l'opuscule *de l'Ame, par Soranus* (voyez les *Mélanges*, année 1774). (B.)

HONNEUR [1].

L'auteur des *Synonymes de la langue française* [2] dit « qu'il est d'usage dans le discours de mettre la gloire en antithèse avec l'intérêt, et le goût avec l'honneur ».

Mais on croit que cette définition ne se trouve que dans les dernières éditions, lorsqu'il eut gâté son livre.

On lit ces vers-ci dans la satire de Boileau sur l'honneur :

> Entendons discourir sur les bancs des galères
> Ce forçat abhorré même de ses confrères;
> Il plaint, par un arrêt injustement donné,
> L'honneur en sa personne à ramer condamné.

Nous ignorons s'il y a beaucoup de galériens qui se plaignent du peu d'égards qu'on a eu pour leur honneur.

Ce terme nous a paru susceptible de plusieurs acceptions différentes, ainsi que tous les mots qui expriment des idées métaphysiques et morales.

> Mais je sais ce qu'on doit de bontés et d'honneur
> A son sexe, à son âge, et surtout au malheur.

Honneur signifie là *égard, attention.*

> L'amour n'est qu'un plaisir, l'honneur est un devoir,
> (*Le Cid,* acte III, scène VI.)

signifie dans cet endroit : « c'est un devoir de venger son père ».

« Il a été reçu avec beaucoup d'honneur », cela veut dire avec des marques de respect.

« Soutenir l'honneur du corps », c'est soutenir les prééminences, les priviléges de son corps, de sa compagnie, et quelquefois ses chimères.

« Se conduire en homme d'honneur », c'est agir avec justice, franchise et générosité.

« Avoir des honneurs, être comblé d'honneurs », c'est avoir des distinctions, des marques de supériorité.

> Mais l'honneur en effet qu'il faut que l'on admire,
> Quel est-il, Valincour ? pourras-tu me le dire ?

1. *Questions sur l'Encyclopédie,* septième partie, 1771. (B.)
2. L'abbé Girard, article GLOIRE, HONNEUR.

L'ambitieux le met souvent à tout brûler...
Un vrai fourbe à jamais ne garder sa parole.

(Satire XI, 49-51 et 54.)

Comment Boileau a-t-il pu dire qu'un fourbe fait consister l'honneur à tromper? Il nous semble qu'il met son intérêt à manquer de foi, et son honneur à cacher ses fourberies.

L'auteur de l'*Esprit des lois* [1] a fondé son système sur cette idée, que la vertu est le principe du gouvernement républicain, et l'honneur le principe des gouvernements monarchiques. Y a-t-il donc de la vertu sans honneur? Et comment une république est-elle établie sur la vertu?

Mettons sous les yeux du lecteur ce qui a été dit sur ce sujet dans un petit livre. Les brochures se perdent en peu de temps. La vérité ne doit point se perdre; il faut la consigner dans des ouvrages de longue haleine.

« On n'a jamais assurément formé des républiques par vertu. L'intérêt public s'est opposé à la domination d'un seul; l'esprit de propriété, l'ambition de chaque particulier, ont été un frein à l'ambition et à l'esprit de rapine. L'orgueil de chaque citoyen a veillé sur l'orgueil de son voisin. Personne n'a voulu être l'esclave de la fantaisie d'un autre. Voilà ce qui établit une république, et ce qui la conserve. Il est ridicule d'imaginer qu'il faille plus de vertu à un Grison qu'à un Espagnol.

« Que l'honneur soit le principe des seules monarchies, ce n'est pas une idée moins chimérique; et il le fait bien voir lui-même sans y penser. *La nature de l'honneur,* dit-il au chapitre VII du livre III, *est de demander des préférences, des distinctions. Il est donc par la chose même placé dans le gouvernement monarchique.*

« Certainement, par la chose même, on demandait dans la république romaine la préture, le consulat, l'ovation, le triomphe: ce sont là des préférences, des distinctions qui valent bien les titres qu'on achète souvent dans les monarchies, et dont le tarif est fixé. »

Cette remarque prouve, à notre avis, que le livre de l'*Esprit des lois,* quoique étincelant d'esprit, quoique recommandable par l'amour des lois, par la haine de la superstition et de la rapine, porte entièrement à faux [2].

1. Livre III, chapitres III et VI.
2. Voyez l'article LOIS (ESPRIT DES). (*Note de Voltaire.*)

Ajoutons que c'est précisément dans les cours qu'il y a toujours le moins d'honneur.

L'ingannare, il mentir, la frode, il furto,
E la rapina di pietà vestita,
Crescer col danno e precipizio altrui,
E far a se de l'altrui biasmo onore,
Son le virtù di quella gente infida.
(*Pastor fido*, V, 1.)

Ceux qui n'entendent pas l'italien peuvent jeter les yeux sur ces quatre vers français, qui sont un précis de tous les lieux communs qu'on a débités sur les cours depuis trois mille ans :

Ramper avec bassesse en affectant l'audace,
S'engraisser de rapine en attestant les lois,
Étouffer en secret son ami qu'on embrasse,
Voilà l'honneur qui règne à la suite des rois.

C'est en effet dans les cours que des hommes sans honneur parviennent souvent aux plus hautes dignités; et c'est dans les républiques qu'un citoyen déshonoré n'est jamais nommé par le peuple aux charges publiques.

Le mot célèbre du duc d'Orléans régent suffit pour détruire le fondement de l'*Esprit des lois :* « C'est un parfait courtisan, il n'a ni humeur, ni honneur. »

Honorable, honnêteté, honnête, signifie souvent la même chose qu'honneur. *Une compagnie honorable,* de gens d'honneur. *On lui fit beaucoup d'honnêtetés, on lui dit des choses honnêtes;* c'est-à-dire on le traita de façon à le faire penser honorablement de lui-même.

D'honneur on a fait *honoraire.* Pour honorer une profession au-dessus des arts mécaniques, on donne à un homme de cette profession un honoraire, au lieu de salaire et de gages qui offenseraient son amour-propre. Ainsi *honneur, faire honneur, honorer,* signifient faire accroire à un homme qu'il est quelque chose, qu'on le distingue.

Il me vola, pour prix de mon labeur,
Mon honoraire en me parlant d'honneur [1].

1. Ces deux vers sont du *Pauvre Diable.* Voyez tome X, page 104.

HORLOGE [1].

HORLOGE D'ACHAZ.

Il est assez connu que tout est prodige dans l'histoire des Juifs. Le miracle fait en faveur du roi Ézéchias sur son horloge, appelée l'*horloge d'Achaz*, est un des plus grands qui se soient jamais opérés. Il dut être aperçu de toute la terre, avoir dérangé à jamais tout le cours des astres, et particulièrement les moments des éclipses du soleil et de la lune; il dut brouiller toutes les éphémérides. C'est pour la seconde fois que ce prodige arriva. Josué avait arrêté à midi le soleil sur Gabaon, et la lune sur Aïalon, pour avoir le temps de tuer une troupe d'Amorrhéens déjà écrasée par une pluie de pierres tombées du ciel.

Le soleil, au lieu de s'arrêter pour le roi Ézéchias, retourna en arrière, ce qui est à peu près la même aventure, mais différemment combinée.

D'abord Isaïe dit à Ézéchias qui était malade [2] : « Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Mettez ordre à vos affaires, car vous mourrez, et alors vous ne vivrez plus. »

Ézéchias pleura, Dieu en fut attendri. Il lui fit dire par Isaïe qu'il vivrait encore quinze ans, et que dans trois jours il irait au temple. « Alors Isaïe se fit apporter un cataplasme de figues : on l'appliqua sur les ulcères du roi, et il fut guéri; *et curatus est.* »

Ézéchias demanda un signe comme quoi il serait guéri. Isaïe lui dit : « Voulez-vous que l'ombre du soleil s'avance de dix degrés, ou qu'elle recule de dix degrés? Ézéchias dit : Il est aisé que l'ombre avance de dix degrés, je veux qu'elle recule. Le prophète Isaïe invoqua le Seigneur, et il ramena l'ombre en arrière dans l'horloge d'Achaz, par les dix degrés par lesquels elle était déjà descendue. »

On demande ce que pouvait être cette *horloge d'Achaz*, si elle était de la façon d'un horloger nommé Achaz, ou si c'était un présent fait autrefois au roi du même nom. Ce n'est là qu'un objet de curiosité. On a disputé beaucoup sur cette horloge : les savants ont prouvé que les Juifs n'avaient jamais connu ni horloge ni gnomon avant leur captivité à Babylone, seul temps où ils apprirent quelque chose des Chaldéens, et où même le gros

1. *Questions sur l'Encyclopédie*, neuvième partie, 1772. (B.)
2. *Rois*, livre IV, chapitre XX. (*Note de Voltaire.*)

de la nation commença, dit-on, à lire et à écrire. On sait même que dans leur langue ils n'avaient aucun terme pour exprimer horloge, cadran, géométrie, astronomie ; et dans le texte du livre des *Rois*, *l'horloge d'Achaz* est appelée *l'heure de la pierre*.

Mais la grande question est de savoir comment le roi Ézéchias, possesseur de ce gnomon ou de ce cadran au soleil, de cette *heure de la pierre*, pouvait dire qu'il était aisé de faire avancer le soleil de dix degrés. Il est certainement aussi difficile de le faire avancer contre l'ordre du mouvement ordinaire que de le faire reculer.

La proposition du prophète paraît aussi étrange que le propos du roi. Voulez-vous que l'ombre avance en ce moment ou recule de dix heures ? Cela eût été bon à dire dans quelque ville de la Laponie, où le plus long jour de l'année eût été de vingt heures ; mais à Jérusalem, où le plus long jour de l'année est d'environ quatorze heures et demie, cela est absurde. Le roi et le prophète se trompaient tous deux grossièrement. Nous ne nions pas le miracle, nous le croyons très-vrai ; nous remarquons seulement qu'Ézéchias et Isaïe ne disaient pas ce qu'ils devaient dire. Quelque heure qu'il fût alors, c'était une chose impossible qu'il fût égal de faire reculer ou avancer l'ombre du cadran de dix heures. S'il était deux heures après midi, le prophète pouvait très-bien, sans doute, faire reculer l'ombre à quatre heures du matin. Mais en ce cas il ne pouvait pas la faire avancer de dix heures, puisque alors il eût été minuit, et qu'à minuit il est rare d'avoir l'ombre du soleil.

Il est difficile de deviner le temps où cette histoire fut écrite, mais ce ne peut être que vers le temps où les Juifs apprirent confusément qu'il y avait des gnomons et des cadrans au soleil. Or il est de fait qu'ils n'eurent une connaissance très-imparfaite de ces sciences qu'à Babylone.

Il y a encore une plus grande difficulté, c'est que les Juifs ne comptaient pas par heure comme nous ; c'est à quoi les commentateurs n'ont pas pensé.

Le même miracle était arrivé en Grèce le jour qu'Atrée fit servir les enfants de Thyeste pour le souper de leur père.

Le même miracle s'était fait encore plus sensiblement lorsque Jupiter coucha avec Alcmène. Il fallait une nuit double de la nuit naturelle pour former Hercule. Ces aventures sont communes dans l'antiquité, mais fort rares de nos jours, où tout dégénère.

HUMILITÉ [1].

Des philosophes ont agité si l'humilité est une vertu; mais, vertu ou non, tout le monde convient que rien n'est plus rare. Cela s'appelait chez les Grecs ταπείνωσις ou ταπείνωμα. Elle est fort recommandée dans le quatrième livre des *Lois* de Platon; il ne veut point d'orgueilleux, il veut des humbles.

Épictète en vingt endroits prêche l'humilité. — Si tu passes pour un personnage dans l'esprit de quelques-uns, défie-toi de toi-même. — Point de sourcil superbe. — Ne sois rien à tes yeux. — Si tu cherches à plaire, te voilà déchu. — Cède à tous les hommes; préfère-les tous à toi; supporte-les tous.

Vous voyez par ces maximes que jamais capucin n'alla si loin qu'Épictète.

Quelques théologiens, qui avaient le malheur d'être orgueilleux, ont prétendu que l'humilité ne coûtait rien à Épictète, qui était esclave; et qu'il était humble par état, comme un docteur ou un jésuite peut être orgueilleux par état.

Mais que diront-ils de Marc-Antonin, qui, sur le trône, recommande l'humilité? Il met sur la même ligne Alexandre et son muletier.

Il dit que la vanité des pompes n'est qu'un os jeté au milieu des chiens; — que faire du bien et s'entendre calomnier est une vertu de roi.

Ainsi le maître de la terre connue veut qu'un roi soit humble. Proposez seulement l'humilité à un musicien, vous verrez comme il se moquera de Marc-Aurèle.

Descartes, dans son *Traité des passions de l'âme*, met dans leur rang l'humilité. Elle ne s'attendait pas à être regardée comme une passion.

Il distingue entre l'humilité vertueuse et la vicieuse. Voici comme Descartes raisonnait en métaphysique et en morale :

« Il n'y a rien en la générosité qui ne soit compatible avec l'humilité vertueuse [2], ni rien ailleurs qui puisse changer : ce qui fait que leurs mouvements sont fermes, constants, et toujours fort semblables à eux-mêmes. Mais ils ne viennent pas tant de surprise, pour ce que ceux qui se connaissent en cette façon con-

1. *Questions sur l'Encyclopédie*, septième partie, 1771. (B.)
2. Descartes, *Traité des passions*. (*Note de Voltaire.*)

naissent assez quelles sont les causes qui font qu'ils s'estiment. Toutefois on peut dire que ces causes sont si merveilleuses (à savoir la puissance d'user de son libre arbitre, qui fait qu'on se prise soi-même, et les infirmités du sujet en qui est cette puissance, qui font qu'on ne s'estime pas trop), qu'à toutes les fois qu'on se les représente de nouveau, elles donnent toujours une nouvelle admiration. »

Voici maintenant comme il parle de l'humilité vicieuse :

« Elle consiste principalement en ce qu'on se sent faible et peu résolu, et comme si on n'avait pas l'usage entier de son libre arbitre. On ne se peut empêcher de faire des choses dont on sait qu'on se repentira par après. Puis aussi en ce qu'on croit ne pouvoir subsister par soi-même, ni se passer de plusieurs choses dont l'acquisition dépend d'autrui ; ainsi elle est directement opposée à la générosité, etc. »

C'est puissamment raisonner.

Nous laissons aux philosophes plus savants que nous le soin d'éclaircir cette doctrine. Nous nous bornerons à dire que l'humilité est la modestie de l'âme.

C'est le contre-poison de l'orgueil. L'humilité ne pouvait pas empêcher Rameau de croire qu'il savait plus de musique que ceux auxquels il l'enseignait ; mais elle pouvait l'engager à convenir qu'il n'était pas supérieur à Lulli dans le récitatif [1].

Le révérend P. Viret, cordelier, théologien et prédicateur, tout humble qu'il est, croira toujours fermement qu'il en sait plus que ceux qui apprennent à lire et à écrire ; mais son humilité chrétienne, sa modestie de l'âme, l'obligera d'avouer dans le fond de son cœur qu'il n'a écrit que des sottises. O frères Nonotte, Guyon, Patouillet, écrivains des halles, soyez bien humbles ; ayez toujours la modestie de l'âme en recommandation.

HYPATIE [2].

Je suppose que Mme Dacier eût été la plus belle femme de Paris, et que, dans la querelle des anciens et des modernes, les

1. Il ne pouvait qu'imiter ce récitatif, créé par Lulli, et qui lui semblait parfaitement adapté à notre prosodie française. « Toujours occupé, dit-il, de la belle déclamation et du beau tour de chant qui règnent dans le récitatif du grand Lulli, je tâche de l'imiter, non en copiste servile, mais en prenant, comme lui, la belle et simple nature pour modèle. » (Préface de l'opéra des *Indes galantes*.) (K.)

2. *Questions sur l'Encyclopédie*, neuvième partie, 1772. Dans les *Mémoires de*

carmes eussent prétendu que le poëme de la *Magdeleine*[1], composé par un carme, était infiniment supérieur à Homère, et que c'était une impiété atroce de préférer *l'Iliade* à des vers d'un moine ; je suppose que l'archevêque de Paris eût pris le parti des carmes contre le gouverneur de la ville, partisan de la belle Mme Dacier, et qu'il eût excité les carmes à massacrer cette belle dame dans l'église de Notre-Dame, et à la traîner toute nue et toute sanglante dans la place Maubert ; il n'y a personne qui n'eût dit que l'archevêque de Paris aurait fait une mauvaise action, dont il aurait dû faire pénitence.

Voilà précisément l'histoire d'Hypatie. Elle enseignait Homère et Platon dans Alexandrie, du temps de Théodose II. Saint Cyrille déchaîna contre elle la populace chrétienne : c'est ainsi que nous le racontent Damascius et Suidas ; c'est ce que prouvent évidemment les plus savants hommes du siècle, tels que Brucker, La Croze, Basnage, etc. ; c'est ce qui est exposé très-judicieusement dans le grand *Dictionnaire encyclopédique*, à l'article Éclectisme.

Un homme dont les intentions sont sans doute très-bonnes a fait imprimer deux volumes contre cet article de l'*Encyclopédie*[2].

Encore une fois, mes amis, deux tomes contre deux pages, c'est trop. Je vous l'ai dit cent fois[3], vous multipliez trop les êtres sans nécessité. Deux lignes contre deux tomes, voilà ce qu'il faut. N'écrivez pas même ces deux lignes.

Je me contente de remarquer que saint Cyrille était homme, et homme de parti ; qu'il a pu se laisser trop emporter à son zèle ; que quand on met les belles dames toutes nues, ce n'est pas pour les massacrer ; que saint Cyrille a sans doute demandé pardon à Dieu de cette action abominable, et que je prie le père des miséricordes d'avoir pitié de son âme. Celui qui a écrit les deux tomes contre l'*Éclectisme* me fait aussi beaucoup de pitié.

Desmolets, on trouve, V, 139, une *Dissertation sur Hypatie, où l'on justifie saint Cyrille sur la mort de cette servante ;* et tome VI, 97, une *Lettre à l'auteur de la dissertation sur Hypatie.* (B.)

1. *La Magdeleine au désert de la Sainte-Baume en Provence*, poëme spirituel et chrétien, par le P. Pierre de Saint-Louis, religieux carme de la province de Provence, 1668, in-12 ; réimprimé dans le *Recueil de pièces choisies* (par La Monnoye), 1714, deux volumes in-12.

2. Guillaume Maleville est l'auteur de l'*Histoire critique de l'Éclectisme ou des nouveaux Platoniciens*, 1766, 2 volumes in-12.

3. Voyez dans les *Mélanges*, année 1752, le *Fragment d'une lettre écrite à un membre de l'Académie de Berlin*, et, année 1772, le paragraphe XXIV de *Il faut prendre un parti*.

I.

IDEE [1].

SECTION PREMIÈRE [2].

Quest-ce qu'une idée?

C'est une image qui se peint dans mon cerveau.

Toutes vos pensées sont donc des images?

Assurément, car les idées les plus abstraites ne sont que les suites de tous les objets que j'ai aperçus. Je ne prononce le mot d'*être* en général que parce que j'ai connu des êtres particuliers. Je ne prononce le nom d'*infini* que parce que j'ai vu des bornes, et que je recule ces bornes dans mon entendement autant que je le puis; je n'ai des idées que parce que j'ai des images dans la tête.

Et quel est le peintre qui fait ce tableau?

Ce n'est pas moi, je ne suis pas assez bon dessinateur; c'est celui qui m'a fait, qui fait mes idées.

[3] Et d'où savez-vous que ce n'est pas vous qui faites des idées?

De ce qu'elles me viennent très-souvent malgré moi quand je veille, et toujours malgré moi quand je rêve en dormant.

Vous êtes donc persuadé que vos idées ne vous appartiennent que comme vos cheveux, qui croissent, qui blanchissent, et qui tombent sans que vous vous en mêliez?

Rien n'est plus évident; tout ce que je puis faire, c'est de les friser, de les couper, de les poudrer; mais il ne m'appartient pas de les produire.

Vous seriez donc de l'avis de Malebranche, qui disait que nous voyons tout en Dieu?

Je suis bien sûr au moins que, si nous ne voyons pas les choses dans le grand Être, nous les voyons par son action puissante et présente.

Et comment cette action se fait-elle?

1. Voltaire avait demandé à faire l'article IDÉE dans l'*Encyclopédie*, mais d'Alembert lui répondit que quelqu'un s'en était déjà chargé. C'était le chevalier de Jaucourt. (G. A.)

2. *Dictionnaire philosophique*, édition de 1765, et première section dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, en 1771. (B.)

3. Cet alinéa et les trois qui le suivent ont été ajoutés en 1771. (B.)

Je vous ai dit cent fois dans nos entretiens que je n'en savais pas un mot, et que Dieu n'a dit son secret à personne. J'ignore ce qui fait battre mon cœur, courir mon sang dans mes veines ; j'ignore le principe de tous mes mouvements, et vous voulez que je vous dise comment je sens et comment je pense! cela n'est pas juste.

Mais vous savez au moins si votre faculté d'avoir des idées est jointe à l'étendue?

Pas un mot. Il est bien vrai que Tatien, dans son discours aux Grecs, dit que l'âme est composée manifestement d'un corps. Irénée, dans son chapitre XXVI du second livre, dit que le Seigneur a enseigné que nos âmes gardent la figure de notre corps pour en conserver la mémoire. Tertullien assure, dans son second livre de l'*Ame*, qu'elle est un corps. Arnobe, Lactance, Hilaire, Grégoire de Nysse, Ambroise, n'ont point une autre opinion. On prétend que d'autres Pères de l'Église assurent que l'âme est sans aucune étendue, et qu'en cela ils sont de l'avis de Platon : ce qui est très-douteux. Pour moi, je n'ose être d'aucun avis ; je ne vois qu'incompréhensibilité dans l'un et dans l'autre système ; et après y avoir rêvé toute ma vie, je suis aussi avancé que le premier jour.

Ce n'était donc pas la peine d'y penser?

Il est vrai ; celui qui jouit en sait plus que celui qui réfléchit, ou du moins il sait mieux, il est plus heureux ; mais que voulez-vous? Il n'a pas dépendu de moi ni de recevoir ni de rejeter dans ma cervelle toutes les idées qui sont venues y combattre les unes contre les autres, et qui ont pris mes cellules médullaires pour leur champ de bataille. Quand elles se sont bien battues, je n'ai recueilli de leurs dépouilles que l'incertitude.

Il est bien triste d'avoir tant d'idées, et de ne savoir pas au juste la nature des idées.

Je l'avoue ; mais il est bien plus triste et beaucoup plus sot de croire savoir ce qu'on ne sait pas [1].

Mais, si vous ne savez pas positivement ce que c'est qu'une idée, si vous ignorez d'où elles vous viennent, vous savez du moins par où elles vous viennent?

Oui, comme les anciens Égyptiens, qui, ne connaissant pas la source du Nil, savaient très-bien que les eaux du Nil leur arrivaient par le lit de ce fleuve. Nous savons très-bien que les idées

1. Fin de l'article en 1765, et même en 1771, dans les *Questions sur l'Encyclopédie*. Le reste fut ajouté en 1774. (B.)

nous viennent par les sens ; mais nous ignorons toujours d'où elles partent. La source de ce Nil ne sera jamais découverte.

S'il est certain que toutes les idées vous sont données par les sens, pourquoi donc la Sorbonne, qui a si longtemps embrassé cette doctrine d'Aristote, l'a-t-elle condamnée avec tant de virulence dans Helvétius?

C'est que la Sorbonne est composée de théologiens.

SECTION II [1].

TOUT EN DIEU [2].

In Deo vivimus, movemur, et sumus.

(SAINT PAUL, *Actes*, ch. XVII, v. 28.)

Tout se meut, tout respire, et tout existe en Dieu.

Aratus, cité et approuvé par saint Paul, fit donc cette confession de foi chez les Grecs.

Le vertueux Caton dit la même chose.

Jupiter est quodcumque vides, quocumque moveris.

(LUCAIN, *Phars.*, IX, 580.)

Malebranche est le commentateur d'Aratus, de saint Paul, et de Caton. Il réussit d'abord en montrant les erreurs des sens et de l'imagination ; mais quand il voulut développer ce grand système que tout est en Dieu, tous les lecteurs dirent que le commentaire est plus obscur que le texte. Enfin, en creusant cet abîme, la tête lui tourna. Il eut des conversations avec le Verbe, il sut ce que le Verbe a fait dans les autres planètes. Il devint tout à fait fou. Cela doit nous donner de terribles alarmes, à nous autres chétifs qui faisons les entendus.

Pour bien entrer au moins dans la pensée de Malebranche dans le temps qu'il était sage, il faut d'abord n'admettre que ce que nous concevons clairement, et rejeter ce que nous n'entendons pas. N'est-ce pas être imbécile que d'expliquer une obscurité par des obscurités?

1. Seconde section dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, septième partie, 1771. (B.)

2. Cette section est un extrait (fait par l'auteur) du *Commentaire sur Malebranche*. (K.) — Voyez dans les *Mélanges*, année 1769, l'opuscule intitulé *Tout en Dieu*.

Je sens invinciblement que mes premières idées et mes sensations me sont venues malgré moi. Je conçois très-clairement que je ne puis me donner aucune idée. Je ne puis me rien donner ; j'ai tout reçu. Les objets qui m'entourent ne peuvent me donner ni idée, ni sensation par eux-mêmes : car comment se pourrait-il qu'un morceau de matière eût en soi la vertu de produire dans moi une pensée?

Donc je suis mené malgré moi à penser que l'Être éternel, qui donne tout, me donne mes idées, de quelque manière que ce puisse être.

Mais qu'est-ce qu'une idée? qu'est-ce qu'une sensation, une volonté, etc.? C'est moi apercevant, moi sentant, moi voulant.

On sait enfin qu'il n'y a pas plus d'être réel appelé *idée* que d'être réel nommé *mouvement;* mais il y a des corps mus.

De même il n'y a point d'être particulier nommé *mémoire, imagination, jugement;* mais nous nous souvenons, nous imaginons, nous jugeons.

Tout cela est d'une vérité triviale ; mais il est nécessaire de rebattre souvent cette vérité : car les erreurs contraires sont plus triviales encore.

LOIS DE LA NATURE.

Maintenant, comment l'Être éternel et formateur produirait-il tous ces modes dans des corps organisés?

A-t-il mis deux êtres dans un grain de froment dont l'un fera germer l'autre? a-t-il mis deux êtres dans un cerf, dont l'un fera courir l'autre? Non sans doute. Tout ce qu'on en sait, est que le grain est doué de la faculté de végéter, et le cerf de celle de courir.

C'est évidemment une mathématique générale qui dirige toute la nature, et qui opère toutes les productions. Le vol des oiseaux, le nagement des poissons, la course des quadrupèdes, sont des effets démontrés des règles du mouvement connues. *Mens agitat molem*[1].

Les sensations, les idées de ces animaux, peuvent-elles être autre chose que des effets plus admirables de lois mathématiques plus cachées?

MÉCANIQUE DES SENS ET DES IDÉES.

C'est par ces lois que tout animal se meut pour chercher sa nourriture. Vous devez donc conjecturer qu'il y a une loi par

1. Virgile, *Æn.*, VI, 727.

laquelle il a l'idée de sa nourriture, sans quoi il n'irait pas la chercher.

L'intelligence éternelle a fait dépendre d'un principe toutes les actions de l'animal: donc l'intelligence éternelle a fait dépendre du même principe les sensations qui causent ces actions.

L'auteur de la nature aura-t-il disposé avec un art si divin les instruments merveilleux des sens; aura-t-il mis des rapports si étonnants entre les yeux et la lumière, entre l'atmosphère et les oreilles, pour qu'il ait encore besoin d'accomplir son ouvrage par un autre secours? La nature agit toujours par les voies les plus courtes. La longueur du procédé est impuissance; la multiplicité des secours est faiblesse: donc il est à croire que tout marche par le même ressort.

LE GRAND ÊTRE FAIT TOUT.

Non-seulement nous ne pouvons nous donner aucune sensation, nous ne pouvons même en imaginer au-delà de celles que nous avons éprouvées. Que toutes les académies de l'Europe proposent un prix pour celui qui imaginera un nouveau sens; jamais on ne gagnera ce prix. Nous ne pouvons donc rien purement par nous-mêmes, soit qu'il y ait un être invisible et intangible dans notre cervelet, ou répandu dans notre corps, soit qu'il n'y en ait pas; et il faut convenir que, dans tous les systèmes, l'auteur de la nature nous a donné tout ce que nous avons, organes, sensations, idées qui en sont la suite.

Puisque nous naissons ainsi sous sa main, Malebranche, malgré toutes ses erreurs, aurait donc raison de dire philosophiquement que nous sommes dans Dieu, et que nous voyons tout dans Dieu; comme saint Paul le dit dans le langage de la théologie, et Aratus et Caton dans celui de la morale.

Que pouvons-nous donc entendre par ces mots: *voir tout en Dieu?*

Ou ce sont des paroles vides de sens, ou elles signifient que Dieu nous donne toutes nos idées.

Que veut dire recevoir une idée? Ce n'est pas nous qui la créons quand nous la recevons: donc il n'est pas si antiphilosophique qu'on l'a cru de dire: C'est Dieu qui fait des idées dans ma tête, de même qu'il fait le mouvement dans tout mon corps. Tout est donc une action de Dieu sur les créatures.

COMMENT TOUT EST-IL ACTION DE DIEU ?

Il n'y a dans la nature qu'un principe universel, éternel, et agissant ; il ne peut en exister deux : car ils seraient semblables ou différents. S'ils sont différents, ils se détruisent l'un l'autre ; s'ils sont semblables, c'est comme s'il n'y en avait qu'un. L'unité de dessein dans le grand tout infiniment varié annonce un seul principe ; ce principe doit agir sur tout être, ou il n'est plus principe universel.

S'il agit sur tout être, il agit sur tous les modes de tout être. Il n'y a donc pas un seul mouvement, un seul mode, une seule idée qui ne soit l'effet immédiat d'une cause universelle toujours présente.

La matière de l'univers appartient donc à Dieu tout autant que les idées, et les idées tout autant que la matière.

Dire que quelque chose est hors de lui, ce serait dire qu'il y a quelque chose hors du grand tout. Dieu étant le principe universel de toutes les choses, toutes existent donc en lui et par lui.

Ce système renferme celui de la *prémotion physique*[1], mais comme une roue immense renferme une petite roue qui cherche à s'en écarter. Le principe que nous venons d'exposer est trop vaste pour admettre aucune vue particulière.

La prémotion physique occupe l'Être universel des changements qui se passent dans la tête d'un janséniste et d'un moliniste ; mais, pour nous autres, nous n'occupons l'Être des êtres que des lois de l'univers. La prémotion physique fait une affaire importante à Dieu de cinq propositions dont une sœur converse aura entendu parler ; et nous faisons à Dieu l'affaire la plus simple de l'arrangement de tous les mondes.

La prémotion physique est fondée sur ce principe à la grecque, que « si un être pensant se donnait une idée, il augmenterait son être ». Or nous ne savons ce que c'est qu'augmenter son être ; nous n'entendons rien à cela. Nous disons qu'un être pensant se donnerait de nouveaux modes, et non pas une addition d'existence. De même que quand vous dansez, vos coulés, vos entrechats et vos attitudes, ne vous donnent pas une existence nouvelle ; ce qui nous semblerait absurde. Nous ne sommes d'accord avec la prémotion physique qu'en étant convaincus que nous ne nous donnons rien.

1. Voyez, dans le *Siècle de Louis XIV* (catalogue des écrivains), l'article Bourdier.

On crie contre le système de la prémotion, et contre le nôtre, que nous ôtons aux hommes la liberté : Dieu nous en garde ! Il n'y a qu'à s'entendre sur ce mot *liberté :* nous en parlerons en son lieu ; et en attendant, le monde ira comme il est allé toujours, sans que les thomistes ni leurs adversaires, ni tous les disputeurs du monde, y puissent rien changer : et nous aurons toujours des idées, sans savoir précisément ce que c'est qu'une idée.

IDENTITÉ [1].

Ce terme scientifique ne signifie que *même chose;* il pourrait être rendu en français par *mêmeté.* Ce sujet est bien plus intéressant qu'on ne pense. On convient qu'on ne doit jamais punir que la personne coupable, le même individu, et point un autre. Mais un homme de cinquante ans n'est réellement point le même individu que l'homme de vingt ; il n'a plus aucune des parties qui formaient son corps ; et s'il a perdu la mémoire du passé, il est certain que rien ne lie son existence actuelle à une existence qui est perdue pour lui.

Vous n'êtes le même que par le sentiment continu de ce que vous avez été et de ce que vous êtes ; vous n'avez le sentiment de votre être passé que par la mémoire : ce n'est donc que la mémoire qui établit l'identité, la mêmeté de votre personne.

Nous sommes réellement physiquement comme un fleuve dont toutes les eaux coulent dans un flux perpétuel. C'est le même fleuve par son lit, ses rives, sa source, son embouchure, par tout ce qui n'est pas lui ; mais changeant à tout moment son eau, qui constitue son être, il n'y a nulle identité, nulle mêmeté pour ce fleuve.

S'il y avait un Xerxès tel que celui qui fouettait l'Hellespont pour lui avoir désobéi, et qui lui envoyait une paire de menottes ; si le fils de ce Xerxès s'était noyé dans l'Euphrate, et que Xerxès voulût punir ce fleuve de la mort de son fils, l'Euphrate aurait raison de lui répondre : Prenez-vous-en aux flots qui roulaient dans le temps que votre fils se baignait ; ces flots ne m'appartiennent point du tout : ils sont allés dans le golfe Persique ; une partie s'y est salée, une autre s'est convertie en vapeurs, et s'en est allée dans les Gaules par un vent de sud-est : elle est entrée dans les chicorées et dans les laitues que les Gaulois ont mangées ; prenez le coupable où vous le trouverez.

1. *Questions sur l'Encyclopédie,* septième partie, 1771. (B.)

Il en est ainsi d'un arbre dont une branche cassée par le vent aurait fendu la tête de votre grand-père. Ce n'est plus le même arbre, toutes ses parties ont fait place à d'autres. La branche qui a tué votre grand-père n'est point à cet arbre ; elle n'existe plus.

On a donc demandé comment un homme qui aurait absolument perdu la mémoire avant sa mort, et dont les membres seraient changés en d'autres substances, pourrait être puni de ses fautes, ou récompensé de ses vertus quand il ne serait plus lui-même? J'ai lu dans un livre connu[1] cette demande et cette réponse :

« *Demande.* Comment pourrai-je être récompensé ou puni quand je ne serai plus, quand il ne restera rien de ce qui aura constitué ma personne? ce n'est que par ma mémoire que je suis toujours moi. Je perds ma mémoire dans ma dernière maladie ; il faudra donc après ma mort un miracle pour me la rendre, pour me faire rentrer dans mon existence perdue.

« *Réponse.* C'est-à-dire que si un prince avait égorgé sa famille pour régner, s'il avait tyrannisé ses sujets, il en serait quitte pour dire à Dieu : Ce n'est pas moi, j'ai perdu la mémoire ; vous vous méprenez, je ne suis plus la même personne. Pensez-vous que Dieu fût bien content de ce sophisme? »

Cette réponse est très-louable, mais elle ne résout pas entièrement la question.

Il s'agit d'abord de savoir si l'entendement et la sensation sont une faculté donnée de Dieu à l'homme, ou une substance créée : ce qui ne peut guère se décider par la philosophie, qui est si faible et si incertaine.

Ensuite il faut savoir si l'âme, étant une substance, et ayant perdu toute connaissance du mal qu'elle a pu faire, étant aussi étrangère à tout ce qu'elle a fait avec son corps qu'à tous les autres corps de notre univers, peut et doit, selon notre manière de raisonner, répondre dans un autre univers des actions dont elle n'a aucune connaissance ; s'il ne faudrait pas en effet un miracle pour donner à cette âme le souvenir qu'elle n'a plus, pour la rendre présente aux délits anéantis dans son entendement, pour la faire la même personne qu'elle était sur terre ; ou bien si Dieu la jugerait à peu près comme nous condamnons sur la terre un coupable, quoiqu'il ait absolument oublié ses crimes manifestes. Il ne s'en souvient plus ; mais nous nous en souvenons

1. Ce *livre connu*, que cite ici Voltaire, était le *Dictionnaire philosophique*. Voyez l'Avertissement de Beuchot, tome XVII, et page 68 du tome XVIII.

pour lui ; nous le punissons pour l'exemple. Mais Dieu ne peut punir un mort pour qu'il serve d'exemple aux vivants. Personne ne sait si ce mort est condamné ou absous. Dieu ne peut donc le punir que parce qu'il sentit et qu'il exécuta autrefois le désir de mal faire. Mais si, quand il se présente mort au tribunal de Dieu, il n'a plus rien de ce désir, s'il l'a entièrement oublié depuis vingt ans, s'il n'est plus du tout la même personne, qui Dieu punira-t-il en lui?

Ces questions ne paraissent guère du ressort de l'esprit humain : il paraît qu'il faut dans tous ces labyrinthes recourir à la foi seule ; c'est toujours notre dernier asile.

Lucrèce avait en partie senti ces difficultés quand il peint, dans son troisième livre, un homme qui craint ce qui lui arrivera lorsqu'il ne sera plus le même homme :

Nec radicitus e vita se tollit et eicit;
Sed facit esse sui quiddam super inscius ipse.

Sa raison parle en vain; sa crainte le dévore,
Comme si n'étant plus il pouvait être encore.

Mais ce n'est pas à Lucrèce qu'il faut s'adresser pour connaître l'avenir.

Le célèbre Toland, qui fit sa propre épitaphe, la finit par ces mots : *Idem futurus Tolandus nunquam;* il ne sera jamais le même Toland. Cependant il est à croire que Dieu l'aurait bien su retrouver s'il avait voulu ; mais il est à croire aussi que l'être qui existe nécessairement est nécessairement bon.

IDOLE, IDOLATRE, IDOLATRIE[1].

Idole, du grec εἶδος, figure ; ἴδωλον, représentation d'une figure ; λατρεύειν, servir, révérer, adorer. Ce mot adorer a, comme

1. Cet article parut d'abord, en 1764, dans le *Dictionnaire philosophique ;* mais il n'était pas divisé en sections. Il avait été composé pour l'*Encyclopédie* (voyez la lettre de Voltaire à d'Alembert, du 4 février 1757), et fut imprimé dans le tome VII, publié en 1765. Voltaire le reproduisit en 1771, dans les *Questions sur l'Encyclopédie,* dans la forme actuelle. Ces diverses éditions présentent quelques différences dont je n'ai relevé que les plus importantes. Quelques additions sont posthumes. (B.)

— « Avez-vous *Idole* et *Idolâtrie?* écrit Voltaire à d'Alembert, 28 décembre 1756. C'est un sujet qui n'a pas encore été traité depuis qu'on en parle. Jamais on n'a adoré les idoles; jamais culte public n'a été institué pour du bois et de la pierre;

on sait, beaucoup d'acceptions différentes : il signifie porter la main à la bouche en parlant avec respect, se courber, se mettre à genoux, saluer, et enfin communément, rendre un culte suprême. Toujours des équivoques.

Il est utile de remarquer ici que le *Dictionnaire de Trévoux* commence cet article par dire que tous les païens étaient idolâtres, et que les Indiens sont encore des peuples idolâtres. Premièrement, on n'appela personne païen avant Théodose le Jeune. Ce nom fut donné alors aux habitants des bourgs d'Italie, *pagorum incolæ, pagani*, qui conservèrent leur ancienne religion. Secondement, l'Indoustan est mahométan ; et les mahométans sont les implacables ennemis des images et de l'idolâtrie. Troisièmement, on ne doit point appeler idolâtres beaucoup de peuples de l'Inde qui sont de l'ancienne religion des Parsis, ni certaines castes qui n'ont point d'idole.

SECTION PREMIÈRE [1].

Y A-T-IL JAMAIS EU UN GOUVERNEMENT IDOLATRE ?

Il paraît que jamais il n'y a eu aucun peuple sur la terre qui ait pris ce nom d'idolâtre. Ce mot est une injure, un terme outrageant, tel que celui de *gavache* que les Espagnols donnaient autrefois aux Français, et celui de *maranes* que les Français donnaient aux Espagnols. Si on avait demandé au sénat de Rome, à l'aréopage d'Athènes, à la cour des rois de Perse : « Êtes-vous idolâtres? » ils auraient à peine entendu cette question. Nul n'aurait répondu : « Nous adorons des images, des idoles. » On ne trouve ce mot *idolâtre, idolâtrie*, ni dans Homère, ni dans Hésiode, ni dans Hérodote, ni dans aucun auteur de la religion des Gentils. Il n'y a jamais eu aucun édit, aucune loi qui ordonnât qu'on adorât des idoles, qu'on les servît en dieux, qu'on les regardât comme des dieux.

Quand les capitaines romains et carthaginois faisaient un traité, ils attestaient tous leurs dieux. C'est en leur présence,

le peuple les a traitées comme il traite nos saints. Le sujet est délicat, mais il comporte de bien bonnes vérités qu'on peut dire. » — Et le 4 février 1757 : « Je vous envoie *Idole, Idolâtre, Idolâtrie*, mon cher maître, écrit Voltaire à d'Alembert ; vous pourriez, vous et votre illustre confrère, corriger ce que vous trouverez de mal, de trop ou de trop peu. » Mais la publication de l'*Encyclopédie* ayant été suspendue, l'article parut d'abord dans le *Dictionnaire philosophique portatif* en 1764 ; puis, l'*Encyclopédie* ayant repris vie, il fut reproduit par elle en 1765. (G. A.)

1. *Dictionnaire philosophique*, 1764. (B.) — Voyez la note, page 402.

disaient-ils, que nous jurons la paix. Or les statues de tous ces dieux, dont le dénombrement était très-long, n'étaient pas dans la tente des généraux. Ils regardaient ou feignaient les dieux comme présents aux actions des hommes, comme témoins, comme juges. Et ce n'est pas assurément le simulacre qui constituait la Divinité.

De quel œil voyaient-ils donc les statues de leurs fausses divinités dans les temples? Du même œil, s'il est permis de s'exprimer ainsi, que les catholiques voient les images, objets de leur vénération. L'erreur n'était pas d'adorer un morceau de bois ou de marbre, mais d'adorer une fausse divinité représentée par ce bois et ce marbre. La différence entre eux et les catholiques n'est pas qu'ils eussent des images et que les catholiques n'en aient point ; la différence est que leurs images figuraient des êtres fantastiques dans une religion fausse, et que les images chrétiennes figurent des êtres réels dans une religion véritable. Les Grecs avaient la statue d'Hercule, et nous celle de saint Christophe ; ils avaient Esculape et sa chèvre, et nous saint Roch et son chien ; ils avaient Mars et sa lance, et nous saint Antoine de Padoue et saint Jacques de Compostelle.

Quand le consul Pline adresse les prières *aux dieux immortels*, dans l'exorde du panégyrique de Trajan, ce n'est pas à des images qu'il les adresse. Ces images n'étaient pas immortelles.

Ni les derniers temps du paganisme, ni les plus reculés, n'offrent un seul fait qui puisse faire conclure qu'on adorât une idole. Homère ne parle que des dieux qui habitent le haut Olympe. Le *palladium*, quoique tombé du ciel, n'était qu'un gage sacré de la protection de Pallas ; c'était elle qu'on vénérait dans le *palladium :* c'était notre sainte ampoule.

Mais les Romains et les Grecs se mettaient à genoux devant des statues, leur donnaient des couronnes, de l'encens, des fleurs, les promenaient en triomphe dans les places publiques. Les catholiques ont sanctifié ces coutumes, et ne se disent point idolâtres.

Les femmes, en temps de sécheresse, portaient les statues des dieux après avoir jeûné. Elles marchaient pieds nus, les cheveux épars ; et aussitôt il pleuvait à seaux, comme dit Pétrone : *Itaque statim urceatim pluebat* [1]. N'a-t-on pas consacré cet usage, illégitime chez les Gentils, et légitime parmi les catholiques? Dans combien de villes ne porte-t-on pas nu-pieds des charognes pour obtenir les bénédictions du ciel par leur intercession? Si un Turc,

1. *Satyricon*, cap. XLIV.

un lettré chinois était témoin de ces cérémonies, il pourrait par ignorance accuser les Italiens de mettre leur confiance dans les simulacres qu'ils promènent ainsi en procession.

SECTION II [1].

EXAMEN DE L'IDOLATRIE ANCIENNE.

Du temps de Charles Ier on déclara la religion catholique idolâtre en Angleterre. Tous les presbytériens sont persuadés que les catholiques adorent un pain qu'ils mangent, et des figures qui sont l'ouvrage de leurs sculpteurs et de leurs peintres. Ce qu'une partie de l'Europe reproche aux catholiques, ceux-ci le reprochent eux-mêmes aux Gentils.

On est surpris du nombre prodigieux de déclamations débitées dans tous les temps contre l'idolâtrie des Romains et des Grecs ; et ensuite on est plus surpris encore quand on voit qu'ils n'étaient pas idolâtres.

Il y avait des temples plus privilégiés que les autres. La grande Diane d'Éphèse avait plus de réputation qu'une Diane de village. Il se faisait plus de miracles dans le temple d'Esculape à Épidaure que dans un autre de ses temples. La statue de Jupiter Olympien attirait plus d'offrandes que celle de Jupiter Paphlagonien. Mais puisqu'il faut toujours opposer ici les coutumes d'une religion vraie à celles d'une religion fausse, n'avons-nous pas eu depuis plusieurs siècles plus de dévotion à certains autels qu'à d'autres?

Notre-Dame de Lorette n'a-t-elle pas été préférée à Notre-Dame des Neiges, à celle des Ardents, à celle de Halle, etc.? Ce n'est pas à dire qu'il y ait plus de vertu dans une statue à Lorette que dans une statue du village de Halle ; mais nous avons eu plus de dévotion à l'une qu'à l'autre ; nous avons cru que celle qu'on invoquait aux pieds de ses statues daignait du haut du ciel répandre plus de faveurs, opérer plus de miracles dans Lorette que dans Halle. Cette multiplicité d'images de la même personne prouve même que ce ne sont point ces images qu'on vénère, et que le culte se rapporte à la personne qui est représentée : car il n'est pas possible que chaque image soit la chose même ; il y a mille images de saint François, qui même ne lui ressemblent point, et qui ne se ressemblent point entre elles, et toutes indi-

1. *Dictionnaire philosophique*, 1764 (voyez la note, page 402) ; toutefois le premier alinéa n'existait pas en 1764. (B.)

quent un seul saint François, invoqué le jour de sa fête par ceux qui ont dévotion à ce saint.

Il en était absolument de même chez les païens : on n'avait imaginé qu'une seule divinité, un seul Apollon, et non pas autant d'Apollons et de Dianes qu'ils avaient de temples et de statues. Il est donc prouvé, autant qu'un point d'histoire peut l'être, que les anciens ne croyaient pas qu'une statue fût une divinité, que le culte ne pouvait être rapporté à cette statue, à cette idole ; et par conséquent les anciens n'étaient point idolâtres. C'est à nous à voir si on doit saisir ce prétexte pour nous accuser d'idolâtrie.

Une populace grossière et superstitieuse qui ne raisonnait point, qui ne savait ni douter, ni nier, ni croire, qui courait au temple par oisiveté, et parce que les petits y sont égaux aux grands, qui portait son offrande par coutume, qui parlait continuellement de miracles sans en avoir examiné aucun, et qui n'était guère au-dessus des victimes qu'elle amenait ; cette populace, dis-je, pouvait bien, à la vue de la grande Diane et de Jupiter tonnant, être frappée d'une horreur religieuse, et adorer, sans le savoir, la statue même. C'est ce qui est arrivé quelquefois dans nos temples à nos paysans grossiers ; et on n'a pas manqué de les instruire que c'est aux bienheureux, aux mortels reçus dans le ciel, qu'ils doivent demander leur intescession, et non à des figures de bois et de pierre.

Les Grecs et les Romains augmentèrent le nombre de leurs dieux par leurs apothéoses. Les Grecs divinisaient les conquérants, comme Bacchus, Hercule, Persée. Rome dressa des autels à ses empereurs. Nos apothéoses sont d'un genre différent ; nous avons infiniment plus de saints qu'ils n'avaient de ces dieux secondaires, mais nous n'avons égard ni au rang ni aux conquêtes. Nous avons élevé des temples à des hommes simplement vertueux, qui seraient ignorés sur la terre s'ils n'étaient placés dans le ciel. Les apothéoses des anciens sont faites par la flatterie, les nôtres par le respect pour la vertu.

Cicéron, dans ses ouvrages philosophiques, ne laisse pas soupçonner seulement qu'on puisse se méprendre aux statues des dieux, et les confondre avec les dieux mêmes. Ses interlocuteurs foudroient la religion établie ; mais aucun d'eux n'imagine d'accuser les Romains de prendre du marbre et de l'airain pour des divinités. Lucrèce ne reproche cette sottise à personne, lui qui reproche tout aux superstitieux. Donc, encore une fois, cette opinion n'existait pas, on n'en avait aucune idée ; il n'y avait point d'idolâtres.

Horace fait parler une statue de Priape, il lui fait dire : « J'étais autrefois un tronc de figuier ; un charpentier, ne sachant s'il ferait de moi un dieu ou un banc, se détermina enfin à me faire dieu[1]. » Que conclure de cette plaisanterie? Priape était de ces divinités subalternes, abandonnées aux railleurs ; et cette plaisanterie même est la preuve la plus forte que cette figure de Priape, qu'on mettait dans les potagers pour effrayer les oiseaux, n'était pas fort révérée.

Dacier, en se livrant à l'esprit commentateur, n'a pas manqué d'observer que Baruch avait prédit cette aventure, en disant : « Ils ne seront que ce que voudront les ouvriers ; » mais il pouvait observer aussi qu'on en peut dire autant de toutes les statues. Baruch aurait-il eu une vision sur les satires d'Horace?

On peut d'un bloc de marbre tirer tout aussi bien une cuvette qu'une figure d'Alexandre ou de Jupiter, ou de quelque autre chose plus respectable. La matière dont étaient formés les chérubins du Saint des saints aurait pu servir également aux fonctions les plus viles. Un trône, un autel, en sont-ils moins révérés parce que l'ouvrier en pouvait faire une table de cuisine?

Dacier, au lieu de conclure que les Romains adoraient la statue de Priape, et que Baruch l'avait prédit, devait donc conclure que les Romains s'en moquaient. Consultez tous les auteurs qui parlent des statues de leurs dieux, vous n'en trouverez aucun qui parle d'idolâtrie ; ils disent expressément le contraire. Vous voyez dans Martial (lib. VIII, ep. XXIV) :

Qui finxit sacros auro vel marmore vultus,
Non facit ille deos; qui rogat ille facit.

L'artisan ne fait point les dieux.
C'est celui qui les prie.

Dans Ovide (*de Ponto*, II, ep. VIII, v. 62) :

Colitur pro Jove forma Jovis.

Dans l'image de Dieu c'est Dieu seul qu'on adore.

Dans Stace (*Theb.*, lib. XII, v. 503) :

Nulla autem effigies, nulli commissa metallo
Forma Dei ; mentes habitare et pectora gaudet.

1. Satire VIII du livre Ier.

Les dieux ne sont jamais dans une arche enfermés :
Ils habitent nos cœurs.

Dans Lucain (lib. IX, v. 578) :

Estne Dei sedes, nisi terra et pontus et aer?

L'univers est de Dieu la demeure et l'empire.

On ferait un volume de tous les passages qui déposent que des images n'étaient que des images.

Il n'y a que le cas où les statues rendaient des oracles qui ait pu faire penser que ces statues avaient en elles quelque chose de divin. Mais certainement l'opinion régnante était que les dieux avaient choisi certains autels, certains simulacres pour y venir résider quelquefois, pour y donner audience aux hommes, pour leur répondre. On ne voit dans Homère et dans les chœurs des tragédies grecques que des prières à Apollon, qui rend ses oracles sur les montagnes, en tel temple, en telle ville ; il n'y a pas dans toute l'antiquité la moindre trace d'une prière adressée à une statue ; si on croyait que l'esprit divin préférait quelques temples, quelques images, comme on croyait aussi qu'il préférait quelques hommes, la chose était certainement possible : ce n'était qu'une erreur de fait. Combien avons-nous d'images miraculeuses! Les anciens se vantaient d'avoir ce que nous possédons en effet ; et si nous ne sommes point idolâtres, de quel droit dirons-nous qu'ils l'ont été?

Ceux qui professaient la magie, qui la croyaient une science, ou qui feignaient de le croire, prétendaient avoir le secret de faire descendre les dieux dans les statues ; non pas les grands dieux, mais les dieux secondaires, les génies. C'est ce que Mercure Trismégiste appelait *faire des dieux;* et c'est ce que saint Augustin réfute dans sa *Cité de Dieu.* Mais cela même montre évidemment que les simulacres n'avaient rien en eux de divin, puisqu'il fallait qu'un magicien les animât ; et il me semble qu'il arrivait bien rarement qu'un magicien fût assez habile pour donner une âme à une statue, pour la faire parler.

En un mot, les images des dieux n'étaient point des dieux. Jupiter, et non pas son image, lançait le tonnerre ; ce n'était pas la statue de Neptune qui soulevait les mers, ni celle d'Apollon qui donnait la lumière. Les Grecs et les Romains étaient des Gentils, des polythéistes, et n'étaient point des idolâtres.

Nous leur prodiguâmes cette injure quand nous n'avions ni

statues ni temples, et nous avons continué dans notre injustice depuis que nous avons fait servir la peinture et la sculpture à honorer nos vérités, comme ils s'en servaient pour honorer leurs erreurs.

SECTION III [1].

SI LES PERSES, LES SABÉENS, LES ÉGYPTIENS, LES TARTARES, LES TURCS, ONT ÉTÉ IDOLATRES; ET DE QUELLE ANTIQUITÉ EST L'ORIGINE DES SIMULACRES APPELÉS IDOLES. HISTOIRE DE LEUR CULTE.

C'est une grande erreur d'appeler idolâtres les peuples qui rendirent un culte au soleil et aux étoiles. Ces nations n'eurent longtemps ni simulacres ni temples. Si elles se trompèrent, c'est en rendant aux astres ce qu'elles devaient au créateur des astres. Encore le dogme de Zoroastre ou Zerdust, recueilli dans le Sadder, enseigne-t-il un Être suprême, vengeur et rémunérateur; et cela est bien loin de l'idolâtrie. Le gouvernement de la Chine n'a jamais eu aucune idole; il a toujours conservé le culte simple du maître du ciel Kingtien.

Gengis-kan chez les Tartares n'était point idolâtre, et n'avait aucun simulacre. Les musulmans, qui remplissent la Grèce, l'Asie Mineure, la Syrie, la Perse, l'Inde et l'Afrique, appellent les chrétiens idolâtres, *giaours*, parce qu'ils croient que les chrétiens rendent un culte aux images. Ils brisèrent plusieurs statues qu'ils trouvèrent à Constantinople, dans Sainte-Sophie et dans l'église des Saints-Apôtres et dans d'autres, qu'ils convertirent en mosquées. L'apparence les trompa comme elle trompe toujours les hommes, et leur fit croire que des temples dédiés à des saints qui avaient été hommes autrefois, des images de ces saints révérées à genoux, des miracles opérés dans ces temples, étaient des preuves invincibles de l'idolâtrie la plus complète; cependant il n'en est rien. Les chrétiens n'adorent en effet qu'un seul Dieu, et ne révèrent dans les bienheureux que la vertu même de Dieu qui gît dans ses saints. Les iconoclastes et les protestants ont fait le même reproche d'idolâtrie à l'Église, et on leur a fait la même réponse.

Comme les hommes ont eu très-rarement des idées précises, et ont encore moins exprimé leurs idées par des mots précis et sans équivoque, nous appelâmes du nom d'idolâtres les Gentils et surtout les polythéistes. On a écrit des volumes immenses, on

1. *Dictionnaire philosophique*, 1764. (B.) — Voyez la note, page 402.

a débité des sentiments divers sur l'origine de ce culte rendu à Dieu ou à plusieurs dieux sous des figures sensibles : cette multitude de livres et d'opinions ne prouve que l'ignorance.

On ne sait pas qui inventa les habits et les chaussures, et on veut savoir qui le premier inventa les idoles ! Qu'importe un passage de Sanchoniathon, qui vivait avant la guerre de Troie ? que nous apprend-il, quand il dit que le chaos, l'esprit, c'est-à-dire *le souffle*, amoureux de ses principes, en tira le limon, qu'il rendit l'air lumineux, que le vent Colp et sa femme Baü engendrèrent Éon, qu'Éon engendra Genos, que Cronos, leur descendant, avait deux yeux par derrière comme par devant, qu'il devint dieu, et qu'il donna l'Égypte à son fils Thaut ? voilà un des plus respectables monuments de l'antiquité.

Orphée ne nous en apprendra pas davantage dans sa *Théogonie*, que Damascius nous a conservée. Il représente le principe du monde sous la figure d'un dragon à deux têtes, l'une de taureau, l'autre de lion, un visage au milieu, qu'il appelle *visage-dieu*, et des ailes dorées aux épaules.

Mais vous pouvez de ces idées bizarres tirer deux grandes vérités : l'une, que les images sensibles et les hiéroglyphes sont de l'antiquité la plus haute ; l'autre, que tous les anciens philosophes ont reconnu un premier principe.

Quant au polythéisme, le bon sens vous dira que dès qu'il y a eu des hommes, c'est-à-dire des animaux faibles, capables de raison et de folie, sujets à tous les accidents, à la maladie et à la mort, ces hommes ont senti leur faiblesse et leur dépendance ; ils ont reconnu aisément qu'il est quelque chose de plus puissant qu'eux ; ils ont senti une force dans la terre, qui fournit leurs aliments ; une dans l'air, qui souvent les détruit ; une dans le feu, qui consume ; et dans l'eau, qui submerge. Quoi de plus naturel dans des hommes ignorants que d'imaginer des êtres qui présidaient à ces éléments ? quoi de plus naturel que de révérer la force invisible qui faisait luire aux yeux le soleil et les étoiles ? et dès qu'on voulut se former une idée de ces puissances supérieures à l'homme, quoi de plus naturel encore que de les figurer d'une manière sensible ? Pouvait-on s'y prendre autrement ? La religion juive, qui précéda la nôtre, et qui fut donnée par Dieu même, était toute remplie de ces images sous lesquelles Dieu est représenté. Il daigne parler dans un buisson le langage humain ; il paraît sur une montagne : les esprits célestes qu'il envoie viennent tous avec une forme humaine ; enfin le sanctuaire est couvert de chérubins, qui sont des corps d'hommes avec des ailes

et des têtes d'animaux. C'est ce qui a donné lieu à l'erreur de Plutarque, de Tacite, d'Appien et de tant d'autres, de reprocher aux Juifs d'adorer une tête d'âne. Dieu, malgré sa défense de peindre et de sculpter aucune figure, a donc daigné se proportionner à la faiblesse humaine, qui demandait qu'on parlât aux sens par des images.

Isaïe, dans le chap. VI, voit le Seigneur assis sur un trône, et le bas de sa robe qui remplit le temple. Le Seigneur étend sa main, et touche la bouche de Jérémie, au chap. Ier de ce prophète. Ézéchiel, au chap. Ier, voit un trône de saphir, et Dieu lui paraît comme un homme assis sur ce trône. Ces images n'altèrent point la pureté de la religion juive, qui jamais n'employa les tableaux, les statues, les idoles, pour représenter Dieu aux yeux du peuple.

Les lettrés chinois, les Parsis, les anciens Égyptiens, n'eurent point d'idoles; mais bientôt Isis et Osiris furent figurés; bientôt Bel, à Babylone, fut un gros colosse; Brama fut un monstre bizarre dans la presqu'île de l'Inde. Les Grecs surtout multiplièrent les noms des dieux, les statues et les temples, mais en attribuant toujours la suprême puissance à leur Zeus, nommé par les Latins Jupiter, maître des dieux et des hommes. Les Romains imitèrent les Grecs. Ces peuples placèrent toujours tous les dieux dans le ciel, sans savoir ce qu'ils entendaient par le ciel[1].

Les Romains eurent leurs douze grands dieux, six mâles et six femelles, qu'ils nommèrent *Dii majorum gentium:* Jupiter, Neptune, Apollon, Vulcain, Mars, Mercure, Junon, Vesta, Minerve, Cérès, Vénus, Diane. Pluton fut alors oublié; Vesta prit sa place.

Ensuite venaient les dieux *minorum gentium,* les dieux indigètes, les héros, comme Bacchus, Hercule, Esculape; les dieux infernaux, Pluton, Proserpine; ceux de la mer, comme Téthys, Amphitrite, les Néréides, Glaucus; puis les Dryades, les Naïades, les dieux des jardins, ceux des bergers: il y en avait pour chaque profession, pour chaque action de la vie, pour les enfants, pour les filles nubiles, pour les mariées, pour les accouchées; on eut le dieu Pet. On divinisa enfin les empereurs. Ni ces empereurs, ni le dieu Pet, ni la déesse Pertunda, ni Priape, ni Rumilia, la déesse des tétons, ni Stercutius, le dieu de la garde-robe, ne furent à la vérité regardés comme les maîtres du ciel et de la terre. Les empereurs eurent quelquefois des temples, les petits

1. Voyez l'article CIEL DES ANCIENS. (*Note de Voltaire.*) — Tome XVIII, pages 186 et suiv.

dieux pénates n'en eurent point; mais tous eurent leur figure, leur idole.

C'étaient de petits magots dont on ornait son cabinet; c'étaient les amusements des vieilles femmes et des enfants, qui n'étaient autorisés par aucun culte public. On laissait agir à son gré la superstition de chaque particulier. On retrouve encore ces petites idoles dans les ruines des anciennes villes.

Si personne ne sait quand les hommes commencèrent à se faire des idoles, on sait qu'elles sont de l'antiquité la plus haute. Tharé, père d'Abraham, en faisait à Ur en Chaldée. Rachel déroba et emporta les idoles de son beau-père Laban. On ne peut remonter plus haut.

[1]Mais quelle notion précise avaient les anciennes nations de tous ces simulacres? Quelle vertu, quelle puissance leur attribuait-on ? Croyait-on que les dieux descendaient du ciel pour venir se cacher dans ces statues, ou qu'ils leur communiquaient une partie de l'esprit divin, ou qu'ils ne leur communiquaient rien du tout ? C'est encore sur quoi on a très-inutilement écrit; il est clair que chaque homme en jugeait selon le degré de sa raison, ou de sa crédulité, ou de son fanatisme. Il est évident que les prêtres attachaient le plus de divinité qu'ils pouvaient à leurs statues, pour s'attirer plus d'offrandes. On sait que les philosophes réprouvaient ces superstitions, que les guerriers s'en moquaient, que les magistrats les toléraient, et que le peuple, toujours absurde, ne savait ce qu'il faisait. C'est, en peu de mots, l'histoire de toutes les nations à qui Dieu ne s'est pas fait connaître.

On peut se faire la même idée du culte que toute l'Égypte rendit à un bœuf, et que plusieurs villes rendirent à un chien, à un singe, à un chat, à des ognons. Il y a grande apparence que ce furent d'abord des emblèmes. Ensuite un certain bœuf Apis, un certain chien nommé Anubis, furent adorés: on mangea toujours du bœuf et des ognons; mais il est difficile de savoir ce que pensaient les vieilles femmes d'Égypte des ognons sacrés et des bœufs.

Les idoles parlaient assez souvent. On faisait commémoration à Rome, le jour de la fête de Cybèle, des belles paroles que la statue avait prononcées lorsqu'on en fit la translation du palais du roi Attale :

Ipsa peti volui; ne sit mora, mitte volentem :
Dignus Roma locus quo deus omnis eat.

(Ovid., *Fast.*, IV, 269.)

1. Cet alinéa et le suivant n'existaient pas en 1771, mais se trouvaient cependant, en 1764, dans le *Dictionnaire philosophique*. (B.)

« J'ai voulu qu'on m'enlevât ; emmenez-moi vite : Rome est digne que tout dieu s'y établisse. »

La statue de la Fortune avait parlé : les Scipion, les Cicéron, les César, à la vérité, n'en croyaient rien ; mais la vieille à qui Encolpe donna un écu pour acheter des oies et des dieux[1] pouvait fort bien le croire.

Les idoles rendaient aussi des oracles, et les prêtres, cachés dans le creux des statues, parlaient au nom de la Divinité.

Comment, au milieu de tant de dieux et de tant de théogonies différentes, et de cultes particuliers, n'y eut-il jamais de guerre de religion chez les peuples nommés *idolâtres?* Cette paix fut un bien qui naquit d'un mal, de l'erreur même ; car chaque nation, reconnaissant plusieurs dieux inférieurs, trouva bon que ses voisins eussent aussi les leurs. Si vous exceptez Cambyse, à qui on reprocha d'avoir tué le bœuf Apis, on ne voit dans l'histoire profane aucun conquérant qui ait maltraité les dieux d'un peuple vaincu. Les Gentils n'avaient aucune religion exclusive, et les prêtres ne songèrent qu'à multiplier les offrandes et les sacrifices.

[2] Les premières offrandes furent des fruits. Bientôt après il fallut des animaux pour la table des prêtres ; ils les égorgeaient eux-mêmes ; ils devinrent bouchers et cruels : enfin ils introduisirent l'usage horrible de sacrifier des victimes humaines, et surtout des enfants et des jeunes filles. Jamais les Chinois, ni les Parsis, ni les Indiens, ne furent coupables de ces abominations ; mais à Hiéropolis en Égypte, au rapport de Porphyre, on immola des hommes.

Dans la Tauride on sacrifiait des étrangers ; heureusement les prêtres de la Tauride ne devaient pas avoir beaucoup de pratiques. Les premiers Grecs, les Cypriots, les Phéniciens, les Tyriens, les Carthaginois, eurent cette superstition abominable. Les Romains eux-mêmes tombèrent dans ce crime de religion ; et Plutarque rapporte qu'ils immolèrent deux Grecs et deux Gaulois pour expier les galanteries de trois vestales. Procope, contemporain du roi des Francs Théodebert, dit que les Francs immolèrent des hommes quand ils entrèrent en Italie avec ce prince. Les Gaulois, les Germains, faisaient communément de ces affreux sacrifices. On ne peut guère lire l'histoire sans concevoir de l'horreur pour le genre humain.

1. Petron., cap. CXXXVII.

2. Cet alinéa et les trois qui le suivent se trouvent dans le *Dictionnaire philosophique*, 1764, mais non dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, en 1771. (B.)

Il est vrai que, chez les Juifs, Jephté sacrifia sa fille, et que Saül fut prêt d'immoler son fils ; il est vrai que ceux qui étaient voués au Seigneur par anathème ne pouvaient être rachetés ainsi qu'on rachetait les bêtes, et qu'il fallait qu'ils périssent.

Nous parlons ailleurs des victimes humaines sacrifiées dans toutes les religions[1].

Pour consoler le genre humain de cet horrible tableau, de ces pieux sacriléges, il est important de savoir que, chez presque toutes les nations nommées idolâtres, il y avait la théologie sacrée et l'erreur populaire, le culte secret et les cérémonies publiques, la religion des sages et celle du vulgaire. On n'enseignait qu'un seul Dieu aux initiés dans les mystères : il n'y a qu'à jeter les yeux sur l'hymne attribué à l'ancien Orphée, qu'on chantait dans les mystères de Cérès Éleusine, si célèbre en Europe et en Asie. « Contemple la nature divine, illumine ton esprit, gouverne ton cœur, marche dans la voie de la justice, que le Dieu du ciel et de la terre soit toujours présent à tes yeux ; il est unique, il existe seul par lui-même, tous les êtres tiennent de lui leur existence ; il les soutient tous : il n'a jamais été vu des mortels, et il voit toutes choses. »

Qu'on lise encore ce passage du philosophe Maxime de Madaure, que nous avons déjà cité[2] : « Quel homme est assez grossier, assez stupide pour douter qu'il soit un Dieu suprême, éternel, infini, qui n'a rien engendré de semblable à lui-même, et qui est le père commun de toutes choses ? »

Il y a mille témoignages que les sages abhorraient non-seulement l'idolâtrie, mais encore le polythéisme.

Épictète, ce modèle de résignation et de patience, cet homme si grand dans une condition si basse, ne parle jamais que d'un seul Dieu. Relisez encore cette maxime : « Dieu m'a créé, Dieu est au dedans de moi ; je le porte partout. Pourrai-je le souiller par des pensées obscènes, par des actions injustes, par d'infâmes désirs ? Mon devoir est de remercier Dieu de tout, de le louer de tout, et de ne cesser de le bénir qu'en cessant de vivre. » Toutes les idées d'Épictète roulent sur ce principe. Est-ce là un idolâtre?

Marc-Aurèle, aussi grand peut-être sur le trône de l'empire romain qu'Épictète dans l'esclavage, parle souvent, à la vérité, des dieux, soit pour se conformer au langage reçu, soit pour exprimer des êtres mitoyens entre l'Être suprême et les hommes ;

1. Voyez tome XI, page 103, et ci-après l'article JEPHTÉ.
2. Tome XVIII, page 361.

mais en combien d'endroits ne fait-il pas voir qu'il ne reconnaît qu'un Dieu éternel, infini! « Notre âme, dit-il, est une émanation de la Divinité. Mes enfants, mon corps, mes esprits, me viennent de Dieu. »

Les stoïciens, les platoniciens, admettaient une nature divine et universelle; les épicuriens la niaient. Les pontifes ne parlaient que d'un seul Dieu dans les mystères. Où étaient donc les idolâtres? Tous nos déclamateurs crient à l'idolâtrie comme de petits chiens qui jappent quand ils entendent un gros chien aboyer.

Au reste, c'est une des plus grandes erreurs du *Dictionnaire de Morèri*, de dire que du temps de Théodose le Jeune il ne resta plus d'idolâtres que dans les pays reculés de l'Asie et de l'Afrique. Il y avait dans l'Italie beaucoup de peuples encore Gentils, même au VIIe siècle. Le nord de l'Allemagne, depuis le Veser, n'était pas chrétien du temps de Charlemagne. La Pologne et tout le Septentrion restèrent longtemps après lui dans ce qu'on appelle *idolâtrie*. La moitié de l'Afrique, tous les royaumes au delà du Gange, le Japon, la populace de la Chine, cent hordes de Tartares, ont conservé leur ancien culte. Il n'y a plus en Europe que quelques Lapons, quelques Samoyèdes, quelques Tartares, qui aient persévéré dans la religion de leurs ancêtres.

[1] Finissons par remarquer que, dans les temps qu'on appelle parmi nous le *moyen âge*, nous appelions le pays des mahométans *la Paganie;* nous traitions d'*idolâtres*, d'*adorateurs d'images*, un peuple qui a les images en horreur. Avouons, encore une fois, que les Turcs sont plus excusables de nous croire idolâtres quand ils voient nos autels chargés d'images et de statues.

[2] Un gentilhomme du prince Ragotski m'a assuré sur son honneur qu'étant entré dans un café à Constantinople, la maîtresse ordonna qu'on ne le servît point, parce qu'il était idolâtre. Il était protestant; il lui jura qu'il n'adorait ni hostie ni images. « Ah! si cela est, lui dit cette femme, venez chez moi tous les jours, vous serez servi pour rien. »

1. Cet alinéa n'est point dans la version qui fait partie de l'*Encyclopédie*, mais était dans le *Dictionnaire philosophique*, en 1764, et dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, en 1771. (B.)

2. Cet alinéa parut pour la première fois en 1771, dans la septième partie des *Questions sur l'Encyclopédie*. (B.)

IGNACE DE LOYOLA[1].

Voulez-vous acquérir un grand nom, être fondateur? soyez complétement fou, mais d'une folie qui convienne à votre siècle. Ayez dans votre folie un fonds de raison qui puisse servir à diriger vos extravagances, et soyez excessivement opiniâtre. Il pourra arriver que vous soyez pendu; mais si vous ne l'êtes pas, vous pourrez avoir des autels.

En conscience, y a-t-il jamais eu un homme plus digne des petites-maisons que saint Ignace ou saint Inigo le Biscaïen, car c'est son véritable nom? La tête lui tourne à la lecture de la *Légende dorée*, comme elle tourna depuis à don Quichotte de la Manche pour avoir lu des romans de chevalerie. Voilà mon Biscaïen qui se fait d'abord chevalier de la Vierge, et qui fait la veille des armes à l'honneur de sa dame. La sainte Vierge lui apparaît, et accepte ses services; elle revient plusieurs fois; elle lui amène son fils. Le diable, qui est aux aguets, et qui prévoit tout le mal que les jésuites lui feront un jour, vient faire un vacarme de lutin dans la maison, casse toutes les vitres: le Biscaïen le chasse avec un signe de croix; le diable s'enfuit à travers la muraille, et y laisse une grande ouverture, que l'on montrait encore aux curieux cinquante ans après ce bel événement.

Sa famille, voyant le dérangement de son esprit, veut le faire enfermer et le mettre au régime: il se débarrasse de sa famille ainsi que du diable, et s'enfuit sans savoir où il va. Il rencontre un Maure, et dispute avec lui sur l'immaculée conception. Le Maure, qui le prend pour ce qu'il est, le quitte au plus vite. Le Biscaïen ne sait s'il tuera le Maure, ou s'il priera Dieu pour lui; il en laissa la décision à son cheval, qui, plus sage que lui, reprit la route de son écurie.

Mon homme, après cette aventure, prend le parti d'aller en pèlerinage à Bethléem, en mendiant son pain: sa folie augmente en chemin; les dominicains prennent pitié de lui à Manrèse; ils le gardent chez eux pendant quelques jours, et le renvoient sans l'avoir pu guérir.

Il s'embarque à Barcelone, arrive à Venise: on le chasse de Venise; il revient à Barcelone, toujours mendiant son pain, toujours ayant des extases, et voyant fréquemment la sainte Vierge et Jésus-Christ.

1. *Questions sur l'Encyclopédie*, septième partie, 1771. (B.)

Enfin on lui fait entendre que pour aller dans la Terre Sainte convertir les Turcs, les chrétiens de l'Église grecque, les Arméniens et les Juifs, il fallait commencer par étudier un peu de théologie. Mon Biscaïen ne demande pas mieux ; mais pour être théologien, il faut savoir un peu de grammaire et un peu de latin : cela ne l'embarrasse point ; il va au collége à l'âge de trente-trois ans : on se moque de lui, et il n'apprend rien.

Il était désespéré de ne pouvoir aller convertir des infidèles : le diable eut pitié de lui cette fois-là ; il lui apparut, et lui jura foi de chrétien que s'il voulait se donner à lui il le rendrait le plus savant homme de l'Église de Dieu. Ignace n'eut garde de se mettre sous la discipline d'un tel maître : il retourna en classe ; on lui donna le fouet quelquefois, et il n'en fut pas plus savant.

Chassé du collége de Barcelone, persécuté par le diable, qui le punissait de ses refus, abandonné par la vierge Marie, qui ne se mettait point du tout en peine de secourir son chevalier, il ne se rebute pas ; il se met à courir le pays avec des pèlerins de Saint-Jacques ; il prêche dans les rues de ville en ville. On l'enferme dans les prisons de l'Inquisition. Délivré de l'Inquisition, on le met en prison dans Alcala ; il s'enfuit après à Salamanque, et on l'y enferme encore. Enfin, voyant qu'il n'était pas prophète dans son pays, Ignace prend la résolution d'aller étudier à Paris : il fait le voyage à pied, précédé d'un âne qui portait son bagage, ses livres et ses écrits. Don Quichotte du moins eut un cheval et un écuyer ; mais Ignace n'avait ni l'un ni l'autre.

Il essuie à Paris les mêmes avanies qu'en Espagne ; on lui fait mettre culotte bas au collége de Sainte-Barbe, et on veut le fouetter en cérémonie. Sa vocation l'appelle enfin à Rome.

Comment s'est-il pu faire qu'un pareil extravagant ait joui enfin à Rome de quelque considération, se soit fait des disciples, et ait été le fondateur d'un ordre puissant, dans lequel il y a eu des hommes très-estimables ? C'est qu'il était opiniâtre et enthousiaste. Il trouva des enthousiastes comme lui, auxquels il s'associa. Ceux-là, ayant plus de raison que lui, rétablirent un peu la sienne : il devint plus avisé sur la fin de sa vie, et il mit même quelque habileté dans sa conduite.

Peut-être Mahomet commença-t-il à être aussi fou qu'Ignace dans les premières conversations qu'il eut avec l'ange Gabriel ; et peut-être Ignace, à la place de Mahomet, aurait fait d'aussi grandes choses que le prophète : car il était tout aussi ignorant, aussi visionnaire, et aussi courageux.

On dit d'ordinaire que ces choses-là n'arrivent qu'une fois :

cependant il n'y a pas longtemps qu'un rustre anglais [1], plus ignorant que l'Espagnol Ignace, a établi la société de ceux qu'on nomme *quakers* [2], société fort au-dessus de celle d'Ignace. Le comte de Sinzendorf a de nos jours fondé la secte des moraves; et les convulsionnaires de Paris ont été sur le point de faire une révolution. Ils ont été bien fous, mais ils n'ont pas été assez opiniâtres.

IGNORANCE.

SECTION PREMIÈRE [3].

Il y a bien des espèces d'ignorances; la pire de toutes est celle des critiques. Ils sont obligés, comme on sait, d'avoir doublement raison, comme gens qui affirment, et comme gens qui condamnent. Ils sont donc doublement coupables quand ils se trompent.

PREMIÈRE IGNORANCE.

Par exemple, un homme fait deux gros volumes sur quelques pages d'un livre utile qu'il n'a pas entendu [4]. Il examine d'abord ces paroles :

« La mer a couvert des terrains immenses... Les lits profonds de coquillages qu'on trouve en Touraine et ailleurs ne peuvent y avoir été déposés que par la mer. »

Oui, si ces lits de coquillages existent en effet; mais le critique devait savoir que l'auteur lui-même a découvert, ou cru découvrir que ces lits réguliers de coquillages n'existent point, qu'il n'y en a nulle part dans le milieu des terres; mais, soit que le critique le sût, soit qu'il ne le sût pas, il ne devait pas imputer, généralement parlant, des couches de coquilles supposées régulièrement placées les unes sur les autres, à un déluge universel

1. George Fox, fils d'un tisserand, et lui-même cordonnier.

2. Voyez dans les *Mélanges*, année 1734, la troisième des *Lettres philosophiques*.

3. Dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, septième partie, 1771, l'article IGNORANCE se composait de cette première section. (B.)

4. L'abbé François, auteur d'un livre absolument ignoré contre ceux que, dans les sacristies, on appelle athées, déistes, matérialistes, etc., etc., etc. Ce livre est intitulé *Preuves de la religion de notre Seigneur Jésus-Christ*. (K.) — L'abbé François est auteur d'un *Examen des faits qui servent de fondement à la religion chrétienne*, 1767, 3 vol. in-12; mais ce n'est pas de cet ouvrage que Voltaire parle ici : il s'agit des *Observations sur la Philosophie de l'histoire et le Dictionnaire philosophique, avec des réponses à plusieurs difficultés*, 1770, 2 vol. in-8°, dans lesquels sont les passages que relève Voltaire. (B.)

qui aurait détruit toute régularité : c'est ignorer absolument la physique.

Il ne devait pas dire [1] : « Le déluge universel est raconté par Moïse avec le consentement de toutes les nations ; »

1° Parce que le *Pentateuque* fut longtemps ignoré, non-seulement des nations, mais des Juifs eux-mêmes ;

2° Parce qu'on ne trouva qu'un exemplaire de la loi au fond d'un vieux coffre, du temps du roi Josias ;

3° Parce que ce livre fut perdu pendant la captivité ;

4° Parce qu'il fut restauré par Esdras ;

5° Parce qu'il fut toujours inconnu à toute autre nation jusqu'au temps de la traduction des Septante ;

6° Parce que, même depuis la traduction attribuée aux Septante, nous n'avons pas un seul auteur parmi les Gentils qui cite un seul endroit de ce livre, jusqu'à Longin, qui vivait sous l'empereur Aurélien ;

7° Parce que nulle autre nation n'a jamais admis un déluge universel jusqu'aux *Métamorphoses* d'Ovide, et qu'encore, dans Ovide, il ne s'étend qu'à la Méditerranée ;

8° Parce que saint Augustin avoue expressément que le déluge universel fut ignoré de toute l'antiquité ;

9° Parce que le premier déluge dont il est question chez les Gentils est celui dont parle Bérose, et qu'il fixe à quatre mille quatre cents ans environ avant notre ère vulgaire ; ce déluge ne s'étendit que vers le Pont-Euxin ;

10° Parce qu'enfin il ne nous est resté aucun monument d'un déluge universel chez aucune nation du monde.

Il faut ajouter à toutes ces raisons que le critique n'a pas seulement compris l'état de la question. Il s'agit uniquement de savoir si nous avons des preuves physiques que la mer ait abandonné successivement plusieurs terrains ; et sur cela M. l'abbé François dit des injures à des hommes qu'il ne peut ni connaître ni entendre. Il eût mieux valu se taire et ne pas grossir la foule des mauvais livres.

DEUXIÈME IGNORANCE.

Le même critique, pour appuyer de vieilles idées assez universellement méprisées, mais qui n'ont pas le plus léger rapport à Moïse, s'avise de dire [2] que « Bérose est parfaitement

1. Tome Ier, page 2, de l'ouvrage cité dans la note précédente. (B.)
2. Page 6. (*Note de Voltaire.*)

d'accord avec Moïse dans le nombre des générations avant le déluge ».

Remarquez, mon cher lecteur, que ce Bérose est celui-là même qui nous apprend que le poisson Oannès sortait tous les jours de l'Euphrate pour venir prêcher les Chaldéens, et que le même poisson écrivit avec une de ses arêtes un beau livre sur l'origine des choses. Voilà l'écrivain que M. l'abbé François prend pour le garant de Moïse.

TROISIÈME IGNORANCE.

« [1] N'est-il pas constant qu'un grand nombre de familles européennes,..... transplantées dans les côtes d'Afrique, y sont devenues, sans aucun mélange, aussi noires que les naturelles du pays? »

Monsieur l'abbé, c'est le contraire qui est constant. Vous ignorez que les nègres ont le *reticulum mucosum* noir, quoique je l'aie dit vingt fois [2]. Sachez que vous auriez beau faire des enfants en Guinée, vous ne feriez jamais que des Welches qui n'auraient ni cette belle peau noire huileuse, ni ces lèvres noires et lippues, ni ces yeux ronds, ni cette laine frisée sur la tête, qui font la différence spécifique des nègres. Sachez que votre famille welche, établie en Amérique, aura toujours de la barbe, tandis qu'aucun Américain n'en aura. Après cela, tirez-vous d'affaire comme vous pourrez avec Adam et Ève.

QUATRIÈME IGNORANCE.

« [3] Le plus idiot ne dit point : moi pied, moi tête, moi main; il sent donc qu'il y a en lui quelque chose qui s'approprie son corps. »

Hélas ! mon cher abbé, cet idiot ne dit pas non plus : moi âme.

Que pouvez-vous conclure, vous et lui? qu'il dit mon pied, parce qu'on peut l'en priver : car alors il ne marchera plus ; qu'il dit ma tête : on peut la lui couper, alors il ne pensera plus. Eh bien ! que s'ensuit-il? ce n'est pas ici une ignorance des faits.

1. Page 5. (*Note de Voltaire.*).

2. Voyez tome XI, page 5; XII, 357; XVII, 549; dans le présent volume, page 377; dans les *Mélanges*, année 1767, le chapitre XVIII de la *Défense de mon oncle*, et année 1768, le chapitre XXXVI des *Singularités de la Nature*.

3. Page 10. (*Note de Voltaire.*)

CINQUIÈME IGNORANCE.

« [1] Qu'est-ce que ce Melchom qui s'était emparé du pays de Gad? Plaisant dieu que le Dieu de Jérémie devait faire enlever pour être traîné en captivité. »

Ah! ah! monsieur l'abbé, vous faites le plaisant! Vous demandez quel est ce Melchom : je vais vous le dire. Melk ou Melkom signifiait le seigneur, ainsi qu'Adoni ou Adonaï, Baal ou Bel, Adad, Shadaï, Éloï ou Éloa. Presque tous les peuples de Syrie donnaient de tels noms à leurs dieux. Chacun avait son seigneur, son protecteur, son dieu. Le nom même de Jehova était un nom phénicien et particulier; témoin Sanchoniathon, antérieur certainement à Moïse; témoin Diodore.

Nous savons bien que Dieu est également le dieu, le maître absolu des Égyptiens et des Juifs, et de tous les hommes, et de tous les mondes; mais ce n'est pas ainsi qu'il est représenté quand Moïse paraît devant Pharaon. Il ne lui parle jamais qu'au nom du Dieu des Hébreux, comme un ambassadeur apporte les ordres du roi son maître. Il parle si peu au nom du maître de toute la nature que Pharaon lui répond : « Je ne le connais pas. » Moïse fait des prodiges au nom de ce Dieu, mais les sorciers de Pharaon font précisément les mêmes prodiges au nom des leurs. Jusque-là tout est égal : on combat seulement à qui sera le plus puissant, mais non pas à qui sera le seul puissant. Enfin le Dieu des Hébreux l'emporte de beaucoup; il manifeste une puissance beaucoup plus grande, mais non pas une puissance unique. Ainsi, humainement parlant, l'incrédulité de Pharaon semble très-excusable. C'est la même incrédulité que celle de Montézuma devant Cortez, et d'Atabaliba devant les Pizaro.

Quand Josué assemble les Juifs : « Choisissez, leur dit-il [2], ce qu'il vous plaira, ou les dieux auxquels ont servi vos pères dans la Mésopotamie, ou les dieux des Amorrhéens aux pays desquels vous habitez; mais pour ce qui est de moi et de ma maison, nous servirons Adonaï. »

Le peuple s'était donc déjà donné à d'autres dieux, et pouvait servir qui il voulait.

Quand la famille de Michas, dans Éphraïm, prend un prêtre lévite pour servir un dieu étranger [3]; quant toute la tribu de Dan

1. Page 20. (*Note de Voltaire.*)
2. Josué, chapitre XXIV, v. 15. (*Id.*)
3. *Juges*, chapitres XVII et XVIII. (*Id.*)

sert le même dieu que la famille de Michas; lorsqu'un petit-fils même de Moïse se fait prêtre de ce dieu étranger pour de l'argent, personne n'en murmure : chacun a son dieu paisiblement, et le petit-fils de Moïse est idolâtre sans que personne y trouve à redire; donc alors chacun choisissait son dieu local, son protecteur.

Les mêmes Juifs, après la mort de Gédéon, adorent Baal-Bérith, qui signifie précisément la même chose qu'Adonaï, le *seigneur*, le *protecteur* : ils changent de protecteur.

Adonaï, du temps de Josué, se rend maître des montagnes[1]; mais il ne peut vaincre les habitants des vallées, parce qu'ils avaient des chariots armés de faux.

Y a-t-il rien qui ressemble plus à un dieu local, qui est puissant en un lieu, et qui ne l'est point en un autre?

Jephté, fils de Galaad et d'une concubine, dit aux Moabites : « [2] Ce que votre dieu Chamos possède ne vous est-il pas dû de droit? Et ce que le nôtre s'est acquis par ses victoires ne doit-il pas être à nous? »

Il est donc prouvé invinciblement que les Juifs grossiers, quoique choisis par le Dieu de l'univers, le regardèrent pourtant comme un dieu local, un dieu particulier, tel que le dieu des Ammonites, celui des Moabites, celui des montagnes, celui des vallées.

Il est clair qu'il était malheureusement indifférent au petit-fils de Moïse de servir le Dieu de Michas ou celui de son grand-père. Il est clair, et il faut en convenir, que la religion juive n'était point formée; qu'elle ne fut uniforme qu'après Esdras; il faut encore en excepter les Samaritains.

Vous pouvez savoir maintenant ce que c'est que le seigneur Melchom. Je ne prends point son parti, Dieu m'en garde; mais quand vous dites que c'était « un plaisant dieu que Jérémie menaçait de mettre en esclavage », je vous répondrai, monsieur l'abbé : De votre maison de verre, vous ne devriez pas jeter des pierres à celle de votre voisin.

C'étaient les Juifs qu'on menait alors en esclavage à Babylone; c'était le bon Jérémie lui-même qu'on accusait d'avoir été corrompu par la cour de Babylone, et d'avoir prophétisé pour elle; c'était lui qui était l'objet du mépris public, et qui finit, à ce qu'on croit, par être lapidé par les Juifs mêmes. Croyez-moi, ce Jérémie n'a jamais passé pour un rieur.

1. Josué, chapitre XVII, v. 16. (*Note de Voltaire.*)
2. *Juges*, chapitre XI. (*Id.*)

Le Dieu des Juifs, encore une fois, est le Dieu de toute la nature. Je vous le redis afin que vous n'en prétendiez cause d'ignorance, et que vous ne me déféries pas à votre official. Mais je vous soutiens que les Juifs grossiers ne connurent très-souvent qu'un dieu local.

SIXIÈME IGNORANCE.

« [1] Il n'est pas naturel d'attribuer les marées aux phases de la lune. Ce ne sont pas les grandes marées en pleine lune qu'on attribue aux phases de cette planète. »

Voici des ignorances d'une autre espèce.

Il arrive quelquefois à certaines gens d'être si honteux du rôle qu'ils jouent dans le monde que, tantôt ils veulent se déguiser en beaux esprits, et tantôt en philosophes.

Il faut d'abord apprendre à monsieur l'abbé que rien n'est plus naturel que d'attribuer un effet à ce qui est toujours suivi de cet effet. Si un tel vent est toujours suivi de la pluie, il est naturel d'attribuer la pluie à ce vent. Or, sur toutes les côtes de l'Océan, les marées sont toujours plus fortes dans les sigigées de la lune que dans ses quadratures. (Savez-vous ce que c'est que sigigées, ou syzygies?) La lune retarde tous les jours son lever; la marée retarde aussi tous les jours. Plus la lune approche de notre zénith, plus la marée est grande; plus la lune approche de son périgée, plus la marée s'élève encore. Ces expériences et beaucoup d'autres, ces rapports continuels avec les phases de la lune, ont donc fondé l'opinion ancienne et vraie que cet astre est une principale cause du flux et du reflux.

Après tant de siècles, le grand Newton est venu. Connaissez-vous Newton? Avez-vous jamais ouï dire qu'ayant calculé le carré de la vitesse de la lune autour de son orbite dans l'espace d'une minute, et ayant divisé ce carré par le diamètre de l'orbite lunaire, il trouva que le quotient était quinze pieds; que de là il démontra que la lune gravite vers la terre trois mille six cents fois moins que si elle était près de la terre; qu'ensuite il démontra que sa force attractive est la cause des trois quarts de l'élévation de la mer au temps du reflux, et que la force du soleil fait l'élévation de l'autre quart? Vous voilà tout étonné; vous n'avez jamais rien lu de pareil dans le *Pédagogue chrétien*. Tâchez dorénavant, vous et les loueurs de chaises de votre paroisse, de ne jamais parler des choses dont vous n'avez pas la plus légère idée.

1. Page 20. (*Note de Voltaire.*)

Vous ne sauriez croire quel tort vous faites à la religion par votre ignorance, et encore plus par vos raisonnements. On devrait vous défendre d'écrire, à vous et à vos pareils, pour conserver le peu de foi qui reste dans ce monde.

Je vous ferais ouvrir de plus grands yeux si je vous disais que ce Newton était persuadé et a écrit que Samuel est l'auteur du *Pentateuque*. Je ne dis pas qu'il l'ait démontré comme il a calculé la gravitation. Mais apprenez à douter, et soyez modeste. Je crois au *Pentateuque*, entendez-vous ; mais je crois que vous avez imprimé des sottises énormes.

Je pourrais transcrire ici un gros volume de vos ignorances, et plusieurs de celles de vos confrères ; je ne m'en donnerai pas la peine. Poursuivons nos questions.

SECTION II [1].

LES IGNORANCES.

J'ignore comment j'ai été formé, et comment je suis né. J'ai ignoré absolument pendant le quart de ma vie les raisons de tout ce que j'ai vu, entendu et senti ; et je n'ai été qu'un perroquet sifflé par d'autres perroquets.

Quand j'ai regardé autour de moi et dans moi, j'ai conçu que quelque chose existe de toute éternité ; puisqu'il y a des êtres qui sont actuellement, j'ai conclu qu'il y a un être nécessaire et nécessairement éternel. Ainsi, le premier pas que j'ai fait pour sortir de mon ignorance a franchi les bornes de tous les siècles.

Mais quand j'ai voulu marcher dans cette carrière infinie ouverte devant moi, je n'ai pu ni trouver un seul sentier, ni découvrir pleinement un seul objet ; et du saut que j'ai fait pour contempler l'éternité, je suis retombé dans l'abîme de mon ignorance.

J'ai vu ce qu'on appelle *de la matière* depuis l'étoile Sirius, et depuis celles de la *voie lactée*, aussi éloignées de Sirius que cet astre l'est de nous, jusqu'au dernier atome qu'on peut apercevoir avec le microscope, et j'ignore ce que c'est que la matière.

1. Cette seconde section a été publiée sous ce titre : *Les Ignorances*, dans les *Nouveaux Mélanges*, III, 1765. (B.)

La lumière qui m'a fait voir tous ces êtres m'est inconnue : je peux, avec le secours du prisme, anatomiser cette lumière, et la diviser en sept faisceaux de rayons ; mais je ne peux diviser ces faisceaux ; j'ignore de quoi ils sont composés. La lumière tient de la matière, puisqu'elle a un mouvement et qu'elle frappe les objets ; mais elle ne tend point vers un centre comme tous les autres corps : au contraire, elle s'échappe invinciblement du centre, tandis que toute matière pèse vers son centre. La lumière paraît pénétrable, et la matière est impénétrable. Cette lumière est-elle matière? ne l'est-elle pas? qu'est-elle? de quelles innombrables propriétés peut-elle être revêtue? je l'ignore.

Cette substance si brillante, si rapide et si inconnue, et ces autres substances qui nagent dans l'immensité de l'espace, sont-elles éternelles comme elles semblent infinies? Je n'en sais rien. Un être nécessaire, souverainement intelligent, les a-t-il créées de rien, ou les a-t-il arrangées? a-t-il produit cet ordre dans le temps ou avant le temps? Hélas! qu'est-ce que ce temps même dont je parle? je ne puis le définir. O Dieu! il faut que tu m'instruises, car je ne suis éclairé ni par les ténèbres des autres hommes, ni par les miennes.

Qui es-tu, toi, animal à deux pieds, sans plumes, comme moi-même, que je vois ramper comme moi sur ce petit globe? Tu arraches comme moi quelques fruits à la boue qui est notre nourrice commune. Tu vas à la selle, et tu penses! Tu es sujet à toutes les maladies les plus dégoûtantes, et tu as des idées métaphysiques! J'aperçois que la nature t'a donné deux espèces de fesses par devant, et qu'elle me les a refusées ; elle t'a percé au bas de ton abdomen un si vilain trou que tu es porté naturellement à le cacher. Tantôt ton urine, tantôt des animaux pensants sortent par ce trou ; ils nagent neuf mois dans une liqueur abominable entre cet égout et un autre cloaque, dont les immondices accumulées seraient capables d'empester la terre entière ; et cependant ce sont ces deux trous qui ont produit les plus grands événements. Troie périt pour l'un ; Alexandre et Adrien ont érigé des temples à l'autre. L'âme immortelle a donc son berceau entre ces deux cloaques! [1] Vous me dites, madame, que cette description n'est ni dans le goût de Tibulle, ni dans celui de Quinault :

1. Cette dernière phrase n'existait pas en 1765; mais elle est dans l'édition in-4°, tome XIV des *OEuvres*, volume II des *Mélanges*, daté de 1771. (B.)

d'accord, ma bonne; mais je ne suis pas en humeur de te dire des galanteries.

Les souris, les taupes, ont aussi leurs deux trous, pour lesquels elles n'ont jamais fait de pareilles extravagances. Qu'importe à l'Être des êtres qu'il y ait des animaux comme nous et comme les souris, sur ce globe qui roule dans l'espace avec tant d'innombrables globes?

Pourquoi sommes-nous? pourquoi y a-t-il des êtres?

Qu'est-ce que le sentiment? comment l'ai-je reçu? quel rapport y a-t-il entre l'air qui frappe mon oreille et le sentiment du son? entre ce corps et le sentiment des couleurs? Je l'ignore profondément, et je l'ignorerai toujours.

Qu'est-ce que la pensée? où réside-t-elle? comment se forme-t-elle? qui me donne des pensées pendant mon sommeil? est-ce en vertu de ma volonté que je pense? Mais toujours pendant le sommeil, et souvent pendant la veille, j'ai des idées malgré moi. Ces idées, longtemps oubliées, longtemps reléguées dans l'arrière-magasin de mon cerveau, en sortent sans que je m'en mêle, et se présentent d'elles-mêmes à ma mémoire, qui faisait de vains efforts pour les rappeler.

Les objets extérieurs n'ont pas la puissance de former en moi des idées, car on ne donne point ce qu'on n'a pas; je sens trop que ce n'est pas moi qui me les donne, car elles naissent sans mes ordres. Qui les produit en moi? d'où viennent-elles? où vont-elles? Fantômes fugitifs, quelle main invisible vous produit et vous fait disparaître?

Pourquoi, seul de tous les animaux, l'homme a-t-il la rage de dominer sur ses semblables?

Pourquoi et comment s'est-il pu faire que, sur cent milliards d'hommes, il y en ait eu plus de quatre-vingt-dix-neuf immolés à cette rage?

Comment la raison est-elle un don si précieux que nous ne voudrions le perdre pour rien au monde? et comment cette raison n'a-t-elle servi qu'à nous rendre presque toujours les plus malheureux de tous les êtres?

D'où vient qu'aimant passionnément la vérité nous nous sommes toujours livrés aux plus grossières impostures?

Pourquoi cette foule d'Indiens, trompée et asservie par des bonzes, écrasée par le descendant d'un Tartare, surchargée de travaux, gémissante dans la misère, assaillie par les maladies, en butte à tous les fléaux, aime-t-elle encore la vie?

D'où vient le mal, et pourquoi le mal existe-t-il?

O atomes d'un jour! ô mes compagnons dans l'infinie petitesse, nés comme moi pour tout souffrir et pour tout ignorer, y en a-t-il parmi vous d'assez fous pour croire savoir tout cela? Non, il n'y en a point; non, dans le fond de votre cœur vous sentez votre néant comme je rends justice au mien. Mais vous êtes assez orgueilleux pour vouloir qu'on embrasse vos vains systèmes; ne pouvant être les tyrans de nos corps, vous prétendez être les tyrans de nos âmes.

IMAGINATION.

SECTION PREMIÈRE [1].

C'est le pouvoir que chaque être sensible sent en soi de se représenter dans son cerveau les choses sensibles. Cette faculté est dépendante de la mémoire. On voit des hommes, des animaux, des jardins : ces perceptions entrent par les sens; la mémoire les retient; l'imagination les compose. Voilà pourquoi les anciens *Grecs* appelèrent les muses *filles de mémoire*.

Il est très-essentiel de remarquer que ces facultés de recevoir des idées, de les retenir, de les composer, sont au rang des choses dont nous ne pouvons rendre aucune raison. Ces ressorts invisibles de notre être sont de la main de la nature, et non de la nôtre.

Peut-être ce don de Dieu, l'imagination, est-il le seul instrument avec lequel nous composons des idées, et même les plus métaphysiques.

1. « Nous vous demandons l'article IMAGINATION, écrivait d'Alembert à Voltaire, 13 décembre 1756. Qui peut mieux s'en acquitter que vous? Vous pouvez dire, comme M. Guillaume: *Je le prouve par mon drap.* » Voltaire composa l'article, mais la publication de l'*Encyclopédie* ayant été suspendue, ce morceau ne parut qu'en 1765, à la reprise de l'œuvre, et cette même année, il fit aussi partie des *Nouveaux Mélanges*. (G. A.)

Vous prononcez le mot de *triangle;* mais vous ne prononcez qu'un son, si vous ne vous représentez pas l'image d'un triangle quelconque. Vous n'avez certainement eu l'idée d'un triangle que parce que vous en avez vu, si vous avez des yeux, ou touché, si vous êtes aveugle. Vous ne pouvez penser au triangle en général, si votre imagination ne se figure, au moins confusément, quelque triangle particulier. Vous calculez, mais il faut que vous vous représentiez des unités redoublées; sans quoi il n'y a que votre main qui opère.

Vous prononcez les termes abstraits *grandeur, vérité, justice, fini, infini;* mais ce mot *grandeur* est-il autre chose qu'un mouvement de votre langue qui frappe l'air, si vous n'avez pas l'image de quelque grandeur? Que veulent dire ces mots *vérité, mensonge,* si vous n'avez pas aperçu par vos sens que telle chose qu'on vous avait dit être existait en effet, et que telle autre n'existait pas? Et de cette expérience ne composez-vous pas l'idée générale de vérité et de mensonge? Et quand on vous demande ce que vous entendez par ces mots, pouvez-vous vous empêcher de vous figurer quelque image sensible qui vous fait souvenir qu'on vous a dit quelquefois ce qui était, et fort souvent ce qui n'était point?

Avez-vous la notion de *juste* et d'*injuste* autrement que par des actions qui vous ont paru telles? Vous avez commencé dans votre enfance par apprendre à lire sous un maître : vous aviez envie de bien épeler, et vous avez mal épelé; votre maître vous a battu, cela vous a paru très-injuste. Vous avez vu le salaire refusé à un ouvrier, et cent autres choses pareilles. L'idée abstraite du juste et de l'injuste est-elle autre chose que ces faits confusément mêlés dans votre imagination?

Le *fini* est-il dans votre esprit autre chose que l'image de quelque mesure bornée? L'*infini* est-il autre chose que l'image de cette même mesure que vous prolongez sans trouver fin? Toutes ces opérations ne sont-elles pas dans vous à peu près de la même manière que vous lisez un livre? Vous y lisez les choses, et vous ne vous occupez pas des caractères de l'alphabet, sans lesquels pourtant vous n'auriez aucune notion de ces choses : faites-y un moment d'attention, et alors vous apercevrez ces caractères sur lesquels glissait votre vue. Ainsi tous vos raisonnements, toutes vos connaissances sont fondées sur des images tracées dans votre cerveau. Vous ne vous en apercevez pas; mais arrêtez-vous un moment pour y songer, et alors vous voyez que ces images sont la base de toutes vos notions. C'est au lecteur à peser cette idée, à l'étendre, à la rectifier.

Le célèbre Addison, dans ses *onze essais sur l'imagination*, dont il a enrichi les feuilles du *Spectateur*, dit d'abord que « le sens de la vue est celui qui fournit seul les idées à l'imagination ». Cependant il faut avouer que les autres sens y contribuent aussi. Un aveugle-né entend dans son imagination l'harmonie qui ne frappe plus son oreille; il est à table en songe; les objets qui ont résisté ou cédé à ses mains font encore le même effet dans sa tête. Il est vrai que le sens de la vue fournit seul les images ; et, comme c'est une espèce de *toucher* qui s'étend jusqu'aux étoiles, son immense étendue enrichit plus l'imagination que tous les autres sens ensemble.

Il y a deux sortes d'imagination : l'une, qui consiste à retenir une simple impression des objets; l'autre, qui arrange ces images reçues et les combine en mille manières. La première a été appelée *imagination passive*; la seconde, *active*. La passive ne va pas beaucoup au delà de la mémoire ; elle est commune aux hommes et aux animaux. De là vient que le chasseur et son chien poursuivent également des bêtes dans leurs rêves, qu'ils entendent également le bruit des cors, que l'un crie et l'autre jappe en dormant. Les hommes et les bêtes font alors plus que se ressouvenir, car les songes ne sont jamais des images fidèles. Cette espèce d'imagination compose les objets ; mais ce n'est point en elle l'entendement qui agit, c'est la mémoire qui se méprend.

Cette imagination passive n'a certainement besoin du secours de notre volonté, ni dans le sommeil, ni dans la veille : elle se peint malgré nous ce que nos yeux ont vu, elle entend ce que nous avons entendu, et touche ce que nous avons touché ; elle y ajoute, elle en diminue. C'est un sens intérieur qui agit nécessairement : aussi rien n'est-il plus commun que d'entendre dire : « On n'est pas le maître de son imagination. »

C'est ici qu'on doit s'étonner et se convaincre de son peu de pouvoir. D'où vient qu'on fait quelquefois en songe des discours suivis et éloquents, des vers meilleurs qu'on n'en ferait sur le même sujet étant éveillé? que l'on résout même des problèmes de mathématiques? Voilà certainement des idées très-combinées qui ne dépendent de nous en aucune manière. Or, s'il est incontestable que des idées suivies se forment dans nous, malgré nous, pendant notre sommeil, qui nous assurera qu'elles ne sont pas produites de même dans la veille? Est-il un homme qui prévoie l'idée qu'il aura dans une minute? Ne paraît-il pas qu'elles nous sont données comme les mouvements de nos fibres ? Et si le P. Malebranche s'en était tenu à dire que toutes les idées sont données de Dieu, aurait-on pu le combattre?

Cette faculté passive, indépendante de la réflexion, est la source de nos passions et de nos erreurs; loin de dépendre de la volonté, elle la détermine, elle nous pousse vers les objets qu'elle peint, ou nous en détourne, selon la manière dont elle les représente. L'image d'un danger inspire la crainte; celle d'un bien donne des désirs violents; elle seule produit l'enthousiasme de gloire, de parti, de fanatisme; c'est elle qui répandit tant de maladies de l'esprit, en faisant imaginer à des cervelles faibles, fortement frappées, que leurs corps étaient changés en d'autres corps; c'est elle qui persuada à tant d'hommes qu'ils étaient obsédés ou ensorcelés, et qu'ils allaient effectivement au sabbat, parce qu'on leur disait qu'ils y allaient. Cette espèce d'imagination servile, partage ordinaire du peuple ignorant, a été l'instrument dont l'imagination forte de certains hommes s'est servie pour dominer. C'est encore cette imagination passive des cerveaux aisés à ébranler qui fait quelquefois passer dans les enfants les marques évidentes de l'impression qu'une mère a reçue : les exemples en sont innombrables; et celui qui écrit cet article en a vu de si frappants qu'il démentirait ses yeux s'il en doutait[1]. Cet effet de l'imagination n'est guère explicable; mais aucune autre opération de la nature ne l'est davantage; on ne conçoit pas mieux comment nous avons des perceptions, comment nous les retenons, comment nous les arrangeons : il y a l'infini entre nous et les ressorts de notre être.

L'imagination active est celle qui joint la réflexion, la combinaison à la mémoire. Elle rapproche plusieurs objets distants; elle sépare ceux qui se mêlent, les compose et les change; elle semble créer quand elle ne fait qu'arranger : car il n'est pas donné à l'homme de se faire des idées; il ne peut que les modifier.

Cette imagination active est donc au fond une faculté aussi indépendante de nous que l'imagination passive; et une preuve qu'elle ne dépend pas de nous, c'est que, si vous proposez à cent personnes également ignorantes d'imaginer telle machine nouvelle, il y en aura quatre-vingt-dix-neuf qui n'imagineront rien, malgré leurs efforts. Si le centième[2] imagine quelque chose, n'est-il pas évident que c'est un don particulier qu'il a reçu?

1. Voltaire cite un fait, dans l'article INFLUENCE, composé longtemps après l'article IMAGINATION.

2. Rigoureusement il faudrait ici : *La centième*, et *qu'elle a reçu;* mais je laisse ce qui est dans toutes les éditions. (B.)

C'est ce don que l'on appelle *génie;* c'est là qu'on a reconnu quelque chose d'inspiré et de divin.

Ce don de la nature est imagination d'invention dans les arts, dans l'ordonnance d'un tableau, dans celle d'un poëme. Elle ne peut exister sans la mémoire ; mais elle s'en sert comme d'un instrument avec lequel elle fait tous ses ouvrages.

Après avoir vu qu'on soulevait avec un bâton une grosse pierre que la main ne pouvait remuer, l'imagination active inventa les leviers, et ensuite les forces mouvantes composées, qui ne sont que des leviers déguisés ; il faut se peindre d'abord dans l'esprit les machines et leurs effets pour les exécuter.

Ce n'est pas cette sorte d'imagination que le vulgaire appelle, ainsi que la mémoire, l'ennemie du jugement. Au contraire, elle ne peut agir qu'avec un jugement profond ; elle combine sans cesse ses tableaux, elle corrige ses erreurs, elle élève tous ses édifices avec ordre. Il y a une imagination étonnante dans la mathématique pratique ; et Archimède avait au moins autant d'imagination qu'Homère. C'est par elle qu'un poëte crée ses personnages, leur donne des caractères, des passions, invente sa fable, en présente l'exposition, en redouble le nœud, en prépare le dénoûment : travail qui demande encore le jugement le plus profond, et en même temps le plus fin.

Il faut un très-grand art dans toutes ces imaginations d'invention, et même dans les romans. Ceux qui en manquent sont méprisés des esprits bien faits. Un jugement toujours sain règne dans les fables d'Ésope ; elles seront toujours les délices des nations. Il y a plus d'imagination dans les contes des fées ; mais ces imaginations fantastiques, dépourvues d'ordre et de bon sens, ne peuvent être estimées ; on les lit par faiblesse, et on les condamne par raison.

La seconde partie de l'imagination active est celle de détail ; et c'est elle qu'on appelle communément imagination dans le monde. C'est elle qui fait le charme de la conversation ; car elle présente sans cesse à l'esprit ce que les hommes aiment le mieux, des objets nouveaux. Elle peint vivement ce que les esprits froids dessinent à peine ; elle emploie les circonstances les plus frappantes ; elle allègue des exemples, et quand ce talent se montre avec la sobriété qui convient à tous les talents, il se concilie l'empire de la société. L'homme est tellement machine que le vin donne quelquefois cette imagination que l'ivresse anéantit ; il y a là de quoi s'humilier, mais de quoi admirer. Comment se peut-il faire qu'un peu d'une certaine

liqueur, qui empêchera de faire un calcul, donnera des idées brillantes ?

C'est surtout dans la poésie que cette imagination de détail et d'expression doit régner. Elle est ailleurs agréable, mais là elle est nécessaire. Presque tout est image dans Homère, dans Virgile, dans Horace, sans même qu'on s'en aperçoive. La tragédie demande moins d'images, moins d'expressions pittoresques, de grandes métaphores, d'allégories, que le poëme épique ou l'ode ; mais la plupart de ces beautés, bien ménagées, font dans la tragédie un effet admirable. Un homme qui, sans être poëte, ose donner une tragédie, fait dire à Hippolyte :

> Depuis que je vous vois j'abandonne la chasse.
>
> (Pradon, *Phèdre et Hippolyte*, acte I, scène II.)

Mais Hippolyte, que le vrai poëte fait parler, dit :

> Mon arc, mes javelots, mon char, tout m'importune.
>
> (Racine, *Phèdre*, acte II, scène II.)

Ces imaginations ne doivent jamais être forcées, ampoulées, gigantesques. Ptolémée parlant dans un conseil d'une bataille qu'il n'a pas vue, et qui s'est donnée loin de chez lui, ne doit point peindre

> Ces montagnes de morts privés d'honneurs suprêmes,
> Que la nature force à se venger eux-mêmes,
> Et dont les troncs pourris exhalent dans les vents
> De quoi faire la guerre au reste des vivants.
>
> (Corneille, *Mort de Pompée*, acte I, scène I.)

Une princesse ne doit point dire à un empereur :

> La vapeur de mon sang ira grossir la foudre
> Que Dieu tient déjà prête à le réduire en poudre.
>
> (*Héraclius*, acte I, scène III.)

On sent assez que la vraie douleur ne s'amuse point à une métaphore si recherchée.

L'imagination active qui fait les poëtes leur donne l'enthousiasme, c'est-à-dire, selon le mot grec, cette émotion interne qui agite en effet l'esprit, et qui transforme l'auteur dans le personnage qu'il fait parler : car c'est là l'enthousiasme ; il consiste

dans l'émotion et dans les images : alors l'auteur dit précisément les mêmes choses que dirait la personne qu'il introduit :

Je le vis, je rougis, je pâlis à sa vue;
Un trouble s'éleva dans mon âme éperdue.
Mes yeux ne voyaient plus, je ne pouvais parler.

(RACINE, *Phèdre*, acte I, scène III.)

L'imagination, alors ardente et sage, n'entasse point de figures incohérentes; elle ne dit point, par exemple, pour exprimer un homme épais de corps et d'esprit, qu'il est

Flanqué de chair, gabionné de lard;

et que la nature,

En maçonnant les remparts de son âme,
Songea plutôt au fourreau qu'à la lame [1].

Il y a de l'imagination dans ces vers; mais elle est grossière, elle est déréglée, elle est fausse : l'image de rempart ne peut s'allier avec celle de fourreau; c'est comme si on disait qu'un vaisseau est entré dans le port à bride abattue.

On permet moins l'imagination dans l'éloquence que dans la poésie. La raison en est sensible. Le discours ordinaire doit moins s'écarter des idées communes. L'orateur parle la langue de tout le monde; le poëte a pour base de son ouvrage la fiction : aussi l'imagination est l'essence de son art; elle n'est que l'accessoire dans l'orateur.

Certains traits d'imagination ont ajouté, dit-on, de grandes beautés à la peinture. On cite surtout cet artifice avec lequel un peintre mit un voile sur la tête d'Agamemnon, dans le sacrifice d'Iphigénie, artifice cependant bien moins beau que si le peintre avait eu le secret de faire voir sur le visage d'Agamemnon le combat de la douleur d'un père, de l'autorité d'un monarque, et du respect pour ses dieux; comme Rubens a eu l'art de peindre dans les regards et dans l'attitude de Marie de Médicis la douleur de l'enfantement, la joie d'avoir un fils, et la complaisance dont elle envisage cet enfant [2].

1. J.-B. Rousseau, allégorie intitulée *Midas*. Le texte porte :

La nature et l'art....
Songèrent plus, etc.

2. Voyez ANCIENS ET MODERNES, tome XVII, page 235.

En général les imaginations des peintres, quand elles ne sont qu'ingénieuses, font plus d'honneur à l'esprit de l'artiste qu'elles ne contribuent aux beautés de l'art. Toutes les compositions allégoriques ne valent pas la belle exécution de la main, qui fait le prix des tableaux.

Dans tous les arts la belle imagination est toujours naturelle ; la fausse est celle qui assemble des objets incompatibles ; la bizarre peint des objets qui n'ont ni analogie, ni allégorie, ni vraisemblance, comme des esprits qui se jettent à la tête dans leurs combats des montagnes chargées d'arbres, qui tirent du canon dans le ciel, qui font une chaussée dans le chaos; Lucifer, qui se transforme en crapaud ; un ange coupé en deux par un coup de canon, et dont les deux parties se rejoignent incontinent, etc., etc. [1]..... L'imagination forte approfondit les objets ; la faible les effleure ; la douce se repose dans les peintures agréables ; l'ardente entasse images sur images ; la sage est celle qui emploie avec choix tous ces différents caractères, mais qui admet très-rarement le bizarre, et rejette toujours le faux.

Si la mémoire nourrie et exercée est la source de toute imagination, cette même mémoire surchargée la fait périr. Ainsi, celui qui s'est rempli la tête de noms et de dates n'a pas le magasin qu'il faut pour composer des images. Les hommes occupés de calculs ou d'affaires épineuses ont d'ordinaire l'imagination stérile.

Quand elle est trop ardente, trop tumultueuse, elle peut dégénérer en démence ; mais on a remarqué que cette maladie des organes du cerveau est bien plus souvent le partage de ces imaginations passives, bornées à recevoir la profonde empreinte des objets, que de ces imaginations actives et laborieuses qui assemblent et combinent des idées ; car cette imagination active a toujours besoin du jugement, l'autre en est indépendante.

Il n'est peut-être pas inutile d'ajouter à cet essai que par ces mots, *perception, mémoire, imagination, jugement*, on n'entend point des organes distincts, dont l'un a le don de sentir, l'autre se ressouvient, un troisième imagine, un quatrième juge. Les hommes sont plus portés qu'on ne pense à croire que ce sont des facultés différentes et séparées. C'est cependant le même être qui fait toutes ces opérations, que nous ne connaissons que par leurs effets, sans pouvoir rien connaître de cet être [2].

1. Tout ceci porte évidemment sur le *Paradis perdu* de Milton.
2. Ici finit le morceau inséré dans l'*Encyclopédie*. « A la suite de ce bel article

SECTION II [1].

Les bêtes en ont comme vous, témoin votre chien qui chasse dans ses rêves.

« Les choses se peignent en la fantaisie, » dit Descartes, comme les autres. Oui ; mais qu'est-ce que c'est que la fantaisie ? et comment les choses s'y peignent-elles? est-ce avec de la matière subtile? *Que sais-je?* est la réponse à toutes les questions touchant les premiers ressorts.

Rien ne vient dans l'entendement sans une image. Il faut, pour que vous acquériez cette idée si confuse d'un espace infini, que vous ayez eu l'image d'un espace de quelques pieds. Il faut, pour que vous ayez l'idée de Dieu, que l'image de quelque chose de plus puissant que vous ait longtemps remué votre cerveau.

Vous ne créez aucune idée, aucune image, je vous en défie. L'Arioste n'a fait voyager Astolphe dans la lune que longtemps après avoir entendu parler de la lune, de saint Jean, et des paladins.

On ne fait aucune image, on les assemble, on les combine. Les extravagances des *Mille et une Nuits* et des *Contes des fées*, etc., etc., ne sont que des combinaisons.

Celui qui prend le plus d'images dans le magasin de la mémoire est celui qui a le plus d'imagination.

La difficulté n'est pas d'assembler ces images avec prodigalité et sans choix. Vous pourriez passer un jour entier à représenter sans effort et sans presque aucune attention un beau vieillard avec une grande barbe blanche, vêtu d'une ample draperie, porté au milieu d'un nuage sur des enfants joufflus qui ont de belles paires d'ailes, ou sur un aigle d'une grandeur énorme ; tous les dieux et tous les animaux autour de lui ; des trépieds d'or qui courent pour arriver à son conseil ; des roues qui tournent d'elles-mêmes, qui marchent en tournant, qui ont quatre faces, qui sont couvertes d'yeux, d'oreilles, de langues et de nez ; entre ces trépieds et ces roues une foule de morts qui ressuscitent au bruit du tonnerre ; les sphères célestes qui dansent et qui font entendre

de M. de Voltaire, disent les éditeurs de ce grand Dictionnaire, le lecteur ne sera pas fâché de trouver celui de M. Marmontel. » Et Marmontel suit. (G. A.)

1. Cette seconde section composait tout l'article dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, septième partie, 1771. (B.)

un concert harmonieux, etc., etc,; les hopitaux des fous sont remplis de pareilles imaginations.

On distingue l'imagination qui dispose les événements d'un poëme, d'un roman, d'une tragédie, d'une comédie, qui donne aux personnages des caractères, des passions ; c'est ce qui demande le plus profond jugement et la connaissance la plus fine du cœur humain : talents nécessaires avec lesquels pourtant on n'a encore rien fait ; ce n'est que le plan de l'édifice.

L'imagination qui donne à tous ces personnages l'éloquence propre de leur état, et convenable à leur situation : c'est là le grand art, et ce n'est pas encore assez.

L'imagination dans l'expression, par laquelle chaque mot peint une image à l'esprit sans l'étonner, comme dans Virgile :

Remigium alarum. . . . . .
(*Æn.*, VI, 19.)

Mœrentem abjungens fraterna morte juvencum.
(*Georg.*, III, 518.)

. . . . . Velorum pandimus alas.
(*Æn.*, III, 520.)

Pendent circum oscula nati. . . . . .
(*Georg.*, II, 523.)

Immortale jecur tundens, fœcundaque pœnis
Viscera. . . . . .
(*Æn.*, VI, 598.)

Et caligantem nigra formidine lucum.
(*Georg.*, IV, 468.)

Fata vocant, conditque natantia lumina somnus.
(*Georg.*, IV, 496.)

Virgile est plein de ces expressions pittoresques dont il enrichit la belle langue latine, et qu'il est si difficile de bien rendre dans nos jargons d'Europe, enfants bossus et boiteux d'un grand homme de belle taille, mais qui ne laissent pas d'avoir leur mérite, et d'avoir fait de très-bonnes choses dans leur genre.

Il y a une imagination étonnante dans les mathématiques. Il faut commencer par se peindre nettement dans l'esprit la figure, la machine qu'on invente, ses propriétés ou ses effets. Il y avait

beaucoup plus d'imagination dans la tête d'Archimède que dans celle d'Homère.

De même que l'imagination d'un grand mathématicien doit être d'une exactitude extrême, celle d'un grand poëte doit être très-châtiée. Il ne doit jamais présenter d'images incompatibles, incohérentes, trop exagérées, trop peu convenables au sujet.

Pulchérie, dans la tragédie d'*Héraclius*, dit à Phocas :

> La vapeur de mon sang ira grossir la foudre
> Que Dieu tient déjà prête à le réduire en poudre.
>
> (Acte I, scène III.)

Cette exagération forcée ne paraît pas convenable à une jeune princesse qui, supposé qu'elle ait ouï dire que le tonnerre se forme des exhalaisons de la terre, ne doit pas présumer que la vapeur d'un peu de sang répandu dans une maison ira former la foudre. C'est le poëte qui parle, et non la jeune princesse. Racine n'a point de ces imaginations déplacées. Cependant, comme il faut mettre chaque chose à sa place, on ne doit pas regarder cette image exagérée comme un défaut insupportable : ce n'est que la fréquence de ces figures qui peut gâter entièrement un ouvrage.

Il serait difficile de ne pas rire de ces vers :

> Quelques noires vapeurs que puissent concevoir
> Et la mère et la fille ensemble au désespoir,
> Tout ce qu'elles pourront enfanter de tempêtes,
> Sans venir jusqu'à nous, crèvera sur nos têtes ;
> Et nous érigerons, dans cet heureux séjour,
> De leur haine impuissante un trophée à l'Amour.
>
> (CORNEILLE, *Théodore*, acte I, scène I)

« Ces vapeurs de la mère et de la fille qui enfantent des tempêtes, ces tempêtes qui ne viennent point jusqu'à Placide, et qui crèvent sur les têtes pour ériger un trophée d'une haine, » sont assurément des imaginations aussi incohérentes, aussi étranges que mal exprimées. Racine, Boileau, Molière, les bons auteurs du siècle de Louis XIV, ne tombent jamais dans ce défaut puéril.

Le grand défaut de quelques auteurs qui sont venus après le siècle de Louis XIV, c'est de vouloir toujours avoir de l'imagination, et de fatiguer le lecteur par cette vicieuse abondance d'images recherchées, autant que par des rimes redoublées, dont la moitié au moins est inutile. C'est ce qui a fait tomber enfin tant de petits

poëmes, comme *Vert-Vert*, la *Chartreuse*[1], les *Ombres*, qui eurent la vogue pendant quelque temps.

Omne supervacuum pleno de pectore manat.

(Hor., *de Art. poet.*, 337.)

On a distingué, dans le grand *Dictionnaire encyclopédique*, l'imagination active et la passive.

L'active est celle dont nous avons traité ; c'est ce talent de former des peintures neuves de toutes celles qui sont dans notre mémoire.

La passive n'est presque autre chose que la mémoire, même dans un cerveau vivement ému. Un homme d'une imagination active et dominante, un prédicateur de la Ligue en France, ou des puritains en Angleterre, harangue la populace d'une voix tonnante, d'un œil enflammé et d'un geste d'énergumène ; représente Jésus-Christ demandant justice au Père éternel des nouvelles plaies qu'il a reçues des royalistes, des clous que ces impies viennent de lui enfoncer une seconde fois dans les pieds et dans les mains. Vengez Dieu le père, vengez le sang de Dieu le fils, marchez sous les drapeaux du Saint-Esprit ; c'était autrefois une colombe ; c'est aujourd'hui un aigle qui porte la foudre. Les imaginations passives, ébranlées par ces images, par la voix, par l'action de ces charlatans sanguinaires, courent du prône et du prêche tuer des royalistes et se faire pendre.

Les imaginations passives vont s'émouvoir tantôt aux sermons, tantôt aux spectacles, tantôt à la Grève, tantôt au sabbat.

IMPIE[2].

Quel est l'impie ? c'est celui qui donne une barbe blanche, des pieds et des mains à l'Être des êtres, au grand Demiourgos, à l'intelligence éternelle par laquelle la nature est gouvernée. Mais ce n'est qu'un impie excusable, un pauvre impie contre lequel on ne doit pas se fâcher.

Si même il peint le grand Être incompréhensible porté sur un nuage qui ne peut rien porter ; s'il est assez bête pour mettre Dieu dans un brouillard, dans la pluie, ou sur une montagne, et pour l'entourer de petites faces rondes, joufflues, enluminées,

1. Par Gresset.
2. *Questions sur l'Encyclopédie*, septième partie, 1771. (B.)

accompagnées de deux ailes; je ris, et je lui pardonne de tout mon cœur.

L'impie qui attribue à l'Être des êtres des prédictions déraisonnables et des injustices me fâcherait, si ce grand Être ne m'avait fait présent d'une raison qui réprime ma colère. Ce sot fanatique me répète, après d'autres, que ce n'est pas à nous à juger de ce qui est raisonnable et juste dans le grand Être, que sa raison n'est pas comme notre raison, que sa justice n'est pas comme notre justice. Eh! comment veux-tu, mon fou d'énergumène, que je juge autrement de la justice et de la raison que par les notions que j'en ai? Veux-tu que je marche autrement qu'avec mes pieds, et que je te parle autrement qu'avec ma bouche?

L'impie qui suppose le grand Être jaloux, orgueilleux, malin, vindicatif, est plus dangereux. Je ne voudrais pas coucher sous même toit avec cet homme.

Mais comment traiterez-vous l'impie qui vous dit : Ne vois que par mes yeux, ne pense point; je t'annonce un Dieu tyran qui m'a fait pour être ton tyran; je suis son bien-aimé; il tourmentera pendant toute l'éternité des millions de ses créatures, qu'il déteste pour me réjouir; je serai ton maître dans ce monde, et je rirai de tes supplices dans l'autre?

Ne vous sentez-vous pas une démangeaison de rosser ce cruel impie? Et si vous êtes né doux, ne courrez-vous pas de toutes vos forces à l'occident quand ce barbare débite ses rêves atroces à l'orient?

A l'égard des impies qui manquent à se laver le coude vers Alep et vers Érivan, ou qui ne se mettent pas à genoux devant une processien de capucins à Perpignan, ils sont coupables sans doute, mais je ne crois pas qu'on doive les empaler.

IMPOT [1].

SECTION PREMIÈRE.

On a fait tant d'ouvrages philosophiques sur la nature de l'impôt, qu'il faut bien en dire ici un petit mot. Il est vrai que rien n'est moins philosophique que cette matière; mais elle peut rentrer dans la philosophie morale, en représentant à un surin-

1. La première section parut, en 1774, dans l'édition in-4° des *Questions sur l'Encyclopédie*. Ce qui forme aujourd'hui les sections II, III, IV, était les sections I, II, III, dans l'édition de 1771. (B.)

tendant des finances, ou à un tefterdar turc, qu'il n'est pas selon la morale universelle de prendre l'argent de son prochain, et que tous les receveurs, douaniers, commis des aides et gabelles, sont maudits dans l'Évangile.

Tout maudits qu'ils sont, il faut pourtant convenir qu'il est impossible qu'une société subsiste sans que chaque membre paye quelque chose pour les frais de cette société; et puisque tout le monde doit payer, il est nécessaire qu'il y ait un receveur. On ne voit pas pourquoi ce receveur est maudit, et regardé comme un idolâtre. Il n'y a certainement nulle idolâtrie à recevoir l'argent des convives pour payer leur souper.

Dans les républiques, et dans les États qui, avec le nom de *royaume*, sont des républiques en effet, chaque particulier est taxé suivant ses forces et suivant les besoins de la société.

Dans les royaumes despotiques, ou, pour parler plus poliment, dans les États monarchiques, il n'en est pas tout à fait de même. On taxe la nation sans la consulter. Un agriculteur qui a douze cents livres de revenu est tout étonné qu'on lui en demande quatre cents. Il en est même plusieurs qui sont obligés de payer plus de la moitié de ce qu'ils recueillent[1].

A quoi est employé tout cet argent? L'usage le plus honnête qu'on puisse en faire est de le donner à d'autres citoyens.

Le cultivateur demande pourquoi on lui ôte la moitié de son bien pour payer des soldats, tandis que la centième partie suffirait: on lui répond qu'outre les soldats il faut payer les arts et le luxe, que rien n'est perdu, que chez les Perses on assignait à la reine des villes et des villages pour payer sa ceinture, ses pantoufles, et ses épingles.

Il réplique qu'il ne sait point l'histoire de Perse, et qu'il est très-fâché qu'on lui prenne la moitié de son bien pour une ceinture, des épingles, et des souliers; qu'il les fournirait à bien meilleur marché, et que c'est une véritable écorcherie.

1. Avouons que s'il y a quelques républiques où l'on fasse semblant de consulter la nation, il n'y en a peut-être pas une seule où elle soit réellement consultée.

Avouons encore qu'en Angleterre, à l'exemption près de tout impôt personnel, il y a dans les taxes autant de disproportion, de gênes, de faux frais, de poursuites violentes, que dans aucune monarchie. Avouons enfin qu'il est très-possible que, dans une république, le corps législatif soit intéressé à maintenir une mauvaise administration d'impôts, tandis qu'un monarque ne peut y avoir aucun intérêt. Ainsi le peuple d'une république peut avoir à craindre et l'erreur et la corruption de ses chefs, au lieu que les sujets d'un monarque n'ont que ses erreurs à redouter. (K.)

On lui fait entendre raison en le mettant dans un cachot, et en faisant vendre ses meubles. S'il résiste aux exacteurs que le Nouveau Testament a damnés, on le fait pendre, et cela rend tous ses voisins infiniment accommodants.

Si tout cet argent n'était employé par le souverain qu'à faire venir des épiceries de l'Inde, du café de Moka, des chevaux anglais et arabes, des soies du Levant, des colifichets de la Chine, il est clair qu'en peu d'années il ne resterait pas un sou dans le royaume. Il faut donc que l'impôt serve à entretenir les manufactures, et que ce qui a été versé dans les coffres du prince retourne aux cultivateurs. Ils souffrent, ils se plaignent, les autres parties de l'État souffrent et se plaignent aussi ; mais au bout de l'année il se trouve que tout le monde a travaillé et a vécu bien ou mal.

Si par hasard l'homme agreste va dans la capitale, il voit avec des yeux étonnés une belle dame vêtue d'une robe de soie brochée d'or, traînée dans un carrosse magnifique par deux chevaux de prix, suivie de quatre laquais habillés d'un drap à vingt francs l'aune ; il s'adresse à un laquais de cette belle dame, et lui dit : « Monseigneur, où cette dame prend-elle tant d'argent pour faire une si grande dépense ? — Mon ami, lui dit le laquais, le roi lui fait une pension de quarante mille livres. — Hélas ! dit le rustre, c'est mon village qui paye cette pension. — Oui, répond le laquais ; mais la soie que tu as recueillie, et que tu as vendue, a servi à l'étoffe dont elle est habillée ; mon drap est en partie de la laine de tes moutons ; mon boulanger a fait mon pain de ton blé ; tu as vendu au marché les poulardes que nous mangeons : ainsi la pension de madame est revenue à toi et à tes camarades. »

Le paysan ne convient pas tout à fait des axiomes de ce laquais philosophe : cependant une preuve qu'il y a quelque chose de vrai dans sa réponse, c'est que le village subsiste, et qu'on y fait des enfants, qui tout en se plaignant feront aussi des enfants qui se plaindront encore.

SECTION II [1].

Si on était obligé d'avoir tous les édits des impôts, et tous les livres faits contre eux, ce serait l'impôt le plus rude de tous.

On sait bien que les taxes sont nécessaires, et que la malé-

1. Voyez la note, page 439.

diction prononcée dans l'Évangile contre les publicains ne doit regarder que ceux qui abusent de leur emploi pour vexer le peuple. Peut-être le copiste oublia-t-il un mot, comme l'épithète de *pravus*. On aurait pu dire *pravus publicanus ;* ce mot était d'autant plus nécessaire que cette malédiction générale est une contradiction formelle avec les paroles qu'on met dans la bouche de Jésus-Christ : *Rendez à César ce qui est à César.* Certainement celui qui recueille les droits de César ne doit pas être en horreur ; c'eût été insulter l'ordre des chevaliers romains, et l'empereur lui-même : rien n'aurait été plus malavisé.

Dans tous les pays policés les impôts sont très-forts, parce que les charges de l'État sont très-pesantes. En Espagne, les objets de commerce qu'on envoie à Cadix, et de là en Amérique, payent plus de trente pour cent avant qu'on ait fait votre compte.

En Angleterre, tout impôt sur l'importation est très-considérable : cependant on le paye sans murmure ; on se fait même une gloire de le payer. Un négociant se vante de faire entrer quatre à cinq mille guinées par an dans le trésor public.

Plus un pays est riche, plus les impôts y sont lourds. Des spéculateurs voudraient que l'impôt ne tombât que sur les productions de la campagne. Mais quoi ! j'aurai semé un champ de lin qui m'aura rapporté deux cents écus, et un gros manufacturier aura gagné deux cent mille écus en faisant convertir mon lin en dentelles ; ce manufacturier ne payera rien, et ma terre payera tout, parce que tout vient de la terre ! La femme de ce manufacturier fournira la reine et les princesses de beau point d'Alençon ; elle aura de la protection ; son fils deviendra intendant de justice, police et finance, et augmentera ma taille dans ma misérable vieillesse ! Ah ! messieurs les spéculateurs, vous calculez mal ; vous êtes injustes[1].

Le point capital serait qu'un peuple entier ne fût point dépouillé par une armée d'alguazils, pour qu'une vingtaine de sangsues de la cour ou de la ville s'abreuvât de son sang.

Le duc de Sully raconte, dans ses *Économies politiques*, qu'en 1585 il y avait juste vingt seigneurs intéressés au bail des fermes, à qui les adjudicataires donnaient trois millions deux cent quarante-huit mille écus.

C'était encore pis sous Charles IX et sous François Ier ; ce fut encore pis sous Louis XIII ; il n'y eut pas moins de déprédation dans la minorité de Louis XIV. La France, malgré tant de bles-

1. Voyez les notes de l'*Homme aux quarante écus.*

sures, est en vie. Oui ; mais si elle ne les avait pas reçues, elle serait en meilleure santé. Il en est ainsi de plusieurs autres États.

SECTION III[1].

Il est juste que ceux qui jouissent des avantages de l'État en supportent les charges. Les ecclésiastiques et les moines, qui possèdent de grands biens, devraient par cette raison contribuer aux impôts en tout pays comme les autres citoyens.

Dans des temps que nous appelons *barbares*, les grands bénéfices et les abbayes ont été taxés en France au tiers de leurs revenus[2].

Par une ordonnance de l'an 1188, Philippe-Auguste imposa le dixième des revenus de tous les bénéfices.

Philippe le Bel fit payer le cinquième, ensuite le cinquantième, et enfin le vingtième de tous les biens du clergé.

Le roi Jean, par une ordonnance du 12 mars 1355, taxa au dixième des revenus de leurs bénéfices et de leurs patrimoines les évêques, les abbés, les chapitres, et généralement tous les ecclésiastiques[3].

Le même prince confirma cette taxe par deux autres ordonnances, l'une du 3 mars, l'autre du 28 décembre 1358[4].

Dans les lettres patentes de Charles V, du 22 juin 1372, il est statué que les gens d'Église payeront les tailles et les autres impositions réelles et personnelles[5].

Ces lettres patentes furent renouvelées par Charles VI en 1390.

Comment ces lois ont-elles été abolies, tandis que l'on a conservé tant de coutumes monstrueuses et d'ordonnances sanguinaires?

Le clergé paye à la vérité une taxe sous le nom de *don gratuit;* et, comme l'on sait, c'est principalement la partie la plus utile et la plus pauvre de l'Église, les curés, qui payent cette taxe. Mais pourquoi cette différence et cette inégalité de contributions entre les citoyens d'un même état? Pourquoi ceux qui jouissent des plus grandes prérogatives, et qui sont quelquefois inutiles au bien public, payent-ils moins que le laboureur, qui est si nécessaire?

La république de Venise vient de donner des règlements sur

1. Voyez la note, page 439.
2. Aimoin, livre V, chapitre LIV. Le Bret, plaid. II. (*Note de Voltaire.*)
3. *Ord. du Louvre*, tome IV. (*Id.*)
4. *Ibid.* (*Id.*)
5. *Ibid.*, tome V. (*Id.*)

cette matière, qui paraissent faits pour servir d'exemple aux autres États de l'Europe.

SECTION IV [1].

Non-seulement les gens d'Église se prétendent exempts d'impôts; ils ont encore trouvé le moyen, dans plusieurs provinces, de mettre des taxes sur le peuple, et de se les faire payer comme un droit légitime.

Dans quelques pays, les moines s'y étant emparés des dîmes, au préjudice des curés, les paysans ont été obligés de se taxer eux-mêmes pour fournir à la subsistance de leurs pasteurs; et ainsi, dans plusieurs villages, surtout en Franche-Comté, outre la dîme que les paroissiens payent à des moines ou à des chapitres, ils payent encore par feu trois ou quatre mesures de blé à leurs curés.

On appelle cette taxe *droit de moisson* dans quelques provinces, et *boisselage* dans d'autres.

Il est juste sans doute que les curés soient bien payés; mais il vaudrait beaucoup mieux leur rendre une partie de la dîme que les moines leur ont enlevée, que de surcharger de pauvres paysans.

Depuis que le roi de France a fixé les portions congrues par son édit du mois de mai 1768, et qu'il a chargé les décimateurs de les payer, il semble que les paysans ne devraient plus être tenus de payer une seconde dîme à leurs curés : taxe à laquelle ils ne s'étaient obligés que volontairement, et dans le temps où le crédit et la violence des moines avaient ôté aux pasteurs tous les moyens de subsister.

Le roi a aboli cette seconde dîme dans le Poitou par des lettres patentes du mois de juillet 1769, enregistrées au parlement de Paris le 11 du même mois.

Il serait bien digne de la justice et de la bienfaisance de Sa Majesté de faire une loi semblable pour les autres provinces qui se trouvent dans le même cas que celle du Poitou, comme la Franche-Comté, etc.

(*Par* M. CHRISTIN, *avocat de Besançon* [2].)

1. Voyez la note, page 439.

2. Christin (Charles-Gabriel-Frédéric), que l'on dit né à Saint-Claude, en 1744, a péri dans l'incendie de cette ville, en juin 1799. La publication de mémoires en faveur des mainmortables de Saint-Claude ne pouvait manquer d'être agréable à Voltaire qui, dès 1765, était en correspondance avec lui. (B.)

IMPUISSANCE[1].

Je commence par cette question en faveur des pauvres impuissants, *frigidi et maleficiati*, comme disent les Décrétales : Y a-t-il un médecin, une matrone experte qui puisse assurer qu'un jeune homme bien conformé, qui ne fait point d'enfants à sa femme, ne lui en pourra pas faire un jour? La nature le sait, mais certainement les hommes n'en savent rien. Si donc il est impossible de décider que le mariage ne sera pas consommé, pourquoi le dissoudre ?

On attendait deux ans chez les Romains. Justinien, dans ses *Novelles*[2], veut qu'on attende trois ans. Mais si on accorde trois ans à la nature pour se guérir, pourquoi pas quatre, pourquoi pas dix, ou même vingt ?

On a connu des femmes qui ont reçu dix années entières les embrassements de leurs maris sans aucune sensibilité, et qui ensuite ont éprouvé les stimulations les plus violentes. Il peut se trouver des mâles dans ce cas ; il y en a eu quelques exemples.

La nature n'est en aucune de ses opérations si bizarre que dans la copulation de l'espèce humaine ; elle est beaucoup plus uniforme dans celle des autres animaux.

C'est chez l'homme seul que le physique est dirigé et corrompu par le moral ; la variété et la singularité de ses appétits et de ses dégoûts est prodigieuse. On a vu un homme qui tombait en défaillance à la vue de ce qui donne des désirs aux autres. Il est encore dans Paris quelques personnes témoins de ce phénomène.

Un prince, héritier d'une grande monarchie, n'aimait que les pieds. On a dit qu'en Espagne ce goût avait été assez commun. Les femmes, par le soin de les cacher, avaient tourné vers eux l'imagination de plusieurs hommes.

Cette imagination passive a produit des singularités dont le détail est à peine compréhensible. Souvent une femme, par son incomplaisance, repousse le goût de son mari et déroute la nature. Tel homme qui serait un Hercule avec des facilités devient un eunuque par des rebuts. C'est à la femme seule qu'il faut alors s'en prendre. Elle n'est pas en droit d'accuser son mari d'une impuissance dont elle est cause. Son mari peut lui dire : Si vous

1. *Questions sur l'Encyclopédie*, septième partie, 1771. (B.)
2. *Collat.* IV, titre I, novelle XXII, chapitre IV. (*Note de Voltaire.*)

m'aimez, vous devez me faire les caresses dont j'ai besoin pour perpétuer ma race ; si vous ne m'aimez pas, pourquoi m'avez-vous épousé ?

Ceux qu'on appelait les *maléficiés* étaient souvent réputés ensorcelés. Ces charmes étaient fort anciens. Il y en avait pour ôter aux hommes leur virilité ; il en était de contraires pour la leur rendre. Dans Pétrone, Chrysis croit que Polyenos, qui n'a pu jouir de Circé, a succombé sous les enchantements des magiciennes appelées *Manicæ ;* et une vieille veut le guérir par d'autres sortiléges.

Cette illusion se perpétua longtemps parmi nous ; on exorcisa au lieu de désenchanter ; et quand l'exorcisme ne réussissait pas, on démariait.

Il s'éleva une grande question dans le droit canon sur les maléficiés. Un homme que les sortiléges empêchaient de consommer le mariage avec sa femme en épousait une autre et devenait père. Pouvait-il, s'il perdait cette seconde femme, répouser la première ? La négative l'emporta suivant tous les grands canonistes, Alexandre de Nevo, André Albéric, Turrecremata, Soto, Ricard, Henriquez, Rozella, et cinquante autres.

On admire avec quelle sagacité les canonistes, et surtout des religieux de mœurs irréprochables, ont fouillé dans les mystères de la jouissance. Il n'y a point de singularité qu'ils n'aient devinée. Ils ont discuté tous les cas où un homme pouvait être impuissant dans une situation, et opérer dans une autre. Ils ont recherché tout ce que l'imagination pouvait inventer pour favoriser la nature ; et, dans l'intention d'éclaircir ce qui est permis et ce qui ne l'est pas, ils ont révélé de bonne foi ce qui devait être caché dans le secret des nuits. On a pu dire d'eux : *Nox nocti indicat scientiam* [1].

Sanchez surtout a recueilli et mis au grand jour tous ces cas de conscience, que la femme la plus hardie ne confierait qu'en rougissant à la matrone la plus discrète. Il recherche attentivement :

« Utrum liceat extra vas naturale semen emittere. — De altera fœmina cogitare in coitu cum sua uxore. — Seminare consulto separatim. — Congredi cum uxore sine spe seminandi. — Impotentiæ tactibus et illecebris opitulari. — Se retrahere quando mulier seminavit. — Virgam alibi intromittere dum in vase debito semen effundat, etc. »

1. *Psalm.* XVIII, 3.

Chacune de ces questions en amène d'autres ; et enfin Sanchez va jusqu'à discuter : « Utrum virgo Maria semen emiserit in copulatione cum Spiritu Sancto. »

Ces étonnantes recherches n'ont jamais été faites dans aucun lieu du monde que par nos théologiens ; et les causes d'impuissance n'ont commencé que du temps de Théodose. Ce n'est que dans la religion chrétienne que les tribunaux ont retenti de ces querelles entre les femmes hardies et les maris honteux.

Il n'est parlé de divorce dans l'Évangile que pour cause d'adultère. La loi juive permettait au mari de renvoyer celle de ses femmes qui lui déplaisait, sans spécifier la cause [1]. « Si elle ne trouve pas grâce devant ses yeux, cela suffit. » C'est la loi du plus fort ; c'est le genre humain dans sa pure et barbare nature. Mais d'impuissance, il n'en est jamais question [2] dans les lois juives. Il semble, dit un casuiste, que Dieu ne pouvait permettre qu'il y eût des impuissants chez un peuple sacré qui devait se multiplier comme les sables de la mer, à qui Dieu avait promis par serment de lui donner le pays immense qui est entre le Nil et l'Euphrate, et à qui ses prophètes faisaient espérer qu'il dominerait un jour sur toute la terre. Il était nécessaire, pour remplir ces promesses divines, que tout digne Juif fût occupé sans relâche au grand œuvre de la propagation. Il y a certainement de la malédiction dans l'impuissance ; le temps n'était pas encore venu de se faire eunuque pour le royaume des cieux.

Le mariage ayant été dans la suite des temps élevé à la dignité de sacrement, de mystère, les ecclésiastiques devinrent insensiblement les juges de tout ce qui se passait entre mari et femme, et même de tout ce qui ne s'y passait pas.

Les femmes eurent la liberté de présenter requête pour être *embesognées :* c'était le mot dont elles se servaient dans notre gaulois, car d'ailleurs on instruisait les causes en latin. Des clercs plaidaient ; des prêtres jugeaient. Mais de quoi jugeaient-ils ? des objets qu'ils devaient ignorer ; et les femmes portaient des plaintes qu'elles ne devaient pas proférer.

Ces procès roulaient toujours sur ces deux objets : sorciers qui empêchaient un homme de consommer son mariage ; femmes qui voulaient se remarier.

Ce qui semble très-extraordinaire, c'est que tous les canonistes conviennent qu'un mari à qui on a jeté un sort pour le rendre

1. *Deuter.*, chapitre XXIV, v. 1. (*Note de Voltaire.*)
2. La fin de cet alinéa n'est pas dans 1771 ; elle fut ajoutée en 1774. (B.)

impuissant[1] ne peut en conscience détruire ce sort, ni même prier le magicien de le détruire. Il fallait absolument, du temps des sorciers, exorciser. Ce sont des chirurgiens qui, ayant été reçus à Saint-Côme, ont le privilége exclusif de vous mettre un emplâtre, et vous déclarent que vous mourrez si vous êtes guéri par la main qui vous a blessé. Il eût mieux valu d'abord se bien assurer si un sorcier peut ôter et rendre la virilité à un homme. On pouvait encore faire une autre observation. Il s'est trouvé beaucoup d'imaginations faibles qui redoutaient plus un sorcier qu'ils n'espéraient en un exorciste. Le sorcier leur avait noué l'aiguillette, et l'eau bénite ne la dénouait pas. Le diable en imposait plus que l'exorcisme ne rassurait.

Dans les cas d'impuissance dont le diable ne se mêlait pas, les juges ecclésiastiques n'étaient pas moins embarrassés. Nous avons dans les Décrétales le titre fameux *de frigidis et maleficiatis*, qui est fort curieux, mais qui n'éclaircit pas tout.

Le premier cas discuté par Brocardié ne laisse aucune difficulté; les deux parties conviennent qu'il y en a une impuissante : le divorce est prononcé.

Le pape Alexandre III décide une question plus délicate[2]. Une femme mariée tombe malade. « Instrumentum ejus impeditum est. » Sa maladie est naturelle, les médecins ne peuvent la soulager : « Nous donnons à son mari la liberté d'en prendre une autre. » Cette décrétale paraît d'un juge plus occupé de la nécessité de la population que de l'indissolubilité du sacrement. Comment cette loi papale est-elle si peu connue? comment tous les maris ne la savent-ils point par cœur?

La décrétale d'Innocent III n'ordonne des visites de matrone qu'à l'égard de la femme que son mari a déclaré en justice être trop étroite pour le recevoir. C'est peut-être pour cette raison que la loi n'est pas en vigueur.

Honorius III ordonne qu'une femme qui se plaindra de l'impuissance du mari demeurera huit ans avec lui jusqu'à divorce.

On n'y fit pas tant de façon pour déclarer le roi de Castille Henri IV impuissant, dans le temps qu'il était entouré de maîtresses, et qu'il avait de sa femme une fille héritière de son royaume. Mais ce fut l'archevêque de Tolède qui prononça cet arrêt : le pape ne s'en mêla pas.

On ne traita pas moins mal Alfonse, roi de Portugal, au

1. Voyez Pontas, *Empêchement de l'impuissance.* (*Note de Voltaire.*)
2. *Décrétales,* livre IV, titre xv. (*Id.*)

milieu du XVIIe siècle. Ce prince n'était connu que par sa férocité, ses débauches, et sa force de corps prodigieuse. L'excès de ses fureurs révolta la nation. La reine sa femme, princesse de Nemours, qui voulait le détrôner et épouser l'infant don Pedro son frère, sentit combien il serait difficile d'épouser les deux frères l'un après l'autre, après avoir couché publiquement avec l'aîné. L'exemple de Henri VIII d'Angleterre l'intimidait ; elle prit le parti de faire déclarer son mari impuissant par le chapitre de la cathédrale de Lisbonne, en 1667 ; après quoi elle épousa au plus vite son beau-frère, avant même d'obtenir une dispense du pape.

La plus grande épreuve à laquelle on ait mis les gens accusés d'impuissance a été le congrès. Le président Bouhier prétend que ce combat en champ clos fut imaginé, en France, au XIVe siècle. Il est sûr qu'il n'a jamais été connu qu'en France.

Cette épreuve, dont on a fait tant de bruit, n'était point ce qu'on imagine. On se persuade que les deux époux procédaient, s'ils pouvaient, au devoir matrimonial sous les yeux des médecins, chirurgiens et sages-femmes ; mais non, ils étaient dans leur lit à l'ordinaire, les rideaux fermés ; les inspecteurs, retirés dans un cabinet voisin, n'étaient appelés qu'après la victoire ou la défaite du mari. Ainsi ce n'était au fond qu'une visite de la femme dans le moment le plus propre à juger l'état de la question. Il est vrai qu'un mari vigoureux pouvait combattre et vaincre en présence de témoins ; mais peu avaient ce courage.

Si le mari en sortait à son honneur, il est clair que sa virilité était démontrée ; s'il ne réussissait pas, il est évident que rien n'était décidé, puisqu'il pouvait gagner un second combat ; que, s'il le perdait, il pouvait en gagner un troisième, et enfin un centième.

On connaît le fameux procès du marquis de Langeais, jugé en 1659 (par appel à la chambre de l'édit, parce que lui et sa femme, Marie de Saint-Simon, étaient de la religion protestante) ; il demanda le congrès. Les impertinences rebutantes de sa femme le firent succomber. Il présenta un second cartel. Les juges, fatigués des cris des superstitieux, des plaintes des prudes, et des railleries des plaisants, refusèrent la seconde tentative, qui pourtant était de droit naturel : puisqu'on avait ordonné un conflit, on ne pouvait légitimement, ce semble, en refuser un autre.

La chambre déclara le marquis impuissant et son mariage nul, lui défendit de se marier jamais, et permit à sa femme de prendre un autre époux.

La chambre pouvait-elle empêcher un homme qui n'avait pu être excité à la jouissance par une femme d'y être excité par une

autre? Il vaudrait autant défendre à un convive qui n'aurait pu manger d'une perdrix grise d'essayer d'une perdrix rouge. Il se maria, malgré cet arrêt, avec Diane de Navailles, et lui fit sept enfants.

Sa première femme étant morte, le marquis se pourvut en requête civile à la grand'chambre contre l'arrêt qui l'avait déclaré impuissant, et qui l'avait condamné aux dépens. La grand'chambre, sentant le ridicule de tout ce procès et celui de son arrêt de 1659, confirma le nouveau mariage qu'il avait contracté avec Diane de Navailles malgré la cour, le déclara très-puissant, refusa les dépens, mais abolit le congrès [1].

Il ne resta donc, pour juger de l'impuissance des maris, que l'ancienne cérémonie de la visite des experts, épreuve fautive à tous égards, car une femme peut avoir été défiorée sans qu'il y paraisse ; et elle peut avoir sa virginité avec les prétendues marques de la défloration. Les jurisconsultes ont jugé pendant quatorze cents ans des pucelages, comme ils ont jugé des sortiléges et de tant d'autres cas, sans y rien connaître.

Le président Bouhier publia l'apologie du congrès quand il fut hors d'usage ; il soutint que les juges n'avaient eu le tort de l'abolir que parce qu'ils avaient eu le tort de le refuser pour la seconde fois au marquis de Langeais.

Mais si ce congrès peut manquer son effet, si l'inspection des parties génitales de l'homme et de la femme peut ne rien prouver du tout, à quel témoignage s'en rapporter dans la plupart des procès d'impuissance? Ne pourrait-on pas répondre : A aucun? Ne pourrait-on pas, comme dans Athènes, remettre la cause à cent ans? Ces procès ne sont que honteux pour les femmes, ridicules pour les maris, et indignes des juges. Le mieux serait de ne les pas souffrir. Mais voilà un mariage qui ne donnera pas de lignée. Le grand malheur! tandis que vous avez dans l'Europe trois cent mille moines et quatre-vingt mille nonnes qui étouffent leur postérité.

INALIÉNATION, INALIÉNABLE [2].

Le domaine des empereurs romains étant autrefois inaliénable, c'était le sacré domaine ; les barbares vinrent, et il fut

1. Le congrès, qui avait été introduit dans les officialités vers le milieu du XVIe siècle, fut aboli le 18 février 1667. (G. A.)

2. *Questions sur l'Encyclopédie,* neuvième partie, 1772. (B.)

très-aliéné. Il est arrivé même aventure au domaine impérial grec.

Après le rétablissement de l'empire romain en Allemagne, le sacré domaine fut déclaré inaliénable par les juristes, de façon qu'il ne reste pas aujourd'hui un écu de domaine aux empereurs.

Tous les rois de l'Europe, qui imitèrent autant qu'ils purent les empereurs, eurent leur domaine inaliénable. François Ier, ayant racheté sa liberté par la concession de la Bourgogne, ne trouve point d'autre expédient que de faire déclarer cette Bourgogne incapable d'être aliénée ; et il fut assez heureux pour violer son traité et sa parole d'honneur impunément. Suivant cette jurisprudence, chaque prince pouvant acquérir le domaine d'autrui, et ne pouvant jamais rien perdre du sien, tous auraient à la fin le bien des autres : la chose est absurde ; donc la loi non restreinte est absurde aussi. Les rois de France et d'Angleterre n'ont presque plus de domaine particulier ; les contributions sont leur vrai domaine, mais avec des formes très-différentes [1].

INCESTE [2].

« Les Tartares, dit l'*Esprit des lois* [3], qui peuvent épouser leurs filles, n'épousent jamais leurs mères. »

On ne sait de quels Tartares l'auteur veut parler. Il cite trop souvent au hasard. Nous ne connaissons aujourd'hui aucun peuple, depuis la Crimée jusqu'aux frontières de la Chine, où l'on soit dans l'usage d'épouser sa fille. Et s'il était permis à la fille d'épouser son père, on ne voit pas pourquoi il serait défendu au fils d'épouser sa mère.

Montesquieu cite un auteur nommé Priscus. Il s'appelait Priscus Panetès. C'était un sophiste qui vivait du temps d'Attila, et qui dit qu'Attila se maria avec sa fille Esca, selon l'usage des Scythes. Ce Priscus n'a jamais été imprimé ; il pourrit en manuscrit dans la bibliothèque du Vatican, et il n'y a que Jornandès qui en fasse mention. Il ne convient pas d'établir la législation

1. Le principe de l'inaliénabilité des domaines n'a jamais empêché en France, ni de les donner aux courtisans, ni de les engager à vil prix dans les besoins de l'État ; il sert seulement à priver la nation obérée de la ressource immense que lui offrirait la vente de ces domaines, qui, par le désordre d'une administration nécessairement très-mauvaise, ne rapportent qu'un faible revenu. (K.)

2. *Questions sur l'Encyclopédie*, septième partie, 1771. (B.)

3. Livre XXVI, chapitre XIV.

des peuples sur de telles autorités. Jamais on n'a connu cette Esca ; jamais on n'entendit parler de son mariage avec son père Attila.

J'avoue que la loi qui prohibe de tels mariages est une loi de bienséance ; et voilà pourquoi je n'ai jamais cru que les Perses aient épousé leurs filles. Du temps des Césars, quelques Romains les en accusaient pour les rendre odieux. Il se peut que quelque prince de Perse eût commis un inceste, et qu'on imputât à la nation entière la turpitude d'un seul. C'est peut-être le cas de dire :

Quidquid delirant reges, plectuntur Achivi.

(Hor., lib. I, ep. II, 14.)

Je veux croire qu'il était permis aux anciens Perses de se marier avec leurs sœurs, ainsi qu'aux Athéniens, aux Égyptiens, aux Syriens, et même aux Juifs. De là on aura conclu qu'il était commun d'épouser son père et sa mère ; mais le fait est que le mariage entre cousins est défendu chez les Guèbres aujourd'hui, et ils passent pour avoir conservé la doctrine de leurs pères aussi scrupuleusement que les Juifs. Voyez Tavernier, si pourtant vous vous en rapportez à Tavernier.

Vous me direz que tout est contradiction dans ce monde, qu'il était défendu par la loi juive de se marier aux deux sœurs, que cela était fort indécent, et que cependant Jacob épousa Rachel du vivant de sa sœur aînée, et que cette Rachel est évidemment le type de l'Église catholique, apostolique et romaine. Vous avez raison ; mais cela n'empêche pas que si un particulier couchait en Europe avec les deux sœurs, il ne fût grièvement censuré. Pour les hommes puissants constitués en dignité, ils peuvent prendre pour le bien de leurs états toutes les sœurs de leurs femmes, et même leurs propres sœurs de père et de mère, selon leur bon plaisir.

C'est bien pis quand vous aurez affaire avec votre commère ou avec votre marraine ; c'était un crime irrémissible par les *Capitulaires* de Charlemagne. Cela s'appelle un inceste spirituel.

Une Andovère, qu'on appelle reine de France parce qu'elle était femme d'un Chilpéric, régule de Soissons, fut vilipendée par la justice ecclésiastique, censurée, dégradée, divorcée, pour avoir tenu son propre enfant sur les fonts baptismaux, et s'être faite ainsi la commère de son propre mari. Ce fut un péché mortel, un sacrilége, un inceste spirituel : elle en perdit son lit et sa couronne. Cela contredit un peu ce que je disais tout à l'heure,

que tout est permis aux grands en fait d'amour; mais je parlais de notre temps présent, et non pas du temps d'Andovère.

Quant à l'inceste charnel, lisez l'avocat Vouglans [1], partie VIII, titre III, chapitre IX; il veut absolument qu'on brûle le cousin et la cousine qui auront eu un moment de faiblesse. L'avocat Vouglans est rigoureux. Quel terrible Welche!

INCUBES [2].

Y a-t-il eu des incubes et des succubes? tous nos savants jurisconsultes démonographes admettaient également les uns et les autres.

Ils prétendaient que le diable, toujours alerte, inspirait des songes lascifs aux jeunes messieurs et aux jeunes demoiselles; qu'il ne manquait pas de recueillir le résultat des songes masculins, et qu'il le portait proprement et tout chaud dans le réservoir féminin qui lui est naturellement destiné. C'est ce qui produisit tant de héros et de demi-dieux dans l'antiquité.

Le diable prenait là une peine fort superflue; il n'avait qu'à laisser faire les garçons et les filles : ils auraient bien sans lui fourni le monde de héros.

On conçoit les incubes par cette explication du grand Delrio, de Boguet, et des autres savants en sorcellerie; mais elle ne rend point raison des succubes. Une fille peut faire accroire qu'elle a couché avec un génie, avec un dieu, et que ce dieu lui a fait un enfant. L'explication de Delrio lui est très-favorable. Le diable a déposé chez elle la matière d'un enfant prise du rêve d'un jeune garçon : elle est grosse, elle accouche sans qu'on ait rien à lui reprocher : le diable a été son incube. Mais si le diable se fait succube, c'est tout autre chose : il faut qu'il soit diablesse, il faut que la semence de l'homme entre dans elle; c'est alors cette diablesse qui est ensorcelée par un homme, c'est elle à qui nous faisons un enfant.

Que les dieux et les déesses de l'antiquité s'y prenaient d'une manière bien plus nette et plus noble! Jupiter en personne avait été l'incube d'Alcmène et de Sémélé. Thétis en personne avait été la succube de Pelée, et Vénus la succube d'Anchise, sans avoir recours à tous les subterfuges de notre diablerie.

1. Pierre-François Muyart de Vouglans, mort le 15 mars 1791, est auteur d'une *Réfutation de Beccaria*, 1767, in-8°.

2. *Questions sur l'Encyclopédie*, septième partie, 1771. (B.)

Remarquons seulement que les dieux se déguisaient fort souvent pour venir à bout de nos filles, tantôt en aigle, tantôt en pigeon ou en cygne, en cheval, en pluie d'or ; mais les déesses ne se déguisaient jamais ; elles n'avaient qu'à se montrer pour plaire. Or je soutiens que si les dieux se métamorphosèrent pour entrer sans scandale dans les maisons de leurs maîtresses, ils reprirent leur forme naturelle dès qu'ils y furent admis. Jupiter ne put jouir de Danaé quand il n'était que de l'or ; il aurait été bien embarrassé avec Léda, et elle aussi, s'il n'avait été que cygne ; mais il redevint dieu, c'est-à-dire un beau jeune homme, et il jouit.

Quant à la manière nouvelle d'engrosser les filles par le ministère du diable, nous ne pouvons en douter, car la Sorbonne décida la chose dès l'an 1318.

« Per tales artes et ritus impios et invocationes dæmonum, nullus unquam sequatur effectus ministerio dæmonum, error[1]. — C'est une erreur de croire que ces arts magiques et ces invocations des diables soient sans effet. »

Elle n'a jamais révoqué cet arrêt ; ainsi nous devons croire aux incubes et aux succubes, puisque nos maîtres y ont toujours cru.

Il y a bien d'autres maîtres : Bodin, dans son livre des sorciers, dédié à Christophe de Thou, premier président du parlement de Paris, rapporte que Jeanne Hervilier, native de Verberie, fut condamnée par ce parlement à être brûlée vive pour avoir prostitué sa fille au diable, qui était un grand homme noir, dont la semence était à la glace. Cela paraît contraire à la nature du diable ; mais enfin notre jurisprudence a toujours admis que le sperme du diable est froid ; et le nombre prodigieux des sorcières qu'il a fait brûler si longtemps est toujours convenu de cette vérité.

Le célèbre Pic de la Mirandole (un prince ne ment point) dit[2] qu'il a connu un vieillard de quatre-vingts ans qui avait couché la moitié de sa vie avec une diablesse, et un autre de soixante et dix qui avait le même avantage. Tous deux furent brûlés à Rome. Il ne nous apprend pas ce que devinrent leurs enfants.

Voilà les incubes et les succubes démontrés.

Il est impossible du moins de prouver qu'il n'y en a point : car s'il est de foi qu'il y a des diables qui entrent dans nos corps, qui les empêchera de nous servir de femmes, et d'entrer dans

1. Page 104, édition in-4°. (*Note de Voltaire.*).
2. In libro *de Promotione*. (*Id.*)

nos filles? S'il est des diables, il est probablement des diablesses. Ainsi, pour être conséquent, on doit croire que les diables masculins font des enfants à nos filles, et que nous en faisons aux diables féminins.

Il n'y a jamais eu d'empire plus universel que celui du diable. Qui l'a détrôné? la raison [1].

INFINI.

SECTION PREMIÈRE [2].

Qui me donnera une idée nette de l'infini? je n'en ai jamais eu qu'une idée très-confuse. N'est-ce pas parce que je suis excessivement fini?

Qu'est-ce que marcher toujours, sans avancer jamais? compter toujours, sans faire son compte? diviser toujours, pour ne jamais trouver la dernière partie?

Il semble que la notion de l'infini soit dans le fond du tonneau des Danaïdes.

Cependant il est impossible qu'il n'y ait pas un infini. Il est démontré qu'une durée infinie est écoulée.

Commencement de l'être est absurde, car le rien ne peut commencer une chose. Dès qu'un atome existe, il faut conclure qu'il y a quelque être de toute éternité. Voilà donc un infini en durée rigoureusement démontré. Mais qu'est-ce qu'un infini qui est passé, un infini que j'arrête dans mon esprit au moment que je veux? Je dis : Voilà une éternité écoulée; allons à une autre. Je distingue deux éternités, l'une ci-devant, et l'autre ci-après.

Quand j'y réfléchis, cela me paraît ridicule. Je m'aperçois que j'ai dit une sottise en prononçant ces mots : « Une éternité est passée, j'entre dans une éternité nouvelle. »

Car au moment que je parlais ainsi, l'éternité durait, la fluence du temps courait. Je ne pouvais la croire arrêtée. La durée ne peut se séparer. Puisque quelque chose a été toujours, quelque chose est et sera toujours.

L'infini en durée est donc lié d'une chaîne non interrompue. Cet infini se perpétue dans l'instant même où je dis qu'il est

1. Voyez l'article Bekker. (*Note de Voltaire.*)

2. Formait tout l'article dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, septième partie, 1771. (B.)

passé. Le temps a commencé et finira pour moi; mais la durée est infinie.

Voilà déjà un infini de trouvé, sans pouvoir pourtant nous en former une notion claire:

On nous présente un infini en espace. Qu'entendez-vous par espace? est-ce un être? est-ce rien?

Si c'est un être, de quelle espèce est-il? vous ne pouvez me le dire. Si c'est rien, ce rien n'a aucune propriété: et vous dites qu'il est pénétrable, immense! Je suis si embarrassé que je ne puis ni l'appeler néant, ni l'appeler quelque chose.

Je ne sais cependant aucune chose qui ait plus de propriétés que le rien, le néant. Car en partant des bornes du monde, s'il y en a, vous pouvez vous promener dans le rien, y penser, y bâtir si vous avez des matériaux; et ce rien, ce néant ne pourra s'opposer à rien de ce que vous voudrez faire: car, n'ayant aucune propriété, il ne peut vous apporter aucun empêchement. Mais aussi, puisqu'il ne peut vous nuire en rien, il ne peut vous servir.

On prétend que c'est ainsi que Dieu créa le monde, dans le rien et de rien: cela est abstrus; il vaut mieux sans doute penser à sa santé qu'à l'espace infini.

Mais nous sommes curieux, et il y a un espace. Notre esprit ne peut trouver ni la nature de cet espace ni sa fin. Nous l'appelons *immense*, parce que nous ne pouvons le mesurer. Que résulte-t-il de tout cela? que nous avons prononcé des mots.

> Étranges questions, qui confondent souvent
> Le profond S'Gravesande et le subtil Mairan [1].

DE L'INFINI EN NOMBRE.

Nous avons beau désigner l'infini arithmétique par un lacs d'amour en cette façon ∞, nous n'aurons pas une idée plus claire de cet infini numéraire. Cet infini n'est, comme les autres, que l'impuissance de trouver le bout. Nous appelons *l'infini en grand* un nombre quelconque qui surpassera quelque nombre que nous puissions supposer.

Quand nous cherchons l'infiniment petit, nous divisons; et nous appelons infini une quantité moindre qu'aucune quantité assignable. C'est encore un autre nom donné à notre impuissance.

1. Vers de Voltaire dans le deuxième de ses *Discours sur l'homme*.

LA MATIÈRE EST-ELLE DIVISIBLE A L'INFINI ?

Cette question revient précisément à notre incapacité de trouver le dernier nombre. Nous pourrons toujours diviser par la pensée un grain de sable, mais par la pensée seulement; et l'incapacité de diviser toujours ce grain est appelée infini.

On ne peut nier que la matière ne soit toujours divisible par le mouvement, qui peut la broyer toujours. Mais s'il divisait le dernier atome, ce ne serait plus le dernier, puisqu'on le diviserait en deux. Et s'il était le dernier, il ne serait plus divisible. Et s'il était divisible, où seraient les germes, où seraient les éléments des choses? Cela est encore fort abstrus.

DE L'UNIVERS INFINI.

L'univers est-il borné? Son étendue est-elle immense? Les soleils et les planètes sont-ils sans nombre? Quel privilége aurait l'espace qui contient une quantité de soleils et de globes, sur une autre partie de l'espace qui n'en contiendrait pas? Que l'espace soit un être ou qu'il soit rien, quelle dignité a eue l'espace où nous sommes pour être préféré à d'autres?

Si notre univers matériel n'est pas infini, il n'est qu'un point dans l'étendue. S'il est infini, qu'est-ce qu'un infini actuel auquel je puis toujours ajouter par la pensée?

DE L'INFINI EN GÉOMÉTRIE.

On admet en géométrie, comme nous l'avons indiqué, non-seulement des grandeurs infinies, c'est-à-dire plus grandes qu'aucune assignable, mais encore des infinis infiniment plus grands les uns que les autres. Cela étonne d'abord notre cerveau, qui n'a qu'environ six pouces de long sur cinq de large, et trois de hauteur dans les plus grosses têtes. Mais cela ne veut dire autre chose sinon qu'un carré plus grand qu'aucun carré assignable l'emporte sur une ligne conçue plus longue qu'aucune ligne assignable, et n'a point de proportion avec elle.

C'est une manière d'opérer, c'est la manipulation de la géométrie, et le mot d'infini est l'enseigne.

DE L'INFINI EN PUISSANCE, EN ACTION, EN SAGESSE, EN BONTÉ, ETC.

De même que nous ne pouvons nous former aucune idée positive d'un infini en durée, en nombre, en étendue, nous ne

pouvons nous en former une en puissance physique ni même en morale.

Nous concevons aisément qu'un être puissant arrangea la matière, fit circuler des mondes dans l'espace, forma les animaux, les végétaux, les métaux. Nous sommes menés à cette conclusion par l'impuissance où nous voyons tous ces êtres de s'être arrangés eux-mêmes. Nous sommes forcés de convenir que ce grand Être existe éternellement par lui-même, puisqu'il ne peut être sorti du néant ; mais nous ne découvrons pas si bien son infini en étendue, en pouvoir, en attributs moraux.

Comment concevoir une étendue infinie dans un être qu'on dit simple? Et s'il est simple, quelle notion pouvons-nous avoir d'une nature simple ? Nous connaissons Dieu par ses effets, nous ne pouvons le connaître par sa nature.

S'il est évident que nous ne pouvons avoir d'idée de sa nature, n'est-il pas évident que nous ne pouvons connaître ses attributs ?

Quand nous disons qu'il est infini en puissance, avons-nous d'autre idée sinon que sa puissance est très-grande ? Mais de ce qu'il y a des pyramides de six cents pieds de haut, s'ensuit-il qu'on ait pu en construire de la hauteur de six cents milliards de pieds ?

Rien ne peut borner la puissance de l'Être éternel existant nécessairement par lui-même. D'accord, il ne peut avoir d'antagoniste qui l'arrête ; mais comment me prouverez-vous qu'il n'est pas circonscrit par sa propre nature ?

Tout ce qu'on a dit sur ce grand objet est-il bien prouvé?

Nous parlons de ses attributs moraux, mais nous ne les avons jamais imaginés que sur le modèle des nôtres, et il nous est impossible de faire autrement. Nous ne lui avons attribué la justice, la bonté, etc., que d'après les idées du peu de justice et de bonté que nous apercevons autour de nous.

Mais au fond, quel rapport de quelques-unes de nos qualités, si incertaines et si variables, avec les qualités de l'Être suprême éternel ?

Notre idée de justice n'est autre chose que l'intérêt d'autrui respecté par notre intérêt. Le pain qu'une femme a pétri de la farine dont son mari a semé le froment lui appartient. Un sauvage affamé lui prend son pain et l'emporte ; la femme crie que c'est une injustice énorme ; le sauvage dit tranquillement qu'il n'est rien de plus juste, et qu'il n'a pas dû se laisser mourir de faim, lui et sa famille, pour l'amour d'une vieille.

Au moins il semble que nous ne pouvons guère attribuer à Dieu une justice infinie, semblable à la justice contradictoire de cette femme et de ce sauvage. Et cependant quand nous disons : Dieu est juste, nous ne pouvons prononcer ces mots que d'après nos idées de justice.

Nous ne connaissons point de vertu plus agréable que la franchise, la cordialité. Mais si nous allions admettre dans Dieu une franchise, une cordialité infinie, nous risquerions de dire une grande sottise.

Nous avons des notions si confuses des attributs de l'Être suprême que des écoles admettent en lui une prescience, une prévision infinie qui exclut tout événement contingent ; et d'autres écoles admettent une prévision qui n'exclut pas la contingence.

Enfin, depuis que la Sorbonne a déclaré que Dieu peut faire qu'un bâton n'ait pas deux bouts, qu'une chose peut être à la fois et n'être pas, on ne sait plus que dire. On craint toujours d'avancer une hérésie [1].

Ce qu'on peut affirmer sans crainte, c'est que Dieu est infini, et que l'esprit de l'homme est bien borné.

L'esprit de l'homme est si peu de chose que Pascal a dit : « Croyez-vous qu'il soit impossible que Dieu soit infini et sans parties ? Je veux vous faire voir une chose infinie et indivisible : c'est un point mathématique se mouvant partout d'une vitesse infinie, car il est en tous lieux et tout entier dans chaque endroit. »

On n'a jamais rien avancé de plus complétement absurde ; et cependant c'est l'auteur des *Lettres provinciales* qui a dit cette énorme sottise. Cela doit faire trembler tout homme de bon sens.

SECTION II.

HISTOIRE DE L'INFINI [2].

Les premiers géomètres se sont aperçus, sans doute, dès l'onzième ou douzième proposition, que s'ils marchaient sans s'égarer, ils étaient sur le bord d'un abîme, et que les petites vérités incontestables qu'ils trouvaient étaient entourées de l'in-

1. *Histoire de l'Université*, par Duboullay. (*Note de Voltaire.*)

2. Cet article, qui n'était pas dans les éditions de Kehl, formait, en 1738-39, le chapitre XIX des *Mélanges de littérature*. (B.)

fini. On l'entrevoyait, dès qu'on songeait qu'un côté d'un carré ne peut jamais mesurer la diagonale, ou que des circonférences de cercles différents passeront toujours entre un cercle et sa tangente, etc. Quiconque cherchait seulement la racine du nombre six voyait bien que c'était un nombre entre deux et trois ; mais quelque division qu'il pût faire, cette racine dont il approchait toujours ne se trouvait jamais. Si l'on considérait une ligne droite coupant une autre ligne droite perpendiculairement, on les voyait se couper en un point indivisible ; mais si elles se coupaient obliquement, on était forcé, ou d'admettre un point plus grand qu'un autre, ou de ne rien comprendre dans la nature des points et dans le commencement de toute grandeur.

La seule inspection d'un cône étonnait l'esprit : car sa base, qui est un cercle, contient un nombre infini de lignes. Son sommet est quelque chose qui diffère infiniment de la ligne. Si on coupait ce cône parallèlement à son axe, on trouvait une figure qui s'approchait toujours de plus en plus des côtés du triangle formé par le cône sans jamais le rencontrer. L'infini était partout : comment connaître l'aire d'un cercle? comment celle d'une courbe quelconque ?

Avant Apollonius, le cercle n'avait été étudié que comme mesure des angles, et comme pouvant donner certaines moyennes proportionnelles: ce qui prouve que les Égyptiens, qui avaient enseigné la géométrie aux Grecs, avaient été de très-médiocres géomètres, quoique assez bons astronomes. Apollonius entra dans le détail des sections coniques. Archimède considéra le cercle comme une figure d'une infinité de côtés, et donna le rapport du diamètre à la circonférence tel que l'esprit humain peut le donner. Il carra la parabole; Hippocrate de Chio carra les lunules du cercle.

La duplication du cube, la trisection de l'angle, inabordables à la géométrie ordinaire, et la quadrature du cercle impossible à toute géométrie, furent l'inutile objet des recherches des anciens. Ils trouvèrent quelques secrets sur leur route, comme les chercheurs de la pierre philosophale. On connaît la cissoïde de Dioclès, qui approche de sa directrice sans jamais l'atteindre ; la conchoïde de Nicomède, qui est dans le même cas; la spirale d'Archimède. Tout cela fut trouvé sans algèbre, sans ce calcul qui aide si fort l'esprit humain, et qui semble le conduire sans l'éclairer. Je dis sans l'éclairer : car que deux arithméticiens, par exemple, aient un compte à faire ; que le premier le fasse de tête, voyant toujours ses nombres présents à son esprit, et que l'autre opère sur

le papier par une règle de routine, mais sûre, dans laquelle il ne voit jamais la vérité qu'il cherche qu'après le résultat, et comme un homme qui y est arrivé les yeux fermés ; voilà à peu près la différence qui est entre un géomètre sans calcul, qui considère des figures et voit leurs rapports, et un algébriste qui cherche ces rapports par des opérations qui ne parlent point à l'esprit. Mais on ne peut aller loin avec la première méthode : elle est peut-être réservée pour des êtres supérieurs à nous. Il nous faut des secours qui aident et qui prouvent notre faiblesse. A mesure que la géométrie s'est étendue, il a fallu plus de ces secours.

Harriot, anglais, Viette, poitevin, et surtout le fameux Descartes, employèrent les signes, les lettres. Descartes soumit les courbes à l'algèbre, et réduisit tout en équations algébriques.

Du temps de Descartes, Cavallero, religieux d'un ordre des Jésuates qui ne subsiste plus, donna au public, en 1635, la *Géométrie des indivisibles :* géométrie toute nouvelle, dans laquelle les plans sont composés d'une infinité de lignes, et les solides d'une infinité de plans. Il est vrai qu'il n'osait pas plus prononcer le mot d'infini en mathématiques que Descartes en physique ; ils se servaient l'un et l'autre du terme adouci d'*indéfini*. Cependant Roberval, en France, avait les mêmes idées, et il y avait alors à Bruges un jésuite qui marchait à pas de géant dans cette carrière par un chemin différent. C'était Grégoire de Saint-Vincent, qui, en prenant pour but une erreur, et croyant avoir trouvé la quadrature du cercle, trouva en effet des choses admirables. Il réduisit l'infini même à des rapports finis ; il connut l'infini en petit et en grand. Mais ces recherches étaient noyées dans trois in-folio : elles manquaient de méthode ; et, qui pis est, une erreur palpable qui terminait le livre nuisait à toutes les vérités qu'il contenait.

On cherchait toujours à carrer des courbes. Descartes se servait des tangentes ; Fermat, conseiller de Toulouse, employait sa règle *de maximis et minimis*, règle qui méritait plus de justice que Descartes ne lui en rendit. Wallis, anglais, en 1655, donna hardiment *l'Arithmétique des infinis, et des suites infinies en nombre.*

Milord Brounker se servit de cette suite pour carrer une hyperbole. Mercator de Holstein eut grande part à cette invention ; mais il s'agissait de faire sur toutes les courbes ce que le lord Brounker avait si heureusement tenté. On cherchait une méthode générale d'assujettir l'infini à l'algèbre, comme Descartes y avait assujetti le fini : c'est cette méthode que trouva Newton à l'âge de vingt-trois ans, aussi admirable en cela que notre jeune M. Clairaut, qui, à

l'âge de treize ans, vient de faire imprimer un *Traité de la mesure des courbes à double courbure.*

La méthode de Newton a deux parties : le calcul différentiel, et le calcul intégral.

Le différentiel consiste à trouver une quantité plus petite qu'aucune assignable, laquelle, prise une infinité de fois, égale la quantité donnée ; et c'est ce qu'en Angleterre on appelle la méthode des fluentes ou des fluxions. L'intégral consiste à prendre la somme totale des quantités différentielles.

Le célèbre philosophe Leibnitz et le profond mathématicien Bernouilli ont tous deux revendiqué, l'un le calcul différentiel, l'autre le calcul intégral ; il faut être capable d'inventer des choses si sublimes pour oser s'en attribuer l'honneur. Pourquoi trois grands mathématiciens, cherchant tous la vérité, ne l'auraient-ils pas trouvée ? Torricelli, La Loubère, Descartes, Roberval, Pascal, n'ont-ils pas tous démontré, chacun de leur côté, les propriétés de la cycloïde, nommée alors la roulette ? N'a-t-on pas vu souvent des orateurs, traitant le même sujet, employer les mêmes pensées sous des termes différents ? Les signes dont Newton et Leibnitz se servaient étaient différents, et les pensées étaient les mêmes.

Quoi qu'il en soit, l'infini commença alors à être traité par le calcul. On s'accoutuma insensiblement à recevoir des infinis plus grands les uns que les autres. Cet édifice si hardi effraya un des architectes. Leibnitz n'osa appeler ces infinis que des incomparables ; mais M. de Fontenelle vient enfin d'établir ces différents ordres d'infinis sans aucun ménagement[1], et il faut qu'il ait été bien sûr de *son fait* pour l'avoir osé[2].

INFLUENCE[3].

Tout ce qui vous entoure influe sur vous en physique, en morale ; vous le savez assez..

Peut-on influer sur un être sans toucher, sans remuer cet être?

1. *Géométrie de l'infini,* publiée en 1727.

2. Cette version est encore dans l'édition de 1746; mais celle de 1748 porte : « .... que des incomparables. Ceux qui ne savent pas de quoi il est question pensent qu'on connaît l'infini comme on connaît que dix et dix font vingt ; mais cet infini n'est au fond que l'impuissance de compter jusqu'au bout, et la hardiesse de mettre en ligne de compte ce qu'on ne saurait comprendre. » (B.)

3. *Questions sur l'Encyclopédie,* septième partie, 1771. (B.)

On a démontré enfin cette étonnante propriété de la matière, de graviter sans contact, d'agir à des distances immenses[1].

Une idée influe sur une idée : chose non moins compréhensible.

Je n'ai point au mont Krapack le livre de l'*Empire du soleil et de la lune*, composé par le célèbre médecin Mead, qu'on prononce Mid ; mais je sais bien que ces deux astres sont la cause des marées, et ce n'est point en touchant les flots de l'Océan qu'ils opèrent ce flux et ce reflux ; il est démontré que c'est par les lois de la gravitation.

Mais quand vous avez la fièvre, le soleil et la lune influent-ils sur vos jours critiques? Votre femme n'a-t-elle ses règles qu'au premier quartier de la lune? Les arbres que vous coupez dans la pleine lune pourrissent-ils plus tôt que s'ils avaient été coupés dans le décours ? non pas que je sache ; mais des bois coupés quand la sève circulait encore ont éprouvé la putréfaction plus tôt que les autres ; et si par hasard c'était en pleine lune qu'on les coupa, on aura dit : C'est cette pleine lune qui a fait tout le mal.

Votre femme aura eu ses menstrues dans le croissant; mais votre voisine a les siennes dans le dernier quartier.

Les jours critiques de la fièvre que vous avez pour avoir trop mangé arrivent vers le premier quartier : votre voisin a les siens vers le décours.

Il faut bien que tout ce qui agit sur les animaux et sur les végétaux agisse pendant que la lune marche.

Si une femme de Lyon a remarqué qu'elle a eu trois ou quatre fois ses règles les jours que la diligence arrivait de Paris, son apothicaire, homme à système, sera-t-il en droit de conclure que la diligence de Paris a une influence admirable sur les canaux excrétoires de cette dame?

Il a été un temps où tous les habitants des ports de mer de l'Océan étaient persuadés qu'on ne mourait jamais quand la marée montait, et que la mort attendait toujours le reflux.

Plusieurs médecins ne manquaient pas de fortes raisons pour expliquer ce phénomène constant. La mer, en montant, communique aux corps la force qui l'élève. Elle apporte des particules vivifiantes qui raniment tous les malades. Elle est salée, et le sel préserve de la pourriture attachée à la mort. Mais quand la mer

1. On verra, quelques lignes plus loin, que Voltaire, malgré tout son respect pour l'attraction, ne reconnaît pas aussi nettement qu'on pourrait le croire l'existence de forces sans intermédiaire. (G. A.)

s'affaisse et s'en retourne, tout s'affaisse comme elle: la nature languit, le malade n'est plus vivifié, il part avec la marée. Tout cela est bien expliqué, comme on voit, et n'en est pas plus vrai.

Les éléments, la nourriture, la veille, le sommeil, les passions, ont sur vous de continuelles influences. Tandis que ces influences exercent leur empire sur votre corps, les planètes marchent et les étoiles brillent. Direz-vous que leur marche et leur lumière sont la cause de votre rhume, de votre indigestion, de votre insomnie, de la colère ridicule où vous venez de vous mettre contre un mauvais raisonneur, de la passion que vous sentez pour cette femme?

Mais la gravitation du soleil et de la lune a rendu la terre un peu plate au pôle, et élève deux fois l'Océan entre les tropiques en vingt-quatre heures: donc elle peut régler votre accès de fièvre, et gouverner toute votre machine. Attendez au moins que cela soit prouvé pour le dire[1].

Le soleil agit beaucoup sur nous par ses rayons, qui nous touchent et qui entrent dans nos pores: c'est là une très-sûre et très-bénigne influence. Il me semble que nous ne devons admettre en physique aucune action sans contact, jusqu'à ce que nous ayons trouvé quelque puissance bien reconnue qui agisse en distance, comme celle de la gravitation, et comme celle de vos pensées sur les miennes quand vous me fournissez des idées. Hors de là, je ne vois jusqu'à présent que des influences de la matière qui touche à la matière.

Le poisson de mon étang et moi, nous existons chacun dans notre séjour. L'eau, qui le touche de la tête à la queue, agit continuellement sur lui. L'atmosphère, qui m'environne et qui me presse, agit sur moi. Je ne dois attribuer à la lune, qui est à quatre-vingt-dix mille lieues de moi, rien de ce que je dois naturellement attribuer à ce qui touche sans cesse ma peau. C'est pis que si je voulais rendre la cour de la Chine responsable d'un procès que j'aurais en France. N'allons jamais au loin quand ce que nous cherchons est tout auprès.

Je vois que le savant M. Menuret est d'un avis contraire dans l'*Encyclopédie*, à l'article INFLUENCE. C'est ce qui m'oblige à me défier

1. Cette seule ligne contient tout ce qu'on peut dire de raisonnable sur ces influences, et en général sur tous les faits qui paraissent s'éloigner de l'ordre commun des phénomènes. Si l'existence de cet ordre est certaine pour nous, c'est que l'expérience nous la fait observer constamment. Attendons qu'une constance égale ait pu s'observer dans ces influences prétendues; alors nous y croirons de même, et avec autant de raison. (K.)

de tout ce que je viens de proposer. L'abbé de Saint-Pierre disait qu'il ne faut jamais prétendre avoir raison, mais dire : « Je suis de cette opinion quant à présent. »

INFLUENCE DES PASSIONS DES MÈRES SUR LEUR FŒTUS.

Je crois, quant à présent, que les affections violentes des femmes enceintes font quelquefois un prodigieux effet sur l'embryon qu'elles portent dans leur matrice, et je crois que je le croirai toujours ; ma raison est que je l'ai vu. Si je n'avais pour garant de mon opinion que le témoignage des historiens qui rapportent l'exemple de Marie Stuart et de son fils Jacques Ier, je suspendrais mon jugement, parce qu'il y a deux cents ans entre cette aventure et moi, ce qui affaiblit ma croyance ; parce que je puis attribuer l'impression faite sur le cerveau de Jacques à d'autres causes qu'à l'imagination de Marie. Des assassins royaux, à la tête desquels est son mari, entrent, l'épée à la main, dans le cabinet où elle soupe avec son amant, et le tuent à ses yeux : la révolution subite qui s'opère dans ses entrailles passe jusqu'à son fruit, et Jacques Ier, avec beaucoup de courage, sentit toute sa vie un frémissement involontaire quand on tirait une épée du fourreau. Il se pourrait, après tout, que ce petit mouvement dans ses organes eût une autre cause.

Mais on amène en ma présence, dans la cour d'une femme grosse, un bateleur qui fait danser un petit chien coiffé d'une espèce de toque rouge : la femme s'écrie qu'on fasse retirer cette figure ; elle nous dit que son enfant en sera marqué ; elle pleure, rien ne la rassure. « C'est la seconde fois, dit-elle, que ce malheur m'arrive. Mon premier enfant porte l'empreinte d'une terreur panique que j'ai éprouvée ; je suis faible, je sens qu'il m'arrivera un malheur. » Elle n'eut que trop raison. Elle accoucha d'un enfant qui ressemblait à cette figure dont elle avait été tant épouvantée. La toque surtout était très-aisée à reconnaître ; ce petit animal vécut deux jours.

Du temps de Malebranche, personne ne doutait de l'aventure qu'il rapporte de cette femme qui, ayant vu rouer un malfaiteur, mit au jour un fils dont les membres étaient brisés aux mêmes endroits où le patient avait été frappé. Tous les physiciens convenaient alors que l'imagination de cette mère avait eu sur son fœtus une influence funeste.

On a cru depuis être plus raffiné ; on a nié cette influence. On a dit : « Comment voulez-vous que les affections d'une mère

aillent déranger les membres du fœtus? » Je n'en sais rien ; mais je l'ai vu. Philosophes nouveaux, vous cherchez en vain comment un enfant se forme, et vous voulez que je sache comment il se déforme [1].

INITIATION [2].

ANCIENS MYSTÈRES.

L'origine des anciens mystères ne serait-elle pas dans cette même faiblesse qui fait parmi nous les confréries, et qui établissait des congrégations sous la direction des jésuites ? N'est-ce pas ce besoin d'association qui forma tant d'assemblées secrètes d'artisans, dont il ne nous reste presque plus que celle des francs-maçons? Il n'y avait pas jusqu'aux gueux qui n'eussent leurs confréries, leurs mystères, leur jargon particulier, dont j'ai vu un petit dictionnaire imprimé au XVIe siècle.

Cette inclination naturelle de s'associer, de se cantonner, de se distinguer des autres, de se rassurer contre eux, produisit probablement toutes ces bandes particulières, toutes ces initiations mystérieuses qui firent ensuite tant de bruit, et qui tombèrent enfin dans l'oubli, où tout tombe avec le temps.

Que les dieux Cabires, les hiérophantes de Samothrace, Isis, Orphée, Cérès-Éleusine, me le pardonnent ; je soupçonne que leurs secrets sacrés ne méritaient pas, au fond, plus de curiosité que l'intérieur des couvents de carmes et de capucins.

Ces mystères étant sacrés, les participants le furent bientôt ; et tant que le nombre fut petit, il fut respecté, jusqu'à ce qu'enfin s'étant trop accru, il n'eut pas plus de considération que les barons allemands quand le monde s'est vu rempli de barons.

On payait son initiation comme tout récipiendaire paye sa bienvenue ; mais il n'était pas permis de parler pour son argent. Dans tous les temps, ce fut un grand crime de révéler le secret de ces simagrées religieuses. Ce secret sans doute ne méritait pas d'être connu, puisque l'assemblée n'était pas une société de philosophes, mais d'ignorants dirigés par un hiérophante. On faisait serment de se taire ; et tout serment fut toujours un lien sacré.

1. Il faut appliquer ici la règle que M. de Voltaire a donnée dans l'article précédent. Mais il tombe ici dans une faute très-commune aux meilleurs esprits : c'est d'être plus frappé du fait positif qu'on a vu, ou qu'on a cru voir, que de mille faits négatifs. (K.)

2. *Questions sur l'Encyclopédie*, septième partie, 1771. (B.)

Aujourd'hui même encore nos pauvres francs-maçons jurent de ne point parler de leurs mystères. Ces mystères sont bien plats, mais on ne se parjure presque jamais.

Diagoras fut proscrit par les Athéniens pour avoir fait de l'hymne secrète d'Orphée un sujet de conversation [1]. Aristote nous apprend qu'Eschyle risqua d'être déchiré par le peuple, ou du moins bien battu, pour avoir donné dans une de ses pièces quelque idée de ces mêmes mystères auxquels alors presque tout le monde était initié.

Il paraît qu'Alexandre ne faisait pas grand cas de ces facéties révérées ; elles sont fort sujettes à être méprisées par les héros. Il révéla le secret à sa mère Olympias, mais il lui recommanda de n'en rien dire : tant la superstition enchaîne jusqu'aux héros mêmes!

« On frappe dans la ville de Busiris, dit Hérodote [2], les hommes et les femmes après le sacrifice ; mais de dire où on les frappe, c'est ce qui ne m'est pas permis. » Il le fait pourtant assez entendre.

Je crois voir une description des mystères de Cérès-Éleusine dans le poëme de Claudien, *du Rapt de Proserpine,* beaucoup plus que dans le sixième livre de *l'Énéide.* Virgile vivait sous un prince qui joignait à toutes ses méchancetés celle de vouloir passer pour dévot, qui était probablement i itié lui-même pour en imposer au peuple, et qui n'aurait pas toléré cette prétendue profanation. Vous voyez qu'Horace, son favori, regarde cette révélation comme un sacrilége :

. . . . Vetabo qui Cereris sacrum
Vulgarit arcanæ, sub iisdem
Sit trabibus, fragilemve mecum
Solvat phaselum. . . . . .
(Liv. III, od. II, 26 et suiv.)

Je me garderai bien de loger sous mes toits
Celui qui de Cérès a trahi les mystères.

D'ailleurs la sibylle de Cumes, et cette descente aux enfers, imitée d'Homère beaucoup moins qu'embellie, et la belle prédiction des destins des Césars et de l'empire romain, n'ont aucun rapport aux fables de Cérès, de Proserpine et de Triptolème. Ainsi

1. *Suidas, Athenagoras, J. Meursii Eleusinia.* (*Note de Voltaire.*)
2. Hérodote, livre II, chapitre LXI. (*Id.*)

il est fort vraisemblable que le sixième livre de *l'Énéide* n'est point une description des mystères. Si je l'ai dit[1], je me dédis ; mais je tiens que Claudien les a révélés tout au long. Il florissait dans un temps où il était permis de divulguer les mystères d'Éleusis et tous les mystères du monde. Il vivait sous Honorius, dans la décadence totale de l'ancienne religion grecque et romaine, à laquelle Théodose Ier avait déjà porté des coups mortels.

Horace n'aurait pas craint alors d'habiter sous le même toit avec un révélateur des mystères. Claudien, en qualité de poëte, était de cette ancienne religion, plus faite pour la poésie que la nouvelle. Il peint les facéties des mystères de Cérès telles qu'on les jouait encore révérencieusement en Grèce jusqu'à Théodose II. C'était une espèce d'opéra en pantomimes, tels que nous en avons vu de très-amusants, où l'on représentait toutes les diableries du docteur Faustus, la naissance du monde et celle d'Arlequin, qui sortaient tous deux d'un gros œuf aux rayons du soleil. C'est ainsi que toute l'histoire de Cérès et de Proserpine était représentée par tous les mystagogues. Le spectacle était beau ; il devait coûter beaucoup ; et il ne faut pas s'étonner que les initiés payassent les comédiens. Tout le monde vit de son métier.

Voici les vers ampoulés de Claudien *(de Raptu Proserpinæ, I)* :

Inferni raptoris equos, afflataque curru
Sidera tænario, caligantesque profundæ
Junonis thalamos, audaci prodere cantu
Mens congesta jubet. Gressus removete, profani!
Jam furor humanos de nostro pectore sensus
Expulit, et totum spirant præcordia Phœbum.
Jam mihi cernuntur trepidis delubra moveri
Sedibus, et claram dispergere culmina lucem,
Adventum testata dei : jam magnus ab imis
Auditur fremitus terris, templumque remugit
Cecropium, sanctasque faces attollit Eleusis:
Angues Triptolemi strident, et squammea curvis
Colla levant attrita jugis, lapsuque sereno
Erecti roseas tendunt ad carmina cristas.
Ecce procul ternas Hecate variata figuras
Exoritur, lenisque simul procedit Iacchus,
Crinali florens hedera, quem Parthica velat
Tigris, et auratos in nodum colligit ungues.

1. Voyez tome XI, pages 66 et 107; et aussi dans les *Mélanges*, année 1761, une des variantes de l'*Appel à toutes les nations de l'Europe*.

Je vois les noirs coursiers du fier dieu des enfers;
Ils ont percé la terre, ils font mugir les airs.
Voici ton lit fatal, ô triste Proserpine!
Tous mes sens ont frémi d'une fureur divine :
Le temple est ébranlé jusqu'en ses fondements;
L'enfer a répondu par ses mugissements;
Cérès a secoué ses torches menaçantes :
D'un nouveau jour qui luit les clartés renaissantes
Annoncent Proserpine à nos regards contents.
Triptolème la suit. Dragons obéissants,
Traînez sur l'horizon son char utile au monde;
Hécate, des enfers fuyez la nuit profonde;
Brillez, reine des temps; et toi, divin Bacchus,
Bienfaiteur adoré de cent peuples vaincus,
Que ton superbe thyrse amène l'allégresse.

Chaque mystère avait ses cérémonies particulières; mais tous admettaient les veilles, les vigiles, où les garçons et les filles ne perdirent pas leur temps; et ce fut en partie ce qui décrédita à la fin ces cérémonies nocturnes, instituées pour la sanctification. On abrogea ces cérémonies de rendez-vous en Grèce dans le temps de la guerre du Péloponèse; on les abolit à Rome dans la jeunesse de Cicéron, dix-huit ans, avant son consulat. Elles étaient si dangereuses que, dans l'*Aulularia* de Plaute, Lyconides dit à Euclion : « Je vous avoue que, dans une vigile de Cérès, je fis un enfant à votre fille. »

Notre religion, qui purifia beaucoup d'instituts païens en les adoptant, sanctifia le nom d'initiés, les fêtes nocturnes, les vigiles, qui furent longtemps en usage, mais qu'on fut enfin obligé de défendre quand la police fut introduite dans le gouvernement de l'Église, longtemps abandonné à la piété et au zèle, qui tenait lieu de police.

La formule principale de tous les mystères était partout : *Sortez, profanes.* Les chrétiens prirent aussi dans les premiers siècles cette formule. Le diacre disait : « Sortez, catéchumènes, possédés, et tous les non initiés. »

C'est en parlant du baptême des morts que saint Chrysostome dit : « Je voudrais m'expliquer clairement; mais je ne le puis qu'aux initiés. On nous met dans un grand embarras. Il faut ou être inintelligibles, ou publier les secrets qu'on doit cacher. »

On ne peut désigner plus clairement la loi du secret et l'initiation. Tout est tellement changé que si vous parliez aujourd'hui d'initiation à la plupart de vos prêtres, à vos habitués de paroisse,

il n'y en aurait pas un qui vous entendît, excepté ceux qui par hasard auraient lu ce chapitre.

Vous verrez dans Minucius Felix les imputations abominables dont les païens chargeaient les mystères chrétiens. On reprochait aux initiés de ne se traiter de frères et de sœurs que pour profaner ce nom sacré[1] : ils baisaient, disait-on, les parties génitales de leurs prêtres, comme on en use encore avec les santons d'Afrique ; ils se souillaient de toutes les turpitudes dont on a depuis flétri les Templiers. Les uns et les autres étaient accusés d'adorer une espèce de tête d'âne.

Nous avons vu que les premières sociétés chrétiennes se reprochaient tour à tour les plus inconcevables infamies. Le prétexte de ces calomnies mutuelles était ce secret inviolable que chaque société faisait de ses mystères. C'est pourquoi, dans Minucius Felix, Cœcilius, l'accusateur des chrétiens, s'écrie : « Pourquoi cachent-ils avec tant de soin ce qu'ils font et ce qu'ils adorent ? l'honnêteté veut le grand jour, le crime seul cherche les ténèbres. — Cur occultare et abscondere quidquid colunt magnopere nituntur? quum honesta semper publico gaudeant, scelera secreta sint. »

Il n'est pas douteux que ces accusations universellement répandues n'aient attiré aux chrétiens plus d'une persécution. Dès qu'une société d'hommes, quelle qu'elle soit, est accusée par la voix publique, en vain l'imposture est avérée ; on se fait un mérite de persécuter les accusés.

Comment n'aurait-on pas eu les premiers chrétiens en horreur, quand saint Épiphane lui-même les charge des plus exécrables imputations ? Il assure que les chrétiens phibionites offraient à trois cent soixante et cinq anges la semence qu'ils répandaient sur les filles et sur les garçons[2], et qu'après être parvenus sept cent trente fois à cette turpitude, ils s'écriaient : « Je suis le Christ. »

Selon lui, ces mêmes phibionites, les gnostiques, et les stratiotistes, hommes et femmes, répandant leur semence dans les mains les uns des autres, l'offraient à Dieu dans leurs mystères, en lui disant : « Nous vous offrons le corps de Jésus-Christ[3]. » Ils l'avalaient ensuite, et disaient : « C'est le corps de Christ, c'est la pâque. » Les femmes qui avaient leurs ordinaires en remplissaient aussi leurs mains, et disaient : « C'est le sang du Christ. »

1. Minucius Felix, page 22, édition in-4°. (*Note de Voltaire.*)
2. Épiphane, édition de Paris, 1754, page 40. (*Id.*)
3. Page 38. (*Id.*)

Les carpocratiens, selon le même Père de l'Église[1], commettaient le péché de sodomie dans leurs assemblées, et abusaient de toutes les parties du corps des femmes ; après quoi, ils faisaient des opérations magiques.

Les cérinthiens ne se livraient pas à ces abominations[2] ; mais ils étaient persuadés que Jésus-Christ était fils de Joseph.

Les ébionites, dans leur Évangile, prétendaient que saint Paul, ayant voulu épouser la fille de Gamaliel et n'ayant pu y parvenir, s'était fait chrétien dans sa colère, et avait établi le christianisme pour se venger[3].

Toutes ces accusations ne parvinrent pas d'abord au gouvernement. Les Romains firent peu d'attention aux querelles et aux reproches mutuels de ces petites sociétés de Juifs, de Grecs, d'Égyptiens cachés dans la populace ; de même qu'aujourd'hui, à Londres, le parlement ne s'embarrasse point de ce que font les mennonites, les piétistes, les anabaptistes, les millénaires, les moraves, les méthodistes. On s'occupe d'affaires plus pressantes, et on ne porte des yeux attentifs sur ces accusations secrètes que lorsqu'elles paraissent enfin dangereuses par leur publicité.

Elles parvinrent avec le temps aux oreilles du sénat, soit par les juifs, qui étaient les ennemis implacables des chrétiens, soit par les chrétiens eux-mêmes ; et de là vint qu'on imputa à toutes les sociétés chrétiennes les crimes dont quelques-unes étaient accusées ; de là vint que leurs initiations furent calomniées si longtemps ; de là vinrent les persécutions qu'ils essuyèrent. Ces persécutions mêmes les obligèrent à la plus grande circonspection ; ils se cantonnèrent, ils s'unirent, ils ne montrèrent jamais leurs livres qu'à leurs initiés. Nul magistrat romain, nul empereur n'en eut jamais la moindre connaissance, comme on l'a déjà prouvé[4]. La Providence augmenta pendant trois siècles leur nombre et leurs richesses, jusqu'à ce qu'enfin Constance Chlore les protégea ouvertement, et Constantin son fils embrassa leur religion.

Cependant les noms d'*initiés* et de *mystères* subsistèrent, et on les cacha aux Gentils autant qu'on le put. Pour les mystères des Gentils, ils durèrent jusqu'au temps de Théodose.

1. Feuillet 46, au revers. (*Note de Voltaire.*)
2. Page 49. (*Id.*)
3. Feuillet 62, au revers. (*Id.*)
4. Voyez dans les *Mélanges*, année 1768, l'article v de l'*Épître aux Romains*.

INNOCENTS [1].

DU MASSACRE DES INNOCENTS.

Quand on parle du massacre des innocents, on n'entend ni les vêpres siciliennes, ni les matines de Paris, connues sous le nom de Saint-Barthélemy, ni les habitants du nouveau monde égorgés parce qu'ils n'étaient pas chrétiens, ni les auto-da-fé d'Espagne et de Portugal, etc., etc.; on entend d'ordinaire les petits enfants qui furent tués dans la banlieue de Bethléem par ordre d'Hérode le Grand, et qui furent ensuite transportés à Cologne, où l'on en trouve encore.

Toute l'Église grecque a prétendu qu'ils étaient au nombre de quatorze mille.

Les difficultés élevées par les critiques sur ce point d'histoire ont toutes été résolues par les sages et savants commentateurs.

On a incidenté sur l'étoile qui conduisit les mages du fond de l'Orient à Jérusalem. On a dit que le voyage étant long, l'étoile avait dû paraître fort longtemps sur l'horizon; que cependant aucun historien, excepté saint Matthieu, n'a jamais parlé de cette étoile extraordinaire; que si elle avait brillé si longtemps dans le ciel, Hérode et toute sa cour, et tout Jérusalem, devaient l'avoir aperçue aussi bien que ces trois mages ou ces trois rois; que par conséquent Hérode n'avait pas pu *s'informer diligemment de ces rois en quel temps ils avaient vu cette étoile;* que si ces trois rois avaient fait des présents d'or, de myrrhe et d'encens à l'enfant nouveau-né, ses parents auraient dû être fort riches; qu'Hérode n'avait pas pu croire que cet enfant, né dans une étable à Bethléem, fût roi des Juifs, puisque ce royaume appartenait aux Romains, et était un don de César; que si trois rois des Indes venaient aujourd'hui en France, conduits par une étoile, et s'arrêtaient chez une femme de Vaugirard, on ne ferait pourtant jamais croire au roi régnant que le fils de cette villageoise fût roi de France.

On a répondu pleinement à ces difficultés, qui sont les préliminaires du massacre des innocents, et on a fait voir que ce qui est impossible aux hommes n'est pas impossible à Dieu.

A l'égard du carnage des petits enfants, soit que le nombre ait été de quatorze mille, ou plus ou moins grand, on a démontré que cette horreur épouvantable et unique dans le monde n'était

1. *Questions sur l'Encyclopédie,* neuvième partie, 1772. (B.)

pas incompatible avec le caractère d'Hérode ; qu'à la vérité, ayant été confirmé roi de Judée par Auguste, il ne pouvait rien craindre d'un enfant né de parents obscurs et pauvres, dans un petit village ; mais qu'étant attaqué alors de la maladie dont il mourut, il pouvait avoir le sang tellement corrompu qu'il en eût perdu la raison et l'humanité ; qu'enfin tous ces événements incompréhensibles, qui préparaient des mystères plus incompréhensibles, étaient dirigés par une Providence impénétrable.

On objecte que l'historien Josèphe, presque contemporain, et qui a raconté toutes les cruautés d'Hérode, n'a pourtant pas plus parlé du massacre des petits enfants que de l'étoile des trois rois ; que ni Philon le Juif, ni aucun autre Juif, ni aucun Romain, n'en ont rien dit ; que même trois évangélistes ont gardé un profond silence sur ces objets importants. On répond que saint Matthieu les a annoncés, et que le témoignage d'un homme inspiré est plus fort que le silence de toute la terre.

Les censeurs ne se sont pas rendus ; ils ont osé reprendre saint Matthieu lui-même sur ce qu'il dit que ces enfants furent massacrés « afin que les paroles de Jérémie fussent accomplies. Une voix s'est entendue dans Rama, une voix de pleurs et de gémissements, Rachel pleurant ses fils, et ne se consolant point, parce qu'ils ne sont plus ».

Ces paroles historiques, disent-ils, s'étaient accomplies à la lettre dans la tribu de Benjamin, descendante de Rachel, quand Nabuzardan fit périr une partie de cette tribu vers la ville de Rama. Ce n'était pas plus une prédiction, disent-ils, que ne le sont ces mots : « Il sera appelé Nazaréen. Et il vint demeurer dans une ville nommée Nazareth, afin que s'accomplît ce qui a été dit par les prophètes : Il sera appelé Nazaréen ». Ils triomphent de ce que ces mots ne se trouvent dans aucun prophète, de même qu'ils triomphent de ce que Rachel pleurant les Benjamites dans Rama n'a aucun rapport avec les massacres des innocents sous Hérode.

Ils osent prétendre que ces deux allusions, étant visiblement fausses, sont une preuve manifeste de la fausseté de cette histoire ; ils concluent qu'il n'y eut ni massacre des enfants, ni étoile nouvelle, ni voyage des trois rois.

Ils vont bien plus loin : ils croient trouver une contradiction aussi grande entre le récit de saint Matthieu et celui de saint Luc, qu'entre les deux généalogies rapportées par eux[1]. Saint Matthieu

1. Voyez l'article CONTRADICTIONS.

dit que Joseph et Marie transportèrent Jésus en Égypte, de crainte qu'il ne fût enveloppé dans le massacre. Saint Luc, au contraire, dit « qu'après avoir accompli toutes les cérémonies de la loi, Joseph et Marie retournèrent à Nazareth, leur ville, et qu'ils allaient tous les ans à Jérusalem pour célébrer la pâque ».

Or il fallait trente jours avant qu'une accouchée se purifiât et accomplît toutes les cérémonies de la loi. C'eût été exposer pendant ces trente jours l'enfant à périr dans la proscription générale. Et si ses parents allèrent à Jérusalem accomplir les ordonnances de la loi, ils n'allèrent donc pas en Égypte.

Ce sont là les principales objections des incrédules. Elles sont assez réfutées par la croyance des Églises grecque et latine. S'il fallait continuellement éclaircir les doutes de tous ceux qui lisent l'Écriture, il faudrait passer sa vie entière à disputer sur tous les articles. Rapportons-nous-en plutôt à nos maîtres, à l'Université de Salamanque, quand nous serons en Espagne, à celle de Coïmbre si nous sommes en Portugal, à la Sorbonne en France, à la sacrée Congrégation dans Rome. Soumettons-nous toujours de cœur et d'esprit à ce qu'on exige de nous pour notre bien.

INOCULATION,

OU

INSERTION DE LA PETITE VÉROLE[1].

INONDATION[2].

Y a-t-il eu un temps où le globe ait été entièrement inondé? Cela est physiquement impossible.

Il se peut que successivement la mer ait couvert tous les terrains l'un après l'autre; et cela ne peut être arrivé que par une gradation lente, dans une multitude prodigieuse de siècles. La mer, en cinq cents années de temps, s'est retirée d'Aigues-Mortes[3], de Fréjus, de Ravenne, qui étaient de grands ports, et a laissé environ deux lieues de terrain à sec. Par cette progression, il est évident qu'il lui faudrait deux millions deux cent cinquante mille

1. Cet article était formé de la onzième des *Lettres philosophiques* (voyez *Mélanges*, année 1734).

2. *Dictionnaire philosophique*, 1764. (B.)

3. Voyez la note 1, tome XI, page 4.

ans pour faire le tour de notre globe. Ce qui est très-remarquable, c'est que cette période approche fort de celle qu'il faut à l'axe de la terre pour se relever et pour coïncider avec l'équateur : mouvement très-vraisemblable, qu'on commence depuis cinquante ans à soupçonner, et qui ne peut s'effectuer que dans l'espace de deux millions et plus de trois cent mille années.

Les lits, les couches de coquilles, qu'on a découverts à quelques lieues de la mer, sont une preuve incontestable qu'elle a déposé peu à peu ses productions maritimes sur des terrains qui étaient autrefois les rivages de l'Océan ; mais que l'eau ait couvert entièrement tout le globe à la fois, c'est une chimère absurde en physique, démontrée impossible par les lois de la gravitation, par les lois des fluides, par l'insuffisance de la quantité d'eau. Ce n'est pas qu'on prétende donner la moindre atteinte à la grande vérité du déluge universel, rapporté dans le *Pentateuque* : au contraire ; c'est un miracle : donc il faut le croire ; c'est un miracle : donc il n'a pu être exécuté par les lois physiques.

Tout est miracle dans l'histoire du déluge : miracle, que quarante jours de pluie aient inondé les quatre parties du monde, et que l'eau se soit élevée de quinze coudées au-dessus de toutes les plus hautes montagnes ; miracle, qu'il y ait eu des cataractes, des portes, des ouvertures dans le ciel ; miracle, que tous les animaux se soient rendus dans l'arche de toutes les parties du monde ; miracle, que Noé ait trouvé de quoi les nourrir pendant dix mois ; miracle, que tous les animaux aient tenu dans l'arche avec leurs provisions ; miracle, que la plupart n'y soient pas morts ; miracle, qu'ils aient trouvé de quoi se nourrir en sortant de l'arche ; miracle encore, mais d'une autre espèce, qu'un nommé Le Pelletier[1] ait cru expliquer comment tous les animaux ont pu tenir et se nourrir naturellement dans l'arche de Noé.

Or, l'histoire du déluge étant la chose la plus miraculeuse dont on ait jamais entendu parler, il serait insensé de l'expliquer : ce sont de ces mystères qu'on croit par la foi ; et la foi consiste à croire ce que la raison ne croit pas : ce qui est encore un autre miracle.

Ainsi l'histoire du déluge universel est comme celle de la tour de Babel, de l'ânesse de Balaam, de la chute de Jéricho au son des trompettes, des eaux changées en sang, du passage de la mer Rouge, et de tous les prodiges que Dieu daigna faire en faveur des élus de son peuple. Ce sont des profondeurs que l'esprit humain ne peut sonder.

1. Voltaire a déjà parlé (tome XVIII, page 328), de ce Le Pelletier et de son arche.

INQUISITION [1].

SECTION PREMIÈRE.

C'est une juridiction ecclésiastique érigée, par le siége de Rome, en Italie, en Espagne, en Portugal, aux Indes même, pour rechercher et extirper les infidèles, les juifs, et les hérétiques.

Afin de n'être point soupçonnés de chercher dans le mensonge de quoi rendre ce tribunal odieux, donnons ici le précis d'un ouvrage latin, sur l'origine et le progrès de l'office de la sainte Inquisition, que Louis de Paramo, inquisiteur dans le royaume de Sicile, fit imprimer, l'an 1598, à l'imprimerie royale de Madrid.

Sans remonter à l'origine de l'Inquisition, que Paramo prétend découvrir dans la manière dont il est dit que Dieu procéda contre Adam et Ève, bornons-nous à la loi nouvelle dont Jésus-Christ, selon lui, fut le premier inquisiteur. Il en exerça les fonctions dès le treizième jour de sa naissance, en faisant annoncer à la ville de Jérusalem, par les trois rois mages, qu'il était venu au monde, et depuis en faisant mourir Hérode rongé de vers, en chassant les vendeurs du temple, et enfin en livrant la Judée à des tyrans qui la pillèrent en punition de son infidélité.

Après Jésus-Christ, saint Pierre, saint Paul, et les autres apôtres, ont exercé l'office d'inquisiteur, qu'ils ont transmis aux papes et aux évêques leurs successeurs. Saint Dominique étant venu en France avec l'évêque d'Osma, dont il était archidiacre, s'éleva avec zèle contre les Albigeois, et se fit aimer de Simon, comte de Montfort. Ayant été nommé par le pape inquisiteur en Languedoc, il y fonda son ordre, qui fut approuvé en 1216 par Honorius III ; sous les auspices de sainte Magdeleine, le comte de Montfort prit d'assaut la ville de Béziers, et en fit massacrer tous les habitants ; à Laval, on brûla en une seule fois quatre cents Albigeois. Dans tous les historiens de l'Inquisition que j'ai lus, dit Paramo, je n'ai jamais vu un acte de foi aussi célèbre, ni un spectacle aussi solennel. Au village de Cazeras on en brûla soixante, et dans un autre endroit cent quatre-vingts.

L'Inquisition fut adoptée par le comte de Toulouse en 1229, et confiée aux dominicains par le pape Grégoire IX en 1233 ; nnocent IV, en 1251, l'établit dans toute l'Italie, excepté à Naples.

1. Voyez le chapitre CXL de *l'Essai sur les Mœurs* (tome XII, page 347), auquel l'*Encyclopédie* emprunta son article qui traite du même sujet.

Au commencement, à la vérité, les hérétiques n'étaient point soumis dans le Milanais à la peine de mort, dont ils sont cependant si dignes, parce que les papes n'étaient pas assez respectés de l'empereur Frédéric, qui possédait cet État ; mais, peu de temps après, on brûla les hérétiques à Milan, comme dans les autres endroits de l'Italie, et notre auteur observe que, l'an 1315, quelques milliers d'hérétiques s'étant répandus dans le Crémasque, petit pays enclavé dans le Milanais, les frères dominicains en firent brûler la plus grande partie, et arrêtèrent par le feu les ravages de cette peste.

Comme le premier canon du concile de Toulouse, dès l'an 1229, avait ordonné aux évêques de choisir en chaque paroisse un prêtre et deux ou trois laïques de bonne réputation, lesquels faisaient serment de rechercher exactement et fréquemment les hérétiques dans les maisons, les caves et tous les lieux où ils se pourraient cacher, et d'en avertir promptement l'évêque, le seigneur du lieu ou son bailli, après avoir pris leurs précautions afin que les hérétiques découverts ne pussent s'enfuir, les inquisiteurs agissaient dans ce temps-là de concert avec les évêques. Les prisons de l'évêque et de l'Inquisition étaient souvent les mêmes ; et quoique, dans le cours de la procédure, l'inquisiteur pût agir en son nom, il ne pouvait, sans l'intervention de l'évêque, faire appliquer à la question, prononcer la sentence définitive, ni condamner à la prison perpétuelle, etc. Les disputes fréquentes entre les évêques et les inquisiteurs sur les limites de leur autorité, sur les dépouilles des condamnés, etc., obligèrent, en 1473, le pape Sixte IV à rendre les inquisitions indépendantes et séparées des tribunaux des évêques. Il créa pour l'Espagne un inquisiteur général, muni du pouvoir de nommer des inquisiteurs particuliers ; et Ferdinand V [1], en 1478, fonda et dota les inquisitions.

A la sollicitation du frère Turrecremata, grand-inquisiteur en Espagne, le même Ferdinand V, surnommé le Catholique, bannit de son royaume tous les juifs, en leur accordant trois mois, à compter de la publication de son édit, après lequel temps il leur était défendu, sous peine de la vie, de se retrouver sur les terres de la domination espagnole. Il leur était permis de sortir du royaume avec les effets et marchandises qu'ils avaient achetés, mais défendu d'emporter aucune espèce d'or ou d'argent.

1. Ferdinand V comme roi de Castille n'était que Ferdinand II comme roi d'Aragon.

Le frère Turrecremata appuya cet édit, dans le diocèse de Tolède, par une défense à tous chrétiens, sous peine d'excommunication, de donner quoi que ce soit aux juifs, même des choses les plus nécessaires à la vie.

D'après ces lois, il sortit de la Catalogne, du royaume d'Aragon, de celui de Valence, et des autres pays soumis à la domination de Ferdinand, environ un million de juifs, dont la plupart périrent misérablement; de sorte qu'ils comparent les maux qu'ils souffrirent en ce temps-là à leurs calamités sous Tite et sous Vespasien. Cette expulsion des juifs causa à tous les rois catholiques une joie incroyable.

Quelques théologiens ont blâmé ces édits du roi d'Espagne; leurs raisons principales sont qu'on ne doit pas contraindre les infidèles à embrasser la foi de Jésus-Christ, et que ces violences sont la honte de notre religion.

Mais ces arguments sont bien faibles, et je soutiens, dit Paramo, que l'édit est pieux, juste et louable, la violence par laquelle on exige des juifs qu'ils se convertissent n'étant pas une violence absolue, mais conditionnelle, puisqu'ils pouvaient s'y soustraire en quittant leur patrie. D'ailleurs ils pouvaient gâter les juifs nouvellement convertis, et les chrétiens même; or, selon ce que dit saint Paul[1], quelle communication peut-il y avoir entre la justice et l'iniquité, entre la lumière et les ténèbres, entre Jésus-Christ et Bélial?

Quant à la confiscation de leurs biens, rien de plus juste, parce qu'ils les avaient acquis par des usures envers les chrétiens, qui ne faisaient que reprendre ce qu'il leur appartenait.

Enfin, par la mort de notre Seigneur, les juifs sont devenus esclaves; or tout ce qu'un esclave possède appartient à son maître: ceci soit dit en passant contre les injustes censeurs de la piété, de la justice irrépréhensible et de la sainteté du roi catholique.

A Séville, comme on cherchait à faire un exemple de sévérité sur les juifs, Dieu, qui sait tirer le bien du mal, permit qu'un jeune homme qui attendait une fille vît par les fentes d'une cloison une assemblée de juifs, et qu'il les dénonçât. On se saisit d'un grand nombre de ces malheureux, et on les punit comme ils le méritaient. En vertu de divers édits des rois d'Espagne et des inquisiteurs généraux et particuliers établis dans ce royaume, il y eut aussi en fort peu de temps environ deux mille hérétiques brûlés à Séville, et plus de quatre mille, de l'an 1482 jusqu'à 1520.

1. II. Corinth., chapitre VI, v. 14 et 15. (*Note de Voltaire.*)

Une infinité d'autres furent condamnés à la prison perpétuelle, ou soumis à des pénitences de différents genres. Il y eut une si grande émigration qu'on y comptait cinq cents maisons vides, et dans le diocèse trois mille ; et en tout il y eut plus de cent mille hérétiques mis à mort, ou punis de quelque autre manière, ou qui s'expatrièrent pour éviter le châtiment. Ainsi ces Pères pieux firent un grand carnage des hérétiques.

L'établissement de l'Inquisition de Tolède fut une source féconde de biens pour l'Église catholique. Dans le court espace de deux ans, elle fit brûler cinquante-deux hérétiques obstinés, et deux cent vingt furent condamnés par contumace : d'où l'on peut conjecturer de quelle utilité cette Inquisition a été depuis qu'elle est établie, puisqu'en si peu de temps elle avait fait de si grandes choses.

Dès le commencement du xve siècle, le pape Boniface IX tenta vainement d'établir l'Inquisition dans le royaume de Portugal, où il créa le provincial des dominicains, Vincent de Lisbonne, inquisiteur général. Innocent VII, quelques années après, ayant nommé inquisiteur le minime Didacus de Sylva, le roi Jean Ier écrivit à ce pape que l'établissement de l'Inquisition dans son royaume était contraire au bien de ses sujets, à ses propres intérêts, et peut-être même à ceux de la religion.

Le pape, touché par les représentations d'un prince trop facile, révoqua tous les pouvoirs accordés aux inquisiteurs nouvellement établis, et autorisa Marc, évêque de Sinigaglia, à absoudre les accusés ; ce qu'il fit. On rétablit dans leurs charges et dignités ceux qui en avaient été privés, et on délivra beaucoup de gens de la crainte de voir leurs biens confisqués.

Mais que le Seigneur est admirable dans ses voies ! continue Paramo ; ce que les souverains pontifes n'avaient pu obtenir par tant d'instances, le roi Jean III l'accorda de lui-même à un fripon adroit, dont Dieu se servit pour cette bonne œuvre. En effet, les méchants sont souvent des instruments utiles des desseins de Dieu, et il ne réprouve pas ce qu'ils font de bien ; c'est ainsi que[1] Jean, disant à notre Seigneur Jésus-Christ : « Maître, nous avons vu un homme qui n'est point votre disciple, et qui chassait les démons en votre nom, et nous l'en avons empêché ; » Jésus lui répondit : « Ne l'en empêchez pas ; car celui qui fait des miracles en mon nom ne dira point de mal de moi ; et celui qui n'est pas contre vous est pour vous. »

1. Marc, chapitre IX, v. 37, 39. (*Note de Voltaire.*)

Paramo raconte ensuite qu'il a vu, dans la bibliothèque de Saint-Laurent, à l'Escurial, un écrit de la propre main de Saavedra, par lequel ce fripon explique en détail qu'ayant fabriqué une fausse bulle, il fit son entrée à Séville en qualité de légat, avec un cortége de cent vingt-six domestiques; qu'il tira treize mille ducats des héritiers d'un riche seigneur du pays pendant les vingt jours qu'il y demeura dans le palais de l'archevêque, en produisant une obligation contrefaite de pareille somme que ce seigneur reconnaissait avoir empruntée du légat pendant son séjour à Rome; et qu'enfin, arrivé à Badajoz, le roi Jean III, auquel il fit présenter de fausses lettres du pape, lui permit d'établir des tribunaux de l'Inquisition dans les principales villes du royaume[1].

Ces tribunaux commencèrent tout de suite à exercer leur juridiction, et il se fit un grand nombre de condamnations et d'exécutions d'hérétiques relaps, et des absolutions d'hérétiques pénitents. Six mois s'étaient ainsi passés lorsqu'on reconnut la vérité de ce mot de l'Évangile[2]: « Il n'y a rien de caché qui ne se découvre. » Le marquis de Villeneuve de Barcarotta, seigneur espagnol, secondé par le gouverneur de Mora, enleva le fourbe, et le conduisit à Madrid. On le fit comparaître par-devant Jean de Tavera, archevêque de Tolède. Ce prélat, étonné de tout ce qu'il apprit de la fourberie et de l'adresse du faux légat, envoya toutes les pièces du procès au pape Paul III, aussi bien que les actes des inquisitions que Saavedra avait établies, et par lesquels il paraissait qu'on avait condamné et jugé déjà un grand nombre d'hérétiques, et que ce fourbe avait extorqué plus de trois cent mille ducats.

Le pape ne put s'empêcher de reconnaître dans tout cela le doigt de Dieu et un miracle de sa providence: aussi forma-t-il la congrégation de ce tribunal sous le nom de Saint-Office, en 1545; et Sixte V la confirma en 1588.

Tous les auteurs sont d'accord avec Paramo sur cet établissement de l'Inquisition en Portugal; le seul Antoine de Souza, dans ses *Aphorismes des inquisiteurs*, révoque en doute l'histoire de Saavedra, sous prétexte qu'il a fort bien pu s'accuser lui-même sans être coupable, en considération de la gloire qui devait lui en revenir, et dans l'espérance de vivre dans la mémoire

1. Voyez ci-après, page 487.

2. Matth., chapitre x, v. 26; Marc, chapitre iv, v. 22; Luc, chapitre viii, v. 17. (*Note de Voltaire.*)

des hommes. Mais Souza, dans le récit qu'il substitue à celui de Paramo, se rend suspect lui-même de mauvaise foi en citant deux bulles de Paul III, et deux autres du même pape au cardinal Henri, frère du roi ; bulles que Souza n'a point fait imprimer dans son ouvrage, et qui ne se trouvent dans aucune des collections de bulles apostoliques : deux raisons décisives de rejeter son sentiment et de s'en tenir à celui de Paramo, d'Illescas, de Salazar, de Mendoça, de Fernandez, de Placentinus, etc.

Quand les Espagnols passèrent en Amérique, ils portèrent l'Inquisition avec eux ; les Portugais l'introduisirent aux Indes aussitôt qu'elle fut autorisée à Lisbonne : c'est ce qui fait dire à Louis de Paramo, dans sa préface, que cet arbre florissant et vert a étendu ses racines et ses branches dans le monde entier, et a porté les fruits les plus doux.

Pour nous former actuellement quelque idée de la jurisprudence de l'Inquisition, et de la forme de sa procédure, inconnue aux tribunaux civils, parcourons le *Directoire des inquisiteurs*, que Nicolas Eymeric, grand-inquisiteur dans le royaume d'Aragon vers le milieu du XIVe siècle, composa en latin et adressa aux inquisiteurs ses confrères, en vertu de l'autorité de sa charge[1].

Peu de temps après l'invention de l'imprimerie, on donna à Barcelone (en 1503) une édition de cet ouvrage, qui se répandit bientôt dans toutes les inquisitions du monde chrétien. Il en parut une seconde à Rome, en 1578, in-folio, avec des scolies et des commentaires de François Pegna, docteur en théologie et canoniste.

Voici l'éloge qu'en fait cet éditeur dans son épître dédicatoire au pape Grégoire XIII : « Tandis que les princes chrétiens s'occupent de toutes parts à combattre par les armes les ennemis de la religion catholique, et prodiguent le sang de leurs soldats pour soutenir l'unité de l'Église et l'autorité du siége apostolique, il est aussi des écrivains zélés qui travaillent dans l'obscurité, ou à réfuter les opinions des novateurs, ou à armer et à diriger la puissance des lois contre leurs personnes, afin que la sévérité des peines et la grandeur des supplices, les contenant dans les bornes du devoir, fassent sur eux ce que n'a pu faire l'amour de la vertu.

« Quoique j'occupe la dernière place parmi ces défenseurs de la religion, je suis cependant animé du même zèle pour réprimer

1. L'abbé Morellet a donné un abrégé de l'ouvrage d'Eymeric, en 1762. Voyez la note 2, tome XVII, page 346.

l'audace impie des novateurs et leur horrible méchanceté. Le travail que je vous présente ici sur le *Directoire des inquisiteurs* en sera la preuve. Cet ouvrage de Nicolas Eymeric, respectable par son antiquité, contient un abrégé des principaux dogmes de la foi, et une instruction très-suivie et très-méthodique, aux tribunaux de la sainte Inquisition, sur les moyens qu'ils doivent employer pour contenir et extirper les hérétiques. C'est pourquoi j'ai cru devoir en faire un hommage à Votre Sainteté, comme au chef de la république chrétienne. »

Il déclare ailleurs qu'il le fait réimprimer pour l'instruction des inquisiteurs ; que cet ouvrage est aussi admirable que respectable, et qu'on y enseigne avec autant de piété que d'érudition les moyens de contenir et d'extirper les hérétiques. Il avoue cependant qu'il y a beaucoup d'autres pratiques utiles et sages pour lesquelles il renvoie à l'usage, qui instruira mieux que les leçons, d'autant plus qu'il y a en ce genre certaines choses qu'il est important de ne point divulguer, et qui sont assez connues des inquisiteurs. Il cite çà et là une infinité d'écrivains qui tous ont suivi la doctrine du Directoire ; il se plaint même que plusieurs en ont profité sans faire honneur à Eymeric des belles choses qu'ils lui dérobaient.

Mettons-nous à l'abri d'un pareil reproche en indiquant exactement ce que nous emprunterons de l'auteur et de l'éditeur.

Eymeric dit, page 58 : « La commisération pour les enfants du coupable qu'on réduit à la mendicité ne doit point adoucir cette sévérité, puisque, par les lois divines et humaines, les enfants sont punis pour les fautes de leurs pères. »

Page 123 : « Si une accusation intentée était dépourvue de toute apparence de vérité, il ne faut pas pour cela que l'inquisiteur l'efface de son livre, parce que ce qu'on ne découvre pas dans un temps se découvre dans un autre. »

Page 291 : « Il faut que l'inquisiteur oppose des ruses à celles des hérétiques, afin de river leur clou par un autre, et de pouvoir leur dire ensuite avec l'Apôtre[1] : Comme j'étais fin, je vous ai pris par finesse. »

Page 296 : « On pourra lire le procès-verbal à l'accusé en supprimant absolument les noms des dénonciateurs ; et alors c'est à l'accusé à conjecturer qui sont ceux qui ont formé contre lui telles et telles accusations, à les récuser, ou à infirmer leurs témoignages : c'est la méthode que l'on observe communément. Il ne

1. II. Corinth., chapitre XII, v. 16. (*Note de Voltaire.*)

faut pas que les accusés s'imaginent qu'on admettra facilement la récusation des témoins en matière d'hérésie : car il n'importe que les témoins soient gens de bien ou infâmes, complices du même crime, excommuniés, hérétiques ou coupables en quelque manière que ce soit, ou parjures, etc. C'est ce qui a été réglé en faveur de la foi. »

Page 302 : « L'appel qu'un accusé fait de l'inquisiteur n'empêche pas celui-ci de demeurer juge contre lui sur d'autres chefs d'accusation. »

Page 313 : « Quoiqu'on ait supposé dans la formule de la sentence de torture qu'il y avait variation dans les réponses de l'accusé, et d'autre part indices suffisants pour l'appliquer à la question, ces deux conditions ensemble ne sont pas nécessaires ; elles suffisent réciproquement l'une sans l'autre. »

Pegna nous apprend, scolie 118, livre III, que les inquisiteurs n'emploient ordinairement que cinq espèces de tourments dans la question, quoique Marsilius fasse mention de quatorze espèces, et qu'il ajoute même qu'il en a imaginé d'autres, comme la soustraction du sommeil, en quoi il est approuvé par Grillandus et par Locatus.

Eymeric continue, page 319 : « Il faut bien prendre garde d'insérer dans la formule d'absolution que l'accusé est innocent, mais seulement qu'il n'y a pas de preuves suffisantes contre lui ; précaution qu'on prend afin que si, dans la suite, l'accusé qu'on absout était remis en cause, l'absolution qu'il reçoit ne puisse pas lui servir de défense. »

Page 324 : « On prescrit quelquefois ensemble l'abjuration et la purgation canonique. C'est ce qu'on fait lorsqu'à la mauvaise réputation d'un homme en matière de doctrine il se joint des indices considérables qui, s'ils étaient un peu plus forts, tendraient à le convaincre d'avoir effectivement dit ou fait quelque chose contre la foi. L'accusé qui est dans ce cas est obligé d'abjurer toute hérésie en général ; et alors, s'il retombe dans quelque hérésie que ce soit, même distinguée de celles sur lesquelles il avait été suspect, il est puni comme relaps, et livré au bras séculier. »

Page 331 : « Les relaps, lorsque la rechute est bien constatée, doivent être livrés à la justice séculière, quelque protestation qu'ils fassent pour l'avenir, et quelque repentir qu'ils témoignent. L'inquisiteur fera donc avertir la justice séculière qu'un tel jour, à telle heure, et dans un tel lieu, on lui livrera un hérétique ; et l'on fera annoncer au peuple qu'il ait à se trouver à la céré-

monie, parce que l'inquisiteur fera un sermon sur la foi, et que les assistants y gagneront les indulgences accoutumées. »

Ces indulgences sont ainsi énoncées après la formule de sentence contre l'hérétique pénitent : « L'inquisiteur accordera quarante jours d'indulgences à tous les assistants, trois ans à ceux qui ont contribué à la capture, à l'abjuration, à la condamnation, etc., de l'hérétique ; et enfin trois ans aussi, de la part de notre saint-père le pape, à tous ceux qui dénonceront quelque autre hérétique. »

Page 332 : « Lorsque le coupable aura été livré à la justice séculière, celle-ci prononcera sa sentence, et le criminel sera conduit au lieu du supplice : des personnes pieuses l'accompagneront, l'associeront à leurs prières, prieront avec lui, et ne le quitteront point qu'il n'ait rendu son âme à son Créateur. Mais elles doivent bien prendre garde de rien dire ou de rien faire qui puisse hâter le moment de sa mort, de peur de tomber dans l'irrégularité. Ainsi ne doit-on point exhorter le criminel à monter sur l'échafaud, ni à se présenter au bourreau, ni avertir celui-ci de disposer les instruments du supplice de manière que la mort s'ensuive plus promptement et que le patient ne languisse point, toujours à cause de l'irrégularité. »

Page 335 : « S'il arrivait que l'hérétique, prêt à être attaché au pieu pour être brûlé, donnât des signes de conversion, on pourrait peut-être le recevoir par grâce singulière, et l'enfermer entre quatre murailles comme les hérétiques pénitents, quoiqu'il ne faille pas ajouter beaucoup de foi à une pareille conversion, et que cette indulgence ne soit autorisée par aucune disposition du droit ; mais cela est fort dangereux : j'en ai vu un exemple à Barcelone. Un prêtre, condamné avec deux autres hérétiques impénitents, et déjà au milieu des flammes, cria qu'on le retirât, et qu'il voulait se convertir : on le retira en effet déjà brûlé d'un côté ; je ne dis pas qu'on ait bien ou mal fait : ce que je sais, c'est que quatorze ans après on s'aperçut qu'il dogmatisait encore, et qu'il avait corrompu beaucoup de personnes ; on l'abandonna donc une autre fois à la justice, et il fut brûlé. »

Personne ne doute, dit Pegna, scolie 47, qu'il ne faille faire mourir les hérétiques ; mais on peut demander quel genre de supplice il convient d'employer. Alfonse de Castro, livre II, *de la Juste Punition des hérétiques*, pense qu'il est assez indifférent de les faire périr par l'épée, ou par le feu, ou par quelque autre supplice ; mais Hostiensis, Godofredus, Covarruvias, Simancas, Roxas, etc., soutiennent qu'il faut absolument les brûler. En effet, comme

le dit très-bien Hostiensis, le supplice du feu est la peine due à l'hérésie. On lit dans saint Jean [1] : Si quelqu'un ne demeure pas en moi, il sera jeté dehors comme un sarment, et il séchera, et on le ramassera pour le jeter au feu et le brûler. Ajoutons, continue Pegna, que la coutume universelle de la république chrétienne vient à l'appui de ce sentiment. Simancas et Roxas décident qu'il faut les brûler vifs; mais il y a une précaution qu'il faut toujours prendre en les brûlant, c'est de leur arracher la langue ou de leur fermer la bouche, afin qu'ils ne scandalisent pas les assistants par leurs impiétés.

Enfin, page 369, Eymeric ordonne qu'en matière d'hérésie on procède tout uniment, sans les criailleries des avocats, et sans tant de solennités dans les jugements ; c'est-à-dire qu'on rende la procédure la plus courte qu'il est possible en en retranchant les délais inutiles, en travaillant à instruire la cause, même dans les jours où les autres juges suspendent leurs travaux, en rejetant tout appel qui ne sert qu'à éloigner le jugement, en n'admettant pas une multitude inutile de témoins, etc.

Cette jurisprudence révoltante n'a été que restreinte en Espagne et en Portugal, tandis que l'Inquisition même vient enfin d'être entièrement supprimée à Milan [2].

SECTION II.

L'Inquisition est, comme on sait, une invention admirable et tout à fait chrétienne pour rendre le pape et les moines plus puissants, et pour rendre tout un royaume hypocrite.

On regarde d'ordinaire saint Dominique comme le premier à qui l'on doit cette sainte institution. En effet, nous avons encore une patente donnée par ce grand saint, laquelle est conçue en ces propres mots : « Moi, frère Dominique, je réconcilie à l'Église

1. Chapitre xv, v. 6. (*Note de Voltaire.*)

2. Elle vient de l'être en Sicile et dans la Toscane : Gênes et Venise ont la faiblesse de la conserver; mais on ne lui laisse aucune activité. Elle subsiste, mais sans pouvoir, dans les États de la maison de Savoie. La gloire d'abolir ce monument odieux du fanatisme et de la barbarie de nos pères n'a encore tenté aucun souverain pontife. L'Inquisition de Rome est l'objet du mépris de l'Europe, et même des Romains, depuis son absurde procédure contre Galilée. La noblesse avignonaise permet à ce tribunal d'exister dans un coin de la France, et, contente de n'en avoir rien à craindre, elle n'est point sensible à la honte de porter ce joug monastique. En Espagne et en Portugal, l'Inquisition, devenue moins atroce, a repris tout son pouvoir; elle menace de la prison et de la confiscation quiconque oserait tenter de faire quelque bien à ces malheureuses contrées. (K.)

le nommé Roger, porteur des présentes, à condition qu'il se fera fouetter par un prêtre trois dimanches consécutifs depuis l'entrée de la ville jusqu'à la porte de l'église, qu'il fera maigre toute sa vie, qu'il jeûnera trois carêmes dans l'année, qu'il ne boira jamais de vin, qu'il portera le *san-benito* avec des croix, qu'il récitera le bréviaire tous les jours, dix *pater* dans la journée, et vingt à l'heure de minuit; qu'il gardera désormais la continence, et qu'il se présentera tous les mois au curé de sa paroisse, etc.; tout cela sous peine d'être traité comme hérétique, parjure, et impénitent. »

[1]Quoique Dominique soit le véritable fondateur de l'Inquisition, cependant Louis de Paramo, l'un des plus respectables écrivains et des plus brillantes lumières du Saint-Office, rapporte, au titre second de son second livre, que Dieu fut le premier instituteur du Saint-Office, et qu'il exerça le pouvoir des frères prêcheurs contre Adam. D'abord Adam est cité au tribunal : *Adam, ubi es?* et en effet, ajoute-t-il, le défaut de citation aurait rendu la procédure de Dieu nulle.

Les habits de peau que Dieu fit à Adam et à Ève furent le modèle du *san-benito* que le Saint-Office fait porter aux hérétiques. Il est vrai que par cet argument on prouve que Dieu fut le premier tailleur; mais il n'est pas moins évident qu'il fut le premier inquisiteur.

Adam fut privé de tous les biens immeubles qu'il possédait dans le paradis terrestre : c'est de là que le Saint-Office confisque les biens de tous ceux qu'il a condamnés.

Louis de Paramo remarque que les habitants de Sodome furent brûlés comme hérétiques, parce que la sodomie est une hérésie formelle. De là il passe à l'histoire des Juifs ; il y trouve partout le Saint-Office.

Jésus-Christ est le premier instituteur de la nouvelle loi; les papes furent inquisiteurs de droit divin, et enfin ils communiquèrent leur puissance à saint Dominique.

Il fait ensuite le dénombrement de tous ceux que l'Inquisition a mis à mort; il en trouve beaucoup au delà de cent mille.

Son livre fut imprimé en 1598 à Madrid, avec l'approbation des docteurs, les éloges de l'évêque, et le privilége du roi. Nous ne concevons pas aujourd'hui des horreurs si extravagantes à la fois et si abominables ; mais alors rien ne paraissait plus naturel

1. Cet alinéa et les quinze qui suivent étaient dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, en 1770, etc., au mot ARANDA. Voyez tome XVII, pages 345-46.

et plus édifiant. Tous les hommes ressemblent à Louis de Paramo quand ils sont fanatiques.

Ce Paramo était un homme simple, très-exact dans les dates, n'omettant aucun fait intéressant, et supputant avec scrupule le nombre des victimes humaines que le Saint-Office a immolées dans tous les pays.

Il raconte avec la plus grande naïveté l'établissement de l'Inquisition en Portugal, et il est parfaitement d'accord avec quatre autres historiens qui ont tous parlé comme lui. Voici ce qu'ils rapportent unanimement.

ÉTABLISSEMENT CURIEUX DE L'INQUISITION EN PORTUGAL.

Il y avait longtemps que le pape Boniface IX, au commencement du xve siècle, avait délégué des frères prêcheurs qui allaient en Portugal, de ville en ville, brûler les hérétiques, les musulmans, et les juifs ; mais ils étaient ambulants, et les rois mêmes se plaignirent quelquefois de leurs vexations. Le pape Clément VII voulut leur donner un établissement fixe en Portugal, comme ils en avaient en Aragon et en Castille. Il y eut des difficultés entre la cour de Rome et celle de Lisbonne ; les esprits s'aigrirent, l'Inquisition en souffrait, et n'était point établie parfaitement.

[1]En 1539 il parut à Lisbonne un légat du pape, qui était venu, disait-il, pour établir la sainte Inquisition sur des fondements inébranlables. Il apporte au roi Jean III des lettres du pape Paul III. Il avait d'autres lettres de Rome pour les principaux officiers de la cour; ses patentes de légat étaient dûment scellées et signées ; il montra des pouvoirs les plus amples de créer un grand-inquisiteur et tous les juges du Saint-Office. C'était un fourbe nommé Saavedra, qui savait contrefaire toutes les écritures, fabriquer et appliquer de faux sceaux et de faux cachets. Il avait appris ce métier à Rome, et s'y était perfectionné à Séville, dont il arrivait avec deux autres fripons. Son train était magnifique ; il était composé de plus de cent vingt domestiques. Pour subvenir à cette énorme dépense, lui et ses confidents empruntèrent à Séville des sommes immenses au nom de la chambre apostolique de Rome ; tout était concerté avec l'artifice le plus éblouissant.

Le roi de Portugal fut étonné d'abord que le pape lui envoyât un légat *a latere* sans l'en avoir prévenu. Le légat répondit fièrement que dans une chose aussi pressante que l'établissement fixe

1. Fait déjà raconté ci-dessus, pages 479-80

de l'Inquisition, Sa Sainteté ne pouvait souffrir les délais, et que le roi était assez honoré que le premier courrier qui lui en apportait la nouvelle fût un légat du saint-père. Le roi n'osa répliquer. Le légat, dès le jour même, établit un grand-inquisiteur, envoya partout recueillir des décimes; et avant que la cour pût avoir des réponses de Rome, il avait déjà fait brûler deux cents personnes, et recueilli plus de deux cent mille écus.

Cependant le marquis de Villanova, seigneur espagnol de qui le légat avait emprunté à Séville une somme très-considérable sur de faux billets, jugea à propos de se payer par ses mains, au lieu d'aller se compromettre avec le fourbe à Lisbonne. Le légat faisait alors sa tournée sur les frontières de l'Espagne. Il y marche avec cinquante hommes armés, l'enlève, et le conduit à Madrid.

La friponnerie fut bientôt découverte à Lisbonne, le conseil de Madrid condamna le légat Saavedra au fouet et à dix ans de galères; mais ce qu'il y eut d'admirable, c'est que le pape Paul IV confirma depuis tout ce qu'avait établi ce fripon; il rectifia par la plénitude de sa puissance divine toutes les petites irrégularités des procédures, et rendit sacré ce qui avait été purement humain.

> Qu'importe de quel bras Dieu daigne se servir?
>
> (*Zaïre*, II, I.)

Voilà comme l'Inquisition devint sédentaire à Lisbonne, et tout le royaume admira la Providence.

Au reste, on connaît assez toutes les procédures de ce tribunal; on sait combien elles sont opposées à la fausse équité et à l'aveugle raison de tous les autres tribunaux de l'univers. On est emprisonné sur la simple dénonciation des personnes les plus infâmes; un fils peut dénoncer son père, une femme son mari; on n'est jamais confronté devant ses accusateurs; les biens sont confisqués au profit des juges: c'est ainsi du moins que l'Inquisition s'est conduite jusqu'à nos jours; il y a là quelque chose de divin, car il est incompréhensible que les hommes aient souffert ce joug patiemment[1]....

Enfin le comte d'Aranda a été béni de l'Europe entière en rognant les griffes et en limant les dents du monstre; mais il respire encore[2].

1. C'est ici que finit ce qui, en 1770, 1774, 1775, se lisait à l'article ARANDA. (B.)
2. Voyez l'article ARANDA. Ce ministre de Charles III n'eut pas le temps de

INSTINCT [1].

Instinctus, impulsus, impulsion; mais quelle puissance nous pousse?

Tout sentiment est instinct.

Une conformité secrète de nos organes avec les objets forme notre instinct.

Ce n'est que par instinct que nous faisons mille mouvements involontaires, de même que c'est par instinct que nous sommes curieux, que nous courons après la nouveauté, que la menace nous effraye, que le mépris nous irrite, que l'air soumis nous apaise, que les pleurs nous attendrissent.

Nous sommes gouvernés par l'instinct, comme les chats et les chèvres. C'est encore une ressemblance que nous avons avec les animaux: ressemblance aussi incontestable que celle de notre sang, de nos besoins, des fonctions de notre corps.

Notre instinct n'est jamais aussi industrieux que le leur; il n'en approche pas. Dès qu'un veau, un agneau est né, il court à la mamelle de sa mère; l'enfant périrait si la sienne ne lui donnait pas son mamelon, en le serrant dans ses bras.

Jamais femme, quand elle est enceinte, ne fut déterminée invinciblement par la nature à préparer de ses mains un joli berceau d'osier pour son enfant, comme une fauvette en fait un avec son bec et ses pattes. Mais le don que nous avons de réfléchir, joint aux deux mains industrieuses dont la nature nous a fait présent, nous élève jusqu'à l'instinct des animaux, et nous place avec le temps infiniment au-dessus d'eux, soit en bien, soit en mal: proposition condamnée par Messieurs de l'ancien parlement et par la Sorbonne, grands philosophes naturalistes [2], et qui ont beaucoup contribué, comme on sait, à la perfection des arts.

Notre instinct nous porte d'abord à rosser notre frère qui nous chagrine, si nous sommes colères et si nous nous sentons plus forts que lui. Ensuite notre raison sublime nous fait inventer les flèches,

détruire l'Inquisition: il fut disgracié. Rappelé au ministère en 1792, sa faveur fut de courte durée. Il fut exilé dans ses terres, où il mourut en 1794. Il était né en 1719. (B.)

1. La note ci-après, des éditeurs de Kehl, apprend que cet article a été imprimé en 1771. Je n'ai pu voir cette première impression, si elle existe. L'article INSTINCT est dans l'édition de 1774, in-4°, des *Questions sur l'Encyclopédie*. (B.)

2. Imprimé en 1771. (K.)

l'épée, la pique, et enfin le fusil, avec lesquels nous tuons notre prochain.

L'instinct seul nous porte tous également à faire l'amour, *amor omnibus idem*[1]; mais Virgile, Tibulle, et Ovide, le chantent.

C'est par le seul instinct qu'un jeune manœuvre s'arrête avec admiration et respect devant le carrosse surdoré d'un receveur des finances. La raison vient au manœuvre; il devient commis, il se polit, il vole, il devient grand seigneur à son tour; il éclabousse ses anciens camarades, mollement étendu dans un char plus doré que celui qu'il admirait.

Qu'est-ce que cet instinct qui gouverne tout le règne animal, et qui est chez nous fortifié par la raison, ou réprimé par l'habitude? Est-ce *divinæ particula auræ*[2]. Oui, sans doute, c'est quelque chose de divin: car tout l'est. Tout est l'effet incompréhensible d'une cause incompréhensible. Tout est déterminé par la nature. Nous raisonnons de tout, et nous ne nous donnons rien.

INTÉRÊT[3].

Nous n'apprendrons rien aux hommes nos confrères, quand nous leur dirons qu'ils font tout par intérêt. Quoi! c'est par intérêt que ce malheureux fakir se tient tout nu au soleil, chargé de fers, mourant de faim, mangé de vermine et la mangeant? Oui, sans doute, nous l'avons dit ailleurs[4]; il compte aller au dix-huitième ciel, et il regarde en pitié celui qui ne sera reçu que dans le neuvième.

L'intérêt de la Malabare qui se brûle sur le corps de son mari est de le retrouver dans l'autre monde, et d'y être plus heureuse que ce fakir. Car, avec leur métempsycose, les Indiens ont un autre monde; ils sont comme nous, ils admettent les contradictoires.

Avez-vous connaissance de quelque roi ou de quelque république qui ait fait la guerre ou la paix, ou des édits, ou des conventions, par un autre motif que celui de l'intérêt?

A l'égard de l'intérêt de l'argent, consultez dans le grand *Dictionnaire encyclopédique* cet article de M. d'Alembert pour le

1. *Géorg.*, III, 244.
2. Horace, II, sat. II, vers 79.
3. *Questions sur l'Encyclopédie*, septième partie, 1771. (B.)
4. Ce n'est pas du 9e et du 18e, mais du 19e et du 35e ciel qu'il est question dans le conte ou roman intitulé *Bababec et les Fakirs*. Voyez dans les *Romans*.

calcul, et celui de M. Boucher d'Argis pour la jurisprudence. Osons ajouter quelques réflexions.

1° L'or et l'argent sont-ils une marchandise? oui; l'auteur de *l'Esprit des lois* n'y pense pas lorsqu'il dit[1] : « L'argent, qui est le prix des choses, se loue et ne s'achète pas. »

Il se loue et s'achète. J'achète de l'or avec de l'argent, et de l'argent avec de l'or; et le prix en change tous les jours chez toutes les nations commerçantes.

La loi de la Hollande est qu'on payera les lettres de change en argent monnayé du pays, et non en or, si le créancier l'exige. Alors j'achète de la monnaie d'argent, et je la paye ou en or, ou en drap, ou en blé, ou en diamants.

J'ai besoin de monnaie, ou de blé, ou de diamants pour un an; le marchand de blé, de monnaie, ou de diamants, me dit : « Je pourrais pendant cette année vendre avantageusement ma monnaie, mon blé, mes diamants. Évaluons à quatre, à cinq, à six pour cent, selon l'usage du pays, ce que vous me faites perdre. Vous me rendrez, par exemple, au bout de l'année vingt et un karats de diamants pour vingt que je vous prête, vingt et un sacs de blé pour vingt, vingt et un mille écus pour vingt mille écus : voilà l'intérêt. Il est établi chez toutes les nations par la loi naturelle; le taux dépend de la loi particulière du pays[2]. A Rome on prête sur gages à deux et demi pour cent suivant la loi, et on vend vos gages si vous ne payez pas au temps marqué. Je ne prête point sur gages, et je ne demande que l'intérêt usité en Hollande. Si j'étais à la Chine, je vous demanderais l'intérêt en usage à Macao et à Kanton. »

2° Pendant qu'on fait ce marché à Amsterdam, arrive de Saint-Magloire un janséniste (et le fait est très-vrai, il s'appelait l'abbé des Issarts); ce janséniste dit au négociant hollandais :

« Prenez garde, vous vous damnez; l'argent ne peut produire de l'argent, *nummus nummum non parit*. Il n'est permis de recevoir l'intérêt de son argent que lorsqu'on veut bien perdre le fonds. Le moyen d'être sauvé est de faire un contrat avec monsieur; et pour vingt mille écus que vous ne reverrez jamais, vous et vos hoirs recevrez pendant toute l'éternité mille écus par an.

— Vous faites le plaisant, répond le Hollandais; vous me proposez là une usure qui est tout juste un infini du premier ordre.

1. Livre XXII, chapitre XIX. (*Note de Voltaire.*)

2. Le taux de l'intérêt doit être libre, et la loi n'est en droit de le fixer que dans le cas où il n'a pas été déterminé par une convention. (K.)

J'aurais déjà reçu, moi ou les miens, mon capital au bout de vingt ans, le double en quarante, le quadruple en quatre-vingts: vous voyez bien que c'est une série infinie. Je ne puis d'ailleurs prêter que pour douze mois, et je me contente de mille écus de dédommagement.

L'ABBÉ DES ISSARTS.

J'en suis fâché pour votre âme hollandaise. Dieu défendit aux Juifs de prêter à intérêt; et vous sentez bien qu'un citoyen d'Amsterdam doit obéir ponctuellement aux lois du commerce données dans un désert à des fugitifs errants qui n'avaient aucun commerce.

LE HOLLANDAIS.

Cela est clair, tout le monde doit être Juif; mais il me semble que la loi permit à la horde hébraïque la plus forte usure avec les étrangers; et cette horde y fit très-bien ses affaires dans la suite.

D'ailleurs, il fallait que la défense de prendre de l'intérêt de Juif à Juif fût bien tombée en désuétude, puisque notre Seigneur Jésus, prêchant à Jérusalem, dit expressément que l'intérêt était de son temps à cent pour cent: car dans la parabole des talents il dit que le serviteur qui avait reçu cinq talents en gagna cinq autres dans Jérusalem, que celui qui en avait deux en gagna deux, et que le troisième qui n'en avait eu qu'un, qui ne le fit point valoir, fut mis au cachot par le maître pour n'avoir point fait travailler son argent chez les changeurs. Or ces changeurs étaient Juifs: c'était donc de Juif à Juif qu'on exerçait l'usure à Jérusalem; donc cette parabole, tirée des mœurs du temps, indique manifestement que l'usure était à cent pour cent. Lisez saint Matthieu, chapitre xxv; il s'y connaissait, il avait été commis de la douane en Galilée. Laissez-moi achever mon affaire avec monsieur, et ne me faites perdre ni mon argent ni mon temps.

L'ABBÉ DES ISSARTS.

Tout cela est bel et bon; mais la Sorbonne a décidé que le prêt à intérêt est un péché mortel.

LE HOLLANDAIS.

Vous vous moquez de moi, mon ami, de citer la Sorbonne à un négociant d'Amsterdam. Il n'y a aucun de ces raisonneurs qui ne fasse valoir son argent, quand il le peut, à cinq ou six pour cent, en achetant sur la place des billets des fermes, des actions de la compagnie des Indes, des rescriptions, des billets du Canada. Le clergé de France en corps emprunte à intérêt. Dans plusieurs provinces de France on stipule l'intérêt avec le principal. D'ailleurs l'Université d'Oxford et celle de Salamanque ont décidé contre la Sorbonne; c'est ce que j'ai appris dans mes

voyages. Ainsi, nous avons dieux contre dieux. Encore une fois, ne me rompez pas la tête davantage.

L'ABBÉ DES ISSARTS.

Monsieur, monsieur, les méchants ont toujours de bonnes raisons à dire. Vous vous perdez, vous dis-je : car l'abbé de Saint-Cyran, qui n'a point fait de miracles, et l'abbé Pâris, qui en a fait à Saint-Médard.... »

3° Alors le marchand, impatienté, chassa l'abbé des Issarts de son comptoir, et, après avoir loyalement prêté son argent au denier vingt, alla rendre compte de sa conservation aux magistrats, qui défendirent aux jansénistes de débiter une doctrine si pernicieuse au commerce.

« Messieurs, leur dit le premier échevin, de la grâce efficace tant qu'il vous plaira, de la prédestination tant que vous en voudrez ; de la communion aussi peu que vous voudrez : vous êtes les maîtres ; mais gardez-vous de toucher aux lois de notre État. »

INTOLÉRANCE [1].

Lisez l'article INTOLÉRANCE dans le grand *Dictionnaire encyclopédique*. Lisez le *Traité de la Tolérance* composé à l'occasion de l'affreux assassinat de Jean Calas, citoyen de Toulouse [2] ; et si après cela vous admettez la persécution en matière de religion, comparez-vous hardiment à Ravaillac. Vous savez que ce Ravaillac était fort intolérant.

Voici la substance de tous les discours que tiennent les intolérants :

Quoi ! monstre qui seras brûlé à tout jamais dans l'autre monde, et que je ferai brûler dans celui-ci dès que je le pourrai, tu as l'insolence de lire de Thou et Bayle, qui sont mis à l'index à Rome ! Quand je te prêchais, de la part de Dieu, que Samson avait tué mille Philistins avec une mâchoire d'âne, ta tête, plus dure que l'arsenal dont Samson avait tiré ses armes, m'a fait connaître, par un léger mouvement de gauche à droite, que tu n'en croyais rien. Et quand je disais que le diable Asmodée, qui tordit le cou, par jalousie, aux sept maris de Saraï chez les Mèdes, était enchaîné dans la haute Égypte, j'ai vu une petite contraction de tes lèvres, nommée en latin *cachinnus*, me signifier que dans le fond de l'âme l'histoire d'Asmodée t'était en dérision.

1. *Questions sur l'Encyclopédie*, septième partie, 1771. (B.)
2. Voyez les *Mélanges*, année 1763.

Et vous, Isaac Newton ; Frédéric le Grand, roi de Prusse, électeur de Brandebourg ; Jean Locke ; impératrice de Russie [1], victorieuse des Ottomans ; Jean Milton ; bienfaisant monarque de Danemark [2] ; Shakespeare ; sage roi de Suède [3] ; Leibnitz ; auguste maison de Brunswick ; Tillotson ; empereur de la Chine [4] ; parlement d'Angleterre ; conseil du Grand Mogol ; vous tous enfin qui ne croyez pas un mot de ce que j'ai enseigné dans mes cahiers de théologie, je vous déclare que je vous regarde tous comme des païens ou comme des commis de la douane, ainsi que je vous l'ai dit souvent pour le buriner dans votre dure cervelle. Vous êtes des scélérats endurcis ; vous irez tous dans la gehenne où le ver ne meurt point, et où le feu ne s'éteint point : car j'ai raison, et vous avez tous tort ; car j'ai la grâce, et vous ne l'avez pas. Je confesse trois dévotes de mon quartier, et vous n'en confessez pas une. J'ai fait des mandements d'évêques [5], et vous n'en avez jamais fait ; j'ai dit des injures des halles aux philosophes, et vous les avez protégés, ou imités, ou égalés ; j'ai fait de pieux libelles diffamatoires, farcis des plus infâmes calomnies, et vous ne les avez jamais lus. Je dis la messe tous les jours en latin pour douze sous, et vous n'y assistez pas plus que Cicéron, Caton, Pompée, César, Horace et Virgile n'y ont assisté : par conséquent vous méritez qu'on vous coupe le poing, qu'on vous arrache la langue, qu'on vous mette à la torture, et qu'on vous brûle à petit feu, car Dieu est miséricordieux.

Ce sont là, sans en rien retrancher, les maximes des intolérants, et le précis de tous leurs livres. Avouons qu'il y a plaisir à vivre avec ces gens-là.

J.

JAPON [6].

Je ne fais point de question sur le Japon pour savoir si cet amas d'îles est beaucoup plus grand que l'Angleterre, l'Écosse,

1. Catherine II.
2. Christian VII, à qui Voltaire avait adressé, en 1771, une épître en vers sur la liberté de la presse.
3. Gustave III, à qui Voltaire avait aussi adressé une épître en 1771.
4. Kien-long, à qui Voltaire écrivait aussi en vers.
5. Ce trait porte sur Patouillet ; voyez ci-après l'article Jésuites.
6. *Questions sur l'Encyclopédie*, septième partie, 1771. (B.)

l'Irlande et les Orcades ensemble ; si l'empereur du Japon est plus puissant que l'empereur d'Allemagne, et si les bonzes japonais sont plus riches que les moines espagnols.

J'avouerai même sans hésiter que, tout relégués que nous sommes aux bornes de l'Occident, nous avons plus de génie qu'eux, tout favorisés qu'ils sont du soleil levant. Nos tragédies et nos comédies passent pour être meilleures ; nous avons poussé plus loin l'astronomie, les mathématiques, la peinture, la sculpture, et la musique. De plus, ils n'ont rien qui approche de nos vins de Bourgogne et de Champagne.

Mais pourquoi avons-nous si longtemps sollicité la permission d'aller chez eux, et que jamais aucun Japonais n'a souhaité seulement faire un voyage chez nous? Nous avons couru à Méaco, à la terre d'Yesso, à la Californie ; nous irions à la lune avec Astolphe si nous avions un hippogriffe. Est-ce curiosité, inquiétude d'esprit? est-ce besoin réel?

Dès que les Européans eurent franchi le cap de Bonne-Espérance, la Propagande se flatta de subjuguer tous les peuples voisins des mers orientales, et de les convertir. On ne fit plus le commerce d'Asie que l'épée à la main ; et chaque nation de notre Occident fit partir tour à tour des marchands, des soldats, et des prêtres.

Gravons dans nos cervelles turbulentes ces mémorables paroles de l'empereur Yong-tching, quand il chassa tous les missionnaires jésuites et autres de son empire ; qu'elles soient écrites sur les portes de tous nos couvents : « Que diriez-vous[1] si nous allions, sous le prétexte de trafiquer dans vos contrées, dire à vos peuples que votre religion ne vaut rien, et qu'il faut absolument embrasser la nôtre? »

C'est là cependant ce que l'Église latine a fait par toute la terre. Il en coûta cher au Japon ; il fut sur le point d'être enseveli dans les flots de son sang, comme le Mexique et le Pérou.

Il y avait dans les îles du Japon douze religions qui vivaient ensemble très-paisiblement. Des missionnaires arrivèrent de Portugal : ils demandèrent à faire la treizième ; on leur répondit qu'ils seraient les très-bien venus, et qu'on n'en saurait trop avoir.

Voilà bientôt des moines établis au Japon avec le titre d'*évêques*. A peine leur religion fut-elle admise pour la treizième qu'elle voulut être la seule. Un de ces évêques, ayant rencontré dans son

1. Voyez tome XIII, page 168.

chemin un conseiller d'État, lui disputa le pas[1]; il lui soutint qu'il était du premier ordre de l'État, et que le conseiller, n'étant que du second, lui devait beaucoup de respect. L'affaire fit du bruit. Les Japonais sont encore plus fiers qu'indulgents : on chassa le moine évêque et quelques chrétiens dès l'année 1586. Bientôt la religion chrétienne fut proscrite. Les missionnaires s'humilièrent, demandèrent pardon, obtinrent grâce, et en abusèrent.

Enfin, en 1637, les Hollandais ayant pris un vaisseau espagnol qui faisait voile du Japon à Lisbonne, ils trouvèrent dans ce vaisseau des lettres d'un nommé Moro, consul d'Espagne à Nangazaqui. Ces lettres contenaient le plan d'une conspiration des chrétiens du Japon pour s'emparer du pays. On y spécifiait le nombre des vaisseaux qui devaient venir d'Europe et d'Asie appuyer cette entreprise.

Les Hollandais ne manquèrent pas de remettre les lettres au gouvernement. On saisit Moro; il fut obligé de reconnaître son écriture, et condamné juridiquement à être brûlé.

Tous les néophytes des jésuites et des dominicains prirent alors les armes, au nombre de trente mille. Il y eut une guerre civile affreuse. Ces chrétiens furent tous exterminés.

Les Hollandais, pour prix de leur service, obtinrent seuls, comme on sait, la liberté de commercer au Japon, à condition qu'ils n'y feraient jamais aucun acte de christianisme; et depuis ce temps ils ont été fidèles à leur promesse.

Qu'il me soit permis de demander à ces missionnaires quelle était leur rage, après avoir servi à la destruction de tant de peuples en Amérique, d'en aller faire autant aux extrémités de l'Orient, pour la plus grande gloire de Dieu?

S'il était possible qu'il y eût des diables déchaînés de l'enfer pour venir ravager la terre, s'y prendraient-ils autrement? Est-ce donc là le commentaire du *contrains-les d'entrer*? Est-ce ainsi que la douceur chrétienne se manifeste? Est-ce là le chemin de la vie éternelle?

Lecteurs, joignez cette aventure à tant d'autres; réfléchissez, et jugez.

JEANNE D'ARC[2].

1. Ce fait est avéré par toutes les relations. (*Note de Voltaire.*)
2. Voyez *Arc*, tome XVII, page 351.

JÉOVA [1].

Jéova, ancien nom de Dieu. Aucun peuple n'a jamais prononcé *Geova*, comme font les seuls Français; ils disaient *Iëvo :* c'est ainsi que vous le trouvez écrit dans Sanchoniathon, cité par Eusèbe, *Prép.*, liv. X; dans Diodore, liv. II; dans Macrobe, *Sat.*, liv. Ier, etc.; toutes les nations ont prononcé *ïe*, et non pas *g*. C'est du nom des quatre voyelles, i, e, o, u, que se forma ce nom sacré dans l'Orient. Les uns prononçaient ïe oh a, en aspirant : ï, e, o, va; les autres, *yeaou*. Il fallait toujours quatre lettres, quoique nous en mettions ici cinq, faute de pouvoir exprimer ces quatre caractères.

Nous avons déjà observé [2] que, selon Clément d'Alexandrie, en saisissant la vraie prononciation de ce nom, on pouvait donner la mort à un homme : Clément en rapporte un exemple.

Longtemps avant Moïse, Seth avait prononcé le nom de *Jeova*, comme il est dit dans la *Genèse*, chapitre IV; et même, selon l'hébreu, Seth s'appela *Jeova*. Abraham fit serment au roi de Sodome par *Jeova*, chapitre XIV, v. 22.

Du mot *ïova* les Latins firent *iov*, *Jovis*, *Jovispiter*, *Jupiter*. Dans le buisson, l'Éternel dit à Moïse : « Mon nom est *Ioüa*. » Dans les ordres qu'il lui donna pour la cour de Pharaon, il lui dit : « J'apparus à Abraham, Isaac et Jacob, dans le Dieu puissant, et je ne leur révélai point mon nom Adonaï, et je fis un pacte avec eux [3]. »

Les Juifs ne prononcent point ce nom depuis longtemps. Il était commun aux Phéniciens et aux Égyptiens. Il signifiait ce qui est; et de là vient probablement l'inscription d'*Isis :* « Je suis tout ce qui est. »

JEPHTÉ [4].

SECTION PREMIÈRE.

Il est évident, par le texte du livre des *Juges*, que Jephté promit de sacrifier la première personne qui sortirait de sa maison

1. *Questions sur l'Encyclopédie*, neuvième partie, 1772. (B.)

2. Dans le chapitre v de l'*Examen important de milord Bolingbroke* (voyez les *Mélanges*, année 1767). (B.)

3. *Exode*, chapitre VI, v. 3. (*Note de Voltaire.*)

4. Dans les premières éditions du *Dictionnaire philosophique*, 1764, et même dans la *Raison par alphabet* (1769), l'article JEPHTÉ était composé de ce qui forme

pour venir le féliciter de sa victoire contre les Ammonites. Sa fille unique vint au-devant de lui; il déchira ses vêtements, et il l'immola après lui avoir permis d'aller pleurer sur les montagnes le malheur de mourir vierge. Les filles juives célébrèrent longtemps cette aventure, en pleurant la fille de Jephté pendant quatre jours[1].

En quelque temps que cette histoire ait été écrite, qu'elle soit imitée de l'histoire grecque d'Agamemnon et d'Idoménée, ou qu'elle en soit le modèle, qu'elle soit antérieure ou postérieure à de pareilles histoires assyriennes, ce n'est pas ce que j'examine; je m'en tiens au texte : Jephté voua sa fille en holocauste, et accomplit son vœu.

Il était expressément ordonné par la loi juive d'immoler les hommes voués au Seigneur. « Tout homme voué ne sera point racheté, mais sera mis à mort sans rémission. » La *Vulgate* traduit : « Non redimetur, sed morte morietur[2]. »

C'est en vertu de cette loi que Samuel coupa en morceaux le roi Agag, à qui, comme nous l'avons déjà dit[3], Saül avait pardonné; et c'est même pour avoir épargné Agag que Saül fut réprouvé du Seigneur, et perdit son royaume.

Voilà donc les sacrifices de sang humain clairement établis; il n'y a aucun point d'histoire mieux constaté : on ne peut juger d'une nation que par ses archives, et par ce qu'elle rapporte d'elle-même.

SECTION II.

Il y a donc des gens à qui rien ne coûte, qui falsifient un passage de l'Écriture aussi hardiment que s'ils en rapportaient les propres mots; et qui, sur leur mensonge, qu'ils ne peuvent méconnaître, espèrent qu'ils tromperont les hommes. Et s'il y a aujourd'hui de tels fripons, il est à présumer qu'avant l'invention de l'imprimerie il y en avait cent fois davantage.

Un des plus impudents falsificateurs a été l'auteur d'un infâme libelle intitulé *Dictionnaire antiphilosophique*[4], et justement inti-

aujourd'hui la première section. Dans le tome VII des *Questions sur l'Encyclopédie*, 1771, l'article JEPHTÉ consistait en ce qui est aujourd'hui la seconde section. Cette seconde section est la défense de la première contre les attaques du *Dictionnaire antiphilosophique*. (B.)

1. Voyez chapitre XI des *Juges*, v. 40. (*Note de Voltaire.*)
2. *Lévitique*, chapitre XXVII, v. 29. (*Id.*)
3. Voyez une des notes du XVIe chant de *la Pucelle*, tome IX, page 259.
4. Par Chaudon : voyez l'Avertissement de Beuchot, tome XVII.

tulé. Les lecteurs me diront : Ne te fâche pas tant ; que t'importe un mauvais livre? — Messieurs, il s'agit de Jephté ; il s'agit de victimes humaines : c'est du sang des hommes sacrifiés à Dieu que je veux vous entretenir.

L'auteur, quel qu'il soit, traduit ainsi le trente-neuvième verset du chap. II de l'*Histoire de Jephté :*

« Elle retourna dans la maison de son père, qui fit la consécration qu'il avait promise par son vœu ; et sa fille resta dans l'état de virginité. »

Oui, falsificateur de *Bible*, j'en suis fâché, mais vous avez menti au Saint-Esprit, et vous devez savoir que cela ne se pardonne pas.

Il y a dans la *Vulgate* : « Et reversa est ad patrem suum, et fecit ei sicut voverat quæ ignorabat virum. Exinde mos increbuit in Israel, et consuetudo servata est, ut post anni circulum conveniant in unum filiæ Israel, et plangant filiam Jephte Galaaditæ, diebus quatuor. — Elle revint à son père, et il lui fit comme il avait voué, à elle qui n'avait point connu d'homme. Et de là est venu l'usage, et la coutume s'est conservée, que les filles d'Israël s'assemblent tous les ans pour pleurer la fille de Jephté le Galaadite, pendant quatre jours. »

Or, dites-nous, homme antiphilosophe, si on pleure tous les ans pendant quatre jours une fille pour avoir été consacrée?

Dites-nous s'il y avait des religieuses chez un peuple qui regardait la virginité comme un opprobre?

Dites-nous ce que signifie : Il lui fit comme il avait voué, *fecit ei sicut voverat?* Qu'avait voué Jephté? qu'avait-il promis par serment? D'égorger sa fille, de l'immoler en holocauste, et il l'égorgea.

Lisez la dissertation de Calmet sur la témérité du vœu de Jephté et sur son accomplissement ; lisez la loi qu'il cite, cette loi terrible du *Lévitique*, au chapitre XXVII, qui ordonne que tout ce qui sera dévoué au Seigneur ne sera point racheté, mais mourra de mort ; « non redimetur, sed morte morietur ».

Voyez les exemples en foule attester cette vérité épouvantable ; voyez les Amalécites et les Chananéens ; voyez le roi d'Arad et tous les siens soumis à ce dévouement ; voyez le prêtre Samuel égorger de ses mains le roi Agag, et le couper en morceaux comme un boucher débite un bœuf dans sa boucherie. Et puis corrompez, falsifiez, niez l'Écriture sainte, pour soutenir votre paradoxe ; insultez à ceux qui la révèrent, quelque chose étonnante qu'ils y trouvent. Donnez un démenti à l'historien Josèphe, qui la transcrit, et qui dit positivement que Jephté immola sa fille. Entassez

injure sur mensonge, et calomnie sur ignorance : les sages en riront ; et ils sont aujourd'hui en grand nombre, ces sages. Oh ! si vous saviez comme ils méprisent les Routh [1] quand ils corrompent la sainte Écriture, et qu'ils se vantent d'avoir disputé avec le président de Montesquieu à sa dernière heure, et de l'avoir convaincu qu'il faut penser comme les frères jésuites !

JÉSUITES, ou ORGUEIL [2].

On a tant parlé des jésuites, qu'après avoir occupé l'Europe pendant deux cents ans, ils finissent par l'ennuyer, soit qu'ils écrivent eux-mêmes, soit qu'on écrive pour ou contre cette singulière société, dans laquelle il faut avouer qu'on a vu et qu'on voit encore des hommes d'un rare mérite.

On leur a reproché dans six mille volumes leur morale relâchée, qui n'était pas plus relâchée que celle des capucins ; et leur doctrine sur la sûreté de la personne des rois, doctrine qui, après tout, n'approche ni du manche de corne du couteau de Jacques Clément, ni de l'hostie saupoudrée qui servit si bien frère Ange de Montepulciano, autre jacobin, et qui empoisonna l'empereur Henri VII.

Ce n'est point la grâce versatile qui les a perdus, ce n'est pas la banqueroute frauduleuse du révérend P. La Valette, préfet des missions apostoliques. On ne chasse point un ordre entier de France, d'Espagne, des deux Siciles, parce qu'il y a eu dans cet ordre un banqueroutier. Ce ne sont pas les fredaines du jésuite Guyot-Desfontaines, ni du jésuite Fréron, ni du révérend P. Marsy, lequel estropia par ses énormes talents un enfant charmant de la première noblesse du royaume [3]. On ferma les yeux sur ces imitations grecques et latines d'Anacréon et d'Horace.

Qu'est-ce donc qui les a perdus ? L'orgueil.

Quoi ! les jésuites étaient-ils plus orgueilleux que les autres moines ? Oui, ils l'étaient au point qu'ils firent donner une lettre de cachet à un ecclésiastique qui les avait appelés *moines*. Le frère Croust, le plus brutal de la société, frère du confesseur de la

1. Sur le jésuite Routh, voyez ci-après, page 503.

2. *Questions sur l'Encyclopédie*, septième partie, 1771. Sur la destruction des jésuites, voyez le *Précis du Siècle de Louis XV*, chapitres XXXVIII et XXXIX ; et l'*Histoire du Parlement*, chapitre LXVIII. (B.)

3. Le prince de Guemené. Voyez, dans la *Correspondance*, la lettre de Voltaire à d'Alembert, du 16 mars 1765.

seconde dauphine, fut près de battre en ma présence le fils de M. de Guyot, depuis préteur royal à Strasbourg, pour lui avoir dit qu'il irait le voir dans son couvent.

C'était une chose incroyable que leur mépris pour toutes les universités dont ils n'étaient pas, pour tous les livres qu'ils n'avaient pas faits, pour tout ecclésiastique qui n'était pas *un homme de qualité*; c'est de quoi j'ai été témoin cent fois. Ils s'expriment ainsi dans leur libelle intitulé[1] *Il est temps de parler :* « Que dire à un magistrat qui dit que les jésuites sont des orgueilleux, il faut les humilier? » Ils étaient si orgueilleux qu'ils ne voulaient pas qu'on blâmât leur orgueil.

D'où leur venait ce péché de la superbe? De ce que frère Guignard avait été pendu. Cela est vrai à la lettre.

Il faut remarquer qu'après le supplice de ce jésuite sous Henri IV, et après leur bannissement du royaume, ils ne furent rappelés qu'à la condition qu'il y aurait toujours à la cour un jésuite qui répondrait de la conduite des autres. Coton fut donc mis en otage auprès de Henri IV, et ce bon roi, qui ne laissait pas d'avoir ses petites finesses, crut gagner le pape en prenant son otage pour son confesseur.

Dès lors chaque frère jésuite se crut solidairement confesseur du roi. Cette place de premier médecin de l'âme d'un monarque devint un ministère sous Louis XIII, et surtout sous Louis XIV. Le frère Vadblé, valet de chambre du P. de La Chaise, accordait sa protection aux évêques de France; et le P. Le Tellier gouvernait avec un sceptre de fer ceux qui voulaient bien être gouvernés ainsi. Il était impossible que la plupart des jésuites ne s'enflassent du vent de ces deux hommes, et qu'ils ne fussent aussi insolents que les laquais du marquis de Louvois. Il y eut parmi eux des savants, des hommes éloquents, des génies : ceux-là furent modestes; mais les médiocres, faisant le grand nombre, furent atteints de cet orgueil attaché à la médiocrité et à l'esprit de collége.

Depuis leur P. Garasse, presque tous leurs livres polémiques respirèrent une hauteur indécente qui souleva toute l'Europe. Cette hauteur tomba souvent dans la bassesse du plus énorme ridicule; de sorte qu'ils trouvèrent le secret d'être à la fois l'objet de l'envie et du mépris. Voici, par exemple, comme ils s'exprimaient sur le célèbre Pasquier, avocat général de la chambre des comptes :

« Pasquier est un porte-panier, un maraud de Paris, petit

1. Page 341. (*Note de Voltaire.*)

galant bouffon, plaisanteur; petit compagnon vendeur de sornettes, simple regage qui ne mérite pas d'être le valeton des laquais; bélître, coquin qui rote, pète et rend sa gorge, fort suspect d'hérésie ou bien hérétique, ou bien pire, un sale et vilain satyre, un archi-maître sot par nature, par bécarre, par bémol, sot à la plus haute gamme, sot à triple semelle, sot à double teinture, et teint en cramoisi, sot en toutes sortes de sottises [1]. »

Ils polirent depuis leur style; mais l'orgueil, pour être moins grossier, n'en fut que plus révoltant.

On pardonne tout, hors l'orgueil. Voilà pourquoi tous les parlements du royaume, dont les membres avaient été pour la plupart leurs disciples, ont saisi la première occasion de les anéantir, et la terre entière s'est réjouie de leur chute.

Cet esprit d'orgueil était si fort enraciné dans eux qu'il se déployait avec la fureur la plus indécente dans le temps même qu'ils étaient tenus à terre sous la main de la justice, et que leur arrêt n'était pas encore prononcé. On n'a qu'à lire le fameux Mémoire intitulé *Il est temps de parler*, imprimé dans Avignon en 1762, sous le nom supposé d'Anvers. Il commence par une requête ironique aux gens tenant la cour de parlement. On leur parle, dans cette requête, avec autant de mépris que si on faisait une réprimande à des clercs de procureur. On traite continuellement l'illustre M. de Montclar, procureur général, l'oracle du parlement de Provence, de *maître Ripert;* et on lui parle comme un régent en chaire parlerait à un écolier mutin et ignorant. On pousse l'audace jusqu'à dire [2] que M. de Montclar *a blasphémé* en rendant compte de l'institut des jésuites.

Dans leur Mémoire qui a pour titre : *Tout se dira,* ils insultent encore plus effrontément le parlement de Metz, et toujours avec ce style qu'on puise dans les écoles.

Ils on tconservé le même orgueil sous la cendre dans laquelle la France, l'Espagne, les ont plongés. Le serpent coupé en tronçons a levé encore la tête du fond de cette cendre. On a vu je ne sais quel misérable, nommé Nonotte, s'ériger en critique de ses maîtres, et cet homme, fait pour prêcher la canaille dans un cimetière, parler à tort et à travers des choses dont il n'avait pas la plus légère notion [3]. Un autre insolent de cette société, nommé

1. Voltaire a répété ce passage, en 1777, dans l'article XI du *Prix de la justice et de l'humanité.*

2. Tome II, page 390. (*Note de Voltaire.*)

3. Voyez dans les *Mélanges,* année 1763, les *Éclaircissements historiques;* et, année 1767, la 22e des *Honnêtetés littéraires.*

Patouillet, insultait, dans des mandements d'évêque[1], des citoyens, des officiers de la maison du roi, dont les laquais n'auraient pas souffert qu'il leur parlât.

Une de leurs principales vanités était de s'introduire chez les grands dans leurs dernières maladies, comme des ambassadeurs de Dieu, qui venaient leur ouvrir les portes du ciel sans les faire passer par le purgatoire. Sous Louis XIV il n'était pas du bon air de mourir sans passer par les mains d'un jésuite; et le croquant allait ensuite se vanter à ses dévotes qu'il avait converti un duc et pair, lequel, sans sa protection, aurait été damné.

Le mourant pouvait lui dire : « De quel droit, excrément de collége, viens-tu chez moi quand je me meurs? Me voit-on venir dans ta cellule quand tu as la fistule ou la gangrène, et que ton corps crasseux est prêt à être rendu à la terre? Dieu a-t-il donné à ton âme quelques droits sur la mienne? Ai-je un précepteur à soixante-dix ans? Portes-tu les clefs du paradis à ta ceinture? Tu oses dire que tu es ambassadeur de Dieu : montre-moi tes patentes; et si tu n'en as point, laisse-moi mourir en paix. Un bénédictin, un chartreux, un prémontré, ne viennent point troubler mes derniers moments : ils n'érigent point un trophée à leur orgueil sur le lit d'un agonisant; ils restent dans leur cellule; reste dans la tienne; qu'y a-t-il entre toi et moi? »

Ce fut une chose comique, dans une triste occasion, que l'empressement de ce jésuite anglais nommé Routh, à venir s'emparer de la dernière heure du célèbre Montesquieu. Il vint, dit-il, rendre cette âme vertueuse à la religion, comme si Montesquieu n'avait pas mieux connu la religion qu'un Routh, comme si Dieu eût voulu que Montesquieu pensât comme un Routh. On le chassa de la chambre, et il alla crier dans tout Paris : « J'ai converti cet homme illustre; je lui ai fait jeter au feu ses *Lettres persanes* et son *Esprit des lois.* » On eut soin d'imprimer la relation de la conversion du président de Montesquieu par le révérend P. Routh[2], dans ce libelle intitulé *Antiphilosophique*[3].

1. Voyez dans les *Mélanges*, année 1767, la 23e des *Honnêtetés littéraires;* et tome IX, page 553, une note de l'*Épilogue* de la *Guerre de Genève.*

2. Nous avons observé déjà que l'on n'osa le chasser; il attendit l'instant de la mort de Montesquieu pour voler ses papiers: on l'en empêcha; mais il s'en vengea sur son vin, et l'on fut obligé de le renvoyer ivre-mort dans son couvent. (K.) — C'est dans une note sur *l'Homme aux quarante écus*, que les éditeurs de Kehl ont fait l'observation dont ils parlent ici.

3. Ce *libelle antiphilosophique* est le *Dictionnaire antiphilosophique* de Chaudon (dont il a été question dans l'article JEPHTÉ), et dans la première édition duquel

Un autre orgueil des jésuites était de faire des missions dans les villes, comme s'ils avaient été chez des Indiens et chez des Japonais. Ils se faisaient suivre dans les rues par la magistrature entière. On portait une croix devant eux, on la plantait dans la place publique; ils dépossédaient le curé, ils devenaient les maîtres de la ville. Un jésuite nommé Aubert fit une pareille mission à Colmar, et obligea l'avocat général du conseil souverain de brûler à ses pieds son *Bayle*, qui lui avait coûté cinquante écus : j'aurais mieux aimé brûler frère Aubert. Jugez comme l'orgueil de cet Aubert fut gonflé de ce sacrifice, comme il s'en vanta le soir avec ses confrères, comme il en écrivit à son général.

O moines! ô moines! soyez modestes, je vous l'ai déjà dit[1]; soyez modérés, si vous ne voulez pas que malheur vous arrive.

JOB[2].

Bonjour, mon ami Job; tu es un des plus anciens originaux dont les livres fassent mention; tu n'étais point Juif : on sait que le livre qui porte ton nom est plus ancien que le *Pentateuque*. Si les Hébreux, qui l'ont traduit de l'arabe se sont servis du mot Jéhova pour signifier DIEU, ils empruntèrent ce mot des Phéniciens et des Égyptiens, comme les vrais savants n'en doutent pas. Le mot *Satan* n'était point hébreu, il était chaldéen; on le sait assez.

Tu demeurais sur les confins de la Chaldée. Des commentateurs, dignes de leur profession, prétendent que tu croyais à la résurrection, parce qu'étant couché sur ton fumier tu as dit, dans ton dix-neuvième chapitre, *que tu t'en relèverais* quelque jour. Un malade qui espère sa guérison n'espère pas pour cela la résurrection; mais je veux te parler d'autres choses.

Avoue que tu étais un grand bavard; mais tes amis l'étaient davantage. On dit que tu possédais sept mille moutons, trois mille chameaux, mille bœufs, et cinq cents ânesses. Je veux faire ton compte.

on a imprimé une *Lettre du P. Routh* sur la catholicité et les derniers moments de Montesquieu. Voyez l'Avertissement de Beuchot, tome XVII.

1. Voyez ci-dessus, pages 392 et 424; et dans les *Mélanges*, année 1762, les derniers mots du *Petit Avis à un jésuite*.

2. Édition de 1767 du *Dictionnaire philosophique*. Voyez aussi l'article ARABES, tome XVII, page 342.

Sept mille moutons, à trois livres dix sous pièce, font vingt-deux mille cinq cents livres tournois, pose . . 22,500 livres.
J'évalue les trois mille chameaux à cinquante écus pièce . . . . . 450,000 —
Mille bœufs ne peuvent être estimés, l'un portant l'autre, moins de . . . . . 80,000 —
Et cinq cents ânesses, à vingt francs l'ânesse. 10,000 —

Le tout se monte à . . . . . 562,500 livres.

Sans compter tes meubles, bagues et joyaux.

J'ai été beaucoup plus riche que toi; et quoique j'aie perdu une grande partie de mon bien, et que je sois malade comme toi, je n'ai point murmuré contre Dieu, comme tes amis semblent te le reprocher quelquefois.

Je ne suis point du tout content de Satan, qui, pour t'induire au péché et pour te faire oublier Dieu, demande la permission de t'ôter ton bien et de te donner la gale. C'est dans cet état que les hommes ont toujours recours à la Divinité : ce sont les gens heureux qui l'oublient. Satan ne connaissait pas assez le monde : il s'est formé depuis ; et quand il veut s'assurer de quelqu'un, il en fait un fermier général, ou quelque chose de mieux, s'il est possible. C'est ce que notre ami Pope nous a clairement montré dans l'histoire du chevalier Balaam.

Ta femme était une impertinente; mais tes prétendus amis Éliphaz, natif de Théman en Arabie, Baldad, de Suez, et Sophar, de Naamath, étaient bien plus insupportables qu'elle. Ils t'exhortent à la patience d'une manière à impatienter le plus doux des hommes : ils te font de longs sermons plus ennuyeux que ceux que prêche le fourbe V.....e à Amsterdam, et le.... etc.

Il est vrai que tu ne sais ce que tu dis quand tu t'écries : « Mon Dieu! suis-je une mer ou une baleine pour avoir été enfermé par vous comme dans une prison? » Mais tes amis n'en savent pas davantage quand ils te répondent « que le jonc ne peut reverdir sans humidité[1], et que l'herbe des prés ne peut croître sans eau ». Rien n'est moins consolant que cet axiome.

Sophar, de Naamath, te reproche d'être un babillard ; mais aucun de ces bons amis ne te prête un écu. Je ne t'aurais pas traité ainsi. Rien n'est plus commun que gens qui conseillent, rien de plus rare que ceux qui secourent. C'est bien la peine

1. « Numquid virere potest scirpus absque humore? » *Job*, cap. VIII, v. 11.

d'avoir trois amis pour n'en pas recevoir une goutte de bouillon quand on est malade. Je m'imagine que quand Dieu t'eut rendu tes richesses et ta santé, ces éloquents personnages n'osèrent pas se présenter devant toi : aussi les *amis de Job* ont passé en proverbe.

Dieu fut très-mécontent d'eux, et leur dit tout net au chapitre XLII, qu'ils *sont ennuyeux et imprudents;* et il les condamne à une amende de sept taureaux et de sept béliers pour avoir dit des sottises. Je les aurais condamnés pour n'avoir point secouru leur ami.

Je te prie de me dire s'il est vrai que tu vécus cent quarante ans après cette aventure. J'aime à voir que les honnêtes gens vivent longtemps; mais il faut que les hommes d'aujourd'hui soient de grands fripons, tant leur vie est courte[1]!

Au reste, le livre de Job est un des plus précieux de toute l'antiquité. Il est évident que ce livre est d'un Arabe qui vivait avant le temps où nous plaçons Moïse. Il est dit qu'Éliphaz, l'un des interlocuteurs, est de Théman; c'est une ancienne ville d'Arabie. Baldad était de Suez, autre ville d'Arabie. Sophar était de Naamath, contrée d'Arabie encore plus orientale.

Mais ce qui est bien plus remarquable, et ce qui démontre que cette fable ne peut être d'un Juif, c'est qu'il y est parlé des trois constellations que nous nommons aujourd'hui l'Ourse, l'Orion, et les Hyades. Les Hébreux n'ont jamais eu la moindre connaissance de l'astronomie, ils n'avaient pas même de mot pour exprimer cette science; tout ce qui regarde les arts de l'esprit leur était inconnu, jusqu'au terme de géométrie.

Les Arabes, au contraire, habitant sous des tentes, étant continuellement à portée d'observer les astres, furent peut-être les premiers qui réglèrent leurs années par l'inspection du ciel.

Une observation plus importante, c'est qu'il n'est parlé que d'un seul Dieu dans ce livre. C'est une erreur absurde d'avoir imaginé que les Juifs fussent les seuls qui reconnussent un Dieu unique : c'était la doctrine de presque tout l'Orient, et les Juifs en cela ne furent que des plagiaires, comme ils le furent en tout.

Dieu, dans le trente-huitième chapitre, parle lui-même à Job, du milieu d'un tourbillon; et c'est ce qui a été imité depuis dans la *Genèse*. On ne peut trop répéter que les livres juifs sont très-nouveaux. L'ignorance et le fanatisme crient que le *Pentateuque* est le plus ancien livre du monde. Il est évident que ceux de Sanchoniathon, ceux de Thaut, antérieurs de huit cents ans à

1. Fin de l'article en 1767; le reste fut ajouté en 1769. (B.)

ceux de Sanchoniathon, ceux du premier Zerdust, le *Shasta*, le *Veidam* des Indiens que nous avons encore, les cinq *Kings* des Chinois, enfin le livre de Job, sont d'une antiquité beaucoup plus reculée qu'aucun livre juif. Il est démontré que ce petit peuple ne put avoir des annales que lorsqu'il eut un gouvernement stable; qu'il n'eut ce gouvernement que sous ses rois; que son jargon ne se forma qu'avec le temps, d'un mélange de phénicien et d'arabe. Il y a des preuves incontestables que les Phéniciens cultivaient les lettres très-longtemps avant eux. Leur profession fut le brigandage et le courtage; ils ne furent écrivains que par hasard. On a perdu les livres des Égyptiens et des Phéniciens; les Chinois, les Brames, les Guèbres, les Juifs, ont conservé les leurs. Tous ces monuments sont curieux; mais ce ne sont que des monuments de l'imagination humaine, dans lesquels on ne peut apprendre une seule vérité, soit physique, soit historique. Il n'y a point aujourd'hui de petit livre de physique qui ne soit plus utile que tous les livres de l'antiquité.

Le bon Calmet ou dom Calmet (car les bénédictins veulent qu'on leur donne du dom), ce naïf compilateur de tant de rêveries et d'imbécillités, cet homme que sa simplicité a rendu si utile à quiconque veut rire des sottises antiques, rapporte fidèlement les opinions de ceux qui ont voulu deviner la maladie dont Job fut attaqué, comme si Job eût été un personnage réel. Il ne balance point à dire que Job avait la vérole, et il entasse passage sur passage, à son ordinaire, pour prouver ce qui n'est pas. Il n'avait pas lu l'histoire de la vérole par Astruc: car Astruc n'étant ni un père de l'Église ni un docteur de Salamanque, mais un médecin très-savant, le bonhomme Calmet ne savait pas seulement qu'il existât. Les moines compilateurs sont de pauvres gens!

(Par un malade aux eaux d'Aix-la-Chapelle.)

JOSEPH [1].

L'histoire de Joseph, à ne la considérer que comme un objet de curiosité et de littérature, est un des plus précieux monuments de l'antiquité qui soient parvenus jusqu'à nous. Elle paraît être le modèle de tous les écrivains orientaux; elle est plus attendrissante que *l'Odyssée* d'Homère, car un héros qui pardonne est plus touchant que celui qui se venge.

1. *Dictionnaire philosophique*, 1764. (B.)

Nous regardons les Arabes comme les premiers auteurs de ces fictions ingénieuses qui ont passé dans toutes les langues ; mais je ne vois chez eux aucune aventure comparable à celle de Joseph. Presque tout en est merveilleux, et la fin peut faire répandre des larmes d'attendrissement. C'est un jeune homme de seize ans dont ses frères sont jaloux ; il est vendu par eux à une caravane de marchands ismaélites, conduit en Égypte, et acheté par un eunuque du roi. Cet eunuque avait une femme, ce qui n'est point du tout étonnant ; le kislar-aga, eunuque parfait, à qui on a tout coupé, a aujourd'hui un sérail à Constantinople : on lui a laissé ses yeux et ses mains, et la nature n'a point perdu ses droits dans son cœur. Les autres eunuques, à qui on n'a coupé que les deux accompagnements de l'organe de la génération, emploient encore souvent cet organe ; et Putiphar, à qui Joseph fut vendu, pouvait très-bien être du nombre de ces eunuques.

La femme de Putiphar devient amoureuse du jeune Joseph, qui, fidèle à son maître et à son bienfaiteur, rejette les empressements de cette femme. Elle en est irritée, et accuse Joseph d'avoir voulu la séduire. C'est l'histoire d'Hippolyte et de Phèdre, de Bellérophon et de Sténobée, d'Hébrus et de Damasippe, de Tantis[1] et de Péribée, de Myrtile et d'Hippodamie, de Pélée et de Demenette.

Il est difficile de savoir quelle est l'originale de toutes ces histoires ; mais, chez les anciens auteurs arabes, il y a un trait, touchant l'aventure de Joseph et de la femme de Putiphar, qui est fort ingénieux. L'auteur suppose que Putiphar, incertain entre sa femme et Joseph, ne regarda pas la tunique de Joseph, que sa femme avait déchirée, comme une preuve de l'attentat du jeune homme. Il y avait un enfant au berceau dans la chambre de la femme ; Joseph disait qu'elle lui avait déchiré et ôté sa tunique en présence de l'enfant. Putiphar consulta l'enfant, dont l'esprit était fort avancé pour son âge ; l'enfant dit à Putiphar : « Regardez si la tunique est déchirée par devant ou par derrière : si elle l'est par devant, c'est une preuve que Joseph a voulu prendre par force votre femme, qui se défendait ; si elle l'est par derrière, c'est une preuve que votre femme courait après lui. » Putiphar, grâce au génie de cet enfant, reconnut l'innocence de son esclave. C'est ainsi que cette aventure est rapportée dans l'*Alcoran* d'après l'ancien auteur arabe. Il ne s'embarrasse point

1. Je ne sais si Voltaire a voulu parler de Péribée, dont parle Bayle, dans son *Dictionnaire*, article TÉLAMON, remarque C. Mais le séducteur était Télamon, et non Tanis, comme on lit dans les éditions de 1764, 1765, 1767, 1769 ; ni Tantis, qu'on lit dans les éditions de Kehl. Télamon était fils d'Eacus et d'Endeïs. (B.)

de nous instruire à qui appartenait l'enfant qui jugea avec tant d'esprit : si c'était un fils de la Putiphar, Joseph n'était pas le premier à qui cette femme en avait voulu [1].

Quoi qu'il en soit, Joseph, selon la *Genèse*, est mis en prison, et il s'y trouve en compagnie de l'échanson et du panetier du roi d'Égypte. Ces deux prisonniers d'État rêvent tous deux pendant la nuit : Joseph explique leurs songes ; il leur prédit que dans trois jours l'échanson rentrera en grâce, et que le panetier sera pendu : ce qui ne manqua pas d'arriver.

Deux ans après, le roi d'Égypte rêve aussi ; son échanson lui dit qu'il y a un jeune Juif en prison, qui est le premier homme du monde pour l'intelligence des rêves : le roi fait venir le jeune homme, qui lui prédit sept années d'abondance, et sept années de stérilité.

Interrompons un peu ici le fil de l'histoire pour voir de quelle prodigieuse antiquité est l'interprétation des songes. Jacob avait vu en songe l'échelle mystérieuse au haut de laquelle était Dieu lui-même : il apprit en songe une méthode de multiplier les troupeaux, méthode qui n'a jamais réussi qu'à lui. Joseph lui-même avait appris par un songe qu'il dominerait un jour sur ses frères. Abimélech, longtemps auparavant, avait été averti en songe que Sara était femme d'Abraham [2].

Revenons à Joseph. Dès qu'il eut expliqué le songe de Pharaon, il fut sur-le-champ premier ministre. On doute qu'aujourd'hui on trouvât un roi, même en Asie, qui donnât une telle charge pour un rêve expliqué. Pharaon fit épouser à Joseph une fille de Putiphar. Il est dit que ce Putiphar était grand-prêtre d'Héliopolis : ce n'était donc pas l'eunuque, son premier maître ; ou si c'était lui, il avait encore certainement un autre titre que celui de grand-prêtre, et sa femme avait été mère plus d'une fois.

Cependant la famine arriva comme Joseph l'avait prédit, et

1. Voici le passage tiré du chapitre de Joseph : « La femme de son maître fut amoureuse de sa beauté ; elle l'enferma un jour dedans sa chambre, et le voulut solliciter d'amour : « Dieu me garde, dit-il, de trahir mon maître et d'être impu- « dique » (il était au nombre des gens de bien), et s'enfuit à la porte. Sa maîtresse courut après lui, et déchira sa chemise par le dos pour l'arrêter ; elle rencontra son mari derrière la porte auquel elle dit : « Que mérite autre chose celui qui a « voulu déshonorer ta maison, sinon d'être mis prisonnier et d'être rigoureusement « châtié ? — Seigneur, dit Joseph, elle me sollicite ; cet enfant qui est dans le berceau, « et qui est de ta parenté, en sera témoin. » Alors l'enfant qui était au berceau dit : « Si la chemise de Joseph est déchirée par devant, elle (la maîtresse) dit la « vérité, et Joseph est menteur. Si la chemise est déchirée par derrière, Joseph « dit la vérité, et elle est menteuse. » (G. A.)

2. Voyez *Songes*, section III de l'article SOMNAMBULE.

Joseph, pour mériter les bonnes grâces de son roi, força tout le peuple à vendre ses terres à Pharaon; et toute la nation se fit esclave pour avoir du blé : c'est là apparemment l'origine du pouvoir despotique. Il faut avouer que jamais roi n'avait fait un meilleur marché ; mais aussi le peuple ne devait guère bénir le premier ministre.

Enfin le père et les frères de Joseph eurent aussi besoin de blé, car « la famine désolait alors toute la terre ». Ce n'est pas la peine de raconter ici comment Joseph reçut ses frères, comment il leur pardonna et les enrichit. On trouve dans cette histoire tout ce qui constitue un poëme épique intéressant : exposition, nœud, reconnaissance, péripétie, et merveilleux ; rien n'est plus marqué au coin du génie oriental.

Ce que le bonhomme Jacob, père de Joseph, répondit à Pharaon, doit bien frapper ceux qui savent lire. « Quel âge avez-vous? lui dit le roi. — J'ai cent trente ans, dit le vieillard, et je n'ai pas eu encore un jour heureux dans ce court pèlerinage. »

JUDÉE [1].

Je n'ai pas été en Judée, Dieu merci, et je n'irai jamais. J'ai vu des gens de toutes nations qui en sont revenus : ils m'ont tous dit que la situation de Jérusalem est horrible; que tout le pays d'alentour est pierreux ; que les montagnes sont pelées ; que le fameux fleuve du Jourdain n'a pas plus de quarante-cinq pieds de largeur ; que le seul bon canton de ce pays est Jéricho : enfin, ils parlent tous comme parlait saint Jérôme, qui demeura si longtemps dans Bethléem, et qui peint cette contrée comme le rebut de la nature. Il dit qu'en été il n'y a pas seulement d'eau à boire. Ce pays cependant devait paraître aux Juifs un lieu de délices en comparaison des déserts dont ils étaient originaires. Des misérables qui auraient quitté les Landes, pour habiter quelques montagnes du Lampourdan, vanteraient leur nouveau séjour; et s'ils espéraient pénétrer jusque dans les belles parties du Languedoc, ce serait là pour eux la terre promise.

Voilà précisément l'histoire des Juifs : Jéricho et Jérusalem sont Toulouse et Montpellier, et le désert de Sinaï est le pays entre Bordeaux et Bayonne.

Mais si le Dieu qui conduisait les Juifs voulait leur donner

1. *Dictionnaire philosophique*, 1767. (B.)

une bonne terre, si ces malheureux avaient en effet habité l'Égypte, que ne les laissait-il en Égypte ? A cela on ne répond que par des phrases théologiques.

La Judée, dit-on, était la terre promise. Dieu dit à Abraham : « Je vous donnerai tout ce pays depuis le fleuve d'Égypte jusqu'à l'Euphrate[1]. »

Hélas ! mes amis, vous n'avez jamais eu ces rivages fertiles de l'Euphrate et du Nil. On s'est moqué de vous. Les maîtres du Nil et de l'Euphrate ont été tour à tour vos maîtres. Vous avez été presque toujours esclaves. Promettre et tenir sont deux, mes pauvres Juifs. Vous avez un vieux rabbin qui, en lisant vos sages prophéties qui vous annoncent une terre de miel et de lait, s'écria qu'on vous avait promis plus de beurre que de pain. Savez-vous bien que si le Grand Turc m'offrait aujourd'hui la seigneurie de Jérusalem, je n'en voudrais pas ?

Frédéric III, en voyant ce détestable pays, dit publiquement que Moïse était bien malavisé d'y mener sa compagnie de lépreux. « Que n'allait-il à Naples ? » disait Frédéric. Adieu, mes chers Juifs ; je suis fâché que terre promise soit terre perdue.

(Par le baron de Broukana[2].)

JUIFS.

SECTION PREMIÈRE[3].

Vous m'ordonnez[4] de vous faire un tableau fidèle de l'esprit des Juifs et de leur histoire ; et, sans entrer dans les voies ineffables de la Providence, vous cherchez dans les mœurs de ce peuple la source des événements que cette Providence a préparés.

Il est certain que la nation juive est la plus singulière qui jamais ait été dans le monde. Quoiqu'elle soit la plus méprisable aux yeux de la politique, elle est, à bien des égards, considérable aux yeux de la philosophie.

1. *Genèse*, chapitre xv, v. 18. (*Note de Voltaire.*)

2. Il est très-vrai que le baron de Broukana, dont l'auteur emprunte ici le nom, avait demeuré longtemps en Palestine, et qu'il raconta tous ces détails à M. de Voltaire, en conversant avec lui aux Délices, moi étant présent. (*Note de Wagnière.*)

3. Cette première section parut dans la *Suite des Mélanges* (4e partie), 1756 ; ce morceau y était intitulé *des Juifs*. (B.)

4. L'auteur adresse ici la parole à Mme la marquise du Châtelet, pour laquelle plusieurs articles historiques de ce Dictionnaire ont été faits. (K.)

Les Guèbres, les Banians et les Juifs, sont les seuls peuples qui subsistent dispersés, et qui, n'ayant d'alliance avec aucune nation, se perpétuent au milieu des nations étrangères, et soient toujours à part du reste du monde.

Les Guèbres ont été autrefois infiniment plus considérables que les Juifs, puisque ce sont des restes des anciens Perses, qui eurent les Juifs sous leur domination ; mais ils ne sont aujourd'hui répandus que dans une partie de l'Orient.

Les Banians, qui descendent des anciens peuples chez qui Pythagore puisa sa philosophie, n'existent que dans les Indes et en Perse ; mais les Juifs sont dispersés sur la face de toute la terre, et s'ils se rassemblaient, ils composeraient une nation beaucoup plus nombreuse qu'elle ne le fut jamais dans le court espace où ils furent souverains de la Palestine. Presque tous les peuples qui ont écrit l'histoire de leur origine ont voulu la relever par des prodiges : tout est miracle chez eux ; leurs oracles ne leur ont prédit que des conquêtes ; ceux qui en effet sont devenus conquérants n'ont pas eu de peine à croire ces anciens oracles, que l'événement justifiait. Ce qui distingue les Juifs des autres nations, c'est que leurs oracles sont les seuls véritables : il ne nous est pas permis d'en douter. Ces oracles, qu'ils n'entendent que dans le sens littéral, leur ont prédit cent fois qu'ils seraient les maîtres du monde ; cependant ils n'ont jamais possédé qu'un petit coin de terre pendant quelques années ; ils n'ont pas aujourd'hui un village en propre. Ils doivent donc croire, et ils croient en effet, qu'un jour leurs prédictions s'accompliront, et qu'ils auront l'empire de la terre.

Ils sont le dernier de tous les peuples parmi les musulmans et les chrétiens, et ils se croient le premier. Cet orgueil dans leur abaissement est justifié par une raison sans réplique : c'est qu'ils sont réellement les pères des chrétiens et des musulmans. Les religions chrétienne et musulmane reconnaissent la juive pour leur mère ; et, par une contradiction singulière, elles ont à la fois pour cette mère du respect et de l'horreur.

Il ne s'agit pas ici de répéter cette suite continue de prodiges qui étonnent l'imagination, et qui exercent la foi. Il n'est question que des événements purement historiques, dépouillés du concours céleste et des miracles que Dieu daigna si longtemps opérer en faveur de ce peuple.

On voit d'abord en Égypte une famille de soixante et dix personnes produire, au bout de deux cent quinze ans, une nation dans laquelle on compte six cent mille combattants, ce qui fait,

avec les femmes, les vieillards et les enfants, plus de deux millions d'âmes. Il n'y a point d'exemple sur la terre d'une population si prodigieuse : cette multitude, sortie d'Égypte, demeura quarante ans dans les déserts de l'Arabie Pétrée ; et le peuple diminua beaucoup dans ce pays affreux.

Ce qui resta de la nation avança un peu au nord de ces déserts. Il paraît qu'ils avaient les mêmes principes qu'eurent depuis les peuples de l'Arabie Pétrée et déserte, de massacrer sans miséricorde les habitants des petites bourgades sur lesquels ils avaient de l'avantage, et de réserver seulement les filles. L'intérêt de la population a toujours été le but principal des uns et des autres. On voit que quand les Arabes eurent conquis l'Espagne, ils imposèrent dans les provinces des tributs de filles nubiles ; et aujourd'hui les Arabes du désert ne font point de traité sans stipuler qu'on leur donnera quelques filles et des présents.

Les Juifs arrivèrent dans un pays sablonneux, hérissé de montagnes, où il y avait quelques villages habités par un petit peuple nommé les Madianites. Ils prirent dans un seul camp de Madianites six cent soixante et quinze mille moutons, soixante et douze mille bœufs, soixante et un mille ânes, et trente-deux mille pucelles. Tous les hommes, toutes les femmes, et les enfants mâles, furent massacrés : les filles et le butin furent partagés entre le peuple et les sacrificateurs.

Ils s'emparèrent ensuite, dans le même pays, de la ville de Jéricho ; mais, ayant voué les habitants de cette ville à l'anathème, ils massacrèrent tout, jusqu'aux filles mêmes, et ne pardonnèrent qu'à une courtisane nommée Rahab, qui les avait aidés à surprendre la ville.

Les savants ont agité la question si les Juifs sacrifiaient en effet des hommes à la Divinité, comme tant d'autres nations. C'est une question de nom : ceux que ce peuple consacrait à l'anathème n'étaient pas égorgés sur un autel avec des rites religieux ; mais ils n'en étaient pas moins immolés, sans qu'il fût permis de pardonner à un seul. Le *Lévitique* défend expressément, au verset 27 du chapitre XXIX [1], de racheter ceux qu'on aura voués ; il dit en propres paroles : *Il faut qu'ils meurent.* C'est en vertu de cette loi que Jephté voua et égorgea sa fille, que Saül voulut tuer son fils, et que le prophète Samuel coupa par morceaux le roi Agag, prisonnier de Saül. Il est bien certain que Dieu est le maître de la vie des hommes, et qu'il ne nous appartient pas d'examiner

1. Lisez : au verset 29 du chapitre XXVII.

ses lois : nous devons nous borner à croire ces faits, et à respecter en silence les desseins de Dieu, qui les a permis.

On demande aussi quel droit des étrangers tels que les Juifs avaient sur le pays de Chanaan : on répond qu'ils avaient celui que Dieu leur donnait.

A peine ont-ils pris Jéricho et Laïs qu'ils ont entre eux une guerre civile dans laquelle la tribu de Benjamin est presque toute exterminée, hommes, femmes et enfants : il n'en resta que six cents mâles ; mais le peuple, ne voulant point qu'une des tribus fût anéantie, s'avisa, pour y remédier, de mettre à feu et à sang une ville entière de la tribu de Manassé, d'y tuer tous les hommes, tous les vieillards, tous les enfants, toutes les femmes mariées, toutes les veuves, et d'y prendre six cents vierges, qu'ils donnèrent aux six cents survivants de Benjamin pour refaire cette tribu, afin que le nombre de leurs douze tribus fût toujours complet.

Cependant les Phéniciens, peuple puissant, établis sur les côtes de temps immémorial, alarmés des déprédations et des cruautés de ces nouveaux venus, les châtièrent souvent : les princes voisins se réunirent contre eux, et ils furent réduits sept fois en servitude pendant plus de deux cents années.

Enfin ils se font un roi, et l'élisent par le sort. Ce roi ne devait pas être fort puissant, car à la première bataille que les Juifs donnèrent sous lui aux Philistins leurs maîtres, ils n'avaient dans toute l'armée qu'une épée et qu'une lance, et pas un seul instrument de fer. Mais leur second roi David fait la guerre avec avantage. Il prend la ville de Salem, si célèbre depuis sous le nom de Jérusalem ; et alors les Juifs commencent à faire quelque figure dans les environs de la Syrie. Leur gouvernement et leur religion prennent une forme plus auguste. Jusque-là ils n'avaient pu avoir de temple, quand toutes les nations voisines en avaient. Salomon en bâtit un superbe, et régna sur ce peuple environ quarante ans.

Le temps de Salomon est non-seulement le temps le plus florissant des Juifs ; mais tous les rois de la terre ensemble ne pourraient étaler un trésor qui approchât de celui de Salomon. Son père, David, dont le prédécesseur n'avait pas même de fer, laissa à Salomon vingt-cinq milliards six cent quarante-huit millions de livres de France au cours de ce jour, en argent comptant. Ses flottes, qui allaient à Ophir, lui rapportaient par an soixante et huit millions en or pur, sans compter l'argent et les pierreries. Il avait quarante mille écuries et autant de remises pour ses chariots, douze mille écuries pour sa cavalerie, sept cents femmes et

trois cents concubines. Cependant il n'avait ni bois ni ouvriers pour bâtir son palais et le temple : il en emprunta d'Hiram, roi de Tyr, qui fournit même de l'or ; et Salomon donna vingt villes en payement à Hiram. Les commentateurs ont avoué que ces faits avaient besoin d'explication, et ont soupçonné quelque erreur de chiffre dans les copistes, qui seuls ont pu se tromper.

A la mort de Salomon, les douze tribus qui composaient la nation se divisent. Le royaume est déchiré ; il se sépare en deux petites provinces, dont l'une est appelée Juda, et l'autre Israël. Neuf tribus et demie composent la province israélite, et deux et demie seulement font celle de Juda. Il y eut alors entre ces deux petits peuples une haine d'autant plus implacable qu'ils étaient parents et voisins, et qu'ils eurent des religions différentes : car à Sichem, à Samarie, on adorait Baal en donnant à Dieu un nom sidonien, tandis qu'à Jérusalem on adorait Adonaï. On avait consacré à Sichem deux veaux, et on avait à Jérusalem consacré deux chérubins, qui étaient deux animaux ailés à double tête, placés dans le sanctuaire : chaque faction ayant donc ses rois, son dieu, son culte, et ses prophètes, elles se firent une guerre cruelle.

Tandis qu'elles se faisaient cette guerre, les rois d'Assyrie, qui conquéraient la plus grande partie de l'Asie, tombèrent sur les Juifs comme un aigle enlève deux lézards qui se battent. Les neufs tribus et demie de Samarie et de Sichem furent enlevées et dispersées sans retour, et sans que jamais on ait su précisément en quels lieux elles furent menées en esclavage.

Il n'y a que vingt lieues de la ville de Samarie à Jérusalem, et leurs territoires se touchaient : ainsi, quand l'une de ces deux villes était écrasée par de puissants conquérants, l'autre ne devait pas tenir longtemps. Aussi Jérusalem fut plusieurs fois saccagée ; elle fut tributaire des rois Hazael et Razin, esclave sous Teglat-phael-asser, trois fois prise par Nabuchodonosor ou Nébucodon-asser, et enfin détruite. Sédécias, qui avait été établi roi ou gouverneur par ce conquérant, fut emmené, lui et tout son peuple, en captivité dans la Babylonie ; de sorte qu'il ne restait de Juifs dans la Palestine que quelques familles de paysans esclaves, pour ensemencer les terres.

A l'égard de la petite contrée de Samarie et de Sichem, plus fertile que celle de Jérusalem, elle fut repeuplée par des colonies étrangères, que les rois assyriens y envoyèrent, et qui prirent le nom de *Samaritains*.

Les deux tribus et demie, esclaves dans Babylone et dans les villes voisines, pendant soixante et dix ans, eurent le temps

d'y prendre les usages de leurs maîtres ; elles enrichirent leur langue du mélange de la langue chaldéenne. Les Juifs dès lors ne connurent plus que l'alphabet et les caractères chaldéens; ils oublièrent même le dialecte hébraïque pour la langue chaldéenne : cela est incontestable. L'historien Josèphe dit qu'il a d'abord écrit en chaldéen, qui est la langue de son pays. Il paraît que les Juifs apprirent peu de chose de la science des mages : ils s'adonnèrent aux métiers de courtiers, de changeurs, et de fripiers ; par là ils se rendirent nécessaires, comme ils le sont encore, et ils s'enrichirent.

Leurs gains les mirent en état d'obtenir, sous Cyrus, la liberté de rebâtir Jérusalem ; mais quand il fallut retourner dans leur patrie, ceux qui s'étaient enrichis à Babylone ne voulurent point quitter un si beau pays pour les montagnes de la Célé-Syrie, ni les bords fertiles de l'Euphrate et du Tigre pour le torrent de Cédron. Il n'y eut que la plus vile partie de la nation qui revint avec Zorobabel. Les Juifs de Babylone contribuèrent seulement de leurs aumônes pour rebâtir la ville et le temple ; encore la collecte fut-elle médiocre, et Esdras rapporte qu'on ne put ramasser que soixante et dix mille écus pour relever ce temple, qui devait être le temple de l'univers.

Les Juifs restèrent toujours sujets des Perses ; ils le furent de même d'Alexandre, et lorsque ce grand homme, le plus excusable des conquérants, eut commencé, dans les premières années de ses victoires, à élever Alexandrie et à la rendre le centre du commerce du monde, les Juifs y allèrent en foule exercer leur métier de courtiers, et leurs rabbins y apprirent enfin quelque chose des sciences des Grecs. La langue grecque devint absolument nécessaire à tous les Juifs commerçants.

Après la mort d'Alexandre, ce peuple demeura soumis aux rois de Syrie dans Jérusalem, et aux rois d'Égypte dans Alexandrie ; et lorsque ces rois se faisaient la guerre, ce peuple subissait toujours le sort des sujets, et appartenait aux vainqueurs.

Depuis leur captivité à Babylone, Jérusalem n'eut plus de gouverneurs particuliers qui prissent le nom de rois. Les pontifes eurent l'administration intérieure, et ces pontifes étaient nommés par leurs maîtres : ils achetaient quelquefois très-cher cette dignité, comme le patriarche grec de Constantinople achète la sienne.

Sous Antiochus Épiphane ils se révoltèrent ; la ville fut encore une fois pillée, et les murs démolis.

Après une suite de pareils désastres, ils obtiennent enfin pour la première fois, environ cent cinquante ans avant l'ère vulgaire,

la permission de battre monnaie : c'est d'Antiochus Sidètes qu'ils tinrent ce privilége. Ils eurent alors des chefs qui prirent le nom de rois, et qui même portèrent un diadème. Antigone fut décoré le premier de cet ornement, qui devient peu honorable sans la puissance.

Les Romains dans ce temps-là commençaient à devenir redoutables aux rois de Syrie, maîtres des Juifs : ceux-ci gagnèrent le sénat de Rome par des soumissions et des présents. Les guerres des Romains dans l'Asie Mineure semblaient devoir laisser respirer ce malheureux peuple ; mais à peine Jérusalem jouit-elle de quelque ombre de liberté, qu'elle fut déchirée par des guerres civiles qui la rendirent, sous ses fantômes de rois, beaucoup plus à plaindre qu'elle ne l'avait jamais été dans une si longue suite de différents esclavages.

Dans leurs troubles intestins, ils prirent les Romains pour juges. Déjà la plupart des royaumes de l'Asie Mineure, de l'Afrique septentrionale, et des trois quarts de l'Europe, reconnaissaient les Romains pour arbitres et pour maîtres.

Pompée vint en Syrie juger les nations, et déposer plusieurs petits tyrans. Trompé par Aristobule, qui disputait la royauté de Jérusalem, il se vengea sur lui et sur son parti. Il prit la ville, fit mettre en croix quelques séditieux, soit prêtres, soit pharisiens, et condamna, longtemps après, le roi des Juifs Aristobule au dernier supplice.

Les Juifs, toujours malheureux, toujours esclaves, et toujours révoltés, attirent encore sur eux les armes romaines. Crassus et Cassius les punissent, et Métellus Scipion fait crucifier un fils du roi Aristobule, nommé Alexandre, auteur de tous les troubles.

Sous le grand César ils furent entièrement soumis et paisibles. Hérode, fameux parmi eux et parmi nous, longtemps simple tétrarque, obtint d'Antoine la couronne de Judée, qu'il paya chèrement ; mais Jérusalem ne voulut pas reconnaître ce nouveau roi, parce qu'il était descendu d'Ésaü, et non pas de Jacob, et qu'il n'était qu'Iduméen : c'était précisément sa qualité d'étranger qui l'avait fait choisir par les Romains, pour tenir mieux ce peuple en bride.

Les Romains protégèrent le roi de leur nomination avec une armée. Jérusalem fut encore prise d'assaut, saccagée et pillée.

Hérode, protégé depuis par Auguste, devint un des plus puissants princes parmi les petits rois de l'Arabie. Il répara Jérusalem ; il rebâtit la forteresse qui entourait ce temple si cher aux Juifs, qu'il construisit aussi de nouveau, mais qu'il ne put achever :

l'argent et les ouvriers lui manquèrent. C'est une preuve qu'après tout Hérode n'était pas riche, et que les Juifs, qui aimaient leur temple, aimaient encore plus leur argent comptant.

Le nom de roi n'était qu'une faveur que faisaient les Romains: cette grâce n'était pas un titre de succession. Bientôt après la mort d'Hérode, la Judée fut gouvernée en province romaine subalterne par le proconsul de Syrie; quoique de temps en temps on accordât le titre de roi tantôt à un Juif, tantôt à un autre, moyennant beaucoup d'argent, ainsi qu'on l'accorda au Juif Agrippa sous l'empereur Claude.

Une fille d'Agrippa fut cette Bérénice, célèbre pour avoir été aimée d'un des meilleurs empereurs dont Rome se vante. Ce fut elle qui, par les injustices qu'elle essuya de ses compatriotes, attira les vengeances des Romains sur Jérusalem. Elle demanda justice. Les factions de la ville la lui refusèrent. L'esprit séditieux de ce peuple se porta à de nouveaux excès : son caractère en tout temps était d'être cruel, et son sort d'être puni.

Vespasien et Titus firent ce siége mémorable, qui finit par la destruction de la ville. Josèphe l'exagérateur prétend que dans cette courte guerre il y eut plus d'un million de Juifs massacrés. Il ne faut pas s'étonner qu'un auteur qui met quinze mille hommes dans chaque village tue un million d'hommes. Ce qui resta fut exposé dans les marchés publics, et chaque Juif fut vendu à peu près au même prix que l'animal immonde dont ils n'osent manger.

Dans cette dernière dispersion ils espérèrent encore un libérateur; et sous Adrien, qu'ils maudissent dans leurs prières, il s'éleva un Barcochébas, qui se dit un nouveau Moïse, un Shilo, un Christ. Ayant rassemblé beaucoup de ces malheureux sous ses étendards, qu'ils crurent sacrés, il périt avec tous ses suivants : ce fut le dernier coup pour cette nation, qui en demeura accablée. Son opinion constante que la stérilité est un opprobre l'a conservée. Les Juifs ont regardé comme leurs deux grands devoirs : des enfants et de l'argent.

Il résulte de ce tableau raccourci que les Hébreux ont presque toujours été ou errants, ou brigands, ou esclaves, ou séditieux: ils sont encore vagabonds aujourd'hui sur la terre, et en horreur aux hommes, assurant que le ciel et la terre, et tous les hommes, ont été créés pour eux seuls.

On voit évidemment, par la situation de la Judée, et par le génie de ce peuple, qu'il devait être toujours subjugué. Il était environné de nations puissantes et belliqueuses qu'il avait en

aversion. Ainsi il ne pouvait ni s'allier avec elles, ni être protégé par elles. Il lui fut impossible de se soutenir par la marine, puisqu'il perdit bientôt le port qu'il avait du temps de Salomon sur la mer Rouge, et que Salomon même se servit toujours des Tyriens pour bâtir et pour construire ses vaisseaux, ainsi que pour élever son palais et le temple. Il est donc manifeste que les Hébreux n'avaient aucune industrie, et qu'ils ne pouvaient composer un peuple florissant. Ils n'eurent jamais de corps d'armée continuellement sous le drapeau, comme les Assyriens, les Mèdes, les Perses, les Syriens et les Romains. Les artisans et les cultivateurs prenaient les armes dans les occasions, et ne pouvaient par conséquent former des troupes aguerries. Leurs montagnes, ou plutôt leurs rochers, ne sont ni d'une assez grande hauteur, ni assez contigus, pour avoir pu défendre l'entrée de leur pays. La plus nombreuse partie de la nation, transportée à Babylone, dans la Perse et dans l'Inde, ou établie dans Alexandrie, était trop occupée de son commerce et de son courtage pour songer à la guerre. Leur gouvernement civil, tantôt républicain, tantôt pontifical, tantôt monarchique, et très-souvent réduit à l'anarchie, ne paraît pas meilleur que leur discipline militaire.

Vous demandez quelle était la philosophie des Hébreux; l'article sera bien court : ils n'en avaient aucune. Leur législateur même ne parle expressément en aucun endroit ni de l'immortalité de l'âme, ni des récompenses d'une autre vie. Josèphe et Philon croient les âmes matérielles; leurs docteurs admettaient des anges corporels, et dans leur séjour à Babylone ils donnèrent à ces anges les noms que leur donnaient les Chaldéens : Michel, Gabriel, Raphael, Uriel. Le nom de Satan est babylonien, et c'est en quelque manière l'Arimane de Zoroastre. Le nom d'Asmodée est aussi chaldéen; et Tobie, qui demeurait à Ninive, est le premier qui l'ait employé. Le dogme de l'immortalité de l'âme ne se développa que dans la suite des temps chez les pharisiens. Les saducéens nièrent toujours cette spiritualité, cette immortalité, et l'existence des anges. Cependant les saducéens communiquèrent sans interruption avec les pharisiens; ils eurent même des souverains pontifes de leur secte. Cette prodigieuse différence entre les sentiments de ces deux grands corps ne causa aucun trouble. Les Juifs n'étaient attachés scrupuleusement, dans les derniers temps de leur séjour à Jérusalem, qu'à leurs cérémonies légales. Celui qui aurait mangé du boudin ou du lapin aurait été lapidé; et celui qui niait l'immortalité de l'âme pouvait être grand-prêtre.

On dit communément que l'horreur des Juifs pour les autres nations venait de leur horreur pour l'idolâtrie; mais il est bien plus vraisemblable que la manière dont ils exterminèrent d'abord quelques peuplades du Chanaan, et la haine que les nations voisines conçurent pour eux, furent la cause de cette aversion invincible qu'ils eurent pour elles. Comme ils ne connaissaient de peuples que leurs voisins, ils crurent en les abhorrant détester toute la terre, et s'accoutumèrent ainsi à être les ennemis de tous les hommes.

Une preuve que l'idolâtrie des nations n'était point la cause de cette haine, c'est que par l'histoire des Juifs on voit qu'ils ont été très-souvent idolâtres. Salomon lui-même sacrifiait à des dieux étrangers. Depuis lui, on ne voit presque aucun roi dans la petite province de Juda qui ne permette le culte de ces dieux, et qui ne leur offre de l'encens. La province d'Israël conserva ses deux veaux et ses bois sacrés, ou adora d'autres divinités.

Cette idolâtrie qu'on reproche à tant de nations est encore une chose bien peu éclaircie. Il ne serait peut-être pas difficile de laver de ce reproche la théologie des anciens. Toutes les nations policées eurent la connaissance d'un Dieu suprême, maître des dieux subalternes et des hommes. Les Égyptiens reconnaissaient eux-mêmes un premier principe qu'ils appelaient *Knef*, à qui tout le reste était subordonné. Les anciens Perses adoraient le bon principe nommé *Oromase*, et ils étaient très éloignés de sacrifier au mauvais principe *Arimane*, qu'ils regardaient à peu près comme nous regardons le diable. Les Guèbres encore aujourd'hui ont conservé le dogme sacré de l'unité de Dieu. Les anciens brachmanes reconnaissaient un seul Être suprême: les Chinois n'associèrent aucun être subalterne à la Divinité, et n'eurent aucune idole jusqu'aux temps où le culte de Fo et les superstitions des bonzes ont séduit la populace. Les Grecs et les Romains, malgré la foule de leurs dieux, reconnaissaient dans Jupiter le souverain absolu du ciel et de la terre. Homère même, dans les plus absurdes fictions de la poésie, ne s'est jamais écarté de cette vérité. Il représente toujours Jupiter comme le seul tout-puissant, qui envoie le bien et le mal sur la terre[1], et qui, d'un mouvement de ses sourcils, fait trembler les dieux et les hommes[2]. On dressait des autels, on faisait des sacrifices à des

1. *Iliade*, XXIV, 527-33; *Odyssée*, IV, 237.

2. *Iliade*, I, 528. Voici la traduction de ce passage par M. Dugas-Montbel : .... « Le fils de Saturne abaisse ses noirs sourcils; la chevelure divine s'agite sur sa tête immortelle, et le vaste Olympe en est ébranlé. »

dieux subalternes, et dépendants du dieu suprême. Il n'y a pas un seul monument de l'antiquité où le nom de *souverain du ciel* soit donné à un dieu secondaire, à Mercure, à Apollon, à Mars. La foudre a toujours été l'attribut du maître.

L'idée d'un être souverain, de sa providence, de ses décrets éternels, se trouve chez tous les philosophes, et chez tous les poëtes. Enfin il est peut-être aussi injuste de penser que les anciens égalassent les héros, les génies, les dieux inférieurs, à celui qu'ils appellent *le père et le maître des dieux*, qu'il serait ridicule de penser que nous associons à Dieu les bienheureux et les anges.

Vous demandez ensuite si les anciens philosophes et les législateurs ont puisé chez les Juifs, ou si les Juifs ont pris chez eux. Il faut s'en rapporter à Philon : il avoue qu'avant la traduction des *Septante* les étrangers n'avaient aucune connaissance des livres de sa nation. Les grands peuples ne peuvent tirer leurs lois et leurs connaissances d'un petit peuple obscur et esclave. Les Juifs n'avaient pas même de livres du temps d'Osias. On trouva par hasard sous son règne le seul exemplaire de la loi qui existât. Ce peuple, depuis qu'il fut captif à Babylone, ne connut d'autre alphabet que le chaldéen : il ne fut renommé pour aucun art, pour aucune manufacture de quelque espèce qu'elle pût être ; et dans le temps même de Salomon ils étaient obligés de payer chèrement des ouvriers étrangers. Dire que les Égyptiens, les Perses, les Grecs, furent instruits par les Juifs, c'est dire que les Romains apprirent les arts des Bas-Bretons. Les Juifs ne furent jamais ni physiciens, ni géomètres, ni astronomes. Loin d'avoir des écoles publiques pour l'instruction de la jeunesse, leur langue manquait même de terme pour exprimer cette institution. Les peuples du Pérou et du Mexique réglaient bien mieux qu'eux leur année. Leur séjour dans Babylone et dans Alexandrie, pendant lequel des particuliers purent s'instruire, ne forma le peuple que dans l'art de l'usure. Ils ne surent jamais frapper des espèces, et quand Antiochus Sidètes leur permit d'avoir de la monnaie à leur coin, à peine purent-ils profiter de cette permission pendant quatre ou cinq ans ; encore on prétend que ces espèces furent frappées dans Samarie. De là vient que les médailles juives sont si rares, et presque toutes fausses. Enfin vous ne trouverez en eux qu'un peuple ignorant et barbare, qui joint depuis longtemps la plus sordide avarice à la plus détestable superstition, et à la plus invincible haine pour tous les peuples qui les tolèrent et qui les enrichissent. *Il ne faut pourtant pas les brûler.*

SECTION II.

SUR LA LOI DES JUIFS.

Leur loi doit paraître à tout peuple policé aussi bizarre que leur conduite; si elle n'était pas divine, elle paraîtrait une loi de sauvages qui commencent à s'assembler en corps de peuple; et étant divine, on ne saurait comprendre comment elle n'a pas toujours subsisté, et pour eux et pour tous les hommes[1].

Ce qui est le plus étrange, c'est que l'immortalité de l'âme n'est pas seulement insinuée dans cette loi intitulée *Vaïcra* et *Haddebarim*, *Lévitique* et *Deutéronome*.

Il y est défendu de manger de l'anguille, parce qu'elle n'a point d'écailles; ni de lièvre, parce que, dit le *Vaïcra*, le lièvre rumine, et n'a point le pied fendu. Cependant il est vrai que le lièvre a le pied fendu, et ne rumine point; apparemment que les Juifs avaient d'autres lièvres que les nôtres. Le griffon est immonde, les oiseaux à quatre pieds sont immondes; ce sont des animaux un peu rares. Quiconque touche une souris ou une taupe est impur. On y défend aux femmes de coucher avec des chevaux et des ânes. Il faut que les femmes juives fussent sujettes à ces galanteries. On y défend aux hommes d'offrir de leur semence à Moloch, et la *semence* n'est pas là un terme métaphorique qui signifie des enfants; il y est répété que c'est de la propre semence du mâle dont il s'agit. Le texte même appelle cette offrande *fornication*. C'est en quoi ce livre du *Vaïcra* est très-curieux. Il paraît que c'était une coutume dans les déserts de l'Arabie d'offrir ce singulier présent aux dieux, comme il est d'usage, dit-on, à Cochin et dans quelques autres pays des Indes, que les filles donnent leur pucelage à un Priape de fer dans un temple. Ces deux cérémonies prouvent que le genre humain est capable de tout. Les Cafres, qui se coupent un testicule, sont encore un bien plus ridicule exemple des excès de la superstition.

Une loi non moins étrange chez les Juifs est la preuve de l'adultère. Une femme accusée par son mari doit être présentée aux prêtres; on lui donne à boire de l'eau de jalousie mêlée d'absinthe et de poussière. Si elle est innocente, cette eau la rend plus belle et plus féconde; si elle est coupable, les yeux lui sortent de la tête, son ventre enfle, et elle crève devant le Seigneur.

1. Voyez l'article Moïse.

On n'entre point ici dans les détails de tous ces sacrifices, qui ne sont que des opérations de bouchers en cérémonie; mais il est très-important de remarquer une autre sorte de sacrifice trop commune dans ces temps barbares. Il est expressément ordonné dans le XXVIIe chapitre du *Lévitique* d'immoler les hommes qu'on aura voués en anathème au Seigneur. « Point de rançon, dit le texte; il faut que la victime promise expire. » Voilà la source de l'histoire de Jephté, soit que sa fille ait été réellement immolée, soit que cette histoire soit une copie de celle d'Iphigénie; voilà la source du vœu de Saül, qui allait immoler son fils si l'armée, moins superstitieuse que lui, n'eût sauvé la vie à ce jeune homme innocent.

Il n'est donc que trop vrai que les Juifs, suivant leurs lois, sacrifiaient des victimes humaines. Cet acte de religion s'accorde avec leurs mœurs; leurs propres livres les représentent égorgeant sans miséricorde tout ce qu'ils rencontrent, et réservant seulement les filles pour leur usage.

Il est très-difficile, et il devrait être peu important, de savoir en quel temps ces lois furent rédigées telles que nous les avons. Il suffit qu'elles soient d'une très-haute antiquité pour connaître combien les mœurs de cette antiquité étaient grossières et farouches.

SECTION III.

DE LA DISPERSION DES JUIFS.

On a prétendu que la dispersion de ce peuple avait été prédite comme une punition de ce qu'il refuserait de reconnaître Jésus-Christ pour le Messie, et l'on affectait d'oublier qu'il était déjà dispersé par toute la terre connue longtemps avant Jésus-Christ. Les livres qui nous restent de cette nation singulière ne font aucune mention du retour des dix tribus transportées au delà de l'Euphrate par Téglatphalasar et par Salmanasar son successeur; et même environ six siècles après Cyrus, qui fit revenir à Jérusalem les tribus de Juda et de Benjamin, que Nabuchodonosor avait emmenées dans les provinces de son empire, les *Actes des apôtres* font foi que, cinquante-trois jours après la mort de Jésus-Christ, il y avait des Juifs de toutes les nations qui sont sous le ciel assemblés dans Jérusalem pour la fête de la Pentecôte. Saint Jacques écrit aux douze tribus dispersées, et Josèphe, ainsi que Philon, met des Juifs en grand nombre dans tout l'Orient.

Il est vrai que quand on pense au carnage qui s'en fit sous

quelques empereurs romains, et à ceux qui ont été répétés tant de fois dans tous les États chrétiens, on est étonné que non-seulement ce peuple subsiste encore, mais qu'il ne soit pas moins nombreux aujourd'hui qu'il le fut autrefois. Leur nombre doit être attribué à leur exemption de porter les armes, à leur ardeur pour le mariage; à leur coutume de le contracter de bonne heure dans leurs familles, à leur loi de divorce, à leur genre de vie sobre et réglée, à leurs abstinences, à leur travail, et à leurs exercices.

Leur ferme attachement à la loi mosaïque n'est pas moins remarquable, surtout si l'on considère leurs fréquentes apostasies lorsqu'ils vivaient sous le gouvernement de leurs rois, de leurs juges, et à l'aspect de leur temple. Le judaïsme est maintenant de toutes les religions du monde celle qui est le plus rarement abjurée; et c'est en partie le fruit des persécutions qu'elle a souffertes. Ses sectateurs, martyrs perpétuels de leur croyance, se sont regardés de plus en plus comme la source de toute sainteté, et ne nous ont envisagés que comme des Juifs rebelles qui ont changé la loi de Dieu, en suppliciant ceux qui la tenaient de sa propre main.

En effet, si, pendant que Jérusalem subsistait avec son temple, les Juifs ont été quelquefois chassés de leur patrie par les vicissitudes des empires, ils l'ont encore été plus souvent par un zèle aveugle, dans tous les pays où ils se sont habitués depuis les progrès du christianisme et du mahométisme. Aussi comparent-ils leur religion à une mère que ses deux filles, la chrétienne et la mahométane, ont accablée de mille plaies. Mais quelques mauvais traitements qu'elle en ait reçus, elle ne laisse pas de se glorifier de leur avoir donné la naissance. Elle se sert de l'une et de l'autre pour embrasser l'univers, tandis que sa vieillesse vénérable embrasse tous les temps.

Ce qu'il y a de singulier, c'est que les chrétiens ont prétendu accomplir les prophéties en tyrannisant les Juifs qui les leur avaient transmises. Nous avons déjà vu[1] comment l'Inquisition fit bannir les Juifs d'Espagne. Réduits à courir de terres en terres, de mers en mers, pour gagner leur vie; partout déclarés incapables de posséder aucun bien-fonds, et d'avoir aucun emploi, ils se sont vus obligés de se disperser de lieux en lieux, et de ne pouvoir s'établir fixement dans aucune contrée, faute d'appui, de puissance pour s'y maintenir, et de lumières dans l'art militaire. Le commerce, profession longtemps méprisée par la plupart des

1. Au mot INQUISITION, page 477.

peuples de l'Europe, fut leur unique ressource dans ces siècles barbares; et comme ils s'y enrichirent nécessairement, on les traita d'infâmes usuriers. Les rois, ne pouvant fouiller dans la bourse de leurs sujets, mirent à la torture les Juifs, qu'ils ne regardaient pas comme des citoyens.

Ce qui se passa en Angleterre à leur égard peut donner une idée des vexations qu'ils essuyèrent dans les autres pays. Le roi Jean, ayant besoin d'argent, fit emprisonner les riches Juifs de son royaume. Un d'eux, à qui l'on arracha sept dents l'une après l'autre pour avoir son bien, donna mille marcs d'argent à la huitième. Henri III tira d'Aaron, juif d'York, quatorze mille marcs d'argent, et dix mille pour la reine. Il vendit les autres Juifs de son pays à son frère Richard pour le terme d'une année, afin que ce comte éventrât ceux que le roi avait déjà écorchés, comme dit Matthieu Pâris.

En France, on les mettait en prison, on les pillait, on les vendait, on les accusait de magie, de sacrifier des enfants, d'empoisonner les fontaines; on les chassait du royaume, on les y laissait rentrer pour de l'argent; et dans le temps même qu'on les tolérait, on les distinguait des autres habitants par des marques infamantes. Enfin, par une bizarrerie inconcevable, tandis qu'on les brûlait ailleurs pour leur faire embrasser le christianisme, on confisquait en France le bien des Juifs qui se faisaient chrétiens. Charles VI, par un édit donné à Basville le 4 avril 1392, abrogea cette coutume tyrannique, laquelle, suivant le bénédictin Mabillon, s'était introduite pour deux raisons :

Premièrement, pour éprouver la foi de ces nouveaux convertis, n'étant que trop ordinaire à ceux de cette nation de feindre de se soumettre à l'Évangile pour quelque intérêt temporel, sans changer cependant intérieurement de croyance;

Secondement, parce que, comme leurs biens venaient pour la plupart de l'usure, la pureté de la morale chrétienne semblait exiger qu'ils en fissent une restitution générale; et c'est ce qui s'exécutait par la confiscation.

Mais la véritable raison de cet usage, que l'auteur de l'*Esprit des lois* a si bien développée[1], était une espèce de droit d'amortissement pour le prince ou pour les seigneurs, des taxes qu'ils levaient sur les Juifs comme serfs mainmortables, auxquels ils succédaient. Or ils étaient privés de ce bénéfice lorsque ceux-ci venaient à se convertir à la foi chrétienne.

1. Livre XXI, chapitre XXII.

Enfin, proscrits sans cesse de chaque pays, ils trouvèrent ingénieusement le moyen de sauver leurs fortunes, et de rendre pour jamais leurs retraites assurées. Chassés de France sous Philippe le Long, en 1318, ils se réfugièrent en Lombardie, y donnèrent aux négociants des lettres sur ceux à qui ils avaient confié leurs effets en partant, et ces lettres furent acquittées. L'invention admirable des lettres de change sortit du sein du désespoir, et pour lors seulement le commerce put éluder la violence et se maintenir par tout le monde.

SECTION IV[1].

RÉPONSE A QUELQUES OBJECTIONS.

PREMIÈRE LETTRE.

A MM. Joseph Ben Jonathan, Aaron Mathatai, et David Wincker [2].

MESSIEURS,

Lorsque M. Médina, votre compatriote, me fit à Londres une banqueroute de vingt mille francs, il y a quarante-quatre ans, il me dit que « ce n'était pas sa faute, qu'il était malheureux, qu'il n'avait jamais été enfant de Bélial, qu'il avait toujours tâché de vivre en fils de Dieu, c'est-à dire en honnête homme, en bon israélite ». Il m'attendrit, je l'embrassai, nous louâmes Dieu ensemble, et je perdis quatre-vingts pour cent.

Vous devez savoir que je n'ai jamais haï votre nation. Je ne hais personne, pas même Fréron.

Loin de vous haïr, je vous ai toujours plaints. Si j'ai été quelquefois un peu goguenard, comme l'était le bon pape Lambertini mon protecteur, je n'en suis pas moins sensible. Je pleurais à l'âge de seize ans quand on me disait qu'on avait brûlé à Lisbonne une mère et une fille pour avoir mangé debout un peu d'agneau cuit avec des laitues le quatorzième jour de la lune rousse; et je puis vous assurer que l'extrême beauté qu'on vantait dans cette fille n'entra point dans la source de mes larmes, quoiqu'elle dût

1. Les sept Lettres qui composent cette section formaient seules tout l'article JUIFS dans la première édition des *Questions sur l'Encyclopédie*, septième partie, 1771. (B.)

2. C'est sous ces trois noms que l'abbé Guénée donna le *Petit Commentaire* qui suit ses *Lettres de quelques juifs portugais et allemands*, publiées contre Voltaire en 1769. (G. A.)

— Voyez l'ouvrage intitulé *Un Chrétien contre six Juifs* (*Mélanges*, année 1776).

augmenter, dans les spectateurs, l'horreur pour les assassins et la pitié pour la victime.

Je ne sais comment je m'avisai de faire un poëme épique à l'âge de vingt ans. (Savez-vous ce que c'est qu'un poëme épique? pour moi, je n'en savais rien alors.) Le législateur Montesquieu n'avait point encore écrit ses *Lettres persanes*, que vous me reprochez d'avoir commentées [1], et j'avais déjà dit tout seul, en parlant d'un monstre que vos ancêtres ont bien connu, et qui a même encore aujourd'hui quelques dévots :

Il vient; le Fanatisme est son horrible nom,
Enfant dénaturé de la Religion;
Armé pour la défendre, il cherche à la détruire;
Et, reçu dans son sein, l'embrasse et le déchire.

C'est lui qui dans Raba, sur les bords de l'Arnon,
Guidait les descendants du malheureux Ammon,
Quand à Moloch, leur Dieu, des mères gémissantes
Offraient de leurs enfants les entrailles fumantes.
Il dicta de Jephté le serment inhumain;
Dans le cœur de sa fille il conduisit sa main :
C'est lui qui, de Calchas ouvrant la bouche impie,
Demanda par sa voix la mort d'Iphigénie.
France, dans tes forêts il habita longtemps.
A l'affreux Teutatès il offrit ton encens.
Tu n'as pas oublié ces sacrés homicides,
Qu'à tes indignes dieux présentaient tes druides.
Du haut du Capitole il criait aux païens :
Frappez, exterminez, déchirez les chrétiens.
Mais lorsqu'au fils de Dieu Rome enfin fut soumise,
Du Capitole en cendre il passa dans l'Église;
Et dans les cœurs chrétiens inspirant ses fureurs,
De martyrs qu'ils étaient, les fit persécuteurs.
Dans Londre il a formé la secte turbulente
Qui sur un roi trop faible a mis sa main sanglante;
Dans Madrid, dans Lisbonne, il allume ses feux,
Ces bûchers solennels où des juifs malheureux
Sont tous les ans en pompe envoyés par des prêtres
Pour n'avoir point quitté la foi de leurs ancêtres.

(*Henriade*, chant V.)

1. Les *Lettres persanes* parurent en 1721. La première édition de *la Henriade* (sous le titre de *la Ligue*) ne vit le jour qu'en 1723. Ce n'est que dans l'édition de Londres, 1728, que se trouvent pour la première fois les vers cités ici (et qui font partie du chant V de *la Henriade*). Les reproches des ennemis de Voltaire n'en sont pas moins ridicules. (B.)

Vous voyez bien que j'étais dès lors votre serviteur, votre ami, votre frère, quoique mon père et ma mère m'eussent conservé mon prépuce.

Je sais que l'instrument ou prépucé, ou déprépucé, a causé des querelles bien funestes. Je sais ce qu'il en a coûté à Pâris, fils de Priam, et à Ménélas, frère d'Agamemnon. J'ai assez lu vos livres pour ne pas ignorer que Sichem, fils d'Hémor, viola Dina, fille de Lia, laquelle n'avait que cinq ans tout au plus, mais qui était fort avancée pour son âge. Il voulut l'épouser; les enfants de Jacob, frères de la violée, la lui donnèrent en mariage à condition qu'il se ferait circoncire, lui et tout son peuple. Quand l'opération fut faite, et que tous les Sichemites, ou Sichimites étaient au lit dans les douleurs de cette besogne, les saints patriarches Simon et Lévi les égorgèrent tous l'un après l'autre. Mais après tout, je ne crois pas qu'aujourd'hui le prépuce doive produire de si abominables horreurs : je ne pense pas surtout que les hommes doivent se haïr, se détester, s'anathématiser, se damner réciproquement le samedi et le dimanche pour un petit bout de chair de plus ou de moins.

Si j'ai dit que quelques déprépucés ont rogné les espèces à Metz, à Francfort-sur-l'Oder et à Varsovie (ce dont je ne me souviens pas) [1], je leur en demande pardon : car, étant près de finir mon pèlerinage, je ne veux point me brouiller avec Israël.

J'ai l'honneur d'être, comme on dit,

Votre, etc.

DEUXIÈME LETTRE.

De l'antiquité des Juifs.

MESSIEURS,

Je suis toujours convenu, à mesure que j'ai lu quelques livres d'histoire pour m'amuser, que vous êtes une nation assez ancienne, et que vous datez de plus loin que les Teutons, les Celtes, les Welches, les Sicambres, les Bretons, les Slavons, les Anglais, et les Hurons. Je vous vois rassemblés en corps de peuple dans une capitale nommée tantôt Hershalaïm, tantôt Shaheb, sur la montagne Moriah, et sur la montagne Sion, auprès d'un désert, dans

1. C'est à Rome que Voltaire a placé des juifs rogneurs des espèces; voyez dans les *Mélanges*, année 1763, les *Dernières Paroles d'Épictète à son fils*.

un terrain pierreux, près d'un petit torrent qui est à sec six mois de l'année.

Lorsque vous commençâtes à vous affermir dans ce coin (je ne dirai pas de terre, mais de cailloux), il y avait environ deux siècles que Troie était détruite par les Grecs :

Médon était archonte d'Athènes ;

Ékestrates régnait dans Lacédémone ;

Latinus Silvius régnait dans le Latium ;

Osochor, en Égypte.

Les Indes étaient florissantes depuis une longue suite de siècles.

C'était le temps le plus illustre de la Chine ; l'empereur Tchinvang régnait avec gloire sur ce vaste empire ; toutes les sciences y étaient cultivées, et les annales publiques portent que le roi de la Cochinchine étant venu saluer cet empereur Tchinvang, il en reçut en présent une boussole. Cette boussole aurait bien servi à votre Salomon pour les flottes qu'il envoyait au beau pays d'Ophir, que personne n'a jamais connu.

Ainsi après les Chaldéens, les Syriens, les Perses, les Phéniciens, les Égyptiens, les Grecs, les Indiens, les Chinois, les Latins, les Toscans, vous êtes le premier peuple de la terre qui ait eu quelque forme de gouvernement connu.

Les Banians, les Guèbres, sont avec vous les seuls peuples qui, dispersés hors de leur patrie, ont conservé leurs anciens rites : car je ne compte pas les petites troupes égyptiennes qu'on appelait Zingari en Italie, Gipsies en Angleterre, Bohèmes en France, lesquelles avaient conservé les antiques cérémonies du culte d'Isis, le cistre, les cymbales, les crotales, la danse d'Isis, la prophétie, et l'art de voler les poules dans les basses-cours. Ces troupes sacrées commencent à disparaître de la face de la terre, tandis que leurs pyramides appartiennent encore aux Turcs, qui n'en seront pas peut-être toujours les maîtres[1] non plus que d'Hershalaïm : tant la figure de ce monde passe!

Vous dites que vous êtes établis en Espagne dès le temps de Salomon. Je le crois ; et même j'oserais penser que les Phéniciens purent y conduire quelques Juifs longtemps auparavant, lorsque vous fûtes esclaves en Phénicie après les horribles massacres que vous dites avoir été commis par Cartouche Josué et par Cartouche Caleb.

Vos livres disent en effet[2] que vous fûtes réduits en servitude

1. Allusion aux conquêtes récentes de Catherine II.
2. *Juges*, chapitre III. (*Note de Voltaire.*)

sous Chusan Rasathaïm, roi d'Aram-Naharaïm, pendant huit ans, et sous Églon[1], roi de Moab, pendant dix-huit ans; puis sous Jabin[2], roi de Chanaan pendant vingt ans; puis dans le petit canton de Madian dont vous étiez venus, et où vous vécûtes dans des cavernes pendant sept ans;

Puis en Galaad pendant dix-huit ans[3], quoique Jaïr votre prince eût trente fils, montés chacun sur un bel ânon;

Puis sous les Phéniciens, nommés par vous Philistins, pendant quarante ans, jusqu'à ce qu'enfin le seigneur Adonaï envoya Samson, qui attacha trois cents renards l'un à l'autre par la queue, et tua mille Phéniciens avec une mâchoire d'âne, de laquelle il sortit une belle fontaine d'eau pure, qui a été très-bien représentée à la Comédie-Italienne.

Voilà de votre aveu quatre-vingt-seize ans de captivité dans la terre promise. Or il est très-probable que les Tyriens, qui étaient les facteurs de toutes les nations, et qui naviguaient jusque sur l'Océan, achetèrent plusieurs esclaves juifs, et les menèrent à Cadix, qu'ils fondèrent. Vous voyez que vous êtes bien plus anciens que vous ne pensiez. Il est très-probable en effet que vous avez habité l'Espagne plusieurs siècles avant les Romains, les Goths, les Vandales, et les Maures.

Non-seulement je suis votre ami, votre frère, mais de plus votre généalogiste.

Je vous supplie, messieurs, d'avoir la bonté de croire que je n'ai jamais cru, que je ne crois point, et que je ne croirai jamais que vous soyez descendus de ces voleurs de grand chemin à qui le roi Actisanès fit couper le nez et les oreilles, et qu'il envoya, selon le rapport de Diodore de Sicile[4], dans le désert qui est entre le lac Sirbon et le mont Sinaï, désert affreux où l'on manque d'eau et de toutes les choses nécessaires à la vie. Ils firent des

1. C'est ce même Églon, roi de Moab, qui fut si saintement assassiné au nom du Seigneur par Aod l'ambidextre, lequel lui avait fait serment de fidélité; et c'est ce même Aod qui fut si souvent réclamé à Paris par les prédicateurs de la Ligue. *Il nous faut un Aod, il nous faut un Aod;* ils crièrent tant, qu'ils en trouvèrent un. (*Note de Voltaire.*)

2. C'est sous ce Jabin que la bonne femme Jahel assassina le capitaine Sisara, en lui enfonçant un clou dans la cervelle, lequel clou le cloua fort avant dans la terre. Quel maître clou et quelle maîtresse femme que cette Jahel! On ne lui peut comparer que Judith; mais Judith a paru bien supérieure : car elle coupa la tête à son amant, dans son lit, après lui avoir donné ses tendres faveurs. Rien n'est plus héroïque et plus édifiant. (*Id.*)

3. *Juges*, chapitre x. (*Id.*)

4. Diodore de Sicile, livre I, section II, chapitre XII. (*Id.*)

filets pour prendre des cailles, qui les nourrirent pendant quelques semaines, dans le temps du passage des oiseaux.

Des savants ont prétendu que cette origine s'accorde parfaitement avec votre histoire. Vous dites vous-mêmes que vous habitâtes ce désert, que vous y manquâtes d'eau, que vous y vécûtes de cailles, qui en effet y sont très-abondantes. Le fond de vos récits semble confirmer celui de Diodore de Sicile; mais je n'en crois que le *Pentateuque*. L'auteur ne dit point qu'on vous ait coupé le nez et les oreilles. Il me semble même (autant qu'il m'en peut souvenir, car je n'ai pas Diodore sous ma main) qu'on ne vous coupa que le nez. Je ne me souviens plus où j'ai lu que les oreilles furent de la partie; je ne sais point si c'est dans quelques fragments de Manéthon, cité par saint Éphrem.

Le secrétaire qui m'a fait l'honneur de m'écrire en votre nom [1] a beau m'assurer que vous volâtes pour plus de neuf millions d'effets en or monnayé ou orfévri, pour aller faire votre tabernacle dans le désert, je soutiens que vous n'emportâtes que ce qui vous appartenait légitimement, en comptant les intérêts à quarante pour cent, ce qui était le taux légitime.

Quoi qu'il en soit, je certifie que vous êtes d'une très-bonne noblesse, et que vous étiez seigneurs d'Hershalaïm longtemps avant qu'il fût question dans le monde de la maison de Souabe, de celles d'Anhalt, de Saxe et de Bavière.

Il se peut que les nègres d'Angola et ceux de Guinée soient beaucoup plus anciens que vous, et qu'ils aient adoré un beau serpent avant que les Égyptiens aient connu leur Isis et que vous ayez habité auprès du lac Sirbon ; mais les nègres ne nous ont pas encore communiqué leurs livres.

TROISIÈME LETTRE.

Sur quelques chagrins arrivés au peuple de Dieu.

Loin de vous accuser, messieurs, je vous ai toujours regardés avec compassion. Permettez-moi de vous rappeler ici ce que j'ai lu dans le discours préliminaire de l'*Essai sur les Mœurs et l'Esprit des nations* et sur l'Histoire générale [2]. On y trouve deux cent trente-neuf mille vingt Juifs égorgés les uns par les autres, depuis l'adoration du veau d'or jusqu'à la prise de l'arche par les Philis-

1. Voyez tome XIX, pages 161-62.
2. Voyez tome XI, page 118.

tins; laquelle coûta la vie à cinquante mille soixante et dix Juifs pour avoir osé regarder l'arche, tandis que ceux qui l'avaient prise si insolemment à la guerre en furent quittes pour des hémorroïdes et pour offrir à vos prêtres cinq rats d'or et cinq anus d'or[1]. Vous m'avouerez que deux cent trente-neuf mille vingt hommes massacrés par vos compatriotes, sans compter tout ce que vous perdîtes dans vos alternatives de guerre et de servitude, devaient faire un grand tort à une colonie naissante.

Comment puis-je ne pas vous plaindre en voyant dix de vos tribus absolument anéanties, ou peut-être réduites à deux cents familles, qu'on retrouve, dit-on, à la Chine et dans la Tartarie?

Pour les deux autres tribus, vous savez ce qui leur est arrivé. Souffrez donc ma compassion, et ne m'imputez pas de mauvaise volonté.

QUATRIÈME LETTRE.

Sur la femme à Michas.

Trouvez bon que je vous demande ici quelques éclaircissements sur un fait singulier de votre histoire; il est peu connu des dames de Paris et des personnes du bon ton.

Il n'y avait pas trente-huit ans que votre Moïse était mort, lorsque la femme à Michas, de la tribu de Benjamin, perdit onze cents sicles, qui valent, dit-on, environ six cents livres de notre monnaie. Son fils les lui rendit[2], sans que le texte nous apprenne s'il ne les avait pas volés. Aussitôt la bonne Juive en fait faire des idoles, et leur construit une petite chapelle ambulante selon l'usage. Un lévite de Bethléem s'offrit pour la desservir moyennant dix francs par an, deux tuniques, et *bouche à cour*, comme on disait autrefois.

Une tribu alors, qu'on appela depuis la *Tribu de Dan*, passa auprès de la maison de la Michas, en cherchant s'il n'y avait rien à piller dans le voisinage. Les gens de Dan sachant que la Michas

1. Plusieurs théologiens, qui sont la lumière du monde, ont fait des commentaires sur ces rats d'or et sur ces anus d'or. Ils disaient que les metteurs en œuvre philistins étaient bien adroits; qu'il est très-difficile de sculpter en or un trou du cul bien reconnaissable sans y joindre deux fesses, et que c'était une étrange offrande au Seigneur qu'un trou du cul. D'autres théologiens disent que c'était aux sodomites à présenter cette offrande. Mais enfin ils ont abandonné cette dispute. Ils s'occupent aujourd'hui de convulsions, de billets de confession, et d'extrême-onction donnée la baïonnette au bout du fusil. (*Note de Voltaire.*)

2. *Juges*, chapitre XVII. (*Id.*)

avait chez elle un prêtre, un voyant, un devin, un rhoé, s'enquirent de lui si leur voyage serait heureux, s'il y aurait quelque bon coup à faire. Le lévite leur promit un plein succès. Ils commencèrent par voler la chapelle de la Michas, et lui prirent jusqu'à son lévite. La Michas et son mari eurent beau crier : *Vous emportez mes dieux, et vous me volez mon prêtre,* on les fit taire, et on alla mettre tout à feu et à sang, par dévotion, dans la petite bourgade de Dan, dont la tribu prit le nom.

Ces flibustiers conservèrent une grande reconnaissance pour les dieux de la Michas, qui les avaient si bien servis. Ces idoles furent placées dans un beau tabernacle. La foule des dévots augmenta, il fallut un nouveau prêtre : il s'en présenta un.

Ceux qui ne connaissent pas votre histoire ne devineront jamais qui fut ce chapelain. Vous le savez, messieurs, c'était le propre petit-fils de Moïse, un nommé Jonathan, fils de Gerson, fils de Moïse et de la fille à Jéthro.

Vous conviendrez avec moi que la famille de Moïse était un peu singulière. Son frère, à l'âge de cent ans, jette un veau d'or en fonte, et l'adore ; son petit-fils se fait aumônier des idoles pour de l'argent. Cela ne prouverait-il pas que votre religion n'était pas encore faite, et que vous tâtonnâtes longtemps avant d'être de parfaits Israélites tels que vous l'êtes aujourd'hui ?

Vous répondez à ma question que notre saint Pierre Simon Barjone en a fait autant, et qu'il commença son apostolat par renier son maître. Je n'ai rien à répliquer, sinon qu'il faut toujours se défier de soi. Et je me défie si fort de moi-même que je finis ma lettre en vous assurant de toute mon indulgence, et en vous demandant la vôtre.

CINQUIÈME LETTRE.

Assassinats juifs. Les Juifs ont-ils été anthropophages ? Leurs mères ont-elles couché avec des boucs ? Les pères et mères ont-ils immolé leurs enfants ? Et de quelques autres belles actions du peuple de Dieu.

MESSIEURS,

J'ai un peu gourmandé votre secrétaire : il n'est pas dans la civilité de gronder les valets d'autrui devant leurs maîtres ; mais l'ignorance orgueilleuse révolte dans un chrétien qui se fait valet d'un Juif. Je m'adresse directement à vous pour n'avoir plus affaire à votre livrée.

CALAMITÉS JUIVES ET GRANDS ASSASSINATS.

Permettez-moi d'abord de m'attendrir sur toutes vos calamités : car, outre les deux cent trente-neuf mille vingt Israélites tués par l'ordre du Seigneur, je vois la fille de Jephté immolée par son père. *Il lui fit comme il l'avait voué.* Tournez-vous de tous les sens; tordez le texte, disputez contre les Pères de l'Église : il lui fit comme il avait voué ; et il avait voué d'égorger sa fille pour remercier le Seigneur. Belle action de grâces !

Oui, vous avez immolé des victimes humaines au Seigneur; mais consolez-vous : je vous ai dit souvent que nos Welches et toutes les nations en firent autant autrefois[1]. Voilà M. de Bougainville qui revient de l'île de Taïti, de cette île de Cythère dont les habitants paisibles, doux, humains, hospitaliers, offrent aux voyageurs tout ce qui est en leur pouvoir, les fruits les plus délicieux, et les filles les plus belles, les plus faciles de la terre. Mais ces peuples ont leurs jongleurs, et ces jongleurs les forcent à sacrifier leurs enfants à des magots qu'ils appellent leurs dieux.

Je vois soixante et dix frères d'Abimélech écrasés sur une même pierre par cet Abimélech, fils de Gédéon et d'une coureuse. Ce fils de Gédéon était mauvais parent; et ce Gédéon, l'ami de Dieu, était bien débauché.

Votre lévite qui vient sur son âne à Gabaa ; les Gabaonites qui veulent le violer, sa pauvre femme qui est violée à sa place, et qui meurt à la peine ; la guerre civile qui en est la suite, toute votre tribu de Benjamin exterminée, à six cents hommes près, me font une peine que je ne puis vous exprimer.

Vous perdez tout d'un coup cinq belles villes que le Seigneur vous destinait au bout du lac de Sodome, et cela pour un attentat inconcevable contre la pudeur de deux anges. En vérité, c'est bien pis que ce dont on accuse vos mères avec les boucs. Comment n'aurais-je pas la plus grande pitié pour vous quand je vois le meurtre, la sodomie, la bestialité, constatés chez vos ancêtres, qui sont nos premiers pères spirituels et nos proches parents selon la chair? Car enfin, si vous descendez de Sem, nous descendons de son frère Japhet ; nous sommes évidemment cousins.

ROITELETS OU MELCHIM JUIFS.

Votre Samuel avait bien raison de ne pas vouloir que vous eussiez des roitelets : car presque tous vos roitelets sont des assas-

1. Voyez tome XI, pages 103 et 169.

sins, à commencer par David, qui assassine Miphiboseth, fils de Jonathas, son tendre ami, « qu'il aimait d'un amour plus grand que l'amour des femmes » ; qui assassine Uriah, le mari de sa Bethsabée ; qui assassine jusqu'aux enfants qui tettent, dans les villages alliés de son protecteur Achis ; qui commande en mourant qu'on assassine Joab son général, et Séméi, son conseiller; à commencer, dis-je, par ce David et par Salomon, qui assassine son propre frère Adonias embrassant en vain l'autel ; et à finir par Hérode le Grand qui assassine son beau-frère, sa femme, tous ses parents, et ses enfants même.

Je ne vous parle pas des quatorze mille petits garçons que votre roitelet, ce grand Hérode, fit égorger dans le village de Bethléem ; ils sont enterrés, comme vous savez, à Cologne avec nos onze mille vierges ; et on voit encore un de ces enfants tout entier. Vous ne croyez pas à cette histoire authentique, parce qu'elle n'est pas dans votre canon, et que votre Flavius Josèphe n'en a rien dit. Je ne vous parle pas des onze cent mille hommes tués dans la seule ville de Jérusalem pendant le siége qu'en fit Titus.

Par ma foi, la nation chérie est une nation bien malheureuse.

SI LES JUIFS ONT MANGÉ DE LA CHAIR HUMAINE.

Parmi vos calamités, qui m'ont fait tant de fois frémir, j'ai toujours compté le malheur que vous avez eu de manger de la chair humaine. Vous dites que cela n'est arrivé que dans les grandes occasions, que ce n'est pas vous que le Seigneur invitait à sa table pour manger le cheval et le cavalier, que c'étaient les oiseaux qui étaient les convives ; je le veux croire[1].

SI LES DAMES JUIVES COUCHÈRENT AVEC DES BOUCS.

Vous prétendez que vos mères n'ont pas couché avec des boucs, ni vos pères avec des chèvres. Mais dites-moi, messieurs, pourquoi vous êtes le seul peuple de la terre à qui les lois aient jamais fait une pareille défense ? Un législateur se serait-il jamais avisé de promulguer cette loi bizarre, si le délit n'avait pas été commun ?

SI LES JUIFS IMMOLÈRENT DES HOMMES.

Vous osez assurer que vous n'immoliez pas des victimes humaines au Seigneur ; et qu'est-ce donc que le meurtre de la

1. Voyez l'article ANTHROPOPHAGES.

fille de Jephté, réellement immolée, comme nous l'avons déjà prouvé[1] par vos propres livres ?

Comment expliquerez-vous l'anathème des trente-deux pucelles qui furent le partage du Seigneur quand vous prîtes chez les Madianites trente-deux mille pucelles et soixante et un mille ânes ? Je ne vous dirai pas ici qu'à ce compte il n'y avait pas deux ânes par pucelle ; mais je vous demanderai ce que c'était que cette part du Seigneur. Il y eut, selon votre livre des *Nombres*, seize mille filles pour vos soldats, seize mille filles pour vos prêtres ; et sur la part des soldats on préleva trente-deux filles pour le Seigneur. Qu'en fit-on ? vous n'aviez point de religieuses. Qu'est-ce que la part du Seigneur dans toutes vos guerres, sinon du sang ?

Le prêtre Samuel ne hacha-t-il pas en morceaux le roitelet Agag, à qui le roitelet Saül avait sauvé la vie ? Ne le sacrifia-t-il pas comme la part du Seigneur ?

Ou renoncez à vos livres, auxquels je crois fermement, selon la décision de l'Église, ou avouez que vos pères ont offert à Dieu des fleuves de sang humain, plus que n'a jamais fait aucun peuple du monde.

DES TRENTE-DEUX MILLE PUCELLES, DES SOIXANTE ET QUINZE MILLE BŒUFS, ET DU FERTILE DÉSERT DE MADIAN.

Que votre secrétaire cesse de tergiverser, d'équivoquer, sur le camp des Madianites et sur leurs villages. Je me soucie bien que ce soit dans un camp ou dans un village de cette petite contrée misérable et déserte que votre prêtre-boucher Éléazar, général des armées juives, ait trouvé soixante et douze mille bœufs, soixante et un mille ânes, six cent soixante et quinze mille brebis, sans compter les béliers et les agneaux !

Or, si vous prîtes trente-deux mille petites filles, il y avait apparemment autant de petits garçons, autant de pères et de mères. Cela irait probablement à cent vingt-huit mille captifs, dans un désert où l'on ne boit que de l'eau saumâtre, où l'on manque de vivres, et qui n'est habité que par quelques Arabes vagabonds, au nombre de deux ou trois mille tout au plus. Vous remarquerez d'ailleurs que ce pays affreux n'a pas plus de huit lieues de long et de large sur toutes les cartes.

Mais qu'il soit aussi grand, aussi fertile, aussi peuplé que la

1. Au mot JEPHTÉ, page 497.

Normandie ou le Milanais, cela ne m'importe : je m'en tiens au texte, qui dit que la part du Seigneur fut de trente-deux filles. Confondez tant qu'il vous plaira le Madian près de la mer Rouge avec le Madian près de Sodome, je vous demanderai toujours compte de mes trente-deux pucelles.

Votre secrétaire a-t-il été chargé par vous de supputer combien de bœufs et de filles peut nourrir le beau pays de Madian ?

J'habite un canton, messieurs, qui n'est pas la terre promise ; mais nous avons un lac beaucoup plus beau que celui de Sodome. Notre sol est d'une bonté très-médiocre. Votre secrétaire me dit qu'un arpent de Madian peut nourrir trois bœufs ; je vous assure, messieurs, que chez moi un arpent ne nourrit qu'un bœuf. Si votre secrétaire veut tripler le revenu de mes terres, je lui donnerai de bons gages, et je ne le payerai pas en rescriptions sur les receveurs généraux. Il ne trouvera pas dans tout le pays de Madian une meilleure condition que chez moi. Mais malheureusement cet homme ne s'entend pas mieux en bœufs qu'en veaux d'or.

A l'égard des trente-deux mille pucelages, je lui en souhaite. Notre petit pays est de l'étendue de Madian ; il contient environ quatre mille ivrognes, une douzaine de procureurs, deux hommes d'esprit, et quatre mille personnes du beau sexe, qui ne sont pas toutes jolies. Tout cela monte à environ huit mille personnes, supposé que le greffier qui m'a produit ce compte n'ait pas exagéré de moitié, selon la coutume. Vos prêtres et les nôtres auraient peine à trouver dans mon pays trente-deux mille pucelles pour leur usage. C'est ce qui me donne de grands scrupules sur les dénombrements du peuple romain, du temps que son empire s'étendait à quatre lieues du mont Tarpéien, et que les Romains avaient une poignée de foin au haut d'une perche pour enseigne. Peut-être ne savez-vous pas que les Romains passèrent cinq cents années à piller leurs voisins avant que d'avoir aucun historien, et que leurs dénombrements sont fort suspects ainsi que leurs miracles.

A l'égard des soixante et un mille ânes qui furent le prix de vos conquêtes en Madian, c'est assez parler d'ânes.

DES ENFANTS JUIFS IMMOLÉS PAR LEURS MÈRES.

Je vous dis que vos pères ont immolé leurs enfants, et j'appelle en témoignage vos prophètes. Isaïe leur reproche ce crime de can-

nibales [1]: « Vous immolez aux dieux vos enfants dans des torrents, sous des pierres. »

Vous m'allez dire que ce n'était pas au Seigneur Adonaï que les femmes sacrifiaient les fruits de leurs entrailles, que c'était à quelque autre dieu. Il importe bien vraiment que vous ayez appelé Melkom, ou Sadaï, ou Baal, ou Adonaï, celui à qui vous immoliez vos enfants; ce qui importe, c'est que vous ayez été des parricides. C'était, dites-vous, à des idoles étrangères que vos pères faisaient ces offrandes : eh bien, je vous plains encore davantage de descendre d'aïeux parricides et d'idolâtres. Je gémirai avec vous de ce que vos pères furent toujours idolâtres pendant quarante ans dans le désert de Sinaï, comme le disent expressément Jérémie, Amos, et saint Étienne.

Vous étiez idolâtres du temps des juges, et le petit-fils de Moïse était prêtre de la tribu de Dan, idolâtre tout entière comme nous l'avons vu [2] : car il faut insister, inculquer; sans quoi tout s'oublie.

Vous étiez idolâtres sous vos rois ; vous n'avez été fidèles à un seul Dieu qu'après qu'Esdras eut restauré vos livres. C'est là que votre véritable culte non interrompu commence. Et, par une providence incompréhensible de l'Être suprême, vous avez été les plus malheureux de tous les hommes depuis que vous avez été les plus fidèles, sous les rois de Syrie, sous les rois d'Égypte, sous Hérode l'Iduméen, sous les Romains, sous les Persans, sous les Arabes, sous les Turcs, jusqu'au temps où vous me faites l'honneur de m'écrire, et où j'ai celui de vous répondre.

SIXIÈME LETTRE.

Sur la beauté de la terre promise.

Ne me reprochez pas de ne vous point aimer : je vous aime tant que je voudrais que vous fussiez tous dans Hershalaïm au lieu des Turcs qui dévastent tout votre pays, et qui ont bâti cependant une assez belle mosquée sur les fondements de votre temple, et sur la plate-forme construite par votre Hérode.

Vous cultiveriez ce malheureux désert comme vous l'avez cultivé autrefois; vous porteriez encore de la terre sur la croupe de vos montagnes arides; vous n'auriez pas beaucoup de blé, mais

1. Isaïe, chapitre LVII, v. 5. (*Note de Voltaire.*)
2. Lettre IV, page 532.

vous auriez d'assez bonnes vignes, quelques palmiers, des oliviers, et des pâturages.

Quoique la Palestine n'égale pas la Provence, et que Marseille seule soit supérieure à toute la Judée, qui n'avait pas un port de mer ; quoique la ville d'Aix soit dans une situation incomparablement plus belle que Jérusalem, vous pourriez faire de votre terrain à peu près ce que les Provençaux ont fait du leur. Vous exécuteriez à plaisir dans votre détestable jargon votre détestable musique.

Il est vrai que vous n'auriez point de chevaux, parce qu'il n'y a que des ânes vers Hershalaïm, et qu'il n'y a jamais eu que des ânes. Vous manqueriez souvent de froment, mais vous en tireriez d'Égypte ou de la Syrie.

Vous pourriez voiturer des marchandises à Damas, à Séide, sur vos ânes, ou même sur des chameaux que vous ne connûtes jamais du temps de vos Melchim, et qui vous seraient d'un grand secours. Enfin, un travail assidu, pour lequel l'homme est né, rendrait fertile cette terre que les seigneurs de Constantinople et de l'Asie Mineure négligent.

Elle est bien mauvaise, cette terre promise. Connaissez-vous saint Jérôme? C'était un prêtre chrétien ; vous ne lisez point les livres de ces gens-là. Cependant il a demeuré très-longtemps dans votre pays ; c'était un très-docte personnage, peu endurant à la vérité, et prodigue d'injures quand il était contredit, mais sachant votre langue mieux que vous, parce qu'il était bon grammairien. L'étude était sa passion dominante, la colère n'était que la seconde. Il s'était fait prêtre avec son ami Vincent, à condition qu'ils ne diraient jamais la messe ni vêpres[1], de peur d'être trop interrompus dans leurs études : car, étant directeurs de femmes et de filles, s'ils avaient été obligés encore de vaquer aux œuvres presbytérales, il ne leur serait pas resté deux heures dans la journée pour le grec, le chaldéen, et l'idiome judaïque. Enfin, pour avoir plus de loisir, Jérôme se retira tout à fait chez les Juifs à Bethléem, comme l'évêque d'Avranches, Huet, se retira chez les jésuites à la maison professe, rue Saint-Antoine, à Paris.

Jérôme se brouilla, il est vrai, avec l'évêque de Jérusalem nommé Jean, avec le célèbre prêtre Ruffin, avec plusieurs de ses amis : car, ainsi que je l'ai déjà dit, Jérôme était colère et plein d'amour-propre ; et saint Augustin l'accuse d'être inconstant et

1. C'est-à-dire qu'ils ne feraient aucune fonction sacerdotale. (*Note de Voltaire.*)

léger[1] ; mais enfin il n'en était pas moins saint, il n'en était pas moins docte ; son témoignage n'en est pas moins recevable sur la nature du misérable pays dans lequel son ardeur pour l'étude et sa mélancolie l'avaient confiné.

Ayez la complaisance de lire sa lettre à Dardanus, écrite l'an 414 de notre ère vulgaire, qui est, suivant le comput juif, l'an du monde 400, ou 4001, ou 4003, ou 4004, comme on voudra.

« [2] Je prie ceux qui prétendent que le peuple juif, après sa sortie d'Égypte, prit possession de ce pays, qui est devenu pour nous, par la passion et la résurrection du Sauveur, une véritable terre de promesse ; je les prie, dis-je, de nous faire voir ce que ce peuple en a possédé. Tout son domaine ne s'étendait que depuis Dan jusqu'à Bersabée, c'est-à-dire l'espace de cent soixante milles de longueur. L'Écriture sainte n'en donne pas davantage à David et à Salomon... J'ai honte de dire quelle est la largeur de la terre promise, et je crains que les païens ne prennent de là occasion de blasphémer. On ne compte que quarante et six milles depuis Joppé jusqu'à notre petit bourg de Bethléem, après quoi on ne trouve plus qu'un affreux désert. »

Lisez aussi la lettre à une de ses dévotes, où il dit qu'il n'y a que des cailloux et point d'eau à boire de Jérusalem à Bethléem; mais plus loin, vers le Jourdain, vous auriez d'assez bonnes vallées dans ce pays hérissé de montagnes pelées. C'était véritablement une contrée de lait et de miel, comme vous disiez, en comparaison de l'abominable désert d'Horeb et de Sinaï, dont vous êtes originaires. La Champagne pouilleuse est la terre promise par rapport à certains terrains des landes de Bordeaux. Les bords de l'Aar sont la terre promise en comparaison des petits cantons suisses. Toute la Palestine est un fort mauvais terrain en comparaison de l'Égypte, dont vous dites que vous sortîtes en voleurs; mais c'est un pays délicieux si vous le comparez aux déserts de Jérusalem, de Nazareth, de Sodome, d'Horeb, de Sinaï, de Cadès-Barné, etc.

Retournez en Judée le plus tôt que vous pourrez. Je vous demande seulement deux ou trois familles hébraïques pour établir au mont Krapack, où je demeure, un petit commerce nécessaire. Car si vous êtes de très-ridicules théologiens (et nous aussi), vous êtes des commerçants très-intelligents, ce que nous ne sommes pas.

1. En récompense, Jérôme écrit à Augustin dans sa cent quatorzième lettre : « Je n'ai point critiqué vos ouvrages, car je ne les ai jamais lus ; et si je voulais les critiquer, je pourrais vous faire voir que vous n'entendez point les Pères grecs... Vous ne savez pas même ce dont vous parlez. » (*Note de Voltaire.*)

2. Lettre très-importante de Jérôme. (*Id.*)

SEPTIÈME LETTRE.

Sur la charité que le peuple de Dieu et les chrétiens doivent avoir les uns pour les autres.

Ma tendresse pour vous n'a plus qu'un mot à vous dire. Nous vous avons pendus entre deux chiens pendant des siècles ; nous vous avons arraché les dents pour vous forcer à nous donner votre argent ; nous vous avons chassés plusieurs fois par avarice, et nous vous avons rappelés par avarice et par bêtise ; nous vous faisons payer encore dans plus d'une ville la liberté de respirer l'air ; nous vous avons sacrifiés à Dieu dans plus d'un royaume ; nous vous avons brûlés en holocaustes : car je ne veux pas, à votre exemple, dissimuler que nous ayons offert à Dieu des sacrifices de sang humain. Toute la différence est que nos prêtres vous ont fait brûler par des laïques, se contentant d'appliquer votre argent à leur profit, et que vos prêtres ont toujours immolé les victimes humaines de leurs mains sacrées. Vous fûtes des monstres de cruauté et de fanatisme en Palestine, nous l'avons été dans notre Europe : oublions tout cela, mes amis.

Voulez-vous vivre paisibles, imitez les Banians et les Guèbres : ils sont beaucoup plus anciens que vous, ils sont dispersés comme vous, ils sont sans patrie comme vous. Les Guèbres surtout, qui sont les anciens Persans, sont esclaves comme vous après avoir été longtemps vos maîtres. Ils ne disent mot : prenez ce parti. Vous êtes des animaux calculants ; tâchez d'être des animaux pensants.

JULIEN.

SECTION PREMIÈRE [1].

SECTION II [2].

Qu'on suppose un moment que Julien a quitté les faux dieux pour la religion chrétienne ; qu'alors on examine en lui l'homme,

1. Dans l'édition de 1767 (fin 1766) du *Dictionnaire philosophique*, l'article JULIEN se composait du morceau que Voltaire reproduisit avec additions et sous le titre de *Portrait de l'empereur Julien*, en tête de son édition du *Discours sur l'empereur Julien* (voyez les *Mélanges*, année 1769). C'est ce morceau qui, dans l'édition de Kehl et quelques autres, faisait ici la première section. (B.)

2. Ce qui compose cette seconde section a paru dans la *Suite des Mélanges* (4e partie), 1756. (B.)

le philosophe, et l'empereur, et qu'on cherche le prince qu'on osera lui préférer. S'il eût vécu seulement dix ans de plus, il y a grande apparence qu'il eût donné une tout autre forme à l'Europe que celle qu'elle a aujourd'hui.

La religion chrétienne a dépendu de sa vie : les efforts qu'il fit pour la détruire ont rendu son nom exécrable aux peuples qui l'ont embrassée. Les prêtres chrétiens ses contemporains l'accusèrent de presque tous les crimes, parce qu'il avait commis le plus grand de tous à leurs yeux, celui de les abaisser. Il n'y a pas encore longtemps qu'on ne citait son nom qu'avec l'épithète d'*Apostat;* et c'est peut-être le plus grand effort de la raison qu'on ait enfin cessé de le désigner de ce surnom injurieux. Les bonnes études ont amené l'esprit de tolérance chez les savants. Qui croirait que dans un *Mercure* de Paris de l'année 1741, l'auteur reprend vivement un écrivain d'avoir manqué aux bienséances les plus communes en appelant cet empereur Julien l'*Apostat* ? Il y a cent ans que quiconque ne l'eût pas traité d'apostat eût été traité d'athée.

Ce qui est très-singulier et très-vrai, c'est que si vous faites abstraction des disputes entre les païens et les chrétiens, dans lesquelles il prit parti ; si vous ne suivez cet empereur ni dans les églises chrétiennes ni aux temples idolâtres ; si vous le suivez dans sa maison, dans les camps, dans les batailles, dans ses mœurs, dans sa conduite, dans ses écrits, vous le trouvez partout égal à Marc-Aurèle. Ainsi cet homme, qu'on a peint abominable, est peut-être le premier des hommes, ou du moins le second. Toujours sobre, toujours tempérant, n'ayant jamais eu de maîtresses, couchant sur une peau d'ours, et y donnant, à regret encore, peu d'heures au sommeil, partageant son temps entre l'étude et les affaires, généreux, capable d'amitié, ennemi du faste, on l'eût admiré s'il n'eût été que particulier.

Si on regarde en lui le héros, on le voit toujours à la tête des troupes, rétablissant la discipline militaire sans rigueur, aimé des soldats, et les contenant ; conduisant presque toujours à pied ses armées, et leur donnant l'exemple de toutes les fatigues ; toujours victorieux dans toutes ses expéditions jusqu'au dernier moment de sa vie, et mourant enfin en faisant fuir les Perses. Sa mort fut d'un héros, et ses dernières paroles d'un philosophe. « Je me soumets, dit-il, avec joie aux décrets éternels du Ciel, convaincu que celui qui est épris de la vie quand il faut mourir est plus lâche que celui qui voudrait mourir quand il faut vivre. » Il s'entretient à sa dernière heure de l'immortalité

de l'âme; nuls regrets, nulle faiblesse; il ne parle que de sa soumission à la Providence. Qu'on songe que c'est un empereur de trente-deux ans qui meurt ainsi, et qu'on voie s'il est permis d'insulter sa mémoire.

Si on le considère comme empereur, on le voit refuser le titre de *dominus* qu'affectait Constantin, soulager les peuples, diminuer les impôts, encourager les arts, réduire à soixante et dix onces ces présents de couronnes d'or de trois à quatre cents marcs, que ses prédécesseurs exigeaient de toutes les villes, faire observer les lois, contenir ses officiers et ses ministres, et prévenir toute corruption.

Dix soldats chrétiens complotent de l'assassiner; ils sont découverts, et Julien leur pardonne. Le peuple d'Antioche, qui joignait l'insolence à la volupté, l'insulte; il ne s'en venge qu'en homme d'esprit, et, pouvant lui faire sentir la puissance impériale, il ne fait sentir à ce peuple que la supériorité de son génie. Comparez à cette conduite les supplices que Théodose (dont on a presque fait un saint) étale dans Antioche, tous les citoyens de Thessalonique égorgés pour un sujet à peu près semblable; et jugez entre ces deux hommes.

Des écrivains qu'on nomme Pères de l'Église, Grégoire de Nazianze et Théodoret, ont cru qu'il fallait le calomnier, parce qu'il avait quitté la religion chrétienne. Ils n'ont pas songé que le triomphe de cette religion était de l'emporter sur un grand homme, et même sur un sage, après avoir résisté aux tyrans. L'un dit qu'il remplit Antioche de sang, par une vengeance barbare. Comment un fait si public eût-il échappé à tous les autres historiens? On sait qu'il ne versa dans Antioche que le sang des victimes. Un autre ose assurer qu'avant d'expirer il jeta son sang contre le ciel, et s'écria : *Tu as vaincu, Galiléen.* Comment un conte aussi insipide a-t-il pu être accrédité? Était-ce contre des chrétiens qu'il combattait? et une telle action et de tels mots étaient-ils dans son caractère?

Des esprits plus sensés que les détracteurs de Julien demanderont comment il peut se faire qu'un homme d'État tel que lui, un homme de tant d'esprit, un vrai philosophe, pût quitter le christianisme, dans lequel il avait été élevé, pour le paganisme, dont il devait sentir l'absurdité et le ridicule. Il semble que si Julien écouta trop sa raison contre les mystères de la religion chrétienne, il devait écouter bien davantage cette même raison, plus éclairée contre les fables des païens.

Peut-être en suivant le cours de sa vie, et en observant son

caractère, on verra ce qui lui inspira tant d'aversion contre le christianisme. L'empereur Constantin, son grand-oncle, qui avait mis la nouvelle religion sur le trône, s'était souillé du meurtre de sa femme, de son fils, de son beau-frère, de son neveu, et de son beau-père. Les trois enfants de Constantin commencèrent leur funeste règne par égorger leur oncle et leurs cousins. On ne vit ensuite que des guerres civiles et des meurtres. Le père, le frère aîné de Julien, tous ses parents, et lui-même encore enfant, furent condamnés à périr par Constance. son oncle. Il échappa à ce massacre général. Ses premières années se passèrent dans l'exil; et enfin il ne dut la conservation de sa vie, sa fortune et le titre de césar qu'à l'impératrice Eusébie, femme de son oncle Constance, qui, après avoir eu la cruauté de proscrire son enfance, eut l'imprudence de le faire césar, et ensuite l'imprudence plus grande de le persécuter.

Il fut témoin d'abord de l'insolence avec laquelle un évêque traita Eusébie sa bienfaitrice : c'était un nommé Léontius, évêque de Tripoli. Il fit dire à l'impératrice qu'il « n'irait point la voir, à moins qu'elle ne le reçût d'une manière conforme à son caractère épiscopal, qu'elle vînt au-devant de lui jusqu'à la porte, qu'elle reçût sa bénédiction en se courbant, et qu'elle se tînt debout jusqu'à ce qu'il lui permît de s'asseoir ». Les pontifes païens n'en usaient point ainsi avec les impératrices. Une vanité si brutale dut faire des impressions profondes dans l'esprit d'un jeune homme, amoureux déjà de la philosophie et de la simplicité.

S'il se voyait dans une famille chrétienne, c'était dans une famille fameuse par des parricides; s'il voyait des évêques de cour, c'étaient des audacieux et des intrigants, qui tous s'anathématisaient les uns les autres; les partis d'Arius et d'Athanase remplissaient l'empire de confusion et de carnage. Les païens, au contraire, n'avaient jamais eu de querelle de religion. Il est donc naturel que Julien, élevé d'ailleurs par des philosophes païens, fortifiât dans son cœur, par leurs discours, l'aversion qu'il devait avoir pour la religion chrétienne. Il n'est pas plus étrange de voir Julien quitter le christianisme pour les faux dieux, que de voir Constantin quitter les faux dieux pour le christianisme. Il est fort vraisemblable que tous les deux changèrent par intérêt d'État, et que cet intérêt se mêla dans l'esprit de Julien à la fierté indocile d'une âme stoïque.

Les prêtres païens n'avaient point de dogmes ; ils ne forçaient point les hommes à croire l'incroyable; ils ne demandaient que des sacrifices, et ces sacrifices n'étaient point commandés sous

des peines rigoureuses; ils ne se disaient point le premier ordre de l'État, ne formaient point un État dans l'État, et ne se mêlaient point du gouvernement. Voilà bien des motifs pour engager un homme du caractère de Julien à se déclarer pour eux. Il avait besoin d'un parti; et s'il ne se fût piqué que d'être stoïcien, il aurait eu contre lui les prêtres des deux religions, et tous les fanatiques de l'une et de l'autre. Le peuple n'aurait pu alors supporter qu'un prince se contentât de l'adoration pure d'un être pur, et de l'observation de la justice. Il fallut opter entre deux partis qui se combattaient. Il est donc à croire que Julien se soumit aux cérémonies païennes, comme la plupart des princes et des grands vont dans les temples : ils y sont menés par le peuple même, et sont forcés de paraître souvent ce qu'ils ne sont pas; d'être en public les premiers esclaves de la crédulité. Le sultan des Turcs doit bénir Omar, le sophi de Perse doit bénir Ali; Marc-Aurèle lui-même s'était fait initier aux mystères d'Éleusis.

Il ne faut donc pas être surpris que Julien ait avili sa raison jusqu'à descendre à des pratiques superstitieuses; mais on ne peut concevoir que de l'indignation contre Théodoret, qui seul de tous les historiens rapporte qu'il sacrifia une femme dans le temple de la Lune à Carrès. Ce conte infâme doit être mis avec ce conte absurde d'Ammien, que le génie de l'empire apparut à Julien avant sa mort; et avec cet autre conte non moins ridicule, que, quand Julien voulut faire rebâtir le temple de Jérusalem, il sortit de terre des globes de feu qui consumèrent tous les ouvrages et les ouvriers.

Iliacos intra muros peccatur et extra.

(Hor., liv. I, ép. II, 16.)

Les chrétiens et les païens débitaient également des fables sur Julien; mais les fables des chrétiens, ses ennemis, étaient toutes calomnieuses. Qui pourra jamais se persuader qu'un philosophe ait immolé une femme à la Lune, et déchiré de ses mains ses entrailles? Une telle horreur est-elle dans le caractère d'un stoïcien rigide?

Il ne fit jamais mourir aucun chrétien : il ne leur accordait point de faveurs; mais il ne les persécutait pas. Il les laissait jouir de leurs biens comme empereur juste, et écrivait contre eux comme philosophe. Il leur défendait d'enseigner dans les écoles les auteurs profanes, qu'eux-mêmes voulaient décrier : ce n'était pas être persécuteur. Il leur permettait l'exercice de leur religion, et les empêchait de se déchirer par leurs querelles sanglantes :

c'était les protéger. Ils ne devaient donc lui faire d'autre reproche que de les avoir quittés et de n'être pas de leur avis; cependant ils trouvèrent le moyen de rendre exécrable à la postérité un prince dont le nom aurait été cher à l'univers sans son changement de religion.

SECTION III[1].

Quoique nous ayons déjà parlé de Julien, à l'article Apostat; quoique nous ayons, à l'exemple de tous les sages, déploré le malheur horrible qu'il eut de n'être pas chrétien, et que d'ailleurs nous ayons rendu justice à toutes ses vertus, cependant nous sommes forcés d'en dire encore un mot.

C'est à l'occasion d'une imposture aussi absurde qu'atroce que nous avons lue par hasard dans un de ces petits dictionnaires dont la France est inondée aujourd'hui, et qu'il est malheureusement trop aisé de faire. Ce dictionnaire théologique est d'un ex-jésuite nommé Paulian[2]; il répète cette fable si décréditée que l'empereur Julien, blessé à mort en combattant contre les Perses, jeta son sang contre le ciel, en s'écriant : *Tu as vaincu, Galilæe*; fable qui se détruit d'elle-même, puisque Julien fut vainqueur dans le combat, et que certainement Jésus-Christ n'était pas le dieu des Perses.

Cependant Paulian ose affirmer que le fait est incontestable. Et sur quoi l'affirme-t-il ? Sur ce que Théodoret, l'auteur de tant d'insignes mensonges, le rapporte; encore ne le rapporte-t-il que comme un bruit vague : il se sert du mot *on dit*[3]. Ce conte est digne des calomniateurs qui écrivirent que Julien avait sacrifié une femme à la Lune, et qu'on trouva après sa mort un grand coffre rempli de têtes, parmi ses meubles.

Ce n'est pas le seul mensonge et la seule calomnie dont cet ex-jésuite Paulian se soit rendu coupable. Si ces malheureux savaient quel tort ils font à notre sainte religion, en cherchant à l'appuyer par l'imposture et par les injures grossières qu'ils vomissent contre les hommes les plus respectables, ils seraient moins audacieux et moins emportés; mais ce n'est pas la religion qu'ils veulent soutenir : ils veulent gagner de l'argent par leurs libelles, et, désespérant d'être lus par les gens du monde, ils compilent,

1. Dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, septième partie, 1771, tout l'article se composait de cette seule section. (B.)

2. *Dictionnaire philosopho-théologique portatif* (par Paulian), 1770, un volume in-8°. Voyez l'Avertissement de Beuchot, tome XVII.

3. Théodoret, chapitre xxv. (*Note de Voltaire.*)

compilent, compilent du fatras théologique, dans l'espérance que leurs opuscules feront fortune dans les séminaires [1].

On demande très-sincèrement pardon aux lecteurs sensés d'avoir parlé d'un ex-jésuite nommé Paulian, et d'un ex-jésuite nommé Nonotte, et d'un ex-jésuite nommé Patouillet; mais, après avoir écrasé des serpents, n'est-il pas permis aussi d'écraser des puces [2]?

1. Voyez l'article PHILOSOPHIE.

2. M. de Voltaire a osé le premier rendre une justice entière à ce prince, l'un des hommes les plus extraordinaires qui aient jamais occupé le trône. Chargé, très-jeune, et au sortir de l'école des philosophes, du gouvernement des Gaules, il les défendit avec un égal courage contre les Germains et contre les exacteurs qui les ravageaient au nom de Constance. Sa vie privée était celle d'un sage; général habile et actif pendant la campagne, il devenait l'hiver un magistrat appliqué, juste et humain. Constance voulut le rappeler; l'armée se souleva, et le força d'accepter le titre d'Auguste. Les détails de cet événement, transmis par l'histoire, nous y montrent Julien aussi irréprochable que dans le reste de sa vie. Il fallait qu'il choisît entre la mort et une guerre contre un tyran souillé de sang et de rapines, avili par la superstition et la mollesse, et qui avait résolu sa perte. Son droit était le même que celui de Constantin, qui n'avait pas, à beaucoup près, des excuses aussi légitimes.

Tandis que son armée, conduite par ses généraux, marche en Grèce, en traversant les Alpes et le nord de l'Italie, Julien, à la tête d'un corps de cavalerie d'élite, passe le Rhin, traverse la Germanie et la Pannonie, partie sur les terres de l'empire, partie sur celles des barbares; et on le voit descendre des montagnes de Macédoine lorsqu'on le croyait encore dans les Gaules. Cette marche, unique dans l'histoire, est à peine connue: car la haine des prêtres a envié à Julien jusqu'à sa gloire militaire.

En seize mois de règne, il assura toutes les frontières de l'empire, fit respecter partout sa justice et sa clémence, étouffa les querelles des chrétiens, qui commençaient à troubler l'empire, et ne répondit à leurs injures, ne combattit leurs intrigues et leurs complots, que par des raisonnements et des plaisanteries. Il fit enfin contre les Parthes cette guerre dont l'unique objet était d'assurer aux provinces de l'Orient une barrière qui les mît à l'abri de toute incursion. Jamais un règne si court n'a mérité autant de gloire. Sous ses prédécesseurs, comme sous les princes qui lui ont succédé, c'était un crime capital de porter des vêtements de pourpre. Un de ses courtisans lui dénonça un jour un citoyen qui, soit par orgueil, soit par folie, s'était paré de ce dangereux ornement; il ne lui manquait, disait-on, que des souliers de pourpre. « Portez-lui-en une paire de ma part, dit Julien, afin que l'habillement soit complet. »

La *Satire des Césars* est un ouvrage rempli de finesse et de philosophie; le jugement sévère, mais juste et motivé, porté sur ces princes par un de leurs successeurs, est un monument unique dans l'histoire. Dans ses Lettres à des philosophes, dans son Discours aux Athéniens, il se montra supérieur en esprit et en talents à Marc-Antonin, son modèle, le seul empereur qui, comme lui, ait laissé des ouvrages. Pour bien juger les écrits philosophiques de Julien et son livre contre les chrétiens, il faut le comparer, non aux ouvrages des philosophes modernes, mais à ceux des philosophes grecs, des savants de son siècle, des Pères de l'Église : alors on trouvera peu d'hommes qu'on puisse comparer à ce prince mort à trente-deux ans, après avoir gagné des batailles sur le Rhin et sur l'Euphrate.

Il mourut au sein de la victoire, comme Épaminondas, et conversant paisible-

JUSTE (DU) ET DE L'INJUSTE[1].

Qui nous a donné le sentiment du juste et de l'injuste ? Dieu, qui nous a donné un cerveau et un cœur. Mais quand notre raison nous apprend-elle qu'il y a vice et vertu ? Quand elle nous apprend que deux et deux font quatre. Il n'y a point de connaissance innée, par la raison qu'il n'y a point d'arbre qui porte des feuilles et des fruits en sortant de la terre. Rien n'est ce qu'on appelle inné, c'est-à-dire né développé ; mais, répétons-le encore[2], Dieu nous fait naître avec des organes qui, à mesure qu'ils croissent, nous font sentir tout ce que notre espèce doit sentir pour la conservation de cette espèce.

Comment ce mystère continuel s'opère-t-il ? Dites-le-moi, jaunes habitants des îles de la Sonde, noirs Africains, imberbes Canadiens, et vous Platon, Cicéron, Épictète. Vous sentez tous également qu'il est mieux de donner le superflu de votre pain, de votre riz ou de votre manioc au pauvre qui vous le demande humblement, que de le tuer ou de lui crever les deux yeux. Il est évident à toute la terre qu'un bienfait est plus honnête qu'un outrage, que la douceur est préférable à l'emportement.

Il ne s'agit donc plus que de nous servir de notre raison pour discerner les nuances de l'honnête et du déshonnête. Le bien et le mal sont souvent voisins ; nos passions les confondent : qui

ment avec les philosophes qui l'avaient suivi à l'armée. Des fanatiques avaient prédit sa mort ; et les Perses, loin de s'en vanter, en accusèrent la trahison des Romains. On fut obligé d'employer des précautions extraordinaires pour empêcher les chrétiens de déchirer son corps et de profaner son tombeau. Jovien, son successeur, était chrétien. Il fit un traité honteux avec les Perses, et mourut au bout de quelques mois, d'excès de débauche et d'intempérance.

Ceux qui reprochent à Julien de n'avoir pas assuré à l'empire un successeur digne de le remplacer oublient la brièveté de son règne, la nécessité de commencer par rétablir la paix, et la difficulté de pourvoir au gouvernement d'un empire immense dont la constitution exigeait un seul maître, ne pouvait souffrir un monarque faible, et n'offrait aucun moyen pour une élection paisible. (K.)

— Depuis ce jugement confirmatif de celui de Voltaire, la figure de Julien a bien changé. Aux yeux de la critique moderne, ce n'est pas, il est vrai, le féroce persécuteur créé par les légendes catholiques, mais ce n'est pas non plus le prince sceptique que nous présentaient les rationalistes. Il se trouve que ce terrible ennemi des chrétiens est un des esprits les plus chrétiens qui fut jamais, et que, séparé d'eux par des questions de mots, il leur était intimement lié par la théologie, la morale, les aspirations mystiques, etc. (G. A.)

1. *Dictionnaire philosophique*, 1767. (B.)

2. Voltaire veut probablement parler ici de ce qu'il a dit dans l'article CAUSES FINALES. Voyez tome XVIII, page 97.

nous éclairera? Nous-mêmes, quand nous sommes tranquilles. Quiconque a écrit sur nos devoirs a bien écrit dans tous les pays du monde, parce qu'il n'a écrit qu'avec sa raison. Ils ont tous dit la même chose : Socrate et Épicure, Confutzée et Cicéron, Marc-Antonin et Amurath II ont eu la même morale.

Redisons tous les jours à tous les hommes : La morale est une, elle vient de Dieu; les dogmes sont différents, ils viennent de nous.

Jésus n'enseigna aucun dogme métaphysique; il n'écrivit point de cahiers théologiques; il ne dit point : Je suis consubstantiel; j'ai deux volontés et deux natures avec une seule personne. Il laissa aux cordeliers et aux jacobins, qui devaient venir douze cents ans après lui, le soin d'argumenter pour savoir si sa mère a été conçue dans le péché originel; il n'a jamais dit que le mariage est le signe visible d'une chose invisible; il n'a pas dit un mot de la grâce concomitante; il n'a institué ni moines ni inquisiteurs; il n'a rien ordonné de ce que nous voyons aujourd'hui.

Dieu avait donné la connaissance du juste et de l'injuste dans tous les temps qui précédèrent le christianisme. Dieu n'a point changé et ne peut changer : le fond de notre âme, nos principes de raison et de morale, seront éternellement les mêmes. De quoi servent à la vertu des distinctions théologiques, des dogmes fondés sur ces distinctions, des persécutions fondées sur ces dogmes? La nature, effrayée et soulevée avec horreur contre toutes ces inventions barbares, crie à tous les hommes : Soyez justes, et non des sophistes persécuteurs [1].

Vous lisez dans le *Sadder*, qui est l'abrégé des lois de Zoroastre, cette sage maxime : « Quand il est incertain si une action qu'on te propose est juste ou injuste, abstiens-toi. » Qui jamais a donné une règle plus admirable? Quel législateur a mieux parlé? Ce n'est pas là le système des opinions probables, inventé par des gens qui s'appelaient *la société de Jésus*.

JUSTICE [2].

Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on dit que la justice est bien souvent très-injuste : *Summum jus, summa injuria*, est un des plus anciens proverbes. Il y a plusieurs manières affreuses d'être injuste : par exemple, celle de rouer l'innocent Calas sur

1. Fin de l'article en 1767; le dernier alinéa fut ajouté en 1769, dans la *Raison par alphabet*. (B.)

2. *Questions sur l'Encyclopédie*, septième partie, 1771. (B.)

des indices équivoques, et de se rendre coupable du sang innocent pour avoir trop cru de vaines présomptions.

Une autre manière d'être injuste est de condamner au dernier supplice un homme qui mériterait tout au plus trois mois de prison : cette espèce d'injustice est celle des tyrans, et surtout des fanatiques, qui deviennent toujours des tyrans dès qu'ils ont la puissance de malfaire.

Nous ne pouvons mieux démontrer cette vérité que par la lettre qu'un célèbre avocat au conseil écrivit, en 1766, à M. le marquis de Beccaria, l'un des plus célèbres professeurs de jurisprudence qui soient en Europe[1].

K.

KALENDES.

La fête de la Circoncision, que l'Église célèbre le premier janvier, a pris la place d'une autre appelée fête des kalendes, des ânes, des fous, des innocents, selon la différence des lieux et des jours où elle se faisait. Le plus souvent c'était aux fêtes de Noël, à la Circoncision, ou à l'Épiphanie.

Dans la cathédrale de Rouen, il y avait, le jour de Noël, une procession où des ecclésiastiques choisis représentaient les prophètes de l'Ancien Testament qui ont prédit la naissance du Messie; et ce qui peut avoir donné le nom à la fête, c'est que Balaam y paraissait monté sur une ânesse ; mais comme le poëme de Lactance, et le livre des *Promesses* sous le nom de saint Prosper, disent que Jésus dans la crèche a été reconnu par le bœuf et par l'âne, selon ce passage d'Isaïe[2] : « Le bœuf a reconnu son maître, et l'âne la crèche de son Seigneur » (circonstance que l'Évangile ni les anciens Pères n'ont cependant point remarquée), il est plus vraisemblable que ce fut de cette opinion que la fête de l'âne prit son nom.

1. Dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, septième partie, 1771, ce que Voltaire donnait ici n'était autre chose que la *Relation de la mort du chevalier de La Barre*, qu'il avait déjà publiée séparément (voyez les *Mélanges*, année 1766). Les éditeurs de Kehl, qui avaient déjà imprimé la *Relation* dans un de leurs volumes de *Politique et Législation*, mirent ici une *Lettre à Beccaria au sujet de M. de Morangiès*, qu'on trouvera dans les *Mélanges*, année 1772. (B.)

2. Chapitre I, v. 3. (*Note de Voltaire.*)

En effet le jésuite Théophile Raynaud témoigne que, le jour de Saint-Étienne, on chantait une prose de l'âne[1], qu'on nommait aussi la prose des fous, et que le jour de Saint-Jean on en chantait encore une autre qu'on appelait la prose du bœuf. On conserve dans la bibliothèque du chapitre de Sens un manuscrit en vélin, avec des miniatures où sont représentées les cérémonies de la fête des fous. Le texte en contient la description; cette prose de l'âne s'y trouve; on la chantait à deux chœurs qui imitaient, par intervalles et comme par refrain, le braire de cet animal. Voici le précis de la description de cette fête :

On élisait dans les églises cathédrales un évêque ou un archevêque des fous, et son élection était confirmée par toutes sortes de bouffonneries qui servaient de sacre. Cet évêque officiait pontificalement, et donnait la bénédiction au peuple, devant lequel il portait la mitre, la crosse, et même la croix archiépiscopale. Dans les églises qui relevaient immédiatement du saint-siége, on élisait un pape des fous, qui officiait avec tous les ornements de la papauté. Tout le clergé assistait à la messe, les uns en habit de femme, les autres vêtus en bouffons, ou masqués d'une façon grotesque et ridicule. Non contents de chanter dans le chœur des chansons licencieuses, ils mangeaient et jouaient aux dés sur l'autel, à côté du célébrant. Quand la messe était dite, ils couraient, sautaient, et dansaient dans l'église, chantant et proférant des paroles obscènes, et faisant mille postures indécentes jusqu'à se mettre presque nus ; ensuite ils se faisaient traîner par les rues dans des tombereaux pleins d'ordures pour en jeter à la populace qui s'assemblait autour d'eux. Les plus libertins d'entre les séculiers se mêlaient parmi le clergé pour jouer aussi quelque personnage de fou en habit ecclésiastique.

Cette fête se célébrait également dans les monastères de moines et de religieuses, comme le témoigne Naudé[2] dans sa plainte à Gassendi en 1645, où il raconte qu'à Antibes, dans le couvent des franciscains, les religieux prêtres, ni le gardien, n'allaient point au chœur le jour des Innocents. Les frères lais y occupaient leurs places ce jour-là, et faisaient une manière d'office, revêtus d'ornements sacerdotaux déchirés et tournés à l'envers. Ils tenaient des livres à rebours, faisant semblant de lire avec des lunettes qui avaient de l'écorce d'orange pour

1. Voyez l'article ANE.

2. M. La Roque nomme l'auteur Mathurin de Neuré. Voyez le *Mercure* de septembre 1738, pages 1955 et suivantes. (*Note de Voltaire.*)

verres, et marmottaient des mots confus, ou poussaient des cris avec des contorsions extravagantes.

Dans le second registre de l'église d'Autun du secrétaire *Rotarii*, qui finit en 1416, il est dit, sans spécifier le jour, qu'à la fête des fous on conduisait un âne auquel on mettait une chape sur le dos, et l'on chantait : « Hé, sir âne, hé, hé! »

Ducange rapporte une sentence de l'officialité de Viviers contre un certain Guillaume, qui, ayant été élu évêque fou en 1406, avait refusé de faire les solennités et les frais accoutumés en pareille occasion.

Enfin les registres de Saint-Étienne de Dijon, en 1521, font foi, sans dire le jour, que les vicaires couraient par les rues avec fifres, tambours et autres instruments, et portaient des lanternes devant le préchantre des fous, à qui l'honneur de la fête appartenait principalement. Mais le parlement de cette ville, par un arrêt du 19 janvier 1552, défendit la célébration de cette fête, déjà condamnée par quelques conciles, et surtout par une lettre circulaire du 12 mars 1444, envoyée à tout le clergé du royaume par l'Université de Paris. Cette lettre, qui se trouve à la suite des ouvrages de Pierre de Blois, porte que cette fête paraissait aux yeux du clergé si bien pensée et si chrétienne que l'on regardait comme excommuniés ceux qui voulaient la supprimer; et le docteur de Sorbonne Jean Deslyons, dans son Discours contre le paganisme du roi-boit, nous apprend qu'un docteur en théologie soutint publiquement à Auxerre, sur la fin du XVe siècle, que « la fête des fous n'était pas moins approuvée de Dieu que la fête de la conception immaculée de la Vierge, outre qu'elle était d'une tout autre ancienneté dans l'Église ».

L.

LANGUES [1].

SECTION PREMIÈRE.

On dit que les Indiens commencent presque tous leurs livres par ces mots : *Béni soit l'inventeur de l'écriture.* On pourrait aussi commencer ses discours par bénir l'inventeur d'un langage.

1. Dans les *Questions sur l'Encyclopédie,* septième partie, 1771, l'article ne contenait que les deux premières sections. (B.)

Nous avons reconnu, au mot ALPHABET, qu'il n'y eut jamais de langue primitive dont toutes les autres soient dérivées.

Nous voyons que le mot *Al* ou *El*, qui signifiait Dieu chez quelques Orientaux, n'a nul rapport au mot *Gott*, qui veut dire Dieu en Allemagne. *House*, *huis*, ne peut guère venir du grec *domos*, qui signifie maison.

Nos mères, et les langues dites mères, ont beaucoup de ressemblance. Les unes et les autres ont des enfants qui se marient dans le pays voisin, et qui en altèrent le langage et les mœurs. Ces mères ont d'autres mères dont les généalogistes ne peuvent débrouiller l'origine. La terre est couverte de familles qui disputent de noblesse, sans savoir d'où elles viennent.

DES MOTS LES PLUS COMMUNS ET LES PLUS NATURELS EN TOUTE LANGUE.

L'expérience nous apprend que les enfants ne sont qu'imitateurs; que si on ne leur disait rien, ils ne parleraient pas, qu'ils se contenteraient de crier.

Dans presque tous les pays connus on leur dit d'abord *baba*, *papa*, *mama*, *maman*, ou des mots approchants, aisés à prononcer, et ils les répètent. Cependant vers le mont Krapack, où je vis, comme l'on sait, nos enfants disent toujours *mon dada*, et non pas *mon papa*. Dans quelques provinces ils disent *mon bibi*.

On a mis un petit vocabulaire chinois à la fin du premier tome des *Mémoires sur la Chine*. Je trouve dans ce dictionnaire abrégé que *fou*, prononcé d'une façon dont nous n'avons pas l'usage, signifie père; les enfants qui ne peuvent prononcer la lettre *f* disent *ou*. Il y a loin d'*ou* à *papa*.

Que ceux qui veulent savoir le mot qui répond à notre *papa* en japonais, en tartare, dans le jargon du Kamtschatka et de la baie d'Hudson, daignent voyager dans ces pays pour nous instruire.

On court risque de tomber dans d'étranges méprises quand, sur les bords de la Seine ou de la Saône, on donne des leçons sur la langue des pays où l'on n'a point été. Alors il faut avouer son ignorance; il faut dire : J'ai lu cela dans Vachter, dans Ménage, dans Bochart, dans Kircher, dans Pezron, qui n'en savaient pas plus que moi; je doute beaucoup; je crois, mais je suis très-disposé à ne plus croire, etc., etc.

Un récollet, nommé Sagart Théodat, qui a prêché pendant trente ans les Iroquois, les Algonquins et les Hurons, nous a

donné un petit dictionnaire huron, imprimé à Paris chez Denis Moreau, en 1632. Cet ouvrage ne nous sera pas désormais fort utile depuis que la France est soulagée du fardeau du Canada. Il dit qu'en huron père est *aystan*, et en canadien *notoui*. Il y a encore loin de notoui et d'aystan à *pater* et à *papa*. Gardez-vous des systèmes, vous dis-je, mes chers Welches.

D'UN SYSTÈME SUR LES LANGUES.

L'auteur de la *Mécanique du langage*[1] explique ainsi son système :

« La terminaison latine *urire* est appropriée à désigner un désir vif et ardent de faire quelque chose : *micturire, esurire;* par où il semble qu'elle ait été fondamentalement formée sur le mot *urere* et sur le signe radical *ur*, qui en tant de langues signifie le feu. Ainsi la terminaison *urire* était bien choisie pour désigner un désir brûlant. »

Cependant nous ne voyons pas que cette terminaison en *ire* soit appropriée à un désir vif et ardent dans *ire, exire, abire*, aller, sortir, s'en aller; dans *vincire*, lier; *scaturire*, sourdre, jaillir; *condire*, assaisonner; *parturire*, accoucher; *grunnire*, gronder, grouiner, ancien mot qui exprimait très-bien le cri du porc.

Il faut avouer surtout que cet *ire* n'est approprié à aucun désir très-vif, dans *balbutire*, balbutier; *singultire*, sangloter; *perire*, périr. Personne n'a envie ni de balbutier, ni de sangloter, encore moins de périr. Ce petit système est fort en défaut; nouvelle raison pour se défier des systèmes.

Le même auteur paraît aller trop loin en disant : « Nous alongeons les lèvres en dehors, et tirons, pour ainsi dire, le bout d'en haut de cette corde pour faire sonner *u*, voyelle particulière aux Français, et que n'ont pas les autres nations. »

Il est vrai que le précepteur du *Bourgeois gentilhomme*[2] lui apprend qu'il fait un peu la moue en prononçant *u;* mais il n'est pas vrai que les autres nations ne fassent pas un peu la moue aussi.

L'auteur ne parle sans doute ni l'espagnol, ni l'anglais, ni l'allemand, ni le hollandais; il s'en est rapporté à d'anciens auteurs qui ne savaient pas plus ces langues que celles du Sénégal et du Thibet, que cependant l'auteur cite. Les Espagnols

1. Le président de Brosses.
2. Acte II, scène VI.

disent *su padre, su madre,* avec un son qui n'est pas tout à fait le *u* des Italiens; ils prononcent *mui* en approchant un peu plus de la lettre *u* que de l'*ou*; ils ne prononcent pas fortement *ousted:* ce n'est pas le *furiale sonans u* des Romains.

Les Allemands se sont accoutumés à changer un peu l'*u* en *i;* de là vient qu'ils vous demandent toujours des *ékis* au lieu d'écus. Plusieurs Allemands prononcent aujourd'hui *flûte* comme nous; ils prononçaient autrefois *flaûte.* Les Hollandais ont conservé l'*u,* témoin la comédie de *madame Alikruc,* et leur *u diener.* Les Anglais, qui ont corrompu toutes les voyelles, n'ont point abandonné l'*u*; ils prononcent toujours *wi* et non *oui,* qu'ils n'articulent qu'à peine. Ils disent *vertu* et *true,* le vrai, non *vertou* et *troue.*

Les Grecs ont toujours donné à l'*upsilon* le son de notre *u,* comme l'avouent Calepin et Scapula à la lettre *upsilon;* et comme le dit Cicéron, *de Oratore.*

Le même auteur se trompe encore en assurant que les mots anglais *humour* et *spleen* ne peuvent se traduire. Il en a cru quelques Français mal instruits. Les Anglais ont pris leur *humour,* qui signifie chez eux plaisanterie naturelle, de notre mot *humeur* employé en ce sens dans les premières comédies de Corneille, et dans toutes les comédies antérieures. Nous dîmes ensuite *belle humeur.* D'Assoucy donna son *Ovide en belle humeur;* et ensuite on ne se servit de ce mot que pour exprimer le contraire de ce que les Anglais entendent. *Humeur* aujourd'hui signifie chez nous chagrin. Les Anglais se sont ainsi emparés de presque toutes nos expressions. On en ferait un livre.

A l'égard de *spleen,* il se traduit très-exactement, c'est la rate. Nous disions, il n'y a pas longtemps, *vapeurs de rate.*

> Veut-on qu'on rabatte
> Par des moyens doux
> Les vapeurs de rate
> Qui nous minent tous?
> Qu'on laisse Hippocrate,
> Et qu'on vienne à nous [1].

Nous avons supprimé rate, et nous nous sommes bornés aux vapeurs.

Le même auteur dit [2] que « les Français se plaisent surtout à ce qu'ils appellent avoir de l'esprit. Cette expression est propre à

1. Molière, *Amour médecin,* acte III, scène VIII.
2. (Le président de Brosses.) Tome I, page 73. (*Note de Voltaire.*)

leur langue, et ne se trouve en aucune autre ». Il n'y en a point en anglais de plus commune ; *wit, witty,* sont précisément la même chose. Le comte de Rochester appelle toujours *witty king* le roi Charles II, qui, selon lui, disait tant de jolies choses, et n'en fit jamais une bonne. Les Anglais prétendent que ce sont eux qui disent les bons mots, et que ce sont les Français qui rient.

Et que deviendra l'*ingegnoso* des Italiens, et l'*agudeza* des Espagnols, dont nous avons parlé à l'article ESPRIT, *section* III?

Le même auteur remarque très-judicieusement [1] que lorsqu'un peuple est sauvage, il est simple, et ses expressions le sont aussi. « Le peuple hébreu était à demi sauvage ; le livre de ses lois traite sans détour des choses naturelles, que nos langues ont soin de voiler. C'est une marque que chez eux ces façons de parler n'avaient rien de licencieux : car on n'aurait pas écrit un livre de lois d'une manière contraire aux mœurs, etc. »

Nous avons donné un exemple frappant de cette simplicité qui serait aujourd'hui plus que cynique, quand nous avons cité les aventures d'Oolla et d'Ooliba, et celles d'Osée ; et quoiqu'il soit permis de changer d'opinion, nous espérons que nous serons toujours de celle de l'auteur de la *Mécanique du langage,* quand même plusieurs doctes n'en seraient pas.

Mais nous ne pouvons penser comme l'auteur de cette Mécanique quand il dit [2] :

« En Occident, l'idée malhonnête est attachée à l'union des sexes ; en Orient, elle est attachée à l'usage du vin ; ailleurs, elle pourrait l'être à l'usage du fer ou du feu. Chez les musulmans, à qui le vin est défendu par la loi, le mot *cherab,* qui signifie en général sirop, sorbet, liqueur, mais plus particulièrement le vin, et les autres mots relatifs à celui-là, sont regardés par les gens fort religieux comme des termes obscènes, ou du moins trop libres pour être dans la bouche d'une personne de bonnes mœurs. Le préjugé sur l'obscénité du discours a pris tant d'empire qu'il ne cesse pas, même dans le cas où l'action à laquelle on a attaché l'idée est honnête et légitime, permise et prescrite ; de sorte qu'il est toujours malhonnête de dire ce qu'il est très-souvent honnête de faire.

« A dire vrai, la décence s'est ici contentée d'un fort petit sacrifice. Il doit toujours paraître singulier que l'obscénité soit dans les mots, et ne soit pas dans les idées, etc. »

1. Tome II, page 146. (*Note de Voltaire.*)
2. Page 147. (*Id.*)

L'auteur paraît mal instruit des mœurs de Constantinople. Qu'il interroge M. de Tott, il lui dira que le mot de *vin* n'est point du tout obscène chez les Turcs. Il est même impossible qu'il le soit, puisque les Grecs sont autorisés chez eux à vendre du vin. Jamais dans aucune langue l'obscénité n'a été attachée qu'à certains plaisirs qu'on ne s'est presque jamais permis devant témoins, parce qu'on ne les goûte que par des organes qu'il faut cacher. On ne cache point sa bouche. C'est un péché chez les musulmans de jouer aux dés, de ne point coucher avec sa femme le vendredi, de boire du vin, de manger pendant le ramadan avant le coucher du soleil ; mais ce n'est point une chose obscène.

Il faut de plus remarquer que toutes les langues ont des termes divers, qui donnent des idées toutes différentes de la même chose. Mariage, *sponsalia*, exprime un engagement légal. Consommer le mariage, *matrimonio uti*, ne présente que l'idée d'un devoir accompli. *Membrum virile in vaginam intromittere* n'est qu'une expression d'anatomie. *Amplecti amorose juvenem uxorem* est une idée voluptueuse. D'autres mots sont des images qui alarment la pudeur.

Ajoutons que si dans les premiers temps d'une nation simple, dure et grossière, on se sert des seuls termes qu'on connaisse pour exprimer l'acte de la génération, comme l'auteur l'a très-bien observé chez les demi-sauvages juifs, d'autres peuples emploient les mots obscènes quand ils sont devenus plus raffinés et plus polis. Osée ne se sert que du terme qui répond au *fodere* des Latins ; mais Auguste hasarde effrontément les mots *futuere*, *mentula*, dans son infâme épigramme contre Fulvie. Horace prodigue le *futuo*, le *mentula*, le *cunnus*. On inventa même les expressions honteuses de *crissare*, *fellare*, *irrumare*, *cevere*, *cunnilinguis*. On les trouve trop souvent dans Catulle et dans Martial. Elles représentent des turpitudes à peine connues parmi nous : aussi n'avons-nous point de termes pour les rendre.

Le mot de *gabaoutar*, inventé à Venise au XVIe siècle, exprimait une infamie inconnue aux autres nations.

Il n'y a point de langue qui puisse traduire certaines épigrammes de Martial, si chères aux empereurs Adrien et Lucius Verus.

GÉNIE DES LANGUES.

On appelle *génie d'une langue* son aptitude à dire de la manière la plus courte et la plus harmonieuse ce que les autres langages expriment moins heureusement.

Le latin, par exemple, est plus propre au style lapidaire que les langues modernes, à cause de leurs verbes auxiliaires qui allongent une inscription et qui l'énervent.

Le grec, par son mélange mélodieux de voyelles et de consonnes, est plus favorable à la musique que l'allemand et le hollandais.

L'italien, par des voyelles beaucoup plus répétées, sert peut-être encore mieux la musique efféminée.

Le latin et le grec étant les seules langues qui aient une vraie quantité, sont plus faites pour la poésie que toutes les autres langues du monde.

Le français, par la marche naturelle de toutes ses constructions, et aussi par sa prosodie, est plus propre qu'aucune autre à la conversation. Les étrangers, par cette raison même, entendent plus aisément les livres français que ceux des autres peuples. Ils aiment dans les livres philosophiques français une clarté de style qu'ils trouvent ailleurs assez rarement.

C'est ce qui a donné enfin la préférence au français sur la langue italienne même, qui, par ses ouvrages immortels du XVIe siècle, était en possession de dominer dans l'Europe.

L'auteur du *Mécanisme du langage* pense dépouiller le français de cet ordre même, et de cette clarté qui fait son principal avantage. Il va jusqu'à citer des auteurs peu accrédités, et même Pluche, pour faire croire que les inversions du latin sont naturelles, et que c'est la construction naturelle du français qui est forcée. Il rapporte cet exemple tiré de la *Manière d'étudier les langues*. Je n'ai jamais lu ce livre, mais voici l'exemple[1] :

« Goliathum proceritatis inusitatæ virum David adolescens impacto in ejus frontem lapide prostravit, et allophylum cum inermis puer esset ei detracto gladio confecit. — Le jeune David renversa d'un coup de fronde au milieu du front Goliath, homme d'une taille prodigieuse, et tua cet étranger avec son propre sabre, qu'il lui arracha : car David était un enfant désarmé. »

Premièrement, j'avouerai que je ne connais guère de plus plat latin, ni de plus plat français, ni d'exemple plus mal choisi. Pourquoi écrire dans la langue de Cicéron un morceau d'histoire judaïque, et ne pas prendre quelque phrase de Cicéron même pour exemple? Pourquoi me faire de ce géant Goliath un *Goliathum?* Ce *Goliathus* était, dit-il, d'une grandeur *inusitée, proceritatis inusitatæ*. On ne dit *inusité* en aucun pays que des choses d'usage

1. Tome I, page 76. (*Note de Voltaire.*)

qui dépendent des hommes : une phrase inusitée, une cérémonie inusitée, un ornement inusité ; mais pour une taille inusitée, comme si Goliathus s'était mis ce jour-là une taille plus haute qu'à l'ordinaire, cela me paraît fort inusité.

Cicéron dit à Quintus son frère, *absurdæ et inusitate scriptæ epistolæ;* ses lettres sont absurdes et d'un style inusité. N'est-ce pas là le cas de Pluche?

In ejus frontem; Tite-Live et Tacite auraient-ils mis ce froid *ejus?* n'auraient-ils pas dit simplement *in frontem?*

Que veut dire *impacto lapide?* cela n'exprime pas un coup de fronde.

Et allophylum cum puer inermis esset : voilà une plaisante antithèse ; il renversa l'étranger quoiqu'il fût désarmé ; étranger et désarmé ne font-ils pas une belle opposition? Et de plus, dans cette phrase, lequel des deux était désarmé? Il y a quelque apparence que c'était Goliath, puisque le petit David le tua si aisément. *Puer* ne désigne pas assez clairement David : le géant pouvait être aussi jeune que lui.

Je n'examine point comment on renverse, avec un petit caillou lancé au front de bas en haut, un guerrier dont le front est armé d'un casque ; je me borne au latin de Pluche.

Le français ne vaut guère mieux que le latin. Voici comme un jeune écolier vient de le refaire :

« David, à peine dans son adolescense, sans autres armes qu'une simple fronde, renverse le géant Goliath d'un coup de pierre au milieu du front ; il lui arrache son épée, il lui coupe la tête de son propre glaive. »

Ensuite, pour nous convaincre de l'obscurité de la langue française, et du renversement qu'elle fait des idées, on nous cite les paralogismes de Pluche[1].

« Dans la marche que l'on fait prendre à la phrase française, on *renverse* entièrement l'ordre des choses qu'on y rapporte ; et, pour avoir égard au génie, ou plutôt à la pauvreté de nos langues vulgaires, on met en pièces le tableau de la nature. Dans le français, le jeune homme *renverse* avant qu'on sache qu'il y ait quelqu'un à *renverser;* le grand Goliath est déjà par terre, qu'il n'a encore été fait aucune mention ni de la fronde, ni de la pierre qui a fait le coup ; et ce n'est qu'après que l'étranger a la tête coupée que le jeune homme trouve une épée au lieu de fronde pour l'achever. Ceci nous conduit à une vérité fort remarquable,

1. Tome I, page 76. (*Note de Voltaire.*)

que c'est se tromper de croire, comme on fait, qu'il y ait inversion ou *renversement* dans la phrase des anciens, tandis que c'est réellement dans notre langue moderne qu'est le désordre. »

Je vois ici tout le contraire; et, de plus, je vois dans chaque partie de la phrase française un sens achevé qui me fait attendre un nouveau sens, une nouvelle action. Si je dis, comme dans le latin : « Goliath, homme d'une procérité inusitée, l'adolescent David », je ne vois là qu'un géant, qu'un enfant; point de commencement d'action; peut-être que l'enfant prie le géant de lui abattre des noix; et peu m'importe. Mais, « David, à peine dans son adolescence, sans autres armes qu'une simple fronde » : voilà déjà un sens complet, voilà un enfant avec une fronde; qu'en va-t-il faire? il renverse; qui? un géant; comment? en l'atteignant au front. Il lui arrache son grand sabre; pourquoi? pour couper la tête du géant. Y a-t-il une gradation plus marquée!

Mais ce n'était pas de tels exemples que l'auteur du *Mécanisme du langage* devait proposer. Que ne rapportait-il de beaux vers de Racine? que n'en comparait-il la syntaxe naturelle avec les inversions admises dans toutes nos anciennes poésies?

> Jusqu'ici la Fortune et la Victoire mêmes
> Cachaient mes cheveux blancs sous trente diadèmes.
> Mais ce temps-là n'est plus. . . . . .
>
> (*Mithridate*, acte III, scène v.)

Transposez les termes selon le génie latin, à la manière de Ronsard : « Sous diadèmes trente cachaient mes cheveux blancs Fortune et Victoire mêmes. Plus n'est ce temps heureux ! »

C'est ainsi que nous écrivions autrefois; il n'aurait tenu qu'à nous de continuer; mais nous avons senti que cette construction ne convenait pas au génie de notre langue, qu'il faut toujours consulter. Ce génie, qui est celui du dialogue, triomphe dans la tragédie et dans la comédie, qui n'est qu'un dialogue continuel; il plaît dans tout ce qui demande de la naïveté, de l'agrément, dans l'art de narrer, d'expliquer, etc. Il s'accommode peut-être assez peu de l'ode, qui demande, dit-on, une espèce d'ivresse et de désordre, et qui autrefois exigeait de la musique.

Quoi qu'il en soit, connaissez bien le génie de votre langue; et, si vous avez du génie, mêlez-vous peu des langues étrangères, et surtout des orientales, à moins que vous n'ayez vécu trente ans dans Alep.

SECTION II [1].

Sans la langue, en un mot, l'auteur le plus divin
Est toujours, quoi qu'il fasse, un méchant écrivain.

(BOILEAU, *Art poétique*, I, 161.)

Trois choses sont absolument nécessaires : régularité, clarté, élégance. Avec les deux premières on parvient à ne pas écrire mal ; avec la troisième on écrit bien.

Ces trois mérites, qui furent absolument ignorés dans l'université de Paris depuis sa fondation, ont été presque toujours réunis dans les écrits de Rollin, ancien professeur. Avant lui on ne savait ni écrire ni penser en français ; il a rendu un service éternel à la jeunesse.

Ce qui peut paraître étonnant, c'est que les Français n'ont point d'auteur plus châtié en prose que Racine et Boileau le sont en vers : car il est ridicule de regarder comme des fautes quelques nobles hardiesses de poésie, qui sont de vraies beautés, et qui enrichissent la langue au lieu de la défigurer.

Corneille pécha trop souvent contre la langue, quoiqu'il écrivît dans le temps même qu'elle se perfectionnait. Son malheur était d'avoir été élevé en province, et d'y composer même ses meilleures pièces. On trouve trop souvent chez lui des impropriétés, des solécismes, des barbarismes et de l'obscurité ; mais aussi dans ses beaux morceaux il est souvent aussi pur que sublime.

Celui qui commenta Corneille avec tant d'impartialité, celui qui dans son *Commentaire* parla avec tant de chaleur des beaux morceaux de ses tragédies, et qui n'entreprit le commentaire que pour mieux parvenir à l'établissement de la petite-fille de ce grand homme, a remarqué qu'il n'y a pas une seule faute de langage [2] dans la grande scène de Cinna et d'Émilie, où Cinna rend compte de son entrevue avec les conjurés ; et à peine en trouve-t-il une ou deux dans cette autre scène immortelle où Auguste délibère s'il se démettra de l'empire.

Par une fatalité singulière, les scènes les plus froides de ses autres pièces sont celles où l'on trouve le plus de vices de langage. Presque toutes ces scènes n'étant point animées par des senti-

1. Voyez la note, page 552.

2. Voltaire n'est pas allé jusque-là, mais il a dit que ce discours de Cinna est un des plus beaux morceaux d'éloquence que nous ayons dans notre langue. Voyez ses remarques sur la scène III du Ier acte de *Cinna*. (B.)

ments vrais et intéressants, et n'étant remplies que de raisonnements alambiqués, pèchent autant par l'expression que par le fond même. Rien n'y est clair, rien ne se montre au grand jour: tant est vrai ce que dit Boileau (*Art poét.*, I, 53) :

Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement.

L'impropriété des termes est le défaut le plus commun dans les mauvais ouvrages.

HARMONIE DES LANGUES.

J'ai connu plus d'un Anglais et plus d'un Allemand qui ne trouvaient d'harmonie que dans leurs langues. La langue russe, qui est la slavonne, mêlée de plusieurs mots grecs et de quelques-uns tartares, paraît mélodieuse aux oreilles russes.

Cependant un Allemand, un Anglais qui aura de l'oreille et du goût, sera plus content d'*ouranos* que de *heaven* et de *himmel*; d'*anthropos* que de *man*; de *Theos* que de *God* ou *Gott*; d'*aristos* que de *goud*. Les dactyles et les spondées flatteront plus son oreille que les syllabes uniformes et peu senties de tous les autres langages.

Toutefois, j'ai connu de grands scoliastes qui se plaignaient violemment d'Horace. Comment! disent-ils, ces gens-là qui passent pour les modèles de la mélodie, non-seulement font heurter continuellement des voyelles les unes contre les autres, ce qui nous est expressément défendu ; non-seulement ils vous allongent ou vous raccourcissent un mot à la façon grecque selon leur besoin, mais ils vous coupent hardiment un mot en deux : ils en mettent une moitié à la fin d'un vers, et l'autre moitié au commencement du vers suivant :

Redditum Cyri solio Phraaten
Dissidens plebi numero beato-
rum eximit virtus, etc.
(Hor., lib. II, od. II, 17.)

C'est comme si nous écrivions dans une ode en français :

Défions-nous de la fortu-
ne, et n'en croyons que la vertu.

Horace ne se bornait pas à ces petites libertés ; il met à la

fin de son vers la première lettre du mot qui commence le vers qui suit :

Jove non probante u-
xorius amnis.

(Hor., lib. I, od. II, 19-20.)

Ce dieu du Tibre ai-
mait beaucoup sa femme.

Que dirons-nous de ces vers harmonieux :

Septimi, Gades aditure mecum, et
Cantabrum indoctum juga ferre nostra, et...

(Hor., lib. II, od. VI, 1-2.)

Septime, qu'avec moi je mène à Cadix, et
Qui verrez le Cantabre ignorant du joug, et...

Horace en a cinquante de cette force, et Pindare en est tout rempli.

« Tout est noble dans Horace, » dit Dacier dans sa préface. N'aurait-il pas mieux fait de dire : Tantôt Horace a de la noblesse, tantôt de la délicatesse et de l'enjouement, etc. ?

Le malheur des commentateurs de toute espèce est, ce me semble, de n'avoir jamais d'idée précise, et de prononcer de grands mots qui ne signifient rien. M. et Mme Dacier y étaient fort sujets avec tout leur mérite.

Je ne vois pas quelle noblesse, quelle grandeur peut nous frapper dans ces ordres qu'Horace donne à son laquais, en vers qualifiés du nom d'ode. Je me sers, à quelques mots près, de la traduction même de Dacier :

« Laquais, je ne suis point pour la magnificence des Perses. Je ne puis souffrir les couronnes pliées avec des bandelettes de tilleul. Cesse donc de t'informer où tu pourras trouver des roses tardives. Je ne veux que du simple myrte sans autre façon. Le myrte sied bien à un laquais comme toi, et à moi, qui bois sous une petite treille. »

Ses vers contre de pauvres vieilles, et contre des sorcières, me semblent encore moins nobles que l'ode à son laquais.

Mais revenons à ce qui dépend uniquement de la langue. Il paraît évident que les Romains et les Grecs se donnaient des libertés qui seraient chez nous des licences intolérables.

Pourquoi voyons-nous tant de moitié de mots à la fin des vers

dans les odes d'Horace, et pas un exemple de cette licence dans Virgile?

N'est-ce point parce que les odes étaient faites pour être chantées, et que la musique faisait disparaître ce défaut? Il faut bien que cela soit, puisqu'on voit dans Pindare tant de mots coupés en deux d'un vers à l'autre, et qu'on n'en voit pas dans Homère.

Mais, me dira-t-on, les rapsodes chantaient les vers d'Homère. On chantait des morceaux de *l'Énéide* à Rome comme on chante des stances de l'Arioste et du Tasse en Italie. Il est clair, par l'exemple du Tasse, que ce ne fut pas un chant proprement dit, mais une déclamation soutenue, à peu près comme quelques morceaux assez mélodieux du chant grégorien.

Les Grecs prenaient d'autres libertés qui nous sont rigoureusement interdites: par exemple, de répéter souvent dans la même page des épithètes, des moitiés de vers, des vers même tout entiers : et cela prouve qu'ils ne s'astreignaient pas à la même correction que nous. Le πόδας ὠκὺς Ἀχιλλεὺς[1], l'ὀλύμπια δώματ' ἔχοντες[2], l'ἔκβολον Ἀπόλλωνα[3], etc., flattent agréablement l'oreille. Mais si dans nos langues modernes nous faisions rimer si souvent « Achille aux pieds légers, les flèches d'Apollon, les demeures célestes », nous ne serions pas tolérés.

Si nous faisions répéter par un personnage les mêmes paroles qu'un autre personnage lui a dites, ce double emploi serait plus insupportable encore.

Si le Tasse s'était servi tantôt du dialecte bergamasque, tantôt du patois du Piémont, tantôt de celui de Gênes, il n'aurait été lu de personne. Les Grecs avaient donc pour leur poésie des facilités qu'aucune nation ne s'est permises. Et de tous les peuples, le Français est celui qui s'est asservi à la gêne la plus rigoureuse.

SECTION III[4].

Il n'est aucune langue complète, aucune qui puisse exprimer toutes nos idées et toutes nos sensations; leurs nuances sont trop imperceptibles et trop nombreuses. Personne ne peut faire connaître précisément le degré du sentiment qu'il éprouve. On est obligé, par exemple, de désigner sous le nom général d'*amour* et de *haine* mille amours et mille haines toutes différentes ; il en

1. *Iliade*, XXI, 222; XXII, 14, 260, 344.
2. *Iliade*, I, 18; II, 13, 30, 67; V, 383; XV, 115.
3. *Iliade*, I, 21.
4. *Mélanges*, troisième partie, 1756.

est de même de nos douleurs et de nos plaisirs. Ainsi toutes les langues sont imparfaites comme nous.

Elles ont toutes été faites successivement et par degrés selon nos besoins. C'est l'instinct commun à tous les hommes qui a fait les premières grammaires sans qu'on s'en aperçût. Les Lapons, les Nègres, aussi bien que les Grecs, ont eu besoin d'exprimer le passé, le présent, le futur, et ils l'ont fait ; mais comme jamais il n'y a eu d'assemblée de logiciens qui ait formé une langue, aucune n'a pu parvenir à un plan absolument régulier.

Tous les mots, dans toutes les langues possibles, sont nécessairement l'image des sensations. Les hommes n'ont pu jamais exprimer que ce qu'ils sentaient. Ainsi tout est devenu métaphore ; partout on éclaire l'âme, le cœur brûle, l'esprit voit, il compose, il unit, il divise, il s'égare, il se recueille, il se dissipe.

Toutes les nations se sont accordées à nommer *souffle, esprit, âme,* l'entendement humain, dont ils sentent les effets sans le voir, après avoir nommé *vent, souffle, esprit,* l'agitation de l'air qu'ils ne voient point.

Chez tous les peuples l'infini a été négation de fini ; immensité, négation de mesure. Il est évident que ce sont nos cinq sens qui ont produit toutes les langues, aussi bien que toutes nos idées.

Les moins imparfaites sont comme les lois : celles dans lesquelles il y a le moins d'arbitraire sont les meilleures.

Les plus complètes sont nécessairement celles des peuples qui ont le plus cultivé les arts et la société. Ainsi la langue hébraïque devait être une des langues les plus pauvres, comme le peuple qui la parlait. Comment les Hébreux auraient-ils pu avoir des termes de marine, eux qui avant Salomon n'avaient pas un bateau? Comment les termes de la philosophie, eux qui furent plongés dans une si profonde ignorance jusqu'au temps où ils commencèrent à apprendre quelque chose dans leur transmigration à Babylone? La langue des Phéniciens, dont les Hébreux tirèrent leur jargon, devait être très-supérieure, parce qu'elle était l'idiome d'un peuple industrieux, commerçant, riche, répandu dans toute la terre.

La plus ancienne langue connue doit être celle de la nation rassemblée le plus anciennement en corps de peuple. Elle doit être encore celle du peuple qui a été le moins subjugué, ou qui, l'ayant été, a policé ses conquérants. Et à cet égard, il est constant que le chinois et l'arabe sont les plus anciennes langues de toutes celles qu'on parle aujourd'hui.

Le plus beau de tous les langages doit être celui
fois le plus complet, le plus sonore, le plus varié da
et le plus régulier dans sa marche ; celui qui a le p
composés, celui qui par sa prosodie exprime le mieu
vements lents ou impétueux de l'âme, celui qui resse
à la musique.

Le grec a tous ces avantages ; il n'a point la rudes
dont tant de mots finissent en *um*, *ur*, *us*. Il a toute l
l'espagnol, et toute la douceur de l'italien. Il a par-d
les langues vivantes du monde l'expression de la m
les syllabes longues et brèves, et par le nombre et l
ses accents. Ainsi, tout défiguré qu'il est aujourd'h
Grèce, il peut être encore regardé comme le plus be
de l'univers.

La plus belle langue ne peut être la plus gé
répandue, quand le peuple qui la parle est opprimé
breux, sans commerce avec les autres nations, et
autres nations ont cultivé leurs propres langages. Ai
doit être moins étendu que l'arabe, et même que le tu

De toutes les langues de l'Europe, la française
plus générale, parce qu'elle est la plus propre à la co
elle a pris son caractère dans celui du peuple qui la p

Les Français ont été, depuis près de cent cinqua
peuple qui a le plus connu la société, qui en a le pre
toute la gêne, et le premier chez qui les femmes on
et même souveraines, quand elles n'étaient ailleu
esclaves. La syntaxe de cette langue toujours unifor
n'admet point d'inversions, est encore une facilité
guère les autres langues : c'est une monnaie plus co

Ce qui rend encore le français plus commun, c'est la perfection où le théâtre a été porté dans cette langue. C'est à *Cinna*, à *Phèdre*, au *Misanthrope*, qu'elle a dû sa vogue, et non pas aux conquêtes de Louis XIV.

Elle n'est ni si abondante et si maniable que l'italien, ni si majestueuse que l'espagnol, ni si énergique que l'anglais ; et cependant elle a fait plus de fortune que ces trois langues, par cela seul qu'elle est plus de commerce, et qu'il y a plus de livres agréables chez elle qu'ailleurs : elle a réussi comme les cuisiniers de France, parce qu'elle a plus flatté le goût général.

Le même esprit qui a porté les nations à imiter les Français dans leurs ameublements, dans la distribution des appartements, dans les jardins, dans la danse, dans tout ce qui donne de la grâce, les a portées aussi à parler leur langue. Le grand art des bons écrivains français est précisément celui des femmes de cette nation, qui se mettent mieux que les autres femmes de l'Europe, et qui sans être plus belles le paraissent par l'art de leur parure, par les agréments nobles et simples qu'elles se donnent si naturellement.

C'est à force de politesse que cette langue est parvenue à faire disparaître les traces de son ancienne barbarie. Tout attesterait cette barbarie à qui voudrait y regarder de près. On verrait que le nombre *vingt* vient de *viginti*, et qu'on prononçait autrefois ce *g* et ce *t* avec une rudesse propre à toutes les nations septentrionales ; du mois d'*Augustus* on fit le mois d'août.

Il n'y a pas longtemps qu'un prince allemand, croyant qu'en France on ne prononçait jamais autrement le terme d'*Auguste*, appelait le roi Auguste de Pologne le roi Août.

De *pavo* nous fîmes *paon ;* nous le prononcions comme *phaon ;* et aujourd'hui nous disons *pan*.

De *lupus* on avait fait *loup*, et on faisait entendre le *p* avec une dureté insupportable. Toutes les lettres qu'on a retranchées depuis dans la prononciation, mais qu'on a conservées en écrivant, sont nos anciens habits de sauvages.

C'est quand les mœurs se sont adoucies qu'on a aussi adouci la langue : elle était agreste comme nous, avant que François Ier eût appelé les femmes à sa cour. Il eût autant valu parler l'ancien celte que le français du temps de Charles VIII et de Louis XII : l'allemand n'était pas plus dur. Tous les imparfaits avaient un son affreux ; chaque syllabe se prononçait dans *aimaient, faisaient, croyaient ;* on disait : ils *croy-oi-ent :* c'était un croassement de corbeaux, comme dit l'empereur Julien du langage celte, plutôt qu'un langage d'hommes.

Il a fallu des siècles pour ôter cette rouille. Les imperfections qui restent seraient encore intolérables, sans le soin qu'on prend continuellement de les éviter, comme un habile cavalier évite les pierres sur sa route.

Les bons écrivains sont attentifs à combattre les expressions vicieuses que l'ignorance du peuple met d'abord en vogue, et qui, adoptées par les mauvais auteurs, passent ensuite dans les gazettes et dans les écrits publics. Ainsi du mot italien *celata*, qui signifie *elmo, casque, armet*, les soldats français firent en Italie le mot de *salade;* de sorte que quand on disait *il a pris sa salade*, on ne savait si celui dont on parlait avait pris son *casque* ou des *laitues*. Les gazetiers ont traduit le mot *ridotto* par *redoute*, qui signifie une espèce de fortification ; mais un homme qui sait sa langue conservera toujours le mot d'*assemblée*. *Roastbeef* signifie en anglais du *bœuf rôti*, et nos maîtres-d'hôtel nous parlent aujourd'hui d'un *roastbeef* de mouton. *Ridingcoat* veut dire un *habit de cheval;* on en a fait *redingote*, et le peuple croit que c'est un ancien mot de la langue. Il a bien fallu adopter cette expression avec le peuple, parce qu'elle signifie une chose d'usage.

Le plus bas peuple, en fait de termes d'arts et métiers et des choses nécessaires, subjugue la cour, si on l'ose dire ; comme en fait de religion, ceux qui méprisent le plus le vulgaire sont obligés de parler et de paraître penser comme lui.

Ce n'est pas mal parler que de nommer les choses du nom que le bas peuple leur a imposé ; mais on reconnaît un peuple naturellement plus ingénieux qu'un autre par les noms propres qu'il donne à chaque chose.

Ce n'est que faute d'imagination qu'un peuple adapta la même expression à cent idées différentes. C'est une stérilité ridicule de n'avoir pas su exprimer autrement *un bras de mer*, un *bras de balance, un bras de fauteuil;* il y a de l'indigence d'esprit à dire également la *tête d'un clou*, la *tête d'une armée*. On trouve le mot de *cul* partout, et très-mal à propos : une rue sans issue ne ressemble en rien à un *cul de sac;* un honnête homme aurait pu appeler ces sortes de rues des *impasses;* la populace les a nommées *culs*, et les reines ont été obligées de les nommer ainsi. Le fond d'un artichaut, la pointe qui termine le dessous d'une lampe, ne ressemblent pas plus à un *cul* que les rues sans passage : on dit pourtant toujours *cul d'artichaut, cul de lampe*, parce que le peuple qui a fait la langue était alors grossier. Les Italiens qui auraient été plus en droit que nous de faire souvent servir ce mot, s'en sont bien donné de garde. Le peuple d'Italie, né plus

ingénieux que ses voisins, forma une langue beaucoup plus abondante que la nôtre.

Il faudrait que le cri de chaque animal eût un terme qui le distinguât. C'est une disette insupportable de manquer d'expression pour le cri d'un oiseau, pour celui d'un enfant, et d'appeler des choses si différentes du même nom. Le mot de *vagissement*, dérivé du latin *vagitus*, aurait exprimé très-bien le cri des enfants au berceau.

L'ignorance a introduit un autre usage dans toutes les langues modernes. Mille termes ne signifient plus ce qu'ils doivent signifier. *Idiot* voulait dire *solitaire*, aujourd'hui il veut dire *sot; épiphanie* signifiait *superficie*, c'est aujourd'hui la fête des trois rois; *baptiser*, c'est se plonger dans l'eau : nous disons *baptiser du nom* de Jean ou de Jacques.

A ces défauts de presque toutes les langues se joignent des irrégularités barbares. *Garçon, courtisan, coureur*, sont des mots honnêtes; *garce, courtisane, coureuse*, sont des injures. Vénus est un nom charmant, *vénérien* est abominable.

Un autre effet de l'irrégularité de ces langues composées au hasard dans des temps grossiers, c'est la quantité de mots composés dont le simple n'existe plus. Ce sont des enfants qui ont perdu leur père. Nous avons des *architraves* et point de *traves*, des *architectes* et point de *tectes*, des *soubassements* et point de *bassements;* il y a des choses *ineffables* et point d'*effables*. On est *intrépide*, on n'est pas *trépide; impotent*, et jamais *potent;* un fonds est *inépuisable*, sans pouvoir être *épuisable*. Il y a des *impudents*, des *insolents*, mais ni *pudents* ni *solents; nonchalant* signifie *paresseux*, et *chaland* celui qui achète.

Toutes les langues tiennent plus ou moins de ces défauts : ce sont des terrains tous irréguliers, dont la main d'un habile artiste sait tirer avantage.

Il se glisse toujours dans les langues d'autres défauts qui font voir le caractère d'une nation. En France les modes s'introduisent dans les expressions comme dans les coiffures. Un malade ou un médecin du bel air se sera avisé de dire qu'il a eu un *soupçon* de fièvre, pour signifier qu'il en a eu une légère atteinte : voilà bientôt toute la nation qui a des *soupçons* de colique, des *soupçons* de haine, d'amour, de ridicule. Les prédicateurs vous disent en chaire qu'il faut avoir au moins un *soupçon* d'amour de Dieu. Au bout de quelques mois cette mode passe pour faire place à une autre. *Vis-à-vis* s'introduit partout. On se trouve dans toutes les conversations *vis-à-vis* de ses goûts et de ses intérêts. Les

cette mode passagère dont on se dégoûte bientôt, c
les solécismes de la bonne compagnie, dans lesqu
auteurs ne tombent point : c'est l'affectation des auteu
de parler de choses sérieuses dans le style de la
Vous lirez dans nos livres nouveaux de philosophie
pas faire *à pure perte les frais de penser;* que les éc
droit d'effrayer le peuple; qu'Épicure avait un extérie
de son âme; que Claudius *renvia sur Auguste;* et
expressions pareilles, dignes du laquais des *Précieus*

Le style des ordonnances des rois et des arrê
dans les tribunaux ne sert qu'à faire voir de quelle
est parti. On s'en moque dans la comédie des *Plaid*
scène IX) :

> Lequel Hiérôme, après plusieurs rébellions,
> Aurait atteint, frappé, moi sergent à la joue.

Cependant il est arrivé que des gazetiers et de
journaux ont adopté cette incongruité ; et vous li
papiers publics : « On a appris que la flotte aurait r
le 7 mars, et qu'elle aurait doublé les Sorlingues. »

Tout conspire à corrompre une langue un peu
auteurs qui gâtent le style par affectation ; ceux qu
pays étranger, et qui mêlent presque toujours des
étrangères à leur langue naturelle ; les négociants
duisent dans la conversation les termes de leur com
vous disent que l'Angleterre arme une flotte, m
contre la France équipe des vaisseaux ; les beaux esp
étrangers, qui, ne connaissant pas l'usage, vous d

les corrompre; la raison en est claire : c'est qu'on rendrait bientôt inintelligibles les livres qui font l'instruction et le plaisir des nations.

LARMES [1].

Les larmes sont le langage muet de la douleur. Mais pourquoi? Quel rapport y a-t-il entre une idée triste, et cette liqueur limpide et salée, filtrée par une petite glande au coin externe de l'œil, laquelle humecte la conjonctive et les petits points lacrymaux, d'où elle descend dans le nez et dans la bouche par le réservoir appelé sac lacrymal, et par ses conduits?

Pourquoi dans les enfants et dans les femmes, dont les organes sont d'un réseau faible et délicat, les larmes sont-elles plus aisément excitées par la douleur que dans les hommes faits, dont le tissu est plus ferme?

La nature a-t-elle voulu faire naître en nous la compassion à l'aspect de ces larmes qui nous attendrissent, et nous porter à secourir ceux qui les répandent? La femme sauvage est aussi fortement déterminée à secourir l'enfant qui pleure, que le serait une femme de la cour, et peut-être davantage, parce qu'elle a moins de distractions et de passions.

Tout a une fin sans doute dans le corps animal. Les yeux surtout ont des rapports mathématiques si évidents, si démontrés, si admirables, avec les rayons de lumière; cette mécanique est si divine, que je serais tenté de prendre pour un délire de fièvre chaude l'audace de nier les causes finales de la structure de nos yeux.

L'usage des larmes ne paraît pas avoir une fin si déterminée et si frappante; mais il serait beau que la nature les fît couler pour nous exciter à la pitié.

Il y a des femmes qui sont accusées de pleurer quand elles veulent. Je ne suis nullement surpris de leur talent. Une imagination vive, sensible et tendre, peut se fixer à quelque objet, à quelque ressouvenir douloureux, et se le représenter avec des couleurs si dominantes qu'elles lui arrachent des larmes. C'est ce qui arrive à plusieurs acteurs, et principalement à des actrices, sur le théâtre.

Les femmes qui les imitent dans l'intérieur de leurs maisons joignent à ce talent la petite fraude de paraître pleurer pour leur

1. *Questions sur l'Encyclopédie*, neuvième partie, 1771. (B.)

mari, tandis qu'en effet elles pleurent pour leur amant. Leurs larmes sont vraies, mais l'objet en est faux.

Il est impossible d'affecter les pleurs sans sujet, comme on peut affecter de rire. Il faut être sensiblement touché pour forcer la glande lacrymale à se comprimer et à répandre sa liqueur sur l'orbite de l'œil; mais il ne faut que vouloir pour former le rire.

On demande pourquoi le même homme qui aura vu d'un œil sec les événements les plus atroces, qui même aura commis des crimes de sang-froid, pleurera au théâtre à la représentation de ces événements et de ces crimes? C'est qu'il ne les voit pas avec les mêmes yeux, il les voit avec ceux de l'auteur et de l'acteur. Ce n'est plus le même homme; il était barbare, il était agité de passions furieuses quand il vit tuer une femme innocente, quand il se souilla du sang de son ami; il redevient homme au spectacle. Son âme était remplie d'un tumulte orageux; elle est tranquille, elle est vide; la nature y rentre; il répand des larmes vertueuses. C'est là le vrai mérite, le grand bien des spectacles[1]; c'est là ce que ne peuvent jamais faire ces froides déclamations d'un orateur gagé pour ennuyer tout un auditoire pendant une heure.

Le capitoul David, qui, sans s'émouvoir, vit et fit mourir l'innocent Calas sur la roue, aurait versé des larmes en voyant son propre crime dans une tragédie bien écrite et bien récitée.

C'est ainsi que Pope a dit dans le prologue du *Caton* d'Addison:

> Tyrants no more their savage nature kept;
> And foes to virtue wondered how they wept.
>
> De se voir attendris les méchants s'étonnèrent.
> Le crime eut des remords, et les tyrans pleurèrent.

LÈPRE ET VÉROLE[2].

Il s'agit ici de deux grandes divinités, l'une ancienne, et l'autre moderne, qui ont régné dans notre hémisphère. Le révérend P. dom Calmet, grand antiquaire, c'est-à-dire grand compilateur de ce qu'on a dit autrefois et de ce qu'on a répété de nos jours, a confondu la vérole et la lèpre. Il prétend que c'est de la vérole que le bonhomme Job était attaqué; et il suppose, d'après un fier

1. « L'invention du théâtre, dit au contraire J.-J. Rousseau, est admirable pour enorgueillir notre amour-propre de toutes les vertus que nous n'avons point. » (G. A.)

2. *Questions sur l'Encyclopédie*, 1774, in-4°. (B.)

commentateur nommé Pinéda, que la vérole et la lèpre sont précisément la même chose. Ce n'est pas que Calmet soit médecin ; ce n'est pas qu'il raisonne ; mais il cite, et dans son métier de commentateur, les citations ont toujours tenu lieu de raisons. Il cite entre autres le consul Ausone, né Gascon et poëte, précepteur du malheureux empereur Gratien, et que quelques-uns ont cru avoir été évêque.

Calmet, dans sa dissertation sur la maladie de Job, renvoie le lecteur à cette épigramme d'Ausone sur une dame romaine nommée Crispa :

> Crispa pour ses amants ne fut jamais farouche ;
> Elle offre à leurs plaisirs et sa langue et sa bouche ;
> Tous ses trous en tout temps furent ouverts pour eux :
> Célébrons, mes amis, des soins si généreux.
>
> (AUSONE, épig. LXXI.)

On ne voit pas ce que cette prétendue épigramme a de commun avec ce qu'on impute à Job, qui d'ailleurs n'a jamais existé, et qui n'est qu'un personnage allégorique d'une fable arabe, ainsi que nous l'avons vu [1].

Quand Astruc, dans son Histoire de la vérole, allègue des autorités pour prouver que la vérole vient en effet de Saint-Domingue, et que les Espagnols la rapportèrent d'Amérique, ses citations sont plus concluantes.

Deux choses prouvent, à mon avis, que nous devons la vérole à l'Amérique : la première est la foule des auteurs, des médecins et des chirurgiens du XVIe siècle qui attestent cette vérité ; la seconde est le silence de tous les médecins et de tous les poëtes de l'antiquité, qui n'ont jamais connu cette maladie, et qui n'ont jamais prononcé son nom. Je regarde ici le silence des médecins et des poëtes comme une preuve également démonstrative. Les premiers, à commencer par Hippocrate, n'auraient pas manqué de décrire cette maladie, de la caractériser, de lui donner un nom, de chercher quelques remèdes. Les poëtes, aussi malins que les médecins sont laborieux, auraient parlé, dans leurs satires, de la chaudepisse, du chancre, du poulain, de tout ce qui précède ce mal affreux, et de toutes ses suites : vous ne trouvez pas un seul vers dans *Horace*, dans *Catulle*, dans *Martial*, dans *Juvénal*, qui ait le moindre rapport à la vérole, tandis qu'ils s'étendent tous avec tant de complaisance sur tous les effets de la débauche.

1. Au mot ARABES, tome XVII, page 342.

Il est très-certain que la petite vérole ne fut connue des Romains qu'au VIe siècle, que la vérole américaine ne fut apportée en Europe qu'à la fin du XVe, et que la lèpre est aussi étrangère à ces deux maladies que la paralysie l'est à la danse de Saint-Vit ou de Saint-Guy.

La lèpre était une gale d'une espèce horrible. Les Juifs en furent attaqués plus qu'aucun peuple des pays chauds, parce qu'ils n'avaient ni linge ni bains domestiques. Ce peuple était si malpropre que ses législateurs furent obligés de lui faire une loi de se laver les mains.

Tout ce que nous gagnâmes à la fin de nos croisades, ce fut cette gale; et de tout ce que nous avions pris, elle fut la seule chose qui nous resta. Il fallut bâtir partout des léproseries, pour renfermer ces malheureux attaqués d'une gale pestilentielle et incurable.

La lèpre, ainsi que le fanatisme et l'usure, avait été le caractère distinctif des Juifs. Ces malheureux n'ayant point de médecins, les prêtres se mirent en possession de gouverner la lèpre, et d'en faire un point de religion. C'est ce qui a fait dire à quelques téméraires que les Juifs étaient de véritables sauvages, dirigés par leurs jongleurs. Leurs prêtres, à la vérité, ne guérissaient pas la lèpre, mais ils séparaient les galeux de la société, et par là ils acquéraient un pouvoir prodigieux. Tout homme atteint de ce mal était emprisonné comme un voleur; de sorte qu'une femme qui voulait se défaire de son mari n'avait qu'à gagner un prêtre: le mari était enfermé : c'était une espèce de lettre de cachet de ce temps-là. Les Juifs et ceux qui les gouvernaient étaient si ignorants qu'ils prirent les teignes qui rongent les habits, et les moisissures des murailles, pour une lèpre. Ils imaginèrent donc la lèpre des maisons et des habits; de sorte que le peuple, ses guenilles et ses cabanes, tout fut sous la verge sacerdotale.

Une preuve qu'au temps de la découverte de la vérole il n'y avait nul rapport entre ce mal et la lèpre, c'est que le peu qui restait encore de lépreux à la fin du XVe siècle ne voulut faire aucune sorte de comparaison avec les vérolés.

On mit d'abord quelques vérolés dans les hôpitaux des lépreux: mais ceux-ci les reçurent avec indignation. Ils présentèrent requête pour en être séparés; comme des gens en prison pour dettes, ou pour des affaires d'honneur, demandant à n'être pas confondus avec la canaille des criminels.

Nous avons déjà dit[1] que le parlement de Paris rendit, le

1. Dans le chapitre XI de l'*Homme aux quarante écus*.

6 mars 1496, un arrêt par lequel tous les vérolés qui n'étaient pas bourgeois de Paris eussent à sortir dans vingt-quatre heures, sous peine d'être pendus. L'arrêt n'était ni chrétien, ni légal, ni sensé ; et nous en avons beaucoup de cette espèce ; mais il prouve que la vérole était regardée comme un fléau nouveau, qui n'avait rien de commun avec la lèpre, puisqu'on ne pendait pas les lépreux pour avoir couché à Paris, et qu'on pendait les vérolés.

Les hommes peuvent se donner la lèpre par leur saleté, ainsi qu'une certaine espèce d'animaux auxquels la canaille ressemble assez ; mais pour la vérole, c'est la nature qui a fait ce présent à l'Amérique. Nous lui avons déjà reproché, à cette nature, si bonne et si méchante, si éclairée et si aveugle, d'avoir été contre son but en empoisonnant la source de la vie ; et nous gémissons encore de n'avoir point trouvé de solution à cette difficulté terrible.

Nous avons vu ailleurs[2] que l'homme en général, l'un portant l'autre, n'a qu'environ vingt-deux ans à vivre ; et pendant ces vingt-deux ans il est sujet à plus de vingt-deux mille maux, dont plusieurs sont incurables.

Dans cet horrible état, on se pavane encore, on fait l'amour au hasard de tomber en pourriture, on s'intrigue, on fait la guerre, on fait des projets, comme si on devait vivre mille siècles dans les délices.

LETTRES, GENS DE LETTRES, ou LETTRÉS [1].

Dans nos temps barbares, lorsque les Francs, les Germains, les Bretons, les Lombards, les Mosarabes espagnols, ne savaient ni lire ni écrire, on institua des écoles, des universités, composées presque toutes d'ecclésiastiques qui, ne sachant que leur jargon, enseignèrent ce jargon à ceux qui voulurent l'apprendre ; les académies ne sont venues que longtemps après ; elles ont méprisé les sottises des écoles, mais elles n'ont pas toujours osé s'élever contre elles, parce qu'il y a des sottises qu'on respecte, attendu qu'elles tiennent à des choses respectables.

Les gens de lettres qui ont rendu le plus de services au petit nombre d'êtres pensants répandus dans le monde sont les lettrés

1. Voyez les articles Age, Bien, et Homme ; et le paragraphe II de l'*Homme aux quarante écus*.

2. *Dictionnaire philosophique*, 1765. (B.)

isolés, les vrais savants renfermés dans leur cabinet, qui n'ont ni argumenté sur les bancs des universités, ni dit les choses à moitié dans les académiés; et ceux-là ont presque tous été persécutés. Notre misérable espèce est tellement faite que ceux qui marchent dans le chemin battu jettent toujours des pierres à ceux qui enseignent un chemin nouveau.

Montesquieu dit que les Scythes crevaient les yeux à leurs esclaves, afin qu'ils fussent moins distraits en battant leur beurre; c'est ainsi que l'Inquisition en use, et presque tout le monde est aveugle dans les pays où ce monstre règne. On a deux yeux depuis plus de cent ans en Angleterre; les Français commencent à ouvrir un œil, mais quelquefois il se trouve des hommes en place qui ne veulent pas même permettre qu'on soit borgne.

Ces pauvres gens en place sont comme le docteur Balouard de la comédie italienne, qui ne veut être servi que par le balourd *Arlequin*, et qui craint d'avoir un valet trop pénétrant.

Faites des odes à la louange de monseigneur Superbus Fadus, des madrigaux pour sa maîtresse; dédiez à son portier un livre de géographie, vous serez bien reçu; éclairez les hommes, vous serez écrasé.

Descartes est obligé de quitter sa patrie, Gassendi est calomnié, Arnauld traîne ses jours dans l'exil; tout philosophe est traité comme les prophètes chez les Juifs.

Qui croirait que dans le XVIIIe siècle un philosophe [1] ait été traîné devant les tribunaux séculiers, et traité d'impie par les tribunaux d'arguments, pour avoir dit que les hommes ne pourraient exercer les arts s'ils n'avaient pas de mains? Je ne désespère pas qu'on ne condamne bientôt aux galères le premier qui aura l'insolence de dire qu'un homme ne penserait pas s'il était sans tête. Car, lui dira un bachelier, l'âme est un esprit pur, la tête n'est que de la matière; Dieu peut placer l'âme dans le talon, aussi bien que dans le cerveau; partant, je vous dénonce comme un impie.

Le plus grand malheur d'un homme de lettres n'est peut-être pas d'être l'objet de la jalousie de ses confrères, la victime de la cabale, le mépris des puissants du monde; c'est d'être jugé par des sots. Les sots vont loin quelquefois, surtout quand le fanatisme se joint à l'ineptie, et à l'ineptie l'esprit de vengeance. Le grand malheur encore d'un homme de lettres est ordinairement de ne tenir à rien. Un bourgeois achète un petit office, et le voilà

1. Helvétius; voyez une note de l'article Homme.

soutenu par ses confrères. Si on lui fait une injustice, il trouve aussitôt des défenseurs. L'homme de lettres est sans secours; il ressemble aux poissons volants : s'il s'élève un peu, les oiseaux le dévorent; s'il plonge, les poissons le mangent.

Tout homme public paye tribut à la malignité; mais il est payé en deniers et en honneurs[1].

LIBELLE[2].

On nomme *libelles* de petits livres d'injures. Ces livres sont petits parce que les auteurs, ayant peu de raisons à donner, n'écrivant point pour instruire, et voulant être lus, sont forcés d'être courts. Ils y mettent très-rarement leurs noms, parce que les assassins craignent d'être saisis avec des armes défendues.

Il y a les libelles politiques. Les temps de la Ligue et de la Fronde en regorgèrent. Chaque dispute en Angleterre en produit des centaines. On en fit contre Louis XIV de quoi fournir une vaste bibliothèque.

Nous avons les libelles théologiques depuis environ seize cents ans : c'est bien pis; ce sont des injures sacrées des halles. Voyez seulement comment saint Jérôme traite Rufin et Vigilantius. Mais, depuis lui, les disputeurs ont bien enchéri. Les derniers libelles ont été ceux des molinistes contre les jansénistes; on les compte par milliers. De tous ces fatras, il ne reste aujourd'hui que les seules *Lettres provinciales*.

Les gens de lettres pourraient le disputer aux théologiens. Boileau et Fontenelle, qui s'attaquèrent à coups d'épigrammes, disaient tous deux que les libelles dont ils avaient été gourmés n'auraient pas tenu dans leurs chambres. Tout cela tombe comme les feuilles en automne. Il y a eu des gens qui ont traité de libelles toutes les injures qu'on dit par écrit à son prochain.

Selon eux, les pouilles que les prophètes chantèrent quelquefois aux rois d'Israël étaient des libelles diffamatoires pour faire soulever les peuples contre eux. Mais comme la populace n'a

1. En 1765, l'article se terminait par cette phrase :

« L'homme de lettres paye le même tribut sans rien recevoir; il est descendu pour son plaisir dans l'arène; il s'est lui-même condamné aux bêtes. »

Ce passage n'est pas dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, septième partie, 1771. (B.)

— Voyez GENS DE LETTRES.

2. *Questions sur l'Encyclopédie*, neuvième partie, 1772. (B.)

jamais lu dans aucun pays du monde, il est à croire que ces satires, qu'on débitait sous le manteau, ne faisaient pas grand mal. C'est en parlant au peuple assemblé qu'on excite des séditions bien plutôt qu'en écrivant. C'est pourquoi la première chose que fit, à son avénement, la reine d'Angleterre Élisabeth, chef de l'Église anglicane et défenseur de la foi, ce fut d'ordonner qu'on ne prêchât de six mois sans sa permission expresse.

L'Anti-Caton de César était un libelle; mais César fit plus de mal à Caton par la bataille de Pharsale et par celle de Tapsa que par ses diatribes.

Les Philippiques de Cicéron sont des libelles; mais les proscriptions des triumvirs furent des libelles plus terribles.

Saint Cyrille, saint Grégoire de Nazianze, firent des libelles contre le grand empereur Julien; mais ils eurent la générosité de ne les publier qu'après sa mort.

Rien ne ressemble plus à des libelles que certains manifestes de souverains. Les secrétaires du cabinet de Moustapha, empereur des Osmanlis, ont fait un libelle de leur déclaration de guerre[1].

Dieu les en a punis, eux et leur commettant. Le même esprit qui anima César, Cicéron, et les secrétaires de Moustapha, domine dans tous les polissons qui font des libelles dans leurs greniers. *Natura est semper sibi consona*[2]. Qui croirait que les âmes de Garasse, du cocher de Vertamon, de Nonotte, de Paulian, de Fréron, de Langleviel dit La Beaumelle, fussent, à cet égard, de la même trempe que les âmes de César, de Cicéron, de saint Cyrille, et du secrétaire de l'empereur des Osmanlis? Rien n'est pourtant plus vrai.

LIBERTÉ[3].

Ou je me trompe fort, ou Locke le définisseur a très-bien défini la liberté *puissance*. Je me trompe encore, ou Collins, célèbre magistrat de Londres, est le seul philosophe qui ait bien approfondi cette idée, et Clarke ne lui a répondu qu'en théologien. Mais de tout ce qu'on a écrit en France sur la liberté, le petit dialogue suivant est ce qui m'a paru de plus net.

1. Contre la Russie.

2. Ces paroles sont de Newton; voyez, le chapitre II des *Oreilles du comte de Chesterfield.*

3. *Dictionnaire philosophique*, 1764, moins le premier alinéa, qui fut ajouté en 1771, dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, septième partie. (B.)

A.

Voilà une batterie de canons qui tire à nos oreilles ; avez-vous la liberté de l'entendre ou de ne l'entendre pas?

B.

Sans doute, je ne puis pas m'empêcher de l'entendre.

A.

Voulez-vous que ce canon emporte votre tête et celles de votre femme et de votre fille, qui se promènent avec vous?

B.

Quelle proposition me faites-vous là? Je ne peux pas, tant que je suis de sens rassis, vouloir chose pareille ; cela m'est impossible.

A.

Bon ; vous entendez nécessairement ce canon, et vous voulez nécessairement ne pas mourir, vous et votre famille, d'un coup de canon à la promenade ; vous n'avez ni le pouvoir de ne pas entendre, ni le pouvoir de vouloir rester ici?

B.

Cela est clair [1].

A.

Vous avez en conséquence fait une trentaine de pas pour être à l'abri du canon, vous avez eu le pouvoir de marcher avec moi ce peu de pas?

B.

Cela est encore très-clair.

A.

Et si vous aviez été paralytique, vous n'auriez pu éviter d'être exposé à cette batterie ; vous n'auriez pas eu le pouvoir d'être où vous êtes : vous auriez nécessairement entendu et reçu un coup de canon, et vous seriez mort nécessairement?

1. Un pauvre d'esprit, dans un petit écrit honnête, poli, et surtout bien raisonné, objecte que si le prince ordonne à B. de rester exposé au canon, il y restera. Oui, sans doute, s'il a plus de courage, ou plutot plus de crainte de la honte que d'amour de la vie, comme il arrive très-souvent. Premièrement, il s'agit ici d'un cas tout différent. Secondement, quand l'instinct de la crainte de la honte l'emporte sur l'instinct de la conservation de soi-même, l'homme est autant nécessité à demeurer exposé au canon qu'il est nécessité à fuir quand il n'est pas honteux de fuir. Le pauvre d'esprit était nécessité à faire des objections ridicules, et à dire des injures, et les philosophes se sentent nécessités à se moquer un peu de lui, et à lui pardonner. (*Note de Voltaire.*) — Cette note a été ajoutée en 1769, dans la *Raison par alphabet.* (B.)

B.

Rien n'est plus véritable.

A.

En quoi consiste donc votre liberté, si ce n'est dans le pouv que votre individu a exercé de faire ce que votre volonté exige d'une nécessité absolue?

B.

Vous m'embarrassez ; la liberté n'est donc autre chose que pouvoir de faire ce que je veux?

A.

Réfléchissez-y, et voyez si la liberté peut être entendue autr ment.

B.

En ce cas, mon chien de chasse est aussi libre que moi; il nécessairement la volonté de courir quand il voit un lièvre, et pouvoir de courir s'il n'a pas mal aux jambes. Je n'ai donc rie au-dessus de mon chien : vous me réduisez à l'état des bêtes.

A.

Voilà les pauvres sophismes des pauvres sophistes qui vous o instruit. Vous voilà bien malade d'être libre comme votre chie Ne mangez-vous pas, ne dormez-vous pas, ne propagez-vous p comme lui, à l'attitude près? Voudriez-vous avoir l'odorat autr ment que par le nez? Pourquoi voudriez-vous avoir la liber autrement que votre chien?

B.

Mais j'ai une âme qui raisonne beaucoup, et mon chien n raisonne guère. Il n'a presque que des idées simples, et moi, j' mille idées métaphysiques.

A.

Eh bien, vous êtes mille fois plus libre que lui : c'est-à-di vous avez mille fois plus de pouvoir de penser que lui; mais vo n'êtes pas libre autrement que lui.

B.

Quoi! je ne suis pas libre de vouloir ce que je veux?

A.

Qu'entendez-vous par là?

B.

J'entends ce que tout le monde entend. Ne dit-on pas tous l jours : Les volontés sont libres?

A.

Un proverbe n'est pas une raison ; expliquez-vous mieux.

B.

J'entends que je suis libre de vouloir comme il me plaira.

A.

Avec votre permission, cela n'a pas de sens; ne voyez-vous pas qu'il est ridicule de dire : Je veux vouloir? Vous voulez nécessairement, en conséquence des idées qui se sont présentées à vous. Voulez-vous vous marier, oui ou non ?

B.

Mais si je vous disais que je ne veux ni l'un ni l'autre?

A.

Vous répondriez comme celui qui disait : Les uns croient le cardinal Mazarin mort, les autres le croient vivant, et moi, je ne crois ni l'un ni l'autre.

B.

Eh bien, je veux me marier.

A.

Ah! c'est répondre cela. Pourquoi voulez-vous vous marier ?

B.

Parce que je suis amoureux d'une jeune fille, belle, douce, bien élevée, assez riche, qui chante très-bien, dont les parents sont de très-honnêtes gens, et que je me flatte d'être aimé d'elle, et fort bien venu de sa famille.

A.

Voilà une raison. Vous voyez que vous ne pouvez vouloir sans raison. Je vous déclare que vous êtes libre de vous marier : c'est-à-dire que vous avez le pouvoir de signer le contrat, de faire la noce, et de coucher avec votre femme.

B.

Comment! Je ne peux vouloir sans raison? Eh, que deviendra cet autre proverbe : *Sit pro ratione voluntas;* ma volonté est ma raison, je veux parce que je veux ?

A.

Cela est absurde, mon cher ami : il y aurait en vous un effet sans cause.

B.

Quoi ! lorsque je joue à pair ou non, j'ai une raison de choisir pair plutôt qu'impair?

A.

Oui, sans doute.

B.

Et quelle est cette raison, s'il vous plaît ?

A.

C'est que l'idée de pair s'est présentée à votre esprit plutôt que l'idée opposée. Il serait plaisant qu'il y eût des cas où vous voulez parce qu'il y a une cause de vouloir, et qu'il y eût quelques cas où vous voulussiez sans cause. Quand vous voulez vous marier, vous en sentez la raison dominante évidemment ; vous ne la sentez pas quand vous jouez à pair ou non, et cependant il faut bien qu'il y en ait une.

B.

Mais, encore une fois, je ne suis donc pas libre ?

A.

Votre volonté n'est pas libre, mais vos actions le sont. Vous êtes libre de faire quand vous avez le pouvoir de faire.

B.

Mais tous les livres que j'ai lus sur la liberté d'indifférence....

A.

Qu'entendez-vous par liberté d'indifférence ?

B.

J'entends de cracher à droite ou à gauche, de dormir sur le côté droit ou sur le gauche, de faire quatre tours de promenade ou cinq.

A.

Vous auriez là vraiment une plaisante liberté ! Dieu vous aurait fait un beau présent ! il y aurait bien là de quoi se vanter ! Que vous servirait un pouvoir qui ne s'exercerait que dans des occasions si futiles ? Mais le fait est qu'il ridicule de supposer la volonté de vouloir cracher à droite. Non-seulement cette volonté de vouloir est absurde, mais il est certain que plusieurs petites circonstances vous déterminent à ces actes que vous appelez indifférents. Vous n'êtes pas plus libre dans ces actes que dans

1. En 1764, l'article se terminait ainsi :

A.

« Sont des sottises ; il n'y a pas de liberté d'indifférence ; c'est un mot destitué de sens, inventé par des gens qui n'en avaient guère. »

La nouvelle fin de l'article est de 1771. (B.)

les autres. Mais, encore une fois, vous êtes libre en tout temps, en tout lieu, dès que vous faites ce que vous voulez faire.

B.

Je soupçonne que vous avez raison. J'y rêverai[1].

LIBERTÉ DE CONSCIENCE[2].

LIBERTÉ DE PENSER[3].

Vers l'an 1707, temps où les Anglais gagnèrent la bataille de Saragosse, protégèrent le Portugal, et donnèrent pour quelque temps un roi à l'Espagne, milord Boldmind, officier général, qui avait été blessé, était aux eaux de Barége. Il y rencontra le comte Médroso, qui, étant tombé de cheval derrière le bagage, à une lieue et demie du champ de bataille, venait prendre les eaux aussi. Il était familier de l'Inquisition ; milord Boldmind n'était familier que dans la conversation : un jour, après boire, il eut avec Médroso cet entretien.

BOLDMIND.

Vous êtes donc sergent des dominicains? Vous faites là un vilain métier.

MÉDROSO.

Il est vrai ; mais j'ai mieux aimé être leur valet que leur victime, et j'ai préféré le malheur de brûler mon prochain à celui d'être cuit moi-même.

BOLDMIND.

Quelle horrible alternative ! Vous étiez cent fois plus heureux sous le joug des Maures, qui vous laissaient croupir librement dans toutes vos superstitions, et qui, tout vainqueurs qu'ils étaient, ne s'arrogeaient pas le droit inouï de tenir les âmes dans les fers.

MÉDROSO.

Que voulez-vous ! il ne nous est permis ni d'écrire, ni de parler, ni même de penser. Si nous parlons, il est aisé d'interpréter nos paroles, encore plus nos écrits. Enfin, comme on ne peut nous condamner dans un auto-da-fé pour nos pensées secrètes, on nous menace d'être brûlés éternellement par l'ordre de Dieu même, si nous ne pensons pas comme les jacobins. Ils ont persuadé au

1. Voyez l'article FRANC ARBITRE.

2. Cet article, à quelques variantes près, que j'ai rapportées, n'était que la IVe section de l'article CONSCIENCE. (B.)

3. *Dictionnaire philosophique*, 1765. (B.)

gouvernement que si nous avions le sens commun, tout l'État serait en combustion, et que la nation deviendrait la plus malheureuse de la terre.

BOLDMIND.

Trouvez-vous que nous soyons si malheureux, nous autres Anglais, qui couvrons les mers de vaisseaux, et qui venons gagner pour vous des batailles au bout de l'Europe? Voyez-vous que les Hollandais, qui vous ont ravi presque toutes vos découvertes dans l'Inde, et qui aujourd'hui sont au rang de vos protecteurs, soient maudits de Dieu pour avoir donné une entière liberté à la presse, et pour faire le commerce des pensées des hommes? L'empire romain en a-t-il été moins puissant parce que Tullius Cicero a écrit avec liberté?

MÉDROSO.

Quel est ce Tullius Cicero? Jamais je n'ai entendu prononcer ce nom-là à la sainte Hermandad.

BOLDMIND.

C'était un bachelier de l'université de Rome, qui écrivait ce qu'il pensait, ainsi que Julius Cesar, Marcus Aurelius, Titus Lucretius Carus, Plinius, Seneca, et autres docteurs.

MÉDROSO.

Je ne les connais point; mais on m'a dit que la religion catholique, basque et romaine, est perdue si on se met à penser.

BOLDMIND.

Ce n'est pas à vous à le croire, car vous êtes sûr que votre religion est divine, et que les portes d'enfer ne peuvent prévaloir contre elle[1]. Si cela est, rien ne pourra jamais la détruire.

MÉDROSO.

Non, mais on peut la réduire à peu de chose; et c'est pour avoir pensé que la Suède, le Danemark, toute votre île, la moitié de l'Allemagne, gémissent dans le malheur épouvantable de n'être plus sujets du pape. On dit même que si les hommes continuent à suivre leurs fausses lumières, ils s'en tiendront bientôt à l'adoration simple de Dieu et à la vertu. Si les portes de l'enfer prévalent jamais jusque-là, que deviendra le saint-office?

BOLDMIND.

Si les premiers chrétiens n'avaient pas eu la liberté de penser, n'est-il pas vrai qu'il n'y eût point eu de christianisme?

MÉDROSO.

Que voulez-vous dire? je ne vous entends point.

1. Matthieu, xvi, 18.

BOLDMIND.

Je le crois bien. Je veux dire que si Tibère et les premiers empereurs avaient eu des jacobins qui eussent empêché les premiers chrétiens d'avoir des plumes et de l'encre; s'il n'avait pas été longtemps permis dans l'empire romain de penser librement, il eût été impossible que les chrétiens établissent leurs dogmes. Si donc le christianisme ne s'est formé que par la liberté de penser, par quelle contradiction, par quelle injustice voudrait-il anéantir aujourd'hui cette liberté sur laquelle seule il est fondé?

Quand on vous propose quelque affaire d'intérêt, n'examinez-vous pas longtemps avant de conclure? Quel plus grand intérêt y a-t-il au monde que celui de notre bonheur ou de notre malheur éternel? Il y a cent religions sur la terre, qui toutes vous damnent si vous croyez à vos dogmes, qu'elles appellent absurdes et impies; examinez donc ces dogmes.

MÉDROSO.

Comment puis-je les examiner? je ne suis pas jacobin.

BOLDMIND.

Vous êtes homme, et cela suffit.

MÉDROSO.

Hélas! vous êtes bien plus homme que moi.

BOLDMIND.

Il ne tient qu'à vous d'apprendre à penser; vous êtes né avec de l'esprit; vous êtes un oiseau dans la cage de l'Inquisition; le saint-office vous a rogné les ailes, mais elles peuvent revenir. Celui qui ne sait pas la géométrie peut l'apprendre; tout homme peut s'instruire : il est honteux de mettre son âme entre les mains de ceux à qui vous ne confieriez pas votre argent; osez penser par vous-même.

MÉDROSO.

On dit que si tout le monde pensait par soi-même, ce serait une étrange confusion.

BOLDMIND.

C'est tout le contraire. Quand on assiste à un spectacle, chacun en dit librement son avis, et la paix n'est point troublée; mais si quelque protecteur insolent d'un mauvais poëte voulait forcer tous les gens de goût à trouver bon ce qui leur paraît mauvais, alors les sifflets se feraient entendre, et les deux partis pourraient se jeter des pommes à la tête, comme il arriva une fois à Londres. Ce sont ces tyrans des esprits qui ont causé une partie des malheurs du monde. Nous ne sommes heureux en Angleterre que depuis que chacun jouit librement du droit de dire son avis.

MÉDROSO.

Nous sommes aussi fort tranquilles à Lisbonne, où personne ne peut dire le sien.

BOLDMIND.

Vous êtes tranquilles, mais vous n'êtes pas heureux; c'est la tranquillité des galériens, qui rament en cadence et en silence.

MÉDROSO.

Vous croyez donc que mon âme est aux galères?

BOLDMIND.

Oui; et je voudrais la délivrer.

MÉDROSO.

Mais si je me trouve bien aux galères?

BOLDMIND.

En ce cas vous méritez d'y être.

LIBERTÉ D'IMPRIMER [1].

Mais quel mal peut faire à la Russie la prédiction de Jean-Jacques [2]? Aucun; il lui sera permis de l'expliquer dans un sens mystique, typique, allégorique, selon l'usage. Les nations qui détruiront les Russes, ce seront les belles-lettres, les mathématiques, l'esprit de société, la politesse, qui dégradent l'homme et pervertissent sa nature.

On a imprimé cinq à six mille brochures en Hollande contre Louis XIV; aucune n'a contribué à lui faire perdre les batailles de Blenheim, de Turin, et de Ramillies.

En général, il est de droit naturel de se servir de sa plume comme de sa langue, à ses périls, risques et fortune. Je connais beaucoup de livres qui ont ennuyé, je n'en connais point qui aient fait de mal réel. Des théologiens, ou de prétendus politiques, crient: « La religion est détruite, le gouvernement est perdu, si

1. *Nouveaux Mélanges*, troisième partie, 1765; cet article s'y trouvait à la suite du morceau intitulé *de Pierre le Grand et de J.-J. Rousseau*. (B.) —Voyez ci-après PIERRE LE GRAND.

2. Rousseau a prédit la destruction prochaine de l'empire de Russie: sa grande raison est que Pierre Ier a cherché à répandre les arts et les sciences dans son empire. Mais, malheureusement pour le prophète, les arts et les sciences n'existent que dans la nouvelle capitale, et n'y sont presque cultivés que par des mains étrangères: cependant ces lumières, quoique bornées à la capitale, ont contribué à augmenter la puissance de la Russie, et jamais elle n'a été moins exposée aux événements qui peuvent détruire un grand empire que depuis le temps où Rousseau a prophétisé. (K.)

vous imprimez certaines vérités ou certains paradoxes. Ne vous avisez jamais de penser qu'après en avoir demandé la licence à un moine ou à un commis. Il est contre le bon ordre qu'un homme pense par soi-même. Homère, Platon, Cicéron, Virgile, Pline, Horace, n'ont jamais rien publié qu'avec l'approbation des docteurs de Sorbonne et de la sainte Inquisition.

« Voyez dans quelle décadence horrible la liberté de la presse a fait tomber l'Angleterre et la Hollande. Il est vrai qu'elles embrassent le commerce du monde entier, et que l'Angleterre est victorieuse sur mer et sur terre ; mais ce n'est qu'une fausse grandeur, une fausse opulence : elles marchent à grands pas à leur ruine. Un peuple éclairé ne peut subsister. »

On ne peut raisonner plus juste, mes amis ; mais voyons, s'il vous plaît, quel État a été perdu par un livre. Le plus dangereux, le plus pernicieux de tous est celui de Spinosa. Non-seulement en qualité de juif il attaque le Nouveau Testament, mais en qualité de savant il ruine l'Ancien ; son système d'athéisme est mieux lié, mieux raisonné mille fois que ceux de Straton et d'Épicure. On a besoin de la plus profonde sagacité pour répondre aux arguments par lesquels il tâche de prouver qu'une substance n'en peut former une autre.

Je déteste comme vous son livre, que j'entends peut-être mieux que vous, et auquel vous avez très-mal répondu ; mais avez-vous vu que ce livre ait changé la face du monde? Y a-t-il quelque prédicant qui ait perdu un florin de sa pension par le débit des œuvres de Spinosa? Y a-t-il un évêque dont les rentes aient diminué? Au contraire, leur revenu a doublé depuis ce temps-là ; tout le mal s'est réduit à un petit nombre de lecteurs paisibles, qui ont examiné les arguments de Spinosa dans leur cabinet, et qui ont écrit pour ou contre des ouvrages très-peu connus.

Vous-mêmes vous êtes assez peu conséquents pour avoir fait imprimer, *ad usum Delphini*, l'athéisme de Lucrèce (comme on vous l'a déjà reproché [1]), et nul trouble, nul scandale n'en est arrivé ; aussi laissa-t-on vivre en paix Spinosa en Hollande, comme on avait laissé Lucrèce en repos à Rome.

Mais paraît-il parmi vous quelque livre nouveau dont les idées choquent un peu les vôtres (supposé que vous ayez des idées), ou dont l'auteur soit d'un parti contraire à votre faction, ou, qui pis est, dont l'auteur ne soit d'aucun parti : alors vous criez au feu ; c'est un bruit, un scandale, un vacarme universel dans

1. Voyez tome XVIII, page 252.

votre petit coin de terre. Voilà un homme abominable, qui a imprimé que si nous n'avions point de mains, nous ne pourrions faire des bas ni des souliers [1] : quel blasphème ! Les dévots crient, les docteurs fourrés s'assemblent, les alarmes se multiplient de collége en collége, de maison en maison ; des corps entiers sont en mouvement ; et pourquoi ? pour cinq ou six pages dont il n'est plus question au bout de trois mois. Un livre vous déplaît-il, réfutez-le ; vous ennuie-t-il, ne le lisez pas.

Oh ! me dites-vous, les livres de Luther et de Calvin ont détruit la religion romaine dans la moitié de l'Europe. Que ne dites-vous aussi que les livres du patriarche Photius ont détruit cette religion romaine en Asie, en Afrique, en Grèce et en Russie ?

Vous vous trompez bien lourdement quand vous pensez que vous avez été ruinés par des livres. L'empire de Russie a deux mille lieues d'étendue, et il n'y a pas six hommes qui soient au fait des points controversés entre l'Église grecque et la latine. Si le moine Luther, si le chanoine Jean Chauvin, si le curé Zuingle, s'étaient contentés d'écrire, Rome subjuguerait encore tous les États qu'elle a perdus ; mais ces gens-là et leurs adhérents couraient de ville en ville, de maison en maison, ameutaient des femmes, étaient soutenus par des princes. La furie qui agitait Amate, et qui la fouettait comme un sabot, à ce que dit Virgile [2], n'était pas plus turbulente. Sachez qu'un capucin enthousiaste, factieux, ignorant, souple, véhément, émissaire de quelque ambitieux, prêchant, confessant, communiant, cabalant, aura plus tôt bouleversé une province que cent auteurs ne l'auront éclairée. Ce n'est pas l'Alcoran qui fit réussir Mahomet, ce fut Mahomet qui fit le succès de l'Alcoran.

Non, Rome n'a point été vaincue par des livres : elle l'a été pour avoir révolté l'Europe par ses rapines, par la vente publique des indulgences ; pour avoir insulté aux hommes, pour avoir voulu les gouverner comme des animaux domestiques, pour avoir abusé de son pouvoir à un tel excès qu'il est étonnant qu'il lui soit resté un seul village. Henri VIII, Élisabeth, le duc de Saxe, le landgrave de Hesse, les princes d'Orange, les Condé, les Coligny, ont tout fait, et les livres rien. Les trompettes n'ont jamais gagné de batailles, et n'ont fait tomber de murs que ceux de Jéricho.

1. Helvétius, *De l'Esprit*, discours Ier, chapitre Ier.
2. *Énéide*, VII, 378.

Vous craignez les livres comme certaines bourgades ont craint les violons. Laissez lire, et laissez danser : ces deux amusements ne feront jamais de mal au monde.

LIBERTÉ NATURELLE, *voyez* ARRÊTS NOTABLES.

LIEUX COMMUNS EN LITTÉRATURE[1].

Quand une nation se dégrossit, elle est d'abord émerveillée de voir l'aurore ouvrir de ses doigts de rose les portes de l'Orient, et semer de topazes et de rubis le chemin de la lumière ; Zéphyre caresser Flore, et l'Amour se jouer des armes de Mars.

Toutes les images de ce genre, qui plaisent par la nouveauté, dégoûtent par l'habitude. Les premiers qui les employaient passaient pour des inventeurs; les derniers ne sont que des perroquets.

Il y a des formules de prose qui ont le même sort. « Le roi manquerait à ce qu'il se doit à lui-même si... Le flambeau de l'expérience a conduit ce grand apothicaire dans les routes ténébreuses de la nature. — Son esprit ayant été la dupe de son cœur [2], — il ouvrit trop tard les yeux sur le bord de l'abîme. — Messieurs, plus je sens mon insuffisance, plus je sens aussi vos bienfaits; mais, éclairé par vos lumières, soutenu par vos exemples, vous me rendrez digne de vous. »

La plupart des pièces de théâtre deviennent enfin des lieux communs, comme les oraisons funèbres et les discours de réception. Dès qu'une princesse est aimée, on devine qu'elle aura une rivale. Si elle combat sa passion, il est clair qu'elle y succombera. Le tyran a-t-il envahi le trône d'un pupille, soyez sûrs qu'au cinquième acte justice se fera, et que l'usurpateur mourra de mort violente.

Si un roi et un citoyen romain paraissent sur la scène, il y a cent contre un à parier que le roi sera traité par le Romain plus indignement que les ministres de Louis XIV ne le furent à Gertruydenberg par les Hollandais.

Toutes les situations tragiques sont prévues, tous les sentiments que ces situations amènent sont devinés; les rimes même

1. *Questions sur l'Encyclopédie,* septième partie, 1771. (B.)

2. C'est La Rochefoucauld qui a dit (maxime 102) : « L'esprit est toujours la dupe du cœur. »

sont souvent prononcées par le parterre avant de l'être par l'acteur. Il est difficile d'entendre parler à la fin d'un vers d'une *lettre*, sans voir clairement à quel héros on doit la *remettre*. L'héroïne ne peut guère manifester ses *alarmes*, qu'aussitôt on ne s'attende à voir couler ses *larmes*. Peut-on voir un vers finir par César, et n'être pas sûr de voir des vaincus traînés après son *char*?

Vient un temps où l'on se lasse de ces lieux communs d'amour, de politique, de grandeur, et de vers alexandrins. L'opéra-comique prend la place d'Iphigénie et d'Ériphyle, de Xipharès et de Monime. Avec le temps cet opéra-comique devient lieu commun à son tour; et Dieu sait alors à quoi on aura recours!

Nous avons les lieux communs de la morale. Ils sont si rebattus qu'on devrait absolument s'en tenir aux bons livres faits sur cette matière en chaque langue. *Le Spectateur anglais* conseilla à tous les prédicateurs d'Angleterre de réciter les excellents sermons de Tillotson ou de Smalridge. Les prédicateurs de France pourraient bien s'en tenir à réciter Massillon, ou des extraits de Bourdaloue. Quelques-uns de nos jeunes orateurs de la chaire ont appris de Le Kain à déclamer; mais ils ressemblent tous à Dancourt, qui ne voulait jamais jouer que dans ses pièces.

Les lieux communs de la controverse sont absolument passés de mode, et probablement ne reviendront plus; mais ceux de l'éloquence et de la poésie pourront renaître après avoir été oubliés: pourquoi? C'est que la controverse est l'éteignoir et l'opprobre de l'esprit humain, et que la poésie et l'éloquence en sont le flambeau et la gloire.

LITTÉRATURE [1].

Littérature; ce mot est un de ces termes vagues si fréquents dans toutes les langues: tel est celui de *philosophie*, par lequel on désigne tantôt les recherches d'un métaphysicien, tantôt les démonstrations d'un géomètre, ou la sagesse d'un homme détrompé du monde, etc. Tel est le mot d'*esprit*, prodigué indifféremment, et qui a toujours besoin d'une explication qui en limite le sens; et tels sont tous les termes généraux, dont l'acception précise n'est déterminée en aucune langue que par les objets auxquels on les applique.

1. J'ai, le premier, publié ce fragment en 1819, d'après un manuscrit de la main de Wagnière, avec des corrections de la main de Voltaire. (B.)

La littérature est précisément ce qu'était la grammaire chez les Grecs et chez les Romains ; le mot de *lettre* ne signifiait d'abord que *gramma*. Mais comme les lettres de l'alphabet sont le fondement de toutes les connaissances, on appela avec le temps grammairiens, non-seulement ceux qui enseignèrent la langue, mais ceux qui s'appliquèrent à la philologie, à l'étude des poëtes et des orateurs, aux scolies, aux discussions des faits historiques.

On donna, par exemple, le nom de grammairien à Athénée, qui vivait sous Marc-Aurèle, auteur du *Banquet des Philosophes*, ramas, agréable alors, de citations et de faits vrais ou faux. Aulus Gellius, qu'on appelle communément Aulu-Gelle, et qui vivait sous Adrien, est compté parmi les grammairiens à cause de ses *Nuits Attiques*, dans lesquelles on trouve une grande variété de critiques et de recherches ; les *Saturnales* de Macrobe, au IVe siècle, ouvrage d'une érudition instructive et agréable, furent appelées encore l'ouvrage d'un bon grammairien.

La littérature, qui est cette grammaire d'Aulu-Gelle, d'Athénée, de Macrobe, désigne dans toute l'Europe une connaissance des ouvrages de goût, une teinture d'histoire, de poésie, d'éloquence, de critique.

Un homme qui possède les auteurs anciens, qui a comparé leurs traductions et leurs commentaires, a une plus grande littérature que celui qui, avec plus de goût, s'est borné aux bons auteurs de son pays, et qui n'a eu pour précepteur qu'un plaisir facile.

La littérature n'est point un art particulier : c'est une lumière acquise sur les beaux-arts, lumière souvent trompeuse. Homère était un génie, Zoïle un littérateur. Corneille était un génie ; un journaliste qui rend compte de ses chefs-d'œuvre est un homme de littérature. On ne distingue point les ouvrages d'un poëte, d'un orateur, d'un historien, par ce terme vague de littérature, quoique leurs auteurs puissent étaler une connaissance très-variée, et posséder tout ce qu'on entend par le mot de lettres. Racine, Boileau, Bossuet, Fénelon, qui avaient plus de littérature que leurs critiques, seraient très-mal à propos appelés des gens de lettres, des littérateurs ; de même qu'on ne se bornerait pas à dire que Newton et Locke sont des gens d'esprit.

On peut avoir de la littérature sans être ce qu'on appelle un *savant*. Quiconque a lu avec fruit les principaux auteurs latins dans sa langue maternelle a de la littérature ; mais le savoir demande des études plus vastes et plus approfondies. Ce ne serait pas assez de dire que le Dictionnaire de Bayle est un recueil de

littérature; ce ne serait pas même assez de dire que c'est un ouvrage très-savant, parce que le caractère distinctif et supérieur de ce livre est une dialectique profonde, et que s'il n'était pas un dictionnaire de raisonnement encore plus que de faits et d'observations, la plupart assez inutiles, il n'aurait pas cette réputation si justement acquise et qu'il conservera toujours. Il forme des littérateurs, et il est au-dessus d'eux.

On appelle la belle littérature celle qui s'attache aux objets qui ont *de la beauté*, à la poésie, à l'éloquence, à l'histoire bien écrite. La simple critique, la polymathie, les diverses interprétations des auteurs, les sentiments des anciens philosophes, la chronologie, ne sont point de la belle littérature, parce que ces recherches sont *sans beauté*. Les hommes étant convenus de nommer *beau* tout objet qui inspire sans effort des sentiments agréables, ce qui n'est qu'exact, difficile et utile, ne peut prétendre à la beauté. Ainsi on ne dit point une belle scolie, une belle critique, une belle discussion, comme on dit un beau morceau de Virgile, d'Horace, de Cicéron, de Bossuet, de Racine, de Pascal. Une dissertation bien faite, aussi élégante qu'exacte, et qui répand des fleurs sur un sujet épineux, peut encore être appelée un *beau* morceau de littérature, quoique dans un rang très-subordonné aux ouvrages de génie.

Parmi les arts libéraux, qu'on appelle les beaux-arts par cette raison-là même qu'ils cessent presque d'être des arts dès qu'ils n'ont point de beauté, dès qu'ils manquent le grand but de plaire, il y en a beaucoup qui ne sont point l'objet de la littérature: tels sont la peinture, l'architecture, la musique, etc.; ces arts, par eux-mêmes, n'ont point de rapports aux lettres, à l'art d'exprimer des pensées; ainsi le mot *ouvrage de littérature* ne convient point à un livre qui enseigne l'architecture ou la musique, les fortifications, la castramétation, etc.: c'est un ouvrage technique; mais lorsqu'on écrit l'histoire de ces arts...

LIVRES [1].

SECTION PREMIÈRE.

Vous les méprisez, les livres, vous dont toute la vie est plongée dans les vanités de l'ambition et dans la recherche des plaisirs

1. Les deux premières sections seulement sont dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, septième partie, 1771. (B.)

ou dans l'oisiveté ; mais songez que tout l'univers connu n'est gouverné que par des livres, excepté les nations sauvages. Toute l'Afrique jusqu'à l'Éthiopie et la Nigritie obéit au livre de l'Alcoran, après avoir fléchi sous le livre de l'Évangile. La Chine est régie par le livre moral de Confucius ; une grande partie de l'Inde, par le livre du Veidam. La Perse fut gouvernée pendant des siècles par les livres d'un des Zoroastres.

Si vous avez un procès, votre bien, votre honneur, votre vie même dépend de l'interprétation d'un livre que vous ne lisez jamais.

Robert le Diable, les Quatre fils Aymon, les Imaginations de M. Oufle, sont des livres aussi ; mais il en est des livres comme des hommes : le très-petit nombre joue un grand rôle, le reste est confondu dans la foule.

Qui mène le genre humain dans les pays policés ? Ceux qui savent lire et écrire. Vous ne connaissez ni Hippocrate, ni Boerhaave, ni Sydenham ; mais vous mettez votre corps entre les mains de ceux qui les ont lus. Vous abandonnez votre âme à ceux qui sont payés pour lire la Bible, quoiqu'il n'y en ait pas cinquante d'entre eux qui l'aient lue tout entière avec attention.

Les livres gouvernent tellement le monde que ceux qui commandent aujourd'hui dans la ville des Scipions et des Catons ont voulu que les livres de leur loi ne fussent que pour eux : c'est leur sceptre ; ils ont fait un crime de lèse-majesté à leurs sujets d'y toucher sans une permission expresse. Dans d'autres pays on a défendu de penser par écrit sans lettres patentes.

Il est des nations chez qui l'on regarde les pensées purement comme un objet de commerce. Les opérations de l'entendement humain n'y sont considérées qu'à deux sous la feuille. Si par hasard le libraire veut un privilége pour sa marchandise, soit qu'il vende *Rabelais,* soit qu'il vende *les Pères de l'Église,* le magistrat donne le privilége sans répondre de ce que le livre contient.

Dans un autre pays, la liberté de s'expliquer par les livres est une des prérogatives les plus inviolables. Imprimez tout ce qu'il vous plaira, sous peine d'ennuyer, ou d'être puni si vous avez trop abusé de votre droit naturel.

Avant l'admirable invention de l'imprimerie, les livres étaient plus rares et plus chers que les pierres précieuses. Presque point de livres chez nos nations barbares jusqu'à Charlemagne, et depuis lui jusqu'au roi de France Charles V, dit *le Sage ;* et depuis ce Charles jusqu'à François Ier c'est une disette extrême.

Les Arabes seuls en eurent depuis le VIIIe siècle de notre ère jusqu'au XIIIe.

selon l'usage. Ils rachetèrent tous deux tous les exer
étaient dans le royaume : de là vient qu'ils son
aujourd'hui.

Il n'est guère de livre philosophique ou théolo
lequel on ne puisse trouver des hérésies et des im
peu qu'on aide à la lettre.

Théodore de Mopsuète osait appeler le *Cantique*
un *recueil d'impuretés ;* Grotius les détaille, il en fa
Chatillon le traite d'*ouvrage scandaleux.*

Croirait-on qu'un jour le docteur Tamponet[1] dit
docteurs : « Je me ferais fort de trouver une foul
dans le *Pater noster,* si on ne savait pas de quelle bo
sortit cette prière, et si c'était un jésuite qui l'impri
première fois.

« Voici comme je m'y prendrais :

« *Notre père qui êtes aux cieux.* Proposition senta
puisque Dieu est partout. On peut même trouver dans
un levain de socinianisme, puisqu'il n'y est rien dit d

« *Que votre règne arrive, que votre volonté soit faite*
comme au ciel. Proposition sentant encore l'hérésie,
dit cent fois dans l'Écriture que Dieu règne éternel
plus, il est téméraire de demander que sa volonté s'a
puisque rien ne se fait, ni ne peut se faire que par l
Dieu.

« *Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien*
substantiel, notre bon pain, notre pain nourrissant).
directement contraire à ce qui est émané ailleurs de l
Jésus-Christ[2] : « Ne dites point que mangerons-nou

teurs. Proposition téméraire qui compare l'homme à Dieu, qui détruit la prédestination gratuite, et qui enseigne que Dieu est tenu d'en agir avec nous comme nous en agissons avec les autres. De plus, qui a dit à l'auteur que nous faisons grâce à nos débiteurs? Nous ne leur avons jamais fait grâce d'un écu. Il n'y a point de couvent en Europe qui ait jamais remis un sou à ses fermiers. Oser dire le contraire est une hérésie formelle.

« *Ne nous induisez point en tentation*. Proposition scandaleuse, manifestement hérétique, attendu qu'il n'y a que le diable qui soit tentateur, et qu'il est dit expressément dans l'Épître de saint Jacques[1] : « Dieu est intentateur des méchants; cependant il ne « tente personne. — Deus enim intentator malorum est; ipse « autem neminem tentat. »

« Vous voyez, dit le docteur Tamponet, qu'il n'est rien de si respectable auquel on ne puisse donner un mauvais sens. »

Quel sera donc le livre à l'abri de la censure humaine si on peut attaquer jusqu'au *Pater noster*, en interprétant diaboliquement tous les mots divins qui le composent? Pour moi, je tremble de faire un livre. Je n'ai jamais, Dieu merci, rien imprimé; je n'ai même jamais fait jouer aucune de mes pièces de théâtre, comme ont fait les frères *La Rue*, *Du Cerceau* et *Folard*: cela est trop dangereux.

> Un clerc, pour quinze sous, sans craindre le holà,
> Peut aller au parterre attaquer Attila;
> Et, si le roi des Huns ne lui charme l'oreille,
> Traiter de visigoths tous les vers de Corneille.
>
> (BOILEAU, sat. IX, 77.)

Si vous imprimez, un habitué de paroisse vous accuse d'hérésie, un cuistre de collége vous dénonce, un homme qui ne sait pas lire vous condamne; le public se moque de vous; votre libraire vous abandonne; votre marchand de vin ne veut plus vous faire crédit. J'ajoute toujours à mon *Pater noster*: « Mon Dieu, délivrez-moi de la rage de faire des livres! »

O vous qui mettez comme moi du noir sur du blanc, et qui barbouillez du papier, souvenez-vous de ces vers que j'ai lus autrefois, et qui auraient dû nous corriger :

> Tout ce fatras fut du chanvre en son temps;
> Linge il devint par l'art des tisserands;

1. Chapitre I, v. 13. (*Note de Voltaire.*)

Puis en lambeaux des pilons le pressèrent;
Il fut papier. Cent cerveaux à l'envers
De visions à l'envi le chargèrent;
Puis on le brûle, il vole dans les airs,
Il est fumée aussi bien que la gloire.
De nos travaux voilà quelle est l'histoire.
Tout est fumée, et tout nous fait sentir
Ce grand néant qui doit nous engloutir [1].

SECTION III.

Les livres sont aujourd'hui multipliés à un tel point que, non-seulement il est impossible de les lire tous, mais d'en savoir même le nombre et d'en connaître les titres. Heureusement on n'est pas obligé de lire tout ce qui s'imprime; et le plan de Caramuel, qui se proposait d'écrire cent volumes in-folio, et d'employer le pouvoir spirituel et temporel des princes pour contraindre leurs sujets à les lire, est demeuré sans exécution. Ringelberg avait aussi formé le dessein de composer environ mille volumes différents; mais quand il aurait assez vécu pour les publier, il n'eût pas encore approché d'Hermès Trismégiste, lequel, selon Jamblique, écrivit trente-six mille cinq cent vingt-cinq livres. Supposé la vérité du fait, les anciens n'avaient pas moins de raison que les modernes de se plaindre de la multitude des livres.

Aussi convient-on assez généralement qu'un petit nombre de livres choisis suffisent. Quelques-uns proposent de se borner à la *Bible* ou à l'Écriture sainte, comme les Turcs se réduisent à l'*Alcoran* : il y a cependant une grande différence entre les sentiments de respect que les mahométans ont pour leur *Alcoran*, et ceux des chrétiens pour l'Écriture. On ne saurait porter plus loin la vénération que les premiers témoignent en parlant de l'*Alcoran*. C'est, disent-ils, le plus grand des miracles, et tous les hommes ensemble ne sont point capables de rien faire qui en approche: ce qui est d'autant plus admirable que l'auteur n'avait fait aucune étude ni lu aucun livre. L'*Alcoran* vaut lui seul soixante mille miracles (c'est à peu près le nombre des versets qu'il contient) : la résurrection d'un mort ne prouverait pas plus la vérité d'une religion que la composition de l'*Alcoran*. Il est si parfait qu'on doit le regarder comme un ouvrage incréé.

1. Vers de la *Guerre de Genève*, chant IV. Dans le troisième post-script, à la suite du *Prologue* de ce poëme, Voltaire parle de la rage de mettre du noir sur du blanc.

Les chrétiens disent à la vérité que leur Écriture a été inspirée par le Saint-Esprit ; mais, outre que les cardinaux Cajetan [1] et Bellarmin [2] avouent qu'il s'y est glissé quelques fautes par la négligence ou l'ignorance des libraires et des rabbins qui y ont ajouté les points, elle est regardée comme un livre dangereux pour le plus grand nombre des fidèles. C'est ce qui est exprimé par la cinquième règle de l'*Index*, ou de la Congrégation de l'indice, qui est chargée à Rome d'examiner les livres qui doivent être défendus. La voici [3] :

« Étant évident par l'expérience que si la *Bible* traduite en langue vulgaire était permise indifféremment à tout le monde, la témérité des hommes serait cause qu'il en arriverait plus de mal que de bien, nous voulons que l'on s'en rapporte au jugement de l'évêque ou de l'inquisiteur, qui, sur l'avis du curé ou du confesseur, pourront accorder la permission de lire la *Bible*, traduite par des auteurs catholiques en langue vulgaire, à ceux à qui ils jugeront que cette lecture n'apportera aucun dommage. Il faudra qu'ils aient cette permission par écrit ; on ne les absoudra point qu'auparavant ils n'aient remis leur *Bible* entre les mains de l'ordinaire ; et quant aux libraires qui vendront des *Bibles* en langue vulgaire à ceux qui n'ont pas cette permission par écrit, ou en quelque autre manière la leur auront mise entre les mains, ils perdront le prix de leurs livres, que l'évêque emploiera à des choses pieuses, et seront punis d'autres peines arbitraires : les réguliers ne pourront aussi lire ni acheter ces livres sans avoir eu la permission de leurs supérieurs. »

Le cardinal du Perron prétendait aussi que [4] l'Écriture était un couteau à deux tranchants dans la main des simples, qui pourrait les percer ; que, pour éviter cela, il valait mieux que le simple peuple l'ouît de la bouche de l'Église avec les solutions et les interprétations des passages qui semblent aux sens être pleins d'absurdités et de contradictions, que de les lire par soi sans l'aide d'aucune solution ni interprétation. Il faisait ensuite une longue énumération de ces absurdités, en termes si peu ménagés que le ministre Jurieu ne craignit point de dire qu'il ne se souvenait pas d'avoir jamais rien lu de si effroyable ni de si scandaleux dans un auteur chrétien.

Jurieu, qui invectivait si vivement contre le cardinal du Perron,

1. *Commentaire sur l'Ancien Testament.* (*Note de Voltaire.*)
2. Livre II, chapitre II, *de la Parole de Dieu.* (*Id.*)
3. Starti, quatrième partie, page 5. (*Id.*)
4. *Esprit de M. Arnauld,* tome II, page 119. (*Id.*)

essuya lui-même de semblables reproches de la part des catholiques. « Je vis ce ministre, dit Papin en parlant de lui[1], qui enseignait au public que tous les caractères de l'Écriture sainte, sur lesquels ces prétendus réformateurs avaient fondé leur persuasion de sa divinité, ne lui paraissaient point suffisants. Jà n'advienne, disait Jurieu, que je veuille diminuer la force et la lumière des caractères de l'Écriture; mais j'ose affirmer qu'il n'y en a pas un qui ne puisse être éludé par les profanes. Il n'y en a pas un qui fasse une preuve et à quoi on ne puisse répondre quelque chose; et, considérés tous ensemble, quoiqu'ils aient plus de force que séparément pour faire une démonstration morale, c'est-à-dire une preuve capable de fonder une certitude qui exclue tout doute, j'avoue que rien ne paraît plus opposé à la raison que de dire que ces caractères par eux-mêmes sont capables de produire une telle certitude. »

Il n'est donc pas étonnant que les Juifs et les premiers chrétiens, qui, comme on le voit par les *Actes des apôtres*[2], se bornaient dans leurs assemblées à la lecture de la *Bible*, aient été divisés en différentes sectes, comme nous l'avons dit à l'article HÉRÉSIE. On substitua dans la suite à cette lecture celle de plusieurs ouvrages apocryphes, ou du moins celle des extraits que l'on fit de ces derniers écrits. L'auteur de la Synopse de l'Écriture, qui est parmi les œuvres de saint Athanase[3], reconnaît expressément qu'il y a dans les livres apocryphes des choses très-véritables et inspirées de Dieu, lesquelles en ont été choisies et extraites pour les faire lire aux fidèles.

LOCKE.

SECTION PREMIÈRE[4].

SECTION II.

Il n'y a point de philosophe qui n'essuie beaucoup d'outrages et de calomnies. Pour un homme qui est capable d'y répondre

1. *Traité de la nature et de la grâce. Les Suites de la tolérance*, page 12. (*Note de Voltaire.*)

2. Chapitre XV, v. 21. (*Id.*)

3. Tome II, page 134. (*Id.*)

4. Dans les éditions de Kehl, cette première section se composait d'une partie de la treizième des *Lettres philosophiques* (voyez les *Mélanges*, année 1734). (B.)

par des raisons, il y en a cent qui n'ont que des injures à dire, et chacun paye dans sa monnaie. J'entends tous les jours rebattre à mes oreilles : « Locke nie l'immortalité de l'âme, Locke détruit la morale ; » et, ce qu'il y a de surprenant (si quelque chose pouvait surprendre), c'est que de tous ceux qui font le procès à la morale de Locke, il y en a très-peu qui l'aient lu, encore moins qui l'aient entendu, et nul à qui on ne doive souhaiter les vertus qu'avait cet homme si digne du nom de sage et de juste.

On lit volontiers Malebranche à Paris : il s'est fait quantité d'éditions de son roman métaphysique ; mais j'ai remarqué qu'on ne lit guère que les chapitres qui regardent les erreurs des sens et de l'imagination. Il y a très-peu de lecteurs qui examinent les choses abstraites de ce livre. Ceux qui connaissent la nation française m'en croiront aisément quand j'assurerai que si le P. Malebranche avait supposé les erreurs des sens et de l'imagination comme des erreurs connues des philosophes, et était entré tout d'un coup en matière, il n'aurait fait aucun sectateur, et qu'à peine il eût trouvé des lecteurs. Il a étonné la raison de ceux à qui il a plu par son style. On l'a cru dans les choses qu'on n'entendait point, parce qu'il avait commencé par avoir raisou dans les choses qu'on entendait ; il a séduit parce qu'il était agréable, comme Descartes parce qu'il était hardi. Locke n'était que sage ; aussi a-t-il fallu vingt années pour débiter à Paris la première édition, faite en Hollande, de son livre sur l'*Entendement humain*. Jamais homme n'a été jusqu'à présent moins lu et plus condamné parmi nous que Locke. Les échos de la calomnie et de l'ignorance répètent tous les jours : « Locke ne croyait point l'âme immortelle, donc il n'avait point de probité. » Je laisse à d'autres le soin de confondre l'horreur de ce mensonge ; je me borne ici à montrer l'impertinence de cette conclusion. Le dogme de l'immortalité de l'âme a été très-longtemps ignoré dans toute la terre. Les premiers Juifs l'ignoraient : n'y avait-il point d'honnête homme parmi eux? La loi judaïque, qui n'enseignait rien touchant la nature et l'immortalité de l'âme, n'enseignait-elle pas la vertu? Quand même nous ne serions pas assurés aujourd'hui par la foi que nous sommes immortels, quand nous aurions une démonstration que tout périt avec nos corps, nous n'en devrions pas moins adorer le Dieu qui nous a faits, et suivre la raison qu'il nous a donnée. Dût notre vie et notre existence ne durer qu'un seul jour, il est sûr que pour passer ce jour heureusement il faudrait être vertueux ; et il est sûr qu'en tous pays et en tous temps, être vertueux n'est autre chose que de « faire aux autres ce que

nous voulons qu'on nous fasse ». C'est cette vertu véritable, la fille de la raison et non de la crainte, qui a conduit tant de sages dans l'antiquité ; c'est elle qui, dans nos jours, a réglé la vie d'un Descartes, ce précurseur de la physique ; d'un Newton, l'interprète de la nature ; d'un Locke, qui seul a appris à l'esprit humain à se bien connaître ; d'un Bayle, ce juge impartial et éclairé, aussi estimable que calomnié : car, il faut le dire à l'honneur des lettres, la philosophie fait un cœur droit, comme la géométrie fait l'esprit juste. Mais non-seulement Locke était vertueux, non-seulement il croyait l'âme immortelle, mais il n'a jamais affirmé que la matière pense ; il a dit seulement que la matière peut penser, si Dieu le veut, et que c'est une absurdité téméraire de nier que Dieu en ait le pouvoir.

Je veux encore supposer qu'il ait dit et que d'autres aient dit comme lui qu'en effet Dieu a donné la pensée à la matière ; s'ensuit-il de là que l'âme soit mortelle? L'école crie qu'un composé retient la nature de ce dont il est composé, que la matière est périssable et divisible, qu'ainsi l'âme serait périssable et divisible comme elle. Tout cela est également faux.

Il est faux que, si Dieu voulait faire penser la matière, la pensée fût un composé de la matière : car la pensée serait un don de Dieu ajouté à l'être inconnu qu'on nomme matière, de même que Dieu lui a ajouté l'attraction des forces centripètes et le mouvement, attributs indépendants de la divisibilité.

Il est faux que, même dans le système des écoles, la matière soit divisible à l'infini. Nous considérons, il est vrai, la divisibilité à l'infini en géométrie ; mais cette science n'a d'objet que nos idées, et, en supposant des lignes sans largeur et des points sans étendue, nous supposons aussi une infinité de cercles passant entre une tangente et un cercle donné.

Mais quand nous venons à examiner la nature telle qu'elle est, alors la divisibilité à l'infini s'évanouit. La matière, il est vrai, reste à jamais divisible par la pensée, mais elle est nécessairement indivisée ; et cette même géométrie, qui me démontre que ma pensée divisera éternellement la matière, me démontre aussi qu'il y a dans la matière des parties indivisées parfaitement solides, et en voici la démonstration.

Puisque l'on doit supposer des pores à chaque ordre d'éléments dans lesquels on imagine la matière divisée à l'infini, ce qui restera de matière solide sera donc exprimé par le produit d'une suite infinie de termes plus petits chacun que l'autre ; or un tel produit est nécessairement égal à zéro : donc si la matière était

physiquement divisible à l'infini, il n'y aurait point de matière. Cela fait voir en passant que M. de Malezieu, dans ses *Éléments de géométrie* pour M. le duc de Bourgogne, a bien tort de se récrier sur la prétendue incompatibilité qui se trouve entre des unités et des parties divisibles à l'infini ; il se trompe en cela doublement : il se trompe en ce qu'il ne considère pas qu'une unité est l'objet de notre pensée, et la divisibilité un autre objet de notre pensée, lesquels ne sont point incompatibles, car je puis faire une unité d'une centaine, et je puis faire une centaine d'une unité ; et il se trompe encore en ce qu'il ne considère pas la différence qui est entre la matière divisible par la pensée, et la matière divisible en effet.

Qu'est-ce que je prouve de tout ceci ?

Qu'il y a des parties de matières impérissables et indivisibles ; que Dieu tout-puissant, leur créateur, pourra, quand il voudra, joindre la pensée à une de ces parties, et la conserver à jamais. Je ne dis pas que ma raison m'apprend que Dieu en a usé ainsi ; je dis seulement qu'elle m'apprend qu'il le peut. Je dis avec le sage Locke que ce n'est pas à nous, qui ne sommes que d'hier, à oser mettre des bornes à la puissance du Créateur, de l'Être infini, du seul Être nécessaire et immuable.

M. Locke dit qu'il est impossible à la raison de prouver la spiritualité de l'âme : j'ajoute qu'il n'y a personne sur la terre qui ne soit convaincu de cette vérité.

Il est indubitable que si un homme était bien persuadé qu'il sera plus libre et plus heureux en sortant de sa maison, il la quitterait tout à l'heure ; or on ne peut croire que l'âme est spirituelle sans la croire en prison dans le corps, où elle est d'ordinaire, sinon malheureuse, au moins inquiète et ennuyée : on doit donc être charmé de sortir de sa prison ; mais quel est l'homme charmé de mourir par ce motif ?

> Quod si immortalis nostra foret mens,
> Non jam se moriens dissolvi conquereretur ;
> Sed magis ire foras, vestemque relinquere, ut anguis,
> Gauderet, prælonga senex aut cornua cervus.
>
> (Lucrèce, III, 611-614.)

Il faut tâcher de savoir, non ce que les hommes ont dit sur cette matière, mais ce que notre raison peut nous découvrir, indépendamment des opinions des hommes.

LOI NATURELLE [1].

DIALOGUE.

B.

Qu'est-ce que la loi naturelle?

A.

L'instinct qui nous fait sentir la justice.

B.

Qu'appelez-vous juste et injuste?

A.

Ce qui paraît tel à l'univers entier.

B.

L'univers est composé de bien des têtes. On dit qu'à Lacédémone on applaudissait aux larcins, pour lesquels on condamnait aux mines dans Athènes.

A.

Abus de mots, logomachie, équivoque; il ne pouvait se commettre de larcin à Sparte, lorsque tout y était commun. Ce que vous appelez *vol* était la punition de l'avarice.

B.

Il était défendu d'épouser sa sœur à Rome. Il était permis chez les Égyptiens, les Athéniens, et même chez les Juifs, d'épouser sa sœur de père. Je ne cite qu'à regret ce malheureux petit peuple juif, qui ne doit assurément servir de règle à personne, et qui (en mettant la religion à part) ne fut jamais qu'un peuple de brigands ignorants et fanatiques. Mais enfin, selon ses livres, la jeune Thamar, avant de se faire violer par son frère Ammon, lui dit: « Mon frère, ne me faites pas de sottises, mais demandez-moi en mariage à mon père; il ne vous refusera pas [2]. »

A.

Lois de convention que tout cela, usages arbitraires, modes qui passent: l'essentiel demeure toujours. Montrez-moi un pays

1. *Questions sur l'Encyclopédie,* septième partie, 1771. Ce dialogue est extrait presque en entier du quatrième entretien d'A, B, C. Voyez les *Mélanges,* année 1768. (B.)

2. *Rois,* II, chapitre XIII, v. 12, 13.

où il soit honnête de me ravir le fruit de mon travail, de violer sa promesse, de mentir pour nuire, de calomnier, d'assassiner, d'empoisonner, d'être ingrat envers son bienfaiteur, de battre son père et sa mère quand ils vous présentent à manger.

B.

Avez-vous oublié que Jean-Jacques, un des Pères de l'Église moderne, a dit : « Le premier qui osa clore et cultiver un terrain *fut l'ennemi* du genre humain ; » qu'il fallait l'exterminer, et que « les fruits sont à tous, et que la terre n'est à personne[1] » ? N'avons-nous pas déjà examiné ensemble cette belle proposition si utile à la société ?

A.

Quel est ce Jean-Jacques ? ce n'est assurément ni Jean-Baptiste, ni Jean l'Évangéliste, ni Jacques le Majeur, ni Jacques le Mineur ; il faut que ce soit quelque Hun bel esprit qui ait écrit cette impertinence abominable, ou quelque mauvais plaisant *bufo magro* qui ait voulu rire de ce que le monde entier a de plus sérieux. Car, au lieu d'aller gâter le terrain d'un voisin sage et industrieux, il n'avait qu'à l'imiter ; et chaque père de famille ayant suivi cet exemple, voilà bientôt un très-joli village tout formé. L'auteur de ce passage me paraît un animal bien insociable.

B.

Vous croyez donc qu'en outrageant et en volant le bonhomme qui a entouré d'une haie vive son jardin et son poulailler, il a manqué aux devoirs de la loi naturelle ?

A.

Oui, oui, encore une fois, il y a une loi naturelle ; et elle ne consiste ni à faire le mal d'autrui, ni à s'en réjouir.

B.

Je conçois que l'homme n'aime et ne fait le mal que pour son avantage. Mais tant de gens sont portés à se procurer leur avantage par le malheur d'autrui ; la vengeance est une passion si violente, il y en a des exemples si funestes ; l'ambition, plus fatale encore, a inondé la terre de tant de sang, que lorsque je m'en retrace l'horrible tableau, je suis tenté d'avouer que l'homme est très-diabolique. J'ai beau avoir dans mon cœur la notion du juste et de l'injuste : un Attila que saint Léon courtise, un Phocas que

1. *Discours sur l'inégalité*, seconde partie. Voyez la note du quatrième entretien entre A, B, C, *Mélanges*, année 1768.

saint Grégoire flatte avec la plus lâche bassesse, un Alexandre VI souillé de tant d'incestes, de tant d'homicides, de tant d'empoisonnements, avec lequel le faible Louis XII, qu'on appelle *bon*, fait la plus indigne et la plus étroite alliance ; un Cromwell dont le cardinal Mazarin recherche la protection, et pour qui il chasse de France les héritiers de Charles Ier, cousins germains de Louis XIV, etc., etc. ; cent exemples pareils dérangent mes idées, et je ne sais plus où j'en suis.

A.

Eh bien, les orages empêchent-ils que nous ne jouissions aujourd'hui d'un beau soleil ? Le tremblement qui a détruit la moitié de la ville de Lisbonne empêche-t-il que vous n'ayez fait très-commodément le voyage de Madrid ? Si Attila fut un brigand, et le cardinal Mazarin un fripon, n'y a-t-il pas des princes et des ministres honnêtes gens ? N'a-t-on pas remarqué que, dans la guerre de 1701, le conseil de Louis XIV était composé des hommes les plus vertueux, le duc de Beauvilliers, le marquis de Torcy, le maréchal de Villars, Chamillart enfin, qui passa pour incapable, mais jamais pour malhonnête homme ? L'idée de la justice ne subsiste-t-elle pas toujours ? C'est sur elle que sont fondées toutes les lois. Les Grecs les appelaient *filles du ciel*, cela ne veut dire que filles de la nature.

N'avez-vous pas des lois dans votre pays ?

B.

Oui, les unes bonnes, les autres mauvaises.

A.

Où en auriez-vous pris l'idée, si ce n'est dans les notions de la loi naturelle, que tout homme a dans soi quand il a l'esprit bien fait ? Il faut bien les avoir puisées là, ou nulle part.

B.

Vous avez raison, il y a une loi naturelle ; mais il est encore plus naturel à bien des gens de l'oublier.

A.

Il est naturel aussi d'être borgne, bossu, boiteux, contrefait, malsain ; mais on préfère les gens bien faits et bien sains.

B.

Pourquoi y a-t-il tant d'esprits borgnes et contrefaits ?

A.

Paix ! Mais allez à l'article TOUTE-PUISSANCE [1].

1. Voyez l'article PUISSANCE, TOUTE-PUISSANCE, tome XX.

LOI SALIQUE[1].

Celui qui a dit que la loi salique fut écrite avec une plume des ailes de l'aigle à deux têtes, par l'aumônier de Pharamond, au dos de la donation de Constantin, pourrait bien ne s'être pas trompé.

C'est la loi fondamentale de l'empire français, disent de braves jurisconsultes. Le grand Jérôme Bignon, dans son livre de *l'Excellence de la France*, dit[2] que cette loi vient de la loi naturelle selon le grand Aristote, parce que « dans les familles c'était le père qui gouvernait, et qu'on ne donnait point de dot aux filles, comme il se lit des père, mère et frères de Rebecca ».

Il assure[3] que le royaume de France est si excellent qu'il a conservé précieusement cette loi recommandée par Aristote et par l'Ancien Testament. Et pour prouver cette excellence de la France, il remarque que l'empereur Julien trouvait le vin de Surène admirable.

Mais, pour démontrer l'excellence de la loi salique, il s'en rapporte à Froissard, selon lequel « les douze pairs de France dient que le royaume de France est de si grande noblesse qu'il ne doit mie par succession aller à femelle ».

On doit avouer que cette décision est fort incivile pour l'Espagne, pour l'Angleterre, pour Naples, pour la Hongrie, surtout pour la Russie, qui a vu sur son trône quatre impératrices de suite.

Le royaume de France est de grande noblesse : d'accord ; mais celui d'Espagne, du Mexique et du Pérou, est aussi de grande noblesse : et grande noblesse est aussi en Russie.

On a allégué qu'il est dit dans la sainte Écriture *que les lis ne filent point*[4] : on en a conclu que les femmes ne doivent point régner en France. C'est encore puissamment raisonner ; mais on a oublié que les léopards, qui sont (on ne sait pourquoi) les armoiries d'Angleterre, ne filent pas plus que les lis, qui sont (on ne sait pourquoi) les armoiries de France. En un mot, de ce qu'on n'a jamais vu filer un lis, il n'est pas démontré que l'exclusion des filles soit une loi fondamentale des Gaules.

1. *Questions sur l'Encyclopédie*, huitième partie, 1771. L'article était placé à la lettre S en 1771, 1774, 1775. (B.)

2. Page 288 et suivantes. (*Note de Voltaire.*)

3. Page 9. (*Id.*)

4. *Non laborant neque nent.* Matth., VI, 28 ; et Luc, XII, 27.

DES LOIS FONDAMENTALES.

La loi fondamentale de tout pays est qu'on sème du blé si on veut avoir du pain ; qu'on cultive le lin et le chanvre si on veut avoir de la toile ; que chacun soit le maître dans son champ, soit que ce champ appartienne à un garçon ou à une fille ; que le Gaulois demi-barbare tue tout autant de Francs, entièrement barbares, qui viendront, des bords du Mein qu'ils ne savent pas cultiver, ravir ses moissons et ses troupeaux ; sans quoi le Gaulois deviendra serf du Franc, ou sera assassiné par lui.

C'est sur ce fondement que porte l'édifice. L'un bâtit son fondement sur un roc, et la maison dure ; l'autre sur du sable, et elle s'écroule. Mais une loi fondamentale, née de la volonté changeante des hommes, et en même temps irrévocable, est une contradiction dans les termes, un être de raison, une chimère, une absurdité : qui fait les lois peut les changer. La Bulle d'or fut appelée *loi fondamentale de l'empire*. Il fut ordonné qu'il n'y aurait jamais que sept électeurs tudesques, par la raison péremptoire qu'un certain chandelier juif n'avait eu que sept branches, et qu'il n'y a que sept dons du Saint-Esprit. Cette loi fondamentale fut qualifiée d'*éternelle* par la toute-puissance et certaine science de Charles IV. Dieu ne trouva pas bon que le parchemin de Charles prît le nom d'éternel. Il a permis que d'autres empereurs germains, par leur toute-puissance et certaine science, ajoutassent deux branches au chandelier, et deux présents aux sept dons du Saint-Esprit. Ainsi les électeurs sont au nombre de neuf.

C'était une loi très-fondamentale que les disciples du Seigneur Jésus n'eussent rien en propre. Ce fut ensuite une loi encore plus fondamentale que les évêques de Rome fussent très-riches, et que le peuple les choisît. La dernière loi fondamentale est qu'ils sont souverains, et élus par un petit nombre d'hommes, vêtus d'écarlate, qui étaient absolument inconnus du temps de Jésus. Si l'empereur, roi des Romains, toujours auguste, était maître de Rome de fait comme il l'est par le style de sa chancellerie, le pape serait son grand-aumônier, en attendant quelque autre loi irrévocable à toujours, qui serait détruite par une autre.

Je suppose (ce qui peut très-bien arriver) qu'un empereur d'Allemagne n'ait qu'une fille, et qu'il soit un bonhomme n'entendant rien à la guerre ; je suppose que, si Catherine II ne détruit pas l'empire turc, qu'elle a fort ébranlé dans l'an 1771 où j'écris ces rêveries, le Turc vienne attaquer mon bon prince

chéri des neuf électeurs ; que sa fille se mette à la tête des troupes avec deux jeunes électeurs amoureux d'elle ; qu'elle batte les Ottomans comme Débora battit le capitaine Sisara et ses trois cent mille soldats, et ses trois mille chars de guerre, dans un petit champ pierreux au pied du mont Thabor ; que ma princesse chasse les musulmans jusque par delà Andrinople ; que son père meure de joie ou autrement ; que les deux amants de ma princesse engagent leurs sept confrères à la couronner ; que tous les princes de l'empire et des villes y consentent : que deviendra la loi fondamentale et éternelle qui porte que le saint empire romain ne peut tomber de lance en quenouille, que l'aigle à deux têtes ne file point, et qu'on ne peut sans culotte s'asseoir sur le trône impérial ? On se moquera de cette vieille loi, et ma princesse régnera très-glorieusement.

COMMENT LA LOI SALIQUE S'EST ÉTABLIE.

On ne peut contester la coutume passée en loi qui veut que les filles ne puissent hériter la couronne de France tant qu'il reste un mâle du sang royal. Cette question est décidée depuis longtemps, le sceau de l'antiquité y est apposé. Si elle était descendue du ciel, elle ne serait pas plus révérée de la nation française. Elle s'accommode mal avec la galanterie de cette nation ; mais c'est qu'elle était en vigueur avant que cette nation fût galante.

Le président Hénault répète dans sa *Chronique*[1] ce qu'on avait dit au hasard avant lui, que Clovis rédigea la loi salique en 511, l'année même de sa mort. Je veux croire qu'il avait rédigé cette loi, et qu'il savait lire et écrire, comme je veux croire qu'il avait quinze ans lorsqu'il se mit à conquérir les Gaules ; mais je voudrais qu'on me montrât, à la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés ou de Saint-Martin, ce cartulaire de la loi salique, signé Clovis, ou Clodvic, ou Hildovic : par là du moins on apprendrait son véritable nom, que personne ne sait.

Nous avons deux éditions de cette loi salique, l'une par un nommé Hérold, l'autre par François Pithou ; et toutes deux sont différentes, ce qui n'est pas un bon signe. Quand le texte d'une loi est rapporté différemment dans deux écrits, non-seulement il est clair que l'un des deux est faux, mais il est fort probable qu'ils le sont tous deux. Aucune coutume des Francs ne fut écrite dans nos premiers siècles : il serait bien étrange que la

1. *Abrégé chronologique de l'Histoire de France.*

loi des Saliens l'eût été. Cette loi est en latin ; et il n'y a pas d'apparence que ni Clovis ni ses prédécesseurs parlassent latin dans leurs marais entre les Souabes et les Batavès.

On suppose que cette loi peut regarder les rois de France ; et tous les savants conviennent que les Sicambres, les Francs, les Saliens, n'avaient point de rois, ni même aucun chef héréditaire.

Le titre de la loi salique commence par ces mots : *In Christi nomine.* Elle a donc été faite hors des terres saliques, puisque le Christ n'était pas plus connu de ces barbares que du reste de la Germanie et de tous les pays du Nord.

On fait rédiger cette loi salique par quatre grands jurisconsultes francs; ils s'appellent dans l'édition de Hérold : Visogast, Arogast, Salegast, et Vindogast. Dans l'édition de Pithou, ces noms sont un peu différents [1]. Il se trouve malheureusement que ces noms sont les vieux noms déguisés de quelques cantons d'Allemagne.

> Notre magot prend pour ce coup
> Le nom d'un port pour un nom d'homme.
>
> (La Fontaine, livre IV, fable VII).

En quelque temps que cette loi ait été rédigée en mauvais latin, on trouve, dans l'article touchant les aleux, que « nulle portion de terre salique ne passe à la femme ». Il est clair que cette prétendue loi ne fut point suivie.

Premièrement, on voit par les formules de Marculphe qu'un père pouvait laisser ses aleux à sa fille, en renonçant *à certaine loi salique, impie et abominable.*

Secondement, si on applique cette loi aux fiefs, il est clair que les rois d'Angleterre qui n'étaient pas de la race normande n'avaient eu tous leurs grands fiefs en France que par les filles.

Troisièmement, si on prétend qu'il est nécessaire qu'un fief soit entre les mains d'un homme, parce qu'il doit se battre pour son seigneur, cela prouve que la loi ne pouvait être entendue des droits au trône. Tous les seigneurs de fief se seraient battus tout aussi bien pour une reine que pour un roi. Une reine n'était point obligée d'endosser une cuirasse, de se garnir de cuissards et de brassards, et d'aller au trot à l'ennemi sur un grand cheval de charrette, comme ce fut longtemps la mode.

Il est donc clair qu'originairement la loi salique ne pouvait

1. Voyez dans les *Mélanges*, année 1777, le paragraphe du *Commentaire sur l'Esprit des lois*, intitulé *de la Loi salique.*

regarder en rien la couronne, ni comme aleu ni comme fief dominant.

Mézerai dit que *l'imbécillité du sexe ne permet pas de régner.* Mézerai ne parle ni en homme d'esprit ni en homme poli. L'histoire le dément assez. La reine Anne d'Angleterre, qui humilia Louis XIV; l'impératrice reine de Hongrie, qui résista au roi Louis XV, à Frédéric le Grand, à l'électeur de Bavière, et à tant d'autres princes; Élisabeth d'Angleterre, qui empêcha notre grand Henri de succomber; l'impératrice de Russie, dont nous avons déjà parlé [1], font assez voir que Mézerai n'est pas plus véridique qu'honnête. Il devait savoir que la reine Blanche avait trop régné en France sous le nom de son fils, et Anne de Bretagne sous Louis XII.

Velly, dernier écrivain de l'histoire de France, devrait, par cette raison même, être le meilleur, puisqu'il avait tous les matériaux de ses devanciers; mais il n'a pas toujours su profiter de ses avantages. Il s'emporte en invectives contre le sage et profond Rapin de Thoiras; il veut lui prouver que jamais aucune princesse n'a succédé à la couronne tant qu'il y a eu des mâles capables de succéder. On le sait bien, et jamais Thoiras n'a dit le contraire.

Dans ce long âge de la barbarie, lorsqu'il ne s'agissait dans l'Europe que d'usurper et de soutenir ses usurpations, il faut avouer que les rois étaient fort souvent des chefs de bandits, ou des guerriers armés contre ces bandits; il n'était pas possible de se soumettre à une femme; quiconque avait un grand cheval de bataille ne voulait aller à la rapine et au meurtre que sous le drapeau d'un homme monté comme lui sur un grand cheval. Un bouclier ou un cuir de bœuf servait de trône. Les califes gouvernaient par l'Alcoran, les papes étaient censés gouverner par l'Évangile. Le Midi ne vit aucune femme régner, jusqu'à Jeanne de Naples, qui ne dut sa couronne qu'à la tendresse des peuples pour le roi Robert son grand-père, et à leur haine pour André son mari. Cet André était à la vérité de sang royal, mais né dans la Hongrie alors barbare. Il révolta les Napolitains par ses mœurs grossières, par son ivrognerie et par sa crapule. Le bon roi Robert fut obligé de contredire l'usage immémorial, et de déclarer Jeanne seule reine par son testament approuvé de la nation.

On ne voit dans le Nord aucune femme régner de son chef jusqu'à Marguerite de Valdemar, qui gouverna quelques mois en son propre nom, vers l'an 1377.

1. Catherine II. Voyez page 608

L'Espagne n'eut aucune reine de son chef jusqu'à l'habile Isabelle, en 1461.

En Angleterre, la cruelle et superstitieuse Marie, fille de Henri VIII, est la première qui hérita du trône, de même que la faible et coupable Marie Stuart, en Écosse, au XVIe siècle.

Le vaste pays de la Russie n'eut jamais de souveraine jusqu'à la veuve de Pierre le Grand.

Toute l'Europe, que dis-je? toute la terre était gouvernée par des guerriers au temps où Philippe de Valois soutint son droit contre Édouard III. Ce droit d'un mâle qui succédait à un mâle semblait la loi de toutes les nations. Vous êtes petit-fils de Philippe le Bel par votre mère, disait Valois à son compétiteur; mais comme je l'emporterais sur la mère, je l'emporte à plus forte raison sur le fils. Votre mère n'a pu vous transmettre un droit qu'elle n'avait pas.

Il fut donc reconnu en France que le prince du sang le plus éloigné serait l'héritier de la couronne au préjudice de la fille du roi. C'est une loi sur laquelle personne ne dispute aujourd'hui. Les autres nations ont adjugé depuis le trône à des princesses : la France a conservé l'ancien usage. Le temps a donné à cet usage la force de la loi la plus sainte. En quelque temps que la loi salique ait été ou faite, ou interprétée, il n'importe ; elle existe, elle est respectable, elle est utile ; et son utilité l'a rendue sacrée.

EXAMEN SI LES FILLES, DANS TOUS LES CAS, SONT PRIVÉES DE TOUTE HÉRÉDITÉ PAR CETTE LOI SALIQUE.

J'ai déjà donné l'empire à une fille malgré la bulle d'or : je n'aurai pas de peine à gratifier une fille du royaume de France. Je suis plus en droit de disposer de cet État que le pape Jules II, qui en dépouilla Louis XII, et le transféra de son autorité privée à l'empereur Maximilien. Je suis plus autorisé à parler en faveur des filles de la maison de France que le pape Grégoire XIII et le cordelier Sixte-Quint ne l'étaient à exclure du trône nos princes du sang, sous prétexte, disaient ces bons prêtres, que Henri IV et les princes de Condé étaient *race bâtarde et détestable de Bourbon* ; belles et saintes paroles dont il faut se souvenir à jamais pour être convaincu de ce qu'on doit aux évêques de Rome. Je puis donner ma voix dans les états généraux, et aucun pape n'y peut avoir de suffrage. Je donne donc ma voix sans difficulté, dans trois ou quatre cents ans, à une fille de France qui resterait seule descendante en droite ligne de Hugues Capet. Je la fais reine, pourvu qu'elle soit bien élevée, qu'elle ait l'esprit juste, et qu'elle

ne soit point bigote. J'interprète en sa faveur cette loi qui dit que *elle ne doit mie succéder*. J'entends qu'elle n'héritera mie tant qu'il y aura mâle; mais dès que mâles défaillent, je prouve que le royaume est à elle, par nature qui l'ordonne, et pour le bien de la nation.

J'invite tous les bons Français à montrer le même respect pour le sang de tant de rois. Je crois que c'est l'unique moyen de prévenir les factions qui démembreraient l'État. Je propose qu'elle règne de son chef et qu'on la marie à quelque bon prince, qui prendra le nom et les armes, et qui par lui-même pourra posséder quelque canton, lequel sera annexé à la France, ainsi qu'on a conjoint Marie-Thérèse de Hongrie et François duc de Lorraine, le meilleur prince du monde. Quel est le Welche qui refusera de la reconnaître, à moins qu'on ne déterre quelque autre belle princesse issue de Charlemagne, dont la famille fut chassée par Hugues Capet malgré la loi salique; ou bien qu'on ne trouve quelque princesse plus belle encore, qui descende évidemment de Clovis, dont la famille fut précédemment chassée par son domestique Pepin, et toujours en dépit de la loi salique?

Je n'aurai certainement nul besoin d'intrigues pour faire sacrer ma princesse dans Reims, ou dans Chartres, ou dans la chapelle du Louvre : car tout cela est égal; ou même pour ne la point faire sacrer du tout, car on règne tout aussi bien non sacré que sacré : les rois, les reines d'Espagne, n'observent point cette cérémonie.

Parmi toutes les familles des secrétaires du roi, il ne se trouve personne qui dispute le trône à cette princesse capétienne. Les plus illustres maisons sont si jalouses l'une de l'autre qu'elles aiment bien mieux obéir à la fille des rois qu'à un de leurs égaux.

Reconnue aisément de toute la France, elle reçoit l'hommage de tous ses sujets avec une grâce majestueuse qui la fait aimer autant que révérer; et tous les poëtes font des vers en l'honneur de ma princesse[1].

LOIS.

SECTION PREMIÈRE[2].

Il est difficile qu'il y ait une seule nation qui vive sous de bonnes lois. Ce n'est pas seulement parce qu'elles sont l'ouvrage

1. Voyez le *Commentaire sur l'Esprit des lois*, dans les *Mélanges*, année 1777.

2. Formait tout l'article des *Questions sur l'Encyclopédie*, septième partie, 1771. Ce morceau avait été, avant l'impression, communiqué à Catherine II; voyez, dans la *Correspondance*, la lettre de cette impératrice, du 5-16 mars 1771. (B.)

des hommes, car ils ont fait de très-bonnes choses; et ceux qui ont inventé et perfectionné les arts pouvaient imaginer un corps de jurisprudence tolérable. Mais les lois ont été établies dans presque tous les États par l'intérêt du législateur, par le besoin du moment, par l'ignorance, par la superstition. On les a faites à mesure, au hasard, irrégulièrement, comme on bâtissait les villes. Voyez à Paris le quartier des Halles, de Saint-Pierre-aux-Bœufs, la rue Brise-Miche, celle du Pet-au-Diable, contraster avec le Louvre et les Tuileries : voilà l'image de nos lois.

Londres n'est devenue digne d'être habitée que depuis qu'elle fut réduite en cendres. Les rues, depuis cette époque, furent élargies et alignées : Londres fut une ville pour avoir été brûlée. Voulez-vous avoir de bonnes lois ; brûlez les vôtres, et faites-en de nouvelles.

Les Romains furent trois cents années sans lois fixes, ils furent obligés d'en aller demander aux Athéniens, qui leur en donnèrent de si mauvaises que bientôt elles furent presque toutes abrogées. Comment Athènes elle-même aurait-elle eu une bonne législation ? On fut obligé d'abolir celle de Dracon, et celle de Solon périt bientôt.

Votre coutume de Paris est interprétée différemment par vingt-quatre commentaires : donc il est prouvé vingt-quatre fois qu'elle est mal conçue. Elle contredit cent quarante autres coutumes, ayant toutes force de loi chez la même nation, et toutes se contredisant entre elles. Il est donc dans une seule province de l'Europe, entre les Alpes et les Pyrénées, plus de cent quarante petits peuples qui s'appellent *compatriotes*, et qui sont réellement étrangers les uns pour les autres, comme le Tunquin l'est pour la Cochinchine.

Il en est de même dans toutes les provinces de l'Espagne. C'est bien pis dans la Germanie ; personne n'y sait quels sont les droits du chef, ni des membres. L'habitant des bords de l'Elbe ne tient au cultivateur de la Souabe que parce qu'ils parlent à peu près la même langue, laquelle est un peu rude.

La nation anglaise a plus d'uniformité ; mais n'étant sortie de la barbarie et de la servitude que par intervalles et par secousses, et ayant dans sa liberté conservé plusieurs lois promulguées autrefois par de grands tyrans qui disputaient le trône, ou par de petits tyrans qui envahissaient des prélatures, il s'en est formé un corps assez robuste, sur lequel on aperçoit encore beaucoup de blessures couvertes d'emplâtres.

L'esprit de l'Europe a fait de plus grands progrès, depuis cent

ans, que le monde entier n'en avait fait depuis Brama, Fohi, Zoroastre, et le Thaut de l'Égypte. D'où vient que l'esprit de législation en a fait si peu?

Nous fûmes tous sauvages depuis le ve siècle. Telles sont les révolutions du globe : brigands qui pillaient, cultivateurs pillés, c'était là ce qui composait le genre humain, du fond de la mer Baltique au détroit de Gibraltar ; et quand les Arabes parurent au Midi, la désolation du bouleversement fut universelle.

Dans notre coin d'Europe, le petit nombre étant composé de hardis ignorants, vainqueurs et armés de pied en cap ; et le grand nombre, d'ignorants esclaves désarmés, presque aucun ne sachant ni lire ni écrire, pas même Charlemagne, il arriva très-naturellement que l'Église romaine, avec sa plume et ses cérémonies, gouverna ceux qui passaient leur vie à cheval, la lance en arrêt et le morion en tête.

Les descendants des Sicambres, des Bourguignons, des Ostrogoths, Visigoths, Lombards, Hérules, etc., sentirent qu'ils avaient besoin de quelque chose qui ressemblât à des lois. Ils en cherchèrent où il y en avait. Les évêques de Rome en savaient faire en latin. Les barbares les prirent avec d'autant plus de respect qu'ils ne les entendaient pas. Les décrétales des papes, les unes véritables, les autres effrontément supposées, devinrent le code des nouveaux regas, des leuds, des barons, qui avaient partagé les terres. Ce furent des loups qui se laissèrent enchaîner par des renards. Ils gardèrent leur férocité ; mais elle fut subjuguée par la crédulité, et par la crainte que la crédulité produit. Peu à peu l'Europe, excepté la Grèce et ce qui appartenait encore à l'empire d'Orient, se vit sous l'empire de Rome ; de sorte qu'on put dire une seconde fois :

> Romanos rerum dominos gentemque togatam.
>
> (VIRG., *Æn.*, I, 281.)

[1] Presque toutes les conventions étant accompagnées d'un signe de croix et d'un serment qu'on faisait souvent sur des reliques, tout fut du ressort de l'Église. Rome, comme la métropole, fut juge suprême des procès de la Chersonèse Cimbrique et de ceux de la Gascogne. Mille seigneurs féodaux joignant leurs usages au droit canon, il en résulta cette jurisprudence monstrueuse dont il reste encore tant de vestiges.

1. Voyez l'article ABUS. (*Note de Voltaire.*)

Lequel eût le mieux valu, de n'avoir point du tout de lois, ou d'en avoir de pareilles ?

Il a été avantageux à un empire plus vaste que l'empire romain d'être longtemps dans le chaos : car tout étant à faire, il était plus aisé de bâtir un édifice que d'en réparer un dont les ruines seraient respectées[1].

La Thesmophore du Nord assembla, en 1767, des députés de toutes les provinces, qui contenaient environ douze cent mille lieues carrées. Il y avait des païens, des mahométans d'Ali, des mahométans d'Omar, des chrétiens d'environ douze sectes différentes. On proposait chaque loi à ce nouveau synode ; et si elle paraissait convenable à l'intérêt de toutes les provinces, elle recevait alors la sanction de la souveraine et de la nation.

La première loi qu'on porta fut la tolérance, afin que le prêtre grec n'oubliât jamais que le prêtre latin est homme ; que le musulman supportât son frère le païen ; et que le romain ne fût pas tenté de sacrifier son frère le presbytérien.

La souveraine écrivit de sa main dans ce grand conseil de législation : « Parmi tant de croyances diverses, la faute la plus nuisible serait l'intolérance. »

On convint unanimement qu'il n'y a qu'une puissance[2], qu'il faut dire toujours puissance civile et discipline ecclésiastique, et que l'allégorie des deux glaives est le dogme de la discorde.

Elle commença par affranchir les serfs de son domaine particulier.

Elle affranchit tous ceux du domaine ecclésiastique ; ainsi elle créa des hommes.

Les prélats et les moines furent payés du trésor public.

Les peines furent proportionnées aux délits, et les peines furent utiles ; les coupables, pour la plupart, furent condamnés aux travaux publics, attendu que les morts ne servent à rien.

1. Il s'agit de la Russie et des réformes de Catherine II : « Je viens à présent à l'article Lois, que vous avez bien voulu me communiquer, et qui est si flatteur pour moi, écrit l'impératrice à Voltaire, le 5-16 mars 1771. Assurément, monsieur, sans la guerre que le sultan m'a injustement déclarée, une grande partie de ce que vous dites serait fait ; mais, pour le présent, on ne peut parvenir encore qu'à faire des projets pour les différentes branches du grand arbre de la législation, d'après mes principes, qui sont imprimés, et que vous connaissez. Nous sommes fort occupés à nous battre ; et cela nous donne trop de distraction pour mettre toute l'application convenable à cet immense ouvrage. » Voltaire avait donc envoyé à Catherine cet article avant l'impression. La dernière phrase de cette section semble, du reste, inspirée par la dernière phrase de la lettre impériale. (G. A.)

2. Voyez l'article Puissance. (*Note de Voltaire.*)

La torture fut abolie, parce que c'est punir avant de connaître, et qu'il est absurde de punir pour connaître; parce que les Romains ne mettaient à la torture que les esclaves; parce que la torture est le moyen de sauver le coupable et de perdre l'innocent.

On en était là quand Moustapha III, fils de Mahmoud, força l'impératrice d'interrompre son code pour le battre.

SECTION II [1].

J'ai tenté de découvrir quelque rayon de lumière dans les temps mythologiques de la Chine qui précèdent Fohi, et j'ai tenté en vain.

Mais en m'en tenant à Fohi, qui vivait environ trois mille ans avant l'ère nouvelle et vulgaire de notre Occident septentrional, je vois déjà des lois douces et sages établies par un roi bienfaisant. Les anciens livres des cinq Kings, consacrés par le respect de tant de siècles, nous parlent de ses institutions d'agriculture, de l'économie pastorale, de l'économie domestique, de l'astronomie simple qui règle les saisons, de la musique qui, par des modulations différentes, appelle les hommes à leurs fonctions diverses. Ce Fohi vivait incontestablement il y a cinq mille ans. Jugez de quelle antiquité devait être un peuple immense qu'un empereur instruisait sur tout ce qui pouvait faire son bonheur. Je ne vois dans ces lois rien que de doux, d'utile et d'agréable.

On me montre ensuite le code d'un petit peuple qui arrive, deux mille ans après, d'un désert affreux sur les bords du Jourdain, dans un pays serré et hérissé de montagnes. Ses lois sont parvenues jusqu'à nous : on nous les donne tous les jours comme le modèle de la sagesse. En voici quelques-unes :

« De ne jamais manger d'onocrotal, ni de charadre, ni de griffon, ni d'ixion, ni d'anguille, ni de lièvre parce que le lièvre rumine et qu'il n'a pas le pied fendu.

« De ne point coucher avec sa femme quand elle a ses règles, sous peine d'être mis à mort l'un et l'autre.

« D'exterminer sans miséricorde tous les pauvres habitants du pays de Chanaan, qui ne les connaissaient pas; d'égorger tout, de

1. Dans l'édition de 1774, ou in-4° des *Questions sur l'Encyclopédie*, l'article Lois avait quatre sections : la première était celle qui précède; la deuxième était intitulée Lois Criminelles (voyez ci-après, page 626); la troisième était le morceau sur l'*Esprit des lois* (tome XX, page 1); la quatrième, imprimée alors pour la première fois, était ce qui forme aujourd'hui la section II. (B.)

massacrer tout, hommes, femmes, vieillards, enfants, animaux, pour la plus grande gloire de Dieu.

« D'immoler au Seigneur tout ce qu'on aura voué en anathème au Seigneur, et de le tuer sans pouvoir le racheter.

« De brûler les veuves qui, n'ayant pu être remariées à leurs beaux-frères, s'en seraient consolées avec quelque autre Juif sur le grand chemin ou ailleurs, etc., etc.[1] »

Un jésuite, autrefois missionnaire chez les Cannibales, dans le temps que le Canada appartenait encore au roi de France, me contait qu'un jour, comme il expliquait ces lois juives à ses néophytes, un petit Français imprudent, qui assistait au catéchisme, s'avisa de s'écrier : « Mais voilà des lois de Cannibales! » Un des citoyens lui répondit : « Petit drôle, apprends que nous sommes d'honnêtes gens : nous n'avons jamais eu de pareilles lois. Et si nous n'étions pas gens de bien, nous te traiterions en citoyen de Chanaan, pour t'apprendre à parler. »

Il appert, par la comparaison du premier code chinois et du code hébraïque, que les lois suivent assez les mœurs des gens qui les ont faites. Si les vautours et les pigeons avaient des lois, elles seraient sans doute différentes.

SECTION III[2].

Les moutons vivent en société fort doucement; leur caractère passe pour très-débonnaire, parce que nous ne voyons pas la prodigieuse quantité d'animaux qu'ils dévorent. Il est à croire même qu'ils les mangent innocemment et sans le savoir, comme lorsque nous mangeons d'un fromage de Sassenage. La république des moutons est l'image fidèle de l'âge d'or.

Un poulailler est visiblement l'état monarchique le plus parfait. Il n'y a point de roi comparable à un coq. S'il marche fièrement au milieu de son peuple, ce n'est point par vanité. Si l'ennemi approche, il ne donne point d'ordre à ses sujets d'aller se faire tuer pour lui en vertu de sa certaine science et pleine

1. C'est ce qui arriva à Thamar, qui, étant voilée, coucha sur le grand chemin avec son beau-père Juda, dont elle fut méconnue. Elle devint grosse. Juda la condamna à être brûlée. L'arrêt était d'autant plus cruel que, s'il eût été exécuté, notre Sauveur, qui descend en droite ligne de ce Juda et de cette Thamar, ne serait pas né, à moins que tous les événements de l'univers n'eussent été mis dans un autre ordre. (*Note de Voltaire.*)

2. Formait la première section de l'article, dans l'édition de 1767 du *Dictionnaire philosophique*. (B.)

puissance; il y va lui-même, range ses poules derrière lui, et combat jusqu'à la mort. S'il est vainqueur, c'est lui qui chante le *Te Deum*. Dans la vie civile, il n'y a rien de si galant, de si honnête, de si désintéressé. Il a toutes les vertus. A-t-il dans son bec royal un grain de blé, un vermisseau, il le donne à la première de ses sujettes qui se présente. Enfin Salomon dans son sérail n'approchait pas d'un coq de basse-cour.

S'il est vrai que les abeilles soient gouvernées par une reine à qui tous ses sujets font l'amour, c'est un gouvernement plus parfait encore.

Les fourmis passent pour une excellente démocratie. Elle est au-dessus de tous les autres États, puisque tout le monde y est égal, et que chaque particulier y travaille pour le bonheur de tous.

La république des castors est encore supérieure à celle des fourmis, du moins si nous en jugeons par leurs ouvrages de maçonnerie.

Les singes ressemblent plutôt à des bateleurs qu'à un peuple policé; et ils ne paraissent pas être réunis sous des lois fixes et fondamentales, comme les espèces précédentes.

Nous ressemblons plus aux singes qu'à aucun autre animal par le don de l'imitation, par la légèreté de nos idées, et par notre inconstance, qui ne nous a jamais permis d'avoir des lois uniformes et durables.

Quand la nature forma notre espèce, et nous donna quelques instincts, l'amour-propre pour notre conservation, la bienveillance pour la conservation des autres, l'amour qui est commun avec toutes les espèces, et le don inexplicable de combiner plus d'idées que tous les animaux ensemble; après nous avoir ainsi donné notre lot, elle nous dit : Faites comme vous pourrez.

Il n'y a aucun bon code dans aucun pays. La raison en est évidente; les lois ont été faites à mesure, selon les temps, les lieux, les besoins, etc.

Quand les besoins ont changé, les lois qui sont demeurées sont devenues ridicules. Ainsi la loi qui défendait de manger du porc et de boire du vin était très-raisonnable en Arabie, où le porc et le vin sont pernicieux; elle est absurde à Constantinople.

La loi qui donne tout le fief à l'aîné est fort bonne dans un temps d'anarchie et de pillage. Alors l'aîné est le capitaine du château que des brigands assailliront tôt ou tard; les cadets seront ses premiers officiers, les laboureurs ses soldats. Tout ce qui est à craindre, c'est que le cadet n'assassine ou n'empoisonne le seigneur salien son aîné, pour devenir à son tour le maître

de la masure; mais ces cas sont rares, parce que la nature a tellement combiné nos instincts et nos passions, que nous avons plus d'horreur d'assassiner notre frère aîné que nous n'avons d'envie d'avoir sa place. Or cette loi, convenable à des possesseurs de donjons du temps de Chilpéric, est détestable quand il s'agit de partager des rentes dans une ville[1].

A la honte des hommes, on sait que les lois du jeu sont les seules qui soient partout justes, claires, inviolables, et exécutées. Pourquoi l'Indien qui a donné les règles du jeu d'échecs est-il obéi de bon gré dans toute la terre, et que les décrétales des papes, par exemple, sont aujourd'hui un objet d'horreur et de mépris? C'est que l'inventeur des échecs combina tout avec justesse pour la satisfaction des joueurs, et que les papes, dans leurs décrétales, n'eurent en vue que leur seul avantage. L'Indien voulut exercer également l'esprit des hommes et leur donner du plaisir; les papes ont voulu abrutir l'esprit des hommes. Aussi le fond du jeu des échecs a subsisté le même depuis cinq mille ans, il est commun à tous les habitants de la terre; et les décrétales ne sont reconnues qu'à Spolette, à Orviette, à Lorette, où le plus mince jurisconsulte les déteste et les méprise en secret.

SECTION IV [2].

Du temps de Vespasien et de Tite, pendant que les Romains éventraient les Juifs, un Israélite fort riche, qui ne voulait point être éventré, s'enfuit avec tout l'or qu'il avait gagné à son métier d'usurier, et emmena vers Éziongaber toute sa famille, qui consistait en sa vieille femme, un fils et une fille; il avait dans son train deux eunuques, dont l'un servait de cuisinier, l'autre était laboureur et vigneron. Un bon essénien, qui savait par cœur le *Pentateuque*, lui servait d'aumônier: tout cela s'embarqua dans le port d'Éziongaber, traversa la mer qu'on nomme Rouge, et qui ne l'est point, et entra dans le golfe Persique, pour aller chercher la terre d'Ophir, sans savoir où elle était. Vous croyez bien qu'il survint une horrible tempête qui poussa la famille hébraïque vers les côtes des Indes; le vaisseau fit naufrage à une des îles Maldives, nommée aujourd'hui Padrabranca, laquelle était alors déserte.

1. L'égalité de partage dans les successions fut votée le 11 mars 1791.

2. Cette section formait tout l'article dans le *Dictionnaire philosophique*, de 1764, et la seconde section dans l'édition de 1767. (B.)

Le vieux richard et la vieille se noyèrent ; le fils, la fille, les deux eunuques et l'aumônier se sauvèrent ; on tira comme on put quelques provisions du vaisseau, on bâtit de petites cabanes dans l'île, et on y vécut assez commodément. Vous savez que l'île de Padrabranca est à cinq degrés de la ligne, et qu'on y trouve les plus gros cocos et les meilleurs ananas du monde ; il était fort doux d'y vivre dans le temps qu'on égorgeait ailleurs le reste de la nation chérie ; mais l'essénien pleurait en considérant que peut-être il ne restait plus qu'eux de Juifs sur la terre, et que la semence d'Abraham allait finir.

« Il ne tient qu'à vous de la ressusciter, dit le jeune Juif ; épousez ma sœur.

— Je le voudrais bien, dit l'aumônier, mais la loi s'y oppose. Je suis essénien ; j'ai fait vœu de ne jamais me marier ; la loi porte qu'on doit accomplir son vœu ; la race juive finira si elle veut, mais certainement je n'épouserai point votre sœur, toute jolie qu'elle est.

— Mes deux eunuques ne peuvent pas lui faire d'enfants, reprit le Juif ; je lui en ferai donc, s'il vous plaît, et ce sera vous qui bénirez le mariage.

— J'aimerais mieux cent fois être éventré par les soldats romains, dit l'aumônier, que de servir à vous faire commettre un inceste : si c'était votre sœur de père, encore passe, la loi le permet ; mais elle est votre sœur de mère, cela est abominable.

— Je conçois bien, répondit le jeune homme, que ce serait un crime à Jérusalem, où je trouverais d'autres filles ; mais dans l'île de Padrabranca, où je ne vois que des cocos, des ananas et des huîtres, je crois que la chose est très-permise. »

Le Juif épousa donc sa sœur, et en eut une fille, malgré les protestations de l'essénien : ce fut l'unique fruit d'un mariage que l'un croyait très-légitime, et l'autre abominable. Au bout de quatorze ans, la mère mourut ; le père dit à l'aumônier : « Vous êtes-vous enfin défait de vos anciens préjugés ? Voulez-vous épouser ma fille ? — Dieu m'en préserve, dit l'essénien. — Oh bien ! je l'épouserai donc moi, dit le père : il en sera ce qui pourra ; mais je ne veux pas que la semence d'Abraham soit réduite à rien. » L'essénien, épouvanté de cet horrible propos, ne voulut plus demeurer avec un homme qui manquait à la loi, et s'enfuit. Le nouveau marié avait beau lui crier : « Demeurez, mon ami ; j'observe la loi naturelle, je sers la patrie, n'abandonnez pas vos amis ! » L'autre le laissait crier, ayant toujours la loi dans la tête, et s'enfuit à la nage dans l'île voisine.

C'était la grande île d'Attole, très-peuplée et très-civilisée ; dès qu'il aborda on le fit esclave. Il apprit à balbutier la langue d'Attole ; il se plaignit très-amèrement de la façon inhospitalière dont on l'avait reçu : on lui dit que c'était la loi, et que depuis que l'île avait été sur le point d'être surprise par les habitants de celle d'Ada, on avait sagement réglé que tous les étrangers qui aborderaient dans Attole seraient mis en servitude. « Ce ne peut être une loi, dit l'essénien, car elle n'est pas dans le *Pentateuque*. » On lui répondit qu'elle était dans le Digeste du pays, et il demeura esclave : il avait heureusement un très-bon maître fort riche, qui le traita bien, et auquel il s'attacha beaucoup.

Des assassins vinrent un jour pour tuer le maître et pour voler ses trésors ; ils demandèrent aux esclaves s'il était à la maison, et s'il avait beaucoup d'argent. « Nous vous jurons, dirent les esclaves, qu'il n'a point d'argent, et qu'il n'est point à la maison. » Mais l'essénien dit : « La loi ne permet pas de mentir ; je vous jure qu'il est à la maison, et qu'il a beaucoup d'argent. » Ainsi le maître fut volé et tué. Les esclaves accusèrent l'essénien devant les juges d'avoir trahi son patron ; l'essénien dit qu'il ne voulait mentir, et qu'il ne mentirait pour rien au monde ; et il fut pendu.

On me contait cette histoire et bien d'autres semblables dans le dernier voyage que je fis des Indes en France. Quand je fus arrivé, j'allai à Versailles pour quelques affaires ; je vis passer une belle femme suivie de plusieurs belles femmes. « Quelle est cette belle femme ? » dis-je à mon avocat en parlement, qui était venu avec moi ; car j'avais un procès en parlement à Paris, pour mes habits qu'on m'avait faits aux Indes, et je voulais toujours avoir mon avocat à mes côtés. « C'est la fille du roi, dit-il ; elle est charmante et bienfaisante ; c'est bien dommage que, dans aucun cas, elle ne puisse jamais être reine de France. — Quoi ! lui dis-je, si on avait le malheur de perdre tous ses parents et les princes du sang (ce qu'à Dieu ne plaise !), elle ne pourrait hériter du royaume de son père ? — Non, dit l'avocat, la loi salique s'y oppose formellement. — Et qui a fait cette loi salique ? dis-je à l'avocat. — Je n'en sais rien, dit-il ; mais on prétend que chez un ancien peuple nommé les Saliens, qui ne savaient ni lire ni écrire, il y avait une loi écrite qui disait qu'en terre salique fille n'hériterait pas d'un aleu ; et cette loi a été adoptée en terre non salique. — Et moi, lui dis-je, je la casse ; vous m'avez assuré que cette princesse est charmante et bienfaisante : donc elle aurait un droit incontestable à la couronne, si le malheur arrivait qu'il ne restât

qu'elle du sang royal : ma mère a hérité de son père, et je veux que cette princesse hérite du sien. »

Le lendemain mon procès fut jugé en une chambre du parlement, et je perdis tout d'une voix ; mon avocat me dit que je l'aurais gagné tout d'une voix en une autre chambre. « Voilà qui est bien comique, lui dis-je ; ainsi donc, chaque chambre, chaque loi. — Oui, dit-il, il y a vingt-cinq commentaires sur la coutume de Paris ; c'est-à-dire on a prouvé vingt-cinq fois que la coutume de Paris est équivoque ; et s'il y avait vingt-cinq chambres de juges, il y aurait vingt-cinq jurisprudences différentes. Nous avons, continua-t-il, à quinze lieues de Paris une province nommée Normandie, où vous auriez été tout autrement jugé qu'ici. » Cela me donna envie de voir la Normandie. J'y allai avec un de mes frères : nous rencontrâmes à la première auberge un jeune homme qui se désespérait ; je lui demandai quelle était sa disgrâce, il me répondit que c'était d'avoir un frère aîné. « Où est donc le grand malheur d'avoir un frère ? lui dis-je ; mon frère est mon aîné, et nous vivons très-bien ensemble. — Hélas ! monsieur, me dit-il, la loi donne tout ici aux aînés, et ne laisse rien aux cadets. — Vous avez raison, lui dis-je, d'être fâché ; chez nous on partage également ; et quelquefois les frères ne s'en aiment pas mieux. »

Ces petites aventures me firent faire de belles et profondes réflexions sur les lois, et je vis qu'il en est d'elles comme de nos vêtements : il m'a fallu porter un doliman à Constantinople, et un justaucorps à Paris.

Si toutes les lois humaines sont de convention, disais-je, il n'y a qu'à bien faire ses marchés. Les bourgeois de Delhi et d'Agra disent qu'ils ont fait un très-mauvais marché avec Tamerlan : les bourgeois de Londres se félicitent d'avoir fait un très-bon marché avec le roi Guillaume d'Orange. Un citoyen de Londres me disait un jour : « C'est la nécessité qui fait les lois, et la force les fait observer. » Je lui demandai si la force ne faisait pas aussi quelquefois des lois, et si Guillaume le Bâtard et le Conquérant ne leur avait pas donné des ordres sans faire de marché avec eux. « Oui, dit-il, nous étions des bœufs alors ; Guillaume nous mit un joug, et nous fit marcher à coups d'aiguillon ; nous avons été depuis changés en hommes, mais les cornes nous sont restées, et nous en frappons quiconque veut nous faire labourer pour lui et non pas pour nous. »

Plein de toutes ces réflexions, je me complaisais à penser qu'il y a une loi naturelle indépendante de toutes les conventions humaines : le fruit de mon travail doit être à moi ; je dois honorer

mon père et ma mère ; je n'ai nul droit sur la vie de mon prochain, et mon prochain n'en a point sur la mienne, etc. Mais quand je songeai que, depuis Chodorlahomor jusqu'à Mentzel[1], colonel des housards, chacun tue loyalement et pille son prochain avec une patente dans sa poche, je fus très-affligé.

On me dit que parmi les voleurs il y avait des lois, et qu'il y en avait aussi à la guerre. Je demandai ce que c'était que ces lois de la guerre. « C'est, me dit-on, de pendre un brave officier qui aura tenu dans un mauvais poste sans canon contre une armée royale ; c'est de faire pendre un prisonnier, si on a pendu un des vôtres ; c'est de mettre à feu et à sang les villages qui n'auront pas apporté toute leur subsistance au jour marqué, selon les ordres du gracieux souverain du voisinage. — Bon, dis-je, voilà l'*Esprit des lois*. »

Après avoir été bien instruit, je découvris qu'il y a de sages lois par lesquelles un berger est condamné à neuf ans de galères pour avoir donné un peu de sel étranger à ses moutons. Mon voisin a été ruiné par un procès pour deux chênes qui lui appartenaient, qu'il avait fait couper dans son bois, parce qu'il n'avait pu observer une formalité qu'il n'avait pu connaître : sa femme est morte dans la misère, et son fils traîne une vie plus malheureuse. J'avoue que ces lois sont justes, quoique leur exécution soit un peu dure ; mais je sais mauvais gré aux lois qui autorisent cent mille hommes à aller loyalement égorger cent mille voisins. Il m'a paru que la plupart des hommes ont reçu de la nature assez de sens commun pour faire des lois, mais que tout le monde n'a pas assez de justice pour faire de bonnes lois.

Assemblez d'un bout de la terre à l'autre les simples et tranquilles agriculteurs ; ils conviendront tous aisément qu'il doit être permis de vendre à ses voisins l'excédant de son blé, et que la loi contraire est inhumaine et absurde ; que les monnaies représentatives des denrées ne doivent pas être plus altérées que les fruits de la terre ; qu'un père de famille doit être le maître chez soi ; que la religion doit rassembler les hommes pour les unir, et non pour en faire des fanatiques et des persécuteurs ; que ceux qui travaillent ne doivent pas se priver du fruit de leurs travaux pour

1. Chodorlahomor était roi des Élamites, et contemporain d'Abraham. (Voyez la *Genèse*, chapitre XIV.)

Mentzel était un fameux chef de partisans autrichiens dans la guerre de 1741. A la tête de cinq mille hommes, il fit capituler Munich, le 13 février 1742. Voyez le *Précis du Siècle de Louis XV*, chapitres X et XI ; et aussi, dans la *Correspondance*, la lettre à Amelot, du 16 auguste 1743.

en doter la superstition et l'oisiveté : ils feront en une heure trente lois de cette espèce, toutes utiles au genre humain.

Mais que Tamerlan arrive et subjugue l'Inde, alors vous ne verrez plus que des lois arbitraires. L'une accablera une province pour enrichir un publicain de Tamerlan ; l'autre fera un crime de lèse-majesté d'avoir mal parlé de la maîtresse du premier valet de chambre d'un raïa ; une troisième ravira la moitié de la récolte de l'agriculteur, et lui contestera le reste ; il y aura enfin des lois par lesquelles un appariteur tartare viendra saisir vos enfants au berceau, fera du plus robuste un soldat, et du plus faible un eunuque, et laissera le père et la mère sans secours et sans consolation.

Or lequel vaut le mieux d'être le chien de Tamerlan ou son sujet ? Il est clair que la condition de son chien est fort supérieure.

LOIS CIVILES ET ECCLÉSIASTIQUES [1].

On a trouvé dans les papiers d'un jurisconsulte ces notes, qui méritent peut-être un peu d'examen.

Que jamais aucune loi ecclésiastique n'ait de force que lorsqu'elle aura la sanction expresse du gouvernement. C'est par ce moyen qu'Athènes et Rome n'eurent jamais de querelles religieuses.

Ces querelles sont le partage des nations barbares, ou devenues barbares.

Que le magistrat seul puisse permettre ou prohiber le travail les jours de fête, parce qu'il n'appartient pas à des prêtres de défendre à des hommes de cultiver leurs champs.

Que tout ce qui concerne les mariages dépende uniquement du magistrat, et que les prêtres s'en tiennent à l'auguste fonction de les bénir.

Que le prêt à intérêt soit purement un objet de la loi civile, parce qu'elle seule préside au commerce.

Que tous les ecclésiastiques soient soumis en tous les cas au gouvernement, parce qu'ils sont sujets de l'État.

Que jamais on n'ait le ridicule honteux de payer à un prêtre étranger la première année du revenu d'une terre que des citoyens ont donnée à un prêtre concitoyen.

1. *Dictionnaire philosophique*, 1764. (B.)

Qu'aucun prêtre ne puisse jamais ôter à un citoyen la moindre prérogative, sous prétexte que ce citoyen est pécheur, parce que le prêtre pécheur doit prier pour les pécheurs, et non les juger.

Que les magistrats, les laboureurs et les prêtres, payent également les charges de l'État, parce que tous appartiennent également à l'État.

Qu'il n'y ait qu'un poids, une mesure, une coutume.

Que les supplices des criminels soient utiles. Un homme pendu n'est bon à rien, et un homme condamné aux ouvrages publics sert encore la patrie et est une leçon vivante.

Que toute loi soit claire, uniforme, et précise : l'interpréter, c'est presque toujours la corrompre.

Que rien ne soit infâme que le vice.

Que les impôts ne soient jamais que proportionnels.

Que la loi ne soit jamais en contradiction avec l'usage : car si l'usage est bon, la loi ne vaut rien [1].

LOIS CRIMINELLES [2].

Il n'y a point d'année où quelques juges de provinces ne condamnent à une mort affreuse quelque père de famille innocent, et cela tranquillement, gaiement même, comme on égorge un dindon dans sa basse-cour. On a vu quelquefois la même chose à Paris.

1. Voyez le poëme de la *Loi naturelle*. (*Note de Voltaire.*)

2. Dans l'édition in-4°, 1774, des *Questions sur l'Encyclopédie*, la seconde section de l'article Lois était intitulée Lois CRIMINELLES, et se composait : 1° des quatre premiers alinéas de la *Méprise d'Arras*, opuscule publié trois ans auparavant (voyez les *Mélanges*, année 1771); 2° de l'alinéa ci-dessus; 3° des alinéas 5, 9, 10, et autres de la *Méprise d'Arras*. (B.)

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE TROISIÈME VOLUME

DU

DICTIONNAIRE PHILOSOPHIQUE.

Pages

ESPACE. 1
ESPRIT. — Section première. 3
Section II. 9
Section III 14
Section IV. — Bel esprit, esprit. 16
Section V. 22
Section VI. — Esprit faux 23
ESPRIT DES LOIS. 25
ESSÉNIENS 25
ÉTATS, GOUVERNEMENTS. — Quel est le meilleur? 30
ÉTATS GÉNÉRAUX 34
ÉTERNITÉ 36
EUCHARISTIE 37
EUPHÉMIE 40
ÉVANGILE 40
ÉVÊQUE 42
EXAGÉRATION 44
EXPIATION. 48
EXTRÊME 52
ÉZÉCHIEL. — De quelques passages singuliers de ce prophète, et de quelques usages anciens. 54
ÉZOUR-VEIDAM 58
FABLE, 59. — De quelques fanatiques qui ont voulu proscrire les anciennes fables. 64
FACILE 68
FACTION. — De ce qu'on entend par ce mot. 69
FACULTÉ. 70
FAIBLE 72
FANATISME. — Section première 73
Section II 77
Section III 81
Section IV 85
Section V. 86
FANTAISIE 88
FASTE. — Des différentes significations de ce mot. 89

Pages.
FAUSSETÉ 89
FAUSSETÉ DES VERTUS HUMAINES 90
FAVEUR. — De ce qu'on entend par ce mot. 91
FAVORI ET FAVORITE. — De ce qu'on entend par ces mots. . . . 92
FÉCOND 93
FÉLICITÉ. — Des différents usages de ce terme 94
FEMME. — Physique et morale, 95. — Polygamie, 99. — De la polygamie permise par quelques papes et par quelques réformateurs, 101. — Suite des réflexions sur la polygamie, 103. — Réponse de l'Allemand. . . . 104
FERMETÉ. 105
FERRARE 105
FERTILISATION. — SECTION PREMIÈRE. 107
SECTION II. — Pourquoi certaines terres sont mal cultivées 112
FÊTES. — SECTION PREMIÈRE 114
SECTION II. — Lettre d'un ouvrier à messeigneurs de la commission établie à Paris pour la réformation des ordres religieux, imprimée dans les papiers publics en 1766 115
SECTION III 117
FEU. — SECTION PREMIÈRE 118
SECTION II. — De ce qu'on entend par cette expression au moral . . 120
FICTION 121
FIERTÉ. 122
FIÈVRE. 123
FIGURE, 125. — Figure, ou forme de la terre, 126. — Figuré, exprimé en figure, 131. — Figure en théologie, 135. — Figures symboliques, 136. — Figure, sens figuré, allégorique, mystique, tropologique, typique, etc. 137
FILOSOFE 141
FIN DU MONDE 141
FINESSE. — Des différentes significations de ce mot. 145
FLATTERIE. 147
FLEURI 149
FLEUVES. 150
FLIBUSTIERS 152
FOI OU FOY. — SECTION PREMIÈRE. 155
SECTION II. 156
SECTION III 158
FOIBLE 159
FOLIE 159
FONTE. 161
FORCE PHYSIQUE, 169. — Force mécanique 169
FORCE. 173
FORNICATION. 174
FRANC OU FRANQ; FRANCE, FRANÇOIS, FRANÇAIS, 174. — De la nation française, 178. — François, 182. — Langue française. . . . 185
FRANC ARBITRE 196
FRANCHISE. 199
FRANÇOIS RABELAIS 200
FRANÇOIS XAVIER. 200
FRAUDE. — S'il faut user de fraudes pieuses avec le peuple. 205
FRIVOLITÉ. 208
FROID. — De ce qu'on entend par ce terme dans les belles-lettres et dans les beaux-arts 210

Pages.
GALANT 211
GARANT 212
GARGANTUA 213
GAZETTE 215
GÉNÉALOGIE. — SECTION PREMIÈRE 217
SECTION II. 222
GÉNÉRATION 223
GÉNÉREUX, GÉNÉROSITÉ. 224
GENÈSE 226
GÉNIE. — SECTION PREMIÈRE 242
SECTION II 245
GÉNIES 246
GENRE DE STYLE 248
GENS DE LETTRES. 250
GÉOGRAPHIE 252
GÉOMÉTRIE 257
GLOIRE, GLORIEUX. — SECTION PREMIÈRE 264
SECTION II. 266
SECTION III. — Entretien avec un Chinois 267
GOUT. — SECTION PREMIÈRE 270
SECTION II 273
Du goût particulier d'une nation, 278. — Du goût des connaisseurs, *ibid.* — Exemples du bon et du mauvais goût, tirés des tragédies françaises et anglaises, 279. — Rareté des gens de goût. 282
GOUVERNEMENT. — SECTION PREMIÈRE. 284
SECTION II. 286
SECTION III 287
SECTION IV 290
SECTION V. 291
SECTION VI. — Tableau du gouvernement anglais 292
SECTION VII 297
SECTION VIII. 297
GRACE 298
GRACE (DE LA). — SECTION PREMIÈRE 300
SECTION II. 302
SECTION III. 304
SECTION IV 305
GRACIEUX 307
GRAND, GRANDEUR. — De ce qu'on entend par ces mots 308
GRAVE, GRAVITÉ 310
GREC. — Observations sur l'anéantissement de la langue grecque à Marseille 312
GRÉGOIRE VII. 314
GUERRE 318
GUEUX, MENDIANT 322
HABILE, HABILETÉ 324
HAUTAIN 326
HAUTEUR. — Grammaire, morale 327
HÉMISTICHE 328
HÉRÉSIE. — SECTION PREMIÈRE 332
SECTION II. — De l'extirpation des hérésies 336
SECTION III 336

Pages

HERMÈS, ou ERMÈS, ou MERCURE TRISMÉGISTE, ou THAUT, ou TAUT, ou THOT. 340
HÉRODOTE. *Voyez* DIODORE DE SICILE.
HEUREUX, HEUREUSE, HEUREUSEMENT 343
HIPATIE. *Voyez* HYPATIE.
HISTOIRE. — SECTION PREMIÈRE. — Définition. 346
Premiers fondements de l'histoire, 347. — Des monuments 348
SECTION II 352
SECTION III. — De l'utilité de l'histoire, 356. — De la certitude de l'histoire, 358. — Incertitude de l'histoire, 359. — Les temples, les fêtes, les cérémonies annuelles, les médailles même, sont-elles des preuves historiques? 360. — Doit-on dans l'histoire insérer les harangues, et faire des portraits? 361. — Des portraits, 362. — De la maxime de Cicéron concernant l'histoire : Que l'historien n'ose dire une fausseté, ni cacher une vérité, *ibid.* — De l'histoire satirique. . 363
SECTION IV. — De la méthode, de la manière d'écrire l'histoire, et du style 365
SECTION V. — Histoire des rois juifs et des Paralipomènes 367
SECTION VI. — Des mauvaises actions consacrées ou excusées dans l'histoire 368
HISTORIOGRAPHE. 370
HOMME 373
Différentes races d'hommes, 376. — Que toutes les races d'hommes ont toujours vécu en société, 378. — L'homme est-il né méchant? 381. — De l'homme dans l'état de pure nature, 383. — Examen d'une pensée de Pascal sur l'homme, 384. — Réflexion générale sur l'homme . . 385
HONNEUR. 386
HORLOGE. — Horloge d'Achaz 389
HUMILITÉ 391
HYPATIE. 393
IDÉE. — SECTION PREMIÈRE. 394
SECTION II. — Tout en Dieu, 396. — Lois de la nature, 397. — Mécanique des sens et des idées, *ibid.* — Le grand Être fait tout, 398. — Comment tout est-il action de Dieu? 399
IDENTITÉ 400
IDOLE, IDOLATRE, IDOLATRIE 402
SECTION PREMIÈRE. — Y a-t-il jamais eu un gouvernement idolâtre? 403
SECTION II. — Examen de l'idolâtrie ancienne 405
SECTION III. — Si les Perses, les Sabéens, les Égyptiens, les Tartares, les Turcs, ont été idolâtres; et de quelle antiquité est l'origine des simulacres appelés idoles. Histoire de leur culte 409
IGNACE DE LOYOLA 416
IGNORANCE. — SECTION PREMIÈRE. 418
Première ignorance, 418. — Deuxième ignorance, 419. — Troisième ignorance, 420. — Quatrième ignorance, *ibid.* — Cinquième ignorance, 421. — Sixième ignorance 423
SECTION II. — Les ignorances 424
IMAGINATION. — SECTION PREMIÈRE 427
SECTION II. 435
IMPIE 438
IMPOT. — SECTION PREMIÈRE 439
SECTION II. 441

Pages.

SECTION III 443
SECTION IV 444
IMPUISSANCE 445
INALIÉNATION, INALIÉNABLE 450
INCESTE 451
INCUBES 453
INFINI. — SECTION PREMIÈRE 455
De l'infini en nombre, 456. — La matière est-elle divisible à l'infini? 457. — De l'univers infini, *ibid.* — De l'infini en géométrie, *ibid.* — De l'infini en puissance, en action, en sagesse, en bonté, etc. 457
SECTION II. — Histoire de l'infini 459
INFLUENCE 462
Influence des passions des mères sur leur fœtus 465
INITIATION. — Anciens mystères 466
INNOCENTS. — Du massacre des innocents 472
INOCULATION, ou insertion de la petite vérole 474
INONDATION 474
INQUISITION. — SECTION PREMIÈRE 476
SECTION II 485
Établissement curieux de l'Inquisition en Portugal 487
INSTINCT 489
INTÉRÊT 490
INTOLÉRANCE 493
JAPON 494
JÉOVA 497
JEPHTÉ. — SECTION PREMIÈRE 497
SECTION II. 498
JÉSUITES, ou ORGUEIL 500
JOB 504
JOSEPH 507
JUDÉE 510
JUIFS. — SECTION PREMIÈRE 511
SECTION II. — Sur la loi des Juifs 522
SECTION III. — De la dispersion des Juifs 523
SECTION IV. — Réponse à quelques objections 526
Première lettre à MM. Joseph Ben Jonathan, Aaron Mathataï, et David Wincker, 526. — Deuxième lettre. De l'antiquité des Juifs, 528. — Troisième lettre. Sur quelques chagrins arrivés au peuple de Dieu, 531. Quatrième lettre. Sur la femme à Michas, 532. — Cinquième lettre. Assassinats juifs. Les Juifs ont-ils été anthropophages? leurs mères ont-elles couché avec des boucs? les pères et mères ont-ils immolé leurs enfants? et de quelques autres belles actions du peuple de Dieu, 533. — Calamités juives et grands assassinats, 534. — Roitelets, ou melchim juifs, *ibid.* — Si les Juifs ont mangé de la chair humaine, 535. — Si les dames juives couchèrent avec des boucs, *ibid.* Si les Juifs immolèrent des hommes, *ibid.* — Des trente-deux mille pucelles, des soixante et quinze mille bœufs, et du fertile désert de Madian, 536. — Des enfants juifs immolés par leurs mères, 537. — Sixième lettre. Sur la beauté de la terre promise, 538. — Septième lettre. Sur la charité que le peuple de Dieu et les chrétiens doivent avoir les uns pour les autres 541
JULIEN. — SECTION PREMIÈRE 541

Pages.
SECTION II. 541
SECTION III 546
JUSTE (DU) ET DE L'INJUSTE. 548
JUSTICE 549
KALENDES 550
LANGUES. — SECTION PREMIÈRE. 552
Des mots les plus communs et les plus naturels en toute langue, 553. — D'un système sur les langues, 554. — Génie des langues. . . . 557
SECTION II. 561
Harmonie des langues 562
SECTION III 564
LARMES 571
LÈPRE ET VÉROLE 572
LETTRES, GENS DE LETTRES, ou LETTRÉS 575
LIBELLE 577
LIBERTÉ 578
LIBERTÉ DE CONSCIENCE 583
LIBERTÉ DE PENSER. 583
LIBERTÉ D'IMPRIMER 586
LIBERTÉ NATURELLE. *Voyez* ARRÊTS NOTABLES.
LIEUX COMMUNS EN LITTÉRATURE. 589
LITTÉRATURE 590
LIVRES. — SECTION PREMIÈRE. 592
SECTION II. 595
SECTION III 598
LOCKE. — SECTION PREMIÈRE 600
SECTION II. 600
LOI NATURELLE. — Dialogue. 604
LOI SALIQUE, 607. — Des lois fondamentales, 608. — Comment la loi salique s'est établie, 609. — Examen si les filles, dans tous les cas, sont privées de toute hérédité par cette loi salique. 612
LOIS. — SECTION PREMIÈRE 613
SECTION II. 617
SECTION III 618
SECTION IV 620
LOIS CIVILES ET ECCLÉSIASTIQUES 625
LOIS CRIMINELLES 626

FIN DE LA TABLE DU TOME XIX.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cᵉ, rue Saint-Benoît.

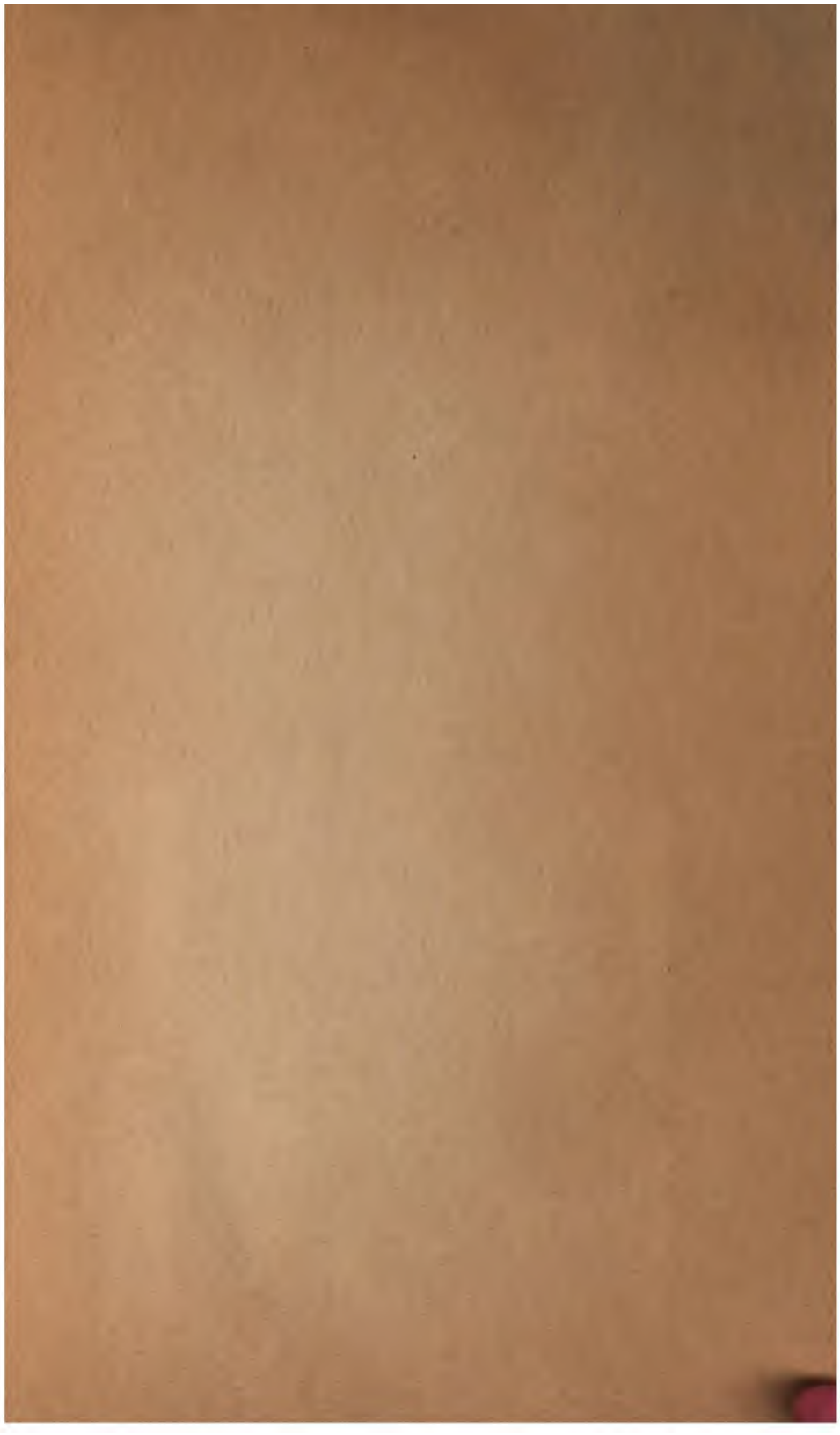

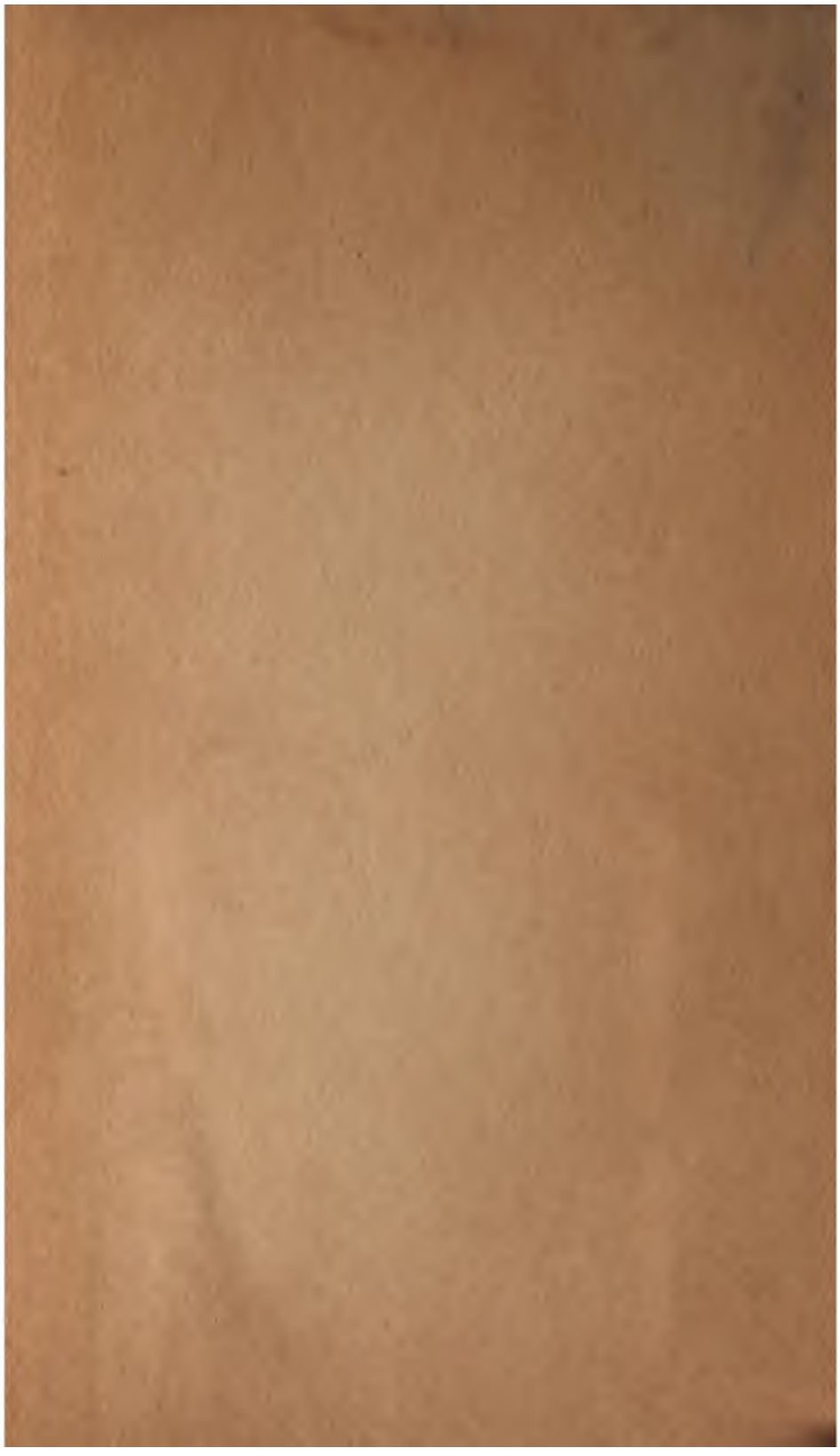

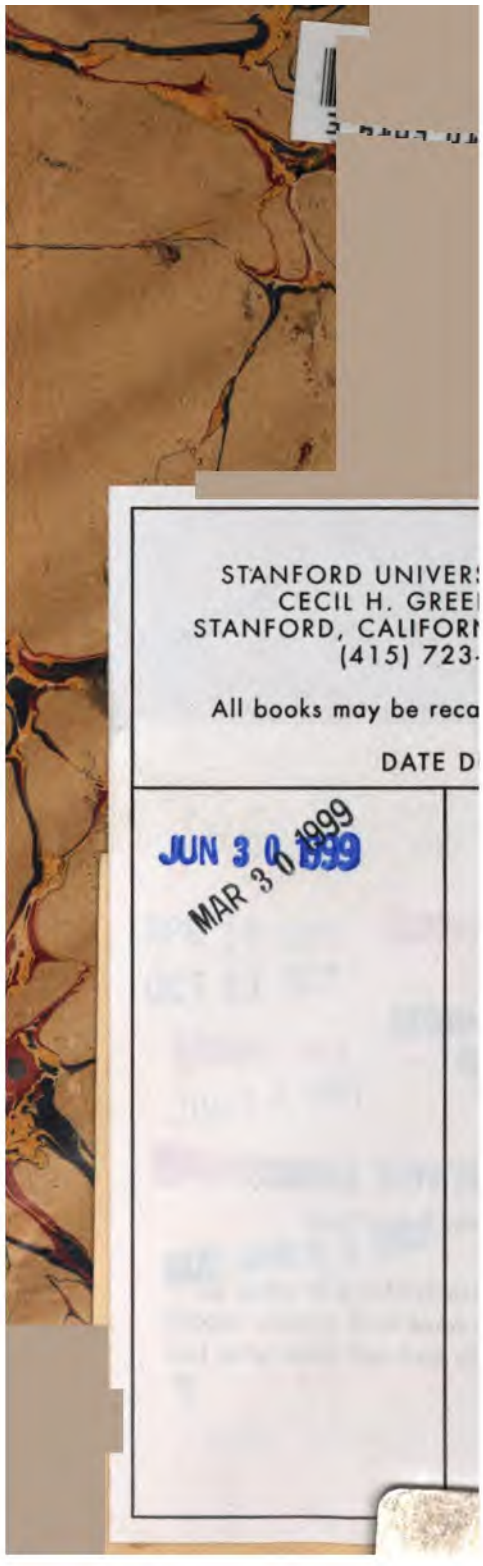
STANFORD UNIVERS
CECIL H. GREE
STANFORD, CALIFORN
(415) 723-

All books may be reca

DATE D

JUN 3 0 1999
MAR 3 0 1999